





19

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE
DE FRANCE

Natura maxime miranda in minimis.

Cinquième série.

TOME DEUXIÈME

PARIS

AU BUREAU DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ

M. LUCIEN BUQUET,

rue Saint-Placide, 52 (Faub. Saint-Germain).

1872

ARTICLE 32 DU RÈGLEMENT. *Les opinions émises dans les Annales sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.*

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Notice nécrologique sur Ernest DOLLFUS,

Par M. JULES DE GAULLE.

—————
(Séance du 24 Avril 1872.)
—————

Né à Dornach le 26 avril 1852, Ernest Dollfus a succombé le 20 mars 1872 à une longue et pénible maladie,

Animé dès sa première jeunesse du goût le plus passionné pour les sciences naturelles, il leur consacra tous les moments qu'il ne donna point à ses études, à sa famille ou à ses amis. Il ne les considérait pas seulement comme capables de nous donner d'utiles distractions et des joies pures ; il pensait avec raison que si Dieu nous a placés dans ce monde au milieu de toutes ces merveilles, ce n'est pas pour que nous y restions indifférents, mais pour que nous nous efforcions d'en approfondir toutes les perfections. Profondément pénétré de ces idées, Ernest Dollfus cherchait à les faire partager à tous ceux qui l'entouraient : il n'avait peut-être pas de plus grande joie que lorsqu'il venait de gagner quelque nouvel adepte aux sciences naturelles, et cette joie lui fut souvent donnée.

Partout où il séjourna quelque temps, il sut se faire des amis et à ses amis il communiqua ses goûts et ses inclinations naturelles. Il fit plus : il ne se contenta pas d'agir sur ceux qui l'entouraient immédiatement ; il voulut étendre plus loin sa salutaire influence, non qu'il cherchât des satisfactions d'amour-propre, mais dans le seul but de se rendre utile à un plus grand nombre.

En 1870, âgé seulement de 18 ans, il créa à Mulhouse la *Feuille des jeunes Naturalistes*, destinée à établir des rapports plus fréquents entre les jeunes gens de France et de l'étranger que doit réunir un même amour pour les sciences naturelles. L'entomologie tenait la plus grande place dans cette publication. Il mit tous ses soins à faire prospérer cette œuvre, qui, grâce à lui, trouva de nombreuses sympathies et traversa sans succomber les circonstances difficiles créées par nos récents désastres.

C'était là bien débiter, et, d'après ce qu'il avait déjà accompli à son âge, on peut se faire une idée de ce qu'il aurait pu faire dans la suite et juger quelle place il aurait conquise dans la science, s'il lui eût été donné de vivre.

Ernest Dollfus avait de solides connaissances dans presque toutes les branches de l'histoire naturelle ; mais l'entomologie l'attirait surtout : il avait rassemblé une assez belle collection de Coléoptères européens parfaitement classée ; toutefois l'ordre des Hémiptères était pour lui l'objet de patientes études ; il en avait réuni une collection considérable à laquelle il donnait tous ses soins.

Ernest Dollfus faisait partie de la Société entomologique suisse depuis plusieurs années. Ce n'est que sur son lit de douleur qu'il reçut sa nomination de membre de notre Société.

A côté du naturaliste on trouvait chez lui le jeune homme sérieux et sincère, ayant toujours les yeux fixés sur son devoir et l'accomplissant sans faillir, sans jamais se laisser tenter par ces funestes passions qui ont perdu tant de jeunes gens. C'est là le secret de sa vie si remplie. Il n'aimait que le bien et l'aimait fortement « Dieu, famille et patrie » était sa devise ; et nous ne pouvons douter qu'avec de si grandes qualités il ne fût devenu aussi bon citoyen qu'il fut bon fils, bon chrétien et ami dévoué.

Ses derniers regrets furent pour l'Alsace, qu'il avait été forcé de quitter devant l'invasion allemande, et le sentiment de cet exil contribua beaucoup à hâter l'issue fatale de la maladie de cœur qui le minait. Il s'éteignit au Havre en face de la mer dont il aimait le spectacle grandiose et dont il avait si souvent étudié les merveilles.



DESCRIPTION

DE

Quelques Lépidoptères nouveaux ou peu connus,

1^{re} Partie.

Par M. HENRI DE PEYERIMHOFF.

(Séance du 25 Octobre 1871.)

1. TERAS Tr. CYANEANA nobis.

(Pl. 5, fig. 1 et 1 a.)

L'usage de fonder une espèce nouvelle sur un seul individu est généralement à rejeter. Cette règle doit être plus rigoureuse encore quand il s'agit d'un insecte recueilli dans des contrées dont la faune a été étudiée, et appartenant à un genre aussi variable dans ses formes individuelles que le genre *Teras* Tr., de la division des Tordeuses.

Aussi la description qui va suivre et les figures qui l'accompagnent n'ont-elles d'autre but que de faire connaître un insecte très-remarquable, sans que j'entende en faire le type d'une espèce; et si je lui ai donné un nom, c'est parce qu'il m'est impossible de le rapprocher d'aucune forme connue du même genre.

Envergure, 17 millimètres. Les ailes supérieures sont larges, à côté fortement échancrée, à angle apical falqué, mais obtus, à bord externe vertical, mais sinueux, offrant sous l'apex une courbe rentrante, et à l'angle inférieur une large convexité se prolongeant jusqu'au-dessous de l'extrémité du bord interne, qui est droit. Ces formes sont, on le voit, plus accentuées que chez aucune autre *Teras*, et se rapprochent un peu de celles du genre *Rhacodia* Hb., en même temps que de celles de certaines *Tortrix* Tr. du groupe de *podana* Sc., etc.

Les faisceaux d'écaillés relevées ont un développement tout particulier;

ils sont situés comme chez la *T. asperana* F., et notre dessin en fera mieux qu'une description, connaître la disposition.

Le fond de la couleur est le café au lait très-pâle, marbré de plombé au-dessus de l'angle interne. Deux larges taches, d'un bleu gris chatoyant, fortement marbrées de noir et très-faiblement de couleur brique, s'appuient, l'une sur toute la longueur de la dépression costale, et l'autre sur la première moitié du bord interne; la première est triangulaire, la seconde, qui naît à une certaine distance de la base, offre par le haut un contour à peu près parallèle à la côte. Une tache ovale, d'un bleu plombé luisant et traversée par une strie noire, avoisine l'angle interne. Enfin l'intervalle resté libre entre ces trois taches est d'un roux vif.

Les ailes inférieures sont d'un gris enfumé, plus foncé que chez les *Ter. cristana* S.-V., *hastiana* L., etc., mais moins que chez *squamana* F. Leur extrémité est en-dessous fortement réticulée. Le dessous des ailes supérieures est gris foncé, avec les bords plus clairs et mouchetés de gris.

En ne tenant compte que du facies général de l'insecte, je pense que c'est près de la *Ter. squamana* F. qu'il sera le mieux placé.

C'est dans les bois montagneux qui avoisinent les bains de Schinznach (Suisse non alpestre) que j'ai fait cette intéressante mais unique capture, en septembre 1869. Peu de jours après, en visitant la riche collection de M. le professeur Frey, à Zurich, j'y aperçus un insecte, également resté unique, et qui, par son facies, sinon par son dessin et ses couleurs beaucoup plus pâles, me parut assez voisin de celui dont je viens de donner la description.

2. TERAS Tr. MIXTANA Hb., variété PROVINCIANA nobis.

(Pl. 5, fig. 2.)

Voici un nouvel exemple de la facilité avec laquelle les Lépidoptères du genre *Teras* Tr. s'écartent de leur type primitif.

Dans les contrées du nord, la *Teras mixtana*, Hb., 166, 212, qui vole de septembre à avril, sur les bruyères, est un insecte d'une taille à peine supérieure à celle de *ferrugana* S.-V., d'un brun marron légèrement pourpré, pointillé et taché de noirâtre, et traversé par des bandes blanches plus ou moins accusées, et parfois totalement absentes.

Dans les contrées méridionales, on retrouve la même espèce, volant à

la même époque parmi les *Erica arborea* et *scoparia*. Mais il semble que la taille s'y développe, que les ailes s'allongent un peu, que la couleur des supérieures devient plus luisante et celle des inférieures plus pâle.

Parmi les exemplaires que j'ai pris à Cannes, durant l'hiver 1869 à 1870, il en est un qui mérite certainement les honneurs de la publicité. En effet, la couleur brun marron a chez lui totalement disparu, sauf sur la tête et sur les palpes, pour faire place, sur le dos et les ailes supérieures, à une teinte générale d'un blanc crayeux, sur laquelle on aperçoit encore le léger pointillé du type. La couleur rougeâtre a également disparu sur les bords du dessous des ailes, lequel est en même temps plus clair que chez les individus ordinaires.

Cette variété, on le voit, diffère étrangement du type, et dans le cas où elle ne serait pas accidentelle, je proposerais de la nommer *provinciana*.

3. GRAPHOLITHA Led. PUSILLANA nobis.

(Pl. 5, fig. 3 ♂ et 3 a ♀.)

On a parfois accusé les Vosges de n'offrir aucune spécialité entomologique. Voici une petite espèce qui donne un démenti à cette appréciation défavorable.

Envergure, 10 à 12 millimètres. Les ailes supérieures sont assez allongées, à côte uniformément arquée, à angle apical arrondi et saillant, à bord externe légèrement sinueux; leur forme est celle des *Graph. pygmaeana* Hb., *Ratzeburgiana* Ratz. et *nigricana* H.-S. La côte est, chez le mâle, munie d'un repli.

Les deux sexes diffèrent l'un de l'autre.

Le mâle a les ailes supérieures d'une couleur rousse de plus en plus accentuée vers l'extrémité, mais qui néanmoins apparaît assez peu sous le dessin foncé. L'espace basilaire, d'un brun noirâtre mélangé d'une teinte beaucoup plus pâle, est confusément limité vers le haut et se termine par un angle obtus, plus rapproché de la côte que du bord interne. Celui-ci porte dans son milieu une large tache semi-orbiculaire rousse, lavée de blanchâtre vers la base, traversée de stries brunes et se perdant insensiblement vers le haut et le côté extérieur. Une bande oblique, d'un brun noirâtre, confuse en dedans et formant en dehors un angle obtus, part du milieu de la côte pour tomber vers l'extrémité du bord interne. L'écusson, grand, triangulaire, mal limité, marqué de traits noirs

confus et longitudinaux, est bordé de deux lignes argentées et surmonté d'une ombre noirâtre irrégulière. L'angle apical est occupé par une tache ocellée rousse, appuyée d'un triangle brun. La côte, très-foncée, est coupée par cinq paires de stries blanches. La frange, d'un gris argenté, est noirâtre à son extrémité; elle est précédée d'un liseré noir, coupé de traits blancs, l'un au-dessous de l'apex et les deux autres à l'angle interne. Ces traits d'intersection manquent chez la femelle.

Celle-ci a les ailes supérieures plus carrées. La teinte rousse a totalement disparu chez elle pour faire place au blanchâtre. On retrouve les mêmes dessins, mais plus confusément. La tache dorsale s'allonge obscurément jusqu'à la côte; l'écusson est totalement noirâtre. L'insecte rappelle le mâle de *Graph. comitana* S.-V., et la femelle de *proximana* H.-S. Mais la bande claire médiane n'est pas rétrécie extérieurement, au bord interne, comme chez ces deux espèces.

Les ailes inférieures sont brunes chez les deux sexes, avec la frange coupée d'un liseré foncé.

Dans un catalogue des Microlépidoptères d'Alsace, publié en 1863, j'ai décrit cette espèce sous le nom de *pusillana*, qui rappelle sa petite taille, et que je pense pouvoir lui conserver. Elle n'est pas rare dans les forêts des Vosges, sur le *Pinus abies*; elle paraît en même temps que les *Graph. Ratzeburgiana* Ratz. et *rufimiltrana* H.-S., c'est-à-dire vers la mi-juillet; mais elle n'est point alpestre comme la première de ces espèces, et se rencontre dès les premiers sapins.

La *Graph. pusillana* trouvera sa place entre *Kochiana* H.-S. et *nigricana* H.-S.

Obs. Cet article était rédigé depuis un an, lorsque, dans le plus triste des voyages que je fus contraint de faire à Berlin, j'eus l'occasion de voir, dans la collection de M. le baron de Turckheim, trois exemplaires de la *pusillana*, avec cette mention: « *Nova species?* » Cela tendrait à prouver que cet insecte n'est pas exclusivement vosgien, quoique probablement beaucoup plus rare partout ailleurs que sur nos montagnes.

4. GRAPHOLITHA Tr. PFLUGIANA Hw., variété ALSATICANA nobis.

(Pl. 5, fig. 4 ♂ et 4 a ♀.)

Je n'ai jamais rencontré en Alsace la véritable *Pflugiana* Hw. = *scutu-*

lana Tr., non Dup. (1), etc. Mais, il y a de longues années, j'avais pris, à Strasbourg et à Colmar, deux insectes, que je rapportai alors à cette espèce, dans mon catalogue des Lépidoptères d'Alsace. J'ai eu, depuis cette époque, l'occasion d'en reprendre de nombreux exemplaires, et il suffit du coup d'œil le plus superficiel pour juger combien ils diffèrent du type. Peut-être ai-je tort de n'en point faire une espèce spéciale, car celle-ci formerait le passage le plus naturel à la *Graph. turbidana* Tr., qui reste aujourd'hui encore isolée. Cette détermination se justifierait, en outre, par la grande taille de cette variété, dont l'envergure est d'un bon tiers plus forte que celle de l'espèce ordinaire. Toutefois, comme elle varie elle-même sous le rapport de la taille et de l'intensité de la couleur, et comme j'ai eu sous les yeux des exemplaires de *Pflugiana* qui s'en rapprochent, je me borne, quant à présent, à la décrire comme une race spéciale très-remarquable.

Envergure du mâle, 21 à 24 millimètres ; envergure de la femelle, 21 à 22 millimètres. Les ailes supérieures sont d'un jaune très-pâle et à peine rosé, avec l'espace basilaire, une bande transverse, anguleuse, subinterrompue (parfois même suboblitérée chez le mâle), l'angle apical et la côte lavés et striolés de gris roussâtre plus ou moins foncé et surchargé, en certains endroits, d'atomes noirâtres. L'angle apical est ocellé d'une petite tache d'un gris roussâtre ; quatre doubles stries de la couleur du fond se montrent à l'extrémité de la côte. C'est aux bords externes de l'espace basilaire et de la bande transverse, ainsi que dans l'espace subapical, que les atomes noirs sont le mieux marqués. L'écusson est tout à fait clair, et l'on y remarque parfois une rangée transversale de points extrêmement fins. L'on ne trouve jamais trace de lignes métalliques sur ses bords.

La femelle est beaucoup plus chargée en couleur, de telle sorte que chez elle le dessin, de teinte noisette, striolé de noirâtre, devient presque de la nuance du fond. Elle se rapproche du type.

Chez les deux sexes, la frange, de la couleur du fond, est précédée d'un très-mince liseré gris.

(1) C'est par erreur que le nouveau Catalogue de Staudinger-Wocke, 1871, mentionne la figure 6 de la planche 253 de Duponchel comme se rapportant à cette espèce. Cette figure, qui est très-bonne, représente la *Graph. similana* S.-V. = *asseclana* Hb., 19.

On comprend du reste aisément que dans l'immense travail synonymique auquel la nouvelle édition de ce Catalogue a donné lieu, ses auteurs aient pu laisser échapper, ici ou là, des inadvertances de ce genre. J'ajouterai que cette erreur n'existait pas dans le Catalogue de 1861.

Les ailes inférieures du mâle sont d'un gris jaunâtre très-pâle, lavé parfois de gris plus foncé dans le sens des nervures. Chez la femelle, elles sont d'un beau noir brun, avec un double liseré jaunâtre et noir précédant la frange, qui est jaunâtre.

De même que *Pflugiana*, la variété *alsaticana* a deux générations annuelles : la première apparaît à la fin d'avril et au commencement de mai, et la seconde dans le courant de juillet. Ces deux générations ne diffèrent l'une de l'autre que par la taille plus petite de la seconde. C'est toujours sur le chardon commun qu'il faut rechercher cette belle Grapholithe.

5. PHTHOROBLASTIS Led. FRAXINANA nobis.

(Pl. 5, fig. 5.)

Depuis plusieurs années, je possédais, sous le nom de *costipunctana* Hw. une *Phthoroblastis* qui me paraissait différer du type véritable de l'espèce connue sous cette dénomination. La capture de deux nouveaux exemplaires vint depuis me confirmer dans ma conviction.

Envergure, 13 millimètres. Les premières ailes sont d'un noir brun, faiblement mélangé, dans leur première moitié, de bleu d'acier, et davantage vers le bord externe, d'une teinte rousse. Le milieu du bord interne est occupé par une tache dorsale blanche, irrégulière, petite et envahie par la couleur du fond, dont elle ne ressort qu'assez confusément. L'extrémité de la côte porte cinq stries blanches assez peu accusées. L'écusson, bordé de deux lignes métalliques venant de la côte, est marqué de traits noirs longitudinaux plus ou moins bien écrits.

Les ailes inférieures sont brunes avec la frange grisâtre.

La tête et le corps sont d'un noir brun plus ou moins mélangé de gris. Les palpes sont d'un gris jaunâtre sali de brun.

Cette espèce diffère à première vue de *costipunctana* Hw. par la petitesse de la tache blanche dorsale. La constance de ce caractère eût suffi pour en faire une variété, mais non une espèce distincte; le surplus de la teinte générale et des dessins étant absolument le même chez les deux espèces, d'autres signes étaient donc nécessaires pour justifier leur séparation; ce sont les suivants :

Fraxinana a les ailes supérieures moins élargies extérieurement que *costipunctana*.

Elle a les ailes inférieures un peu plus allongées, ou, si l'on veut, l'angle interne des supérieures moins proéminent, de telle sorte que les ailes inférieures ne sont point en retrait comme chez *costipunctana*.

La frange des ailes inférieures est d'un gris brun clair chez *fraxinana*; chez *costipunctana*, elle est blanchâtre.

Enfin *fraxinana* a les palpes d'un gris jaunâtre foncé, tandis que *costipunctana* les a blanchâtres et tachetés de noirâtre.

On voit, d'après l'ensemble de ces caractères, que *fraxinana* forme passage entre *costipunctana* et *argyrana* Hb.

Cette espèce n'est pas commune; je l'ai rencontrée à Colmar vers la fin d'avril et durant les premiers jours de mai, contre le tronc des frênes, qu'elle fréquente exclusivement, et dont l'écorce nourrit sans doute la chenille. Sa rareté tient peut-être à la difficulté qu'on éprouve à la prendre, grâce à son habitude de se tenir souvent hors de la portée du chasseur. Ce n'est qu'en frappant fortement du pied, et à plusieurs reprises, le tronc de l'arbre, que je suis parvenu à m'emparer de deux exemplaires, sur plusieurs autres que j'ai aperçus dans ces conditions.

6. NEMOPHORA Hb. REAUMURELLA nobis.

(Pl. 5, fig. 6 ♂ et 6 a ♀.)

Cette espèce se distinguera toujours aisément de ses congénères par sa grande taille et l'absence de toute réticulation.

Envergure : 22 à 23 millimètres.

Les ailes supérieures sont d'un blond luisant, plus clair que chez *Nem. pilella* S.-V., et plus foncé que chez *Nem. Swammerdammella* L. Sa teinte varie un peu, suivant les individus, entre ces deux points de comparaison.

La forme de ces ailes diffère de celle de la *Swammerdammella*; l'inflexion supérieure de l'apex est plus forte et l'angle lui-même moins arrondi et moins uniforme.

Les ailes inférieures sont d'un gris roussâtre pâle, avec la frange blonde et luisante.

La tête est rousse, ainsi que le pinceau anal; le thorax, d'un blond roux, et l'abdomen, gris foncé. Les antennes, plus colorées chez le mâle, sont d'un blanc jaunâtre uni, et les pattes d'un jaune pâle.

La femelle, plus petite, a les ailes supérieures plus étroites et d'un ton plus grisâtre.

J'ai récolté une dizaine d'individus, dont quatre seulement en très-bon état, de cette nouvelle *Nemophora*, la plus belle du genre. Elle volait, en avril, sur les bords d'une ravine boisée, aux environs d'Hyères, en Provence. Nul doute qu'on la retrouve sur d'autres points du littoral méditerranéen.

J'ai pensé combler une lacune regrettable en donnant à cet insecte le nom d'un grand observateur, dont la mémoire s'était perdue, à une exception près (*Carp. Reaumurana*, v. Heyd.), dans une des branches de l'histoire naturelle où il s'était illustré.

J'ai déjà donné la description de cette espèce dans les *Petites Nouvelles entomologiques*, n° 17, 1870.

7. NEMOTOIS Hb. INAURATELLUS Dup., Supp., pl. 83, fig. 3.

Depuis longtemps, cette espèce figure dans les catalogues (et même dans celui de son auteur !), comme synonyme de *Dumerilellus* Dup. Mais, si invraisemblable que cela puisse paraître, je n'en persiste pas moins à croire que Duponchel tout le premier s'est trompé sur son propre ouvrage.

En effet, il suffit de comparer entre elles les figures que cet auteur donne de *Dumerilellus*, pl. 300, fig. 12, et d'*inauratella*, Supp., pl. 83, fig. 3, pour se convaincre qu'il y a là deux espèces bien distinctes. Leurs différences spécifiques ressortiraient d'ailleurs mieux encore, s'il le fallait, de leurs descriptions, que je juge inutile de reproduire ici, pour m'en tenir à l'observation suivante : *Dumerilellus* est caractérisé par une bande arquée d'écaillés d'un jaune pâle et mat, située un peu au delà du milieu de l'aile, sur l'espace le plus foncé de cette dernière; cette bande est parfaitement signalée par Duponchel. Chez *inauratellus*, elle fait entièrement défaut, et c'est pour ainsi dire le seul caractère qui, à première vue, le distingue de l'espèce précédente. Or, Duponchel n'en dit pas un mot dans la description du supplément, et je ne puis croire qu'une marque aussi saillante ait pu lui échapper, si elle eût existé chez l'original de sa figure.

J'en conclus qu'il avait sous les yeux deux insectes d'espèces différentes, qu'il a décrits et figurés séparément.

Si j'en parle ainsi, c'est que j'ai retrouvé en Alsace l'*inauratellus* type, et qu'il n'est autre chose qu'une Tinéite recueillie également à Zurich, par M. le professeur Frey, et que les auteurs allemands (1) rapportent au *Ncm. prodigellus* Z.

Mais il suffit de se reporter à la description de Zeller pour être convaincu de l'impossibilité de rapprocher l'Adélide zurichoise et alsacienne du *prodigellus* Z., insecte des confins orientaux de l'Europe méridionale. En effet, celui-ci, que je ne connais pas en nature, doit avoir le milieu de l'aile d'un noir profond; chez notre insecte, il est d'un beau brun violet, métallique et chatoyant comme le reste. J'estime que cette seule différence de teinte suffit pour empêcher de le rapporter au *prodigellus*. M. Wocke paraît du reste l'avoir soupçonné, lorsqu'il mettait un point de doute à la mention de la présence du *prodigellus* en Suisse, malgré l'autorité de v. Heinemann, *op. cit.*

Il me reste à ajouter quelques mots à la description de Duponchel pour achever de bien faire connaître l'identité de son *inauratellus*. Il est un peu plus grand que *molellus* Hb., *minimellus* S.-V. et *Dumerilellus* Dup. Il a les ailes supérieures exactement de la même teinte que le premier, mais il a les inférieures blanchâtres et translucides; il a les ailes et les antennes proportionnellement plus longues que le second; il manque de la bande jaune pâle caractéristique du troisième, dont il n'a, du reste, pas exactement la couleur.

Je pense, en conséquence, que l'*inauratellus* Dup. doit reprendre sa place dans les catalogues.

8. GELECHIA Z. SQUAMULELLA nobis.

(Pl. 5, fig. 7 ♀.)

Je n'ai pris qu'un seul exemplaire de cette *Gelechia*; l'on jugera si j'ai bien ou mal fait de la décrire sous un nom spécifique.

Envergure : 14 millimètres.

(1) Catalogue Staudinger-Wocke, et v. Heinemann, Schmetterlinge Deutschlands, page 85.

Les quatre ailes sont étroites et garnies de longues franges.

Les supérieures sont d'un gris de cendre. Elles sont coupées en trois parties à peu près égales par deux lignes transverses, minces et un peu irrégulières d'écaillés saillantes et noires, entre lesquelles on en aperçoit une plus courte, à égale distance de l'une et de l'autre. De très-fines mouchetures grises et noirâtres, visibles seulement à la loupe, sont dispersées vers l'extrémité de l'aile et sur la naissance des franges, qui sont concolores.

Les ailes inférieures sont d'un gris très-pâle, presque translucides, avec les franges de même couleur et légèrement roussâtres à leur naissance.

La tête est d'un gris pâle ; le thorax gris, de même que l'abdomen, qui est luisant, et dont les premiers anneaux sont légèrement roussâtres.

Par son dessin, cette espèce aurait quelque analogie avec la *Teleia Hein. vulgella* S.-V.; mais, par la forme étroite de ses ailes, elle se rapprochera plutôt de la *Gel. diffinis* Hw., qui porte comme elle des écailles redressées.

L'exemplaire isolé, du sexe femelle, d'après lequel est faite la description qui précède, offre des caractères qui me semblent exclure toute hésitation sur l'existence d'une espèce spéciale. Il volait, en avril, sur la colline de la Maunière, près Hyères (France méridionale), dans une clairière couverte de *Quercus coccifera*, en compagnie de *Lita Tr. helotella* Stgr., découverte en Espagne par M. Staudinger, et que j'ai rencontrée très-communément sur les côtes de la Provence.

9. OECOPHORA Zell. HIRTICRURALIS Frey, in collect. et in litt.

(Pl. 5, fig. 8.)

L'insecte que je décris ici ne me paraît pas pouvoir être éloigné du genre *Oecophora* de Zeller. Les palpes sont en faucille et fortement recourbés par-dessus la tête ; une forte loupe montre ses antennes finement et brièvement ciliées ; les ailes inférieures sont sublancéolées ; les pattes postérieures sont longues, velues et armées de forts ergots ; les franges des ailes supérieures sont assez courtes, etc.

J'en ai trouvé un exemplaire, qui m'a paru un peu fruste, dans la collection de M. le professeur Frey, à Zurich, avec l'étiquette de *hirticruralis* ; peu de temps après, M. Frey, à qui j'avais communiqué l'unique sujet

quë je possédais alors, me le renvoya sous le même nom. Ayant sous les yeux la description de presque toutes les *OEcophora*, et n'en trouvant aucune qui puisse s'appliquer à mon insecte; ne rencontrant en outre le nom de *hirticruralis* dans aucun catalogue, je dois en conclure que l'espèce dont la description va suivre est inédite ou peu connue. En la publiant ici, je tiens à dire avant tout que je n'en suis pas l'auteur.

Envergure : 14 à 15 millimètres. Par la couleur et le dessin, cette Tinéite a tout à fait l'apparence d'une *Symnoca* Hb.; mais elle s'en distinguera bientôt par l'étroitesse des quatre ailes, l'allongement des supérieures par rapport aux inférieures, leur extrémité moins obtuse, leur côte peu infléchie avant l'angle apical et leur forme plus triangulaire.

Les ailes supérieures sont d'un blanc mat plus ou moins saupoudré de noirâtre; ces atomes noirâtres s'étendent largement sur la côte jusque vers son milieu; ils forment, avant la frange, une bande terminale épaisse, rentrante sous l'angle apical, et surmontée à l'angle interne par une ombre plus ou moins indiquée. Deux gros points noirs allongés se montrent sur le premier tiers de l'aile; le plus gros est placé dans le pli, l'autre le surmonte un peu en arrière; la nervure transversale est chargée d'atomes noirâtres assez serrés et formant deux points plus ou moins marqués, l'un sur le disque, l'autre près de la côte. La frange est grisâtre, foncée à son extrémité, et coupée au milieu par un liseré noirâtre.

Les ailes inférieures sont grises avec des franges plus claires.

La tête et le thorax sont blancs en dessus; il en est de même des palpes, dont le second article est extérieurement noirâtre. Les pattes sont blanchâtres, avec les tarse annelés de noirâtre. L'abdomen est gris.

Cette espèce habite nos Vosges; on l'obtient en battant les sapins dans les vallons et sur les pentes ombragées, depuis la fin de juin jusqu'à la fin de juillet.

Je pense que *hirticruralis* pourra se placer dans le genre *OEcophora*, entre *quadriariella* Mn. et *cinerariella* Mn.; mais, n'ayant point vu ces deux espèces en nature, je ne saurais rien affirmer de positif à cet égard.

Note sur la PHRYGANEA (SETODES) INTERRUPTA Fab.

(*Mystacida trifasciata* THÉVENET.)

Par M. ROBERT MAC-LACHLAN.

(Séance du 24 Avril 1872.)

En recevant le 4^e trimestre des *Annales* pour 1871, je me suis réjoui d'y lire le travail de notre honorable collègue M. Thévenet sur les *Métamorphoses d'une petite Phryganide*, qu'il décrit et figure sous le nom de *Mystacida trifasciata*. Mais j'ai été frappé d'y voir qu'en parlant des ouvrages de MM. Pictet et Rambur et de moi-même, notre collègue dit : « Je n'en vois aucune (espèce) à laquelle on puisse rapporter l'insecte dont j'ai obtenu l'éclosion. » L'insecte n'était pas connu par MM. Pictet et Rambur ; mais si M. Thévenet consulte mes *Trichoptera britannica* (*Trans. Ent. Soc. London*, sér. 3, t. V, p. 124), il y trouvera une description suffisante sous le nom de *Setodes interrupta* FAB., et même sur la planche I, fig. 6, une figure qui n'est pas tout à fait exacte, mais que je crois assez bonne pour faire reconnaître l'espèce. Il existe même une autre figure par feu Kolnati dans la seconde partie de son ouvrage *Genera et Species Trichopterorum*, tab. III, fig. 34. La première description de l'insecte était faite par Fabricius dans le *Systema entomologiæ*, p. 307 (1775) sous le nom de *Phryganca interrupta*. Les auteurs anglais Donovan et Stephens se trompaient en considérant cette espèce comme synonyme du *Leptocerus albifrons* L.

L'insecte n'a pas été signalé comme appartenant à la faune française, mais je le possède provenant du département de l'Aube, grâce à mon ami et collègue M. J. Fallou (1). Rien n'était indiqué des métamorphoses, excepté quelques mots par M. le docteur Walser dans son ouvrage *Trichoptera bavarica*, qui ne connaissait pas la larve, mais il dit que l'étui est cylindrique, peu recourbé, et fabriqué de sable et de boue.

D'après M. Thévenet, ses larves ne se servaient pas de matières étrangères, et elles sont dans le même cas que celles du *Setodes tinciformis* CURTIS, dont je figure l'étui sur la planche II, fig. 33, de mon ouvrage.

(1) MM. les docteurs Cartereau et Laboulbène ont trouvé également cet insecte à Bar-sur-Seine, à plusieurs reprises.

REMARQUES

SUR UNE

Nouvelle espèce d'**EURYCANTHA**,

PRÉCÉDÉES DE

QUELQUES OBSERVATIONS SYNONYMIQUES

SUR CETTE COUPE GÉNÉRIQUE

DE L'ORDRE DES ORTHOPTÈRES ET DE LA FAMILLE DES PHASMIDES.

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 11 Octobre 1871.)

Dans un voyage que je fis au Havre, il y a environ dix-sept ans, un capitaine au long cours, M. Soubry, qui, à cette époque, commandait la *Vesta*, me remit une boîte contenant des insectes recueillis à San-Georges, île faisant partie de l'archipel Salomon, dans la Polynésie. En examinant cette boîte, dans laquelle presque tous les ordres des insectes étaient représentés, mes regards furent attirés par la présence de plusieurs Orthoptères remarquables par leur grande taille, et que je reconnus pour appartenir au genre *Eurycantha*. Afin de m'assurer si je ne me trompais pas, et voulant voir surtout si cette espèce de l'île San-Georges et celle décrite sous le nom d'*horrida* étaient identiques, je consultai le travail de M. le docteur Boisduval, inséré dans le Voyage de l'Astrolabe, 2^e partie, Entom. p. 647, 1832, et dans lequel a été décrit et figuré pour la première fois, pl. 40, fig. 2, ce genre singulier. En comparant ces Orthoptères, il me fut facile de reconnaître que c'était bien aussi une *Eurycantha*; mais, ayant poussé plus loin cette étude comparative, je remarquai que l'espèce de l'île de San-Georges en différait par la forme et le développement beaucoup plus grand des épines dont sont armés les fémurs des pattes de la troisième paire; je remarquai aussi que les épines des tibias de cette même paire de pattes sont moins nombreuses que dans l'*E. horrida*, et qu'elles en diffèrent encore par la position qu'elles occupent sur ces

organes. Je fis aussi des recherches dans l'excellent ouvrage de M. Westwood ayant pour titre : Catalogue of the Orthopterous insects in the collection of the British Museum, 1859, et dans lequel se trouvent décrites et figurées plusieurs *Eurycantha*, parmi lesquelles je citerai les *E. australis* et *olivacca*.

En étudiant ces diverses espèces comparativement avec celle de l'île San-Georges, je ne tardai pas à remarquer que, par les caractères différentiels que celle-ci présente, il n'y a aucune analogie entre elles, surtout avec celle désignée sous le nom de *Karabidion australe* par le R. P. Montrouzier (1), espèce remarquable dont le mâle et la femelle que possèdent les collections entomologiques du Musée de Paris ont été figurés par M. Westwood (2).

Mais lorsque j'eus examiné les nombreuses planches qui accompagnent cet ouvrage d'une incontestable utilité, et tout à fait indispensable pour étudier les Orthoptères de la famille des Phasmides, je remarquai une autre *Eurycantha*, à laquelle M. Westwood a donné le nom de *tyrrhæus*, loc. cit., p. 64, pl. 2. fig. 1, provenant des Nouvelles-Hébrides, et qui, par sa forme, rappelle une autre *Eurycantha* ♀, rencontrée aussi dans l'île San-Georges.

Après avoir fait une étude comparative de ces deux Orthoptères, il me fut facile de voir que l'*Eurycantha* de l'archipel Salomon, à laquelle j'ai donné le nom d'*insularis* (3), en différait par des caractères bien tranchés, et qu'elle pouvait être considérée comme étant la femelle de l'*E. calcarata*.

En effet, dans cette femelle, qui rappelle beaucoup par sa forme celle de l'*E. horrida* (4), le mésothorax est moins allongé et surtout bien moins épineux sur les côtés; de plus, les organes de la locomotion paraissent aussi plus grêles que ceux de l'*E. tyrrhæus*; l'oviducte, chez cette dernière espèce, est sensiblement allongé.

(1) Ann. des Sc. Phys. et Nat. d'Agr. et d'Ind. de Lyon, 2^e série, t. VII, 1^{re} partie, p. 86, 1855.

(2) Cat. of Orthopt. in the Coll. of the British Museum, p. 65, fig. 1 ♂, fig. 2 ♀, 1859.

(3) L'*Eurycantha insularis* que j'ai décrite dans le Bull. des Ann. de la Soc. ent. de Fr., p. xxv, 1869, doit être considérée comme n'étant qu'un individu mâle à l'état de larve de l'*E. calcarata*.

(4) Dehaan, Bigdragen tot de Kennis der Orthoptera in Verhand over de Natuur. gesch. de nederland overz berilting, p. 126, 1842, représente, à la pl. 14, fig. 8, une femelle à l'état de larve de cette curieuse espèce.

Je passe, quant à présent, sous silence les différences qui doivent sans aucun doute exister dans les mâles, mais que j'exposerai lorsque je décrirai la femelle de cette nouvelle espèce.

M. Westwood a connu aussi le mâle de l'*E. tyrrhæus*, et il a représenté, dans l'atlas qui accompagne son ouvrage, les parties de l'abdomen chez lesquelles résident les caractères les plus saillants (loc. cit., pl. 2, fig. 1 b, fig. 1 c, 1 d et 1 e).

On peut dire que ces insectes de la famille des Phasmides, répandus dans les îles de l'archipel Indien et de l'Océanie, s'ils ne sont pas les plus grands, sont au moins les mieux armés. En effet, dans cette famille, dont tous les représentants sont remarquables par leurs formes bizarres, je ne connais pas d'espèces chez lesquelles les armes destinées à l'attaque ou à la défensive soient aussi robustes et surtout aussi développées que dans le mâle de l'*E. horrida*, et surtout chez celui de l'espèce à laquelle j'ai donné le nom d'*E. calcarata* (1). Outre cette particularité, qui est très-curieuse, il en est une autre que je ne puis passer sous silence, c'est la dissemblance qui existe entre les mâles et les femelles des *E. horrida* et *calcarata*. En effet, cette dissemblance est si grande, qu'on serait presque tenté, à la première vue, de faire deux espèces du mâle et de la femelle, si on n'étudiait pas préalablement d'une manière plus approfondie ces grands Orthoptères coureurs. Mais ce caractère n'est pas commun à toutes les espèces de cette coupe générique, car si on étudie les deux sexes de l'*E. australis* et qu'on les compare à ceux des *E. horrida* et *calcarata*, on ne tarde pas à remarquer combien cette dissemblance est au contraire peu sensible.

La création de ce genre singulier est due à M. le docteur Boisduval, qui a établi cette coupe générique dans le Voyage de l'Astrolabe, 2^e partie, Entom., p. 647 (1832); cet auteur a figuré, dans ce même ouvrage, pl. 10, fig. 2, ce genre remarquable qui a été adopté par MM. Gray (2), Brullé (3), Audinet-Serville (4) et Westwood (5).

M. Boisduval n'a connu que le mâle, mais la femelle de cette singulière

(1) Le développement, on peut dire exagéré, des fémurs des pattes de la troisième paire chez les mâles de ces espèces, ainsi que dans celui de l'*Eurycantha australis*, pourrait presque faire supposer que ces Orthoptères sont aptes au saut.

(2) Synopsis of the spec. Phasmidæ, p. 14 (1835).

(3) Hist. Nat. des Ins., t. IX, p. 112, pl. 10, fig. 1 ♂ (1835).

(4) Hist. Nat. des Ins. Orthopt., p. 277 (1838).

(5) Cat. of Orthopt. Ins. in the coll. of the British Museum, p. 62 (1859).

espèce a été brièvement signalée par M. Brullé, loc. cit., p. 113, et ensuite décrite beaucoup plus au long par Audinet-Serville, loc. cit., p. 279.

Le R. P. Montrouzier, quoique connaissant le travail de M. le docteur Boisduval, n'a pas cru devoir adopter la dénomination d'*Eurycantha* (1), imposée à cet Orthoptère par ce savant naturaliste, en 1832, et désigne les mêmes insectes sous le nom de *Karabidion*, in Ann. des Sc. phys. et nat. d'Agr. et d'Ind. de Lyon, 2^e série, t. VII, 1^{re} partie, p. 82, 1855. Quant aux espèces décrites par ce zélé missionnaire, et dont il a fait connaître les deux sexes, il les appelle *Karabidion scorpionides*, *micranthum* et *australe*; les deux premières sont de Woodlark, la dernière a été découverte à Howne-Island, près de Morton-Bay, dans le nord de l'Australie.

Pendant son séjour à Woodlark, qui a été de cinq années, le R. P. Montrouzier, auquel la science est redevable de la connaissance des richesses zoologiques et botaniques de cette île, a pu étudier ces singuliers Orthoptères recherchés par les indigènes de la Nouvelle-Calédonie, qui les mangent en les comparant à des écrevisses. « On les trouve, dit le R. P. Montrouzier, loc. cit., p. 83, dans des lieux ombragés, particulièrement dans les troncs des vieux arbres chargés de plantes parasites. Les naturels m'ont assuré qu'ils pullulaient dans les marais où croît le Sagoutier. Comme les Phasmiens, ils vivent de substances végétales, mais je n'ai pu découvrir la plante dont ils font leur nourriture. Plusieurs fois, j'ai observé qu'ils avaient touché à des feuilles de *Broussonetia papyrifolia*, que je choisissais parfaitement entières et que je trouvais ensuite échanrées plus ou moins profondément, mais je ne crois pas qu'ils affectionnent ce végétal. Outre qu'ils n'y touchaient qu'après plusieurs jours de diète,

(1) « Ayant trouvé, dit le R. P. Montrouzier, Ann. des Sc. Phys. et Nat. de Lyon, 2^e série, t. VII, 1^{re} partie, p. 81 (1855), de nouvelles espèces chez lesquelles les épines allaient en s'effaçant, en ayant même reçu une du nord de l'Australie, qui en est complètement dépourvue, si ce n'est aux cuisses, j'ai dû changer le nom, tout en conservant la plus grande partie de la caractéristique donnée par M. le docteur Boisduval, »

A ce sujet, je ne puis m'empêcher de faire remarquer que cette manière de voir du R. P. Montrouzier et les motifs sur lesquels elle est appuyée étant tout à fait contraires à la synonymie chronologique sans laquelle il est impossible de s'entendre en entomologie, on doit suivre l'opinion émise par M. Westwood, loc. cit., p. 62, qui adopte le nom d'*Eurycantha* et ce genre tel qu'il est établi et caractérisé par M. le docteur Boisduval vingt ans environ avant celui de *Karabidion*, dénomination qui ne doit être considérée que comme une synonymie.

c'est-à-dire quand la faim les pressait, j'ai eu beau en fournir abondamment aux nombreux individus que j'ai essayé d'élever, je n'ai pu en conserver longtemps aucun. Je pense que tous sont morts d'inanition. La femelle porte un très-grand nombre d'œufs, de 80 à 100, longs de 9 millimètres, larges de 5, oblongs, bombés des deux bouts, ressemblant à un barillet, et revêtus d'une coque calcaire : tantôt noirs, tantôt gris, mouchetés de brun. Quand éclosent-ils? Je ne le sais pas au juste. Mais, ayant eu en ma possession une femelle que j'ai tenue captive quelque temps en cage, je remarquai qu'avant de mourir d'inanition comme les autres, elle déposa ses œufs, et, peu après, je vis paraître de petits insectes de la longueur et de l'épaisseur d'un fil. Je n'en pus sauver aucun. L'*Eurycantha* (*Karabidion*) *horrida* semble avoir des mœurs nocturnes; le jour, il fait la lumière, et la nuit j'entendais ceux que je gardais s'agiter et chercher à forcer la porte de leur cage pour s'évader. Ils sont très-forts. J'en ai vu soulever des planches assez épaisses que j'avais placées sur un seau au-dessus d'eux pour les empêcher de sortir. Il y aurait quelque danger à les saisir sans précaution; dès qu'ils se sentent pris, ils lèvent perpendiculairement les pattes de derrière ou de la troisième paire et les font retomber obliquement en dedans, de manière à blesser jusqu'au sang la main imprudente qui les saisit sans défiance. »

Suivant M. Fortuna (1) et le R. P. Montrouzier (2) ces Orthoptères auraient la faculté de reproduire leurs organes locomoteurs (3). Ce dernier naturaliste a souvent remarqué chez l'*Eurycantha* (*Karabidion*) *horrida* le phénomène ou l'arrêt de développement que l'on observe chez les Écrevisses et généralement dans tous les Crustacés Brachyures et Macroures, chez lesquels un membre coupé ne manque jamais de repousser, mais toujours sans atteindre la grosseur qu'ils avaient préalablement. Il est important de signaler ce fait, dit le R. P. Montrouzier, parce que s'il n'est pas nouveau, il est au moins peu connu; en effet, la reproduction des membres locomoteurs et préhensiles n'avait encore été signalée jusqu'à présent que chez les Annelés de la classe des Crustacés.

(1) In cxxv^e numéro des Annales d'Hist. Nat. de Londres, mars 1845.

(2) Loc. cit., p. 83, 1855.

(3) Parmi les mâles de l'*Eurycantha horrida* que possèdent les collections entomologiques du Muséum, j'ai observé un individu chez lequel une patte du côté gauche de la deuxième paire était beaucoup plus petite que la patte correspondante du côté opposé. Il faut sans aucun doute attribuer cet arrêt dans le développement de cet organe au fait signalé par le R. P. Montrouzier et qui viendrait confirmer sa curieuse observation.

EURYCANTHA CALCARATA ♂ Lucas

(Pl. 8, fig. 1).

Ann. Soc. ent. Fr., 4^e série, t. IX, Bullet., p. xxv, 1869.

Longit. 12 cent., lat. 2 cent.

E. nigra vel fusco-rufescente tincta; capite rufescente, elongato, angusto, postice, spinoso; instrumentis cibariis flavo-ferrugineis; antennis ferrugineis; prothorace mesothoraceque convexis, elongatioribus minusque latis quam in E. horrida, marginibus fortiter spinosis; sterno nigro-nitido, lævigato; pedibus elongatioribus, gracilioribus, nigro-nitidis, tibiis tarsisque fusco-rufescente tinctis, femoribus tertii paris elongatioribus minusque inflatis quam in E. horrida, fortiter spinosis, spina tertia maxima, calcariformi, tibiis curvatis, exilibus, elongatis, antice non spinosis; abdomine elongato, supra fusco-rufescente, segmentis in medio ferruginco-tinctis, lateribus spinosis, ultimo segmento fusco vel ferrugineo, infra transversim subtiliter striato, segmentis postice ferruginco-marginatis; lamina subanali lævigata, convexa, utrinque depressa, postice producta, rotundata, infra subcurvata; cercis ferrugineis, elongatis, compressis, spiniformibus posticeque rotundatis; lamina subgenitali fusco-rufescente, depressa, granulata, utrinque marginata, postice acuminata, profunde lateque emarginata.

Mâle. D'un brun foncé légèrement teinté de roux; moins large et moins aplatie que chez l'*E. horrida*, dans le voisinage de laquelle cette nouvelle espèce vient se placer. La tête plus allongée et moins large que celle de l'*E. horrida*, est roussâtre et parcourue dans son milieu par un sillon longitudinal plus fortement accusé que chez cette espèce; elle est finement granuleuse et, au-dessus des cavités dans lesquelles viennent s'insérer les antennes, on remarque un tubercule épineux assez fortement prononcé; postérieurement, on aperçoit de chaque côté deux épines, dont celles situées antérieurement et à direction latérale sont les plus grandes. Tous les organes buccaux sont d'un jaune ferrugineux. Les yeux sont jaunes. Les antennes sont ferrugineuses. Le prothorax, plus allongé,

moins large et moins aplati que celui de l'*E. horrida*, est d'un brun roussâtre foncé; il présente dans son milieu un sillon longitudinal distinctement accusé; il est aussi plus lisse en dessus que dans l'*E. horrida*, avec les épines dont les parties latérales sont armées au nombre de trois de chaque côté et disposées comme chez cette espèce, mais postérieurement, on en aperçoit en dessus deux autres que ne présente pas l'*E. horrida*. Le métathorax, moins aplati, plus allongé et plus étroit que celui de l'*E. horrida*, est de même couleur que le prothorax; il est épineux, convexe en dessus et présente un sillon longitudinal très-finement accusé; les épines, dont les parties latérales sont armées, sont plus grandes, au nombre de huit de chaque côté et plus espacées que celles de l'*E. horrida*. Le métathorax, de la même longueur et de la même largeur que celui de l'*E. horrida*, est moins aplati; il est de même largeur que le mésothorax, et les épines dont il est armé sur les côtés ne présentent rien de remarquable. Toute la région sternale est d'un noir brillant et entièrement lisse. Les pattes, moins allongées et plus grêles que celles de l'*E. horrida*, sont d'un noir brillant, avec les tibias et les tarsi d'un brun teinté de roussâtre; les fémurs et les tibias des première et deuxième paires de pattes sont surmontés de plusieurs carènes saillantes qui supportent des épines courtes; les fémurs sont moins renflés que dans l'*E. horrida*, ainsi que ceux de la troisième paire, qui sont également surmontés de carènes armées d'épines. Ils ne sont pas non plus aussi allongés, avec les épines dont ils sont armés à leur partie inférieure plus fortes, plus longues et plus recourbées que celles de l'*E. horrida*; en effet, la troisième épine est très-prolongée, recourbée, et affecte tout à fait la forme d'un éperon; les tibias, arqués, plus grêles et plus allongés que dans l'*E. horrida*, sont moins épineux que ceux de cette dernière espèce, car au lieu de présenter une forte épine, comme cela se voit dans l'*E. horrida*, ils ont au contraire leur partie antérieure entièrement lisse. Il est aussi à remarquer que les pelotes présentées par les tarsi sont ferrugineuses, ainsi que celles que l'on aperçoit à la partie inférieure de l'article qui supporte les griffes ou les ongles et qui sont de forme ovale. L'abdomen, plus allongé et presque de la même largeur que celui de l'*E. horrida*, est d'un brun roussâtre avec la partie médiane des segments teintée de ferrugineux; il est lisse, convexe en dessus, fortement épineux sur les parties latérales, et chaque segment présente en dessus, de chaque côté, une épine plus fortement accusée que dans l'*E. horrida*; quant au dernier segment, quelquefois ferrugineux, il est entièrement lisse; en dessous, il est finement strié transversalement avec les segments bordés postérieure-

ment de ferrugineux ; sur les côtés, on remarque les stigmates qui sont saillants, arrondis, et dont le périthrème est d'un brun ferrugineux. La lame sous-anale (pl. 10, fig. 8 *a* et 9 *a*) est lisse, convexe, déprimée de chaque côté, rétrécie postérieurement, où elle se termine par un prolongement légèrement recourbé, rebordé et arrondi à son extrémité. Les cercis (pl. 10, fig. 8 *b* et 9 *b*), allongés, comprimés, terminés en pointe arrondie, sont entièrement ferrugineux. La lame sous-génitale (pl. 10, fig. 8 *c*), granuleuse, déprimée, rebordée de chaque côté, se termine en pointe prolongée postérieurement, et présente dans son milieu une échancrure large et profonde.

Si maintenant on compare les lames que je viens de décrire avec celles de l'*E. horrida*, on remarquera que les différences sont assez grandes. En effet, la lame sous-anale, chez cette dernière espèce, est peu prolongée postérieurement et surtout plus fortement recourbée à sa partie inférieure; les cercis sont plus fortement terminés en pointe; quant à la lame sous-génitale, elle est beaucoup plus rétrécie postérieurement, moins prolongée, plus fortement acuminée, déprimée de chaque côté avec l'échancrure qu'elle présente dans son milieu bien moins grande que dans l'*E. calcarata*.

EURYCANTHA CALCARATA ♀ Lucas

(Pl. 9, fig. 1.)

Eurycantha insularis ♀ ejusdem, Ann. Soc. ent. Fr., 4^e série, t. IX, Bullet., p. xxv, 1869.

Longit. 12 cent., lat. 18 millim.

E. fusco-flavicans vel saltem fusco-flavicante tincla; capite longiore quam latiore, postice spinoso; antennis brevioribus quam in E. horrida sed elongatioribus quam in E. tyrrhæo, fusco-flavicantibus, primo articulo compresso; prothorace brevior quam in E. horrida, sed longiore quam in E. tyrrhæo, transversim depresso, ad latera spinoso; mesothorace brevior, angustior, convexo, longitudinaliter carinato, granuloso, ad latera minus fortiter spinoso; metathorace fere tam longo quam lato, carinato, carina in medio interrupta, lateribus minus fortiter spinosis quam in E. horrida et tyrrhæo; pedibus spinosis, exilioribus, brevioribus quam in E.

horrida, *elongatioribus quam in E. tyrrhæo*, *carinato-spinosis*, *tibiis non inflatis sicut in E. horrida et tyrrhæo femoribusque longioribus*; *abdomine majore quam in E. tyrrhæo minore quam in E. horrida*, *convexo*, *in medio carinato*, *lateribus minus fortiter spinosis*, *segmentis posticis minus acuminatis quam in E. tyrrhæo*, *sed latioribus quam longioribus*; *lamina supra anali*.; *lamina subgenitali magna*, *tricarinata*, *producta*, *postice truncata*, *supra profunde canaliculata*.

Femelle. Elle est de la taille du mâle, plus petite que la femelle de l'*E. horrida*, mais plus grande et proportionnellement plus étroite que celle de l'*E. tyrrhæus*. La tête, plus longue que large, granuleuse entre les yeux, est parcourue dans son milieu par un sillon longitudinal peu accusé; postérieurement et sur les côtés, elle est épineuse, et les épines les plus grandes sont celles situées en dessus et dont la direction est latérale. Tous les organes buccaux sont d'un brun jaunâtre; les yeux sont bruns; les antennes, plus courtes et plus épaisses que celles de l'*E. horrida*, sont jaunâtres et tachées de brun en dessus avec leur premier article fortement comprimé. Le prothorax, plus court que dans l'*E. horrida*, est fortement déprimé transversalement; il est granuleux, et le sillon médian qui le parcourt longitudinalement est peu accusé; les épines qu'il présente sur les côtés sont moins fortes que chez l'*E. horrida*, mais plus nombreuses. Le mésothorax, plus allongé que dans l'*E. tyrrhæus*, mais plus court que chez l'*E. horrida*, est aussi plus étroit; il est convexe, caréné longitudinalement dans son milieu, fortement granuleux, et offre, un peu après son bord antérieur, un bourrelet transversal plus accusé que dans l'*E. tyrrhæus* et beaucoup plus épineux; les épines latérales sont aussi moins fortes et surtout moins nombreuses que chez l'*E. horrida*. Le métathorax, un peu plus grand que dans l'*E. tyrrhæus*, est presque aussi large que long; il est convexe en dessus et présente dans son milieu une carène interrompue par un sillon transversal fortement prononcé; il est moins épineux sur les côtés que chez l'*E. horrida*, avec les expansions latérales moins prononcées. Toute la région sternale est lisse et ressemble à celle du mâle. Les pattes sont plus grêles et moins allongées que dans l'*E. horrida*, et offrent des carènes surmontées d'épines; les fémurs ne sont pas renflés et les tibias sont aussi moins robustes que chez cette espèce; il est aussi à remarquer que les épines dont ces divers organes sont armés sont aussi beaucoup plus petites et bien moins acérées; quant aux tarse, ils sont plus grêles, plus étroits, et les pelotes situées à la partie inférieure de ces organes sont d'un jaune ferrugineux.

L'abdomen est plus court et moins large que dans l'*E. horrida*, mais plus allongé et plus large que chez l'*E. tyrrhæus*, est aussi bien moins acuminé que dans cette espèce; il est granuleux en dessus, convexe et caréné dans son milieu, et au lieu d'être fortement épineux, comme chez l'*E. horrida*, ses épines sont petites et seulement à l'état de vestige; les segments postérieurs sont plus courts, non acuminés et plus larges que dans l'*E. tyrrhæus*, surtout le pénultième; quant au dernier ou suranal, je n'en puis rien dire, car il manque en partie (1) chez l'unique individu qui soit à ma disposition; en dessous, il est entièrement lisse, caréné, et sur les expansions latérales, qui sont très-développées, on aperçoit les stigmates, qui sont ovalaires, à périthrème saillant et ferrugineux; la lame sous-génitale (pl. 10, fig. 10 a) est grande, tricarénée, prolongée, très-étroite, tronquée à son extrémité et profondément canaliculée en dessous.

En observant la forme curieuse de cet oviducte, j'ai rencontré à la naissance de cet organe un œuf (pl. 10, fig. 11) qui y était engagé. Il est long de 6 millimètres, d'un brun foncé, tronqué à sa partie antérieure et arrondi postérieurement; il est fortement chagriné et porté sur un des côtés une dépression circulaire.

En étudiant les deux sexes de cette espèce, j'ai été conduit, par les caractères spécifiques qu'ils m'ont présentés, à considérer comme étant un mâle à l'état de larve de l'*E. calcarata*, l'*E. insularis* que j'ai signalée dans le *Bullet. des Ann. de la Soc. entom.*, p. xxv, 1869.

Comme cette larve diffère beaucoup des adultes avec lesquels elle n'a de l'analogie qu'avec le sexe femelle seulement, et qu'il est rare de posséder ces Orthoptères sous cet état, j'ai cru devoir la décrire et surtout la faire représenter, afin de compléter la description de cette espèce polynésienne.

(1) Cependant, d'après le peu qui reste de ce segment, on est porté à penser que par la forme de la plaque sous-génitale et surtout à cause de l'analogie qui existe entre cette plaque et celle de l'*E. horrida*, la plaque sur-anale doit dépasser la sous-génitale.

EURYCANTHA CALCARATA ♂ (larve) Lucas.

(Pl. 10, fig. 1).

Eurycantha insularis ♂ ejusdem, Soc. ent. Fr., t. IX, Bullet.,
p. xxv, 1869.

Longit. 75 millim., lat. 44 millim.

E. fusco-flavicante tincta; capite longiore quam latiore, postice spinoso; antennis elongatis, crassis, flavicante-pilosis; prothorace latiore quam longiore, transversim depresso, granulato, ad latera spinoso; mesothorace convexo, longitudinaliter carinato, granuloso ad latera fortiter spinoso; metathorace tam longo quam lato, granuloso, carinato, carina in medio interrupta, ad medium transversim sulcato lateribus dilatatis spinosisque; sterno tricarinato; pedibus brevibus, robustis, carinatis, spinosis, præcipue femoribus tertii paris; abdomine magno, elongato, angusto, supra carinato, rotundato, lateribus spinosulis, lamina supra anali carinata, lata, truncata, angulis posticis productis, curvatis, intus spinosis; lamina subanali convexa, carinata, postice rotundata; cercis fusco-ferugineis, elongatis, depresso, postice rotundatis; lamina subgenitali granulata, depressa, ad latera marginata, postice bispinosa profundeque emarginata.

Larve mâle. D'un brun marron teinté de jaunâtre. La tête, plus longue que large, offre dans son milieu un sillon longitudinal assez profondément marqué; elle est plane entre les yeux, et postérieurement elle présente quatre épines dont celles situées antérieurement sont les plus grandes. Tous les organes buccaux sont d'un brun jaunâtre. Les yeux sont jaunâtres et très-saillants. Les antennes rappellent plutôt celles de la femelle que celles du mâle; elles sont allongées, épaisses, couvertes de poils jaunâtres, courts, peu serrés, et lorsque ces organes sont repliés le long du corps, ils atteignent presque le bord postérieur du deuxième segment abdominal. Le prothorax, plus large que long, rappelle plutôt par sa forme et surtout sa dimension, celui de la femelle que celui du mâle; il est déprimé transversalement, arrondi et élargi sur les côtés, où il est armé d'épines très-courtes; il est granuleux et son milieu offre un sillon longitudinal. Le mésothorax ressemble à celui de la femelle; il est allongé, granuleux et caréné longitudinalement dans son milieu; à sa

partie antérieure, il présente deux tubercules spiniformes, et ses côtés latéraux sont armés d'épines plus allongées et plus espacées que celles du prothorax. Le métathorax, caréné et granuleux, rappelle tout à fait celui du mâle; il offre dans son milieu un sillon transversal profondément enfoncé, et ses côtés latéraux sont dilatés et épineux comme chez le mâle. Toute la région sternale est lisse et marquée de trois carènes, dont la médiane est la plus saillante. Les pattes, courtes et robustes, figurent déjà celles du mâle par le renflement de leurs fémurs, surtout dans la troisième paire; elles sont épineuses, carénées, et les épines les plus développées sont aussi celles des fémurs des pattes de la troisième paire, entre lesquelles viennent se placer les tibias lorsqu'ils se replient sur les fémurs. L'abdomen, allongé, étroit, rappelle tout à fait par sa forme celui du mâle; il est arrondi, granuleux, et obsolètement caréné en dessus; il est spinuleux sur les côtés qui sont comprimés, et tous les segments, à leur partie postérieure, sont marginés de brun foncé; les derniers segments sont fortement carénés avec le pénultième court et excavé; quant au dernier ou suranal, il est rétréci et échancré dans son milieu, fortement caréné en dessus, avec les angles latéro-postérieurs prolongés, recourbés et armés à leur côté interne de quatre épines de couleur noire, qui sont plus aiguës que dans l'adulte; en dessous, l'abdomen est lisse, jaunâtre, avec les segments finement carénés et bordés de brun foncé postérieurement; sur la partie élargie des segments, on aperçoit les stigmates, qui sont ovalaires et dont le périthrème peu saillant est d'un brun ferrugineux; la lame sous-anale est convexe, carénée dans son milieu, avec sa partie postérieure étroite et arrondie; les cercis sont allongés, d'un brun ferrugineux, déprimés et terminés en pointe arrondie à leur extrémité; la lame sous-génitale, d'un brun foncé, granuleuse, déprimée, rebordée sur les côtés, se termine en deux pointes aiguës séparées par une échancrure large et profonde.

C'est immédiatement après l'*E. horrida* que vient se placer cette remarquable espèce, avec laquelle elle ne pourra être confondue, à cause de la tête, qui est plus allongée et moins large, du prothorax, du mésothorax et du métathorax, qui sont moins aplatis, moins allongés et moins fortement épineux, surtout chez la femelle. Elle en diffère encore par les organes de la locomotion, qui, dans le mâle, sont plus allongés, plus grêles; par les fémurs des pattes de la troisième paire, qui, chez ce sexe, sont moins renflés et dont les épines postérieures sont très-développées, plus grandes, et affectent la forme d'un éperon; par les tibias de cette même paire de pattes, qui, dans les deux sexes, sont plus grêles et plus

fortement recourbés, surtout chez le mâle. Il est aussi à remarquer que toute leur partie antérieure est lisse et ne présente pas une forte épine à son côté interne, comme cela a lieu chez l'*E. horrida*; enfin, elle en diffère encore par le dernier segment ou la plaque sous-anale, qui est moins prolongée, moins recourbée, et par la lame sous-génitale, qui est moins fortement acuminée, avec l'échancrure qu'elle présente dans son milieu beaucoup plus large.

Cette remarquable espèce, dont il m'a été possible d'étudier les deux sexes et même une larve appartenant au sexe mâle, a été rencontrée à San-Georges, île faisant partie de l'archipel Salomon, dans la Polynésie.

EXPLICATION DES FIGURES DES PLANCHES 8, 9 ET 10.

- Planche 8, fig. 1. *Eurycantha calcarata* ♂ de grandeur naturelle.
 — 9, fig. 1. *Eurycantha calcarata* ♀ de grandeur naturelle.
 — 10, fig. 1. *Eurycantha calcarata* ♂ (larve) de grandeur naturelle.
 — — 2. Tête du mâle vue en dessous pour montrer la région buccale.
 — — 3. Tête de la femelle vue en dessous pour montrer la région buccale.
 — — 4. Une mâchoire vue de profil.
 — — 5. Une mandibule vue du côté de la face interne.
 — — 6. Lèvre supérieure.
 — — 7. Lèvre inférieure.
 — — 8. Derniers segments abdominaux du mâle vus en dessous.
 — — 9. Derniers segments abdominaux du mâle vus de profil.
 — — 10. Derniers segments abdominaux de la femelle vus en dessous.
 — — 11. Un œuf de grandeur naturelle.
 — — 12. Fémur et tibia d'une patte de la troisième paire de l'*Eurycantha horrida*, vus de profil.
 — — 13. Fémur et tibia d'une patte de la troisième paire de l'*Eurycantha australis*, vus de profil.

UN MOT
SUR LE
CHÆRADODIS SQUILLA de Saussure,

ORTHOPTÈRE COUREUR, DE LA FAMILLE DES MANTIDES,

Par M. H. LUCAS.

—————
(Séance du 11 Octobre 1871.)
—————

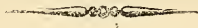
De toutes les Mantides, on peut dire que les *Chæradodis*, par la forme bizarre de leur prothorax, sont les plus singuliers insectes que nourrissent l'ancien et le nouveau Monde. Ce genre, qui a passé pendant un certain temps pour être exclusivement américain, se retrouve aussi en Asie, où il est représenté par une espèce non moins curieuse par sa forme que celles qui ont le nouveau Monde pour patrie. L'unique espèce qui représente ce genre remarquable dans l'ancien Monde habite l'île de Ceylan et a été décrite et figurée par M. de Saussure, sous le nom de *Ch. squilla*, dans un travail ayant pour titre : Mélanges Orthoptérologiques, p. 161, pl. 4, fig. 3, 3 a, 1870.

M. Guérin-Méneville a décrit et figuré aussi deux *Chæradodis* sous les noms de *lobata* et *truncata*; mais ces Orthoptères ne font plus partie maintenant de cette coupe générique : ils appartient à la légion des Acanthopsites de M. de Saussure et au genre *Deroplatys* de M. Westwood.

M. de Saussure n'a connu que le mâle du *Ch. squilla*; celui que je fais passer sous les yeux de la Société est une femelle, et la connaissance de ce sexe complétera la description de cette curieuse espèce.

Femelle. Elle ressemble tout à fait au mâle, dont elle a même la taille, avec cette différence cependant que son prothorax est plus dilaté et plus arrondi sur les côtés latéro-postérieurs. Les élytres et les ailes ne présentent rien de remarquable. L'abdomen, très-dilaté, arrondi sur ses parties latérales, est plat en dessus, convexe et arrondi en dessous, avec la plaque sous-génitale plus large que longue et profondément échancrée à sa partie postérieure. Les pattes sont grêles, allongées; les hanches de celles de la première paire sont spinuleuses, avec les fémurs de cette même paire de pattes ayant, comme chez le mâle, leur face interne ornée d'une tache noire ressemblant assez à un fer de lance.

Cette femelle, qui a été rencontrée dans les environs de Madras par M. Janssen, est entièrement d'un jaune roussâtre; mais cette couleur est probablement due au séjour prolongé de cet Orthoptère dans l'alcool.



ESSAI
SUR LES
COCHENILLES OU GALLINSECTES
(HOMOPTÈRES — COCCIDES),

9^e PARTIE (1).

Par M. le docteur V. SIGNORET.

(Séance du 14 Février 1872.)

Genre **Winsonia** nobis.

(Coccides, pl. VII, fig. 7 [1870].)

L'insecte typique que nous avons en vue ici est un des plus remarquables du groupe, sa forme tout à fait extraordinaire nous avait tout d'abord induit en erreur et nous l'avait fait placer dans les Lécaniodiaspites; mais après une étude approfondie nous avons reconnu que les branches formant étoiles, venaient correspondre aux divisions que l'on remarque dans la tessellature du genre *Ceroplastes*. Nous pensons donc que sa véritable place est avec toutes les espèces recouvertes d'une couche cireuse.

La pellicule qui recouvre l'insecte est mince, d'un aspect cireux, cornée, transparente, formant sur son disque une marqueterie testudinaire et de chaque côté des bras rayonnés au nombre de sept, dont un correspond à la tête et les autres aux stigmates; en outre, on en voit un très-court à l'anus. La pellicule étant renversée il faut encore enlever une peau cornée

(1) Voir Annales 1868, p. 503 et 829; 1869, p. 97, 109 et 431; 1870, p. 91 et 267, et 1871, p. 421.

pour obtenir l'insecte qui est en dessous (fig. 7 a) et qu'on peut détacher facilement avec un peu d'attention. Il est ovalaire, fortement arrondi, un peu atténué vers le bord céphalique. Les antennes présentent six articles, dont le troisième, le plus long, est égal aux trois derniers réunis; le sixième, plus long que les deux précédents, présente quelques poils. On remarque aussi deux poils sur le cinquième, sur le second et sur le premier; celui-ci court et très-large. Le rostre monomère est court. Les pattes sont minces et courtes, les tibias aussi longs que les tarsi.

VINSONIA PULCHELLA nobis.

Cette magnifique espèce vit sur le Manguier (*Mangifera indica*); elle nous a été envoyée de l'île de la Réunion par M. le docteur Vinson, à qui nous sommes déjà redevable de plusieurs espèces intéressantes.

Nous ne connaissons de cette espèce que la femelle, qui se présente sous la forme d'une étoile transparente (fig. 7) offrant sept branches, dont une à la tête et les autres de chaque côté du corps et correspondant aux stigmates; celles du thorax couvrent dans toute leur étendue l'espace vide que forme le tube stigmatifère que l'on remarque dans tous les Lécánites. Dans un âge plus avancé, la sécrétion envahit l'espace qui se trouve entre les branches de l'étoile, et semblent alors être réunies par une membrane. Le disque dorsal est convexe, demi-globuleux.

Si l'on sépare cette sécrétion de l'insecte, on le voit en dessous, sous une forme demi-sphérique, un peu ovalaire et de couleur noirâtre, avec une quantité de larves embryonnaires ou d'œufs.

Sur la même feuille nous avons trouvé une autre forme d'insecte appartenant aux Lécánites et ressemblant au *Lecanium hesperidum*; mais comme cet insecte était très-desséché, nous n'avons pu nous former une opinion suffisante à son égard. Serait-ce l'autre forme sexuelle du *Vinsonia*? C'est une question à résoudre.

Nous avons également aperçu en même temps des Diaspides d'une forme semblable à celle du bouclier mâle du *Diaspis salicis*; mais nous ne pouvons que l'indiquer ici, n'ayant pu les étudier d'une manière assez complète.

Genre **Ceroplastes** Gray.

(Pl. VII, 1872.)

Espèces recouvertes d'une plaque épaisse d'une matière cireuse, mais sans que cette couche adhère intimement à l'animal; cette plaque est formée de couches sécrétées par des filières. Quelques-unes de ces espèces présentent sur le dos des tubérosités ou nucléoles plus ou moins développés, suivant l'âge, et qui disparaissent plus ou moins lorsque l'insecte arrive à son entier accroissement; alors, de plus ou moins plat, avec lignes concentriques et tubérosités, il devient globuleux et lisse. Les antennes sont longues, composées de six articles, dont le troisième est le plus long; dans l'état embryonnaire, les quatrième et cinquième articles sont confondus. Les pattes sont longues; les tibias aussi longs que les tarse. Le crochet est accompagné des quatre poils boutonneux (ou digitules), les deux plus courts très-gros et en forme de cornet.

Nous ne connaissons aucune description traitant du mâle, que nous n'avons jamais pu découvrir malgré nos plus actives recherches.

A l'égard de l'espèce d'Europe, pour laquelle nous avons vu M. Targioni former un genre malgré toutes les explications échangées entre nous, nous ne pouvons nous décider à l'accepter, d'autant plus que la tessellature indiquée par lui comme caractère disparaît dans l'âge avancé, de même qu'elle existe aussi plus ou moins dans les espèces exotiques.

CEROPLASTES RUSCI Linné.

(Pl. VII, fig. 1.)

Cette espèce, une des plus intéressantes et des plus élégantes, peut, pour les dessins en forme de tessellature, être comparée à une petite tortue. Elle est ovale plus ou moins convexe, suivant l'âge, très-aplatie lorsqu'elle est jeune, et, au contraire, prenant une forme globuleuse lorsqu'elle est arrivée à son état le plus extrême, mais présentant cependant une section plus ou moins concave suivant le plan sur lequel elle est posée.

D'un jaune brunâtre, débarrassée du test cireux dont elle est recouverte lorsque celui-ci existe, elle est d'un blanc grisâtre marqué, vers son tiers, d'une ligne circulaire d'où partent neuf lignes se rendant à la circonférence; le bord alors se trouve formé de plaques au nombre de huit, au centre desquelles on remarque un nucléole ovale d'un blanc pur. Quant à la partie centrale la plus élevée, elle est formée d'une sécrétion à ligne concentrique présentant au centre même un nucléole plus fort. La cire enlevée, on voit que toutes les plaques correspondent à des tubérosités qui existent sur le dos de l'insecte. Ce sont ces tubérosités surtout qui portent M. Targioni à créer pour cette espèce le genre *Columnnea*.

Suivant l'âge cette sécrétion est plus ou moins développée et ces tessellatures sont plus ou moins marquées. Commenant à peine, elles forment d'abord une espèce de houppe soyeuse au centre de chaque tubérosité. Un peu plus tard la plaque est complète; mais dans l'âge le plus avancé, alors que l'insecte a perdu toute forme et est devenu presque globuleux, toute la tessellature disparaît et il n'y a plus qu'une surface cireuse presque unie et ne présentant que la trace des nucléoles.

Ces diverses formes ont reçu de M. Costa des noms spécifiques distincts, quoique, avec un peu d'attention, il soit facile de reconnaître la même espèce à ses divers états. Ainsi, les plus jeunes forment son *C. radiatus*, le *C. testudineus* celui d'adulte non fécondé et le *C. hydatis* l'état le plus avancé en pleine déformation. M. Targioni les réunissait toutes sous le nom de *C. testudiniiformis*, nom qui était très-approprié à l'espèce, mais que nous ne pouvons conserver, vu la priorité du nom linnéen, et, dans tous les cas, nous aurions encore un autre nom rentrant dans les idées du professeur italien, qui aurait pu remplacer celui de *rusci* Linné ou de *caricæ* Fab., et datant, nous croyons, de 1734 ? *Lopus tessellatus* Klein.

Il nous reste à décrire les parties moins visibles de l'espèce en question, ce dont nous ne pouvons nous dispenser dans un travail monographique.

L'état embryonnaire ne ressemble en rien à ce que nous venons de décrire. L'insecte est long, pareil à presque tous les embryons de Lécanides. Les deux lobes anaux sont terminés par un très-long poil accompagné d'autres plus petits de chaque côté. Les antennes sont formées de six articles, dont le troisième et le sixième sont les plus longs; celui-ci offrant sur le côté et à l'extrémité trois poils plus longs. Les pattes sont longues, le tibia et le tarse d'égale longueur, celui-ci présentant les quatre poils tuberculeux ordinaires; ceux du tarse grands, et dont un nous semble droit; ceux du crochet avec un cornet très-petit.

Nous voyons dans nos dessins que nous ne représentons toujours qu'un grand poil aux tarsi antérieurs; nous ne sommes pas sûr de ce fait. C'est donc à revoir.

Nous n'avons jamais rencontré le mâle de cette espèce; cependant nous avons trouvé un individu ne ressemblant en rien aux précédents et offrant au bord céphalique quatre tubercules assez semblables aux tubercules ou nucléoles que l'on rencontre sur le type femelle, et en dessus deux autres plus petits. L'individu unique que nous avons trouvé ainsi offrait les pattes, mais nous n'avons pu trouver d'antennes, ni de rostre; il était en voie de transformation et subissait ou une mue ou une métamorphose (fig. 1 e). Nous ne saurions préciser à quel sexe il appartenait, mais tout nous porte à croire que c'était un mâle en train de se métamorphoser. Nous signalons ce fait afin d'appeler l'attention des entomologistes placés sur les lieux où se trouve cette espèce, qui ne vit que dans les contrées chaudes.

Comme habitat, nous indiquerons le figuier, qui est certainement la plante qui convient à cette espèce, mais elle se rencontre aussi sur plusieurs autres végétaux; ainsi nous l'avons récoltée assez abondamment sur le myrte et le petit houx (*Ruscus*); il est probable que c'est également la même espèce que Rossi indique comme se trouvant sur l'armoïse et qu'il a décrite comme suit :

Lecanium artemisiæ Rossi, Mantissa Insect., 2^e vol., 1794, p. 56, 514.

Testa grisea clypeolis octo cincta marginalibus, albo granulatis. Femina testudiniformis octogona, superius cincta clypeolis octo marginalibus. Centroque granulo albo notatis, inferius fusca. Marem non vidi. Granula alba ætate obsolescunt. C. rusci affinis.

Hab. in ramulis Artem. campestris in septembre.

Dans la planche VII^e (1872), nous avons représenté le *Ceroplastes rusci* à divers états. Une seule planche n'eût pas suffi pour les figurer tous; nous avons donné les plus importants :

Fig. 1. État adulte avancé commençant déjà à présenter des embryons.

1 a. Même état un peu moins avancé et débarrassé de la cire.

1 b. État le plus avancé, toutes les tessellatures ont disparu, à peine si on en voit les traces; en même temps il y en a de très-jeunes.

Fig. 1 *c.* Extrémité abdominale de l'embryon.

1 *d.* Antenne d'un adulte avec les poils plus courts.

1 *e.* Individu de forme particulière et que nous pensons devoir être un mâle en voie de transformation.

CEROPLASTES VINSONII.

(Pl. VII, fig. 2.)

Cette espèce nous vient de l'île Maurice et nous a été envoyée par M. le docteur Vinson, auquel nous nous faisons un plaisir de la dédier. Elle vit sur le néflier du Japon (*Eriobotrya japonica*) et sur le gouvayier (*Psidium*); elle se rapproche beaucoup du *C. rusci* L., du moins dans l'état où nous la voyons; elle présente comme lui une tessellature composée de huit plaques avec un nucléole plus ou moins central et à ce point une houppe soyeuse comme dans certains individus peu avancés. Comment est-il lorsque les individus sont plus avancés en âge? voilà ce que nous ne pouvons indiquer. La couche cireuse enlevée, on voit que chaque tessellature correspond à un espace convexe comme dans le *rusci* et qui présente au centre une agglomération de filières qui donne lieu à la sécrétion cireuse; seulement ces convexités, très-développées en forme de tubercules dans le *rusci*, sont beaucoup moins développés.

Le tégument est parsemé de filières en forme de perforation. Autour du corps, au niveau des stigmates, ce sont des filières en forme de gland pointu (fig. 2), étranglé à la base; plus loin ce ne sont que des poils.

Les antennes sont longues, de six articles, dont le troisième est à lui seul plus long que tous les autres réunis. Du reste ce serait plutôt un caractère générique que spécifique, car toutes les espèces présentent plus ou moins ce fait; à l'extrémité on voit plusieurs poils, dont deux très-grands; dans l'état embryonnaire (fig. 2 *a*), le troisième article n'est pas si grand; à peine s'il est le double plus grand que le deuxième, tandis que dans l'adulte le troisième article est trois fois plus long; les poils sont beaucoup plus longs dans l'embryon que dans l'état adulte.

Les pattes sont fortes, avec le tarse aussi long que le tibia, le crochet accompagné des quatre digitules dont les deux petits forment un cornet

très-développé; les deux plus grands sont insérés à une assez grande distance l'un de l'autre (fig. 2 b).

Pour la première fois nous croyons avoir observé qu'il n'y avait qu'un seul grand poil boutonneux (digitule) aux crochets antérieurs.

Lorsque l'on voit les divers âges des espèces de ce genre présenter des différences si grandes quant à la forme, on pourrait se demander si le *C. Vinsonii* est bien une espèce distincte et si, vivant sur le *Psidium*, elle ne serait pas un des âges du *C. psidii* ou du *C. janeirensis* Gray. Nous ne le pensons pas, par la raison que nous avons trouvé dans le corps de nos individus des embryons, et par conséquent nous devons les supposer arrivés à leur état extrême, quoique conservant très-visibles, très-distincts, les tessellatures et quoique les individus soient très-aplatis, ce qui constituerait un caractère spécifique essentiel et très-distinct de ceux de toutes les autres espèces de ce genre.

Il resterait encore pour nous un doute, car cette espèce paraissant très-commune il serait étonnant qu'elle soit passée inaperçue, et alors nous pensons que peut-être elle pourrait bien encore être l'espèce que Linné indique sous le nom de *C. myricæ* et dont suit sa description :

CEROPLASTES MYRICÆ Linné, sp. n., 741, 13.

Habitat ad cap. b. spei, in *Myrica quercifolia*.

Magnitudo Pisi minoris, semi-ovatus secundum perpendicularum, pallide incarnatus, vertice obtuse acuminatus cum poro tenuissimo, postice supra marginem etiam porus est, margo cartilagineus, crassior albus, utrinque circiter septem torulis protuberans.

Dans Olivier, Encyclopédie, VI, 96, 8, nous trouvons une description presque identique : la femelle est presque de la grandeur d'un petit pois, le corps est d'une couleur rouge pâle et de forme demi-ovale, le vertex est élevé et percé d'un petit point, tout le bord est cartilagineux, épais, blanchâtre, marqué de chaque côté de sept petits cordons élevés.

Ce sont ces sept cordons élevés qui, spécifiant bien l'espèce, nous empêchent de l'attribuer aux nombreux individus que nous possédons et décrivons sous le nom de *C. Vinsonii*.

Très-voisine de ces espèces, viendrait :

♂♂

CEROPLASTES CERIFERUS Anderson, Fab., Westw.

(Pl. VII, fig. 3.)

Corpore cera alba tecto.

Anderson, Monog., Madras, 1791.

Pearson, Cat. angl., 1794, n° 24.

Habitat in celastro cerifero Indiæ-Orientalis.

Ceram albam præbens, corpus omnino hujus generis crusta densa inæquali e cera albida tectum.

Si la première espèce est inconnue, celle-ci ne l'est point, car elle a été étudiée par Westwood, qui en donne une description et une figure dans *Gardener's Chronicle*, 1853, p. 484.

C'est une masse cireuse recouvrant l'insecte, qui est d'une forme globuleuse un peu allongée, avec la partie s'appuyant sur la branche plus ou moins convexe, suivant la grosseur de celle-ci et allongée dans le sens antéro-postérieur.

Cette espèce paraît se rapprocher beaucoup des *Cer. janeirensis*, *chilensis* Gray, etc.

CEROPLASTES PSIDII Chavannes.

(Pl. VII, fig. 6, extrémité de la patte; et, pl. I (1868), fig. 12.)

Cette espèce est blanche, un peu jaunâtre, formant une masse cireuse plus ou moins régulièrement arrondie et convexe, ayant sur sa partie la plus élevée une espèce de nucléole d'où partent des rayons se rendant à la circonférence, avec des stries concentriques plus ou moins visibles, suivant l'âge. A la circonférence on voit plus ou moins bien formées huit plaques, entre lesquelles viennent correspondre les rayons partant du centre. Lorsque les insectes sont vieux, ces plaques, rayons et stries se perdent plus ou moins en se réunissant.

La cire enlevée on trouve dessous l'individu d'un brun rougeâtre, pré-

sentant des nodosités ou protubérances venant correspondre aux plaques et au nucléole; en avant on observe un point enfoncé et vers l'extrémité postérieure une apophyse assez forte, en dessous de laquelle existent les lobes et organes sexuels. Ces diverses parties ne sont visibles que dans le jeune âge. La surface est plus ou moins brillante et présente quelques points enfoncés. Le tégument est criblé d'une quantité considérable de filières en forme de points enfoncés entourés d'une surface rugueuse sous forme de rides concentriques.

Dans le corps nous avons trouvé des œufs ovalaires allongés et des embryons avec des antennes longues, de six articles, dont le troisième article est à lui seul aussi long que tous les autres réunis. Les pattes sont longues, avec des cornets très-forts et des digitules longues. Ces embryons ressemblent beaucoup du reste à ceux de *rusci*; comme eux, également vers les stigmates, au bord, ils présentent les mêmes filières coniques, puis après des filières en forme de poils.

Nous ne connaissons pas les mâles de cette espèce; nous ne saurions non plus bien assurer de sa valeur spécifique, car cette Cochenille pourrait bien n'être qu'une variété de couleur et de grosseur de la suivante (*C. janeirensis* Gray).

Voici, du reste, l'historique et la description qu'en donne M. Chavannes, Ann. Soc. ent., 2^e série, t. VI (1848), 139, 1 :

« On trouve sur les collines des environs de Rio-Janeiro, du côté de la baie de *Bosafogo*, deux espèces de *Coccus* dont les femelles sont revêtues d'une couche de nature cireuse ou plutôt céro-résineuse. La première vit sur un arbuste appartenant au genre *Psidium*.

» La femelle de cette espèce vit quelquefois en nombre considérable sur les petites branches : celles dont le diamètre ne dépasse pas deux ou trois lignes.

» Les plus grands insectes ont à peu près la grosseur d'un pois de 4 à 5 lignes de long sur 3 1/2 de large et de 2 à 3 de hauteur.

» Souvent, quand deux femelles sont rapprochées, l'exsudation des deux se confond en partie, de manière à n'en plus former qu'une.

» La forme générale de l'insecte ressemble assez à la carapace d'une tortue; leur couleur est d'un blanc de cire; leur sommet, au milieu, est marqué d'un point enfoncé en forme de mucro; de ce point part en divergeant des espèces d'arêtes ou côtes peu prononcées; lorsque l'on coupe au milieu de ce mucro perpendiculairement on trouve qu'il correspond à

une sorte d'apophyse ou élévation de la carapace ; la couche cireuse a sur ce point un aspect plus luisant et moins grenu. Le limbe du pourtour embrasse en partie la branche ; il est terminé par un liseré très-étroit qui forme une sorte de rebord à la carapace. A la partie antérieure, toujours tournée vers l'extrémité de la branche, on remarque, assez près du bord, un point un peu enfoncé, noirâtre : c'est la partie antérieure de la tête de l'insecte.

» Les jeunes femelles sont plus aplaties que les vieilles ; leur couche cireuse est mince, on aperçoit au travers le bouclier ou derme ; dans les plus grands exemplaires, la couche cireuse acquiert jusqu'à une demi-ligne d'épaisseur

» Quand on détache ces insectes des petites branches, il s'échappe des plus gros, des œufs rougeâtres, au nombre de deux cents et plus. On aperçoit alors une cavité tapissée par une membrane cornée, qui n'est rien autre chose que le derme de l'animal ; et lorsque celui-ci est mort depuis quelque temps, on peut facilement séparer ce dernier de l'enveloppe cireuse dont il est revêtu. La paroi centrale est mince, refoulée par les œufs entre elle et la branche ; elle n'est plus distincte. On aperçoit sur la partie de l'insecte qui adhère à l'écorce du rameau et sur celle-ci, quand on vient d'en détacher le *Coccus*, quatre traits petits, blancs et obliques.

» Les œufs que l'on fait tomber de l'intérieur du *Coccus* se conservent et éclosent très-bien dans une boîte. Les *Coccus* nouvellement éclos sont rougeâtres et sont fort agiles. Je n'ai pas eu l'occasion de l'examiner au microscope, non plus que les mâles adultes, que je n'ai jamais rencontrés. » — (Chav., *loc. cit.*)

CEROPLASTES JANEIRENSIS Gray.

(Pl. VII, fig. 4.)

L'espèce que nous prenons pour telle nous laisse quelque doute par rapport à son identité, et cependant nous ne pouvons l'attribuer à aucun autre type. N'y a-t-il réellement que six tessellatures, plus une centrale ? Voilà encore un point que nous ne saurions assurer. Réellement il semble qu'il n'y en a que six, quoique celle de l'extrémité abdominale nous parait être composée de plusieurs agglomérées. En fait, nous en voyons distinctement une antérieure, deux de chaque côté et une multiple posté-

rieurement. Le centre de chaque tessellature nous montre un point blanc neigeux entouré d'un faible bourrelet brun.

Le tout est d'un blanc jaunâtre sale; débarrassé de la cire il est brun rougeâtre; les échantillons que nous possédons sont tellement déformés que nous ne pouvons distinguer aucun caractère à indiquer.

En général cette espèce est assez aplatie, de cinq à six millimètres de long sur trois à quatre de large.

CEROPLASTES FAIRMAIRII Targioni.

(Pl. VII, fig. 7.)

Cette espèce provient de Montevideo, où elle a été recueillie par M. Lassaux sur une Myrtacée; elle ressemble beaucoup à la précédente; seulement elle est un peu plus petite, entièrement blanche et les nucléoles invisibles. L'ouverture qu'elle forme pour s'attacher aux branches est plus étroite et plus longue. Débarrassée de sa cire (fig. 7), elle est beaucoup plus petite; proportionnellement et commercialement parlant, elle devrait être plus avantageuse, puisque la couche cireuse est considérablement plus épaisse et plus blanche.

Dans cet état elle est d'un jaune brun moins foncé, avec le pourtour offrant des tubérosités et des creux plus prononcés, l'épine anale presque aussi longue que le corps. Ce caractère seul peut la faire distinguer.

Les filières du pourtour, à l'emplacement des stigmates, sont moins nombreuses que dans le *Vinsonii*, un peu plus courtes, plus épaisses, et après ce ne sont que des ouvertures au lieu de poils épais (fig. 7 b).

Dans l'embryon, les pattes sont moins longues aussi et les digitules et cornets beaucoup moins épais, le cornet plus petit.

L'antenne est épaisse, le troisième article (fig. 7 a) à peine le double plus long que le second; elle présente les mêmes poils longs que *Vinsonii*; à l'état adulte l'antenne se rapproche beaucoup de celles du *rusci*.

CEROPLASTES CASSIÆ Chavannes.

D'après ce que dit M. Chavannes, cette espèce ressemblerait au *psidii*; seulement elle est plus grosse et d'une couleur fuligineuse. Or, nous

avons dans notre collection un grand nombre d'individus qui nous ont été donnés par notre ami et collègue M. Guérin-Méneville, et qui se rapportent bien à la description qu'en donne l'auteur.

Elle est de même taille, mêmes forme et aspect que le *C. Fairmairii*. Les tessellatures sont à peine visibles; mais ce caractère n'en est pas un, car nous sommes persuadé qu'elles doivent, dans un âge moins avancé, être très-visibles et le rapprocher de notre figure du *psidii*.

Elles forment des masses plus ou moins rugueuses, d'un brun rougeâtre, de cinq à six millimètres de longueur, de quatre à cinq de largeur et cinq environ en élévation, ayant toutes, au point le plus élevé; un nucléole d'où partent des rayons ou stries presque entièrement disparus.

La couche cirreuse enlevée, les téguments de l'insecte se présentent sous une masse régulière d'un brun rougeâtre foncé, lisse, présentant autour de la protubérance centrale correspondant au nucléole quelques forts points enfoncés; de chaque côté, à la circonférence, deux cavités profondes et entre elles une élévation, ce qui ferait six tubérosités, trois de chaque côté. Comme ce sont ces tubérosités qui correspondent aux plaques ou tessellatures, elles viendraient à l'appui de notre opinion qui nous porte à croire à huit plaques, car, en outre des six tubérosités, il y aurait les plaques de la tête et de l'extrémité anale.

L'extrémité céphalique est aplatie, presque concave; l'extrémité anale, au contraire, présente une apophyse en forme d'épine très-forte.

La surface se fixant à la branche forme une ouverture ovale deux fois plus longue que large.

CEROPLASTES CHILENSIS Gray.

(Pl. VII, fig. 5, d'après Gray.)

Nous ne connaissons pas en nature cette espèce qui, d'après la figure du Spiedleg., Zool., pl. 3, fig. 7, paraît beaucoup plus grande que les espèces précédentes et présente des expansions qui s'étendent sur la branche où elles sont fixées. Une expansion se fait remarquer au sommet de la portion céphalique, une autre à la portion anale et une de chaque côté. Chaque expansion latérale paraît être composée de la sécrétion réunie de deux plaques ou tessellatures.

Les figures représentent un individu à l'état extrême et un à l'état jeune adulte et ressemblant alors à notre *rusci* et au *C. Vinsonii*. Il n'y a que six plaques figurées, plus la centrale, en tout sept. Du reste nous finirons par la trop sommaire description donnée par son auteur :

C. major albus pellucidus ; laminibus subæqualibus, dorsali planiuscula. Inhab. in Ghili on the branches and peduncles of a tree with pinnated leaves, genus unknown.

CEROPLASTES JAMAICENSIS White.

Encore une espèce qui doit être très-voisine de la précédente et que nous n'avons pas eu l'occasion de voir. Voici la description qu'en donne l'auteur :

The occurrence of another distinct species of this genus in a collection made by M. Gosse, in Jamaica, induces me to make this note and add its description.

They were taken from the trunk of a lance wood tree. M. Gosse mention that they melt in a Candle like Wax. In size it, approaches M. Gray's second species, in colour and form it is different. It is of a yellowish green colour, the base is almost hexagonal; there are six marginal plates, each of which is slightly notched in the middle below; the upper plate is notched behind and has two prominences front. — White, Ann. Natur. Hist., XVII, 333 (1846), et Westw., Garden Chron., 1853, 484.

CEROPLASTES AUSTRALASIE Walk., List of Hom., 1087.

Alba, depressa, subrotunda.

White, flat, almost round. Length, 2 lin. Sydney.

Nous ne connaissons l'espèce que par la description assez nulle que nous transcrivons ici.

Après l'étude attentive et consciencieuse que nous donnons ici, il nous reste encore un doute quant à l'identité de toutes les espèces exotiques. Ainsi nous nous demandons si *janeirensis*, *psidii*, *jamaicensis* ne sont pas synonymes, car, de même que le *rusci* d'Europe, elles présentent de telles différences suivant l'âge, qu'il pourrait bien se faire qu'elles ne constituent qu'une seule et même espèce.

CEROPLASTES MIMOSÆ Boisduval, mss.

Pendant l'impression nous recevons une espèce de *Ceroplastes* provenant d'Égypte et attaquant le *Mimosa nilotica*. Il est de la grosseur du *Ceroplastes psidii*, d'un blanc sale, avec les saillies presque invisibles, tous les exemplaires étant arrivés à l'état le plus avancé. La cire enlevée on trouve le corps, qui est d'un brun rouge foncé et rempli d'œufs presque blancs et d'un ovale très-allongé. La peau ou derme est remplie de filières en forme de points, qui sont plus nombreuses vers l'extrémité. Les pattes sont épaisses, courtes, les tarsi les deux tiers de la longueur du tibia, avec les poils et les digitules ordinaires.

Lorsque les individus sont nombreux sur les branches ils sont plus ou moins agglomérés et confondus ensemble.

Nous devons cette espèce intéressante à l'obligeance de notre collègue M. le docteur Boisduval.

M. Targioni-Tozzetti a placé dans ce groupe le *C. manniparus* Ehrenberg, *Symbolæ Physicæ*, pl. 40, que nous pensons devoir exclure et qui viendra se ranger plus tard dans le voisinage du *C. pulvinatus* Planchon.

Dans tous les cas, c'est un vrai Coccite et non un Lécánite.

Dans le Catalogue de M. Targioni-Tozzetti, nous voyons encore un *Ceroplastes* indiqué le *C. crispata* de la collection du Musée de Paris. Ne l'ayant pas eu en main pour pouvoir l'étudier, nous ne pouvons rien en dire.

Diagnose et synonymies de divers Coléoptères ,

Par M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séance du 22 Mai 1872.)

1° Description d'une nouvelle espèce de Coléoptère de la famille des Carabiques.

SPHODRUS PARUMSTRIATUS. — *Oblongus, parum convexus, rufo-testaceus, parum nitidus, capite ovato, antennis prothoracis basi vix longioribus, prothorace fere quadrato, latitudine parum longiore, postice paulo angustiore, lateribus postice leviter sinuatis, angulis posticis rectis, disco medio longitudinaliter sulcato, transversim tenuiter striolato, basi utrinque impresso; elytris oblongo-ovatis, margine externo evidenter reflexo, tenuissime striatis, striis infuscatis stria marginali laxè punctata; pedibus paulo dilutioribus, unguibus simplicibus, tibiis setis longis hispidis, posticis apice spina duplici elongata gracili armatis.* — Long. 9 mill.

Cet insecte curieux m'a été communiqué obligeamment par notre collègue M. Bonnaire. La localité qu'il habite est inconnue, mais il est plus que probable qu'il appartient à la faune méditerranéenne.

C'est le plus petit des *Sphodrus* que je connaisse, et il est remarquable par son corselet carré ainsi que par ses élytres courtes.

2° Notes sur la synonymie de quelques Coléoptères du Chili.

Dans mes *Coleoptera Chilensia*, j'ai décrit quatre espèces de Curculionites que je rapportais au genre *Homalocerus*. En 1863, Lacordaire fonda le genre *Dicordylus* pour deux insectes du même groupe (*Genera*, VI, 523), qu'il décrivit sous les noms de *D. ithyceroides* et de *D. heilipoides*.

Récemment M. Pascoë, dans le Journal de la Société linnéenne de Londres (1871), a publié comme nouvelles trois espèces de *Dicordylus*, qui, en réalité, sont toutes trois déjà décrites.

Il faut donc établir ainsi qu'il suit la synonymie des espèces de ce genre :

- 1° D. BALTEATUS Fairm., Col. Chil., 1860, 6 (*Homalocerus*). — *D. ithyceroïdes* Lac., Gen., VI, 523. — *D. luctuosus* Pasc., loc. cit., 176.
- 2° D. ALBIDOVARIUS Fairm., loc. cit., 6 (*Homalocerus*). — *D. heilipioides* Lac., Gen. VI, 524.
- 3° D. ARGUS Fairm., loc. cit., 6 (*Homalocerus*). — *D. pupillatus* Pasc., loc. cit., 175, pl. VI, fig. 1.
- 4° D. EXQUISITUS Fairm., loc. cit., 1861, 7 (*Homalocerus*). — *D. amænus* Pasc., loc. cit., 176.

Enfin, il faut retrancher des Coléoptères du Chili un insecte décrit sous le nom de *Geotrupes lateridens* par M. Guérin-Méneville dans le Magasin de Zoologie, 1838. M. Gay se borne à le signaler dans son Histoire naturelle du Chili et ne l'a jamais trouvé. En effet, je me suis convaincu, par l'examen du type, que cet insecte n'est autre que le *Geotrupes subarmatus* Er., auquel il faudra substituer le nom de *lateridens* comme antérieur.

3° Note sur la synonymie de quelques Curculionites.

Je signalerai le *Tanymecus femoralis* Desbr. (Ann. Soc. ent. Fr., 1871, 244) comme étant le même que le *T. metallinus* Fairm.

Le *Thylacites congener* Desbr. me paraît être le *T. persulcatus* Fairm., mais la description ne parle pas des élytres.

Quant au *Thylacites araneiformis*, que M. Desbrochers des Loges pense devoir rapporter avec doute au *T. insidiosus*, je crois que les espèces sont différentes, autant qu'on peut les juger par la description; dans mon insecte les élytres sont assez fortement striées-punctuées et le rostre est sillonné; les élytres sont, en outre, une fois et demie aussi longues que larges.

MONOGRAPHIE
DES
CLYTRIDES d'Europe et du bassin de la Méditerranée,

Par M. ÉDOUARD LEFÈVRE.

(Séance du 11 Octobre 1871.)

AVANT-PROPOS.

Les Clytrides d'Europe n'ont jamais été l'objet d'une monographie spéciale ; aussi ai-je pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de combler cette lacune et d'étudier à nouveau, dans un cadre relativement restreint, ce groupe d'Insectes généralement mal connu.

Jè n'ai pas la prétention d'avoir fait une monographie originale. Mon travail n'est, à proprement parler, qu'une révision partielle de celui qu'a publié, en 1848, Lacordaire sur l'ensemble de la tribu, et n'est nullement destiné à remplacer l'œuvre si remarquable de ce savant entomologiste, dont je proclame hautement la priorité en me faisant honneur de marcher sur ses traces. Mon seul but a été de compléter son travail en rassemblant tous les matériaux publiés sur ces Insectes depuis plus de vingt ans, et disséminés dans un certain nombre de recueils, dont quelques-uns assez difficiles à se procurer.

De plus, je me suis efforcé de faciliter par tous les moyens possibles la détermination des espèces. C'est ainsi que j'ai dressé, avec le plus grand soin, une série de tableaux dichotomiques, dans lesquels je me suis attaché à mettre en relief les caractères les plus constants, les plus tranchés et toujours, autant que possible, *communs* aux deux sexes.

Afin de rendre plus facile la comparaison des espèces entre elles, toutes

mes descriptions ont été, pour ainsi dire, jetées dans le même moule, et, à la suite de chacune d'elles, j'ai joint une discussion comparative des caractères distinctifs.

Enfin, j'ai reproduit par le dessin quelques-unes des espèces les plus remarquables et les moins connues, ainsi que les organes qui m'ont paru présenter quelque intérêt.

Tel est, en quelques mots, le résumé du travail que j'ai l'honneur d'offrir à MM. les Membres de la Société entomologique de France : j'ose espérer qu'en considération des nombreux efforts que j'ai faits pour le rendre digne de figurer à côté de leurs savantes publications, ils voudront bien accueillir avec bienveillance ce premier essai de leur jeune collègue. Je dois ajouter, d'ailleurs, que rien ne m'a manqué pour le rendre aussi complet que possible, ni les encouragements des entomologistes les plus éminents, ni les renseignements utiles, ni la communication d'ouvrages rares ou de types de descriptions, et je suis heureux de pouvoir, en terminant, offrir l'expression de ma vive reconnaissance à toutes les personnes dont le concours m'a été si précieux.

Grâce à l'obligeance de MM. Blanchard, Lucas et Boulard, j'ai pu visiter les collections du Muséum et en particulier celle exclusivement française de Jacquelin Duval.

M. le D^r Laboulbène m'a permis de jeter un coup d'œil sur les types de Léon Dufour, dont il est l'heureux possesseur.

MM. Chevrolat et Reiche m'ont puissamment aidé de leurs conseils et de leurs lumières et m'ont communiqué les espèces de leurs riches collections, si précieuses au point de vue des types nombreux qu'elles renferment.

M. Ballion, de Saint-Pétersbourg, n'a pas craint d'exposer aux chances d'un long voyage sa belle collection, particulièrement riche en espèces russes et sibériennes.

Enfin, un grand nombre d'autres entomologistes ont entièrement mis leurs collections à mon service avec un empressement dont je ne saurais trop les remercier. Ce sont MM. Abeille de Perrin, Alexandre, E. Allard, Bedel, Bellier de la Chavignerie, Bérard, A. Bonnaire, H. de Bonvouloir, C. et H. Brisout de Barneville, vom Bruck (de Crefeld), Buquet, D^r Chapuis (de Verviers), Crotch, Desbrochers des Loges, L. Fairmaire, J. et A. Grouvelle, de Harold (de Munich), Javet, Jekel, A. Lévillé, J. Lichenstein (de Montpellier), Marquet (de Toulouse), de Marseul, Éd. Perris (de Mont-de-Marsan), Piochard de la Brûlerie, Sédillot, Tappes, etc.

Puissent tous mes confrères me continuer par la suite leur précieux appui et leurs encouragements ! Et si ce travail est appelé à leur rendre quelque service, tous mes vœux seront comblés !

ÉD. LEFÈVRE.

Paris, 1^{er} octobre 1871.

INTRODUCTION.

§ 1. — HISTORIQUE.

L'histoire des Clytrides est peu compliquée. Les quelques espèces connues de Linné furent d'abord placées par lui parmi les *Chrysomela*; Geoffroy est le premier qui les ait constituées en un genre propre sous le nom de *Melolontha*; Fabricius les transporta plus tard parmi les *Cryptocephalus*, et ils y restèrent jusqu'à ce que Laicharting vint à créer pour eux (1784) le genre *Clytra*, qui fut successivement adopté par Fabricius, Olivier, Latreille et tous les auteurs qui suivirent.

Voici d'ailleurs l'aperçu chronologique des travaux auxquels ces insectes ont donné lieu :

1758. LINNÉ (*Systema naturæ*, éd. 10^e, et *Fauna suecica*, 1761) fait rentrer dans son genre *Chrysomela* les espèces connues de lui.
1763. SCOPOLI (*Entom. Carniol.*) signale quatre espèces : les *h-punctata*, *salicina*, *6-punctata* et *unifasciata*, qu'il place dans son genre *Buprestis*.
1764. GEOFFROY (*Insectes des environs de Paris*) réunit toutes les espèces connues alors en un genre propre sous le nom de *Melolontha*, mais sans apercevoir leurs rapports avec le genre *Cryptocephalus* qu'il crée en même temps.

1767. LINNÉ (*Systema naturæ*, éd. 12^e) continue à les placer parmi les *Chrysomela*.

1773. PALLAS (*Reise*) et DE GÉER (*Mémoire pour servir à l'histoire des Insectes*, 1774) suivent les traces de leur illustre maître.

1775. FABRICIUS (*Systema entomologiæ*), saisissant les affinités de ces insectes avec les *Cryptocephalus*, les transporte dans ce dernier genre.

Il ne change rien à cette disposition dans son *Species Insectorum* (1781).

1777. GÖEZE (*Entomologische Beiträge*) imite Fabricius.

1781. SCHRANCK (*Enumeratio Insectorum Austriæ*), n'ayant sans doute pas connaissance du *Systema Entomologiæ*, les maintient parmi les *Chrysomela*.

Mais la même année, LAICHARTING (*Verzeichniss und Beschreibung der Tyroler Insecten*) décrit quatre espèces (*longipes*, *4-punctata*, *rubicunda* et *tridentata*) et les réunit en un seul genre auquel il impose le nom de *Clytra*. Cet ouvrage resta d'abord assez longtemps ignoré, car aucun des auteurs qui suivirent n'adopta ses dispositions et ils continuèrent à classer nos insectes tantôt parmi les *Chrysomela*, tels que Schaller (1) (*Acta Halensis*, 1783) et Herbst (*Fuessly's Archiv. der Naturgeschichte*, 1784), tantôt parmi les *Melolontha* (Fourcroy, *Entomol. parisiensis*, 1785), tantôt enfin parmi les *Cryptocephalus*, tels que Fabricius (*Mantissa Insectorum*, 1787, et *Entomologia systematica*, 1792), Gmelin (*Linnæi Systema naturæ*, éd. 13^e), Rossi (*Fauna Etrusca*, 1790) et Panzer (*Entomol. germanica*, 1795).

1798. FABRICIUS (*Supplem. Entomol. system.*) ayant enfin connaissance du travail de Laicharting, adopte le genre *Clytra*; mais voulant, sans aucun doute, s'en attribuer la création, il se garde bien de citer Laicharting et va même jusqu'à changer l'orthographe du

(1) Cet auteur fut cependant le premier qui s'occupa des premiers états de ces insectes en décrivant les métamorphoses du *C. 4-punctata*.

Un peu plus tard, J.-G. Hubner (*in Fuessly's Archiv.*) fit connaître celles du *C. longimana*.

mot *Clytra* en l'écrivant *Clythra* par un *h*. Cette fausse orthographe s'est reproduite jusqu'à nos jours, bien qu'Olivier l'ait rectifiée dans le tome VI de son *Entomologie*.

A partir de cette époque, le genre *Clytra* est définitivement acquis à la science et adopté par tous les entomologistes, à l'exception cependant de Goeze, qui, dans son *Europæische fauna* (1799), suit encore la classification de l'*Entomologie systématique*.

1801. FABRICIUS (*Systema Eleutheratorum*) ne change rien à l'arrangement du *Supplément à l'Entom. systém.*

Dans la même année, KNOCH (*Neue Beiträge sur Insectenk*) cherche à épurer le genre *Clytra* et crée celui exotique de *Chlamys*.

1808. OLIVIER, dans le tome VI de son *Entomologie*, suit l'exemple de Fabricius.

1817. KIRBY (*Transactions of the Linn. Soc.*, t. XII) crée le genre *Lamprosoma*, dont les espèces, connues alors et purement exotiques, avaient été laissées par Fabricius et Olivier parmi les *Chrysomela* et les *Eumolpus*. Il signale les affinités de ces insectes avec les *Clytra*.

1820. LÉON DUFOUR (*Ann. gén. des Sc. phys. Bruxelles*, t. VI, p. 307) publie le *Clytra pubescens*, dont il décrit et figure la larve et la coque.

1821. Cette année voit paraître la première monographie dont le genre *Clytra* ait été l'objet : c'est FOERSBERG qui la publie (*Nov. Act. Upsal*, t. VIII, p. 258).

« Ce travail, dit Lacordaire, eût été très-utile s'il avait été « rédigé avec soin ; mais ce n'est qu'une simple compilation, « dans laquelle les espèces sont classées uniquement d'après « leurs couleurs et décrites par de courtes phrases spécifiques « sans un mot de synonymie. »

Comme on le voit, tous les auteurs, sans parler de Ménétriès (*Catalogue raisonné*, publié en 1832), Brullé (*Zoologie de l'expédition de Morée*, paru la même année), Zoubkoff (*Bull. de la Soc. de Moscou*, 1833) et Bassi (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1834), s'étaient bornés jusqu'alors à reproduire le travail de Fabricius, en y intercalant d'une manière plus ou moins intelligente les nouvelles

découvertes; mais aucun n'avait encore essayé d'établir dans ce genre, dont les espèces devenaient de plus en plus nombreuses, des coupes génériques qui eussent permis d'en faciliter la détermination. Cet état de choses devait durer jusqu'à l'apparition de la 3^e édition du *Catalogue* de M. le comte DEJEAN.

1837. Dans cet ouvrage, le genre *Clytra* est divisé en un assez grand nombre de genres, dont huit seulement renferment des espèces européennes (*Clytra*, *Labidostomis*, *Lachnaia*, *Macrolenes*, *Coptocephala*, *Cheilotoma*, *Smaragdina* et *Cyaniris*). Bien que les caractères de ces genres, presque tous dus à M. CHEVOLAT, ne fussent pas publiés et qu'on ne pût les apprécier que par leur composition, ils furent cependant généralement adoptés, et, dans les années qui suivirent, FALDERMANN (*Fauna entom. Transcaucasica*, 1837), WATTL (*Isis*, 1838), LETZNER (*Entom. Arbeit.*, 1839), SCHMIDT (*Entom. Stettin*, 1844), H. LUCAS (*Revue Zoolog.*, 1845), intercalèrent dans chacun de ces genres les nouvelles découvertes qu'ils firent connaître.
1839. GÉNÉ (*Ann. Sc. nat.*, t. XX, p. 155), fait paraître un excellent mémoire sur les premiers états des Clytrides et des Cryptocéphalides.
1842. ROSENHAUER (*Entom. Stettin*, p. 50) publie un mémoire sur le même objet.
1845. Ce même auteur (*Amtlicher Bericht uber die 23. Versammlung*, etc.) présente un travail plus étendu que le précédent et décrit une espèce nouvelle, le *Labidostomis pubicollis*. Malheureusement il ne m'a pas été possible de me procurer ce mémoire.
1846. M. BLANCHARD (*Ann. Sc. nat.*, 3^e série, t. V, p. 370) réunit les *Clytra* et les *Cryptocephalus* des auteurs dans un seul groupe auquel il donne le nom de *Clytrides*.

Quelque temps auparavant, M. CHEVOLAT (*Dictionnaire univ. d'Hist. nat.*, t. IV, article *Clytraires*) avait proposé quelque chose d'analogue en faisant connaître que ces deux genres ne formaient qu'une seule famille, celle des *Tubifères*, qu'il divisait en deux tribus, les *Clytraires* et les *Cryptocéphalides*. Mais cette réunion, quoique très-naturelle au point de vue anatomique et des métamorphoses, ne fut point admise.

1848. LACORDAIRE (*Monographie des Coléoptères subpentamères de la famille des Phytophages*, t. II) publie une monographie complète des Clytrides, travail fort remarquable, dans lequel l'illustre entomologiste pose les bases de la meilleure classification qu'il ait encore été possible d'établir pour ces insectes si difficiles. Après avoir fait de vains efforts pour arriver à créer des divisions génériques auxquelles il eût voulu assigner des caractères positifs et bien tranchés, le savant monographe en revient purement et simplement à l'ancien genre *Clytra* des auteurs, qu'il divise en un certain nombre de groupes secondaires élevés au rang de sous-genres. Ces groupes, fondés la plupart sur les mâles seulement, les autres sur les deux sexes à la fois, sont caractérisés aussi sûrement que pouvait le permettre le peu de stabilité dans les formes, les organes et les couleurs. Sur dix de ces groupes renfermant des espèces européennes, six étaient établis depuis longtemps (*Clytra*, *Labidostomis*, *Macrolenes*, *Lachnæa*, *Cheilotoma*, *Coptocephala*), les quatre autres (*Calyptorhina*, *Titubæa*, *Barathræa* et *Gynandrophthalma*) ont été nouvellement créés par lui.

1849. MOTSCHULSKY (*Bull. de la Soc. des Naturalistes de Moscou*) décrit deux espèces nouvelles de *Labidostomis*.

1851. M. SUFFRIAN (*Entom. Stettin*) publie une révision du travail de Lacordaire et donne la description de deux espèces nouvelles (*Labidostomis bigemina* et *Lachnæa glabricollis*).

La même année, M. H. LUCAS (*Ann. Soc. ent. de France*, p. 29) publie une série d'observations sur les métamorphoses du *Clytra* (*Titubæa*) *8-signata*, avec planches.

1852. LÉON DUFOUR (*Ann. Soc. ent. de France*, p. 450) présente un mémoire sur les coques du *Clytra* (*Titubæa*) *sexpunctata*. Ce travail provoque de nouvelles observations de la part de M. H. Lucas, auxquelles répond L. Dufour (même recueil, Bulletin, p. LXXXV); cette réponse vient clore le débat.

1856. ROSENHAUER (*Die Thiere Andalusiens*, p. 308) décrit le *Clytra opaca*.

1859. M. CHEVROLAT (*Ann. Soc. ent. de France*, Bull., p. CXXVII) publie le *Barathræa Lethierryi*, qui n'est autre que le *Clytra opaca* de Rosenhauer.

1866. M. DESBROCHERS DES LOGES (*Mémoires de l'Académie d'Hippône*) fait connaître un *Labidostomis* nouveau qu'il nomme *trifoveolata*.

La même année, M. L. FAIRMAIRE (*Ann. Soc. ent de France*, page 170) donne la description de *Labidostomis Lejeunei*, et M. CH. BRISOUT DE BARNEVILLE (même recueil, p. 422) celle du *Chilotoma Reyi*.

1867. M. MARQUET (*Bull. de la Soc. d'Hist. nat. de Toulouse*) publie un tableau des espèces européennes du genre *Clytra*.

Ce travail n'est que la reproduction des coupes établies par Lacordaire dans sa Monographie des Phytophages et ne remplit que très-imparfaitement le but auquel il était destiné. Il eût été bien plus utile s'il avait été fait avec une connaissance plus exacte des insectes qu'il renferme et par suite d'une étude plus sérieuse et plus approfondie des caractères distinctifs de chaque espèce.

1868. JACQUELIN DUVAL et L. FAIRMAIRE (*Genera des Coléoptères d'Europe*, t. IV) suivent la classification de Lacordaire.

1870. M. DESBROCHERS DES LOGES (dans l'*Abeille* de M. de Marseul) publie quatre espèces, dont deux nouvelles (*Titubæa 13-punctata* et *Chilotoma Raffrayi*).

Cet entomologiste décrit la même année le *Titubæa Perrisi* dans les *Mémoires de l'Académie d'Hippône*.

Enfin, M. KRAATZ, de Berlin (*Horæ Societatis Rossicæ*, t. VIII, p. 29) donne une description détaillée du *Labidostomis scnicula*, nouvelle espèce de la Russie méridionale, et signale une variété *sareptana* du *Labidostomis lucida*.

§ 2. — PREMIERS ÉTATS.

Les mœurs et les métamorphoses des Clytrides ont été étudiées depuis longtemps par plusieurs auteurs, et les renseignements que l'on possède sur leurs premiers états sont assez complets (1).

Les *Clytra* et les *Labidostomis* disposent sans ordre leurs œufs, qui adhèrent légèrement entre eux, ainsi qu'aux branches et aux épines des plantes, par une substance visqueuse; les *Coptocephala*, au contraire, fixent les leurs sur les plantes par un long pédoncule sétiforme.

Les larves ont toutes un corps plus ou moins allongé et cylindrique, recourbé en demi-cercle postérieurement et terminé par un prolongement anal; elles vivent toutes dans des fourreaux portatifs formés de leurs excréments convertis par la dessiccation en une substance noirâtre et friable, et se trouvent les unes dans les fourmilières, telles que celles des *Clytra* et des *Titubæa*, les autres sous les pierres, dans le voisinage des fourmilières, mais non dans leur intérieur, comme celles des *Labidostomis*.

Quant aux fourreaux, ils varient plus dans leurs formes que les larves et offrent dans leur structure extérieure des particularités assez caractéristiques. Ainsi ceux des *Labidostomis* sont recouverts extérieurement de prolongements piliformes qui leur donnent un aspect velu; ceux des *Lachnæa* ont leur surface glabre, simplement rugueuse et striée; enfin ceux des *Clytra*, *Titubæa* et *Coptocephala* sont garnis de côtes saillantes situées au côté dorsal, dont elles occupent toute la surface; ces côtes sont

(1) Consulter les intéressantes observations consignées dans les mémoires suivants :

Schaller (*Acta Halensis*, I, p. 328. — Maërkel (*German's Zeitsch.*, III, p. 221, et V, p. 254). — Rosenhauer (*Entom. Stettin*, A, 1842, p. 50, et *Amtlicher Boricht uber die 23 Versammlung*, etc.). — Hubner (*in Fuessly's Archiv. Heft IV-V*, pl. 31). — Géné (*Ann. Sc. nat.*, XX, p. 155). — Lacordaire (*Monog. des Phytophages*, II, p. 13 et 872). — Léon Dufour (*Ann. gén. des Sc. phys. de Bruxelles*, VI, p. 307, et *Ann. Soc. ent. de France*, 1852, p. 450 et LXXXV). — Lucas (*Ann. Soc. ent. de France*, 1851, p. 29, et 1852, p. 450, en réponse à Léon Dufour).

disposées sur deux rangs et se réunissent de manière à former des chevrons irréguliers entre eux.

« D'après cela, dit Lacordaire, il est évident que ces coques, même « en faisant abstraction des larves qu'elles contiennent, pourront fournir « par la suite des caractères spécifiques aussi importants que ceux em- « pruntés aux Insectes parfaits. »

§ 3. — CARACTÈRES SEXUELS.

Le *Lamprosoma concolor* est la seule espèce de la tribu des Clytrides chez laquelle les caractères sexuels soient nuls. Partout ailleurs et sans exception, il n'existe pas d'espèces dont les deux sexes soient absolument pareils.

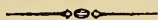
La tête est beaucoup plus forte chez les mâles et son agrandissement est d'une très-grande importance en ce qu'elle entraîne des changements dans tous les organes dont elle est le siège; mais ce caractère n'est pas constant, car dans certains groupes on trouve des mâles qui ont la tête presque semblable à celle de leurs femelles, tandis que chez d'autres, au contraire, la différence est énorme entre les deux sexes. Tout ce qu'on peut dire de général à ce sujet, c'est que chez les mâles une tête très-grosse est accompagnée de mandibules saillantes, en tenailles, d'yeux relativement plus petits, puisqu'ils ont conservé le même volume que chez les femelles, et d'antennes plus robustes et un peu plus longues.

Le prothorax des femelles est toujours plus court et plus rabattu sur les côtés antérieurs que celui des mâles.

Les pattes antérieures sont toujours plus petites chez les femelles que chez les mâles. Cette différence, parfois peu sensible dans certains groupes, est souvent considérable, notamment chez les *Labidostomis*, *Macrolenes*, *Titubæa* et *Lachnæa*; quant aux pattes intermédiaires et postérieures, elles participent toujours un peu à l'accroissement des précédentes et son par conséquent un peu plus grandes chez les mâles que chez les femelles.

Enfin, toutes les femelles sans exception, sont pourvues sur le dernier

segment abdominal d'une fossette plus ou moins profonde. Ce caractère sexuel n'existe jamais chez le mâle ; cependant quelques espèces du genre *Clytra* offrent une particularité fort remarquable, qui consiste en ce que le dernier segment abdominal des mâles est moins pubescent dans son milieu que sur le reste de sa surface, ou même tout à fait glabre et luisant et présente ainsi un espace dénudé qui prend quelquefois, mais très-rarement, la forme d'une légère dépression. (Voyez pl. 2, fig. 15.)



MONOGRAPHIE



Tribu des **CLYTRIDES.**

Cette tribu, la cinquième de la famille des Phytophages, telle que l'a établie Lacordaire, présente les caractères suivants :

Langnette petite, cornée, entière, arrondie, tronquée ou légèrement sinuée en avant.

Dernier article de tous les palpes court, conique et obtus ou tronqué à son sommet.

Mandibules robustes, arquées, concaves au côté interne, bi- ou tridentées à leur extrémité.

Antennes dentées sur une portion plus ou moins étendue de leur longueur, insérées près du bord antérieur des yeux, libres ou reçues au repos dans des rainures prothoraciques.

Prothorax de la largeur des élytres à la base.

Pattes tantôt égales entre elles, tantôt croissant d'arrière en avant ; les postérieures jamais plus longues, ni plus fortes que les autres.

Pygidium distinct ou indistinct.

Crochets des tarsi simples ou appendiculés.

Ainsi caractérisés et en ce qui concerne les espèces européennes, ces insectes n'ont de rapports qu'avec les Cryptocéphalides d'une part et les Eumolpides de l'autre. Un seul caractère constant, celui des antennes, les sépare des Cryptocéphalides : dans cette tribu, en effet, ces organes sont constamment allongés et filiformes, tandis qu'ici ils sont toujours dentés sur une portion plus ou moins étendue de leur longueur. Quant à l'affinité qui les rattache aux Eumolpides par le groupe des Lamprosomidées, elle est telle qu'on ne trouve pour distinguer ces deux groupes qu'une assez légère différence dans la forme des antennes, des pattes et des épimères prothoraciques.

Cette tribu se subdivise en deux groupes caractérisés ainsi qu'il suit :

Forme générale cylindrique, cylindrico-conique, oblongue ou oblongo-ovale; un pygidium distinct; crochets des tarses simples CLYTRIDÉES.

Forme générale hémisphérique, très-convexe; pygidium indistinct; crochets des tarses appendiculés. LAMPROSOMIDÉES.

1^{er} GROUPE. CLYTRIDÉES.

Sexes le plus souvent dissemblables. — Corps variant de la forme cylindrique ou cylindrico-conique à la forme oblongue ou oblongo-ovale, toujours couvert en dessous d'une pubescence blanchâtre plus ou moins dense. — Antennes libres au repos. — Prosternum indistinct. — Crochets des tarses simples. — Pygidium distinct.

TABLEAU DICHOTOMIQUE DES GENRES.

1. Prothorax transversal, tombant sur les côtés en avant, à bords latéraux d'abord droits, puis coupés obliquement et redressés, avec les angles postérieurs toujours saillants et plus ou moins relevés. 2.

- Prothorax de forme variable, mais jamais coupé obliquement sur les côtés en arrière, avec les angles postérieurs le plus souvent arrondis, parfois distincts. 3.
2. Prothorax toujours métallique, d'un vert bronzé plus ou moins foncé, ou d'un bleu pur. . . *Labidostomis.*
- Prothorax d'un rouge fauve assez vif, jamais métallique. *Macrolenes.*
3. Tête tronquée presque immédiatement au niveau des antennes (pl. 3, fig. 19), sans épistome proprement dit. *Calyptorhina.*
- Tête munie d'un épistome bien distinct et plus ou moins profondément échancré. 4.
4. Prothorax criblé de gros points enfoncés très-nombreux et confluent, comme corrodé (pl. 3, fig. 21). *Otiocephala.*
- Prothorax lisse ou plus ou moins fortement ponctué, mais ne paraissant jamais comme corrodé 5.
5. Taille ne dépassant guère 6 millimètres. 6.
- Taille toujours supérieure à 6 millimètres. 8.
6. Tête petite, presque pareille dans les deux sexes. *Gynandrophthalma.*
- Tête très-dissemblable dans les deux sexes, toujours très-forte chez les mâles. 7.
7. Tête très-grosse, uniformément convexe; épistome assez profondément échancré (pl. 4, fig. 14, 15 et 16). *Chilotoma.*
- Tête grande, mais peu épaisse, comme tronquée verticalement; épistome largement mais peu profondément échancré (pl. 4, fig. 19 et 20). *Coptocephala.*
8. ♂. Épistome entaillé par une profonde échancrure quadrangulaire, avec le labre placé sur un plan beaucoup plus bas (pl. 3, fig. 1, 2 et 3). *Barathræa.*

- ♂. Épistome échancré en triangle ou en demi-cercle, avec le labre toujours placé sur le même plan (pl. 3, fig. 6 et 7). 9.
9. Sexes semblables; pattes courtes, robustes, égales; premier article des tarsi antérieurs toujours plus court que les deux suivants pris ensemble (pl. 2, fig. 20 et 21). *Clytra*.
- Sexes dissemblables; pattes antérieures toujours plus allongées que les autres, à premier article des tarsi au moins aussi long que les deux suivants pris ensemble (pl. 2, fig. 44 à 44, et pl. 3, fig. 44 à 46). 10.
10. Corps cylindrico-conique ou cunéiforme, glabre en dessus sauf sur la tête. *Tituba*.
- Corps toujours plus ou moins régulièrement cylindrique, revêtu partout, sauf sur les élytres, d'une pubescence villeuse plus ou moins abondante. *Lachna*.

Genre 1^{er}. **Labidostomis.**

Chevrolat in Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442. — Lacord., Mon. des Phytophages, II, p. 30. — Jacq. Duv., Genera des Coléopt. d'Eur., IV, p. 214.

Lachna (*pro parte*) Dej., loc. cit.

Étymologie : λαβίς, λαβίδος, tenaille; στόμα, bouche.

Sexes le plus souvent dissemblables.

♂. Corps cylindrique, plus ou moins allongé, d'un vert bronzé tantôt clair, tantôt foncé et passant souvent au bleu pur, revêtu en dessous d'une pubescence grisâtre plus ou moins dense.

Tête pubescente ou glabre, tantôt presque parallèle à celle des femelles,

mais le plus souvent très-différente et alors beaucoup plus forte, dégagée du prothorax, penchée, subquadrangulaire et prolongée sous chaque œil en une forte oreillette trigone; épistome profondément entaillé, à échancre de forme très-variable; mandibules robustes, saillantes, ordinairement en forme de tenailles; yeux généralement petits, subglobuleux ou ovalaires; antennes dépassant ordinairement la base du prothorax, à premier article allongé, de forme variable, le deuxième très-court et obconique, le troisième de même forme mais plus long, le quatrième de longueur et de forme variables, tantôt obconique, tantôt triangulaire et plus ou moins aigu à son côté antéro-externe, les suivants triangulaires et plus ou moins transversaux.

Prothorax transversal, glabre ou pubescent, plus ou moins fortement rabattu sur les côtés en avant, toujours distinctement lobé à la base, avec ses bords latéraux d'abord droits en avant, puis coupés obliquement en arrière et redressés, et ses angles postérieurs toujours saillants et plus ou moins relevés.

Écusson assez grand, en triangle allongé, tronqué ou arrondi au sommet.

Élytres à coloration et dessin variables.

Pattes allongées, les antérieures beaucoup plus que les autres, leurs hanches antérieures excessivement saillantes, leurs cuisses robustes, souvent munies en dessous un peu avant leur extrémité d'une dent obtuse plus ou moins forte; leurs jambes assez grêles, plus ou moins arquées et inermes au bout; tarses des pattes antérieures à premier article de la longueur des deux suivants pris ensemble et toujours plus allongés que ceux des pattes postérieures.

♀. Corps oblong, plus ou moins allongé; tête triangulaire, oblongue, engagée dans le prothorax, presque sans oreillettes sous les yeux; épistome faiblement échancré; mandibules très-courtes; antennes plus grêles et moins longues; prothorax plus court, avec ses angles postérieurs ordinairement moins relevés; pattes moins allongées, les antérieures à peine plus longues que les autres, leurs hanches antérieures beaucoup moins saillantes et leurs jambes presque droites.

Ce genre, établi par M. Chevrolat dans le Catalogue Dejean, est un des plus tranchés de la tribu et se reconnaît surtout à la forme toute particulière du prothorax. Les espèces qui le composent sont le plus généralement propres à la faune méditerranéenne; quelques-unes cependant ont un habitat très-étendu et se trouvent dans presque toute l'Europe, depuis la Sibérie orientale jusque dans ses contrées les plus méridionales.

TABLEAU DICHOTOMIQUE DES ESPÈCES.

1. Élytres d'un jaune testacé plus ou moins clair, parfois rougeâtres, ornées ou non de points ou de taches noires 2.
 — Élytres bleues ou vertes, avec ou sans taches d'un jaune orangé clair. 34.
2. Quatrième article des antennes triangulaire, plus ou moins aigu à son côté antéro-externe (pl. 1, fig. 9). 3.
 — Quatrième article des antennes obconique, de longueur variable (pl. 1, fig. 10). 11.
3. Pas de point noir sur le calus huméral. 4.
 — Un point noir sur le calus huméral. 6.
4. Labre jaune. *distinguenda*.
 — Labre noir ou brunâtre. 5.
5. Côtés latéraux du prothorax crénelés; les trois premiers articles des antennes jamais rougeâtres en dessous. *taxicornis*.
 — Côtés latéraux du prothorax non crénelés; les trois premiers articles des antennes rougeâtres en dessous. *rubripennis*.
6. Une tache noire sur chaque élytre, située au-dessous de leur milieu. 7.
 — Pas de tache noire au-dessous du milieu des élytres 8.
7. Taille petite (5-6 mill.). Front finement rugueux. Prothorax à pubescence presque obsolète, visible seulement sous un certain jour. *bigemina*.
 — Taille plus forte (9 mill.). Front très-rugueux. Prothorax couvert d'une pubescence très-dense *hybrida*.
8. Tête et prothorax plus ou moins pubescents. 9.
 — Tête et prothorax entièrement glabres *lusitanica*.

- 9. Troisième article des antennes plus court que le quatrième ; celui-ci fortement triangulaire au côté antéro-externe *Lacordairei.*
- Troisième article des antennes au moins aussi long que le quatrième ; celui-ci allongé, faiblement triangulaire, presque obconique. 10.
- 10. ♂. Épistome entamé par une échancrure quadrangulaire simple dans son fond. — ♂ et ♀. Prothorax couvert d'une pubescence assez longue et redressée, avec ses angles postérieurs larges, obtus et à peine relevés. *asiatica.*
- ♂. Epistome tridenté, la dent médiane plus courte et obtuse. — ♂ et ♀. Prothorax couvert d'une pubescence plus courte, couchée, avec ses angles postérieurs moins larges, plus aigus et bien relevés *propinqua.*
- 11. Tête et prothorax couverts d'une pubescence plus ou moins dense. 12.
- Tête pubescente, prothorax glabre. 27.
- Tête et prothorax glabres 29.
- 12. Labre noir ou brunâtre 13.
- Labre jaune 20.
- 13. Côtés latéraux du prothorax sinués et presque échancrés en avant des angles postérieurs. *Stevenii.*
- Côtés latéraux du prothorax non sinués ni échancrés. 14.
- 14. Prothorax muni un peu au-dessous de son bord antérieur d'une impression transversale très-profonde *sulcicollis.*
- Prothorax légèrement impressionné au-dessous de son bord antérieur. 15.
- 15. Élytres d'un rouge ochracé plus ou moins foncé. . *rufa.*
- Élytres d'un jaune testacé plus ou moins clair. . . 16.
- 16. Front occupé tout entier par une large excavation
(1872)

- rugueuse, très-profonde en avant au niveau des antennes *cavifrons*.
- Front muni d'une impression plus ou moins large et peu profonde. 17.
17. Épistome entamé par une profonde échancrure quadrangulaire, simple dans son fond. 18.
- Épistome entamé par une échancrure munie dans son fond d'une petite dent obtuse. 19.
18. Vertex parcouru dans son milieu par un sillon longitudinal bien marqué *brevipennis*.
- Vertex sans sillon longitudinal. *rugicollis*.
19. Prothorax couvert de points enfoncés bien marqués et irrégulièrement espacés; écusson finement ponctué sur toute sa surface. *uralensis*.
- Prothorax couvert de petits points peu marqués et régulièrement disposés; écusson finement ponctué seulement à la base, lisse et brillant sur le reste de sa surface *metallica*.
20. Élytres munies chacune d'un point huméral noir. 21.
- Élytres dépourvues de points huméraux. 23.
21. Élytres ornées chacune avant leur milieu d'une petite tache arrondie noire; prothorax très-brillant, presque glabre. *maculipennis*.
- Élytres ornées ou non d'une ligne longitudinale d'un brun fuligineux, s'étendant du tiers au deux tiers de leur longueur; prothorax couvert d'une pubescence blanchâtre très-dense. 22.
22. Vertex divisé en deux petites éminences arrondies par un sillon longitudinal; front occupé par une dépression bien marquée. *decipiens*, ♀.
- Vertex simplement convexe; front presque plan. *diversifrons*, ♀.
23. Prothorax légèrement pubescent, couvert de points enfoncés bien marqués et très-irrégulièrement disposés. *cyanicornis*.

- Prothorax finement pointillé, couvert d'une pubescence blanchâtre très-dense. 24.
24. Épistome tridenté, la dent médiane obtuse 25.
- Épistome sans trace de dent au fond de l'échancrure 26.
25. Vertex divisé en deux petites éminences arrondies par un sillon longitudinal assez profond; front occupé par une grande excavation très-profonde, renfermant elle-même une fossette arrondie bien marquée au niveau des antennes; mandibules régulièrement arquées. *decipiens.*
- Vertex simplement convexe, parcouru dans son milieu par une ligne longitudinale lisse; front simplement déprimé; mandibules droites. *diversifrons.*
26. Tête renflée sur le vertex et déprimée sur le front; épistome profondément échancré en triangle, largement arrondi au sommet (pl. 4, fig. 17). *pallidipennis.*
- Tête plane avec une vague impression entre les yeux; épistome échancré en arc de cercle très-régulier (pl. 4, fig. 18). *pilicollis.*
27. Labre jaune *lepida.*
- Labre noir. 28.
28. Élytres d'un fauve rougeâtre avec une grande tache ovale commune d'un bronzé obscur et deux autres petites taches marginales de même couleur et placées à peu près au niveau de la première. *centromaculata.*
- Élytres d'un jaune de paille clair, avec un point huméral noir sur chacune. *bipunctata.*
29. Deux taches noires assez grandes sur chaque élytre, l'une arrondie sur l'épaule, l'autre placée au-dessous du milieu et sublatérale; ces deux taches sont tantôt séparées, tantôt se rejoignent pour former une bande longitudinale assez large. *4-notata*
- Élytres d'un noir foncé, entourées d'une étroite

- bordure d'un jaune fauve clair, qui commence près de l'écusson et se dilate subitement avant l'extrémité en une tache carré commune. . . . *4-notata*, ♀
variété *limbata*.
- Élytres avec ou sans points noirs huméraux. . . . 30.
30. Élytres d'un rouge de brique assez foncé. . . . *armeniaca*.
- Élytres d'un jaune testacé plus ou moins clair. . . 31.
31. Taille supérieure à 6 millim. 32.
- Taille inférieure à 6 millim *longimana*.
32. Prothorax très-brillant, à ponctuation fine plus ou moins abondante, parfois un peu aciculée. . . . *lucida*.
- Prothorax couvert de points enfoncés assez gros, bien marqués, très-serrés, confluent pour la plupart 33.
33. Un point noir sur chaque épaule. *humeralis*.
- Pas de point noir sur les épaules. *tridentata*.
34. Élytres ornées de taches d'un jaune orangé clair. . 35.
- Élytres unicolores, sans taches jaunes. 36.
35. Une seule tache jaune commune à l'angle sutural des élytres *Guerinii*.
- Deux taches jaunes sur chaque élytre, l'une à l'angle sutural, l'autre à la base et formant une bande irrégulière qui part de l'écusson, va en s'élargissant rejoindre l'épaule et redescend un peu le long du bord latéral *Lejeunci*.
36. Labre rufescent ou testacé *sibirica*.
- Labre noirâtre ou légèrement bronzé 37.
37. Tête de la couleur du corps ; trois petites fossettes peu profondes disposées en triangle sur le front *3-foveolata*.
- Tête soit en totalité soit en partie dorée ou cuivreuse ; front presque plan ou occupé en entier par une impression rugueuse. *Hordci*.

DIVISION 1^{re}. — Élytres d'un jaune testacé plus ou moins clair, parfois rougeâtres, ornées ou non de points ou de taches noires.

* Quatrième article des antennes triangulaire, plus ou moins aigu à son côté antéro-externe.

1. L. TAXICORNIS Fabr., Ent. syst., t. II, p. 56 (sub *Cryptocephalus*). — Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442. — Lacord., Mon. des Phytophages, t. II, p. 33. — Jacquél. Duv., Gen. Coléop. d'Eur., t. IV, tab. 61, fig. 289.

Clytra taxicornis Fabr., Suppl. entom. syst., p. 442, 46. — Oliv., Entom., t. VI, p. 843, pl. 1, fig. 2. — *Clytra similis* Schneid. Magaz., p. 191, 8, ♀.

Cylindrica, saturate cyaneo-viridescens, interdum cyanea, subopaca, subtus tenuiter albido-pubescens; antennis latissimis, nigro-violaceis; prothorace eroso-punctato, lateribus evidenter crenulato, angulis posticis obtusis atque reflexis; elytris punctulatis, flavo-testaceis, plus minusve infuscatis, interdum paulo rufescentibus.

♂. *Robustior, capite magno, quadrato, rugoso; fronte late profundeque excavata; epistomate supra transversim impresso, satisque profunde quadratim emarginato; mandibulis validis, maxime exertis, supra fortiter canaliculatis; pedibus anticis longissimis, femoribus ejusdem paris subtus paulum ante apicem obtuse dentatis; tibiis sat fortiter arcuatis.*

Long. 8-12 mill.; lat. 3 1/2-5 mill.

♀. *Paulo brevior, capite triangulari, fronte minus profunde excavata; epistomatis impressione deleta; mandibulis, antennis, pedibusque anticis brevioribus; tibiis rectis.*

Long. 7 1/2-10 mill.; lat. 3 1/2-5 mill.

Cette belle espèce habite l'Europe méridionale. En France elle n'est pas rare aux environs de Montpellier, de Marseille, de Cannes et dans toute la Provence. Assez commune en Espagne, elle se rencontre aussi en Corse, en Sicile, en Sardaigne et en Algérie. Les exemplaires les plus septentrio-

naux que j'aie vue proviennent du Tyrol et existent dans la collection de M. Chevrolat. Elle se tient de préférence sur les grandes espèces de *Rumex*.

Les individus du midi de l'Espagne sont généralement plus colorés que ceux du midi de la France et ont souvent les élytres d'un rouge brique assez foncé; quelques-uns, provenant de Sicile (coll. Chevrolat et Bellier de la Chavignerie), les ont d'un beau jaune clair et mat.

M. Reiche en possède un exemplaire mâle venant de l'Algérie méridionale, dont le prothorax est muni de chaque côté du disque d'un assez gros point enfoncé bien visible.

Certains exemplaires femelles, provenant des environs de Palerme, sont ornés sur chaque élytre d'un très-petit point huméral fuligineux; mais ce cas m'a paru très-rare et je ne l'ai vu que dans la collection de M. Bellier de la Chavignerie.

2. *L. RUBRIPENNIS* Lucas, Revue zool., A, 1845, p. 120. — Dej., Cat., p. 442. — Lacord., Mon., p. 35.

Cylindrica, saturate cyanea, subnitida, subtus tenuiter albido-pubescentis; capite violaceo, subtilissime villosa, vertice punctato, longitudinaliter canaliculato; antennis latissimis, violaceis, basi inferne rubro-testaceis; prothorace rude punctato, basi transversim sulcato lateribusque marginato; elytris punctulatis, rubescentibus, nitidulis.

♂. *Capite magno, quadrato, fronte profunde excavata, rugosa; epistomate declivi, fortiter rugoso, quadratim emarginato; mandibulis validis, valde exertis; supra fortiter canaliculatis; pedibus anticis longissimis, femoribus ejusdem paris subtus inernibus.*

Long. 6-10 mill.; lat. 3-4 1/2 mill.

D'Algérie, principalement aux environs d'Oran et d'Alger.

La femelle de cette espèce ressemble beaucoup à celle du *taxicornis* quant à la forme générale; mais elle s'en distingue facilement par la couleur du corps, qui est toujours d'un beau bleu assez brillant, par les côtés

de son prothorax jamais crénelés, et surtout par les trois premiers articles des antennes, qui sont rougeâtres en dessous.

J'ai vu un type de Lacordaire dans la collection de M. Chevrolat.

3. L. LACORDAIREI (Reiche, Ann. Soc. ent. de France, 1858, p. 26).

L. tibialis (Lacord., Mon., p. 36).

Elongata, subnitida, viridi-ænea vel cærulescens, subtus tenuiter albido-pubescentis; capite prothoraceque pube minutissima certo situ sæpius tantum visibili adpersis; vertice valde convexo, fere levi; fronte profunde excavata; antennis sat validis, violaceis, basi inferne rufescentibus, articulo 4° triangulare; prothorace undique sparsim punctulato, supra valde convexo, infra apicem utrinque impresso, basi bisinuato, lateribus dilatato-rotundato, angulis posticis acutis reflexisque; scutello majusculo, crebre evidenter punctato, disco longitudinaliter carinato, apice obtuse rotundato; elytris rufo-testaceis, undique minute et crebre punctulatis, singulo puncto humerali nigro mediocri signatis.

♂. *Valde elongatus, subcylindricus, interdum postice nonnihil attenuatus; capite magno, saturate violaceo, sublevi, inter antennis carinato; fronte late profundeque excavata, in cavitate rudius punctata; epistomate arcuatim emarginato; mandibulis validis, modice exsertis, forcipatis, supra valde canaliculatis; pedibus anticis valde elongatis, femoribus ejusdem paris subtus ante apicem incrassatis; tibiis valde arcuatis, quatuor posticis apice intus dilatatis.*

Long. 6-11 mill.; lat. 3-4 1/2 mill.

♀. *Brevior, oblongo-cylindrica, parallela, capite minore; fronte minus late sed etiam profunde excavata; prothorace elytrisque densius punctulatis; pedibus anticis brevioribus, tibiis quatuor posticis nunquam intus dilatatis.*

Long. 5 1/2-7 3/4 mill.; lat. 2 1/2-3 3/4 mil.

D'Espagne et du midi de la France.

J'en ai vu un grand nombre d'exemplaires, parmi lesquels un type de Lacordaire qui existe dans la collection de M. Reiche.

Suivant M. Chevrolat, cette espèce se prend en très-grand nombre en Espagne sur les plantes basses et particulièrement sur une espèce de *Rumex* voisine du *R. acetosella* Linné.

Les exemplaires du midi de la France sont généralement plus étroits et plus parallèles que ceux provenant d'Espagne; ces derniers sont ordinairement de grande taille et plus ou moins atténués en arrière.

La fossette frontale du mâle, ponctuée seulement dans son fond, est limitée en arrière par une ligne courbe bien apparente et en avant par une saillie transversale assez forte qui relie les cavités antennaires; cette sorte de carène est tantôt lisse sur toute sa longueur, tantôt finement rugueuse dans son milieu.

La femelle ressemble beaucoup à certaines femelles de la section suivante et surtout à celle du *L. lucida*, avec laquelle je l'ai trouvée souvent confondue; mais elle s'en distingue facilement par la forme du quatrième article de ses antennes et par la fine pubescence qui recouvre la tête et le prothorax en dessus.

4. *L. LUSITANICA* Germar, Ins. sp. nov., p. 549 (*sub Clytra*).

L. scapularis Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442.

L. meridionalis Lacord., Mon., p. 38.

Larva : Rosenh., Ueber die Entw. und Fortpfl. der Clyt. und Crypt., 25, fig. 7.

Elongatula, viridi-ænea aut cærulescens, nitida, subtus tenuiter albido-pubescentis; capite thoraceque glabris; vertice levi, convexiusculo; fronte subrugulosa; antennis minus validis, nigro-cæruleis, basi inferne rufescentibus, articulo quarto fortiter triangulare; prothorace magis minusve punctato, supra parum convexo, infra apicem utrinque mediocriter impresso, basi parum profunde bisinuato, angulis posticis brevioribus, modice acutis reflexisque; scutello minore, crebre punctato, fere ruguloso, disco obsolete carinato, apice rotundato; clytris rufo- vel flavo-testaceis, undique crebre evidenter punctatis, singulo puncto humerali nigro signatis.

♂. *Subcylindricus, capite magno, inter antennas carinato, punctulato; fronte late satisque profunde excavata, in cavitate rudius punctata; epistomate arcuatim emarginato; mandibulis validis, porrectis, forcipatis, supra valde canaliculatis; pedibus anticis valde elongatis, femoribus ejusdem paris subtus ante apicem modice incrassatis, tibiisque arcuatis.*

Long. 6-7 1/2 mill.; lat. 2 1/2-3 mill.

♀. *Minor, fronte minus late sed etiam profunde excavata; prothorace clytrisque densius punctatis; pedibus anticis brevioribus.*

Long. 5 1/2-6 mill.; lat. 2-3 mill.

France méridionale, Espagne, Portugal.

Cette espèce est constamment de la taille des plus petits exemplaires du *Lacordairei*; sa forme est moins allongée, la tête et le prothorax sont glabres, le vertex beaucoup moins convexe, et la fossette frontale, moins profonde mais tout aussi large, n'est pas limitée en arrière par cette ligne courbe bien marquée que l'on voit chez le *Lacordairei*; le prothorax, plus court, moins convexe et très-peu impressionné au-dessous de son bord antérieur, a ses angles postérieurs plus courts, moins aigus et moins relevés; sa ponctuation est généralement plus forte; enfin les quatre pattes postérieures sont à peine épaissies en dessous à leur extrémité.

La forme plus courte et l'absence de pubescence sur la tête et le prothorax suffisent pour distinguer la femelle de celle du *Lacordairei*.

Les élytres sont le plus ordinairement d'un testacé un peu rougeâtre plus ou moins rembruni; quelques exemplaires cependant les ont d'un beau jaune d'ocre clair et mat, mais ce cas m'a paru assez rare.

5. L. BIGEMINA Suffrian, Ent. Stett., t. VIII, p. 200.

? L. 4-maculata Motschulsky, Bull. de Moscou, 1849, p. 149, 225.

(Pl. 1^{re}, fig. 4.)

Modice elongata, saturate viridi-cyanea, nitida, subtus sat dense, capite

prothoraceque subtilius, albido villosa; vertice valde convexo, levi, nitido; fronte late depressa, rugulosa; antennis sat validis, saturate violaceis, basi inferne rufescentibus, articulo 4° triangulare; prothorace undique sat fortiter punctato, supra modice convexo, infra apicem nonnihil impresso, basi tenuiter bisinuato, angulis posticis brevioribus, modiceque reflexis; scutello sublevi, longitudinaliter post medium carinato, apice subacuto; elytris rufo-testaceis, subnitidis, crebre sat fortiter punctatis, singulo puncto humerali nigro, maculaque elongata infra medium nigro-virescente, ornatis.

♂. *Subcylindricus, capite magno, quadrato; epistomate abrupte declivi, satis profunde quadratim emarginato, sinu obtuse dentato, dentibus lateralibus nonnihil reflexis; mandibulis validis, modice exsertis, supra valde canaliculatis, forcipatis; pedibus anticis elongatis, tibiisque arcuatis.*

Long. 5 1/2-6 mill.; lat. 2 1/2-3 mill.

♀. *Paulo latior, densius villosa, capite minore, prothorace brevior, angulis posticis obtusis vix reflexis; pedibus anticis minus elongatis.*

Long. 5 3/4 mill.; lat. 2 3/4-3 1/4 mill.

Variat macula elytrorum postica deficiente.

Sardaigne (mus. vom Bruck), Espagne (Suffrian, loc. cit.).

La forme de l'épistome et le dessin des élytres distinguent nettement cette jolie espèce de la précédente.

J'en ai vu trois exemplaires, dont deux mâles et une femelle.

6. L. HYBRIDA Lucas, Rev. Zool., 1845, p. 121. — Lacord., Mon., p. 39.

Lachnaia hybrida Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442.

Elongata, saturate cyanea, interdum virescente, parum nitida, subtus pube albida dense vestita; capite prothoraceque subtilius pubescentibus; vertice confertim punctato, longitudinaliter canaliculato; fronte late sed parum profunde impressa, rugosa, utrinque antennarum basi leviter obli-

que carinata; antennis validis saturate violaceis, basi rufescentibus, articulo 4° triangulare; prothorace undique confertim punctulato, disco tenuiter biconvexo, infra apicem late impresso, basi tenuiter utrinque bisinuato, lateribus valde rotundato, angulis posticis brevioribus, subacutis, nonnihilque reflexis; scutello elongato, ruguloso, longitudinaliter carinato, apice subrotundato; clytris subtiliter punctulatis, rufis, singulo puncto humerali nigro, maculaque quadrata infra medium, ornatis.

♂. Subcylindricus, capite mediocri fere ut in femina; epistomate arcuatim emarginato, mandibulis modice validis, vix exsertis, supra parum profunde canaliculatis; pedibus anticis longissimis, femoribus ejusdem paris nonnihil subtus ante apicem incrassatis; tibiis modice arcuatis.

Long. 9 mill.; lat. 3 1/2 mill.

♀. Paulo robustior, capite mandibulisque paululum minoribus, prothorace densius villosa, angulis posticis obtusis vix reflexis; pedibus anticis brevioribus.

Long. 9-9 1/3 mill.; lat. 4 mill.

D'Algérie, principalement des environs d'Oran et de Mostaganem.

Facile à distinguer de ses congénères par la petitesse de la tête chez le mâle. Le dessin de ses élytres la rapproche du *bigemina*, mais outre qu'elle est d'une taille beaucoup plus grande, elle en diffère par sa pubescence plus forte, l'impression de son front autrement faite et l'échancrure arquée de l'épistome.

7. L. ASIATICA Falderm., Faun. ent. Transcauc., II, p. 370, tab. XIII, fig. 8-9. — Lacord., Mon., p. 42.

Elongata, valida, viridi-cærulea vel ænea, subopaca, subtus, capite prothoracæque, pube molli grisea erecta sat dense vestita; capite inter antennas tenuiter carinato; vertice convexo, confertissime minute punctato, fronte late modicæque excavata, in cavitate rudius punctata; labro brunneo; antennis validis, compressis, extrorsum valde dilatatis, obscure cyaneis, articulis baseos tribus inferne ferrugineis, articulo 4° elongato, depresso,

leviter triangulare; prothorace magno, undique creberrime at obsolete rugoso-punctato, supra inæqualiter parum convexo, infra apicem arcuatim nonnihil depresso, basi utrinque profunde sinuato, lobo medii obtuse rotundato, fere truncato, lateribus antrorsum valde deflexo, dilatato-rotundato, margine ipso laterali levi, reflexo, tenuiterque crenulato, angulis posticis productis, subacutis, modiceque reflexis; scutello elongato, supra plano, basi densissime sed minutissime punctulato, apice rotundato; clytris testaceis, magis minusve infuscatis, valde elongatis, ubique confertim grosse punctatis, concinne rugosis, singulo puncto humerali majore nigro, præterea lineis duabus elevatis quarum externa evidentiore, signatis.

♂. *Subcylindricus, apicem versus paulum attenuatus, nitidior, parcissime villosus; epistomate declivi late quadratim emarginato; mandibulis validis, modice exertis, supra fortiter basi canaliculatis; pedibus anticis elongatis, femoribus ejusdem paris subtus ante apicem obtuse dentatis tibiis modice arcuatis.*

Long. 12 1/2 mill.; lat. 5 1/3 mill.

♀. *Oblongo-cylindrica, capite minore, fronte minus profunde excavata; epistomate leviter arcuatim emarginato; prothorace densius villosa, brevior, angulis posticis valde obtusis, vix reflexis; pedibus multo gracilioribus, anticis brevioribus.*

Long. 11 mill.; lat. 5 mill.

Caucase (mus. Chevrolat), Alpes pontiques (mus. Marquet), Syrie (mus. vom Bruck), Trébizonde (Ém. Deyrolle).

La plus grande espèce du genre, bien reconnaissable à sa fossette frontale, qui est peu prolongée en arrière et atteint à peine le bord interne des yeux.

8. L. PROPINQUA Falderm., Faun. entom. Transcauc., II, p. 372, tab. XIII, fig. 10-11 (*sub Clytra*). — Lacord., Mon., p. 40. — Küster, Käf. Europ., XV, 95.

? *Clytra binotata* Waltl, Isis, 1838, p. 472, 139.

Minus elongata, saturate cærulea aut viridi-ænea, nitidula, subtus, capite

prothoraceque, pube brevissima grisea prostrata modice vestita; capite violacco, interdum nitidi-æneo, inter antennas valde transversim carinato; vertice convexiusculo, confertim punctulato; fronte rugosa late satque profunde excavata, in cavitate rudius punctata; labro brunneo; antennis validis, violaceis, articulo 1° baseos inferne ferrugineo, 4° elongato, depresso, leviter triangulare, apice modice extrorsum acuto; prothorace magno, confertim evidenter punctulato, supra nonnihil convexo, huc illuc inæqualiter impresso, basi utrinque leviter sinuato, lobo medii subtruncato, lateribus gibbo, margine ipso laterali reflexo tenuiter crenulato, angulis posticis prominulis, acutis, atque elevatis; scutello elongato, crebre minute punctato, in medio disci ultra medium leviter carinato, apice rotundato; elytris flavo-testaceis, magis minusve infuscatis, opacis, ubique rude punctatis, singulo puncto humerali nigro majore signatis.

♂. *Cylindricus*, capite magno; epistomate abrupte declivi, tridentato, dente medio lato, brevior, lateralibus majoribus acutis; mandibulis validis, modice exsertis, supra profunde canaliculatis; pedibus anticis valde elongatis, femoribus ejusdem paris subtus modice incrassatis apicæque obtuse dentatis.

Long. 7-9 mill.; lat. 4-4 1/2 mill.

♀. *Paulo brevior*, densius villosa, capite minore, fronte paulo minus excavata; 4° antennarum articulo vix triangulare, fere obconico; elytris fortius densiusque punctatis, subrugosis; pedibus anticis brevioribus.

Long. 6 1/2-8 mill.; lat. 4-4 1/3 mill.

Arménie (mus. Reiche), Alpes pontiques (Ém. Deyrolle), Caucase, Turquie, Trébizonde (mus. vom Bruck), Constantinople (mus. Javet et de Bonvouloir), Grèce (mus. Marquet), Chodshent (mus. Ballion).

Cette espèce, voisine de *asiatica*, s'en distingue par les caractères suivants :

Chez le mâle, l'épistome est plus profondément échancré et muni de trois dents, dont la médiane large, courte, obtuse, et les deux latérales très-fortes et aiguës. L'excavation frontale est limitée en arrière par un sillon arqué qui part des canthus oculaires, en avant par un fort bourrelet transversal, et sur les côtés par une profonde fossette trigone un peu arquée, placée à la base des antennes.

Quant à la femelle, elle diffère par sa taille plus petite, sa forme plus cylindrique, sa pubescence bien moins abondante et couchée, enfin par les angles postérieurs du prothorax qui sont moins larges, aigus et plus relevés.

9. L. DISTINGUENDA Rosenh., der Tyrol, Ins., p. 63 (*sub Clytra*).

Larva: Rosenh., Ueber die Entw. und Fortpf. der Clyt. und Crypt., 26, fig. 8.

Elôngata, læte viridi-ænea, corpore subtus, capite prothoraceque pilis prostratis dense vestita; capite mediocri, intr antennas modice carinato; vertice convexo, punctulato; fronte transversim impressa, rugulosa; labro flavo; antennis saturate cæruleis; articulis tribus vel quatuor baseos ferrugineis, primo macula cærulea superne signato; prothorace undique confertim punctulato, infra apicem nonnihil transversim impresso, supra modice convexo, lateribus antice deflexo, paulo post medium foveola utrinque notato, basi late bisinuato breviterque lobato, angulis posticis prominulis, subacutis modiceque reflexis; scutello crebre punctulato, villosa, apice rotundato; elytris pallide testaceis, minute confertim punctulatis, lincisque nonnullis elevatis obsolete instructis; tibiis subtus apice summo testaceis.

♂. *Valde elongatus, parallelus, supra paulum depressus; epistomate sat profunde arcuatim emarginato; mandibulis validiusculis, arcuatis, modice exsertis, supra vix canaliculatis; pedibus anticis elongatis, femoribus ejusdem paris subtus ante apicem obtuse dentatis; tibiis arcuatis.*

Long. 9-10 mill.; lat. 3-3 1/2 mill.

♀. *Paulo latior, capite minore; mandibulis, antennis pedibusque anticis brevioribus; elytris magis evidenter punctatis, plus minusve infuscatis.*

Long. 8 1/2-9 1/2 mill.; lat. 4-4 1/3 mill.

Du Tyrol, de l'Autriche, de la Hongrie et des pays voisins jusqu'en Russie.

J'ai vu un type de Rosenhauer dans la collection de M. vom Bruck.

Cette espèce est très-voisine du *pallidipennis* décrit plus loin ; mais elle s'en distingue par sa taille toujours plus forte, la forme différente de l'épistome chez le mâle, les deux petites fossettes bien marquées qui existent de chaque côté du prothorax en dessus, et surtout par le quatrième article des antennes qui est denté à son côté antéro-externe et non obconique comme dans l'espèce en question.

✱ ✱ Quatrième article des antennes obconique, de longueur variable.

+ Tête et prothorax couverts d'une pubescence plus ou moins dense, qui n'est souvent visible que sous un certain jour.

× Labre noir ou brunâtre.

10. L. STEVENII Lacord., Mon., p. 48. — Suffrian, Ent. Stett., t. VIII, p. 201.

♀. *Oblongò-elongata, viridi-ænea, pube tenui erecta sat dense obsecta; antennis violaceis, fronte impressa, prothorace crebre punctulato, lateribus postice oblique truncato-sinuato, angulis posticis prominulis, vix reflexis; clytris testaceis, dense evidenter punctatis, puncto majore humerali nigro.*

Long. 6 3/4 mill.; lat. 2 1/2 mill.

De la Turquie d'Europe.

(Ex Lacord., loc. cit.)

Je n'ai pas vu cette espèce. Selon Lacordaire, elle serait voisine de *asiatica*, dont elle a la grande taille; mais elle s'en éloigne par les articles basilaires des antennes, dont le quatrième n'est pas denté, et par la forme de son prothorax, dont les côtés latéraux sont « non-seulement tronqués et redressés comme de coutume en arrière, mais encore sinués et presque échancrés en avant des angles postérieurs. »

11. L. RUFÆ Waltl, Isis, VI, 472, 1828 (*sub Clytra*). — Küster, Käf. Europ., VII, 96. — Lacord., Mon., p. 43, 1848. — De Mars., Abeille, t. VI, p. 65, 1868.

Sat elongata, saturate cyanea, opaca, lanugine molli grisea subtus erecta, supra capite prothoraceque prostrata, sat dense vestita; capite depresso, eroso-punctato, rugulis longitudinalibus sat dense adperso, vertice convexiusculo; antennis validis, basi inferne rufescentibus; prothorace supra parum convexo, eroso-punctato, ruguloso, infra apicem nonnihil impresso, basi utrinque tenuiter bisinuato, latcribus antrorsum deflexo, post medium rotundato, angulis posticis subacutis modiceque reflexis; scutello nonnihil elongato, minutissime punctato, apice rotundato; elytris opacis, flavo-rufis confertim punctulatis, singulo puncto humerali nigro signatis.

♂. *Capite mediocri, fere ut in femina, late depresso, foveola parva modiceque profunda utrinque antennarum basi instructo; epistomate sat fortiter quadratim emarginato; mandibulis validis, exsertis, basi rectis, apice summo forcipatis, supra valde canaliculatis; pedibus anticis elongatis, femoribus ejusdem paris subtus ante apicem obtuse dentatis.*

Long. 8-10 mill.; lat. 3-3 $\frac{3}{4}$ mill.

♀. *Latiior, capite paulo minore, fere plano, foveola antennarum bascos fere deleta; prothorace angulis posticis late obtusis, vix reflexis; mandibulis, antennis, pedibusque anticis brevioribus.*

Long. 8-9 mill.; lat. 4 $\frac{4}{4}$ $\frac{1}{4}$ mill.

Des environs de Constantinople, de la Grèce et de l'Asie-Mineure, principalement aux environs de Bosz-Dagh et de Kulek.

12. L. CAVIFRONS.

♂. *Elongatus, subcylindricus, cyaneo-viridis, subopacus, subtus sat dense capite prothoraceque subtilissime griseo-pubescentis; capite mediocri, violacco; vertice convexiusculo, punctulato, in medio disci longitudinaliter*

sulcato; fronte late excavata, rugosa, fovea maxima antice profundissima ibique rudius punctata instructa, atque inter antennis valde carinata; epistomate abrupte declivi, modice arcuatim emarginato, emarginatione obtuse dentata; labro brunneo; mandibulis validis, saturate nigro-violaceis, articulo 1° inferne ferrugineo; prothorace confertissime evidenter punctato, subrugoso, supra parum convexo, infra apicem transversim impresso, basi utrinque bisinuato, lobo mediæ brevioris, haud marginato, lateribus antrorsum rotundato, angulis posticis late obtusis modiceque reflexis; scutello minute confertim punctulato, apice rotundato; elytris rubro-testaceis, punctulatis, singulo puncto humerali nigro mediocri signatis; pedibus anticis valde elongatis, femoribus ejusdem paris subtus ante apicem obtuse dentatis; tibiis modice arcuatis.

Long. 9 mill.; lat. 4 mill.

♀. *Invisa.*

Tanger (mus. Reiche).

Je n'en ai vu qu'un exemplaire mâle, qui m'a été communiqué par M. Reiche sous le nom que je lui ai conservé.

Aucune espèce n'a le front aussi profondément excavé en avant.

13. L. SULCICOLLIS Lacord., Mon., p. 49.

♂. *Satis elongatus, saturate viridi-cyaneus, nitidulus, subtus, capite prothoraceque supra, tenuiter albido-pubescentis; capite satis magno, quadrato; vertice gibbo, longitudinaliter canaliculato, fere binodoso, ruguloso; fronte late deplanata, rugosa, postice oblique angulatim sulcata epistomate quadratim emarginato, sinu obtuse dentato; mandibulis validis, modice exsertis, arcuatis, supra fortiter canaliculatis; antennis nigro-violaceis, basi inferne rufescentibus; prothorace minute confertim punctulato, supra parum convexo, antice evidenter sinuato, infra apicem profunde transversim impresso, lateribus valde rotundato, basi tenuiter bisinuato, lobo mediæ brevissimo, angulis posticis latis, brevioribus, subacutis satisque elevatis; scutello creberrime et minutissime punctulato, apice truncato; elytris supra paululum depressis, pallide testaceis, confer-*

tim subtiliter punctatis, singulo puncto humerali nigro minuto signatis; pedibus anticis elongatis, femoribus ejusdem paris subtus modice incrassatis; tibiis modice arcuatis.

Long. 7 mill.; lat. $2 \frac{3}{4}$ mill.

♀. *Invisa.*

Des environs de Constantinople (mus. Chevrolat).

Je n'ai vu que le type de Lacordaire conservé dans la collection de M. Chevrolat.

Espèce facile à distinguer par la profonde impression dont est muni son prothorax un peu au-dessous du bord antérieur.

14. *L. BREVIPENNIS* Falderm., Faun. entom. Transcauc., II, p. 375, tab. XIV, fig. 3-4. — Lacord., Mon., p. 61.

L. taurica Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442.

? *L. croceipennis* Motsch., Bull. de Moscou, 1849, III, p. 448, 224.

Brevior, viridi-cyanea vel ænea, nitidissima, subtus tenuiter, capite thoraceque supra tenuissime vix visibiliter, pubescens; capite punctato, vertice modice convexo, subdidymo; fronte late excavata, cavitate antice densissime rugulosa; antennis cæruleis, basi inferne ferrugineis; prothorace magis minusve evidenter confertim punctato, supra nonnihil deplanato, infra apicem leviter impresso, lateribus antrorsum subito late deflexo, ante medium valde dilatato-rotundato, margineque concinne reflexo, basi leviter bisinuato, lobo medii vix marginato, angulis posticis subacuminatis, modice reflexis; scutello crebre evidenter punctulato, disco longitudinaliter obsolete carinato, apice obtuse rotundato; elytris ochraceis, opacis, undique sat crebre punctulatis, obsolete longitudinaliter striatis, supra paululum depressis, singulo puncto humerali nigro medio-cri signatis.

♂. *Subcylindricus; capite magno, subquadrato, basi minutissime sed lateribus, præsertim antice, rude punctato, fovcola rotundata profunda in*

medio inter oculos instructo; epistomate late subquadratum emarginato, lateribus arcuatim carinato; mandibulis validis, exsertis, margine laterali alte elevato instructis; pedibus anticis elongatis, femoribus ejusdem paris compressis, subtus ante apicem nonnihil incrassatis.

Long. 7-8 mill.; lat. 3-3 1/2 mill.

♀. *Magis cylindrica; capite minore, undique ruguloso; fronte minus profunde excavata; epistomate arcuatim emarginato; mandibulis multo brevioribus; prothorace elytrisque densius punctatis; his singulo puncto humerali nigro majore signatis; pedibus anticis brevioribus.*

Long. 6-6 1/2 mill.; lat. 3 mill.

De la Perse, du Caucase et de la Russie méridionale.

La pubescence qui recouvre la tête et le prothorax est très-fine et n'est souvent visible que sous un certain jour; ce caractère a échappé à Lacordaire, bien que Faldermann en ait fait mention.

Le *L. taurica* du Catalogue Dejean, dont il existe un exemplaire typique dans la collection de M. Chevrolat, ne diffère de l'espèce actuelle que par l'excavation frontale moins profonde et la ponctuation un peu moins forte du prothorax.

45. L. METALLICA.

Brevis, viridi-ænea, nitidissima, subtus tenuiter albido-pubescentis; vertice valde convexo, sublevi, obsolete longitudinaliter canaliculato; antennis violaceis, articulis quatuor bascos inferne rufescentibus; labro brunneo; prothorace pube tenuissima prostrata obsito, undique confertim minute punctulato, supra convexiusculo, infra apicem transversim vage impresso, lateribus antrorsum valde deflexo, margineque concinne reflexo, basi utrinque leviter bisinuato, angulis posticis obtusis, alte elevatis, apice summo nonnihil ferrugineis; scutello parum elongato, infra basin densissime et minutissime punctato ibique impresso, post medium convexo, levi, nitido, apice rotundato; elytris pallide testaceis, minute confertim punctulatis, obsolete striatis, singulo puncto humerali nigro minore signatis.

♂. *Subcylindricus, capitè magno, quadrato, antice fortius punctato: fronte late sed haud profunde impressa, rugosa; epistomate modice quadratim emarginato, emarginatione obtuse dentata; mandibulis validis, modice cæsertis, basi rectis, abrupteque paulo ante medium forcipatis, margine laterali supra alte elevato instructis; pedibus anticis valde elongatis, femoribus ejusdem paris subtus incrassatis; tibiis arcuatis, apice summo nonnihil ferrugineis.*

Long. 6-6 1/2 mill.; lat. 2 1/2-3 mill.

♀. *Robustior, paulo latior, oblongo-cylindrica; capite minore, nitidioræneo, antice fere levi; fronte late deplanata; prothorace elytrisque rudius punctulatis, illo brevior, angulis posticis subacutis, minusque reflexis; pedibus anticis brevioribus, tibiis rectis.*

Long. 6 1/2-7 mill.; lat. 3-3 1/4 mill.

Var. A. — Prothorace pube albida prostrata dense obducto; elytris albido-testaceis.

De la Russie méridionale, aux environs d'Orenburg (mus. Ballion) et de Sarepta (mus. vom Bruck et Reiche).

J'en ai vu une quinzaine d'exemplaires.

Cette espèce se distingue du *L. brevipeunis* par sa taille plus petite, son front presque plan, l'échancrure de l'épistome munie dans son fond d'une petite dent obtuse, les angles du prothorax moins aigus et plus relevés, etc.

Je n'ai vu que trois exemplaires de la variété A : ce sont des femelles originaires de la Russie occidentale, une de Chodshent (mus. Ballion) et deux d'Astrakan (mus. vom Bruck), chez lesquelles les élytres sont d'un testacé blanchâtre très-clair et dont le prothorax est en entier couvert de poils blancs très-nombreux et couchés.

Malgré ces caractères, et comme d'ailleurs ces femelles ne m'ont pas paru différer autrement des femelles du *metallica*, j'ai cru devoir les rapporter, au moins provisoirement, à cette espèce. Toutefois, il pourrait

bien se faire qu'ils appartenissent à une espèce parfaitement distincte, mais cette question ne pourra être absolument tranchée que par la connaissance des mâles. Si cela arrivait, on pourrait donner à la nouvelle espèce le nom de *nitidicollis*, sous lequel M. Ballion me l'a communiquée.

16. *L. URALENSIS* Lacord., Mon., p. 73.

Brevis, cyaneo-viridis, subtus tenuiter, supra capite prothoraceque subtilissime, grisco-pubescentis; capite violaceo, vertice convexo, punctulato, longitudinaliter canaliculato; fronte late impressa, rugulosa; antennis nigro-violaceis, articulis baseos tribus inferne ferrugineis; labro nigro; prothorace sparsim sat fortiter punctato, supra modice convexo, infra apicem vage impresso, lateribus rotundato concinneque marginato, basi parum profunde bisinuato breviterque lobato, angulis posticis brevioribus, obtusis modiceque reflexis; scutello creberrime atque minutissime punctato, postice rotundato; elytris flavo-testaceis, confertim punctulatis, singulo puncto humerali nigro mediocri signatis.

♂. *Parallelus, capite mediocri, subquadrato; epistomate declivè, sat profunde arcuatim emarginato, sinu obsolete dentato; mandibulis validis, exertis, forcipatis, basi superne lamina valida auctis; pedibus anticis elongatis; femoribus ejusdem paris subtilus ante apicem obtuse dentatis; tibiis arcuatis.*

Long. 5 1/2-6 mill.; lat. 3 mill.

♀. *Gracilior, capite paulo minore; elytris rudius punctatis, singulo puncto humerali nigro majore lineisque nonnullis interruptis instructis; pedibus anticis brevioribus.*

Long. 5 mill.; lat. 2 1/2 mill.

De l'Anatolie, aux environs de Tarsous et de Kulegh (mus. de Marseul), Bosz-Dagh (mus. vom Bruck).

Je ne l'ai pas vu des monts Ourals.

De même que pour le *L. brevipennis*, la fine pubescence qui recouvre la tête et le prothorax a échappé à l'observation du savant monographe des Phytophages.

17. L. RUGICOLLIS.

Longior, saturate cyanea, paululum virescens, nitida, subtus, capite thoraceque supra, pube tenui grisea prostrata leviter obsita; capite violaceo, fere plano; vertice modice convexo, confertim punctulato; fronte late impressa, rugulosa, utrinque foveola orbiculari parva sed profunda antennarum basi instructa; labro brunneo; antennis sat validis, nigro-violaceis, articulis quatuor baseos inferne rubescentibus; prothorace ubique confertim minute punctato, supra valde convexo, infra apicem evidenter impresso, lateribus antrorsum utrinque gibbo ibique deflexo, margine laterali concinne reflexo, basi parum profunde bisinuato breviterque lobato, angulis posticis brevioribus, acutis, alleque elevatis; scutello intra basin evidenter impresso, post medium convexo, postice subacuto; elytris fulvo-testaceis, ubique crebre minutissime punctatis, singulo puncto humerali nigro mediocri signatis.

♂. *Subcylindricus, capite mediocri, subquadrato; epistomate sat profunde quadratim emarginato; mandibulis sat validis, exsertis, rectis, supra canaliculatis; pedibus anticis elongatis, femoribus ejusdem paris subtus paulum incrassatis; tibiis arcuatis.*

Long. 6 1/2 mill.; lat. 3 mill.

♀. *Lator, capite paulo minore; prothorace antice evidenter sinuato, infra apicem haud impresso, rudiis punctulato densiusque villosa; elytris magis confertim punctatis obsoleteque striatis; pedibus anticis brevioribus.*

Long. 6 1/2-7 mill.; lat. 3 1/2-3 3/4 mill.

De la Russie méridionale, aux environs de Chodshent.

Cette espèce m'a été communiquée par M. Ballion, sous le nom que je lui ai conservé.

J'en ai vu un mâle et trois femelles.

Elle ressemble un peu à la précédente; mais outre qu'elle est d'une taille plus grande, elle s'en distingue par l'échancrure de l'épistome et

par son prothorax très-convexe sur le disque, assez fortement impressionné en arrière du bord antérieur, renflé sur les côtés en avant, avec ses angles postérieurs plus longs, aigus et très-relevés.

× × *Labre jaune.*

18. L. MACULIPENNIS Lef., Ann. Soc. ent de France, 1870, Bull., p. XLII.

(Pl. 1^{re}, fig. 3.)

Elongata, viridi-cyanea vel ænea, nitida, subtus tenuiter, supra capite thoraceque minutissime, griseo-pubescentibus; capite inter antennis maxime carinato; vertice valde convexo, longitudinaliter canaliculato, binodoso, minutissime punctulato; fronte profunde excavata, in cavitate rudius punctata; labro flavo; antennis validis, saturate cyaneis, articulis quatuor baseos inferne rufescentibus; prothorace nitido, disco præsertim evidenter punctato, pube grisea certo situ tantum visibili obducto, infra apicem late impresso, utrinque gibbo ibique fere levi, supra modice convexo, disco pone medium depresso, lateribusque apicem versus deflexo, basi evidenter bisinuato, angulis posticis acutis, atque elevatis; scutello parum elongato intra basin densissime punctulato, apice subrotundato; elytris flavo-testaceis, confertim evidenter punctatis, singulo duobus punctis nigris (primo humerali, altero paulo majore ante medium et versus suturam) signatis.

♂. *Subcylindricus, postice paululum attenuatus; capite magno, subquadrato; epistomate late sed parum profunde subarcuatim emarginato; mandibulis validis, modice exsertis, supra valde canaliculatis; pedibus anticis elongatis, femoribus ejusdem paris subtus ante apicem obtuse dentatis; tibiis valde arcuatis; apice obscure ferrugineis.*

Long. 9 1/2-11 mill.; lat. 4-4 1/2 mill.

♀. *Oblongo-cylindrica, capite minore, fronte rudius punctata; prothorace densius villosa, pedibus anticis brevioribus.*

Long. 8 3/4-9 mill.; lat. 4 1/2-4 3/4 mill.

Paraît propre à la Russie méridionale et à la Turquie d'Asie : Amasie, Bosz-Dagh, Astrakan, Arménie, etc.

Se trouve sur l'*Acantholimon androsaceum* Fairm., Ann. Soc. ent. de France, 1866, p. 280.

Cette belle espèce existait depuis longtemps dans les collections, mais sans jamais avoir été décrite; elle y était considérée comme le *L. bigemina* Suff., décrit plus haut et avec lequel elle n'a aucune espèce de rapports.

L'excavation frontale ressemble à celle du *L. propinqua*, et, comme dans cette espèce, est munie en avant d'un fort bourrelet transversal; mais elle est plus profonde et le sillon arqué qui la limite en arrière relie les cavités antennaires situées de chaque côté et dont le rebord se prolonge en une petite carène oblique et très-brillante.

Cette espèce ne serait-elle pas le *Clytra binotata* Klug cité par Waltl, Isis, VI, 472 (1838), et que M. de Marseul rapporte comme variété au *L. propinqua*? (Abeille, t. VI, 1868, p. 66).

19. *L. DECIPIENS* Falderm., Faun. entom. Transc., II, p. 373, tab. XIV, fig. 1-2. — Lacord., Mon., p. 46 (*pro parte*).

Elongata, viridi-cærulea, interdum ænescens, subtus pube cinerea sat dense vestita; capite subnitido, saturate cæruleo, subpurpurascente, pube brevissima cinerea parce vestito; vertice valde convexo, longitudinaliter profunde canaliculato, binodoso, minutissime remote punctulato; labro flavo; antennis saturate violaceis, articulis tribus vel quatuor basalibus testaceis, primo macula magna cærulea superne notato; prothorace magno, subnitido, undique subtilissime crebre punctulato, pube cinerea brevissima sat dense obducto, infra apicem late arcuatim impresso, supra convexo, inæquali, disco pone medium valde depresso, utrinque gibbo, lateribus apicem versus valde dilatato, ampliato-rotundato, deflexo, foveola parva rotundata in medio dorsi utrinque obsolete notato, basi vix bisinuato breviterque lobato, angulis posticis acutis, reflexis, atque elevatis; scutello parum elongato, confertissime punctulato, apice truncato; clytris prothorace nonnihil angustioribus, apicem versus paululum attenuatis, albido

vcl flavo-testaccis, opacis, ubique obsolete vage et minute punctatis, lineis nonnullis vix elevatis instructis.

♂. *Longior, subcylindricus, capite magno, sublevi; fronte late profundeque excavata, fovea rotundata profundiore inter antennis instructa ibique valde transversim carinata; epistomate abrupte declivi, late quadratim emarginato, sinu obtuse obsoleteque dentato; mandibulis validis, exsertis, arcuatis, supra canaliculatis; pedibus anticis valde elongatis; femoribus ejusdem paris incrassatis, subtus ante apicem fortiter obtuse dentatis; tibiis omnibus arcuatis, apice summo magis minusve introrsum testaceis.*

Long. 8 1/2-9 3/4 mill; lat. 3 1/2-3 3/4 mill.

♀. *Minor, supra magis cylindrica, postice magis attenuata; capite minore; fronte rugulosa, minus profunde excavata atque inter antennis laud carinata; prothorace brevior, disco magis convexo, angulis posticis brevioribus minusque acutis; elytris rudius punctulatis, singulo puncto humerali fusco parvo signatis; pedibus anticis brevioribus.*

Long. 7 1/2-8 1/4 mill.; lat. 3 3/4-3 1/2 mill.

Vav. A. — Elytris singulo puncto humerali majore lineaque longitudinali abbreviata fuscis, signatis.

L. lineola Redtenb., In Russeyer's Reise, II, p. 990, tab. B, fig. 31. — Lacord., loc. cit., p. 45.

Perse, Turquie, Russie méridionale, Asie-Mineure.

La forme du vertex, celles de la fossette frontale et du prothorax distinguent nettement cette espèce.

Le *L. lineola* n'est bien qu'une variété femelle; on trouve tous les passages entre les exemplaires à élytres immaculées et ceux où elles ont sur chacune une ligne longitudinale plus ou moins allongée et d'un brun fuligineux. M. Abeille de Perrin a signalé le premier cette identité, d'abord dans les Annales de la Société entomologique de France, 1867, p. 70, puis dans l'Abeille de M. de Marseul, 1868, p. 154.

20. L. DIVERSIFRONS.

(Pl. 1^{re}, fig. 5.)

Magis elongata, validior, læte viridi-ænea, pube cinerea depressa subtus dense vestita; capite saturate cæruleo, subpurpurascente, parce villosa; vertice valde convexo, ubique minute punctulato, longitudinaliter obsolete sulcato; labro flavo; antennis saturate violaceis, articulis tribus bascos ferrugineis; prothorace magno, undique minutissime confertim punctulato, pube cinerea densissime obducto, infra apicem late evidenter impresso, supra convexo, utrinque gibbo, disco pone medium valde depresso, lateribus apicem versus valde dilatato, anpliato-rotundato, deflexo, basi bisinuato breviterque lobato, angulis posticis acutis, reflexis, atque elevatis; scutello elongato, ruguloso, apice rotundato; elytris thorace nonnihil latioribus, ubique vage minute punctatis, albido-testaceis, lineis nonnullis vix elevatis obsolete instructis.

♂. Major, subcylindricus, capite majore, fronte late impressa, rugosa, inter antenas vix carinata; epistomate tridentato, dente medio breve, obtuso, lateralibus longioribus maxime acutis; mandibulis validis, maxime exsertis, rectis, supra leviter canaliculatis; pedibus anticis longissimis, femoribus ejusdem paris incrassatis, subtus ante apicem fortiter obtusodentatis; tibiis omnibus arcuatis, apice summo magis minusve testaceis.

Long. 10-11 mill.; lat. 4-4 $\frac{1}{3}$ mill.

Var. A. — Tibiis primoque tarsorum articulo omnino rubro-testaceis.

♀. Paulo minor, latior, supra magis cylindrica, capite minore, fronte vix impressa; elytris magis evidenter punctulatis, singulo puncto humerali fusco signatis; pedibus anticis brevioribus.

Long. 8 $\frac{1}{2}$ -8 $\frac{3}{4}$ mill.; lat. 4 $\frac{1}{2}$ -4 $\frac{3}{4}$ mill.

Var. B. — Elytris singulo puncto humerali majore lineaque longitudinali abbreviata, fuscis.

Beyrouth (mus. Javet), Naplouse (mus. de la Brûlerie), Russie méridionale (mus. vom Bruck).

Cette espèce, confondue jusqu'ici avec la précédente, me paraît bien distincte par plusieurs caractères, dont le principal consiste dans la forme toute différente de la tête chez le mâle. En effet, le vertex, tout aussi renflé, est seulement parcouru par un fin sillon superficiel, les mandibules sont droites, seulement un peu recourbées tout à fait à l'extrémité, et il n'y a plus sur le front qu'une large impression rugueuse au lieu de la profonde excavation que l'on remarque chez le *decipiens*.

Quant à la femelle, il est facile de la distinguer de celle de l'espèce en question à sa taille toujours plus forte, son faciès plus robuste, son prothorax plus court et moins convexe, son front presque plan, rugueusement ponctué, et son vertex qui est simplement convexe au lieu d'être nettement divisé en deux petites éminences arrondies.

21. L. PALLIDIPENNIS Gebler, In Ledebour's Reise, p. 499, 7. — Lacord., Mon., p. 50. — *L. longipennis* Dahl in Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442 (pro parte). — *L. elongata* Gebler, inédit. — *L. chalybeicornis* Dahl in Dej., loc. cit., p. 442.

Elongata, læte viridi-ænea, subtus, capite prothoraceque supra, sat dense griseo-pubescens; capite mediocri, subquadrato, antice subrugoso; vertice convexo, punctulato; fronte late impressa, inter antennis modice carinata; labro flavo; antennis saturate violaceis, articulis quatuor, baseos ferrugineis, primo macula cærulea superne signato; prothorace huc illuc impresso, undique minute confertim punctulato, modice convexo, basi late bisiniato breviterque lobato; scutello ruguloso, apice truncato; elytris pallide testaceis, magis minusve infuscatis, crebre punctulatis, lineisque nonnullis elevatis obsolete instructis; tibiis apice summo testaceis.

♂. Valde elongatus, epistomate profunde subtriangulariter emarginato, emarginatione intus late rotundata; mandibulis sat validis, arcuatis, modice exsertis; supra vix canaliculatis; prothorace lateribus rotundato, angulis posticis subacutis, nonnihilque reflexis; pedibus anticis elongatis, femoribus ejusdem paris leviter subtus incrassatis.

Long. 8-10 mill.; lat. 3 1/2-4 mill.

♀. Minus elongata, mandibulis, antennis, pedibusque anticis brevioribus; epistomate semicirculariter emarginato; prothorace lateribus minus rotun-

dato, angulis posticis obtusis, supra planis; elytris magis evidenter punctulatis.

Long. 7 1/2-9 1/2 mill.; lat. 3 3/4-4 1/4 mill.

Midi de la France, Italie, Tyrol, Autriche, Hongrie, Sibérie, Russie méridionale.

22. L. PILICOLLIS Dahl, Coleopt. und Lepidopt., p. 76. — Lacord., loc. cit., p. 52.

L. longipennis Dahl in Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442 (*pro parte*).

Paulo brevior, late viridi-ænea, subtus, capite prothoracque supra, dense griseo-pubescentis; capite mediocri, fere plano, inter oculos obsolete transversim impresso; epistomate profunde semicirculariter emarginato; labro flavo; antennis saturate violaceis, articulis quatuor basalibus ferrugineis, primo macula cærulea superne notato; prothorace huc illuc impresso, undique minutissime confertim punctulato, disco fere plano, lateribus modice rotundato, basi late bisinuato breviterque lobato, angulis posticis acutis, prominulis atque reflexis; scutello magis elongato, ruguloso, apice truncato; elytris pallide testaceis, magis minusve infuscatis, crebre punctulatis, lineisque nonnullis elevatis obsolete instructis; tibiis apice summo testaceis.

♂. *Mandibulis sat validis, arcuatis, exsertis, supra planis, pedibus anticis elongatis; femoribus ejusdem paris compressis.*

Long. 8-9 1/2 mill.; lat. 3 3/4-3 1/2 mill.

♀. *Mandibulis, antennis pedibusque anticis brevioribus; elytris magis evidenter punctulatis.*

Long. 7-7 1/2 mill.; lat. 3 1/2-3 3/4 mill.

Hongrie et Russie méridionale.

Quoique extrêmement voisine de la précédente, cette espèce s'en distingue par sa forme moins allongée, son prothorax plus finement ponctué,

son écusson plus étroit et plus allongé. De plus, chez le mâle, l'épistome est entamé par une échancrure moins profonde et en arc de cercle régulier (pl. 1, fig. 17 et 18). La tête, au lieu d'être renflée sur le vertex et déprimée sur le front, est plane dans toute son étendue, avec une vague impression entre les yeux; le prothorax, plus plan sur le disque, a ses angles postérieurs plus longs, plus aigus et assez fortement relevés; enfin les cuisses des pattes antérieures sont comprimées au lieu d'être renflées en dessous avant leur extrémité.

23. L. CYANICORNIS Germar, Faun. Ins. Europ., fasc. VII, p. 7. — Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442. — Lacord., Mon., p. 53. — *L. fulvipennis* Besser in Dej., loc. cit. — *L. dimidiaticornis* Gyssele in Dej., loc. cit. — *L. hungarica* Sturm in Dej., loc. cit. — *L. salicis* Kollar in Dej., loc. cit.

Elongatula, læte viridi-ænea, nitidula, subtus sat dense, supra capite prothoraceque subtilissime, albido-pubescent; capite mediocri, quadrato, antice ruguloso; vertice modice convexo, punctulato; fronte late impressa; labro flavo; antennis saturate violaceis, articulis quatuor basalibus ferrugineis, primo macula cærulea superne signato; prothorace sat grosse et inordinate punctato, infra apicem utrinque leviter impresso, ibique nonnihil gibbo, supra modice convexo, lateribus rotundato, basi bisinuato breviterque lobato, angulis posticis brevibus, acutis modiceque reflexis; scutello brevi, ruguloso, apice truncato; elytris pallide testaceis, confertim minute punctulatis lineisque nonnullis elevatis obsolete instructis.

♂. *Longior, epistomale sat profunde quadratim emarginato, sinu obtuse dentato; mandibulis sat validis, paulo ante medium forcipatis, ibique modice canaliculatis; pedibus anticis elongatis, femoribus ejusdem paris modice incrassatis, subtus ante apicem obtuse dentatis; tibiis arcuatis.*

Long. 7-8 1/2 mill.; lat. 3-3 1/2 mill.

♀. *Minor; mandibulis, antennis pedibusque anticis brevioribus; prothorace elytrisque magis evidenter punctatis.*

Long. 6-6 1/2 mill.; lat. 2 3/4-3 mill.

France méridionale (mus. Javel), Gap (mus. Reiche), Lombardie, Tyrol,

Serbie (mus. vom Bruck), Illyrie, Autriche (mus. Chevrolat), Hongrie (mus. de Bonvouloir), Manderstjen et Orenburg (mus. Ballion), etc.

Facile à distinguer des deux espèces précédentes par sa taille constamment plus petite, la forte ponctuation du prothorax, son épistome muni, dans le fond de l'échancrure, d'une petite dent obtuse, et la fine pubescence qui recouvre la tête et le prothorax, pubescence qui n'est souvent visible que sous un certain jour.

M. Chevrolat m'a obligeamment communiqué un type de Lacordaire.

+ + *Tête finement pubescente ; prothorax glabre.*

24. L. LEPIDA.

(Coque : Planche 1^{re}, fig. 19 et 20.)

Elongatula, viridi-cærulea, nitida, corpore subtilis pube albida prostrata sat dense vestita; capite nonnullis pilis brevissimis obducto, fere plano, inter oculos transversim modice impresso, antice ruguloso; vertice punctulato; labro flavo; antennis saturate violaceis, articulis quatuor basalibus ferrugineis, primo macula cærulea superne signato; prothorace minutissime sparsim punctulato, infra apicem tenuiter impresso, modice convexo, lateribus utrinque deflexo, subrotundato, basi bisinuato, late lobato, ibique sat fortiter transversim impresso, angulis posticis prominulis, acutis atque reflexis; scutello satis magno, ruguloso, apice rotundato; clytris fulvo-testaceis, crebre subtiliter punctulatis, lincisque nonnullis elevatis obsolete instructis.

♂. *Capite mediocri, epistomate quadratim emarginato, sinu obtuse dentato; mandibulis sat validis, ante medium abrupte arcuatis, ibique margine laterali supra alte elevato instructis; pedibus anticis elongatis, femoribus ejusdem paris paululum incrassatis, apicque subtilis obtuse angulatis.*

Long. 6 1/2-7 mill.; lat. 2 3/4-3 mill.

♀. *Brevior, capite minore, plano, inter oculos vage impresso; epistomate*

arcuatim emarginato; mandibulis, antennis, pedibusque anticis brevioribus; prothorace elytrisque magis evidenter punctulatis.

Long. 6-6 $\frac{1}{3}$ mill.; lat. 2 $\frac{3}{4}$ -3 mill.

Russie : Gorki (mus. Ballion).

J'en ai vu une dizaine d'exemplaires.

Cette espèce se rapproche du *L. cyanicornis*, mais elle s'en distingue facilement par sa forme moins allongée, sa couleur d'un bleu virescent jamais bronzé, et surtout par la ponctuation obsolète de son prothorax. Ce dernier caractère suffit à lui seul pour ne pas confondre les femelles des deux espèces.

25. *L. CENTROMACULATA* Génè, Col. Sardin., fasc. II, p. 41, 43, tab. I, fig. 24. — Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442. — Lacord., Mon. p. 75. — *L. syriaca* Dej., loc. cit..

Brevis, saturate viridi-cyanea vel ænea, nitidula, corpore subtus capiteque supra tenuiter albido-pubescentis; capite ruguloso, inter antennis carinato; vertice punctulato; fronte magis minusve profunde lateque impressa; labro nigro; antennis saturate violaceis, articulis tribus vel quatuor basalibus ferrugineis, primo macula cærulea superne signato; prothorace brevi, grosse sparsim punctato, infra apicem modice impresso, supra convexiusculo, paulo post medium utrinque foveis duabus obsoletis notato, basi leviter bisinuato ibique lobato, angulis posticis obtusis reflexisque; scutello levi, apice rotundato; clytris flavo-rufis, confertim punctulatis, macula communi ovata singuloque plagu triangulari obscure æneis punctoque humerali piceo ornatis.

♂. *Cupite maximo, quadrato; epistomate declivi, profunde arcuatim emarginato, dentibus lateralibus acutis, paululumque apice reflexis; mandibulis mediocriter validis, valde exertis, supra modice canaliculatis apiceque reflexis; pedibus anticis elongatis, femoribus ejusdem paris gracilibus; tibiis arcuatis.*

Long. 5-5 $\frac{1}{2}$ mill.; lat. 2 $\frac{1}{2}$ -2 $\frac{3}{4}$ mill.

♀. *Capite minore; mandibulis, antennis pedibusque anticis brevioribus: epistomate angulatim emarginato; clytris magis evidenter punctulatis.*

Long. 4-4 1/2 mill.; lat. 2-2 1/3 mill.

Var. A. — *Elytrorum punctis humeralibus deletis.*

Corse, Sardaigne, Algérie.

Les exemplaires qui ont les points huméraux des élytres effacés sont de beaucoup plus communs que les autres, et c'est d'après eux que M. Génée a décrit l'espèce.

J'ai vu un type de Lacordaire dans les cartons de M. Chevrolat.

D'après M. Bellier de la Chavignerie, cette espèce se prend plus particulièrement en Corse, en battant les bruyères.

26. L. BIPUNCTATA Mannerh. in Humm., Essais entom., n° IV, p. 40 (sub *Clytra*). — Lacord., Mon., p. 63. — L. *humeralis* (*bipunctata* Gebler) Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442.

Satis elongata, cyanca vel viridi-cyanea, nitida, corpore subtus, capiteque supra, parce albido-pubescentis; vertice late convexo, punctulato, lineola nitida in medio disci longitudinaliter instructo; fronte late profundeque excavata, rugosa; labro nigro; antennis saturate violaceis, basi inferne ferrugineis; prothorace tenuiter sparsim punctato, infra apicem utrinque evidenter impresso, supra modice convexo, lateribus utrinque gibboso, basi bisinuato ibique breviter lobato, angulis posticis prominulis, subacutis, reflexisque; scutello levi, apice rotundato; clytris flavo-testaceis, subtiliter punctulatis, singulo puncto humerali piceo signatis.

♂. *Capite magno, utrinque supra antenas profunde foveolato; epistomate declivi, quadratim emarginato; mandibulis validis, valde cersertis, arcuatis, margine laterali satis elevata superne instructis; pedibus anticis valde elongatis, femoribus ejusdem paris subtus incrassatis.*

Long. 8 1/2-9 mill.; lat. 3 3/4-4 mill.

♀. *Capite minore, fronte minus profunde excavata; epistomate arcuatim emarginato; mandibulis, antennis, pedibusque anticis brevioribus.*

Long. 8-8 1/2 mill.; lat. 4 mill.

Mongolie, Sibérie et Russie occidentale (mus. Ballion, Reiche et Lefèvre).

+++ *Tête et prothorax glabres.*

27. L. QUADRINOTATA Fab., Entom. Syst., II, p. 54, 7 (*sub Cryptocephalus*).

Clytra 4-notata Fabr., Suppl. Entom. Syst., p. 110, 5. — Oliv., Entom., VI, p. 861, 33, pl. 2, fig. 13.

Labidostomis hebræa Lacord., Mon., p. 55.

Clytra jota Reiche et Saulcy, Cat., n° 632.

(Pl. 1^{re}, fig. 1-2.)

Satis elongata, subparallela, paululum postice attenuata, obscure chalybæa, interdum cyaneo-virescens, corpore subtus parce albido-villosa; capite quadrato; vertice valde convexo, utrinque gibboso, confertim punctulato; fronte fere plana, dense rugulis longitudinalibus instructa; labro nigro; antennis sat validis, obscure violaceis, basi inferne ferrugineis; prothorace magno, undique tenuiter confertim punctulato, infra apicem vage impresso, disco convexiusculo, lateribus utrinque deflexo, ibique valde rotundato, basi late bisinuato breviterque lobato, angulis posticis obtusis, prominulis, modiceque reflexis; scutello longitudinaliter carinato, basi minutissime et densissime punctulato, ante apicem convexiusculo ibique levissimo; clytris rufis vel rufo-testaccis, sutura nigra, subtiliter punctatis, singulo maculis duabus nigris (prima humerali orbiculata, altera infra medium triangulari elongata, latera haud attingente) ornatis.

♂. *Epistomate profunde arcuatim emarginato; mandibulis validis,*
(1872) 7

exsertis, forcipatis, basi lamina marginali satis elevata instructis; pedibus anticis elongatis, femoribus ejusdem paris subtus ante apicem obtuse angulatis.

Long. 7 1/2-9 1/2 mill.; lat. 3 1/3-3 3/4 mill.

Var. A. — *Elytrorum maculis longitudinaliter confluentibus; humerali usque ad suturam nigram dilatata.*

♀. *Capite minore; mandibulis, prothorace, pedibusque anticis brevioribus; elytris magis evidenter crebre punctatis transversimque rugulosis.*

Long. 7 1/3-8 1/2 mill.; lat. 3 1/2-4 mill.

Var. B. — *Elytris nigris, margine omni apice dilatato læte fulvo signatis.*

L. limbata Lacord., Mon., p. 56.

Paraît spécial à la Syrie. — Nord de l'Afrique ? (Oliv., Entom., VI, p. 861).

Le dessin des élytres varie beaucoup.

Dans les exemplaires typiques, la tache humérale est assez grande et régulièrement arrondie, et la seconde tache, placée au-dessous du milieu et sublatérale, forme un triangle dont la base, très-large, est parallèle au bord externe et le sommet, très-arrondi, regarde la suture; celle-ci est noire, mais sur une faible largeur.

Dans la variété *A* (pl. 1, fig. 2), les deux taches se rejoignent pour former une assez large bande longitudinale, interrompue à son côté interne : celle humérale se dilate en outre au point de toucher la suture. On arrive ainsi insensiblement à la variété *B*, qui affecte plus spécialement les femelles, et dans laquelle les élytres sont presque entièrement d'un noir assez brillant, entourées d'une étroite bordure d'un jaune fauve clair, qui commence près de l'écusson et se dilate subitement, un peu avant l'extrémité, en une tache carrée commune. C'est cette variété que Lacordaire a décrite comme espèce distincte sous le nom de *limbata*.

Ainsi que je l'ai déjà dit dans nos Annales (1870, Bull., p. XLII), le *L. hebræa* (Lacord.) me paraît être le *Clytra 4-notata* de Fabricius et

d'Olivier. L'inspection de la figure qu'en a donnée ce dernier auteur (Entom., VI, pl. 2, fig. 23) ne me laisse aucun doute à cet égard. C'est pourquoi j'ai dû restituer à cette espèce le nom sous lequel elle était le plus anciennement connue, bien qu'elle n'ait pas été, à ma connaissance, rencontrée dans le nord de l'Afrique.

28. L. ARMENIACA Lacord., Mon., p. 57.

Satis elongata, saturate cyaneo-virescens, corpore subtus parce albido-pubescentis; capite inter antennis modice carinato, vertice late convexo, confertim minute punctato; fronte impressa, rugosa; labro brunneo; antennis obscure violaceis, articulis quatuor baseos inferne rufescentibus; prothorace evidenter confertim punctato, infra apicem transversim impresso, supra convexo, lateribus deflexo ibique rotundato, basi late bisinuato breviterque lobato, angulis posticis obtusis, prominulis nonnihilque reflexis; scutello fere levi, apice rotundato; elytris rufis vel rufo-testaceis, crebre punctatis, singulo puncto humerali nigro signatis.

♂. *Subcylindricus, capite magno; fronte late satisque profunde impressa; epistomate profunde quadratim emarginato; mandibulis validis, exsertis, basi margine laterali satis elevato instructis; pedibus anticis valde elongatis, femoribus ejusdem paris transversim rugosis et subtus ante apicem incrassatis.*

Long. 8-9 mill.; lat. 3 1/2-4 mill.

♀. *Paulo minor, fronte obsolete impressa; prothorace, mandibulis, pedibusque anticis brevioribus.*

Long. 7 1/2-8 mill.; lat. 3 1/2-4 mill.

De la Perse et de l'Arménie.

Cette espèce ne peut être confondue qu'avec les *L. rufa* et *propinqua*, décrits plus haut; mais elle s'en éloigne par plusieurs caractères essentiels dont le plus apparent consiste en ce qu'elle est glabre sur la tête et sur le prothorax.

29. L. TRIDENTATA Linné, Faun. Suec., éd. 2^e, n° 546 (sub *Chrysomela*).—
Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442. — Lacord., Mon., p. 58.

Clytra tridentata Gyllenh., Ins. Suec., III, p. 587, 3. — Latr., Hist. nat.
des Ins., XI, p. 356, 4. — Oliv., Entom., VI, p. 855, 24 (pro
parte).

Cryptocephalus tridentatus Rossi, Faun. Etrusc., I, p. 92, 234.

Labidostomis viridicollis et *cyanicollis* Dahl in Dej., loc. cit.

Elongatula, saturate cyaneo-virescens aut viridi-ænea, nitidula, interdum nigro-indigacca, opaca; corpore subtus breviter albido-pubescentis; capite mediocri, triangulare, dense rugoso; labro piceo; antennis obscure violaceis, articulis quatuor baseos inferne rufescentibus; prothorace brevi, undique crebre evidenter punctato, infra apicem transversim impresso, supra parum convexo, lateribus deflexo, basi fortiter bisinuato leviterque lobato, angulis posticis subacutis, productis lateque reflexis; scutello dense ruguloso, apice rotundato; clytris testaceis, confertim punctatis.

♂. *Capite ut in fœmina; fronte late depressa; epistomate quadratim emarginato, sinu obtuse dentato; mandibulis modice validis, viâ exsertis, forcipatis, margine laterali satis elevato instructis; pedibus anticis modice elongatis.*

Long. 7-8 mill.; lat. 3 1/2-4 mill.

♀. *Robustior; fronte viâ impressa, fere plana; epistomate arcuatim emarginato; mandibulis pedibusque anticis brevioribus.*

Long. 8-8 1/2 mill.; lat. 4-4 1/2 mill.

Cette espèce se rencontre dans la plus grande partie de l'Europe jusqu'en Sibérie. Aux environs de Paris et de Chartres, on la prend en battant, au mois de mai, les jeunes pousses de chêne. D'après Lacordaire, elle se trouverait également sur le noisetier, le saule et le tremble.

30. L. HUMERALIS Panzer, Entom., germ., p. 189, 5 (*sub Clytra*). — Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442. — Lacord., Mon., p. 64.

Cryptocephalus tridentatus Fabr., Syst. ent., p. 106, 5.

Clytra humeralis Schneid., Magaz., p. 192, 11.

Clytra tridentata Fabr., Suppl. ent. syst., p. 112, 15. — Oliv., Entom., VI, p. 855, 24 (*pro parte*).

Labidostomis impressihumera Dahl in Dej., loc. cit.

Larva : Rosenh., Ueber die Entw. und Fortpf. der Clyt. und Crypt., 26, fig. 9.

Magis elongata, valida, viridi-ænea, nitidula, corpore subtus parce pubescens; vertice late convexo, minute rugulis nonnullis immixtis punctato, in medio disci leviter sulcato; fronte impressa, rugosa; labro nigro vel picco; antennis obscure violaceis, articulis tribus bascos inferne rufescentibus; prothorace undique confertim punctato, infra apicem transversim impresso, supra parum convexo, lateribus deflexo ibique antice recto, basi leviter bisinuato, evidentique lobato, angulis posticis subacutis modiceque reflexis; scutello ruguloso, apice rotundato; clytris albido-testaceis, magis minusve infuscatis, crebre punctatis, singulo obsolete lineis nonnullis punctoque humerali nigro signatis.

♂. *Subcylindricus, capite magno, quadrato, inter antennis nonnihil carinato, fronte sat fortiter impressa; epistomate quadratim emarginato, sinu obsolete dentato; mandibulis validis, exsertis, lamina laterali satis elevata instructis; pedibus anticis valde elongatis; femoribus ejusdem paris subtus leviter incrassatis.*

Long. 9-11 mill.; lat. 3 1/2-4 mill.

♀. *Capite minore, inter antennis vix carinato; fronte minus impressa; mandibulis pedibusque anticis brevioribus.*

Long. 8 1/2-10 1/2 mill.; lat. 4-4 1/2 mill.

France orientale, Autriche, Hongrie, Russie méridionale, Caucase, nord de l'Italie, Sicile.

Outre les caractères tirés de la fossette frontale, de la forme du prothorax et de la différence notable qui existe entre les deux sexes, cette espèce se distingue nettement de la précédente par le point brunâtre qu'elle a sur chaque épaule.

31. L. LUCIDA Germar, Ins., sp. nov., p. 548, 745 (sub *Clytra*). —
Lacord., Mon., p. 67.

Clytra notata Gebler in Ledebour's Reise, II, p. 108, 6.

Clytra bisignata Falderm., Coleopt. ab ill. Bungio, etc., p. 108, 87.

Labidostomis fulgida Dahl in Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442.

Labidostomis axillaris Dahl in Dej., loc. cit.

Magis minusve elongatula, viridi cyanea aut ænea, interdum læte cyanea, nitidissima, corpore subtus tenuiter albido-pubescentibus; vertice convexo, crebre punctulato, in medio disci obsolete sulcato; fronte rugosa, magis minusve impressa, interdum fere plana; labro nigro; antennis sat validis, obscure violaceis, basi inferne rufescentibus; prothorace plus minusve confertim punctulato, infra apicem nonnihil transversim impresso, supra modice convexo, lateribus rotundatim deflexo, basi vix bisinuato, angulis posticis brevioribus, subacutis, modiceque reflexis; scutello ruguloso, apice rotundato; clytris testaceis, crebre punctulatis, singulo lineis nonnullis obsolete punctoque humerali fusco signatis.

♂. *Subcylindricus, interdum postice paululum attenuatus; capite magno, quadrato; epistomate satis profunde quadratim emarginato, sinu obsolete dentato; mandibulis validis, ante medium abrupte forcipatis, supra profunde canaliculatis; pedibus anticis elongatis; femoribus ejusdem paris subtus ante apicem obtuse angulatis.*

Long. 6-9 mill.; lat. 3-3 1/2 mill.

Var. A.—*Brevior, prothorace supra minus convexo, densius punctulato, angulis posticis brevioribus, obtusis apiceque reflexis.*

Clytra axillaris Dahl, Coleopt. und Lepidopt., p. 76.

Labidostomis axillaris Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442. — Lacord., Mon., p. 69.

Labidostomis laticollis Dahl in Dej., loc. cit.

♀. *Paulo minor, capite, mandibulis, antennis, pedibusque anticis brevioribus; elytris magis minusve infuscatis, densius punctatis.*

Long. 5 1/2-8 mill.; lat. 3-3 1/2 mill.

L'habitat de cette espèce est extrêmement étendu; j'en a vu un grand nombre d'exemplaires provenant des diverses parties centrales de l'Europe, depuis le midi de la France jusqu'en Sibérie; les plus méridionaux viennent de la Turquie et ont les élytres beaucoup plus foncées que ceux de la Russie et en général des parties orientales de l'Europe.

Cette espèce varie beaucoup quant à sa forme générale; certains exemplaires sont en effet plus courts que les autres et présentent ainsi un faciès plus ramassé et plus robuste; mais on trouve tous les passages entre la forme la plus allongée et celle la plus courte.

Le *L. axillaris* de Dahl a été établi sur quelques exemplaires provenant d'Autriche, dont le prothorax, un peu plus court, moins convexe sur le disque, couvert de points plus nombreux, a ses angles postérieurs obtus et relevés seulement à l'extrémité. Mais ces légères modifications du prothorax, qui ne sont guère appréciables que chez les mâles et disparaissent presque complètement chez les femelles, ne me semblent pas dépasser les limites d'une simple variété.

32. *L. LONGIMANA* Linné, Faun. Suec., éd. 2^e, n° 562 (*sub Chrysomela*).
— Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442. — Lacord., Mon., p. 70.

Cryptocephalus longimanus Fab., Sp. Ins., I, p. 140, 16.

Clytra 3-dentata Panz., Ent. Germ., I, p. 189, 4.

Clytra longimana Fabr., Suppl. ent. syst., p. 113, 22. — Oliv., Entom., VI, p. 856, 25, pl. 1, fig. 16.

Larva: Rosenh., Ueber die Entw. und Fortpf. der Clyt. und Crypt., 27, fig. 10.

Elongatula, modice convexa, interdum supra paululum depressa, viridizænea vel cyanea, corpore subtus parce albido pubescens; vertice longitudinaliter sulcato; fronte rugosa, impressa; labro brunneo; antennis saturate

violaceis, articulis tribus vel quatuor basalibus inferne ferrugineis; prothorace ubique grosse punctato, infra apicem obsolete transversim impresso, supra convexo, lateribus deflexo, ibique rotundato, basi vix bisinuato, angulis posticis brevioribus, magis minusve acutis, modicque reflexis; scutello minute confertim punctulato; elytris flavo-testaccis, punctulatis, puncto minuto humerali fusco signatis.

Variet elytrorum punctis humeralibus deletis.

♂. *Capite magno; fronte excavata, nilidi-ænea; epistomate quadratim emarginato, sinu obsolete dentato; mandibulis validis, exsertis, arcuatis, sat profunde supra canaliculatis; pedibus anticis valde elongatis, femoribus ejusdem paris subtus aut apicem modice incrassatis.*

Long. 3 1/2-5 1/2 mill.; lat. 1 3/4-2 1/2 mill.

♀. *Capite minore, fronte tantum impressa; prothorace, mandibulis, pedibusque anticis brevioribus.*

Long. 3 1/2-5 mill.; lat. 2-2 1/2 mill.

Répandue dans toute l'Europe jusqu'en Suède et en Sibérie.

Cette espèce, une des plus petites du genre, varie beaucoup pour la taille et la forme générale, certains exemplaires étant plus allongés et plus étroits que les autres; mais elle est bien reconnaissable aux points enfoncés, arrondis, nombreux et très-gros qui couvrent son prothorax en dessus.

DIVISION II. — *Élytres bleues ou vertes avec ou sans taches d'un jaune orangé clair.*

33. L. LEJEUNEI Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1866, p. 70.

L. *Pelissieri* Buquet, Ann. Soc. ent. Fr., 1868, Bull., p. cv.

(Pl. 1^{re}, fig. 6.)

Parum elongata, læte viridi-ænea aut cyaneo-viridescens. corpore subtus

tenuiter albido-pubescentis; capite saturate cæruleo, vertice punctulato; fronte fere plana, rugulosa, foveis tribus triangulariter digestis instructa; labro brunneo; antennis nigro-cæruleis, articulis quatuor basalibus inferne ferrugineis; prothorace nitido, sparsim minute punctulato, infra apicem modice impresso, supra convexo, lateribus rotundato, basi bisinuato breviterque lobato, angulis posticis brevioribus, obtusis modiceque reflexis; scutello fere levi, apice truncato; elytris ruguloso-punctatis, singulo maculis duabus læte aurantiacis (prima humerali transversa, altera apicis triangulari antice, extus emarginata) signatis.

♂. *Cylindrico-depressus, postice paulum attenuatus; capite magno; epistomate dentibus æqualibus breviter tridentato; mandibulis validiusculis, exsertis, basi supra canaliculatis, apice forcipatis, ibique rufescentibus; pedibus anticis elongatis, tibiis arcuatis.*

Long. 5-6 mill.; lat. 2 1/2-3 mill.

♀. *Latior; capite minore; fronte minus profunde 3-foveolata; epistomate arcuatim emarginato; prothorace densius punctulato, infra apicem profundius impresso; mandibulis pedibusque anticis brevioribus.*

Long. 4 1/2-5 1/2 mill.; lat. 2 3/4-3 1/3 mill.

Cette jolie espèce, facile à reconnaître aux taches d'un jaune orangé qui ornent les élytres, provient d'Algérie, où elle a été rencontrée d'abord par M. Lejeune aux environs d'Oran, puis à Mostaganem par M. Péliissier.

34. L. GUERINII Bassi, Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 472, pl. XI, fig. 8. —
Lacord., Mon., p. 79.

L. terminata Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442.

Elongatula, supra paulum depressa, viridi-ænea interdum cærulescens, corpore subtus tenuiter albido-pubescentis; capite inter antennas modice carinato, vertice convexiusculo, punctulato; fronte fere plana, rugosa, punctata, foveis tribus triangulariter digestis instructa; labro nigro; antennis obscure violaceis, basi inferne rufescentibus; prothorace sparsim minutissime punctulato, supra parum convexo, lateribus utrinque obsolete in-

presso, margine laterali obtuse crenulato, basi vix bisinuato breviterque lobato, angulis posticis brevioribus, obtusis modiceque reflexis; scutello fere levi; elytris ruguloso-punctatis, singulo macula læte aurantiaca communi apicis triangulari antice, extus emarginata, ornatis.

♂. *Subcylindricus, postice paulum attenuatus; capite magno; epistomate breviter tridentato, dente medio minore; mandibulis validiusculis, valde exsertis, apice forcipatis, basi supra canaliculatis; pedibus anticis elongatis, tibiis modice arcuatis.*

Long. 4 1/2 5 mill.; lat. 2 1/2 mill.

♀. *Paulo latior, capite minore; mandibulis, antennis pedibusque anticis brevioribus; epistomate breviter arcuatim emarginato.*

Long. 4 1/3-4 3/4 mill.; lat. 2 3/4 mill.

Paratt spécial à la Sicile.

35. L. TRIFOVEOLATA Desbrochers des Loges, Bull. Acad. d'Hippône, n° 2, 1866, p. 42. — Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, p. 412.

Elongatula, supra paululum depressa, cyaneo-viridis aut viridi-ænea, corpore subtus tenuiter albido-pubescentis; capite inter antennis nonnihil carinato; vertice convexiusculo, punctulato; fronte late evidenter depressa, rugoso-punctata, foveis tribus triangulatim digestis instructa; labro nigro; antennis nigro-violaceis, articulis quatuor basalibus inferne rufescentibus; prothorace sparsim minutissime punctulato, supra parum convexo, lateribus leviter crenulato ibique rotundato, basi vix bisinuato, angulis posticis obtusis modiceque reflexis; scutello punctulato, apice rotundato; elytris ruguloso-punctatis, immaculatis.

♂. *Subcylindricus, postice paulum attenuatus; capite magno; epistomate breviter quadratim emarginato, sinu obtuse dentato; mandibulis validiusculis, exsertis, arcuatis, supra vix canaliculatis; pedibus anticis valde elongatis, tibiis ejusdem paris arcuatis.*

Long. 5 3/4-6 1/2 mill.; lat. 2 1/2-3 mill.

♀. *Lator*; capite minore; epistomate arcuatim impresso; mandibulis, antennis pedibusque anticis brevioribus.

Long. 4 1/2-5 mill.; lat. 2 1/2-3 mill.

D'Algérie.

Cette espèce se distingue des *L. Lejeinei* et *Guerinii* par ses élytres dépourvues de taches jaunes à l'extrémité; des *Sibirica* et *Hordei* par son front muni de trois petites fossettes disposées en triangle.

M. Desbrochers des Loges m'a obligeamment communiqué le type qui lui a servi pour sa description.

36. *L. SIBIRICA* Germar, Ins., sp. nov., p. 545 (sub *Clytra*). — Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442. — Lacord., Mon., p. 78.

Elongatula, nigro-cyanea interdum virescens, corpore subtus parce albido-pubescentis; vertice punctulato; fronte rugosa, late sed parum profunde impressa; labro testaceo; antennis obscure violaceis, articulis tribus baseos inferne ferrugineis; prothorace sparsim minute punctulato, infra apicem nonnihil transversim impresso, supra modice convexo, basi vix bisinuato breviterque lobato, angulis posticis prominulis, obtusis modiceque reflexis; scutello minute punctulato, apice rotundato; elytris sat grosse crebreque punctatis.

♂. *Cylindricus*, supra paululum depressus; capite magno; epistomate breviter tridentato, dente medio brevioris; mandibulis exertis, supra canaliculatis, apiceque rubescentibus; pedibus anticis elongatis, femoribus ejusdem paris subtus modice incrassatis.

Long. 5-6 1/2 mill.; lat. 2-2 1/2 mill.

♀. *Gracilior*; capite minore; mandibulis pedibusque anticis brevioribus.

Long. 4 1/2-6 mill.; lat. 1 1/2-2 mill.

Dahourie (mus. Reiche); Sibérie (mus. Ballion).

37. L. HORDEI Fabr., Mant., I, p. 83. 61 (*sub Cryptocephalus*). — Dej. Cat., éd. 3^e, p. 442. — Lacord., Mon., p. 80.

Cryptocephalus Hordei Linné, Syst. nat., éd. Gmel., IV, p. 1708, 61. — Oliv., Encycl. méth. Ins., VI, p. 619, 57.

Clytra Hordei Fabr., Suppl. ent. syst., p. 115, 34. — Oliv., Entom., VI, p. 871, 53, pl. 2, fig. 38.

Brevis, viridi-ænea aut cyanescens, corpore subtus parce albido-pubes- cens; capite nitide aurato vel cupreo, vertice punctulato; fronte rugosa, late satisque profunde impressa, interdum vix impressa, fere plana, sat grosse punctata; labro brunneo vel obscure æneo; antennis nigro-violaceis, basi inferne rufescentibus; prothoracè undique minute punctato, huc illuc impresso, supra convexiusculo, lateribus rotundato, basi leviter bisinuato, angulis posticis brevioribus, subacutis, modiceque reflexis; scutello punctulato, apice rotundato; elytris confertim punctulatis, immaculatis.

♂. *Cylindricus, postice paulum attenuatus; capite magno, quadrato; epistomate profunde tridentato, dente medio latiore apice rotundato ibique obtuse reflexo; mandibulis validiusculis, valde cæsertis, modice arcuatis, basi supra parum canaliculatis; pedibus anticis valde elongatis, femoribus ejusdem parvis subtus incrassatis, tibiis arcuatis.*

Long. 3 1/2-5 mill.; lat 1 1/2-2 mill.

♀. *Capite minore; fronte obsolete impressa; epistomate breviter arcuatum emarginato; mandibulis pedibusque anticis brevioribus.*

Long. 3 3/4-4 1/2 mill.; lat. 1 1/2-2 mill.

Se trouve en Espagne, en Portugal, et plus communément en Algérie, où elle vit surtout sur les graminées. M. Rosenhauer l'a prise à Malaga sur des *Chrysanthémum*.

Le mâle de cette espèce est bien reconnaissable à sa tête toujours d'une belle couleur dorée ou cuivreuse et à son épistome muni de trois dents

allongées, presque d'égale longueur et dont la médiane est large, presque en spatule et un peu recourbée à l'extrémité.

Quant à la femelle, elle ne peut être confondue qu'avec celle du *trifoveolata*; mais elle s'en distingue facilement par sa taille toujours moindre et par son front presque plan et sans trace de fovéoles arrondies.

Species invisæ et incertæ sedis.

L. HISPANICA Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442.

« *Modice elongata, cyaneo-nitidula, subtus tenuiter albido-pubescentis; antennis sat validis, obscure violaceis, basi inferne rufescentibus; fronte a vage impressa; prothorace sat crebre evidenterque punctulato, parum convexo, basi subrecte truncato, angulis posticis brevibus, obtusis, vix reflexis; elytris flavo-testaceis, confertim punctulatis, puncto majore humerali piceo.*

Long. 2-2 1/3 lin.; lat. 1 1/5 lin.

« ♂. Capite fere ut in femina, epistomate quadratim sat profunde emarginato; mandibulis validiusculis, modice productis, margine laterali supra alte elevato; pedibus anticis sat elongatis, femoribus ejusdem parvis modice incrassatis.

« Var. *Humeris immaculatis.* »

(Lacord., Monogr., p. 74.)

Voisine du *longimana*, cette espèce en serait très-distincte par la ressemblance qui existe entre les deux sexes. Elle a été découverte par Dejean en Espagne.

L. GHILIANII Lacord., Mon., p. 77.

« *Modice elongata, subdepressa, nigra, subtus tenuiter albido-pubescentis, oculis majoribus, prothorace obsolete punctulato, angulis posticis*

« *obtusis, vix prominulis; elytris subtilissime punctulatis, læte flavo-
« luteis, singulo punctis duobus (altero humerali, altero majore pone
« medium) nigris.*

Long. 2 1/2 lin.; lat. 4 lin.

« ♂. *Parallelus, capite parvo, inter oculos late minusque profunde exca-
« vato; epistomate vix emarginato, mandibulis brevioribus, pedibus
« anticis elongatis, femoribus ejusdem paris modice incrassatis.* »

(Lacord., loc. cit.)

Découverte en Espagne par M. Ghiliani.

L. CHALYBEICORNIS Brullé, Exp. sc. de Morée, t. III, p. 268,
pl. XLIV, fig. 5.

« *Viridis, metallico-nitida, subaurata, punctata; elytris pallide flavis,
« dense et profunde punctatis; antennis cyaneo-virescentibus, basi cum
« labro et palpis partim flavidis.* »

Long. 9 mill.; lat. 4 mill.

(Brullé, loc. cit.)

Cette espèce doit être voisine du *pallidipennis*.

L. PUBICOLLIS Rosenh., in Amtlicher Bericht über die 23. Versammlung
deutscher naturforsch und Aerzte in Nurnberg, p. 179.

Je n'ai pu me procurer le mémoire où a été décrite cette espèce et suis
par conséquent dans l'incertitude la plus complète sur la place qu'elle
doit occuper.

L. SENICULA Kraatz, Horæ Societ. entom. Rossicæ, t. VIII, 1870, p. 29.

« *Elongata, late viridi-ænea, corpore sat dense albido-villoso, antenna-
« rum basi, tibiisque anticis apice plerumque testaceis, capite thoraceque
« nitidis, vix punctulatis, hoc basi lateribusque albido-villoso, elytris*

« pallide testaceis, subtiliter punctatis, singulo puncto humerali æneo-
« picco, »

Long. 5-7 mill.

(Kraatz, loc. cit.)

Recueillie par M. Becker à Derbent et à Astrachan.

Me paraît voisine de la variété *nitidicollis* de mon *L. metallica*.

Genre 2°. **Macrolenes.**

Dej., Cat., éd. 3^e, p. 443 (*pro parte*). — Lacord., Mon., p. 100. —
Jacq. Duv., Gen. Coléopt. Europ., IV, p. 213.

Étymologie : μακρός, long ; λάνος, laine.

Sexes dissemblables.

♂. Corps assez allongé, parallèle, très peu convexe, revêtu en dessous d'une pubescence blanche, villeuse, assez abondante. Tête petite, trigone, engagée dans le prothorax jusqu'aux yeux; épistome entamé par une faible échancrure demi-circulaire; mandibules assez robustes, très-peu saillantes; yeux grands, subarrondis, très-faiblement échancrés; palpes jaunâtres, noirâtres à l'extrémité; antennes (pl. 2, fig. 6) très-robustes, pectiniformes : le premier article gros, ovalaire; le deuxième très-court, obconique; le troisième de même forme, du double plus long; les suivants en triangle aigu et fortement transversaux.

Prothorax assez grand, plus large que les élytres à la base, fortement cintré et coupé carrément à son bord antérieur, très-convexe sur le disque, fortement rabattu sur ses côtés antérieurs, droit et finement marginé à sa base, fortement arrondi sur les bords latéraux, puis se rétrécissant obliquement jusqu'aux angles postérieurs, qui sont très-distincts et un peu relevés.

Écusson médiocre, en triangle arrondi à son sommet.

Élytres allongées, presque planes, très-finement pointillées, à dessin très-variable.

Hanches antérieures subquadrangulaires, très-grosses et saillantes; les intermédiaires beaucoup plus petites, échancrées en dessous près de leur extrémité.

Pattes antérieures excessivement allongées, leurs cuisses (pl. 2, fig. 9-10) un peu comprimées, droites sur la tranche dorsale, munies ou non en dessous, un peu avant leur extrémité, de deux fortes dents; leurs jambes assez robustes, fortement arquées et terminées en pointe courte; leurs tarses subcylindriques, à premier article plus long que les deux suivants réunis; pattes intermédiaires et postérieures à tarses plus courts, leur premier article de la longueur des deux suivants pris ensemble.

♀ Corps oblong, un peu plus convexe; tête, mandibules, antennes et pattes antérieures plus petites que chez le mâle; prothorax plus court, plus cylindrique en dessus, avec ses angles postérieurs moins saillants. Le premier article de tous les tarses de la longueur des deux suivants réunis; une fossette assez grande et bien marquée sur le dernier segment de l'abdomen.

Par la forme du prothorax, ce genre se rapproche des *Labidostomis*; mais, outre la structure toute différente des antennes, il s'en éloigne encore par le premier article des tarses antérieurs des mâles, toujours d'un tiers plus long que les deux suivants réunis.

Des deux espèces qui le composent, l'une est répandue dans toute l'Europe australe, l'autre n'a encore été rencontrée qu'en Sicile.

TABLEAU DICHOTOMIQUE DES ESPÈCES.

1. ♂. Cuisses antérieures munies en dessous avant leur extrémité de deux dents dont l'externe est triangulaire et obtuse, et l'interne plus petite et spiniforme. — ♂ ♀. Écusson très-lisse, brillant et glabre. *ruficollis*.
 - ♂. Cuisses antérieures inermes en dessous. — ♂ ♀. Écusson finement ponctué, pubescent. *Bellieri*.
-

1. M. RUFICOLLIS Fabr., Syst. ent., p. 109, 17 (*sub Cryptocephalus*), 1775.
 — Küster, Käf. Europ., VII, 98. — Dej., Cat., éd. 3^e, p. 443. —
 Lacord., Mon., p. 100. — Jacq. Duv., Gen. Coléopt. Europ., IV,
 tab. 61, fig. 291.

Cryptocéphalus ruficollis Linné, Syst. nat., éd. Gmel., IV, p. 1705, 32
 (1788).

Cryptocephalus 8-punctatus Panz., Naturf., tab. 1, fig. 22.

Clytra ruficollis Fabr., Suppl. ent. syst., p. 114, 26.

Clytra dentipes Oliv., Entom., VI, p. 857, 27, pl. 1, fig. 17, var. (ex specimenne typ. in mus. Chevrolat).

Clytra 8-punctata Schneid., Magaz., p. 188, 2.

Macrolenes salicariæ Ménétr., Bull. de l'Acad. des Sc. de Saint-Petersb.,
 t. V. — Küster, Käf. Europ., VII, 99.

Nigra, subtus pilis argenteo-sericeis sat dense obsita; ore, prothorace, elytris, pedibusque maxima ex parte fulvo-testaceis; capite breviter villosa, inter oculos late satisque profunde depresso, vertice convexiusculo; antennis validissimis, subpectinatis, nigris, articulis tribus vel quatuor baseos fulvis; prothorace levi; scutello nigro, nitido, levi, glabro, apice rotundato; elytris minutissime punctulatis, singulo punctis quatuor nigris (duobus basi, alteris infra medium sæpe confluentibus) ornatis; tarsis nigris.

♂. *Longior, mandibulis validiusculis, parum exsertis, arcuatis, fulvis, apice nigricantibus; epistomate semi-circulariter emarginato, pedibus anticis longissimis, femoribus ejusdem paris subtus ante apicem bidentatis; tibiis valde arcuatis, apice breviter lateque mucronatis.*

Long. 4 1/2-7 mill.; lat. 2 1/2-3 1/4 mill.

♀. *Minor, oblonga; mandibulis, antennis pedibusque anticis brevioribus; tibiis anticis rectis; pedibus sæpe omnino fuscis.*

Long. 4-6 mill.; lat. 2-3 mill.

Uterque sexus variat elytris immaculatis.

(1872)

8

Répandue dans toute l'Europe méridionale et le nord de l'Afrique; remonte jusqu'au Piémont. Vit sur les jeunes chênes. (M. Bellier de la Chavignerie.)

Cette espèce est très-variable sous le rapport de la taille et du dessin des élytres; à l'état normal, celles-ci sont ornées chacune de quatre petites taches noires : deux à la base, dont l'une humérale, et deux post-médianes, très-souvent confluentes. Mais chacune de ces taches disparaît, et l'on arrive insensiblement à rencontrer des exemplaires complètement immaculés; les individus qui n'ont qu'un point noir huméral sur chaque élytre sont généralement les plus communs.

2. M. BELLIERI Reiche, Ann. Soc. ent de France, 1869, p. 735.

Major, atro-picea, subtus pilis argenteo-sericeis sat dense obsita; ore, prothorace, elytris pedibusque maxima ex parte fulvo-testaceis; capite sericeo-pubescente, ruguloso, inter oculos late satisque profunde depresso, vertice longitudinaliter obsolete sulcato; antennis minus validis, subpectinatis, nigris, articulis quatuor vel quinque basalibus fulvis; prothorace obsolete rugatulo; scutello atro, punctulato, pilis argenteo-sericeis obsito, apice rotundato; elytris minutissime punctulatis, singulo punctis duobus nigris (uno humerali, altero infra medium versus suturam) ornatis; tarsis atropiceis.

♂. *Longior; mandibulis validiusculis, parum cæsertis, arcuatis, fulvo-testaceis, apice nigricantibus; epistomate brevissime arcuatim emarginato; pedibus anticis longissimis, femoribus ejusdem paris subtus ante apicem modice incrassatis, haud dentatis; tibiis valde arcuatis, apice breviter latæque mucronatis.*

Long. 7 1/2-9 mill.; lat. 3-3 1/2 mill.

Variat elytris immaculatis.

♀. *Minor, oblonga; mandibulis, antennis pedibusque anticis brevioribus; tibiis ejusdem paris haud arcuatis.*

Long. 6 1/2-7 mill.; lat. 3-3 1/4 mill.

Sicile (propriété de M. le prince de Belmonte, aux environs de Palerme, où elle a été découverte par M. Bellier de la Chavignerie).

Cette espèce, très-voisine de la précédente, s'en distingue par sa taille plus forte, son vertex canaliculé, ses antennes moins robustes, son écusson pubescent, finement ponctué, et surtout par les cuisses antérieures du mâle non dentées en dessous près de leur extrémité. Dans tous les exemplaires que j'ai vus, les élytres n'offrent, au maximum de coloration, qu'un petit point noir huméral sur chacune d'elles, accompagné d'un autre, de même couleur, situé au delà du milieu et plus près de la suture que du bord externe. Encore n'est-ce là que l'état particulier aux femelles, les mâles n'ayant que le point huméral, qui manque lui-même chez beaucoup d'individus. Tel qu'il est, ce dessin n'est certainement pas à l'état normal, et il doit y avoir des exemplaires plus colorés, présentant, comme chez le *ruficollis* type, quatre taches noires sur chacune des élytres.

M. Reiche m'a obligeamment communiqué les exemplaires qui lui ont servi à établir l'espèce.

Genre 3°. *Titubœa*.

Lacord., Monog., p. 141. -- Jacq. Duv., Gen. Coléopt. Eur., IV, p. 215.

MACROLENES (*pars*) Dej., Cal., éd. 3^e, p. 443.

Étymologie : ? *titubo*, chanceler.

Sexes légèrement dissemblables.

♂. Corps massif, non métallique, le plus souvent cunéiforme, parfois cylindrico-conique, glabre en dessus sur le prothorax et les élytres, revêtu en dessous et sur la tête d'une pubescence soyeuse argentée plus ou moins dense.

Tête de forme et de grosseur variables, finement ponctuée-rugueuse, munie sous chaque œil d'une petite oreillette assez large et très-obtuse. Épistome de forme variable. Mandibules généralement peu saillantes, celle

de gauche plus longue que celle de droite, parfois de beaucoup et alors très-aiguë à son extrémité. Labre très-distinct. Yeux grands, allongés, plus ou moins saillants, faiblement échancrés. Antennes (pl. 2, fig. 7) plus ou moins robustes, à premier article gros, en massue arquée; les deux suivants subégaux, obconiques, plus ou moins allongés; le quatrième et les suivants triangulaires-transversaux, plus ou moins larges et aigus.

Prothorax fortement transversal, plus ou moins convexe, avec ses bords latéraux généralement arrondis dans leur partie inférieure et ses angles postérieurs obtus, parfois un peu relevés; entre eux et le lobe médian, la base est plus ou moins distinctement impressionnée. Il est ordinairement d'un fauve vif, avec ou sans taches noires sur le disque, parfois, mais rarement, entièrement noir.

Écusson assez grand, en triangle curviligne, arrondi ou tronqué à son sommet.

Élytres plus ou moins distinctement sinuées sur les côtés dans leur milieu, puis un peu rétrécies en arrière, ordinairement d'un fauve plus clair que celui du prothorax, avec trois, quatre ou cinq taches noires ponctiformes sur chacune d'elles.

Pattes antérieures beaucoup plus allongées que les autres; leurs hanches cylindriques, très-saillantes; leurs jambes arquées; leurs tarsi ordinairement assez robustes, de forme variable, à premier article toujours au moins aussi long ou plus long que les deux suivants pris ensemble.

♀. Corps le plus souvent ovale-oblong et plus convexe que celui du mâle. Tête plus petite; mandibules très-courtes, subégales; antennes moins robustes; prothorax un peu plus court et plus défléchi antérieurement sur les côtés, ce qui le fait paraître presque conique, avec ses angles postérieurs très-obtus, nullement relevés. Pattes plus courtes, subégales, avec les jambes droites et les tarsi subégaux, à premier article aussi long que les deux suivants pris ensemble. Une fossette assez grande, plus ou moins profonde et souvent mal limitée, se voit sur le dernier segment abdominal.

Ce genre, établi par Lacordaire pour certaines espèces de *Clytra* qui avaient été placées par Dejean dans le genre *Macrotencs*, n'a de rapport qu'avec le genre *Lachnæa*, dont il est extrêmement voisin, mais dont il diffère essentiellement par le faciès général et le système de coloration.

Les espèces qui le composent sont propres à la faune méditerranéenne.

TABLEAU DICHOTOMIQUE DES ESPÈCES.

1. Élytres légèrement sinuées sur les côtés dans leur milieu. — ♂. Corps cylindrique, légèrement atténué en arrière. 2.
- Élytres assez fortement sinuées sur les côtés dans leur milieu. — ♂. Corps plus ou moins cunéiforme. 5.
2. Prothorax noir avec une légère bordure d'un fauve fuligineux. *Illigeri*.
- Prothorax d'un rouge fauve avec 3 ou 5 points noirs sur le disque. *parviceps*.
- Prothorax fauve sans points noirs sur le disque. 3.
3. Pattes entièrement noires. *sexmaculata*.
- Tibias d'un fauve jaunâtre ou rougeâtre ; tarses noirs. 4.
4. Cuisses d'un fauve jaune clair avec les genoux noirs. *macropus*.
- Cuisses d'un fauve rougeâtre avec la tranche dorsale et les genoux noirs. *sexmaculata*.
- var. *fulvipes*.
5. Premier article des tarses antérieurs de la longueur des deux suivants pris ensemble 6.
- Premier article des tarses antérieurs du double au moins plus long que les deux suivants pris ensemble. 8-*punctata*.
6. Pattes d'un fauve jaunâtre. 7.
- Pattes noires 10.
7. Élytres à peine visiblement ponctuées. *Perrisi*.
- Élytres très-visiblement ponctuées. 8.
8. Écusson entièrement noir *filitarsis*.
- Écusson entièrement fauve, ou noir à la base et fauve à l'extrémité 9.

9. Taille assez forte (7-8 mill.). Points de la base des élytres disposés sur une ligne oblique. Dessous du corps plus ou moins varié de fauve et de noir . . . *arabica*.
- Taille plus petite (4-5 mill.). Points de la base des élytres disposés sur une ligne droite. Dessous du corps entièrement noir sauf quelquefois le dernier segment de l'abdomen qui est fauve. *nigriventris*.
10. Élytres d'un rouge sanguin foncé. 11.
- Élytres d'un fauve jaunâtre plus ou moins clair. 12.
11. Épistome largement échancré en triangle; prothorax à peine marginé sur les côtés, qui sont régulièrement arrondis. — ♂. Cinq taches noires sur le prothorax 13-*punctata*.
- Épistome légèrement échancré en demi-cercle; prothorax assez fortement marginé sur les côtés, qui sont d'abord droits en avant, puis arrondis obliquement en arrière. — ♂. Prothorax entièrement noir. 6-*punctata*.
var. *dispar*.
12. Épistome coupé carrément sur les côtés, arrondi en avant et légèrement échancré dans son milieu. . . *Paykulli*.
- Épistome légèrement échancré en triangle ou en demi-cercle 13.
13. Prothorax fauve, avec ou sans taches ou bande noires. 14.
- Prothorax entièrement noir. 8-*signata*.
14. Prothorax de la largeur des élytres à la base, assez fortement marginé sur les côtés, qui sont droits en avant puis arrondis obliquement en arrière . . 6-*punctata*.
- Prothorax un peu plus large que les élytres à la base, à peine marginé sur les côtés, qui sont régulièrement arrondis. 15.
15. Prothorax sans points ni bande noirs. Élytres ayant chacune quatre taches noires disposées sur deux rangées obliques, l'une près de la base, l'autre sous le milieu. *laticollis*.

- Prothorax noir, entouré sur les côtés et le long du bord antérieur d'une assez large bordure d'un fauve vif. Élytres traversées sous leur milieu par une large bande noire commune et ayant en outre, sur chacune d'elles, deux taches de même couleur, l'une humérale, l'autre près de la suture et un peu en arrière de la précédente. *Olivieri*.

DIVISION I^{re}. — Élytres légèrement sinuées sur les côtés dans leur milieu.
— ♂. Corps cylindrique, légèrement atténué en arrière.

1. T. ILLIGERI Lacord., Mon., p. 142.

(Pl. 2, fig. 1^{re}.)

Nigra, subtus pilis argenteo-sericeis sat dense vestita; capite inter oculos transversim impresso ibique ruguloso, pube tenui albida certo situ obsito; vertice punctulato atque longitudinaliter obsolete canaliculato; antennis nigris, articulo primo tantum inferne, 2-3 sequentibus omnino, fulvis; prothorace nigro, anguste flavo-limbato, levissimo, nonnullis tantum punctis minutissimis juxta basin transversim adperso, lateribus marginato, basi utrinque sulcato breviterque lobato, angulis posticis subrotundatis, fere distinctis, haud elevatis; scutello lato, nigro, levi, basi valde transversim impresso, in medio disci convexo, apice subrotundato; elytris lateribus subsulcatis, læte flavo-luteis, irregulariter subseriatim minute punctulatis, singulo punctis tribus nigris (uno humerali majore, duobusque alteris infra medium transversim digestis, quorum exteriori minore) signatis; pedibus nigris; ultimo tarsorum articulo apice rubescente.

♂. *Elongatus, cylindricus, postice magis minusve attenuatus; capite majore, triangulare; mandibulis prominulis, forcipatis, nigris, apice rubescentibus, sinistra majore; antennis robustis, prothoracis basin attingentibus; prothorace subcylindrico, antice nonnihil attenuato; pedibus anticis longissimis.*

Long. 10-13 mill.; lat. 4 3/4-5 1/2 mill. .

♀. *Minus elongata, oblonga; capite minore; mundibulis antennisque valde brevioribus; prothorace antice valde attenuato, breviter obconico; pedibus anticis vix elongatis.*

Long. 11-12 1/2 mill.; lat. 5 mill.

D'Algérie, principalement des environs d'Alger et de Blidah (mus. Javet, de Marseul, E. Allard, Ch. Brisout de Barneville); Marghnia (province d'Oran) (mus. Sédillot).

J'en ai vu une vingtaine d'exemplaires.

Les points noirs postmédians des élytres m'ont paru constants et sont seulement sujets à devenir très-petits et égaux.

La couleur noire du prothorax distingue cette belle espèce des trois suivantes.

2. T. PARVICEPS Lacord., Mon., p. 148

Nigra, subtus pilis albidis prostratis vestita; capite suboblongo, ruguloso, inter oculos nonnihil depresso; vertice convexo, obsolete confertim punctulato, pube albida erecta obsito; epistomate modice triangulariter emarginato; labro nigro; mandibulis nigris, articulis 1-3 baseos fulvis; prothorace nitido, levi, saturate fulvo, punctis quinque nigris (tribus in medio disci triangulariter digestis, duobus utrinque ad latera) insignito; scutello nigro, levi, modice convexo, apice rotundato; elytris fulvis, subnitidis, inordinate lineatim punctulatis, singulo punctis tribus nigris (uno humerali majore, duobusque infra medium transversim digestis, quorum exteriora minore) ornatis; pedibus nigris.

♂. *Modice elongatus, subcylindricus; capite mediocri fere ut in fœmina; prothorace convexiusculo, apice lateribus valde deflexo, basi late bisinuato, totidem impresso ibique nonnullis punctis minutissimis transversim adperso, angulis posticis rotundatis, haud elevatis; pedibus anticis longissimis.*

Long. 9 3/4-12 mill.; lat. 4 1/2-5 mill.

♀. *Oblongo-cylindrica, paulo latior; capite vix minore; prothorace breviter obconico; pedibus anticis brevioribus.*

Long. 9-11 mill.; lat. 5-5 1/2, mill.

Var. *Prothorace in medio disci punctis tantum duobus nigris notato.*

Var. *Elytris puncto tantum humerali nigro ornatis.*

D'Algérie : Mostaganem (mus. Reiche), Alger (mus. Chevrolat), Tlemcen (mus. Sédillot).

Se distingue des *6-maculata* et *macropus* par les points noirs qui existent sur le prothorax et qu'on n'observe jamais chez ces deux dernières espèces.

Ces points sont très-variables : dans les exemplaires que j'ai pris pour type, ils sont au nombre de cinq, dont trois disposés en triangle renversé sur le milieu du disque et deux autres placés de chaque côté près des bords latéraux. Ces deux derniers disparaissent d'abord, puis c'est celui situé au sommet du triangle qui manque et il n'en reste plus que deux placés sur une ligne transversale et écartés. C'est sur un exemplaire ainsi conformé que Lacordaire a créé l'espèce. Ces deux derniers points sont, dans quelques exemplaires, réunis par une petite tache transversale arquée et fuligineuse.

Quant à la variation que subit le dessin des élytres, elle consiste seulement en ce que les deux points postmédians disparaissent et qu'il ne reste plus alors que le point huméral que je n'ai pas vu manquer, du moins dans les exemplaires qui me sont passés sous les yeux.

3. T. SEXMACULATA Fabr., Sp. Ins., I, p. 138, 2 (*sub Cryptocephalus*).—
Lacord., Mon., p. 143.

Clytra sexmaculata Fabr., Suppl. Entom. syst., p. 110, 3.—Oliv., Entom.,
VI, p. 855, 23.

Macrolenes sexmaculata Dej., Cat., éd. 3^e, p. 443.

Nigra, subtus pilis albidis prostratis vestita; capite elongato, vertice obsolete confertim punctulato, pube albida erecta obsito; fronte rugulosa; epistomate modice triangulariter emarginato; labro nigro; mandibulis nigris, apice obscure rubescentibus, sinistra validiore; antennis nigris, articulis 1-3 basalibus fulvis; prothorace fulvo, nitido, levi; scutello nigro, intra basin impresso, ibique minutissime punctulato, dein modice

convexo, levi, apice acuto; élytris fulvis, inordinate lineatim punctulatis, singulo punctis tribus nigris (uno humerati, duobus infra medium transversim digestis quorumque exteriore minore) ornatis; pedibus nigris.

♂. *Magis minusve elongatus, postice sæpius attenuatus, interdum omnino parallelus; capite magno, inter oculos transversim evidenter sulcato, utrinque macula obscure fulva prope antennarum basin instructo; vertice inflato; prothorace modice convexo, antice late deflexo, lateribus valde rotundato, basi biimpresso, angulis posticis obtusis nonnihilque elevatis; pedibus anticis elongatis, tibiis ejusdem paris arcuatis.*

Long. 9-13 mill.; lat. 4-4 1/2 mill.

♀. *Oblongo-ovata, interdum parallela, subdepressa; capite minore, inter oculos obsolete transversim sulcato, utrinque macula obscure fulva prope antennarum basin nunquam instructo; vertice modice convexo; prothorace breviter obconico, angulis posticis haud elevatis; pedibus anticis brevioribus.*

Long. 8-11 mill.; lat. 3 1/2-4 mill.

Uterque sexus variat élytris immaculatis.

Répandu dans toute l'Europe méridionale; midi de la France, Espagne, Portugal, Algérie, Perse, Transylvanie, Russie méridionale, Asie-Mineure, etc.

J'en ai vu un grand nombre d'exemplaires provenant de ces divers pays.

Cette espèce varie beaucoup sous le rapport de la taille, de la forme et du dessin des élytres : chez les mâles, certains (généralement les plus grands) sont plus ou moins rétrécis en arrière à partir des épaules et paraissent obconiques; d'autres, au contraire, des deux tiers au moins plus petits, ont les élytres parfaitement parallèles, ce qui les fait paraître subcylindriques. Les femelles varient autant que les mâles sous le rapport de la taille; quant à la forme, elles sont le plus souvent régulièrement ovale-oblongues et très-convexes; mais quelquefois, surtout dans les exemplaires de petite taille, elles perdent un peu de leur forme ovale et convexe pour devenir simplement subcylindriques et souvent même un peu déprimées en dessus.

A leur maximum de coloration, les élytres sont ornées chacune de trois

points noirs, dont un gros placé sur l'épaule et deux autres situés sous leur milieu sur une ligne transversale : l'interne est gros et arrondi, l'externe beaucoup plus petit. Mais ce dernier n'a rien de constant : les points deviennent d'abord plus petits et égaux entre eux ; puis le point externe postmédian disparaît le premier (ce qui n'est pas rare) et ne tarde pas à être suivi par l'interne. Il ne reste plus alors que le point huméral qui, finissant lui-même par s'effacer, conduit naturellement à la variété à élytres immaculées.

Var. *fulvipes*.

Antennarum basi, prothorace, elytris tibiisque saturate fulvis; coxarum apice, genibus, femorum segmento dorsali, tarsisque nigris.

Cette variété est établie sur plusieurs individus rapportés de Jérusalem par M. de la Brûlerie et dont j'ai retrouvé un exemplaire dans la collection de M. Javet, provenant des environs de Beyrouth. Ils sont de la taille des grands exemplaires typiques et de la même forme, c'est-à-dire sub-cylindriques, allongés et notablement rétrécis en arrière. La couleur seule des pattes est différente : elles sont d'un fauve rougeâtre semblable à celui du prothorax, à l'exception toutefois de l'extrémité des hanches antérieures, des genoux, de la tranche dorsale des cuisses et des tarsi qui sont noirs.

Cette variété est fort remarquable en ce qu'elle relie en quelque sorte l'espèce actuelle au *T. macropus* et tendrait à prouver que cette dernière espèce n'est elle-même qu'une variété du *6-maculata*.

Je ne dois pas d'ailleurs dissimuler que j'ai des doutes très-prononcés sur la légitimité des quatre espèces de cette section. N'y aurait-il pas lieu, en effet, de les considérer comme des modifications d'un seul et même type ? modifications qui suivraient la marche descendante que voici : *Illigeri*, maximum de coloration ; *parviceps*, *6-maculata* et *macropus*, ces deux dernières reliées entre elles par la variété *fulvipes*. Il y a là, je crois, une question importante à étudier, mais qu'il ne sera possible d'éclaircir que lorsqu'on aura une connaissance exacte des mœurs et des premiers états de ces insectes.

4. T. MACROPUS Illig., in Wiedem. Arch., Heft. II, p. 128, 22 (*sub Clytra*).
— Lacord., Mon., p. 146. — Jacq. Duv., Gen. Coléopt. d'Europe,
IV, tab. 62, fig. 292.

Clytra macropus Oliv., Ent., VI, p. 845, pl. 1, fig. 5.

Clytra macropa Ahrens (Germar), Fauna Ins. Europ., I, 11.

Clytra grandipes Foersberg, Nov. Act. Ups, VIII, p. 262 (ex Lacord.)

Macrolenes macropus Küster, Käf. Europ., XIII, 93. — Dej., Cat., éd. 3^e,
p. 443.

Nigra, subtus pilis albidis tenuiter vestita; capite elongato, inter oculos evidenter impresso ibique transversim sulcato et ruguloso; vertice obsolete confertim punctulato, pube albida erecta obsito; epistomate modice triangulariter emarginato; labro piceo, antice tenuiter fulvo-marginato; mandibulis nigris, articulis 1-4 basalibus læte fulvis; prothorace læte fulvo, nitido, levissimo; scutello nigro, levi, apice rotundato; elytris læte fulvis, pallidioribus, obsolete sublineatim punctulatis, singulo punctis tribus (uno humerali, duabus infra medium transversim digestis sæpeque confluentibus) ornatis.

♂. *Magis, minusve elongatus, subcylindricus, postice nonnihil attenuatus, interdum omnino parallelus; prothorace subparallelo, modice convexo, basi leviter bisinuato totidemque impresso, angulis posticis rotundatis, haud elevatis; coxis, femoribus (genubus exceptis) tibiisque læte fulvis; pedibus anticis longissimis, tibiis ejusdem paris arcuatis, apice fere mucronatis; tarsis nigricantibus.*

Long. 6-10 mill.; lat. 2 1/2-4 mill.

♀. *Oblongo-cylindrica, interdum parallela, subdepressa, capite minore; prothorace breviter obconico; pedibus brevioribus, anticis vix elongatis; femoribus tarsisque nigricantibus, tibiis læte fulvis.*

Long. 5 1/2-9 mill.; lat. 2 3/4-4 1/2 mill.

Midi de la France, Espagne, Autriche, Hongrie, Transylvanie, Perse, Russie méridionale, Syrie.

J'ai vu un exemplaire type de Lacordaire dans les cartons de M. Reiche.

Cette espèce, voisine de la précédente, varie autant qu'elle sous le rapport de la taille, de la forme, du dessin des élytres, et les différences qui l'en distinguent portent sur les points suivants :

Sa couleur est d'un fauve beaucoup plus clair sur le prothorax et surtout sur les élytres; les quatre premiers articles des antennes et les pattes sont de la même couleur, à l'exception des genoux sur une très-faible étendue et des tarsi, qui sont d'un brun noirâtre. Le prothorax, arrondi moins obliquement en arrière, a ses angles antérieurs moins largement rabatus et les postérieurs à peine visiblement relevés; l'écusson est largement arrondi à son sommet; enfin les élytres ont chacune, outre un gros point huméral d'un brun noirâtre, deux autres points de même couleur et postmédians, dont l'externe est beaucoup plus petit que l'interne; ces deux derniers points sont le plus souvent accolés ensemble et figurent ainsi une tache transversale qui arrive très-près de la suture et du bord externe. Mais, de même que chez le *6-maculata*, ce dessin n'a rien de constant, et, par suite de la disparition de l'un ou de l'autre des points, on arrive à rencontrer des exemplaires à élytres complètement immaculées.

DIVISION II. — *Élytres assez fortement sinuées sur les côtés dans leur milieu.* — ♂. Corps plus ou moins cunéiforme.

✱ *Premier article des tarsi antérieurs de la longueur des deux suivants réunis.*

5. T. *SEXPUNCTATA* Oliv., Entom., VI, p. 852, 49, ♀ (*sub Clytra*). — Lacord., Mon., p. 150.

Clytra biguttata Oliv., entom., VI, p. 852, 49, ♂.

Clytra novempunctata L. Dufour, Ann. gén. Sc. phys., VI, p. 309, 2, ♀.

Clytra maculicollis Brullé, Expéd. Morée, III, p. 267, 530, pl. XLIV, fig. 4, var.

Macrolenes seapunctata Dej., Cat., éd. 3^e, p. 443.

? *Clytra umbellatarum* Oliv., Entom., VI, p. 847, 9, pl. 1, fig. 7, var.

Nigra, modice elongata, postice sat fortiter attenuata, subtus cum capite pilis albido-sericeis tenuiter obsita; capite mediocri, leviter ruguloso-punctato, inter oculos vage depresso; vertice convexiusculo, longitudinaliter obsolete sulcato; epistomate leviter arcuatim emarginato; labro, mandibulis, antennisque nigris, his prothoracis basin attingentibus, articulis 2-4 basalibus fulvis; prothorace nitido, subcylindrico, sparsim punctulato, antice attenuato, sat fortiter marginato, lateribus antice recto, dein oblique rotundato, basi bisinuato brevissimeque lobato, angulis posticis obtusis, vix elevatis; scutello nigro, intra basin impresso ibique minutissime punctulato, dein incurvato, levi, apiceque rotundato; clytris flavo-luteis, sat crebre punctulatis, singulo punctis quatuor nigris (uno humerali, duobus infra prope suturam, quarto minuto submarginali) ornatis; pedibus nigris.

♂. *Modice convexus; prothorace nigro, antice fascia fulva transversa, magis minusve interrupta, signato; pedibus anticis elongatis.*

Long. 6-9 mill.; lat. 2 3/4-4 mill.

♀. *Magis convexa; capite minore; prothorace magis antice attenuato, læte fulvo, punctis tribus nigris triangulariter digestis insignito; pedibus brevioribus, subæqualibus.*

Long. 6-8 1/2 mill.; lat. 2 3/4-3 3/4 mill.

Midi de la France, Espagne, Italie, Algérie, Sicile, Morée.

Se prend le plus ordinairement sur les chênes.

Les deux sexes de cette espèce diffèrent constamment entre eux sous le rapport de la couleur du prothorax. Chez le mâle, cet organe est noir, avec une large bande fauve parallèle au bord antérieur, plus ou moins déchirée, et qui parfois même est divisée en trois taches. Dans la femelle, au contraire, le prothorax est entièrement d'un fauve un peu plus vif que celui des élytres, avec trois très-petits points noirs, dont deux sur le disque, placés sur une ligne transversale, et le troisième basilaire et médian. Ces points n'ont rien de constant, et il n'est pas rare de trouver des individus chez lesquels ils manquent complètement.

Quant au dessin des élytres, il est constant, sauf en ce qui concerne le point submarginal, qui devient extrêmement petit, mais dont il reste presque toujours quelque trace.

Var. *dispar*.

Titubæa dispar Lacord., Mon., p. 152.

Coptocephala dispar Lucas, Revue Zool., 123, 5 (1845).

Macrolenes dispar Dej., Cat., éd. 3^e, p. 443.

Elytris rufo-sanguineis.

♂. *Prothorace nigro*.

♀. *Prothorace rufo, maculis plurimis vel punctis tribus nigris insignito*.

Cette variété, que la plupart des auteurs ont élevée au rang d'espèce, ne diffère du type qu'en ce que les élytres sont d'un brun rouge sanguin vif et que le prothorax chez les mâles est entièrement noir.

Chez ces derniers, le dessin des élytres varie beaucoup et est rarement à l'état normal : aussi rencontre-t-on un grand nombre d'individus chez lesquels tous les points noirs ont disparu, sauf le point huméral qui, bien que beaucoup plus constant, finit néanmoins par disparaître à son tour.

Cette variété paraît se rencontrer plus spécialement en Corse, en Sardaigne, en Sicile et en Algérie ; je ne l'ai pas vue du midi de la France, ni de l'Espagne. D'après M. Bellier de la Chavignerie, qui en a capturé un grand nombre d'individus en Corse et en Sicile, elle vivrait exclusivement sur les *Tamarix*, tandis que le *6-punctata* type, se prendrait toujours sur les chênes et les plantes basses, même dans les localités où les *Tamarix* abondent. Cette observation importante serait peut-être de nature à faire considérer cette variété comme une espèce distincte, comme l'ont fait MM. Lucas, Dejean et Lacordaire. A ne considérer que le mâle, cette assertion aurait chance d'être accueillie favorablement, car leur faciès toujours plus robuste, leur forme plus large et les couleurs différentes du prothorax et des élytres, seraient des caractères suffisants pour les distinguer ; mais quand on a sous les yeux un certain nombre de femelles, on est plutôt porté pour la réunion, car on arrive par des transitions insensibles à ne plus avoir comme caractère distinctif que la couleur un peu plus foncée des élytres, caractère de bien mince valeur, et l'on rencontre des individus de ce sexe qu'il est extrêmement difficile, sinon même impossible, de rapporter sûrement à l'une ou à l'autre des deux espèces. En présence de ces faits si contradictoires, je n'ai pas cru devoir trancher la question et j'ai la conviction qu'elle ne pourra l'être sûrement que par la connaissance exacte des mœurs et des premiers états.

6. T. PAYKULLI Lacord., Mon., p. 161.

(Pl. 2, fig. 4.)

Modice elongata, nigra, subtilis pilis argenteo-sericeis tenuiter vestita; capite parum elongato, suborbiculare, undique tenuiter ruguloso-punctato, inter oculos vage transversim impresso; vertice convexiusculo, pube tenui albida obsito; labro, mandibulis antennisque nigris, his prothoracis basin attingentibus, articulis 3-4 basalibus fulvis; prothorace læte fulvo, subcylindrico, undique obsolete punctulato, lateribus oblique rotundato, basi leviter bisinuato totidemque vage impresso, angulis posticis obtusis, haud elevatis; scutello elongato, confertim punctulato, pilis nonnullis minutis obducto, basi nigro, apice fulvo ibique rotundato; elytris dilutius fulvis, confluentem punctulatis, singulo quinque punctis majoribus nigris (quorum quatuor bifariam et oblique digestis, quinto ante apicem et versus suturam) ornatis; pedibus nigris.

♂. *Subparallelus, postice nonnihil attenuatus, parum convexus; epistomate declivi, antice rotundato, in medio leviter emarginato; mandibulis modice exsertis, sinistra longiore, arcuata, apiceque acutissima; pedibus anticis elongatis.*

Long. 7-8 $\frac{1}{3}$ mill.; lat. 3 $\frac{1}{2}$ -4 mill.

♀. *Oblongo-parallela; epistomate arcuatim emarginato; capite minore; mandibulis pedibusque anticis brevioribus, illis subæqualibus.*

Long. 6 $\frac{1}{2}$ -8 mill.; lat. 3 $\frac{1}{4}$ -3 $\frac{3}{4}$ mill.

Algérie (mus. de Marseul).

Variat punctis tantum quatuor in singulo elythro nigris.

Cette belle espèce se reconnaît au dessin des élytres, qui sont ornées chacune de cinq taches noires, dont les quatre premières sont disposées sur deux lignes obliques, l'une près de la base, l'autre au-dessous du milieu; la cinquième, arrondie et plus petite, est placée vers l'extrémité dans le voisinage de la suture. Cette dernière seule est sujette à dispa-

raître. Ces taches ont une forme particulière : l'externe de la première rangée est arrondie et placée sensiblement au-dessous du calus huméral; l'interne, plus allongée, est oblique; l'externe du deuxième rang est petite, arrondie; l'interne, beaucoup plus grande, est transversale et s'approche très-près de la suture, mais sans la toucher.

Var. — *fasciata*.

Capite pedibusque late fulvis, illo inter oculos fascia lata nigra transversim insignito.

La tête est d'un fauve clair, sauf une large bande noire transversale qui occupe toute sa partie postérieure jusqu'au niveau des antennes; les tibias et les tarsi sont fauves et les cuisses plus ou moins variées de fauve et de noir.

Cette variété est fort remarquable; mais comme rien n'est changé dans la forme des organes essentiels, je ne pense pas qu'il y ait lieu de l'élever au rang d'espèce.

Elle provient également d'Algérie.

7. T. TREDECIMPUNCTATA Desbrochers des Loges, in Abeille, 1870, p. 128.

(Pl. 2. fig. 2.)

Modice elongata, nigra, subtus cum capite pilis albido-sericeis obsita; capite parum elongato, subquadrato, leviter ruguloso-punctato, inter oculos obsolete sinuatim sulcato; vertice convexo, in medio disci nonnihil depresso; labro, mandibulis antennisque nigris, his prothoracis basin nonnihil superantibus, articulis 2-3 basalibus obscure fulvis; prothorace nitido, saturate fulvo, sparsim vage punctulato, maculis quinque nigris insignito, brevi, lateribus modice rotundato, basi leviter bisinuato, totidemque nonnihil impresso, vix lobato, angulis posticis obtusis, haud elevatis; scutello nigro, intra basin late impresso, ibique punctulato, dein pone medium incurvato, levissimo, apice subrotundato; elytris fulvoluteis, interdum rufo-sanguineis, confluentem punctulatis, singulo punctis quatuor majoribus nigris (uno humerali, duobus prope suturam, quarto submarginali) ornatis; pedibus nigris.

(1872)

9

♂. *Modice convexus, postice sat fortiter attenuatus; capite majore; epistomate declivi, late triangulariter emarginato; mandibulis validis, parum exsertis, forcipatis, subæqualibus; pedibus elongatis, anticis longissimis.*

Long. 7 1/2-8 1/2 mill.; lat. 3 3/4-4 mill.

♀. *Invisa.*

Algérie (mus. Desbrochers des Loges).

La forme de la tête, l'échancrure de l'épistome, la structure de l'écusson et le dessin du prothorax distinguent nettement cette espèce des deux précédentes.

J'ai vu le type, que M. Desbrochers des Loges a bien voulu me communiquer.

B. T. OCTOSIGNATA Fabr., Syst. Eleut., II, p. 36 (*sub Clytra*). —
Lacord., Mon., p. 155.

Nigra, satis elongata, postice nonnihil attenuata, interdum parallela; corpore subtus, capiteque supra, modice albido-pubescentis; capite mediocri; vertice punctulato; fronte inter oculos late sed parum profunde impressa, ibique sat fortiter rugulosa; epistomate apice arcuatim emarginato; labro nigro; antennis nigris, articulis tribus vel quatuor baseos rufescentibus, primo macula nigra superne signato; prothorace nigro, nitido, sparsim sat fortiter punctato, supra convexo, lateribus rotundato, basi leviter bisinuato, utrinque oblique sat profunde impresso, angulis posticis rotundatis, haud elevatis; scutello nigro, elongato, intra basin punctulato, pilisque nonnullis albidis obducto, dein incurvato, levi, apice truncato; elytris flavo-testaceis, vel rufis, nitidulis, sat crebre punctulatis, singulo punctis quatuor nigris (duobus anticis totidemque pone medium oblique digestis) ornatis; pedibus nigris.

♂. *Mandibulis validis, arcuatis, parum exsertis, subæqualibus; pedibus anticis elongatis.*

Long. 8-9 1/3 mill.; lat. 4 1/3 mill.

♀. *Paulo latior; prothorace brevior, magis evidenter punctato; man-*

dibulis pedibusque anticis brevioribus; elytrorum punctis majoribus nigris.

Long. 8 3/4-9 mill.; lat. 4 1/2 mill.

Alger (Mus. E. Allard et Chevrolat), Isser (province d'Oran) (mus. Sédillot).

Cette espèce paraît rare dans les collections. Elle est bien reconnaissable à son prothorax d'un noir assez brillant, muni de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs, d'une impression oblique assez forte, et couvert sur toute sa surface de points enfoncés assez gros, disposés sans ordre et plus nombreux sur le disque qu'ailleurs. Les élytres ont sur chacune d'elles quatre points noirs assez gros disposés sur deux lignes obliques, l'une au-dessus, l'autre au-dessous du milieu. Ce dessin est constant, les points sont seulement sujets à devenir très-petits et sont toujours plus gros chez les femelles que chez les mâles. Les tarse sont d'un tiers plus courts que dans les espèces précédentes, tout en conservant d'ailleurs leurs proportions relatives.

9. T. OLIVIERI Lacord., Mon., p. 159.

(Pl. 2, fig. 3.)

♂. *Salis elongatus, parum convexus, postice valde attenuatus, niger, subtus pube tenui albido-sericca vestitus; capite ruguloso, inter oculos tenuiter lateque impresso; epistomate deplanato, parum profunde semi-circulariter emarginato; labro nigro; mandibulis parum exsertis, arcuatis, nigris, apice obscure rubescentibus, sinistra validiore; antennis nigris, prothoracis basin vix attingentibus, articulis 2-3 basalibus fulvis; prothorace brevi, elytrorum basi latiore, nigro, lateribus et antice fulvo, confertim punctulato, lateribus angulisque posticis valde rotundato, basi bisinuato totidemque sat profunde impresso; scutello elongato, nigro, intra basin leviter impresso ibique minute punctulato, ante medium incurvato, levi, apice truncato; elytris punctato-rugosis, flavo-rufis, singulo maculis duabus nigris (una humerali elongata, altera subquadrata retrorsum prope suturam) fasciaque communi lata, nigra, infra medium*

posita, ornatis; pedibus anticis elongatis, tibiis ejusdem paris valde arcuatis.

Long. 9 mill.; lat. 4 1/3 mill.

♀. *Invisu.*

D'Égypte (mus. Chevrolat).

Je n'ai vu que le type provenant de la collection d'Olivier et conservé dans les cartons de M. Chevrolat.

Le dessin du prothorax et celui des élytres distinguent nettement cette belle espèce de toutes ses congénères.

10. T. LATICOLLIS Oliv., Entom., VI, p. 846, pl. 1, fig. 6 (*sub Clytra*).—
Lacord., Mon., p. 155.

Oblonga-elongata, minus convexa, latior, læte fulva, ventre nigro vel brunneo, subtus pilis argenteo-sericeis sat dense vestita; capite partim fulvo, interdum nigricante, pube tenui albida obsito; fronte deplanata, subtiliter rugulosa; epistomate nigricante, abrupte declivi, triangulariter emarginato; labro mandibulisque nigris, his apice rubescentibus; antennis nigricantibus, prothoracis basin haud attingentibus, articulis 4-5 baseos fulvis aut rubescentibus; prothorace læte fulvo, transverso, levi, supra parum convexo, infra apicem leviter impresso, lateribus angulisque posticis rotundato, basi bisinuato totidemque late impresso; scutello elongato, læte fulvo, intra basin impresso ibique minute punctulato, paulo ante medium convexo, levi, apice subtruncato; elytris flavo-testaceis, lateribus sat fortiter sulcatis, inordinate minute punctulatis, singulo punctis quatuor nigris oblique digestis (duobus prope basin totidemque infra medium, quorum exterioriore minore), ornatis; pedibus nigris, interdum plus minusve fulvis; tibiis valde curvatis.

♂. *Capite paulo majore; mandibula sinistra longiore, apice acutissima; pedibus anticis elongatis, femoribus ejusdem paris subtus ante medium sat fortiter abrupte angulatis.*

Long. 9-10 mill.; lat. 4-4 1/4 mill.

♀. *Capite minore; mandibulis subæqualibus, obtectis; prothorace magis*

cylindrico, paulum antice coarctato; pedibus anticis brevioribus, femoribus ejusdem paris subtilus leviter incrassatis.

Long. 8 1/2-9 1/2 mill.; lat. 3 1/2-4 mill.

Paraît spécial à l'Algérie, notamment aux environs de Constantine.

J'ai vu un type de Lacordaire, conservé dans les cartons de M. Reiche.

Var. — *Capite, pectore (lateribus exceptis), abdomine, pedibusque omnino nigris, coxis anterioribus basi fulvis; fronte inter oculos obsolete biimpressa; prothorace sparsim minutissime punctulato.*

Clytra algerica Desbrochers des Loges, in Abeille, 1870, p. 128.

On trouve tous les passages entre cette variété et les exemplaires typiques. M. Desbrochers des Loges m'a obligeamment communiqué l'exemplaire qui lui a servi à établir son *Clytra algerica*.

11. T. FILITARSIS Lacord., Mon., p. 160.

Parum convexa, supra fulvo-testacea, subtilus nigra pilisque minutis argenteo-sericeis obsita; capite ruguloso, fulvo-testaceo, inter oculos fascia nigra signato; antennis fulvis, apice brunneis, prothoracis basin haud attingentibus; prothorace fulvo, subcylindrico, minutissime punctulato, basi paululum bisinuato atque impresso, angulis posticis obtusis, nonnihil reflexis; scutello nigro, levi, apice truncato; elytris læte fulvo-testaceis, lateribus paululum sinuatis, undique sat crebre profunde punctulatis, singulo punctis quatuor nigris oblique digestis (uno subhumerali, altero ante medium juxta suturam, duobusque alteris majoribus pone medium) ornatis; ultimo abdominis segmento pedibusque omnino fulvis.

♂. *Elongatus, postice tenuiter attenuatus; mandibulis prominulis, forcipatis, basi fulvis, apice nigris, sinistra longiore, apice acutissima; pedibus anticis elongatis, tibiis nonnihil arcuatis, tarsis gracillimis.*

Long. 6 3/4 mill.; lat. 3 mill.

♀. *Invisa.*

De l'Arabie.

Je n'ai vu que l'exemplaire mâle de la collection Chevrolat.

12. T. PERRISI Desbrochers des Loges, Mém. de l'Académie d'Hippône, 1870, p. 79.

Parum convexa, supra fulvo-testacea, subtus nigra pilisque minutis argenteo-sericeis oblecta; capite fulvo-testaceo, fere levi, inter oculos nonnihil depresso; antennis fulvis, apice nigris, prothoracis basin vix attingentibus; prothorace fulvo, subcylindrico, levissimo, lateribus rotundato, basi brevissime lobato ibique utrinque tenuiter impresso, angulis posticis obtusis; scutello triangulare, intra basin sat fortiter impresso ibique nigro minuteque punctulato et villoso, dein levissimo, fulvo, longitudinaliter nonnihil carinato, apice subacuto; elytris flavo-testaceis, levissimis, singulo punctis duobus nigris longitudinaliter versus suturam digestis (uno ante, altero pone medium) ornatis; pedibus ultimoque abdominis segmento fulvo-testaceis; unguiculis nigris.

♂. *Modice elongatus; mandibulis prominulis, arcuatis, fulvis, apice nigricantibus; epistomate breviter arcuatim emarginato; pedibus anticis paululum elongatis; tibiis nonnihil arcuatis; tarsis gracillimis.*

Long. 6 mill.; lat. 2 3/4 mill.

♀. *Invisa.*

D'Algérie (mus. Reiche et Perris).

Cette espèce est voisine du *flitarsis*; mais elle s'en distingue par sa tête lisse et complètement fauve, sans trace de bande noire transversale entre les yeux, son écusson fauve à l'extrémité, et surtout par ses élytres imponduées.

J'ai eu entre les mains l'exemplaire mâle qui a servi à M. Desbrochers des Loges pour créer l'espèce et qui appartient à M. Éd. Perris. Ce mâle, sous les rapports du dessin des élytres, n'est certainement qu'une variété, et, à l'état normal, ce dessin doit être semblable à celui du *flitarsis*.

13. T. ARABICA Oliv., Entom., VI, p. 860, pl. 2, fig. 24 (sub *Clytra*). —
Lacord., Mon., p. 157.

? *Clytra parallelipipeda* Walzl (de Harold, in litt).

Læte lutea, subtus pilis argenteo-sericeis obsita; capite fulvo, leviter ruguloso-punctato, inter oculos magis minusve impresso; vertice pro parte nigro, vel omnino fulvo, in medio disci obsolete longitudinaliter sulcato; epistomate fere plano, modice arcuatim emarginato; labro, mandibulis, antennisque fulvis, his apice magis minusve fuliginosis; prothorace luteo, sparsim minute obsoleteque punctulato, antice nonnihil sinuato, basi bisinuato, totidem impresso ibique breviter lobato, angulis posticis valde rotundato, punctis duobus nigris minutis notato; scutello fulvo, satis elongato, levi, apice truncato; elytris luteo-croceis, punctato-rugosis; singulo punctis quatuor nigris (duobus basi, totidemque pone medium, oblique digestis) ornatis; pectore abdomineque magis minusve nigricantibus; pedibus læte fulvis.

♂. *Elongatulus, modice convexus, magis minusve postice attenuatus; mandibulis modice elongatis, basi rectis, abrupteque pone medium arcuatis, fulvis, apice nigricantibus; pedibus anticis elongatis; tibiis modice arcuatis.*

Long. 7-8 mill.; lat. 3 1/2-4 mill.

♀. *Obesior, subparallela; mandibulis, antennis pedibusque anticis brevioribus.*

Long. 7-7 1/2 mill.; lat. 4-4 1/3 mill.

J'ai vu deux exemplaires typiques (♂-♀) de Lacordaire dans la collection de M. Reiche et provenant d'Arabie. M. Javet en possède un venant d'Égypte; enfin M. de Harold m'en a donné deux (mâle et femelle) également d'Égypte, sous le nom de *Clytra parallelipipeda* Walzl.

Var. — *Prothoracis punctis nigris deficientibus.*

C'est d'après des exemplaires ainsi conformés que Lacordaire a décrit l'espèce; mais, bien qu'ils soient de beaucoup les plus communs, j'ai cru

néanmoins devoir prendre pour type ceux qui ont deux petits points noirs sur le prothorax, ces exemplaires représentant l'espèce à son maximum de coloration. Il en existe un mâle dans les cartons du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Quant aux élytres, leur dessin varie en ce que les deux points noirs de la base, devenant progressivement très-petits, finissent par disparaître, et que les deux postérieurs, se réunissant plus ou moins, arrivent à former une bande noire commune assez large, parfaitement droite et assez régulière sur ses bords. C'est cette variété qu'Olivier a seule connue, et c'est elle qu'il a figurée après avoir créé l'espèce.

On peut la caractériser de la manière suivante :

Var. — *Elytris fascia nigra communi pone medium ornatis.*

14. T. NIGRIVENTRIS.

(Pl. 2, fig. 5.)

? *Clytra sericea* Oliv., Entom., VI, p. 865, 42, pl. 2, fig. 30.

Nigra, subtus pilis argenteo-sericeis obsita; capite fulvo, inter oculos macula transversa nigra, magis minusve lata, notato; vertice convexo, levi; fronte leviter ruguloso-punctata, transversimque impressa; epistomate modice arcuatim emarginato; labro, antennis, mandibulisque fulvis; his apice nigris; prothorace læte fulvo, levissimo, nitido, supra modice convexo, basi bisinuato totidemque impresso, angulis posticis subrotundatis, fere distinctis nonnihilque elevatis; scutello brevi, incurvato, basi nigro, apice læte fulvo ibique rotundato; elytris flavis, punctato-rugosis, singulo punctis duobus nigris minutis, basi directa linea transversim digestis, fasciaque communi transversa nigra magis minusve interrupta, ornatis; pedibus gracillimis, flavescentibus.

♂. *Brevis, subparallelus, pedibus anticis modice elongatis.*

Long. 4 1/2-5 mill.; lat. 2 1/2-2 3/4 mill.

♀. *Paulo major, obesior, pedibus subæqualibus.*

Long. 5-5 $\frac{1}{3}$ mill.; lat. 2 $\frac{3}{4}$ -3 mill.

Variat capite scutelloque omnino fulvis.

Russie : Chodshent (mus. Ballion).

Se distingue de l'*arabica*, la seule espèce avec laquelle on puisse la confondre, par sa taille de beaucoup plus petite, la couleur noire du dessous du corps, et par ses pattes très-grêles, presque filiformes. J'en ai vu quatre exemplaires, que je dois à l'obligeance de M. Ballion, de Saint-Pétersbourg.

Je rapporte ici, mais avec doute, car je n'ai pas vu de type, le *Clytra sericea* d'Olivier, provenant du désert de l'Arabie, aux environs d'Anah. La description qu'en donne cet auteur convient, en effet, assez bien à l'espèce actuelle, sauf toutefois en ce qui concerne la couleur noire des antennes et la ponctuation du prothorax.

※ ※ Premier article des tarsi antérieurs du double au moins plus long que les deux suivants réunis.

15. T. OCTOPUNCTATA Fabr., Ent. syst., II, p. 56, 18 (*sub Cryptocephalus*).
— Lacord., mon., p. 163.

Cryptocephalus 8-punctatus Linné, Syst. nat., éd. Gmél., IV, p. 1702.

Clytra 8-punctata Fabr., Suppl. Ent. syst., p. 112, 17. — Oliv., Ent., VI, p. 860, 32, pl. 2, fig. 22.

Macrolenes 8-punctatus Dej., Cat., éd. 3^e, p. 443.

Elongatula, parum convexa, cuneiformis, nigra, corpore subtus capiteque supra pilis argenteis sat dense obducta; capite ruguloso, inter oculos vage impresso; labro antennisque nigris, his prothoracis basin superantibus, articulis tribus baseos rufescentibus, primo macula nigra superne signato; prothorace læte fulvo, nitido, levissimo, supra parum convexo, lateribus rotundato, basi vix bisinuato ibique utrinque sat fortiter impresso, angulis posticis acutis elevatis; scutello nigro, elongato, levi, apice

rotundato, disco pone medium convexo, intra basin transversim impresso; elytris fulvis vel fulvo-testaceis, sat crebre punctulatis, singulo punctis quatuor nigris (duobus anticis, totidemque pone medium oblique digestis) ornatis; tibiis fulvis.

♂. *Paulo longior; epistomate leviter triangulatum emarginato; mandibulis arcuatis, nigris, apice rubescentibus; pedibus anticis maxime elongatis, tarsorum ejusdem paris articulo primo duobus sequentibus simul sumptis valde longiore; tarsis nigris, sæpe magis minusve fulvis.*

Long. 6-8 mill.; lat. 3-3 1/2 mill.

♀. *Capite minore; mandibulis, antennis pedibusque anticis brevioribus; prothorace angulis posticis obtusis; elytris magis evidenter punctatis, punctis nigris sæpius albido-cinctis,*

Long. 5 1/2-7 mill.; lat. 2 1/2-3 mill.

Variet elytrorum punctis nigris, humerali excepto, deletis.

D'Algérie.

Cette jolie espèce est facile à distinguer de toutes ses congénères par la forme de ses tarsi antérieurs, dont le deuxième article est concave en dessous, et dont le premier, du double au moins plus long que les deux suivants pris ensemble, est grêle, cylindrique à sa base et grossissant peu à peu à son extrémité.

A l'état normal, les élytres sont ornées chacune de quatre points de grosseur inégale, disposés sur deux rangées obliques, l'une près de la base, l'autre au-dessous du milieu. Ces points sont le plus généralement noirs, mais quelquefois, chez les femelles surtout, ils sont brunâtres et entourés d'une légère auréole blanchâtre. Dans quelques exemplaires, le point huméral subsiste seul, les trois autres ayant complètement disparu; mais ce cas m'a paru très-rare.

Genre 4°. **Clytra.**

Laicharting, Tyrol. Insekt., I, p. 165 (1784).

CLYTHRA Fabr., Suppl. Ent. syst., p. 110 (1798). — Dej., Cat., éd. 3^e (*pro parte*). — Lacord., Mon., p. 190. — Jacq. Duv., Gen. Coléopt. d'Europe, IV, p. 215.

Étymologie : ? κλυτός, *beau*.

Sexes semblables.

Corps cylindrique, glabre et très-lisse en dessus, revêtu en dessous d'une pubescence argentée plus ou moins dense.

Tête perpendiculaire, engagée dans le prothorax, plus ou moins rugueuse et impressionnée; mandibules très-courtes; yeux très-grands, allongés, un peu échancrés; épistome largement sinué; labre très-distinct; antennes (pl. 2, fig. 8) courtes, atteignant à peine la base du prothorax, à premier article peu allongé, turbiné et arqué, les deuxième et troisième très-courts, petits, obconiques, subégaux, les suivants assez fortement triangulaires, transversaux.

Prothorax de forme variable, plus ou moins court, ordinairement rétréci en avant, distinctement rebordé sur les côtés, bisinué à la base, avec un lobe médian médiocrement saillant et les angles postérieurs fortement arrondis.

Écusson assez grand, en triangle allongé.

Hanches antérieures obconiques, peu saillantes; les intermédiaires non contiguës.

Cuisses fortes, très-comprimées.

Pattes courtes, robustes, toutes égales entre elles; à tibias grossissant de la base à l'extrémité, où ils sont un peu recourbés.

Tarses (pl. 2, fig. 20 et 21) larges, assez courts, à premier et deuxième article ordinairement en triangle renversé, variant de longueur; les troisième et quatrième variables.

♂. Dernier segment de l'abdomen moins pubescent dans son milieu que

sur le reste de sa surface, et même souvent tout à fait glabre et luisant (pl. 2, fig. 15).

♀. Tarses un peu moins larges; dernier segment de l'abdomen occupé dans son milieu par une fossette généralement petite et plus ou moins profonde (pl. 2, fig. 16).

Ce genre se rapproche des *Titubæa* par le système de coloration; mais il s'en distingue par la structure des antennes, la forme du prothorax et surtout par la brièveté et la grosseur des pattes dans les deux sexes.

La plupart des espèces qui le composent ont un habitat extrêmement étendu et sont répandues dans toute l'Europe, depuis la Laponie et la Sibérie jusque dans ses contrées les plus méridionales.

TABLEAU DICHOTOMIQUE DES ESPÈCES.

- | | |
|--|-------------------------|
| 1. Angles postérieurs du prothorax fortement arrondis, indistincts. | 2. |
| — Angles postérieurs du prothorax distincts | 10. |
| 2. Prothorax entièrement noir | 3. |
| — Prothorax d'un jaune fauve maculé ou non de points ou de taches noires. | 7. |
| 3. Quatrième article des tarses antérieurs allongé et fortement dégagé des lobes du troisième | 4. |
| — Quatrième article des tarses antérieurs plus court et en grande partie engagé entre les lobes du troisième | 5. |
| 4. Forme allongée, cylindrique-oblongue; prothorax toujours rufescent le long de son bord antérieur. | <i>valerianæ</i> , var. |
| — Forme plus courte, oblongue-ovale; prothorax jamais rufescent le long de son bord antérieur. . | <i>nigrocincta</i> . |
| 5. Prothorax très-lisse, sauf quelques très-petits points le long de sa base. | <i>læviuscula</i> . |
| — Prothorax entièrement parsemé de petits points, plus nombreux sur les côtés que sur le disque. | 6. |

6. Côtés latéraux du prothorax largement marginés et rugueux (pl. 2, fig. 17). *4-punctata.*
 — Côtés latéraux du prothorax faiblement marginés (pl. 2, fig. 19) *appendicina.*
7. Tête d'un fauve rougeâtre avec ou sans tache noire sur le milieu du front. *maculifrons.*
 — Tête entièrement noire. 8.
8. Antennes, jambes et tarses entièrement d'un fauve testacé. *atraxidis.*
 — Antennes, jambes et tarses noirs. Les premières rougeâtres à la base, les deuxièmes légèrement rufescentes à leur tranche interne. 9.
9. Tarses robustes, à premier article de beaucoup plus large, plus convexe et plus gros que les deux suivants, mais de longueur égale (pl. 2, fig. 21). *valerianæ.*
 — Tarses moins robustes, à premier article allongé, presque aussi long que les deux suivants réunis. *9-punctata.*
10. Une tache humérale noire sur chaque élytre ; tarses d'un rougeâtre clair. *rufitarsis.*
 — Pas de tache humérale noire sur les élytres ; tarses noirs *crocata.*



1. *C. NIGROINGTA* Dej., Cat., éd. 3^e, p. 441. — Lacord., Mon., p. 200.

C. unifasciata Ménériès, Mém. Acad. Saint-Pétersb., série 6^e, V^e partie, 2, p. 46.

Oblongo-ovata, nigra, supra nitida, subtilus tenuiter griseo-pubescentis; capite certo situ pube grisea tenui obducto; vertice convexiusculo, punctulato; fronte evidenter impressa atque rugulosa; antennis nigris, prothoracis basin fere attingentibus, articulis 2-3 baseos rufescentibus; protho-

racc nigro, levi, interdum basi obsolete punctulato, nitidissimo, vix duplo latitudine longiore, antice declivi atque paululum contracto, superne parum convexo, basi bisinuato, lateribusque marginato; scutello nigro, magno, levi, triangulariter elongato, apice truncato, nitidissimo; elytris subtilissime punctatis, flavo-luteis, nitidis, singulo puncto humerali nigro minuto fasciæque lata communi nigra pone medium ornatis; pedibus nigris, validis, satque griseo-pubescentibus.

Long. 7-9 mill.; lat. 4-4 1/2 mill.

De la Syrie et des environs de Constantinople.

La femelle est un peu plus courte, par suite plus ovale que le mâle, et son dernier segment abdominal est occupé par une fossette assez profonde.

La bande postmédiane des élytres est quelquefois moins large que dans les exemplaires typiques; elle est alors arrondie à ses deux extrémités et n'atteint ni la suture ni les bords latéraux. Cette variété est étiquetée dans quelques collections comme étant le *Clytra ovata* de Klug. Lacordaire l'a mentionnée.

2. C. QUADRIPUNCTATA Linné, Faun. Suec., 547 (*sub Chrysomela*), 1761.
 — Fabr., Suppl. Ent. syst., p. 110, 4. — Schönherr, Syn. Ins., I, 2, p. 344. — Latr., Ins. et Crust., III, p. 54, 1. — Gyllenhal, Ins. Suec.; I, 3, p. 585, 1. — Ratzeburg, Fortins., I, p. 246, 1, t. XX, fig. 2. — Küster, Die Käf. Eur., I, 98. — Dej., Cat., éd. 3^e, p. 441. — Lacord., Mon., p. 202.

Le Mélolonthe quadrille à corselet noir, Geoffroy, Ins. Paris., I, p. 195, pl. 3, fig. 4 (1764).

Melolontha secunda Schœff., Ins. Ratisb., tab. VI, fig. 2.

Cryptocephalus 4-punctatus Fabr., Syst. ent., p. 106, 2 (1775). — Linné, Syst. nat., éd. Gmel., IV, p. 1700, 3.

Larva : Rosenh., Ueber die Entw. und Fortpf. der Clyt. und Crypt., p. 23, fig. 1. — Jacq. Duval, Gen. Col. Europ., t. I^{er}, pl. xv, fig. 10.

(Coque : pl. 2, fig. 22.)

Elongata, oblonga, nigra, parum nitida, subtus pilis griseis prostratis

oblecta; capite punctulato, inter oculos evidenter impresso; vertice convexo, tenuiter griseo-pubescente, atque longitudinaliter canaliculato; fronte rugulosa; antennis nigris, articulis 2-3 obscure fulvis; prothorace brevissimo, parum convexo, lateribus late marginato, ibidem ruguloso atque vix reflexo, supra undique sat crebre inæqualiter punctato, huc illuc magis minusve impresso; scutello elongato, nigro, apice obtuso, disco pone medium convexo, intra basin transversim tenuiter impresso, ibique minutissime et densissime punctato; elytris flavo-rufis, nitidis, subseriatim minute punctulatis, nonnullisque lineis (præsertim juxta suturam) obsolete instructis, singulo puncto humerali nigro maculaque pone medium, e punctis duobus confluentibus formata, signatis; pedibus validis, nigris; ultimo tarsorum articulo apice rufescente.

Long. 6 1/2-11 mill.; lat. 3-4 1/2 mill.

Cette espèce est commune dans toute l'Europe, depuis la Sibérie et la Laponie jusque dans ses contrées les plus méridionales. On la trouve principalement sur le chêne, l'aubépine, le noisetier, le bouleau, le tremble, etc.

3. C. LÆVIUSCULA Ratzeburg, Forstins., I, p. 247. — Küster, Die Käf. Europ., I, 99. — Lacord., Mon., p. 206.

Melolontha prima Schœff., Ins., Ratisb., tab. VI, fig. 1.

Clytra 4-punctata Laicharting, Tyrol. Insekt., I, p. 167, 2. — Olivier, Encycl. méth., VI, p. 32, 8. — Panzer, Faun. germ., CVI, 10.

Larva: Rosenh., Ueber die Entw. und Fortpfl. der Clyt. und Crypt.; p. 13, fig. 2.

Elongata, oblonga, nigra, nitidior, subtus pilis griseis prostratis obsita; capite punctulato, inter oculos vix impresso; vertice minus convexo, tenuiter griseo-pubescente, longitudinaliter obsolete sulcato; fronte rugulis longitudinalibus minutis instructa; antennis nigris, articulis 2-3 obscure fulvis; prothorace breve, convexo, lateribus anguste marginato ibique reflexo, supra lævissimo, nitido, nonnullis tantum punctis minutis juxta basin transversim adperso; scutello nigro, polito, levi, apice valde trunc-

cato; elytris nitide flavis, subseriatim minute punctulatis, nonnullisque longitudinalibus lineis (præsertim juxta suturam) obsolete instructis, singulo puncto humerali majore nigro, maculaque magis minusve lata pone medium, fere fasciam constituente, ornatis; pedibus sat validis nigris; ultimo tarsorum articulo apice tenuiter superne rufescente.

Long. 6 1/2-11 mill.; lat. 3-4 1/2 mill.

Répandue également dans toutes les parties de l'Europe, depuis la Sibérie jusque en Asie-Mineure. Aux environs de Paris on la trouve, au commencement de mai, sur les jeunes saules.

Facile à distinguer du *4-punctata* par son prothorax, dont les côtés latéraux présentent un rebord plus étroit, relevé et non rugueux, et dont le bord postérieur seul est finement pointillé, mais sur une très-faible largeur.

M. Chevrolat possède dans sa collection un exemplaire-type de Lacordaire.

4. C. APPENDICINA Gysselen, in mus. Dejean. — Lacord., Mon., p. 208.

Clytra hungarica Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442.

Oblongo-elongata, nigra, nitidula, subtus cum capite pilis griseis prostratis sat dense oblecta; capite punctulato, inter oculos evidenter impresso; vertice convexo, longitudinaliter sat fortiter canaliculato; fronte rugulosa; antennis nigris, prothoracis basin vix attingentibus, articulis 2-4 basilibus fulvis; prothorace brevior, parum convexo, lateribus anguste marginato-reflexo, supra subtiliter undique punctulato; scutello nigro, obsolete punctulato, intra basin sat fortiter impresso, apice subacuto; elytris nitide flavo-luteis, subseriatim minute punctulatis, nonnullisque longitudinalibus lineis (præsertim juxta suturam) obsolete instructis, singulo puncto humerali majore nigro, maculaque nigra magis minusve lata pone medium, fere fasciam constituente, ornatis; pedibus nigris; tarsis gracilioribus.

Long. 9 1/2-11 mill.; lat. 3 1/2-4 1/2 mill.

Italie (environs de Rome), Hongrie, Illyrie (mus. Chevrolat), Toscane (mus. Chapuis), Turquie (mus. vom Bruck).

Cette espèce est en quelque sorte intermédiaire entre les *4-punctata* et *læviuscula*. Elle s'en distingue par ses tarsi antérieurs manifestement plus étroits et par la forme de son prothorax, qui tient à la fois de ces deux espèces : il est aussi court, pas plus convexe que celui du *4-punctata*, et, comme dans cette espèce, couvert en dessus, sur toute sa surface, de points enfoncés bien visibles : seulement ces points sont moins nombreux et plus superficiels ; de plus, ses côtés latéraux sont semblables à ceux du *læviuscula*, c'est-à-dire étroitement marginés, relevés et non rugueux.

5. C. VALERIANÆ Ménétr., Cat. rais., p. 237, n° 1121. — Falderm., Faun. Transcauc., II, p. 367, n° 553, tab. XIII, fig. 6. — Walll, Isis, A, 1838, n° 6. — Lacord., Monog., p. 211. — Jacq. Duval, Gen. Col. Europ., IV, tab. 62, fig. 295.

Clytra Stevenii Dej., Cat., éd. 3^e, p. 441.

Elongata, oblongo-cylindrica, nigra, subtus pilis longis cinereis prostratis dense vestita; capite rotundato, antice paulum retracto, pilis brevibus cinereis obsito, foveola parva atque profunda in medio disci inter oculos instructo; vertice valde convexo, crebre minutissime punctulato, longitudinaliter obsolete sulcato; fronte paululum depressa, crebre profundeque eroso-punctata, rugulis longitudinalibus dense adspersa; epistomate declivi; antennis nigris, articulis 1-5 baseos rufescentibus; prothorace majore, supra valde convexo, rufo-luteo, polito, levissimo, sed juxta basin nonnullis punctis minutis transversim adperso, lateribus reflexo-marginato, ibique ruguloso, duabus (interdum sed rarius quatuor) maculis nigris rotundatis in medio disci transversim digestis, signato; scutello aterrimo, levi, polito, apice truncato, supra plano, intra basin transversim concinne canaliculato; clytris apice paululum attenuatis, lutco-flavis, nitidis, ubique minutissime vageque subserialim punctatis, singulo maculis tribus nigris, una humerali alterisque duabus (quorum interiore majore) paulo post medium transversim digestis, ornatis; pedibus validis, nigris; tibiis magis minusve rufescentibus, ultimo tarsorum articulo ferrugineo.

Long. 7 1/2-12 mill.; lat. 3 1/2-4 1/3 mill.

Var. — *Major*, *prothorace nigro, margine antico anguste rufescente.*

C. tetrastigma Schmidt, Entom. Stett., A, 1841, p. 151.

C. dissimilithorax Desbrochers des Loges, Abeille, 1870, p. 129.

Propre aux parties orientales de l'Europe : Caucase, Crimée, Perse, Constantinople, nord de la Grèce, Hongrie, Syrie, Chypre, etc.

Cette belle espèce varie beaucoup sous le rapport de la taille et sous celui des taches du prothorax. Les exemplaires à quatre taches noires sur cet organe sont de beaucoup plus rares que ceux qui n'en ont que deux ; tantôt ces taches disparaissent complètement, d'autrefois l'organe est plus ou moins varié de fauve et de noir, sans aucun dessin régulier, et l'on finit ainsi par arriver graduellement à la variété indiquée plus haut, dans laquelle le prothorax est en entier d'un noir brillant avec un mince liseré rufescent le long de son bord antérieur.

C'est cette variété qui a été décrite par Schmidt sous le nom de *tetrastigma*, et plus récemment sous celui de *dissimilithorax* par M. Desbrochers des Loges, ainsi que j'ai pu m'en convaincre par l'examen de l'exemplaire-type que notre honorable collègue a bien voulu me communiquer.

L'unique variation que subit le dessin des élytres consiste en ce que les deux taches submédianes se réunissent pour former une sorte de bande plus large près de la suture qu'en dehors et plus ou moins étranglée dans son milieu.

La forme toute particulière du premier article des tarses (pl. 2, fig. 21), qui est de beaucoup plus large, plus convexe et plus gros que les deux suivants, ne permet pas de confondre cette espèce avec aucune de ses congénères.

6. *C. NOVEMPUNCTATA* Oliv., Entom., VI, p. 852, pl. 4, fig. 12. — Dej., Cat., éd. 3^e, p. 441. — Lacord., Mon., p. 214.

C. elegans Falderm., Faun. Entom. Transcauc., II, p. 338, tab. XIII, fig. 7.

C. valerianæ Reiche et Saulcy, Cat., n° 631.

Oblongo-elongata, nigra, subtus pilis griseis prostratis sat densè

adspersa; capite parvo, fere plano, pube brevissima obducto, confertissime ruguloso, antice leviore; vertice longitudinaliter parce canaliculato; fronte evidenter impressa; antennis nigris, articulis quatuor baseos obscure rufo-testaceis; prothorace breve, transverso, supra valde convexo, rubro-flavo, polito, levissimo sed nonnullis punctis minutis juxta basin transversim adperso, maculis quatuor nigris subrotundatis paulo post medium transversim dispositis (quarum exterioribus sæpissime deficientibus), alteraque macula parva triangulare supra scutellum signato; scutello parvo, elongato, nigro, apice rotundato, disco pone medium convexo, intra basin tenuiter impresso, ibique minutissime et densissime punctulato; clytris lateribus parallelis, rufo-flavis vel rubro-coccineis, nitidis, undique sat crebre sed minute punctulatis, singulo maculis tribus nigris, una humerali elongato-rotundata, magna, duabusque alteris (quarum interiore majore) viæ pone medium transversim digestis sæpeque confluentibus, ornatis; pedibus mediocribus; femoribus nigris; tibiis tarsisque piceis, illis præsertim quatuor anterioribus magis minusve inferne ferrugineis.

Long. 6 1/2-9 mill.; lat. 2 1/2-3 mill.

Assez répandue dans la plus grande partie de l'Europe méridionale et le nord de l'Afrique : midi de la France, Italie, Perse, Caucase, Crimée, Constantinople, Syrie, Asie-Mineure, etc.

Les exemplaires dont le prothorax est marqué de trois points noirs disposés en triangle sont de beaucoup les plus communs.

Lorsque les deux taches postmédianes des élytres se trouvent réunies, et ce cas est très-fréquent, elles forment une espèce de bande transversale plus ou moins étranglée dans son milieu et plus large en dedans, près de la suture, qu'au côté externe.

J'ai trouvé dans quelques collections des individus étiquetés *C. globulosa* (Chevrolat); mais à part la couleur des élytres, qui est d'un rouge cerise assez vif, et leur forme un peu plus courte, ils sont parfaitement identiques aux exemplaires typiques.

7. C. ATRAPHAXIDIS Pallas, Reis, II, p. 725 (1773) (*sub Cryptocephalus*).
 — Fabr., Suppl. Ent. syst., III, p. 8 (1798). — Oliv., Entom.,
 VI, p. 851, 17. — Dej., Cat., éd. 3^e, p. 444. — Lacord., Mon.,
 p. 217.

Cryptocephalus atraphaxidis Fabr., Sp. Ins., I, p. 138 (1781). — Linné,
 Syst. nat., éd. Gmel., IV, p. 1704.

Brevis, oblonga, nigra, subtus pilis griseo-sericeis prostratis oblecta; capite parvo, nigro, pube brevissima obsito; vertice convexo, crebre minutissime punctulato, longitudinaliter obsolete sulcato; fronte eroso-punctata, rugulisque longitudinalibus adspersa; labro brunneo; antennis rufo-testaceis, interdum apice magis minusve infuscatis; prothorace breve, transverso, supra valde convexo, læte luteo, polito, levissimo sed nonnullis punctis minutissimis juxta basin transversim adperso, maculis tribus nigris, paulo post medium triangulariter digestis, insignito; scutello parvo, elongato, nigro, disco pone medium convexo, levissimo, apice acuto; elytris apice nonnihil attenuatis, læte luteis, nitidis, obsoletissime punctulatis, singulo fascia transversa magis minusve lata paulo post medium, maculisque duabus (quarum una humerali elongata, alteraque ante medium juxta suturam rotundata) notatis; tibiis tarsisque rufo-testaceis, femoribus nigris.

Long. 6 1/2-9 mill.; lat. 3 1/2-4 mill.

Habite la plus grande partie de l'Europe, sauf ses contrées les plus boréales.

Cette jolie espèce varie considérablement sous le rapport du dessin du prothorax. Le plus ordinairement cet organe est maculé de trois taches noires de forme et de grandeur très-variables et toujours disposées en triangle; mais souvent ces trois taches, en augmentant de volume, finissent par se réunir pour former une large tache triangulaire unique; il ne reste plus alors de la couleur primitive qu'une bordure fauve, assez large en avant, plus étroite sur les côtés et le long de la base. Quelquefois enfin, mais bien plus rarement, cette tache s'allonge en se rétrécissant au point de toucher le bord antérieur du prothorax ainsi que de chaque côté jusque près des bords latéraux; l'organe est alors complètement noir, sauf à ses quatre angles, qui restent fauves.

Les taches des élytres varient beaucoup moins : l'humérale est très-constante, et la seule modification qu'elle subit consiste en ce qu'elle s'unit quelquefois, mais très-légèrement, à celle placée au-dessus, près de la suture. Cette dernière seule est sujette à disparaître, encore ce cas est-il extrêmement rare. Quant à la bande postmédiane, elle est plus ou moins étranglée dans son milieu et plus large en dedans qu'au côté externe ; parfois cependant elle s'élargit assez pour toucher la suture et s'approcher très-près du bord latéral de l'élytre.

8. C. MACULIFRONS Zoubkoff, Bull. de Moscou, A, 1833. — Dej., Cat., éd. 3^e, p. 441. — Lacord., Mon., p. 219.

Brevior, oblongo-ovata, læte luteo-crocea, subtus pectore abdomineque nigra, pilisque griseo-sericeis obducta; capite luteo-croceo, levi, inter oculos vage impresso; vertice valde convexo atque longitudinaliter subsulcato; fronte magis minusve late nigro-maculata; antennis rufo-testaceis, interdum apice nonnihil infuscatis; prothorace valde convexo, luteo-croceo, nitido, levissimo, punctis quatuor nigris in medio disci transversim digestis signato; scutello levi, elongato, nigro, interdum basi brunneo, apice acuto; elytris obsolete punctulatis, singulo fascia lata communi pone medium transversa, maculisque duabus (quarum una humerali elongata, altera ante medium juxta suturam rotundata) ornatis; tibiis, tarsis, femoribusque rufo-testaceis, his interdum pro parte vel omnino nigris.

Long. 5-7 mill.; lat. 2 1/2-3 mill.

De la Russie méridionale (mus. Chevrolat, Reiche et Ballion), Perse et Asie-Mineure (Lacordaire).

Voisine de l'*atraxidis*, cette espèce s'en distingue par sa forme plus courte, oblongue-ovale, la couleur de sa tête et les quatre points noirs du prothorax, qui sont toujours placés sur une même ligne transversale et jamais en triangle. Toutefois ce dernier caractère n'a de valeur que si on a sous les yeux des exemplaires typiques, car le nombre de ces points n'est pas constant, l'un ou l'autre manque souvent et tous finissent même par disparaître. J'en dirai autant de la tache frontale qui, très-large dans certains exemplaires, devient ponctiforme chez d'autres et finit également par ne plus exister.

Le dessin des élytres présente les mêmes variations que celles déjà mentionnées pour l'*atraphaxidis*, c'est-à-dire que parfois la tache humérale, en s'élargissant, vient s'unir un peu à celle voisine de la suture et que la bande postmédiane est plus ou moins large et étranglée dans son milieu.

9. C. RUFITARSIS Klug in Dej., Cat., éd. 3^e, p. 441. — Lacord., Mon., p. 226.

« *Elongata, cylindrico-depressa, subtus nigra griseoque villosa, supra cum capite læte fulvo-lutea, nitida; prothorace basi bisinuato, levi, lateribus postice leviter rotundato; elytris crebre punctatis, ante apicem subsulcatis, fascia lata communi infra medium singuloque maculis duabus magnis (altera humerali, altera juxta suturam) nigris; tarsis rufis.*

Long. 3-4 1/2 lin.; lat. 4-4 3/4 lin.

« Var. — *Tibiis rufis.*

« Var. — *Elytrorum fascia communi magis minusve interrupta.*

« De l'Arabie. »

(Lacord., loc. cit., p. 226.)

N'ayant pas vu cette espèce de cette localité, je ne la mentionne que sur la foi de Lacordaire, en me bornant à reproduire la diagnose de cet auteur.

Il en est de même pour l'espèce suivante :

10. C. CROGATA Lacord., Mon., p. 226.

« *Elongata, cylindrico-depressa, subtus nigra griseoque villosa, supra cum capite læte crocea, nitidula; prothorace levi; elytris subtiliter punctulatis, singulo fascia transversa punctoque medio infra basin, nigris.*

Long. 4 lin.; lat. 4 3/4 lin.

« De l'Arabie. »

(Lacord., loc. cit.)

Genre 5^e. **Lachnæa.**

Cheyrolat in Dejean, Cat., éd. 3^e, p. 443. — Lacordaire, Mon., p. 168. —
Jacquelin Duval, Gen. Col. d'Europe, IV, p. 214.

Étymologie : λαχνηεις, couvert de duvet.

Sexes tantôt peu, tantôt très-dissemblables.

♂. Corps massif, plus ou moins régulièrement cylindrique, de couleur noire, bleue ou verdâtre, jamais métallique, revêtu partout, sauf sur les élytres (et sur le prothorax dans *puncticollis* seulement), d'une pubescence villeuse plus ou moins abondante.

Tête plus ou moins engagée dans le prothorax, presque dépourvue d'oreillettes sous les yeux, tantôt presque pareille à celle des femelles, tantôt beaucoup plus forte et alors presque carrée, plus ou moins renflée sur le vertex, et couverte sur le front de rides longitudinales nombreuses; mandibules assez saillantes, très-robustes, d'abord droites à la base, puis recourbées à leur extrémité; épistome médiocrement échancré en triangle ou en demi-cercle; labre très-distinct; yeux allongés, tantôt peu saillants et distinctement échancrés, tantôt très-gros, très-saillants et presque entiers (*puncticollis*); antennes assez robustes, à premier article gros, carré, arrondi en avant, les deuxième et troisième obconiques, très-courts, égaux, les autres larges, fortement triangulaires et serrés.

Prothorax de la couleur du corps, plus ou moins cylindrique, droit et plus ou moins largement rebordé sur les côtés, coupé carrément à sa base, presque sans trace de lobé médian, avec les angles postérieurs très-obtus, non relevés.

Écusson triangulaire, plus ou moins grand, large et fortement tronqué à son sommet.

Élytres parallèles, parfois un peu élargies en arrière, variant uniquement du jaune paille au rouge de brique et ayant chacune constamment (sauf chez les *paradoxa* et *variolosa*) trois points noirs ou bleuâtres, dont l'un huméral et les deux autres placés transversalement un peu au-dessous de leur milieu.

Pattes généralement allongées; les antérieures de longueur très-variable, tantôt beaucoup, tantôt seulement un peu plus longues que les autres; tarsi de forme et de longueur très-variables.

♀. Forme générale du mâle. Tête médiocre, oblongo-ovale, presque toujours assez fortement engagée dans le prothorax; mandibules très-courtes; antennes moins robustes; prothorax un peu plus court et un peu plus rabattu sur les côtés en avant, du reste semblable à celui du mâle; pattes antérieures un peu plus allongées seulement que les autres; dernier segment de l'abdomen occupé dans son milieu par une fossette plus ou moins profonde et de forme variable.

Les espèces qui composent ce genre se distinguent des *Titubæa* par leur faciès, leurs couleurs et leur pubescence, et des *Clytra* proprement dits par la forme des tarsi et la différence notable qui existe entre les deux sexes. Ce dernier caractère disparaît cependant chez deux d'entre elles, les *cylindrica* et *puncticollis*; mais la forme des tarsi, celle des yeux et le dessin des élytres ne permettent pas de les confondre avec aucune des espèces du genre en question.

Les *Lachnæa* appartiennent essentiellement aux parties méridionales et centrales de l'Europe.

TABLEAU DICHOTOMIQUE DES ESPÈCES.

- | | |
|---|-----------------------|
| 1. Prothorax glabre. | <i>puncticollis</i> . |
| — Prothorax plus ou moins villos. | 2. |
| 2. Élytres d'un rouge sanguin, couvertes de cicatrices variolées dont le fond est d'un beau violet. | <i>variolosa</i> . |
| — Élytres simplement ponctuées. | 3. |
| 3. Trois points noirs ou bleuâtres sur chaque élytre. . . | 4. |
| — Pas de points noirs ou bleuâtres sur les élytres. . . | <i>paradoxa</i> . |
| 4. Point antérieur de chaque élytre placé très-sensiblement au-dessous du calus huméral. | <i>cylindrica</i> . |
| — Point antérieur de chaque élytre placé sur le calus huméral même. | 5. |
| 5. Épistome échancré en triangle (pl. 3, fig. 6). | 6. |
| — Épistome échancré en demi-cercle (pl. 3, fig. 7). . . . | 8. |
| 6. ♂. Premier article des tarsi antérieurs presque deux | |

- fois aussi long que les deux suivants pris ensemble (pl. 3, fig. 15). — ♀. Premier article de tous les tarses plus court que les deux suivants pris ensemble. *vicina*.
- Premier article des tarses antérieurs ♂ et ♀ à peine de la longueur des deux suivants pris ensemble. 7.
7. Troisième article des tarses antérieurs ♂ très-grand, formant une plaque quadrangulaire un peu rétrécie en arrière et fendu dans un peu plus du tiers de sa longueur (pl. 3, fig. 11, 12). *pubescens*.
- Troisième article des tarses antérieurs ♂ plus court, en cœur allongé et fendu jusqu'à moitié au moins de sa longueur (pl. 3, fig. 13, 14). *longipes*.
8. Pubescence fine et médiocrement abondante. *tristigma*.
- Pubescence villose très-abondante. 9.
9. Élytres d'un fauve jaune un peu rougeâtre, parfois d'un testacé pâle. *3-punctata*.
- Élytres d'un rouge sanguin très-foncé. *hirta*.

DIVISION I^e. — *Sexes semblables*.

1. L. CYLINDRICA Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442. — Lacord., Mon., p. 186. — Küster, Käf. Europ., XV, 96.

Oblongo-elongata, subcylindrica, cyanea vel cyaneo-virescens, pube cinerea dense vestita; capite mediocri, oblongo; vertice convexo, punctulato, in medio disci longitudinaliter, anticeque arcuatim, sulcato; fronte deplanata, rugulis longitudinalibus adspersa; epistomate plano, modice arcuatim emarginato; labro, mandibulis, antennisque nigris, his prothoracis basin attingentibus, articulis 2-3 basalibus fulvis; oculis oblongo-elongatis, modice convexis, antice leviter emarginatis; prothorace longitu-

dine duplo latiore, infra apicem utrinque transversim impresso, sparsim undique punctato, lateribus fere recto ibique breviter marginato, basi vix bisinuato, angulis posticis rotundatis; scutello magno, triangulare, intra basin minutissime punctulato, dein levissimo, nonnihil reflexo apiceque valde truncato; elytris flavo-luteis vel testaceis, confertim punctatis, singulo punctis tribus nigris (uno evidenter infra humerum posito, duobusque infra medium transversim digestis) ornatis; pedibus brevioribus; duobus tarsorum articulis primis subæqualibus.

♂. Paulo minor, tarsis sat validis.

Long. 8-10 mill.; lat. 3 1/2-4 mill.

♀. Major, tarsis gracilioribus; ultimo abdominis segmento foveola oblongo-ovalata instructo.

Long. 9-11 mill.; lat. 3 3/4-5 mill.

Midi de la France, Espagne, Italie, Sicile, Algérie.

Un type de Lacordaire existe dans les cartons de M. Chevrolat.

Par ses pattes courtes, subégales, la forme de ses tarse et la ressemblance presque complète qui existe entre les deux sexes, cette espèce se rapproche de certaines espèces du genre *Clytra*, décrites plus haut; mais elle appartient certainement au genre actuel par son faciès, sa pubescence, ses yeux et le dessin de ses élytres. On la reconnaîtra facilement à sa forme allongée, régulièrement cylindrique quoique un peu rétrécie à ses deux extrémités, à ses tarse, dont les deux premiers articles sont subégaux, enfin au point noir antérieur des élytres, qui est constamment placé un peu au-dessous du calus huméral.

2. L. PUNCTICOLLIS Chevrol., Revue Zool., A, 1840, p. 175 (♀). — Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442. — Lacord., Mon., p. 187. — Küster, Käf. Europ., XV, 97.

Oblongo-cylindrica, brevior, cyanea vel cyaneo-virescens, corpore subtus

sat dense, capiteque supra subtilius, cinereo-pubescent; capite mediocri, plano; vertice convexiusculo, sat crebre ruguloso-punctato, antice arcuatim sulcato; fronte rugulis longitudinalibus dense adspersa; epistomate plano, modice subtriangulatim emarginato; labro, mandibulis, antennisque nigris, his prothoracis basin paulo superantibus, articulis 2-3 basalibus fulvis; oculis prominentibus, leviter emarginatis; prothorace glabro, nitido, vix longitudine duplo latiore, subcylindrico, infra apicem utrinque leviter impresso, ibique deflexo, undique sparsim magis minusve crebre punctato, lateribus fere recto modiceque marginato, basi leviter bisinuato, angulis posticis rotundatis; scutello nigro, intra basin minutissime punctulato, dein reflexo, levi, apice valde truncato; elytris nitidulis, flavorufis vel luteis, interdum saturate rufis, confertim punctatis, singulo punctis tribus nigris (uno humerali, duobusque alteris infra medium transversim digestis) ornatis; pedibus concoloribus; duobus tarsorum articulis primis subæqualibus.

♂. Minor; oculis ovalibus, valde convexis; pedibus anticis paululum elongatis.

Long. 4 3/4-6 mill.; lat. 2 1/2-3 mill.

♀. Major; oculis oblongis, minus convexis; pedibus subæqualibus; ultimo abdominis segmento foveola subrotundata instructo.

Long. 6 1/2-8 mill.; lat. 3-3 1/2 mill.

Espagne, Portugal, Algérie, — Illyrie (Lacord.).

J'en ai vu un assez grand nombre d'exemplaires, et entre autres celui qui a servi à M. Chevrolat pour sa description.

C'est la seule espèce du genre qui ait le prothorax glabre et les yeux aussi gros et aussi saillants.

Les individus du midi de l'Espagne sont, en général, d'une couleur plus foncée que ceux d'Algérie.

DIVISION II. — Sexes plus ou moins dissemblables.

+ Épistome échancré en demi-cercle.

* Élytres couvertes de cicatrices variolées.

3. L. VARIOLOSA Linné, Syst. Nat., II, p. 491, 33 (sub *Chrysomela*). — Küster, Kaf. Europ., VII, 97. — Lacord., Mon., p. 184. — Jacq. Duv., Gen. Col. d'Europe, IV, tab. iv, fig. 294.

Chrysomela variolosa Fabr., Syst. Ent., p. 99.

Cryptocephalus lentisci Fabr., Entom. syst., II, p. 57.

Clytra lentisci Fabr., Suppl. Ent. syst., p. 113. — Schönherr, Synon. Ins., p. 348, 43.

Clytra variolosa Oliv., Entom., VI, p. 859, pl. 2, fig. 19.

Lachnaia lentisci Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442.

Modice elongata, oblonga, parum convexa, nigro-violacea, pube cinerea sat dense oblecta; capite subquadrato; vertice convexo, levi; fronte late depressa, rugulis longitudinalibus dense adspersa, foveola levi parumque profunda juxta antennis utrinque instructa; epistomate satis profunde arcuatim emarginato; oculis oblongis, antice leviter emarginatis; labro, mandibulis, antennisque nigris, his prothoracis basin paulo superantibus; prothorace longitudine duplo latiore, lateribus angulisque posticis modice rotundato ibique late marginato et ruguloso; scutello magno, triangulare, levissimo, apice rotundatim truncato; elytris rufis, subnitidis, plurimis cicatricibus læte violaceis et fortiter punctatis dense oblectis; pedibus nigris.

♂. Capite majore; mandibulis basi rectis, dein abrupte angulatis; prothorace modice convexo, in medio infra apicem evidenter transversim impresso, sparsim minutissime punctulato, basi recte truncato ibique late lobato; pedibus anticis elongatis.

Long. 7-9 1/2 mill.; lat. 2 3/4-4 1/2 mill.

♀. Capite minore; mandibulis brevioribus; prothorace convexiusculo,

in medio infra apicem minus evidenter transversim impresso, fortius punctulato, basi recte truncato ibique breviter lobato; pedibus subæqualibus; foveola abdominali elongata modiceque excavata.

Long. 6 3/4-9 1/3 mill.; lat. 2 1/2-4 1/3 mil.

Espagne méridionale et Algérie, où elle paraît assez commune, principalement sur les lentisques. — Corse (mus. Reiche).

J'ai vu un type de Lacordaire dans les cartons de M. Chevrolat.

* * Élytres simplement ponctuées, sans trace de cicatrices variolées.

4. L. TRISTIGMA Hoffmann in Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442. — Lacord., Mon., p. 183.

Larva : Rosenh., Ueber die Entw. und Fortpf. der Clyt. und Crypt., 24, fig. 6.

Subcylindrica, brevior, cyanea, interdum virescens, nitida, pube tenui prostrata parce vestita; capite plano; vertice convexiusculo, crebre punctulato; fronte inter oculos leviter depressa, rugulis longitudinalibus dense adspersa, juxta antennas carina levi parum elevata utrinque instructa; epistomate arcuatim emarginato; labro, mandibulis, antennisque nigris, his prothoracis basin attingentibus, articulis 2-3 basalibus fulvis; oculis prominulis, convexis, oblongis, antice distincte emarginatis; prothorace subcylindrico, magis minusve crebre punctulato, antice nonnihil sinuato ibique utrinque sat fortiter deflexo, supra huc illuc modice impresso, basi evidenter lobato, lateribus valde rotundatis et reflexo-marginatis; scutello triangulare, intra basin leviter impresso ibique minutissime punctulato, dein elevato, levi, apiceque subrotundatim truncato; elytris flavo-testaceis, crebre punctatis, singulo punctis tribus nigris (uno humerali, duobusque alteris infra medium transversim digestis, quorum exterioro paulo minore) ornatis; pedibus concoloribus; primo tarsorum articulo duobus sequentibus simul sumptis paulo brevior.

♂. *Capite mediocri; prothorace longiore, pedibus anticis elongatis.*

Long. 6 1/2-9 mill.; lat. 3 3/4-4 1/2 mill.

♀. *Capite vix minore; prothorace mandibulisque paulo brevioribus; pedibus subæqualibus; foveola abdominali sulciforme satisque excavata.*

Long. 6 3/4-9 1/4 mill.; lat. 4-4 3/4 mill.

France méridionale, Espagne, Italie, Sicile, Algérie.

M. Rosenhauer dit l'avoir prise en Espagne au mois d'avril, sur les Malvacées et les *Hieracium*.

J'en ai vu un grand nombre d'exemplaires provenant de ces divers pays, et entre autres un type de Lacordaire, conservé dans les cartons de M. Chevrolat.

Cette espèce se distingue du 3-*punctata* par sa taille toujours plus petite, sa forme moins allongée, sa pubescence très-fine et médiocrement abondante tant en dessous du corps que sur la tête et le prothorax; celui-ci est un peu plus long, fortement arrondi et régulièrement marginé sur les côtés et paraît moins cylindrique, ses bords latéraux antérieurs étant plus rabattus que les postérieurs; enfin les points noirs des élytres sont plus gros et le deuxième article des tarsi est un peu plus rétréci à sa base.

J'ai trouvé dans la collection de M. Javet plusieurs individus étiquetés *ochraceipennis* (Lacord., nov. sp.); ce n'est là, je crois, qu'un nom de collection, car Lacordaire n'en fait pas mention dans sa Monographie, et, à part une taille plus petite, je ne trouve aucune différence entre ces individus et les *tristigma* typiques.

Lacordaire cite une variété remarquable rapportée du midi de l'Espagne par M. Rambur et dans laquelle le point huméral des élytres s'est développé au point de former une bande assez large qui se porte, en se rétrécissant, jusqu'auprès de l'écusson. Je n'ai rien vu de semblable dans toutes les collections qui m'ont été confiées.

5. *L. TRIPUNCTATA* Petagna, Ins. Calab., p. 10, 51, tab. I, fig. 18 (1787).
 — Fabr., Entom. syst., II, p. 53 (sub *Cryptocephalus*), 1792. —
 Küster, Europ. Käf., III, 82. — Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442. —
 Lacord., Mon., p. 180.

Clytra 3-punctata Schneid., Mag., p. 191, 7. — Fabric., Syst. Eleuth.,
 II, p. 28, 2. — Id., Suppl. Ent. syst., p. 110. — Oliv., Entom.,
 VI, p. 851, 16, pl. 1, fig. 11. — Schönherr, Synon. Ins., II,
 244, 2.

Lachnæa hirtipes E. Allard, Ann. Soc. ent. France, 1864, p. 383 (♀).

Elongata, subcylindrica; pòstice nonnihil latior, cyaneo-viridis interdum æneo-virescens, longius densiusque griseo-villosa; capite valido; vertice maxime convexo, crebre punctulato, longitudinaliter obsolete sulcato; fronte omnino depressa, rugulis longitudinalibus dense adpersa, juxta antennis carina levi arcuata satisque elevata utrinque instructa; epistomate sat fortiter arcuatim emarginato; labro, mandibulis, antennisque nigris, his prothoracis basin paulo superantibus, articulis 2-3 baseos rufescentibus; oculis elongatis, prominulis, distincte emarginatis, inferiusque evidenter contractis; prothorace subcylindrico, undique magis minusve punctulato, antice sinuato ibique utrinque fortiter transversim impresso, basi breviter lobato, angulis posticis rotundatis satisque fortiter reflexo-marginatis; scutello triangulare, minutissime punctulato atque villoso, intra basin sat fortiter impresso, dein elevato apiceque valde truncato; elytris læte flavo-luteis, crebre punctulatis, singulo punctis tribus nigris vel brunneis (uno humerali, duobusque alteris infra medium transversim digestis) ornatis; pedibus concoloribus; primo tarsorum articulo duobus sequentibus simul sumptis paulo breviorè.

♂. *Capite maximo, mandibulis validis, exsertis, basi rectis, paulo ante medium abrupte forcipatis; pedibus anticis elongatis.*

Long. 9-12 mill.; lat. 3 4-5 mill.

♀. *Capite minore; mandibulis brevioribus; pedibus subæqualibus; foveola abdominali mediocriter excavata.*

Long. 9-12 mill.; lat. 3 1/2-4 3/4 mill.

Midi de la France, Espagne, Portugal, Italie, Sicile.

Je n'ai vu que très-peu d'exemplaires de cette espèce; les individus considérés comme tels dans la plupart des collections qui m'ont été confiées étaient des *vicina* ♀, ou des *cylindrica*, ou des *tristigma* de grande taille.

Le vrai *3-punctata*, dont j'ai pu examiner deux exemplaires-types de Lacordaire, conservés dans les cartons de MM. Reiche et Chevrolat, diffère : 1° du *vicina* ♀ par sa pubescence plus longue et plus abondante, son épistome largement échancré en demi-cercle et son prothorax à côtés antérieurs d'abord droits sur une faible longueur, puis insensiblement arrondis jusqu'aux angles postérieurs, qui sont plus fortement marginés que le reste des bords latéraux; 2° du *cylindrica*, par la différence qui existe entre les deux sexes, par les deux premiers articles des tarsi sub-égaux, et surtout par le point noir antérieur des élytres, placé sur le calus huméral même, tandis que dans *cylindrica* ce point est situé très-visiblement plus bas; 3° enfin du *tristigma*, par sa pubescence très-longue et très-abondante, son front plus fortement déprimé depuis sa base jusqu'à l'extrémité de l'épistome, par le bord des cavités antennaires relevé en une crête arquée beaucoup plus apparente, enfin par les angles postérieurs du prothorax plus fortement marginés que le reste des bords latéraux.

Ainsi que j'ai pu m'en convaincre par l'examen de l'exemplaire femelle qui a servi à sa description et que M. E. Allard a eu l'obligeance de me communiquer, le *L. hirtipes* de cet auteur n'est qu'un *3-punctata* ♀, complètement identique au type de Lacordaire existant dans la collection de M. Chevrolat.

G. L. HIRTA Fabr., Syst. Eleuth., II, p. 30, 8 (sub *Clytra*). — Lacord., Mon., p. 182.

Clytra hirta Oliv., Entom., VI, p. 858, 28, pl. 2*, fig. 18.

♂. *Elongatus, postice nonnihil latior, saturate cyaneus, densissime longissimeque griseo-hirtus; capite mediocri, subquadrato; vertice convexiusculo, crebre punctulato; fronte omnino depressa, inter oculos rugulis longitudinalibus sat dense adpersa; epistomate sat fortiter arcuatim emarginato; labro, mandibulis antennisque nigris, his prothoracis basin attingentibus, articulis 2-3 baseos rufescentibus; oculis elongatis, prominulis, distincte emarginatis, inferiusque evidenter contractis; prothorace subcylindrico, obsolete punctulato, lateribus fere recto ibique modice emarginato, basi breviter lobato, angulis posticis valde rotundatis; scutello triangulare, intra basin impresso, dein elevato, levi, apiceque valde truncato; elytris saturate rufis, sat crebre punctatis, singulo punctis tribus nigris (uno humerali, duobusque infra medium transversim digestis) ornatis; pedibus saturate cyaneis, densissime griseo-hirtis; primo tarsorum articulo duobus sequentibus simul sumptis paulo brevior.*

Long. 8 1/2 mill.; lat. 4 mill.

♀. *Invisa.*

Maroc (mus. Chevrolat).

Je n'ai vu que l'exemplaire typique de Lacordaire, conservé dans la collection de M. Chevrolat.

Très-voisine de la précédente, cette espèce en diffère par sa taille plus petite, sa pubescence encore plus longue et plus abondante, son prothorax à peine visiblement ponctué en dessus et dont les bords latéraux sont presque droits et moins largement marginés; enfin les élytres sont plus fortement ponctuées et leur couleur est d'un rouge sanguin très-foncé assez brillant.

+ + *Épistome échancré en triangle.*

7. L. LONGIPES Fabr., Syst. Ent., p. 105 (sub *Cryptocephalus*). — Kùsler, Käf. Europ., III, 80. — Dej., Cat., éd. 2°, p. 442. — Lacord., Mon., p. 178.

Clytra longipes Laicharting, Tyrol. Insekt., I, p. 166. — Fabr., Suppl. Ent. syst., p. 109. — Rossi, Faun. Etr., I, p. 89, 228. — Oliv., Entom., VI, p. 845. — Panzer, Faun. Germ., CVI, 9. — Latr., Hist. nat. des Ins., XI, p. 357. — Schœnh., Syn. Ins., II, p. 343.

Buprestis 6-punctata Scop., Ent. Carn., p. 67, 208.

? *Lachnaia brachialis* Kùsler, Europ. Käf., III, 81.

Magis minusve elongata, sæpius postice latior, nigro-cærulea aut virescens, subtus cum capite prothoraceque griseo villosa; capite inter oculos depresso ibique rugulis longitudinalibus adperso; vertice valde convexo, crebre punctulato, longitudinaliter obsolete sulcato; epistomate triangulariter emarginato; labro, mandibulis, antennisque nigris, his prothoracis basin vix attingentibus, articulis 2-3 basalibus fulvis; oculis prominulis, antice emarginatis posticeque obscure fulvo-maculatis; prothorace subtiliter punctulato, antice evidenter sinuato, supra parum convexo, lateribus magis deflexo ibique late marginato, basi evidenter lobato, angulis posticis fere distinctis atque reflexis; scutello triangulare, minutissime punctulato, intra basin impresso apiceque valde truncato; elytris glabris, pallide testaceis, crebre sed minute punctulatis, singulo punctis tribus nigro-cyaneis (uno humerali, duobusque infra medium transversim digestis ornatis.

♂. *Capite validissimo; mandibulis exsertis, forcipatis, apice rufescens; pedibus anticis valde elongatis; tibiis brevioribus, fere rectis, sensim apice dilatatis; primo ejusdem paris tarsorum articulo duobus sequentibus*

simul sumptis haud longiore; tertio brevior, cordato, usque ad medium emarginato.

Long. 9-12 mill.; lat. 4 1/2-6 mill.

♀. *Capite minore; mandibulis, pedibus anticis, tarsisque brevioribus.*

Long. 9-11 mill.; lat. 4 1/2-5 1/2 mill.

Habite plus particulièrement le centre de l'Europe, où elle est assez répandue; j'en ai vu cependant quelques exemplaires provenant de Sicile et d'autres d'Angleterre.

Cette espèce se distingue assez facilement du *pubescens*: 1° par sa forme moins allongée, sensiblement élargie en arrière, plus déprimée en dessus et par suite moins cylindrique; 2° par son prothorax plus déclive sur les côtés et à rebord latéral sensiblement plus large au-dessus des angles postérieurs; 3° par ses élytres d'un testacé pâle uniforme et parcheminé; 4° par ses jambes antérieures, qui sont d'un quart moins longues que celles de l'espèce en question; 5° enfin et surtout par la forme du troisième article des tarsi antérieurs qui, au lieu de former une plaque quadrangulaire graduellement rétrécie en arrière, est beaucoup plus court, en cœur allongé et fendu au moins jusqu'à moitié de sa longueur. (Voyez pl. 3, fig. 11, 12, 13 et 14.)

8. *L. PUBESCENS* L. Dufour, Ann. des Sc. phys., VI, p. 307.

Larve, L. Dufour, loc. cit., pl. 96, fig. 2; sa *côque*, fig. 1.

L. rufipennis Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442.

L. palmata Lacord., Mon., p. 175.

Elongata, nigro-cyanea, interdum cyaneo-viridis, subtus cum capite prothoraceque supra albido-villosa; capite inter oculos impresso ibique rugulis longitudinalibus sat dense adperso; vertice valde convexo, crebre punctulato, longitudinaliter obsolete sulcato; epistomate triangulariter

emarginato; labro, mandibulis antennisque nigris, his prothoracis basin haud superantibus, articulis 2-3 basalibus fulvis; oculis prominulis, evidenter emarginatis posticeque fulvo-maculatis; prothorace subtiliter punctulato, antice late sinuato, angulis posticis rotundatis; scutello triangulare, elongato, intra basin impresso, levi, apice truncato; elytris glabris, saturate stramineis, crebre punctatis, singulo punctis tribus nigro-cæruleis (uno humerali, duobusque infra medium transversim digestis) ornatis.

♂. *Subcylindricus, capite minus valido; mandibulis forcipatis, exertis, apice rufescentibus; pedibus anticis longissimis, gracilioribus; primo ejusdem paris articulo duobus sequentibus simul sumptis paulo minore; tertio maximo, quadrato-elongato, retrorsum gradatim contracto, usque ad medium haud emarginato.*

Long. 10-13 mill.; lat. 4-4 1/2 mill.

♀. *Paulo major, oblongo-cylindrica; capite minore; elytris magis evidenter punctatis; mandibulis pedibusque anticis multo brevioribus; tarsis ejusdem paris sat elongatis.*

Long. 11-13 1/2 mill.; lat. 4-4 3/4 mill.

Se rencontre abondamment dans le midi de la France, dans toute l'Espagne, en Portugal, en Corse, en Sardaigne et dans le nord de l'Afrique.

Le mâle est bien reconnaissable à ses pattes antérieures excessivement allongées et dont le troisième article des tarsi est très-grand, en carré allongé, graduellement rétréci en arrière et fendu à peu près au tiers de sa longueur.

Cette espèce diffère : 1° du *longipes* par les caractères énoncés plus haut à la suite de la description de cette espèce; 2° du *paradoxa* par ses élytres ornées chacune de trois points d'un noir bleuâtre ou violet, le plus souvent petits et subégaux; 3° du *vicina* par la forme toute différente des tarsi antérieurs, dont le premier, dans cette dernière espèce, est grêle, subcylindrique, nu en dessous, prolongé en pointe à son angle antérieur interne (voyez pl. 3, fig. 15), presque deux fois aussi long que les deux suivants pris ensemble et dont le troisième article est en cœur allongé, fendu aux trois quarts de sa longueur.

9. L. PARADOXA Oliv., Entom., VI, p. 844, 4, pl. 1, fig. 4 (sub *Glytra*).
— Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442. — Lacord., Mon., p. 172.

Modice elongata, parallela, nigro-cærulca, interdum paululum virescens, pube grisea modice vestita; capite levissimo, inter oculos tantum rugulis longitudinalibus sat dense adperso; vertice convexo; epistomate late declivi modiceque triangulariter emarginato; labro, mandibulis, antennisque nigris, his prothoracis basin attingentibus, articulis 2-3 basilibus fulvis; oculis elongatis, prominulis, antice emarginatis posticeque obscure fulvo-maculatis; prothorace subtiliter sparsim punctulato vageque huc illuc impresso, lateribus modice rotundato ibique late reflexo-marginato, basi breviter bisinuato, angulis posticis rotundatis; scutello latissimo, levi, apice valde rotundato; elytris flavo vel saturate rufis, tenuiter confertim punctulatis; pedibus nigro-cæruleis vel obscure virescentibus.

♂. Major, subcylindricus; capite valido; prothorace nonnihil latiore; pedibus anticis longissimis; tibiis fere reclusis, sensim apice dilatatis; primo tarsorum ejusdem paris articulo subcylindrico, subtus denudato, apice intus mucronato, duobusque sequentibus simul sumptis fere duplo longiore.

Long. 10-12 mill.; lat. 4 1/2-5 mill.

♀. Minor, oblongo-cylindrica; capite minore; prothorace elytris haud latiore; pedibus brevioribus, subæqualibus, primo tarsorum articulo duobus sequentibus simul sumptis haud longiore.

Long. 8 1/2-9 3/4 mill.; lat. 3 1/2-4 1/2 mill.

Sicile et Algérie.

Cette espèce est facile à distinguer par l'absence de tout dessin sur les élytres; la pubescence grisâtre qui la recouvre est lanugineuse en dessous, redressée sur la tête, couchée sur le prothorax et très-caduque sur ces deux derniers organes.

10. L. VICINA Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442. — Lacord., Mon., p. 173.

Larva : Rosenh., Ueber die Entw. und Fortpf. der Clyt. und Crypt., p. 23, fig. 3.

Satis elongata, nigro-cærulea aut virescens, pube grisea sat dense vestita; capite levi, inter oculos tantum rugulis longitudinalibus dense adperso; vertice convexo; epistomate late declivi modiceque triangulariter emarginato; labro, mandibulis, antennisque nigris, his validioribus prothoracis basin attingentibus, articulis 2-3 basalibus fulvis; oculis magis elongatis, prominulis, antice emarginatis posticcque obscure fulvo-maculatis; prothorace tenuiter sparsim punctulato vageque huc illuc impresso, lateribus modice rotundato ibique reflexo-marginato, basi breviter bisinuato, angulis posticis rotundatis; scutello minutissime punctulato, intra basin impresso, apice truncato; clytris luteo-ochraceis, flavo-testaceis vel flavo-rufis, subcrebre punctulatis, singulo punctis tribus nigris (uno humerali, duobusque alteris infra medium transversim digestis), ornatis; pedibus nigris.

♂. *Subcylindricus, capite valido; prothorace clytris nonnihil latiore; pedibus anticis longissimis; tibiis fere rectis, sensim apice dilatatis; primo tarsorum ejusdem paris articulo validiore, subtus denudato, supra nonnihil depresso, apice intus mucronato, duobusque sequentibus simul sumptis fere duplo longiore.*

Long. 5 1/2-13 mill.; lat. 2 1/2-4 3/4 mill.

♀. *Oblongo-cylindrica, capite minore; prothorace clytris haud latiore; pedibus brevioribus, primo tarsorum articulo duobus sequentibus simul sumptis haud longiore.*

Long. 5-11 mill.; lat. 2 1/2-4 1/2 mill.

Espagne méridionale et toute la côte septentrionale de l'Afrique, depuis l'Égypte jusqu'au Maroc.

Cette espèce est très-voisine de la précédente; sa forme générale, sa

pubescence et sa tête sont absolument semblables ; elle s'en distingue néanmoins très-nettement par le dessin de ses élytres, par ses yeux un peu plus grands et plus allongés, par ses antennes plus robustes et par son prothorax un peu moins largement rebordé, surtout aux angles antérieurs. Les pattes antérieures du mâle sont sensiblement plus allongées et le premier article des tarse est plus robuste et un peu déprimé en dessus ; de plus, l'espèce varie beaucoup sous le rapport de la taille, quelques individus étant souvent d'un tiers au moins plus petits que les autres.

Species invisæ.

L. MACRODACTYLA Dej., Cat., éd. 3^e, p. 442.

« *Valle elongata, subcylindrica, saturate cærulea, griseo-villosa, fronte impressa, subtilius rugosa; prothorace obsolete punctulato, lateribus anticis evidenter sinuato; elytris glabris, sat crebre punctatis, flavo- testaceis, singulo punctis tribus (uno humerali, duobus infra medium transversim digestis) nigro-cyaneis.* »

Long. 5 1/2-6 1/2 lin.; lat. 2 1/4-2 1/2 lin.

« ♂. *Pedibus anticis longissimis.* »

(Ex Lacord., Mon., p. 177.)

D'après le savant monographie des Phytophages, cette espèce, établie sur deux exemplaires mâles de la collection Dejean et originaires de l'Espagne, différerait du *L. pubescens* par « la tête manifestement plus allongée, impressionnée sur le front, mais, au lieu de rides longitudinales, n'ayant dans cette impression que des rugosités assez fines, entremêlées de quelques points enfoncés. Les pattes antérieures sont encore plus allongées que chez le *L. pubescens*, ce qui tient plutôt à l'accroissement de leurs jambes qu'à celui de leurs tarse ; le troisième article de ces derniers est un peu plus court, plus rétréci en arrière et fendu jusqu'à moitié de sa longueur. »

Je n'ai rien vu de semblable dans les collections qui m'ont été confiées, et tous les individus, sans exception, que j'ai trouvés étiquetés sous ce nom étaient ou des *pubescens* ou des *longipes* de grande taille.

L. GLABRICOLLIS Suffrian, Entom. Stett., 1851, p. 210.

D'après M. Suffrian, cette espèce, établie sur un seul exemplaire femelle provenant de Sicile, serait voisine du *L. longipes* et présenterait les caractères suivants :

Noire; tête et prothorax entièrement glabres, le dessous du corps seul couvert de poils longs et épais; front plan entre les yeux et muni de grosses rides longitudinales; vertex très-brillant, finement ponctué, fortement convexe et partagé en deux éminences arrondies; yeux munis en arrière de l'orbite postérieur d'une petite tache jaune; antennes noires, avec les articles 2-3 rouges; prothorax du double plus large que long, finement ponctué, transversalement impressionné de chaque côté au-dessous du bord antérieur, largement rebordé sur les côtés, qui sont arrondis ainsi que les angles postérieurs, bisiné au bord postérieur, avec son lobe médian court. Élytres d'un jaune clair un peu safrané, ornées chacune de trois points d'un brun noir et bordées de rougeâtre; pattes antérieures un peu plus longues que les postérieures; premier article des tarsi antérieurs un peu plus large que le deuxième, mais plus court que les deux suivants pris ensemble; fossette abdominale allongée et un peu rétrécie en arrière.



Essai monographique du genre AGATHIDIUM Illig.

PAR M. CHARLES BRISOUT DE BARNEVILLE.

(Séance du 24 Janvier 1872.)

Corps plus ou moins globuleux et possédant la faculté de se contracter en boule. Suture frontale généralement indistincte. Labre transversal, échancré antérieurement. Tête offrant en dessous deux sillons convergents pour loger les antennes. Palpes maxillaires courts, premier article très-petit, deuxième et troisième courts, dernier aussi long que les deux précédents réunis, atténué vers le sommet; palpes labiaux offrant leurs deux premiers articles subégaux, cylindriques, le dernier étroit, ovulaire; menton transversal très-rétréci en avant, tronqué au sommet, séparé de l'hypoglotte par une crête transversale élevée, largement excavé, légèrement convexe en arrière ou avec une gibbosité de forme et de force variables. Mandibules en pointe simple. Antennes à massue très-pubescente; premier article plus ou moins épaissi; deuxième plus court, subovulaire, subcylindrique ou arrondi; troisième allongé; quatrième à huitième peu à peu plus larges; les sixième à huitième ou septième et huitième transversaux, subdentés en scie en dessous; massue oblongue, avec les deux premiers articles transversaux et le dernier courtement ovulaire ou subovulaire plus ou moins acuminé au sommet; le funicule est cilié en dessous de quelques poils raides assez longs, et la massue est garnie çà et là, des deux côtés, de poils analogues, mais plus longs; chez les espèces à épaules obtuses ces poils sont plus courts. Corselet transversal plus ou moins largement échancré en avant, avec ses angles arrondis en arrière, près du bord postérieur, de chaque côté du disque, avec une petite saillie tuberculeuse souvent obsolète. Jambes ciliées, rarement légèrement épineuses. Métasternum tantôt à surface un peu oblique, très-fortement rétréci dans

son milieu, avec deux lignes obliques élevées, complètes ou oblitérées en dehors, venant se réunir entre les hanches intermédiaires; ces deux lignes, que l'on appelle lignes fémorales, limitent la position que doivent prendre les cuisses lorsque ces insectes veulent se mettre en boule; avec cette forme de métasternum, les angles huméraux des élytres sont largement arrondis, et les hanches intermédiaires sont un peu distantes et très-obliques; d'autres fois le métasternum est très-large et très-court, légèrement rétréci au milieu, sans lignes fémorales; dans ce cas les angles huméraux des élytres sont très-obtus et les hanches intermédiaires sont un peu distantes et légèrement obliques. Enfin le métasternum offre aussi une troisième forme, il est assez long, légèrement rétréci au milieu, sans lignes fémorales; dans ce cas (excepté le *nigripenne* et l'*atrum*, qui ont les angles huméraux largement arrondis) les angles huméraux des élytres se rapprochent de l'angle droit, et les hanches intermédiaires sont plus ou moins rapprochées et légèrement obliques. Chez les mâles, les tarsi sont de cinq articles et de quatre seulement aux postérieurs; chez les femelles ils sont de quatre articles et de cinq aux antérieurs, ou de quatre articles à tous les tarsi; chez les mâles les antérieurs et les intermédiaires sont souvent dilatés plus ou moins distinctement. Le métasternum des mâles est creusé d'une petite fossette (excepté chez le *discoideum*), où il contient une touffe de poils dressés, variant de position suivant les espèces; la mandibule gauche des mâles est un peu prolongée en pointe aiguë et quelquefois armée en dessus de cornes plus ou moins développées.

Ces insectes vivent dans les détritux végétaux dans les endroits humides, sous les écorces d'arbres pourris, dans les fagots et dans les bolets.

1. Élytres avec des rangées striales de points, un peu irrégulières. Métasternum finement et courtement caréné dans sa partie postérieure.

(Mat., Faune Fr., II, p. 174.) — *seriepunctatum* Ch. Bris.

D'un noir assez brillant, avec les bords postérieur et latéraux du corselet et l'extrémité des élytres d'un brun rougeâtre. Antennes ferrugineuses, avec la massue noirâtre; premier article épais, subovaire; deuxième plus étroit, ovulaire, un peu plus court que le premier; troisième allongé, étroit, un peu plus long que le deuxième; les suivants courts, peu à peu plus larges; le huitième transversal; massue noire, très-pubescente, à premier article légèrement transversal, un peu plus

étroit, mais pas plus long que le suivant; dernier un peu ferrugineux, aussi large et de moitié au moins plus long que le précédent, acuminé au sommet. Tête d'un noir brunâtre, à ponctuation fine et éparse, plus serrée et plus forte sur les côtés et en arrière; ligne frontale arquée et distincte; épistome assez long, avec quelques points; labre et palpes testacés. Corselet large, très-arrondi sur ses côtés et aux angles postérieurs, légèrement arrondi aux angles antérieurs, sa plus grande largeur tombant avant le milieu; bord antérieur fortement sinué de chaque côté, avec la partie médiane légèrement arrondi; surface à ponctuation fine et assez serrée. Écusson très-finement pointillé. Élytres subarrondies, assez rétrécies en arrière, coupées presque carrément à leur base, avec les angles huméraux un peu obtus et arrondis; avec une strie suturale qui ne remonte pas jusqu'au milieu, et avec des séries striales un peu irrégulières de points enfoncés bien distincts, et dans les intervalles avec une ponctuation beaucoup plus fine et éparse. Métasternum assez long, légèrement rétréci dans son milieu, à ponctuation fine et serrée dans son milieu, assez forte et écartée sur les côtés, sans lignes fémorales; le mésosternum se termine entre les hanches intermédiaires en une saillie tuberculeuse transversale. Pattes d'un brun rougeâtre; cuisses assez grêles, arrondies à leur extrémité; tibias grêles; tarses tous de quatre articles, le premier des postérieurs un peu plus courts que les trois suivants réunis.

Plusieurs femelles, trouvées à Fontainebleau.

MM. Gemminger et de Harold ont commis une erreur en mettant cette espèce parmi les Anisotomes.

- Élytres à ponctuation sans ordre, sans aucune trace de séries striales de points. Mésosternum toujours caréné ou subcaréné dans sa partie antérieure. 2
- 2. Côtés des élytres avec les angles huméraux très-largement arrondis. Mésosternum caréné presque jusqu'à sa base. 3
- Angles huméraux plus ou moins obtus. Mésosternum courtement caréné dans sa partie antérieure. 13
- 3. Strie suturale nulle. 4

- Strie suturale bien tracée en arrière. 8
4. Lignes fémorales du métasternum très-obliques, presque complètes; vers leur extrémité elles se rapprochent beaucoup du bord antérieur du métasternum 5
- Lignes fémorales du métasternum moins obliques, presque parallèles au bord antérieur du métasternum, dont elles sont très-éloignées 6
5. Troisième article des antennes au moins deux fois plus long que le deuxième, presque plus long que les trois suivants réunis; sous le menton, avec une très-large et assez profonde dépression qui présente dans sa partie postérieure une légère gibbosité.

(Opusc. Ent., XII, 1861.) — *dentatum* Muls. et Rey.

Taille du *seminulum*, d'un brun de poix brillant, avec la tête, le limbe du corselet largement et souvent l'extrémité des élytres d'un brun rougeâtre transparent. Antennes ferrugineuses; funicule cilié en dessous de quelques poils assez longs; massue pubescente et ayant en outre quelques longs poils sur les côtés et à l'extrémité; premier article large, comprimé, assez arrondi en avant; deuxième subcylindrique, plus de deux fois plus étroit et beaucoup plus court que le précédent; troisième très-allongé, presque plus long que les trois suivants réunis; ceux-ci courts; huitième fortement transversal, à peine plus court que le précédent; massue à premier article légèrement transversal, à peine moins large et pas plus long que le suivant; dernier article court, à peine de moitié plus long que le précédent, rétréci dès le premier tiers de sa longueur. Palpes testacés. Tête à ponctuation fine, peu serrée, mais distincte; ligne frontale distincte. Corselet très-large, arrondi sur ses côtés et à tous les angles, sa plus grande largeur tombant un peu après le milieu; bord antérieur de chaque côté fortement sinué, avec la partie médiane assez arrondie; surface à ponctuation très-fine et peu serrée. Écusson lisse. Élytres subarrondies, rétrécies en arrière, à ponctuation fine, peu serrée, mais distincte. Dessous du corps d'un brun ferrugineux, un peu plus obscur sur la base de l'abdomen. Métasternum glabre, fortement rétréci au milieu, lisse dans son milieu et

très-finement réticulé sur le reste de sa surface. Pattes assez fortes; tibias assez étroits; hanches intermédiaires assez distantes et très-obliques; premier article des tarses postérieurs plus long que les deux suivants réunis.

Mâle. Métasternum avec une petite fossette contenant un bouquet de poils jaunes dressés, situé devant le milieu du bord postérieur; cuisses postérieures arrondies à leur extrémité et dilatées en dessous, avant leur extrémité, en une forte et large dent triangulaire; tarses antérieurs et intermédiaires assez fortement dilatés à leur base, de cinq articles. Chez les femelles les tarses intermédiaires n'ont que quatre articles.

France méridionale. Paraît rare.

— Troisième article des antennes un peu plus de moitié plus long que le deuxième, plus court que les trois suivants réunis. Sous le menton avec une profonde dépression transversale en forme de coupe, limitée en arrière par une crête saillante assez élevée, qui forme la limite d'une forte saillie tuberculeuse.

algiricum Ch. Bris.

Les plus grands de la taille de l'*atrum*, les petits de la taille du *seminulum*; d'un noir brillant, avec le bord postérieur du corselet, très-étroitement, ses côtés latéraux plus largement et quelquefois l'extrémité des élytres et le devant de la tête d'un rouge brun obscur. Antennes d'un testacé ferrugineux; premier article épais, arrondi en avant, oblong; deuxième plus court et plus de moitié plus étroit que le précédent, subcylindrique; troisième allongé, plus de moitié plus long que le deuxième; les suivants courts; septième et huitième transversaux; le huitième un peu plus court que le septième; massue à premier article légèrement transversal, un peu plus étroit que le suivant; dernier à peine plus étroit et presque deux fois plus long que le précédent, se rétrécissant dès avant le milieu de sa longueur. Palpes d'un testacé brunâtre. Tête à ponctuation très-subtile et éparse; ligne frontale distincte. Corselet, comme le précédent, presque lisse. Élytres comme chez le précédent, mais à ponctuation plus subtile. Dessous du corps entièrement ferrugineux ou d'un brun noirâtre, avec les pattes d'un brun

ferrugineux, les cuisses quelquefois plus obscures. Métasternum comme le précédent, ainsi que les pattes.

Mâle. Métasternum comme chez le précédent; cuisses postérieures un peu arrondies à leur extrémité, légèrement dilatées en dessous avant leur sommet, en forme d'angle obtus peu saillant; tarses antérieurs et intermédiaires assez fort dilatés. Chez les petits individus, contrairement à ce qui arrive d'habitude, les cuisses postérieures présentent une saillie anguleuse beaucoup plus saillante et plus aiguë.

Cette espèce a été trouvée à Bone par MM. Lethierry et Leprieur.

6. Surface du corps très-finement réticulée, sans ponctuation ou à ponctuation indistincte; sous le menton, déprimé, une gibbosité arrondie assez saillante en arrière de la dépression.

(Nat., III, p. 98.) — *lævigatum* Er.

D'un noir assez brillant, avec les bords latéraux et postérieurs du corselet, l'extrémité des élytres et les pattes d'un brun rougeâtre. Antennes d'un brun clair, avec les deux premiers articles de la massue un peu plus obscures; premier article un peu épais; deuxième subcylindrique, un peu plus court et plus de moitié plus étroit que le précédent; troisième allongé, un peu plus long que le deuxième; les suivants courts; le huitième transversal, à peine plus court que le précédent; massue à premier article légèrement transversal, à peine plus étroit que le suivant; dernier court, aussi large et plus de moitié plus long que le précédent; les antennes pubescentes et poilues comme chez les précédents. Tête à ligne frontale distincte. Corselet comme chez les précédents, sa grande largeur un peu en avant du milieu. Dessous du corps d'un noir de poix, avec l'abdomen d'un brun ferrugineux. Pattes d'un brun ferrugineux clair, quelquefois avec les cuisses postérieures plus obscures. Métasternum fortement rétréci dans son milieu, très-finement réticulé et lisse dans sa partie médiane; hanches intermédiaires un peu distantes et très-obliques; pattes assez fortes.

Mâle. Métasternum avec une petite fossette contenant un

bouquet de poils jaunâtres dressés et située au milieu de sa longueur; tarsi antérieurs et intermédiaires assez fortement dilatés à leur base.

Répandu en France. Se prend sous les feuilles en décomposition, dans les fagots et sous les écorces contenant des matières champignonneuses.

— Surface à ponctuation plus ou moins fine sur un fond très-lisse; sous le menton, légèrement déprimé, une gibbosité plane et peu saillante située en arrière. 7

7. Insecte d'un brun clair, à ponctuation distincte; antennes unicolores; cuisses postérieures des mâles subtronquées à leur extrémité et terminées en dessous par une saillie anguleuse et aiguë.

(Nat., III, p. 98.) — *badium* Er.

D'un rouge brun brillant. Antennes d'un rouge ferrugineux; premier article un peu épais, arrondi en avant; deuxième subovale, beaucoup plus court et plus de moitié plus étroit que le précédent; troisième allongé, un peu plus court que les trois suivants réunis; ceux-ci courts; huitième fortement transversal, un peu plus court que le précédent; massue à premier article légèrement transversal, un peu plus étroit que le suivant; le dernier à peu près aussi large, mais deux fois plus long que le précédent, se rétrécissant après le milieu de sa longueur. Tête à ponctuation très-subtile et peu serrée; ligne frontale distincte. Corselet large, arrondi latéralement et aux angles; bord antérieur fortement sinué de chaque côté, avec sa partie médiane assez arrondie: sa plus grande largeur tombe derrière le milieu; surface ponctuée comme la tête. Élytres subarrondies, rétrécies en arrière, à ponctuation éparse, mais plus distincte que celle du corselet. Métasternum comme chez le précédent. Pattes assez grêles, testacées.

Mâle. Métasternum avec une petite fossette contenant un bouquet de poils jaunâtres dressés, située un peu après son bord antérieur; tarsi antérieurs faiblement dilatés; cuisses postérieures élargies vers leur extrémité, qui est presque tron-

quée carrément, avec l'angle interne saillant et terminé par une petite pointe aiguë. Chez la femelle les cuisses postérieures sont simplement arrondies en dessous.

Cette espèce se trouve aussi abondamment que la précédente et dans les mêmes localités.

- Insecte noir, à ponctuation très-fine. Antennes avec les deux premiers articles de la massue noirâtres. Cuisses postérieures des mâles arrondies à leur extrémité et terminées en dessous par une saillie anguleuse peu aiguë.

escorialensis Ch. Bris.

Taille du *badium*, d'un noir brillant, avec les bords antérieur et postérieur du corselet étroitement, les côtés latéraux largement et l'extrémité des élytres, d'un brun rougeâtre transparent; quelquefois, comme pour beaucoup d'autres espèces, la région suturale passe aussi au rouge brun obscur. Antennes d'un rouge ferrugineux; premier article épais, arrondi en avant; deuxième plus court, subovalaire, plus de moitié plus étroit que le précédent; troisième allongé, un peu plus court que les trois suivants réunis; ceux-ci courts; le huitième transversal, un peu plus court et plus large que le précédent; massue à premier article légèrement transversal, un peu plus étroit et pas plus long que le suivant; le dernier aussi large et presque deux fois plus long que le précédent, se rétrécissant dès avant le milieu de sa longueur. Tête presque lisse, d'un brun rougeâtre en avant et sur le disque; ligne frontale distincte. Corselet très-large, comme chez le précédent, mais à ponctuation plus subtile. Élytres comme chez le *badium*, mais à ponctuation plus fine et moins distincte. Métasternum noir, du reste comme chez le précédent. Abdomen d'un brun obscur. Pattes d'un rouge ferrugineux; tibias assez grêles; hanches intermédiaires un peu distantes et très-obliques.

Mâle. Métasternum avec une petite fossette contenant un bouquet de poils dressés, située au milieu de sa longueur; cuisses postérieures élargies vers leur extrémité, qui est arrondie, et terminées en dessous en une saillie anguleuse peu aiguë; tarsi antérieurs légèrement dilatés. La femelle a les

cuisse postérieure un peu élargies et arrondies en dessous; elle a cinq articles aux tarse antérieurs et quatre aux autres.

J'ai trouvé cette espèce aux environs de l'Escorial, sous des feuilles de pins décomposées.

8. Tête et corselet rouges. Élytres noires, ovalaires. Métasternum sans lignes fémorales ni strie transversale médiane distinctes.

(Schn., Mag., p. 539.) — *nigripenne* Kugel.

Taille du *seminulum*, d'un noir brillant, avec la tête, le corselet et les pattes rouges. Antennes d'un rouge ferrugineux; premier article assez épais, un peu arrondi en avant; deuxième très-court, subarrondi, à peine plus d'un tiers plus étroit que le précédent; troisième très-allongé, presque de la longueur des trois suivants réunis; ceux-ci courts; le huitième fortement transversal, un peu plus court et moins large que le précédent; massue noirâtre, avec le dernier article ferrugineux; le premier est transversal, à peine plus étroit et pas plus long que le suivant; le dernier est aussi large et deux fois plus long que le précédent; il se rétrécit seulement après le milieu de sa longueur. Tête à ponctuation distincte et écartée; ligne frontale distincte. Corselet très-large, arrondi à tous ses angles, un peu moins sur les côtés latéraux, sa plus grande largeur tombant derrière le milieu; bord antérieur fortement sinué de chaque côté, avec la partie médiane assez fortement arrondie; surface à ponctuation distincte et peu serrée. Élytres courtement ovalaires, rétrécies en arrière, avec une strie suturale profonde remontant jusqu'au trois quarts de leur longueur; surface à ponctuation assez forte et assez serrée, d'un noir brillant, avec l'extrémité plus ou moins brunâtre. Dessous du corps d'un brun obscur; sous le menton une dépression large et assez profonde. Métasternum assez long, légèrement rétréci dans son milieu, finement réticulé, à ponctuation éparses, avec une trace de rugosité transversale au milieu. Pattes grêles, assez longues; tibias légèrement épineux; tarse allongés; hanches intermédiaires assez distantes et légèrement obliques.

Mâle. Métasternum avec une petite fossette située tout près du milieu du bord antérieur et contenant un bouquet de poils jaunes dressés ; cuisses postérieures légèrement élargies à leur extrémité, qui est un peu arrondie, avec l'angle interne saillant et peu aigu ; farses antérieurs très-légèrement dilatés.

Cette espèce n'est pas rare en France, sous les écorces des arbres tombés sur le sol.

- Tête, corselet et élytres de couleur analogue ; métasternum avec des lignes fémorales ou une strie transversale médiane bien distincte 9
9. Métasternum sans lignes fémorales, mais avec une strie transversale médiane un peu sinueuse et très-raccourcie des deux côtés.

(Fn. Sued., I, p. 67.) — *atrum* Payk.

De grande taille, d'un noir brillant, avec le bord postérieur, les côtés latéraux du corselet étroitement et l'extrémité des élytres d'un brun de poix transparent. Antennes d'un rouge plus ou moins brunâtre, surtout à la massue ; premier article un peu épais, légèrement arrondi en avant, subcylindrique ; deuxième courtement ovalaire, beaucoup plus court et de moitié plus étroit que le précédent ; troisième très-allongé, presque plus long que les trois suivants réunis ; ceux-ci courts ; le huitième fortement transversal, à peine plus court et aussi large que le précédent ; massue à premier article transversal, à peine plus étroit et à peine plus long que le suivant ; dernier courtement ovalaire, à peu près aussi large et plus de moitié plus long que le précédent, se rétrécissant un peu après le milieu de sa longueur. Tête à ponctuation assez forte et serrée ; ligne frontale distincte. Corselet très-arrondi sur les côtés et aux angles, avec sa plus grande largeur après le milieu ; bord antérieur fortement sinué de chaque côté, avec la partie médiane assez fortement arrondie ; surface à ponctuation assez forte et serrée. Élytres de même forme que chez le *badium*, avec une strie suturale dépassant un peu le milieu. Dessous du corps noir, avec l'extrémité

de l'abdomen un peu rougeâtre. Tout le dessous du menton largement et assez profondément déprimé. Métasternum court, assez fortement rétréci au milieu, finement réticulé et à ponctuation distincte; hanches intermédiaires assez distantes et très-obliques.

Mâle. Métasternum avec une assez large fossette contenant des touffes de poils jaunâtres dressés, et située au-dessus de la strie transversale; cuisses postérieures élargies à leur extrémité, qui est subtronquée, avec l'angle interne assez fortement prolongé en forme de large dent triangulaire; tarses antérieurs et intermédiaires assez fortement dilatés.

Les femelles ont les cuisses postérieures élargies vers l'extrémité, qui est arrondie.

Cette espèce est assez commune en France, dans les débris végétaux et les fagots altérés par l'humidité.

— Métasternum à lignes fémorales bien distinctes, sans strie horizontale médiane 40

10. Élytres couvertes de points très-fins, médiocrement serrés et réunis entre eux par des traits aciculaires très-fins qui s'entrecroisent dans tous les sens, ce qui rend les élytres un peu ruguleuses.

siculum Ch. Bris.

Taille du *badium*, entièrement d'un brun ferrugineux clair, très-subtilement réticulé. Antennes à premier article un peu épaissi, subovale; deuxième court, un peu plus long que large et un peu plus étroit que le précédent; troisième de trois quarts plus long que le deuxième; quatrième obconique, le cinquième court; les autres articles manquent. Tête à ponctuation très-fine et peu serrée; ligne frontale distincte. Corselet très-large, très-arrondi sur les côtés et aux angles, sa plus grande largeur tombant avant le milieu; bord antérieur fortement sinué de chaque côté, avec la partie médiane légèrement arrondie; surface à ponctuation très-subtile et peu serrée. Écusson presque lisse. Élytres de même forme que chez le précédent, avec une strie suturale remontant jusqu'au milieu;

surface très-subtilement rugulense. Métasternum finement réticulé et légèrement ponctué, avec deux lignes fémorales raccourcies en dehors. Cuisses postérieures un peu élargies vers leur extrémité, qui est arrondie, ainsi que l'angle interne. Tarses antérieurs de cinq articles, les autres de quatre.

Une seule femelle, venant de Sicile.

— Élytres à ponctuation plus ou moins fine sur un fond très-lisse. 41

44. Troisième article des antennes très-long, plus de deux fois plus long que le deuxième et plus long que les trois suivants réunis; dernier article de moitié plus long que large. Tibias postérieurs élargis, très-fortement rétrécis dans leur tiers basilaire.

Leprieuri Ch. Bris.

Taille des petits *badium*. Entièrement d'un rouge ferrugineux, quelquefois avec les élytres un peu plus obscures. Antennes à premier article épais, plus long que large, assez arrondi en avant; deuxième ovalaire, plus de deux fois plus étroit que le premier; troisième très-allongé, presque plus long que les trois suivants réunis; les septième et huitième légèrement transversaux, le huitième un peu plus court que le précédent; massue à premier article légèrement transversal, à peine plus étroit et pas plus long que le suivant; dernier assez long, au moins deux fois plus long et à peine plus étroit que le précédent, se rétrécissant après la moitié de sa longueur. Tête presque lisse, à ponctuation éparsée et très-subtile; ligne frontale distincte. Corselet très-arrondi sur les côtés et aux angles, sa plus grande largeur tombant un peu avant le milieu; bord antérieur de chaque côté fortement sinué, avec la partie médiane assez fortement arrondie; surface à ponctuation très-subtile et assez serrée; on aperçoit de chaque côté du disque une petite tache ronde et noirâtre. Élytres comme chez les précédents, avec une strie suturale qui atteint à peine le milieu; surface à ponctuation assez forte et assez serrée. Dessous du menton assez largement déprimé, avec une surface convexe en arrière. Métasternum fortement rétréci au milieu, très-finement réticulé et lisse dans son milieu, avec deux lignes fémorales

obliques, raccourcies en dehors ; hanches intermédiaires un peu distantes et très-obliques ; tibias assez larges, fortement sinués à leur base interne.

Mâle. Métasternum avec une petite fossette contenant un bouquet de poils jaunâtres dressés, et située très-peu avant le milieu de sa longueur ; cuisses postérieures élargies à leur extrémité, qui est presque tronquée, avec l'angle interne prolongé en angle aigu.

Les femelles ont les cuisses postérieures un peu élargies et arrondies à leur extrémité, avec l'angle interne légèrement avancé, obtus et émoussé.

Je dois la connaissance de cette remarquable espèce à M. Leprieur, qui l'a prise aux environs de Bone. Je me suis fait un plaisir de lui dédier cette espèce pour le remercier de ses intéressantes communications sur les espèces algériennes.

— Troisième article des antennes au plus de trois quarts plus long que le deuxième, plus court que les trois suivants réunis ; tibias postérieurs médiocrement rétrécis tout à fait à leur base. 12

12. Antennes unicolores ; strie suturale atteignant le milieu de l'élytre ; cuisses postérieures des mâles légèrement arrondies à leur extrémité et à l'angle interne.

(Fn. Sued., III, 447.) — *seminulum* L.

Noir, avec le bord postérieur du corselet étroitement, les bords latéraux plus largement et l'extrémité des élytres d'un rouge brun transparent. Antennes d'un rouge ferrugineux ; premier article un peu épais, légèrement arrondi en avant ; deuxième subovale, beaucoup plus court et de moitié plus étroit que le précédent ; troisième allongé, à peine plus de moitié plus long que le deuxième ; les suivants courts ; le huitième fortement transversal, à peine plus court et aussi large que le précédent ; massue à premier article assez transversal, à peu près aussi long et aussi large que le précédent ; dernier court, distinctement plus étroit et de moitié plus long que le

précédent, se rétrécissant après le milieu de sa longueur. Tête d'un brun rougeâtre en avant et sur le disque, à ponctuation fine et serrée; ligne frontale distincte; palpes testacés. Corselet très-large, très-arrondi sur ses côtés et aux angles, sa plus grande largeur tombant un peu avant le milieu; surface à ponctuation fine et assez serrée. Élytres comme chez le précédent, avec une strie suturale qui dépasse le milieu, à ponctuation bien distincte et serrée. Dessous et pattes d'un rouge ferrugineux; dessous du menton assez largement déprimé et convexe en arrière. Méfasternum comme chez le précédent. Tibias assez grêles.

Mâle. Méfasternum avec une petite fossette contenant un bouquet de poils jaunes dressés, située un peu après le milieu de sa longueur.

Cette espèce est commune en France, sous l'écorce des arbres renversés et dans les vieux fagots.

- Antennes à massue plus obscure; strie suturale ne dépassant pas le tiers de la longueur des élytres; cuisses postérieures des mâles tronquées à leur extrémité et terminées en dessous par un angle saillant et aigu.

pisanum Ch. Bris.

Taille du *seminulum*, d'un noir de poix, avec le bord antérieur du corselet très-étroitement, le bord postérieur plus largement, les côtés latéraux très-largement et l'extrémité des élytres d'un brun ferrugineux transparent. Antennes ferrugineuses, avec les deux premiers articles de la massue noirâtres; premier article épais, assez arrondi en avant; deuxième article légèrement ovalaire, plus de moitié plus étroit que le premier; troisième allongé, presque deux fois plus long que le précédent; les trois suivants courts; le huitième transversal, un peu plus large et plus court que le précédent; massue à premier article légèrement transversal, à peine plus étroit et pas plus long que le suivant; dernier courtement ovalaire, deux fois plus long et aussi large que le précédent, se rétrécissant après le milieu de sa longueur. Palpes testacés. Tête à ponctuation très-fine et éparse; ligne frontale distincte, d'un noir brunâtre plus clair en avant. Corselet comme chez le précédent.

Surface à ponctuation excessivement fine et peu serrée. Élytres avec une strie suturale qui atteint à peine au delà du tiers de la longueur; surface couverte d'une ponctuation assez forte et assez serrée. Dessous du corps d'un brun ferrugineux. Métasternum comme chez le précédent.

Mâle. Métasternum avec une petite fossette contenant un bouquet de poils jaunâtres dressés, située un peu après le milieu du bord antérieur; cuisses postérieures élargies à leur extrémité, qui est tronquée, avec l'angle interne prolongé en dessous en angle aigu.

Un mâle, trouvé aux environs de Pise.

13. Élytres, à leur base, coupées obliquement de chaque côté et formant avec les bords latéraux des angles huméraux très-obtus; métasternum très-court, cinq fois environ plus large que long dans sa plus petite hauteur. 14
- Élytres, à leur base, coupées presque en ligne droite et formant avec les bords latéraux des angles huméraux un peu obtus et arrondis à leur sommet; métasternum assez long, quatre fois au plus aussi large que long dans sa plus petite hauteur. . . 21
14. Antennes à deuxième article ovalaire à peine plus d'un tiers plus court que le suivant. Femelles présentant toujours quatre articles à tous leurs tarses. 15
- Antennes à deuxième article court, subarrondi, deux fois plus court que le suivant. Femelles présentant cinq articles à leurs tarses antérieurs. 17
15. Antennes à premier article court, comprimé, fortement dilaté-arrondi en avant, deux fois et demie plus large que le suivant; massue des antennes noire, avec le dernier article subquadrangulaire légèrement rétréci, seulement à l'extrémité.

(Cat., Gren., 1863, p. 9.) — *confusum* Ch. Bris.

Forme et taille du *rotundatum*, d'un noir de poix brillant, avec le devant de la tête, les bords antérieur et postérieur du corselet étroitement, les côtés latéraux largement et l'extré-

mité des élytres d'un brun rougeâtre transparent. Antennes d'un rouge ferrugineux, avec la massue noire; premier article épais, dilaté-arrondi en avant; deuxième légèrement ovalaire, plus court et deux fois et demie plus étroit que le précédent; troisième oblong, à peine plus d'un tiers plus long que le deuxième; les trois suivants courts; les septième et huitième subégaux, fortement transversaux; massue à premier article légèrement transversal, un peu plus étroit et pas sensiblement plus long que le suivant; dernier assez long, un peu plus de deux fois plus long que le précédent et à peu près aussi large que lui, se rétrécissant seulement après le milieu de sa longueur. Palpes testacés. Tête à ponctuation très-subtile et éparse, d'un brun rougeâtre en avant et sur le disque; ligne frontale distincte; mandibules presque lisses, d'un brun ferrugineux. Corselet presque de la largeur des élytres, arrondi sur les côtés et aux angles, sa plus grande largeur tombant avant le milieu; bord antérieur fortement sinué de chaque côté, avec la partie médiaire un peu arrondie; surface à ponctuation très-subtile et éparse. Élytres subarrondies, rétrécies en arrière, avec une strie suturale remontant jusqu'au milieu; surface à ponctuation fine, peu serrée, mais distincte. Dessous du corps et pattes d'un brun ferrugineux clair. Dessous du menton largement déprimé. Métasternum légèrement rétréci dans son milieu, finement réticulé et légèrement ponctué dans sa partie médiane; hanches intermédiaires très-rapprochées, légèrement obliques; tibias grêles, deux fois et demie environ plus étroits que les cuisses.

Mâle. Métasternum avec une petite fossette contenant un bouquet de poils jaunes dressés, et située au milieu de sa longueur. Tarses antérieurs légèrement dilatés; mandibule gauche prolongée en pointe plus ou moins aiguë, souvent armée en dessus d'une corne presque lisse, recourbée de côté et en arrière, avec sa pointe tronquée obliquement au sommet; on trouve tous les passages depuis les mâles présentant une simple gibbosité sur la mandibule jusqu'à ceux qui présentent la grande corne dans tout son développement.

Cette espèce est, d'après les types que j'ai vus, le *polonicum* Wank. et le *clypeatum* Scharp.; il est probable que c'est le

piccum de Thompson ; mais serait-ce le *piccum* d'Erichson ? c'est ce que je ne puis affirmer. Notre espèce présente toujours la massue des antennes noire : or, Erichson, dans sa description, semble indiquer des antennes unicolores.

Cette espèce n'est pas très-commune aux environs de Paris ; elle se prend sous les vieux fagots de chêne.

— Antennes à premier article subovalaire, peu arrondi en avant, de moitié ou d'un tiers plus large que le suivant ; massue des antennes noire, avec le dernier article ferrugineux, rétréci dès son premier tiers. 16

16. Pointe du mésosternum ne faisant pas de saillie tuberculeuse entre les hanches intermédiaires.

(Fairm. et Laboulb., Fn. Fr., I, p. 324.) — *pallidum* Fairm. et Lab.

Taille du *seminulum*, entièrement testacé, avec le disque du corselet, la base des élytres et les deux premiers articles de la massue des antennes plus obscures. Antennes à premier article un peu épaissi en ovale un peu allongé ; deuxième obconique, plus court et un peu plus de moitié plus étroit que le premier ; troisième oblong ; environ d'un tiers plus long que le précédent ; les trois suivants courts ; les septième et huitième transversaux, subégaux ; massue à premier article légèrement transversal, à peu près égal au suivant ; dernier un peu plus long et beaucoup plus étroit que le précédent, se rétrécissant presque dès la base. Tête avec une impression transversale en arrière ; ligne frontale distincte ; surface à ponctuation très-subtile et éparse ; mandibules à rugosités longitudinales assez fines. Corselet presque de la largeur des élytres, arrondi sur les côtés latéraux et aux angles, sa plus grande largeur tombant un peu avant le milieu ; bord antérieur fortement sinué de chaque côté, avec la partie médiane assez fortement arrondie ; surface à ponctuation très-subtile et éparse. Élytres comme chez le précédent, avec une strie suturale qui atteint le milieu ; surface à ponctuation très-subtile et éparse. Métasternum comme chez le précédent. Tibias assez étroits, environ deux fois et demie plus étroits que leurs cuisses.

Mâle. Métasternum avec une petite fossette contenant un bouquet de poils jaunes dressés, située un peu avant le milieu de sa longueur ; mandibule gauche prolongée et relevée, terminée en pointe assez aiguë.

Je rapporte à cette espèce un individu femelle de Croatie, qui est d'un noir de poix, avec la tête, le limbe du corselet largement et l'extrémité des élytres d'un brun ferrugineux.

Il est probable que les individus décrits par MM. Fairmaire et Laboulbène étaient immatures. Il n'est guère possible de rapporter sûrement le *pallidum* de Gyll. au *pallidum* Fairm., car les espèces voisines nouvellement développées pourraient s'y rapporter aussi bien.

Mont-de-Marsan (Landes).

- Pointe du mésosternum faisant une saillie tuberculeuse entre les hanches intermédiaires.

(Beitz. Bayz. Ins., part. 1^{re}, t. I, fig. 2.) — *varians* Beck.

Taille du *badium*, d'un rouge ferrugineux, avec le disque du corselet plus ou moins obscur ; élytres d'un brun de poix, avec l'extrémité d'un brun rougeâtre souvent assez clair. Antennes d'un rouge ferrugineux, avec les deux premiers articles de la massue plus obscures ; premier article un peu épaissi, subovalaire ; deuxième légèrement ovulaire, plus court et plus de moitié plus étroit que le précédent ; troisième oblong, d'un tiers plus long que le second ; les trois suivants courts ; les septième et huitième transversaux, le septième un peu moins large et un peu plus long que le huitième ; massue à premier article légèrement transversal, égal au suivant ; dernier un peu plus long que large, distinctement plus étroit et de moitié plus long que le précédent, se rétrécissant presque dès la base. Tête avec deux fossettes entre les yeux et une impression transversale postérieure, à ponctuation distincte et éparse ; ligne frontale distincte ; palpes testacés. Corselet comme chez le précédent, sa plus grande largeur derrière le milieu ; surface à ponctuation distincte, mais légère et peu serrée, les deux gibbosités postérieures assez saillantes. Élytres comme chez le précédent, avec une strie suturale atteignant le milieu ;

surface à ponctuation très-subtile et éparse. Dessous du corps d'un brun rougeâtre. Méta sternum comme chez le précédent. Pattes assez grêles. Dessous du menton largement déprimé.

Mâle. Méta sternum avec une petite fossette contenant un bouquet de poils jaunâtres dressés, située un peu avant le milieu de sa longueur; tarsi antérieurs légèrement dilatés; mandibule gauche un peu prolongée en pointe aiguë.

Cette espèce paraît rare en France (Châteauroux, Aubé); M. Leprieur l'a retrouvée à Bone (Algérie).

17. Premier article des antennes très-large, dilaté-arrondi en avant. 18

— Premier article des antennes subovale, légèrement arrondi en avant 19

18. Surface de l'insecte à ponctuation éparse, mais distincte; corselet d'un jaune testacé, avec deux taches ovalaires noires et rapprochées.

(An. Soc. ent. Fr., 1869, p. 416.) — *pulchellum* Wank.

Cette espèce a 2 millimètres de longueur. Elle est voisine du *discoideum*, mais sa forme est plus globuleuse et sa coloration est différente.

Noir; corselet testacé, avec une petite tache noire bien limitée et séparée en deux par une bande longitudinale claire; tous les bords des élytres sont noirâtres, avec une bande longitudinale testacée; massue des antennes obscure, avec deux petites impressions entre les yeux. Tête très-subtilement ponctuée, avec une impression transversale postérieure. Corselet presque de la largeur des élytres, latéralement presque droit; angles un peu arrondis, à ponctuation éparse et subtile. Élytres avec une strie suturale ne remontant pas jusqu'au milieu, à ponctuation éparse et distincte.

N'ayant plus l'espèce dans les mains, je suis obligé de passer sous silence l'examen du dessous du corps.

Cette espèce a été capturée par M. Wankowicz, aux environs de Boryssow, dans le tronc d'un tilleul pourri.

- Surface de l'insecte presque lisse; corselet d'un brun plus ou moins obscur, avec le limbe plus ou moins largement d'un brun clair.

(Ins. Suec., II, p. 575.) — *plagiatum* Gyll.

Taille du *badium*, d'un noir de poix brillant, avec les bords antérieur et postérieur du corselet, étroitement, les côtés latéraux, largement, et une bande longitudinale sur chaque élytre d'un rouge jaunâtre. Antennes avec les six ou huit premiers articles d'un rouge ferrugineux; massue noire, avec le dernier article ferrugineux; premier article très-large, comprimé, fortement dilaté-arrondi en avant; deuxième très-petit, arrondi, deux fois et demie plus étroit que le premier; troisième article oblong, presque deux fois plus long que le deuxième; les deux suivants courts; les sixième à huitième transversaux, le sixième le moins large, le septième un peu plus long et un peu plus large que le huitième; massue forte, à premier article transversal, un peu plus étroit et à peine plus long que le suivant; dernier court, distinctement plus étroit et à peine de moitié plus long que le précédent. Tête avec deux impressions entre les yeux, plus profondes chez les mâles, et en arrière avec une impression transversale et un court sillon longitudinal derrière l'impression; d'un noir de poix, avec la partie antérieure et le disque d'un brun rougeâtre; surface à ponctuation excessivement fine et éparse. Corselet à peine arrondi sur ses côtés latéraux, assez fortement arrondi aux angles, sa plus grande largeur tombant après le milieu, les deux gibbosités postérieures légères; surface ponctuée comme la tête. Élytres subarrondies, rétrécies en arrière, avec une strie suturale remontant au delà du milieu; surface presque lisse. Dessous du corps d'un brun ferrugineux, avec l'abdomen et les pattes d'un rouge ferrugineux. Sous le menton déprimé largement et assez profondément. Métasternum comme chez le *confusum*. Cuisses grêles; tibiais assez forts.

Mâle. Métasternum avec une petite fossette contenant un bouquet de poils jaunes dressés, située un peu avant le milieu de sa longueur; tarses antérieurs et intermédiaires distinctement dilatés; mandibule gauche prolongée en pointe aiguë et souvent armée en dessus d'une corne courbe, cylindrique,

dirigée en arrière et un peu de côté; cette corne varie beaucoup de développement suivant les individus.

Cette espèce paraît commune en Croatie. Je ne l'ai pas vue de France.

19. Antennes d'un brun ferrugineux clair.

(Trans. Ent. Soc., 3^e sér., II, 1866, p. 449.) — *convexum* Scharp.

Taille du *rotundatum*, d'un noir de poix, avec les bords antérieur et postérieur du corselet étroitement, les côtés latéraux largement et l'extrémité des élytres d'un brun rougeâtre transparent. Antennes d'un brun ferrugineux clair; premier article épais, courtement ovalaire, assez arrondi en avant; deuxième petit, presque arrondi, plus de deux fois plus étroit que le premier; troisième allongé, presque deux fois plus long que le précédent; les trois suivants courts; les septième et huitième transversaux, le huitième un peu plus large et un peu plus court que le septième; massue à premier article légèrement transversal, distinctement plus étroit et à peine plus long que le suivant; dernier article assez court, un peu plus étroit et de moitié plus long que le précédent, se rétrécissant avant le milieu de sa longueur. Palpes testacés. Mandibules couvertes de rugosités longitudinales assez fortes. Corselet arrondi sur ses côtés et aux angles, avec sa plus grande largeur tombant avant le milieu; bord antérieur fortement sinué de chaque côté, avec la partie médiane assez fortement arrondie, les deux gibbosités postérieures distinctes. Élytres comme chez le *confusum*, avec une strie suturale atteignant à peine le milieu, à ponctuation fine et peu serrée, mais distincte. Dessous du corps noir, avec l'abdomen et les pattes d'un rouge ferrugineux; les cuisses postérieures et la base de l'abdomen sont plus obscures. Métasternum comme chez le *confusum*. Tibias assez grêles. Sous le menton une large dépression.

Mâle. Métasternum avec une petite fossette contenant un bouquet de poils jaunâtres dressés, situé un peu après le milieu de sa longueur; mandibule gauche prolongée en pointe plus ou moins aiguë; tarsi antérieurs légèrement dilatés.

Pas très-commun, sous les mousses, aux environs de Paris.

- Antennes avec les deux premiers articles de la massue noirâtres. 20
20. Insecte presque lisse, à ponctuation indistincte. Dernier article des antennes se rétrécissant seulement vers son dernier tiers. Ligne frontale presque indistincte dans son milieu.

(Ins., II, p. 58, tab. 27, fig. c.) — *mandibulare* St.

Les grands individus sont de la taille de l'*atrum* et les plus petits de celle du *seminulum*. D'un noir brillant, avec le limbe du corselet et souvent l'extrémité des élytres d'un brun rougeâtre transparent. Antennes d'un rouge ferrugineux, avec la massue noirâtre; le dernier article est en tout ou en partie d'un ferrugineux obscur; premier article épais, un peu arrondi en avant; deuxième très-court, arrondi, plus de deux fois plus étroit que le premier; troisième allongé, égal en longueur aux deux suivants réunis; quatrième obconique; les deux suivants courts, les septième et huitième fortement transversaux, le huitième à peine plus large et plus court que le précédent; massue à premier article légèrement transversal, à peine plus étroit, mais légèrement plus long que le suivant; dernier un peu plus étroit et de moitié plus long que le précédent, se rétrécissant dans son dernier tiers. Tête déprimée transversalement en arrière, presque lisse; ligne frontale le plus souvent invisible dans son milieu; mandibules à ponctuation assez forte et assez serrée et à rugosités longitudinales bien distinctes. Palpes testacés. Corselet un peu plus étroit que les élytres, plus arrondi aux angles que sur les côtés latéraux, avec sa plus grande largeur tombant après le milieu; bord antérieur fortement sinué de chaque côté, avec la partie médiane un peu arrondie. Élytres comme chez le *confusum*, avec une strie suturale qui n'atteint pas le milieu; surface presque lisse. Dessous du corps noir, avec l'abdomen moins obscur. Pattes assez grêles, d'un rouge brun, avec les cuisses souvent noirâtres. Métasternum comme chez le *confusum*.

Mâle. Métasternum avec deux petits points enfoncés, contenant chacun une touffe de poils jaunâtres dressés, situés à côté l'un de l'autre avant le milieu de sa longueur. Mandibule gauche prolongée en pointe aiguë et souvent armée d'une

corne recourbée, ponctuée, cylindrique, dirigée en arrière et un peu de côté; cette corne est souvent très-raccourcie et prend alors la forme d'une lame recourbée en arrière et terminée en pointe aiguë.

Cette espèce paraît propre aux parties montagneuses : on la prend dans les hautes Alpes et dans les Pyrénées, dans les débris des souches et sous les écorces des hêtres et des sapins.

- Ponctuation distincte; dernier article des antennes commençant à se rétrécir avant le milieu de sa longueur; ligne frontale généralement distincte.

(Ins. Suec., IV, p. 513.) — *rotundatum* Gyll.

D'un noir brillant, avec le limbe du corselet et souvent l'extrémité des élytres d'un rouge brun transparent. Antennes ferrugineuses, avec les deux premiers articles de la massue noirâtres, le dernier en tout ou en partie ferrugineux; premier article épais, un peu arrondi en avant; deuxième court, arrondi, presque deux fois plus étroit que le premier; troisième allongé, un peu plus de deux fois plus long que le précédent; les trois suivants courts; les septième et huitième transversaux, le septième à peine plus long et légèrement moins large que le huitième; massue à premier article transversal, un peu plus étroit que le suivant; dernier distinctement plus étroit et à peine de moitié plus long que le précédent, se rétrécissant presque depuis sa base. Tête très-légèrement déprimée en arrière, à ponctuation bien distincte et assez serrée ou assez espacée; ligne frontale distincte, quelquefois cependant indistincte au milieu; mandibules ponctuées et rugueuses. Corselet de même forme que chez le *mandibulare*, mais à ponctuation distincte et peu serrée, avec les deux gibbosités postérieures obsolètes comme chez le précédent. Élytres de même forme que chez le *mandibulare*, avec une strie suturale qui atteint à peine le milieu. Dessous du corps noir, avec l'abdomen plus clair. Pattes d'un rouge ferrugineux ou plus obscures, avec les cuisses noirâtres. Métasternum comme chez le précédent. Tibias grêles.

Mâle. Métasternum avec une petite fossette contenant une

ou deux touffes de poils jaunâtres dressés, située avant le milieu de sa longueur; mandibule gauche prolongée en pointe aiguë, quelquefois relevée en lame dentée à son sommet, ce qui fait paraître la mandibule plus développée en hauteur et échancrée à son extrémité; plus rarement la mandibule est armée d'une épine droite, légèrement inclinée de côté et presque appliquée sur la tête.

Cette espèce paraît très-répendue dans la plaine et dans la montagne, sous les débris végétaux provenant surtout des vieux fagots et des arbres morts envahis par les matières champignonneuses.

J'ai vu, des environs de Bone, deux exemplaires femelles et un exemplaire mâle à épine sur la mandibule, qui diffèrent par leur coloration d'un brun ferrugineux avec une petite tache noirâtre de chaque côté du disque du corselet, et par leur ponctuation excessivement fine et éparse.

Ces insectes avaient été pris par M. Leprieur. — Peut-être faut-il rapporter à cette espèce le *globosum* de M. Rey.

21. Élytres sans strie suturale.

(Ins., II, p. 62, tab. 28.) — *marginatum* St.

Une des plus petites espèces. D'un noir de poix brillant, avec le bord antérieur du corselet très-étroitement, le bord postérieur plus largement, les bords latéraux largement et l'extrémité des élytres d'un brun rougeâtre transparent. Antennes d'un rouge ferrugineux, avec les deux premiers articles de la massue généralement noirâtres; premier article épais, un peu arrondi en avant; deuxième globuleux, presque deux fois plus étroit que le précédent; troisième allongé, plus de deux fois plus long que le deuxième; les trois suivants courts; le huitième fortement transversal, plus court et aussi large que le précédent; massue à premier article fortement transversal, à peine moins large et pas plus long que le suivant; dernier un peu plus long que large, moins de deux fois plus long que le précédent, se rétrécissant dans son dernier tiers. Tête très-subtilement, mais distinctement réticulée, à ponctuation fine et peu serrée; ligne frontale distincte. Corselet à peine de la largeur des élytres, plus arrondi à ses angles que

sur ses côtés latéraux, sa plus grande largeur tombant après le milieu; bord antérieur fortement sinué de chaque côté, avec la partie médiane un peu arrondie; surface très-subtilement réticulée, avec une ponctuation très-fine et éparse; les deux gibbosités postérieures sont obsolètes. Écusson à peu près lisse. Élytres arrondies, un peu rétrécies en arrière, sans strie suturale, à ponctuation fine et assez serrée. Dessous du corps noir, avec l'abdomen d'un brun rougeâtre. Pattes d'un rouge ferrugineux; quelquefois cuisses postérieures rembrunies; tibias assez grêles. Sous le menton une large et assez profonde dépression. Métasternum assez long, peu rétréci au milieu, très-finement réticulé et légèrement ponctué dans son milieu; pointe antérieure entre les hanches, un peu relevé et avec une petite fossette transversale profonde; hanches intermédiaires assez rapprochées et à peine obliques.

Mâle. Métasternum avec une petite fossette contenant un bouquet de poils jaunâtres dressés, située après le milieu de sa longueur; mandibule gauche prolongée en pointe aiguë; tarses antérieurs et intermédiaires très-légèrement dilatés.

Cette espèce n'est pas bien commune; elle se prend en France et en Allemagne. Je l'ai trouvée dans des détritits, sous des genêts.

- Élytres avec une strie suturale. 22
- 22. Tempes non dilatées derrière les yeux. Femelles présentant toujours quatre articles à tous leurs tarses. 23
- Tempes dilatées derrière les yeux. Femelles présentant cinq articles aux tarses antérieurs et quatre aux autres. 24
- 23. Tête noirâtre. Corselet et élytres d'un rouge ferrugineux; celles-ci, ainsi que le corselet, à ponctuation très-fine et éparse. Taille moyenne.

nigriceps Ch. Bris.

Taille du *seminulum*, d'un brun ferrugineux clair, avec la tête noirâtre. Antennes ferrugineuses, avec les deux premiers articles de la massue noirâtres; premier article épais, subcylindrique, tronqué presque carrément à son sommet; deuxième

(1872) 13

courtement ovalaire, de trois quarts plus étroit que le précédent; troisième allongé, de trois quarts plus long que le précédent; quatrième obconique; les deux suivants courts; les septième et huitième fortement transversaux, subégaux; massue à premier article fortement transversal, un peu plus étroit, mais pas plus long que le suivant; dernier article plus long que large, un peu plus étroit et plus de moitié plus long que le précédent, se rétrécissant après le milieu de sa longueur. Tête avec deux légères impressions entre les yeux et une impression transversale postérieure, à ponctuation distincte et serrée. Corselet plus étroit que les élytres, presque droit sur ses côtés latéraux, avec les angles postérieurs très-arrondis et les antérieurs plus légèrement, sa plus grande largeur tombant après le milieu; bord antérieur de chaque côté fortement sinué, avec la partie médiane assez fortement arrondie; surface à ponctuation très-fine et peu serrée. Élytres subarrondies, rétrécies en arrière, avec une strie suturale qui atteint à peine le milieu; surface à ponctuation fine et éparse. Dessous du corps noir, avec l'abdomen et les pattes d'un brun ferrugineux, le milieu des cuisses et les tibiaux couleur de poix. Méta sternum comme chez le précédent, avec une petite fossette transversale profonde sur sa pointe antérieure entre les hanches intermédiaires.

Les deux femelles que j'ai vues présentent quatre articles à tous les tarse.

Mâle. Méta sternum avec une petite fossette contenant un bouquet de poils jaunâtres dressés, située au milieu de sa longueur.

Le seul mâle que j'aie vu est nouvellement éclos. Il est entièrement d'un jaune testacé, avec la tête ferrugineuse.

Cette espèce a été prise aux environs de Bone par M. Leprieur, qui a mis gracieusement à ma disposition ses espèces algériennes.

- Tête, corselet et au moins la moitié antérieure des élytres noirs; celles-ci à ponctuation forte et serrée. Taille très-petite.

(Nat., III, p. 104.) — *hæmorrhoum* Er.

Taille très-petite. D'un noir brillant, avec les bords antérieur

et postérieur du corselet étroitement, les bords latéraux assez largement et la moitié postérieure des élytres d'un rouge ferrugineux. Les antennes manquent. Erichson les indique comme d'un rouge brun, avec les deux premiers articles de la massue quelquefois noirâtres. Tête à ponctuation assez forte et assez serrée; ligne frontale distincte. Corselet à peine de la largeur des élytres, légèrement arrondi sur les côtés, très-arrondi aux angles postérieurs et plus légèrement aux antérieurs; bord antérieur fortement sinué de chaque côté, avec la partie médiane assez arrondie, sa plus grande largeur tombant un peu après le milieu; surface à ponctuation assez forte et serrée. Écusson lisse. Élytres arrondies, rétrécies en arrière, avec une strie suturale remontant à peine au milieu; surface à ponctuation assez forte et serrée. Dessous du corps, noir; pattes d'un rouge ferrugineux. Métasternum assez long, très-finement réticulé et légèrement ponctué dans sa région médiane, peu rétréci dans son milieu; pointe antérieure du métasternum entre les hanches, un peu relevé et creusé d'une petite fossette transversale profonde; hanches intermédiaires très-rapprochées et légèrement obliques.

La femelle sur laquelle je fais cette description n'était pas encore connue; elle a, comme le supposait le célèbre entomologiste allemand, quatre articles à tous ses tarsi.

Un seul exemplaire femelle, trouvé par mon frère Henri dans le bois du Vésinet.

24. Extrémité du mésosternum non saillant entre les hanches intermédiaires. Insecte d'un noir brillant, avec le limbe du corselet et l'extrémité des élytres d'un brun rougeâtre.

(Nat., III.) — *nigrinum* Er.

Insecte de grande taille, d'un noir de poix brillant, avec les bords antérieur et postérieur du corselet étroitement, les bords latéraux assez largement et l'extrémité des élytres assez souvent d'un brun rougeâtre transparent. Antennes d'un brun ferrugineux plus ou moins clair, avec la massue, moins l'extrémité du dernier article, noirâtre; premier article très-épais, subarrondi, dilaté en avant; deuxième court, subarrondi, deux fois et demie plus étroit que le premier; troisième oblong, deux fois et demie plus long que le deuxième; les deux sui-

vants courts; sixième à huitième fortement transversaux, le sixième le moins large, le huitième plus court que le septième; massue à premier article légèrement transversal, un peu plus long et à peine plus étroit que le suivant; dernier un peu plus long que large, à peine plus étroit et plus de moitié plus long que le précédent, se rétrécissant après le milieu de sa longueur. Palpes testacés. Tête grande, avec deux fossettes peu profondes en avant et une impression transversale en arrière; ligne frontale distincte; derrière les yeux, les tempes sont fortement dilatées en bourrelet; surface à ponctuation serrée et assez forte, et dans les intervalles des points avec une seconde ponctuation plus serrée et bien plus fine. Corselet un peu plus étroit que les élytres, fortement arrondi aux angles et légèrement sur les côtés latéraux, sa plus grande largeur tombant après le milieu; surface à ponctuation semblable à celle de la tête; bord antérieur de chaque côté fortement sinué, avec la partie médiane assez fortement arrondie; les deux gibbosités postérieures assez saillantes. Écusson légèrement ponctué. Élytres arrondies, rétrécies en arrière, avec une strie suturale remontant au milieu, à ponctuation un peu plus forte que celle du corselet, et dans les intervalles des points avec une ponctuation serrée et excessivement fine. Dessous du corps noir; abdomen d'un brun rougeâtre; pattes ferrugineuses, avec les cuisses souvent plus obscures; tibias forts; cuisses grêles, à peine de moitié plus larges que les tibias à leur sommet. Métasternum assez long, très-finement réticulé et à ponctuation assez serrée dans sa région médiane; hanches intermédiaires un peu distantes, légèrement obliques.

Mâle. Métasternum avec une petite fossette contenant un bouquet de poils jaunâtres dressés, située avant le milieu de sa longueur; tarsi antérieurs et intermédiaires assez fortement dilatés.

Cette espèce paraît bien être le *nigrinum* d'Erichson et de Thompson; mais elle ne se rapporte pas au *nigrinum* de M. Wankowicz, puisque son espèce présente un tubercule saillant entre les hanches intermédiaires, comme chez le *discoideum*, et que, de plus, la ponctuation de ses élytres serait simple.

Cette espèce n'est pas bien rare; on la trouve surtout dans certaines espèces de bolets.

— Extrémité du mésosternum faisant saillie entre les hanches intermédiaires en forme de tubercule caréniforme et arrondi. . . 25

25. Tête et corselet distinctement alutacés. Élytres à ponctuation très-fine, jaunes, avec la suture, l'extrémité et les bords latéraux noirs.

(Nat., III, p. 403.) — *discoideum* Er.

Insecte de grande taille, d'un noir brillant, avec les bords antérieur et postérieur du corselet étroitement, les bords latéraux assez largement et une large bande discoïdale, rétrécie en arrière et n'atteignant pas l'extrémité, d'un rouge brun clair. Antennes d'un brun ferrugineux plus ou moins clair, avec la massue noirâtre ; premier article très-épais, presque arrondi, dilaté en avant ; deuxième court, ovalaire, près de trois fois plus étroit que le précédent ; troisième oblong, à peine de moitié plus long que le deuxième ; les deux suivants courts ; sixième à huitième fortement transversaux, le sixième le moins large, le septième un peu plus large que le suivant ; massue à premier article fortement transversal, pas plus long, mais un peu plus étroit que le suivant ; dernier beaucoup plus long que large, deux fois et demie plus long et un peu plus étroit que le précédent, se rétrécissant après le milieu de sa longueur. Palpes testacés. Tête large ; tempes assez dilatées derrière les yeux, en forme de bourrelet ; en avant avec deux larges dépressions bien distinctes, séparées par une élévation tuberculeuse transversale, plus prononcée chez les mâles que chez les femelles ; en arrière avec une impression transversale ; surface très-finement alutacée, avec une ponctuation fine et peu serrée ; ligne frontale distincte. Mandibules rugueuses. Corselet un peu plus étroit que les élytres, presque droit sur ses côtés latéraux, avec ses angles très-arrondis ; bord antérieur fortement sinué de chaque côté, avec la partie médiane un peu arrondie, la plus grande largeur tombant en arrière du milieu ; surface très-finement alutacée, avec une ponctuation très-fine et assez serrée. Écusson presque lisse. Élytres de même forme que chez le précédent, avec une strie suturale atteignant au delà du milieu, à ponctuation fine et éparse, et dans les intervalles avec une seconde ponctuation excessivement fine et plus serrée. Dessous du corps d'un brun ferrugi-

neux, noirâtre sur le milieu de la poitrine. Métasternum comme chez le précédent; cuisses grêles, à peine plus de moitié plus larges que les tibias à leur extrémité.

Mâle. Tarses antérieurs et intermédiaires bien distinctement dilatés; mandibule gauche armée en dessus d'une forte corne alutacée et ponctuée, recourbée, dirigée de côté et en arrière; métasternum sans signes particuliers.

Cette espèce, qui paraît rare, se prend en France dans les hautes Pyrénées, dans les vieilles souches de hêtres et de sapins. Le docteur Hampe l'envoie de Croatie.

— Tête et corselet non alutacés. Élytres brunes, à ponctuation assez forte.

(Trans. Ent. Soc., 3^e sér., II, 1866.) — *rhinoceros* Scharp.

N'ayant plus cette espèce dans les mains, je ne puis donner la description des antennes et du dessous du corps. D'après l'auteur, elle ressemblerait au *nigrinum*, mais serait plus acuminée en arrière, plus distinctement ponctuée, avec une strie suturale plus profonde; les antennes seraient plus courtes, plus fortes; les articles apicaux seraient plus transversaux.

Les mâles ont la mandibule gauche prolongée et courbée, quelquefois avec une courte dent sur sa face supérieure, d'autres fois avec une très-longue corne aiguë et recourbée atteignant bien au delà de la tête.

Cette espèce a été trouvée en Angleterre, sous des écorces de pins.

Près de cette espèce et du *discoideum* viendrait se placer le *nigrinum* de Vankowicz; elle se distinguerait du *discoideum* par sa surface non alutacée et par ses élytres simplement ponctuées.

L'*arcticum* de Thompson viendrait aussi se ranger ici; par sa couleur elle se rapprocherait beaucoup du *nigrinum* de M. Vankowicz; mais par ses angles antérieurs aigus et proéminents elle s'éloignerait des espèces voisines.



DESCRIPTION

DE

Quelques Lépidoptères nouveaux ou peu connus,

2^e Partie (1).

Par M. HENRI DE PEYERIMHOFF.

(Séance du 25 Octobre 1871.)

10. COLEOPHORA Z. CISTORUM nobis, Petites Nouvelles entomologiques,
n° 15 bis, 1870.

(Pl. 6, fig. 9 ♂ et 9 a ♀.)

Envergure du mâle, 14 à 15 millimètres. Les ailes supérieures sont d'un gris brunâtre foncé, avec une mince ligne blanche précédant la côte jusqu'aux trois quarts de sa longueur, et une bande longitudinale, de même couleur, divisant l'aile en deux parties, depuis la base jusqu'au sommet. Cette bande est traversée obliquement dans sa longueur par trois ou quatre nervures noires; enfin, deux ou trois courtes et fines nervures se détachent en blanc, vers la côte, au delà de la cellule.

Les ailes inférieures et les franges des quatre ailes sont d'un gris foncé.

La tête et le thorax sont d'un gris foncé, avec les sourcils et les épau-
lettes blanchâtres. Les antennes, dépourvues de renflement et de pinceau
de poils au premier article, sont d'un gris foncé annelé d'un gris pâle.

La femelle n'a que 12 millimètres d'envergure. Les ailes sont plus
courtes et non falquées. Le fond du dessin reste le même, mais il est plus
confus; la côte est totalement blanche; la bande blanche médiane se

(1) Voir, pour la 1^{re} partie, Annales 1872, p. 7 et pl. 5.

mélange de gris pâle et s'étend jusqu'au bord interne, à partir du milieu de celui-ci; elle n'offre qu'une seule nervure noire.

Un autre caractère, qui me semble particulier à cette espèce, c'est la longueur inusitée du deuxième article des palpes, qui dépasse la tête de toute la longueur de celle-ci; ce deuxième article se termine, comme chez les autres *Coleophora*, par un pinceau de poils pointu, à la base duquel prend naissance le troisième article, qui est nu, grêle et redressé.

La *Coleophora cistorum* n'est pas commune, du moins à l'état parfait. Je l'ai trouvée à Hyères, dans une localité où abondaient presque exclusivement les *Cistus monspeliensis* et *salviaefolius*, et à Cannes, dans un endroit analogue. Elle vole en avril.

NOTA. Dans le n° 15 bis des Petites Nouvelles, année 1870, où j'esquissai la description de cette espèce, j'exprimai la pensée qu'elle provenait peut-être d'une petite chenille à fourreau que j'avais trouvée à Hyères et reprise à Cannes, en compagnie de M. Millière. La suite m'apprit que cette larve était celle de la *Crinopteryx familiella*, signalée par moi dans le Bulletin de la Société entomologique suisse (volume III^e, 8^e livraison), et qui sera décrite plus en détail, avec ses mœurs, dans l'Iconographie de M. Millière.

11. CORISCIMUM Z. SULFURELLUM Hw., variété ou aberration
AURANTIPELLUM nobis.

(Pl. 6, fig. 10.)

Voici encore une variété méridionale assurément intéressante, mais que je n'ose considérer comme spécifiquement distincte.

L'insecte dont il s'agit a tout à fait le faciès de *Coriscium sulphurellum* Hw.; mais les ailes supérieures, le dos, la tête, les palpes et les pattes sont si fortement lavés de couleur de rouille, que la teinte sulfureuse a presque totalement disparu. Les points noirs et les taches grisâtres du type deviennent : les premiers, d'un brun rougeâtre foncé, et les secondes, rousses chez la variété.

J'ai pris un seul exemplaire de cette variété à Hyères, en Provence, en même temps qu'un petit nombre d'individus ordinaires.

12. LITHOCOLLETIS Z. CERISOLELLA nobis.

(Pl. 6, fig. 11 ♀, 11 a, mines.)

A mon arrivée à Hyères, fin de novembre 1868, le sorbier cultivé, particulier au Midi, et dont le fruit est connu sous le nom de cerisolle, avait à peu près perdu toutes ses feuilles. Néanmoins, en examinant celles qui avaient résisté à l'automne, je ne tardai pas à trouver quelques-unes de leurs folioles pliées en deux par le travail d'un insecte. Je reconnus aussitôt la présence d'une *Lithocolletis* Z., qui, comme ses congénères *stettinensis*, *corylifoliella*, *betulæ*, etc., pratique sa mine sur la surface supérieure de la feuille.

La plupart de ces mines étaient occupées par les nymphes d'Hyménoptères qui en avaient dévoré l'architecte; deux seulement renfermaient des chrysalides de couleur fauve pâle, qui donnèrent l'insecte parfait dans le courant d'avril.

Envergure (♀), 6 1/2 millimètres. Il appartient au groupe si nombreux de la *pomifoliella* Z. Mais il s'en distingue immédiatement par le développement inusité des taches dorsales, au nombre de deux seulement, tandis qu'on en trouve une troisième, plus petite, vers l'extrémité de l'aile, chez les espèces de ce groupe. Peut-être, toutefois, cette troisième tache existe-t-elle chez le mâle, que je ne connais pas.

Le fond de la couleur est le fauve rougeâtre doré, comme chez *cydoniella* Frey. La ligne basilaire, médiocrement allongée, est dépourvue de bordure noire. La côte présente quatre dents blanches, très-réduites, dont la première (la plus grande) est nette, mince et oblique, et les trois autres, verticales, plus confuses et de plus en plus oblitérées. Les deux premières seules offrent en dedans une fine bordure noire. Elles font face aux dents dorsales, dont la première, très-grande, est recourbée et finement bordée de noir, et dont la seconde, également grande, forme un large triangle intérieurement bordé de noir. Entre les pointes de toutes ces taches, l'axe de l'aile est chargé d'atomes noirs. Une fine bordure noire entoure l'apex.

La calotte laineuse de la tête est grisâtre. Le thorax est fauve rougeâtre, avec les épaulettes blanches. Les antennes et les pattes sont d'un gris argenté très-pâle.

La *Lithoc. cerisoella* pourra précéder *cydoniella* Frey dans les catalogues.

13. LITHOCOLLETIS Z. TRIFLORELLA nobis.

(Pl. 6, fig. 12 ♀, 12 a, mines.)

Dans le courant de décembre 1869, je trouvai, dans les parties les plus humides d'un petit bois de pins maritimes, près de Cannes, un *Cytisus triflorus*, dont beaucoup de folioles offraient, en dessus, le long de la nervure médiane, une longue tache blanche qui trahissait la présence d'un insecte mineur. La cherchant avec plus d'attention, je vis de ces folioles dont les deux parties latérales, boursoufflées, étaient ramenées l'une vers l'autre. J'avais sous les yeux, à ses diverses phases, le travail d'une *Lithocolletis* encore inconnue, bien que peut-être déjà signalée par M. Staudinger (voir *The Tineina of southern Europe*, par M. Stainton, p. 139).

La chenille, d'un jaune assez vif, ne m'a paru rien offrir de particulier, de même que la chrysalide.

L'insecte parfait a une envergure de 7 millimètres. Les ailes supérieures sont d'un fauve doré peu vif, qui pâlit vers l'extrémité. La côte, à partir de son milieu, présente quatre faibles taches blanchâtres, dont les trois premières sont précédées d'une poussière noire, très-étendue avant les deux plus rapprochées de la base; le bord interne en offre trois, également précédées d'un pointillé noir, et dont la première forme une dent très-mince, très-allongée et très-oblique. Enfin, une raie basilaire blanche s'étend environ jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur de l'aile.

La calotte laineuse de la tête est blanche et peu fournie. Le thorax est fauve, avec une ligne médiane et le bord interne des épaulettes blanchâtre.

L'insecte, dans son ensemble, est l'un des plus ternes et des plus nébuleux du genre, si l'on en excepte le groupe de *populifoliella* Tr. Il devra être placé entre *viminiella* Stt. et *corylifoliella* Hw.

La *Lith. triflorella* a deux générations dans le courant de l'hiver, car, après avoir récolté les mines en décembre, je les retrouvai en mars, dans une autre localité, entièrement développées. C'est sur les bords frais et ombagés des ravines qu'on les rencontre de préférence. L'éducation de la chenille m'a semblé difficile, car je n'ai obtenu que deux insectes parfaits sur une trentaine d'individus. Même dans la nature, les neuf dixièmes des mines n'arrivent pas au quart de leur taille. La chrysalide qui, pour se métamorphoser, dégage la partie antérieure de son corps, périt souvent dans cette position. Enfin cette espèce paraît être fréquemment ichneumonée. Il est probable toutefois que cette mortalité n'est pas la même tous les ans.

14. NEPTICULA Z. ILICIVORA nobis.

(Pl. 6, fig. 13 ♀, 13 a, mines.)

Dans le courant de mars 1870, je trouvai sur le chêne vert, aux environs de Cannes, une mine de *Nepticula* qui me parut différer de celle de la *Nept. suberivora* Stt. par plusieurs caractères outre celui qu'il était permis de tirer de la différence du végétal nourricier.

Cette galerie, d'un jaune assez prononcé, teinté de pourpre à sa naissance, était, en effet, plus tortueuse et plus courte que celle de l'espèce précitée. La chenille elle-même, que je n'ai qu'imparfaitement observée, abandonnait son habitation à une taille de moitié plus petite. Cette chenille ne me parut, du reste, rien offrir de particulier et avoir la même teinte que sa congénère, c'est-à-dire le jaune d'ambre.

Je n'ai pu distinguer le cocon du milieu de ceux des *Nept. suberis* Stt. et *suberivora* que renfermait la même boîte. Il est probable, d'après cela, que sa forme et sa couleur n'ont rien qui mérite d'être signalé.

Vers le 15 juin, c'est-à-dire à une époque où la *Nept. suberivora* était passée depuis près de deux mois, j'obtins l'éclosion d'un petit papillon de

même couleur que cette dernière, mais de moitié plus petit, et qui se distinguait au premier coup d'œil des nombreuses espèces unicolores par son abdomen dépourvu de poils et dont la teinte était d'un jaune d'ambre, à peu près comme chez *Nept. trimacutella* Hw. Cet insecte ne pouvait être que le papillon de la chenille mineuse du *Quercus ilex*.

Envergure, 5 millimètres. Les ailes supérieures sont d'un brun noirâtre bronzé et chatoyant, et offrant, vers leur extrémité, des reflets d'un bleu pourpre; leur teinte générale est plus interne et plus profonde que celle de la *Nept. pomella* Vaughan, qui est la plus proche voisine de notre espèce. L'extrémité de la frange est blanche.

Les ailes inférieures sont, ainsi que leurs franges, d'un gris foncé et luisant.

La calotte laineuse de la tête est d'un beau jaune orange. Un collier d'un noir intense la sépare du thorax, qui a la teinte des premières ailes. Enfin l'abdomen est d'un jaune d'ambre, sauf sur le dessus des derniers anneaux, où il est garni de poils brunâtres.

La *Nept. ilicivora* ne m'a pas semblé abondante, ce qui peut n'être pas vrai tous les ans. Il est à présumer que cette espèce est la même que celle que M. Stainton nous signale comme ayant été observée par lui à Rome en 1867 (voir *The Tineina of southern Europe*, p. 207).



Ravages du *DERMESTES LARDARIUS*

DANS LES GRAINAGES CELLULAIRES

OPÉRÉS SUIVANT LA MÉTHODE DE M. L. PASTEUR,

Par M. MAURICE GIRARD.

(Séance du 24 Juillet 1872.)

Un fait nouveau et intéressant par ses conséquences, s'est produit cette année et l'année précédente, par suite de la voracité du *Dermestes lardarius* Linné (Coléoptères, Dermestiens), dans les éducations de grainage de Vers à soie entreprises par M. Raulin, à Pont-Gisquet, près d'Alais (Gard).

Il employait la méthode du grainage cellulaire, cette importante innovation de M. Pasteur, destinée d'une manière rationnelle et par le principe de sélection, à régénérer nos belles races indigènes. Dans ce procédé chaque femelle désaccouplée est mise sur un carré de toile pendu verticalement, de sorte qu'on obtient ainsi des pontes parfaitement isolées.

La ponte terminée, on attache l'insecte avec une épingle dans un coin enroulé de la toile, et, plus tard, à loisir, chaque papillon est soumis à l'essai microscopique qui détermine l'acceptation ou le rejet de la graine si les corpuscules existent, ou au moins dépassent une certaine proportion.

Une perte notable s'est produite par ce fait que beaucoup de papillons, sur lesquels avaient pondu des *Dermestes lardarius*, étaient remplis de larves destructrices qui, le corps mangé, rongent les toiles et dévorent les œufs.

En 1871; le mal, dont on ne s'aperçut qu'en août, perdit un tiers du grainage. Il en résulte un grave préjudice pour le graineur, et en outre l'impossibilité de l'examen microscopique qui doit servir à classer la graine et lui donner sa valeur.

Une question importante pour l'éducateur est celle de savoir quand s'opèrent les pontes du Dermeste. M. Raulin n'a reconnu le mal qu'après coup, sur les papillons secs détruits par les larves voraces. Je crois qu'on peut affirmer que le *Dermestes lardarius* qui vole partout, *quærens quem devoret*, pond sur la femelle encore vivante, mais moribonde, peu active, et peu éloignée d'aspect d'une substance animale à demi desséchée. En effet, j'ai recueilli des faits qui rendent cette hypothèse très-probable. M. Boulard a surpris ce Dermeste pondant sur des grands Paons de nuit (*Attacus pyri* Linné), placés à l'étaioir et remuant encore. M. Fallou a vu cette année le même insecte ravageant des fourreaux, chrysalides et adultes de *Psyche calvella* (Lépid. Chalin.). Enfin, il y a plusieurs années j'ai constaté que le *Dermestes lardarius* a mangé beaucoup de chrysalides d'*Attacus cynthia* Drury, *vera* G.-Mén., conservées en hiver pour l'éducation de l'année suivante, et j'ai signalé ce Dermestien comme produisant de grands ravages dans la magnanerie de M. Nourrigat à Lunel (1). Ce Dermeste peut certainement attaquer des insectes encore vivants.

M. Raulin, préoccupé du danger, a eu l'idée cette année de séparer les femelles des toiles, aussitôt la ponte faite, en les étiquetant, puis de les soumettre, soit au chauffage, soit aux vapeurs de benzine, de manière à détruire les Dermestes en laissant subsister les corpuscules caractéristiques, nécessaires pour l'essai des graines. Mais ce moyen exige une main-d'œuvre nouvelle dans un moment de presse où il importe de simplifier et de diminuer le travail. Aussi M. Raulin se préoccupe de chercher à empêcher les pontes sur les femelles en fermant la fenêtre de la chambre de grainage par un très-fin treillis métallique arrêtant le Dermeste. Il faudra en outre au préalable assainir les chambres de grainage cellulaire par un badigeon au phénol, ou une fumigation, soit au sulfure de carbone, soit au sublimé corrosif, ainsi qu'on le fait pour les punaises de lit (*Cimex lectucarius*), afin de détruire les Dermestes qui pourraient exister dans les plafonds, les planchers, les fentes de muraille. Il est bon d'appeler l'attention des graineurs sur ces faits, la méthode de grainage cellulaire prenant une extension légitimement méritée par ses succès.

(1) Ann. Soc. ent. de France, 1868, Bulletin d'octobre, page xcvi.



DESCRIPTION ET FIGURE

DES

Nids de l'ANTHOPHORA PARIETINA Linné,

Par M. le docteur E. CARTEREAU.

(Séance du 14 Février 1872.)

Au mois de mai 1863, en traversant la ville de Châtellerault (Vienne), j'ai rencontré, près de la station du chemin de fer, sur un vieux mur de clôture, appartenant à M. le colonel d'artillerie Le Boiteux, une colonie nombreuse d'*Anthophora parietina* qui avait envahi les interstices des moellons reliés entre eux par un sable jaune et friable.

Vers le milieu de la journée et par un beau soleil, ces animaux étaient si nombreux qu'on aurait pu croire à la présence d'une ruche considérable. Ils voltigeaient, femelles et mâles, avec une activité prodigieuse, faisant entendre, les derniers surtout, un bourdonnement très-intense, qui souvent effrayait les passants.

Ce qui attira particulièrement mon attention ce fut un grand nombre de galeries alvéolées, coudées, ouvertes à leur bord intérieur, placées au-devant des ouvertures des nids; ce travail ingénieux s'offrait à différents degrés d'avancement, parfois, des circonstances accidentelles en avaient fait tomber une partie.

Je n'ai surpris aucune de ces Abeilles occupée à l'édification de cette galerie; elles paraissaient entièrement et uniquement absorbées par l'approvisionnement de leurs nids.

Les précautions prises par cette ingénieuse ouvrière pour protéger l'entrée de son nid étaient bien nécessaire, car on voyait au milieu d'elles voltiger en rasant le mur plusieurs espèces de parasites que j'ai capturés.

D'abord plusieurs espèces d'Hyménoptères parasites du genre *Melecta*: les *M. armata* et *M. punctata*, et surtout comme plus nombreuse: la *M. aterrima*.

J'en ai surpris plusieurs pénétrant dans l'ouverture béante des nids, mais je n'en ai aperçu aucune cherchant à s'introduire par la galerie ou cheminée qui masquait l'orifice.

Outre les *Melecta*, on voyait encore voltiger et pénétrer dans les nids un autre Hyménoptère : la *Calioxis rufescens* et un Diptère : l'*Anthrax sinuata*.

Ce mur était encore habité par une autre espèce : l'*Anthophora personata*, moins commune que la précédente et disséminée sur la longueur du mur, tandis que la *parietina* n'occupait pas une surface de plus de 10 mètres en longueur.

Après avoir fait une ample provision de ces Apiaires et de leurs parasites, je fis tous mes efforts pour détacher du mur une de ces cheminées à jour, mais sans succès, leur friabilité ne leur permettait pas de se maintenir entière.

Je me contentai d'emporter comme souvenir le dessin exact, que j'offre à la Société.

On connaît, depuis Réaumur, les revêtements des cheminées qui terminent les nids de quelques espèces d'*Odynerus*, et que Léon Dufour a étudiés de nouveau dans les Annales des sciences naturelles. Il m'a paru digne de la Société de lui offrir la description, avec figures, d'une nidification curieuse observée dans le genre *Anthophora*, et que Lepeletier de Saint-Fargeau avait seulement mentionnée (Hyménoptères, Suites à Buffon, de Roret, t. II, p. 24-25, 1841).

EXPLICATION DE LA PLANCHE 11.

On a représenté sur cette planche des pierres unies entre elles par un sable friable et jaune, dans lequel l'*Anthophora parietina* L. a établi ses nids. Ceux-ci sont pourvus d'un tube extérieur ayant la forme d'une cheminée recourbée.

Sur le côté de la planche, une figure schématique indique la disposition intérieure du nid.



NOTE

SUR

l'apparition d'une très-grande quantité de Diptères noirs

(Bibio Marci L.)

A PARIS, A LA FIN DU MOIS D'AVRIL ET EN MAI 1872,

Par M. le docteur ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séance du 22 Mai 1872.)

On peut remarquer tous les ans au mois d'avril, pendant les belles journées, un Diptère noirâtre, ayant l'apparence d'une grosse Mouche, volant lourdement sur les chemins et s'abattant sur le sol, ou bien venant se poser sur les arbres en floraison à cette époque.

Ce Diptère commun toutes les années, a été excessivement abondant en 1872, à la fin d'avril et pendant le commencement du mois de mai. Il existait en telle quantité qu'il a été vu partout, non seulement aux environs de Paris, mais dans l'intérieur de la ville. A la campagne, des murs de clôture, à partir du sol jusqu'à la hauteur d'un mètre, en étaient couverts au point d'en paraître noirs, et les arbres fruitiers, les fleurs du sorbier des oiseaux, celles des lilas en étaient surchargés à un point vraiment extraordinaire. Dans Paris, on voyait à tout instant pendant la journée de ces Diptères voler et s'abattre sur les murailles, ou même venir s'attacher aux vêtements des passants.

A diverses reprises, j'ai saisi le mâle et la femelle accouplés, chaque fois je me suis assuré que les deux sexes étaient de couleur noire. La taille varie de 7 à 11 millimètres. Le mâle est remarquable par la forme

de ses gros yeux contigus, et par ses ailes diaphanes, à taches marginales noirâtres. La femelle beaucoup plus rare que le mâle, plus grosse et plus lourde que lui, a les yeux petits, ce qui fait paraître la tête avancée en museau, et ses ailes sont tout à fait noirâtres.

Quand le mâle est posé, il s'accroche fortement par les ongles des pattes et se tient ras du plan de position. Si on le prend avec les doigts par l'abdomen ou les pattes postérieures, il écarte les pattes libres et les redresse ou les renverse dans une position acrobatique.

Cet insecte Diptère, qui dans la classification de Macquart finit la série des Tipulaires, est placé par Schiner entre les *Phora* et les *Simulia*. C'est le *Bibio Marci* de Linné, Meigen, Macquart, etc., la vraie *Mouche de Saint-Marc* de Réaumur, de Geoffroy et de De Géer.

L'apparition insolite de ces insectes dans l'intérieur de Paris, avec une abondance prodigieuse, a provoqué des communications dans les Recueils scientifiques. D'autre part les journaux et le public ont répandu à leur sujet des écrits erronés, ou superstitieux, qu'il est facile de réduire à leur juste valeur.

Ce Diptère a été désigné, à l'Institut le 29 avril 1872, sous le nom de *Bibio hortulanus* par une des plus grandes autorités entomologiques, (*Comptes rendus*, t. LXXIV, n° 18, p. 1173). Le savant professeur a parfaitement indiqué le genre de vie de ces insectes, mais il est incontestable qu'il a été induit en erreur sur l'abondance relative des *Bibio Marci* et *hortulanus*. Ce dernier, plus petit, et dont le mâle est noir, tandis que la femelle a le dessus du thorax et l'abdomen d'un rouge de vermillon, était fort rare comparativement au *Bibio Marci*. Je n'hésite pas à dire qu'on aurait trouvé plusieurs centaines, au moins, de celui-ci pour un seul *Bibio hortulanus* mâle et surtout femelle.

La couleur noire des *Bibio* les a fait regarder par beaucoup de personnes comme des *Mouches charbonneuses*. C'est là une assertion heureusement des plus erronées, car ces Diptères sont tout à fait inoffensifs; ils n'ont rien de commun avec les *Stomoaxes* ou les autres Muscides, qui peuvent propager la pustule maligne ou le charbon, en inoculant des *Bactéridies*, ainsi que notre éminent collègue le docteur C. Davaine l'a démontré.

Les *Bibio* ne provenaient pas de larves ayant vécu aux dépens des corps enfouis autour de Paris, pendant les deux sièges de lugubre mémoire, car ces larves, sur lesquelles Réaumur, De Géer, Lyonet, et tout récemment notre ami M. H. Lucas ont donné des détails multipliés, vivent dans

la terre de substances végétales (Ann. ent. France, 1872, Bulletin, p. XLIV). M. Lucas avait prédit par l'abondance excessive des larves, observées dans un jardin de Paris, le grand nombre d'insectes parfaits qui en proviendraient.

Je dirai encore que ces larves de *Bibio* apparaissant pendant les belles journées de la fin de l'hiver à la surface du sol, ont pour commensal, et peut-être pour ennemi, un Coléoptère rare, l'*Agyrtes bicolor*; je le signale aux recherches des jeunes entomologistes.

Enfin, le *Bibio Marci*, ni aucun insecte du même genre, ne nous rend le service de détruire par ses larves les chenilles ou les insectes nuisibles à l'agriculture. Il n'a rien de commun avec les *Tachinaires*, ni avec les *Ichneumonides*, comme on l'a avancé dans quelques journaux.

En résumé, le *Bibio Marci*, insecte Diptère, bien décrit sous ses différents états, a été excessivement commun cette année à Paris et dans plusieurs points de la France, mais il ne faut attribuer à cette apparition aucune cause extraordinaire ou inconnue. Il n'y a eu dans l'abondance prodigieuse de ces Diptères noirs qu'une question de quantité, beaucoup plus grande qu'à l'ordinaire.



NOTE

SUR L'EMPLOI DES

Feuilles de laurier-cerise pour ramollir les insectes,

Par M. E.-L. RAGONOT.

(Séance du 10 Avril 1872.)

Plusieurs de nos collègues me demandent des détails sur l'emploi des feuilles de laurier-cerise pour ramollir les insectes desséchés. Déférant à leur désir, j'ai l'honneur de présenter à la Société quelques observations à ce sujet; mais je dois faire observer que le procédé que je vais indiquer est depuis longtemps favorablement connu en Angleterre et que j'ai peu de choses nouvelles à communiquer.

Voici en peu de mots ce que je fais. Je prends un vase (un bocal ou un pot à confiture) ayant une embouchure suffisamment grande pour y introduire facilement la main, et sur ce bocal je mets un bouchon en liège ou en autre matière fermant hermétiquement l'ouverture.

Je cueille alors des jeunes feuilles et pousses du laurier-cerise (*Laurus cerasus*) que je coupe en petits morceaux et que je place dans un sac de toile grossière. J'écrase un peu, avec un maillet ou un marteau, les feuilles qui sont dans le sac, et j'en remplis à moitié mon bocal. Afin d'empêcher que les insectes ne touchent les feuilles, je les sépare au moyen, soit d'un morceau de toile métallique, soit d'un morceau de liège, que je fixe par un cercle en fil de fer assez fort. Un bocal ainsi préparé peut durer près d'un an, si on a soin de le tenir constamment bien bouché.

Il faut choisir des feuilles tendres, parce qu'elles contiennent plus de sève, et par conséquent la vapeur qui s'en dégage ramollit bien plus vite; mais il faut avoir soin de les cueillir à une heure assez avancée de la matinée et même de les essuyer, parce que la rosée ou l'humidité extérieure amènent la moisissure. On doit également rejeter les feuilles qui ont subi un commencement de gelée.

Les Coléoptères peuvent être jetés à même dans le vase; mais les Lépidoptères doivent être piqués sur le liège ou dans les interstices de la toile métallique. La vapeur que dégagent les feuilles perle sur les parois du bocal, et il suffit, pour ramollir les insectes, de les exposer à son action de deux à quarante-huit heures, suivant leur grosseur et leur degré de sécheresse, et ils deviennent alors très-faciles à préparer.

Le grand avantage que présente ce procédé sur ceux employés ordinairement, tels que le sable humide, etc., c'est que les insectes peuvent être laissés plusieurs jours sans jamais se moisir. On assure, au contraire, que les émanations d'acide prussique qui proviennent des feuilles du laurier-cerise enlèvent la moisissure. En tout cas elles tuent radicalement les Acariens, *Psoci*, etc. Un autre avantage, qui n'est pas sans importance, c'est que les épingles ne s'oxydent pas dans le vase, comme cela a lieu lorsqu'elles sont soumises à l'action du cyanure.

Beaucoup de personnes, en Angleterre, se servent de petites boîtes en fer-blanc ou de flacons de verre avec des feuilles de laurier-cerise, comme on se sert en France de flacons de cyanure, et les insectes qu'on y place meurent aussi vite. On recommande spécialement ce moyen de tuer les insectes aux jeunes gens auxquels on n'aime pas à conseiller l'emploi du cyanure, à cause du danger qui existe dans sa manipulation.

J'ai expérimenté avec succès le système suivant : j'ai, outre un vase préparé comme je viens de le dire, un petit bocal contenant des feuilles coupées, mais non écrasées. Le premier me sert à ramollir vivement, et l'autre, qui contient moins d'humidité, m'est très-utile pour conserver intact et toujours souple le produit de mes chasses pendant tout le temps nécessaire pour sa préparation. Les Coléoptères peuvent être conservés presque indéfiniment dans cet appareil et les Lépidoptères peuvent y rester une quinzaine de jours sans danger.

Toutefois il vaut mieux ne pas trop se fier aux qualités conservatrices des feuilles de laurier-cerise et ne laisser les insectes exposés à son action que le temps strictement nécessaire, car en les laissant trop longtemps ils sont sujets à tourner au gras.

Voici du reste comment je m'en sers : en chassant je transfère immédiatement de mon filet dans des boîtes à pilules les Microlépidoptères que j'attrape et je les rapporte ainsi tout en vie chez moi.

Pour aphyxier ces petites bêtes j'emploie de préférence le chloroforme. Je prends un petit morceau de ouate que je trempe dans le flacon et

j'humecte tant soit peu le dessous de chaque boîte où à l'avance j'ai pratiqué un petit trou avec la pointe d'un canif. »

J'opère ainsi sur une douzaine de boîtes à la fois et c'est vite fait; la vapeur du chloroforme monte dans les boîtes et les papillons sont presque instantanément engourdis. Je les dépose alors sur un morceau de papier blanc que je place au fond de mon vase de laurier-cerise.

Cela me prend une ou plusieurs matinées pour préparer mes captures suivant leur nombre et mes loisirs, et les spécimens sont toujours bien souples et prêts à être étalés.

En place de laurier-cerise j'ai essayé du sable mouillé, mais cela ne réussit pas, parce que l'humidité est trop grande et les ailes des papillons s'en imprègnent tellement qu'il est tout à fait impossible de les étaler.

Au lieu de chloroforme on peut parfaitement se servir du laurier-cerise pour tuer les papillons; on n'a qu'à mettre les boîtes, contenu et contenant, dans le bocal et, la vapeur de l'acide prussique pénétrant par les petits trous dans les boîtes, les insectes sont bien vite axphxyiés. Il faut seulement avoir soin de retirer ces boîtes après quelques instants (autrement l'humidité les décollerait) et les vider, comme j'ai dit, sur un morceau de papier qu'on remet dans le vase.

Pour tuer les Microlépidoptères qui m'éclosent et les préparer sur-le-champ, je me sers du flacon de cyanure ou du chloroforme; mais il ne faut pas laisser trop longtemps ces petits insectes exposés à l'action de ces poisons, parce qu'ils se raidissent et il faudrait alors les mettre dans le bocal aux feuilles de laurier-cerise.

Avec un vase ne dégageant qu'un minimum d'humidité on ramollit parfaitement les Lycænides, et j'ai même réussi par le même procédé, mais en les laissant peu de temps, à rendre suffisamment souples des phalènes vertes telles que *Iodis vernaria* et *Nemoria viridaria* sans trop leur enlever leur couleur.

Je puis ajouter, en terminant, que j'ai communiqué ce procédé à plusieurs de nos collègues, entre autres à MM. Berce et J. Fallou, qui ne peuvent que confirmer son excellence.



NOTICE

SUR LES

ARACHNIDES CAVERNICOLES et HYPOGÈS,

Par M. EUGÈNE SIMON.

(Séance du 10 Janvier 1872.)

Depuis que l'attention des naturalistes s'est portée sur la faune des cavités souterraines et que de nombreuses recherches ont été dirigées dans ce sens, des Arachnides de divers ordres ont été signalés comme ayant été trouvés en compagnie des *Anophthalmus* et des *Adelops* dans les parties obscures de plusieurs grottes.

M. Tellkampf décrivit en 1844 (1), sous les noms de *Phalangoides armata* et d'*Anthrobia Mammouthia*, un *Holetre* et un *Aranéide* aveugle, de la fameuse grotte du Mammouth; peu de temps après, Schiöte, dans un travail étendu sur la faune des grottes de Carniole, de Carinthie et de Lesina (Dalmatie), fit connaître deux Arachnides de grande taille : le *Blothrus spelæus* et la *Stalita tænarïa* (2). Les mêmes grottes, explorées de nouveau, ont fourni à M. Wankel un *Opilionidæ* du genre *Leiobunum* et plusieurs Acariens (3), et à M. Keyserling un *Aranéide* aveugle de la famille des *Agelenidæ* : l'*Hadites tægenarioides* (4).

En 1860 et 1866, M. H. Lucas a publié dans nos Annales trois espèces d'un petit genre d'*Holetre* cavernicole appelé *Scotolemon*, très-curieux en

(1) Tellkampf, in Arch. Wieg., t. X, 1844.

(2) Schiöte, Kong. Dauska Vidensk. Selskabs Skrift., 5e série, t. III, 1851.

(3) Wankel, Akad. Sc. Wien., XLIII. (*Leiobunum troglodytes*, *Scyphius spelæus*, *Linopodes subterraneus*, *Gamasus loricatus* et *niveus*.)

(4) Keyserling, Zool. Bot. Wien. (1863).

ce qu'il représente seul en Europe la nombreuse famille des *Gony-leptidæ* (1).

Enfin, plus récemment, M. Joseph, de Breslau, a découvert son genre *Cyphophthalmus* de la famille des *Trogulidæ* (2).

Pour compléter cette liste nous devons encore ajouter le genre *Ischiropsalis* Ch. Koch, dont les espèces se rencontrent habituellement dans les cavernes et dont le type est le *Phalangium Helwigii* de Herbst.

Les Arachnides qui font l'objet de ce travail ne sont pas tous cavernicoles, comme ceux qui ont été décrits jusqu'à ce jour. Quelques-uns vivent simplement dans les terrains poreux, à de grandes profondeurs et probablement dans de petites galeries; si, après les pluies abondantes du printemps, on arrache les pierres profondément enfoncées, on trouve, se tenant immobiles à leur face qui adhérerait au sol, ces Arachnides hypogés qui ont fui devant l'inondation de leurs galeries.

Bien que ces deux genres de vie soient entièrement différents, les Arachnides qu'on peut appeler *hypogés* appartiennent aux mêmes genres que les Arachnides cavernicoles, et leurs espèces sont souvent si voisines qu'il vient naturellement à l'esprit que ces deux existences ne sont pas incompatibles et qu'une espèce peut vivre en même temps dans la profondeur du sol et dans les cavités souterraines, d'autant mieux que celles-ci se rencontrent presque toujours dans les terrains poreux: ainsi, il est probable que s'il existait des grottes à Porto-Vecchio, où j'ai découvert le *Scotolemon terricola* et le *Cyphophthalmus corsicus*, ces deux espèces s'y trouveraient; de même que si des recherches étaient faites dans le voisinage des grottes pyrénéennes, on découvrirait que les *Scotolemon Lespesii* et *Querillacii* sont aussi des Arachnides hypogés.

On pourrait ainsi facilement expliquer comment chaque grotte, même celles de formation récente, possède une faune tout à fait propre, si on admettait en principe que les animaux qui l'habitent préexistaient dans les terrains où elle s'est formée.

(1) H. Lucas, Ann. Soc. ent. Fr., 1860 et 1866.

(2) Joseph, Berl. Ent., 1868.

Plusieurs Aranéides cavernicoles sont complètement dépourvus d'yeux, tels sont les *Anthrobia*, les *Hadites* et les *Stalita*; mais ce caractère a beaucoup moins d'importance qu'on ne l'a cru jusqu'ici, car il est de ceux que les conditions extérieures ont pu produire en agissant lentement sur une série de générations; ainsi M. Thorell a décrit une *Stalita Schiotti* qui, prise à l'entrée de la grotte, dans une demi-obscurité, présentait des yeux, tout à fait rudimentaires il est vrai.

Quand les Aranéides cavernicoles ont des yeux, ils sont toujours blancs, plats et transparents; les yeux colorés et convexes disparaissent ou sont tellement réduits que leur utilité doit être tout à fait nulle; ce fait vient confirmer ce que j'ai avancé dans un mémoire précédent sur le rôle distinct des deux sortes d'yeux, dont presque tous les Aranéides sont pourvus (1).

A part le *Phalangodes armata*, on ne connaît, jusqu'à ce jour, aucun *Holetre* aveugle; tandis que chez les *Cheliferidæ*, les yeux, qui sont peu développés, même chez les espèces ordinaires, disparaissent facilement.

Tous les Arachnides lucifuges: cavernicoles et hypogés, ont plusieurs traits communs qui dénotent à première vue leur genre de vie et le milieu dans lequel ils se sont développés: leurs téguments, quelquefois très-épais, sont incolores, testacés, dépourvus de pubescence, mais garnis, de loin en loin, de longs crins raides qui ajoutent sans doute à leur sensibilité. Les membres sont plus grêles et plus longs que chez les congénères qui vivent à la lumière du soleil: la *Stalita* et le *Blothrus* en sont des exemples frappants; en effet, ces Arachnides appartiennent à des groupes, *Dysdera* et *Obisium*, chez lesquels les membres sont courts et trapus, et tous deux se font remarquer par la longueur et la finesse de leurs pattes.

Dans l'ordre des *Holetres*, cet allongement porte surtout sur les appendices céphaliques: le genre *Cyphophthalmus* est inséparable des *Trogulus*, dont les appendices de la tête sont tellement courts, qu'une petite avance du front suffit pour les cacher; cependant ses pattes-mâchoires sont effilées et ses chélicères déployées sont au moins aussi longues que le céphalothorax. Les chélicères des *Ischiropsalis* sont encore plus remarquables par leur grand développement; cependant les genres voisins de la même famille ont des chélicères très-courtes.

Ces appendices ainsi modifiées sont parfaitement adaptés à la vie lucifuge: les pattes fines, longues, garnies de poils raides, sont des organes

(1) Voyez Ann. Soc. Roy. des Sc. Liege, 187...

de tact délicat qui suppléent à l'absence des yeux; les grandes chélicères sont des organes de préhension lointaine qui permettent aux *Holctres* cavernicoles de saisir à distance une proie qu'il leur serait impossible de poursuivre.

Quelques-uns des Arachnides décrits dans les pages suivantes ont été trouvés en Corse : ce sont les espèces hypogées ; d'autres, surtout les *Ischiropsalis*, m'ont été rapportés par M. Ch. de la Brûlerie ; enfin je suis redevable du plus grand nombre à MM. Abeille de Perrin et H. de Bonvouloir, qui ont exploré dernièrement les principales grottes de l'Ariège, au point de vue entomologique.

I^{er} ORDRE (ARANÉIDES).

Trois Aranéides cavernicoles et dépourvus d'yeux ont été décrits : l'*Anthrobium Mammouthia* Tellkampff, de la famille des *Mygalidæ*; la *Stalita tænarica* Schiöte, de la famille des *Dysderidæ*, qui se rapproche plus du genre *Ariadna* Sav. que du genre *Dysdera*, principalement par ses griffes, qui sont au nombre de trois; l'*Hadites tegenarioïdes* Keyserling, de la famille des *Agelenidæ*.

M. Thorell pense que la *Stalita tænarica* de Schiöte n'est pas la même que celle de M. Keyserling, et il propose de donner à cette dernière le nom de *Schiotii* (voyez On Eur. Spid., 1869).

1. NESTICUS CELLULANUS Clerck.

Araneus cellulanus Clerck, Sv. Spindl., 1757.

Aranea cellulana Oliv., Encycl. méth., IV, 1789.

Aranea crypticolens Walck., Faune Par., 1802.

Aranea crypticola Latr., Hist. nat. des Crust., etc., 1804.

- Theridium crypticolens* Walck., tab. Arn., 1805.
Linyphia pallidula Blackw., Research. in Zool., 1834.
Linyphia crypticolens Walck., Hist. nat. Ins. Apt., II, 1841.
Meta cellulana Ch. Koch, Arach., VIII, 1841.
Theridium cellulatum West., Ar. Suec., 1861.
Linyphia crypticolens Black., Spid. of Gr.-Brit., II, 1864.
Nesticus cellulatus Thor., On Eur. Spid., 1869.

Cet Aranéide, qui est l'hôte habituel de nos caves, quand elles sont tout à fait obscures et humides, a été trouvé dans presque toutes les grottes explorées jusqu'ici.

2. ERIGONE LUSISCA. Sp. nov.

(Pl. 12, fig. 1 à 5.)

Long. 2 1/4 mill.

♂. Cette espèce est du groupe de l'*Erigone parallela* Bl. Elle est surtout voisine de l'*Erigone picina* Bl. Le corselet est ovale et déprimé, mais la tête se relève en un large mamelon qui, en dessus, est un peu plus long que large, carré en avant, très-faiblement élargi et arrondi en arrière; considéré de profil il s'abaisse sensiblement d'avant en arrière, et son côté postérieur est presque vertical; sa surface est plane et présente deux petites lignes longitudinales légèrement enfoncées.

La partie thoracique porte des stries rayonnantes; les deux premières, placées sur les côtés du mamelon frontal, sont rapprochées entre elles, et leur intervalle est déprimé en forme de fossette triangulaire.

Le bandeau est plus convexe et plus incliné en avant que chez *E. picina*, de sorte que les yeux antérieurs sont bien visibles quand on regarde la tête en dessus.

Les deux yeux supérieurs, placés sur la partie antérieure du mamelon, sont blancs, arrondis, entourés chacun d'un petit cercle noir; ils sont très-écartés; les yeux antérieurs placés sur le devant de la face, vers le milieu de sa hauteur, c'est-à-dire à la base du mamelon, sont disposés en trois paires conniventes, mais fort écartées entre elles, car elles occupent toute la largeur de la face et figurent une ligne droite; la paire médiane, formée

par les yeux noirs, est extrêmement petite; on voit que ces yeux, inutiles pour la vie lucifuge, tendent à disparaître.

Le tégument est d'un fauve obscur, qui devient plus clair et testacé en avant.

Les chélicères sont faibles et très-renfoncées.

L'abdomen est entièrement d'un blanc mat.

Les pattes sont peu épaisses et de longueur ordinaire dans le genre *Erigone*. Elles sont fauves comme le corselet.

La patte-mâchoire est courte et robuste : le premier article de la jambe est cependant assez long et cylindrique; le second paraît excessivement court en dessous, mais en dessus il présente une grande dilatation lamelleuse qui recouvre la base du tarse : cette dilatation est noire, plus développée et anguleuse du côté interne; son extrémité est surmontée d'une fine épine dirigée obliquement en avant; le tarse et son digital forment une masse ovale; celui-ci se termine supérieurement par une petite pièce ovalaire, il présente sur ses bords plusieurs plis concentriques.

♀. Le corselet est court, faiblement rétréci en avant depuis la première paire de pattes et très-obtus; le front, sans être gibbeux comme chez le mâle, est assez élevé et convexe; la ligne supérieure des yeux est fortement courbée en avant, les yeux latéraux étant beaucoup plus avancés que les médians; ceux-ci sont connivents; les médians sont relativement gros et bien séparés; les médians antérieurs sont au moins aussi petits que chez le mâle, ils se touchent.

Le bandeau est moins large que l'aire oculaire, vertical et lisse.

L'ouverture vulvaire présente deux plaques carrées, finement bordées de noir et se touchant sur la ligne médiane; chacune de ces plaques est marquée dans le milieu d'une large fossette arrondie.

Un mâle et deux femelles de ce curieux *Erigone* ont été pris par M. Abeille de Perrin dans les grottes de l'Ariège.

Genus CHORIZOMMA. N. G.

(Famille *Agcnclidæ*.)

Corselet ovale, rétréci et très-obtus en avant, marqué sur la partie thoracique d'une strie médiane et de stries rayonnantes.

Yeux : six, tous blancs, presque égaux, disposés en deux groupes rapprochés, formés de trois yeux chacun.

Bandeau vertical étroit.

Chélicères aussi larges et beaucoup plus longues que le bandeau.

Patte-mâchoire de la femelle pourvue de griffes, son article basilaire (mâchoire) droit, non incliné sur la lèvre, carré à l'extrémité.

Pattes longues, dans la proportion 4, 1, 2, 3; les deux premières très-robustes et comprimées; premier article de la jambe très-court relativement au second. Tarses au moins aussi longs que les jambes aux paires postérieures, mais plus courts aux premières paires; jambes et tarses armés de poils spiniformes.

Filières : six, occupant un espace transverse comme chez les *Hahnia*, divisées en deux groupes de trois filières chaque, à peu près comme les yeux; les deux paires externes sont les plus longues et dépassent l'extrémité de l'abdomen.

Ce nouveau genre se place à côté des *Tegenaria* et des *Hahnia*; mais il s'en distingue de suite par le nombre et le placement de ses yeux.

3. CHORIZOMMA SUBTERRANEA. Sp. nov.

(Pl. 12, fig. 6 à 9.)

Long. 4 1/3 mill.

♀. Corselet ovale et convexe, à peine rétréci en avant à partir de la première paire de pattes; la tête est fort longue relativement au thorax, car les dépressions qui la limitent sur les côtés ne se réunissent que vers le tiers postérieur; la strie médiane thoracique est mince et profonde; les stries rayonnantes sont au contraire peu sensibles.

Le front est large, très-obtus et arrondi; les yeux placés sur son angle forment un groupe transverse qui occupe un peu moins de la moitié de sa largeur; ces yeux, qui sont tous blancs, plats et transparents, sont répartis en deux groupes de trois yeux chacun, séparés par un intervalle moins grand que chacun des groupes. Les trois yeux sont placés en triangle comme chez les *Pholcus*; les deux externes se touchent, l'interne

est isolé; celui-ci est le plus petit, tandis que l'anérieur est un peu plus gros que les deux autres.

Le bandeau est étroit et vertical; il ne présente ni strie, ni dépression.

Le corselet est lisse, glabre et d'un fauve rouge assez foncé; tous ses appendices sont de même teinte.

Le plastron est un tiers plus long que large, régulièrement ovale, plat et lisse.

Les chélicères sont aussi larges que la face et beaucoup plus longues; leur base est un peu convexe, leur bord externe est droit, mais leur bord interne est coupé obliquement dans leur seconde moitié.

La patte-mâchoire est relativement longue; la cuisse est cependant assez mince et comprimée, la jambe est plus large, son premier article est très-court relativement au second; le tarse, presque aussi long que la jambe, est terminé par une griffe; ce membre est d'un fauve clair, avec les deux derniers articles rembrunis.

Les pattes des deux premières paires ont les cuisses comprimées et renflées en dedans, surtout dans leur portion inférieure, le second article de la jambe est aussi sensiblement élargi mais plus cylindrique. Les pattes postérieures sont moins épaisses.

Tous ces membres sont garnis de longs poils fins, mais le second article de la jambe et le premier du tarse portent seuls de véritables épines; ces épines sont grêles, plus longues que le diamètre des articles qui les supportent.

• L'abdomen est ovale et convexe, en avant il cache le bord postérieur du thorax; son tégument est d'un blanc mat et glabre, en dessus et en dessous. Les filières sont de même couleur.

L'épigyne est une pièce relativement très-grande, d'un aspect corné très-brillant, en forme d'ovale allongé, fortement concave et rebordée, un peu tronquée en avant et légèrement rétrécie en arrière, où elle est arrondie.

Une seule femelle de cette espèce a été prise par MM. Abeille et de Bonvouloir dans leur exploration des grottes de l'Ariège.

IV^e ORDRE (PSEUDO-SCORPIONES) (1).

Genus BLOTHRUS Schiöte.

Kong. Dauska Vidensk. Selsk. Skrifter, 1851.

« *Oculi nulli.**Pollex antennarum mandibularum appendice nullæ* (2).*Cephalo-thorace integer.**Pedes elongati, gracillimi ; tibiæ anteriores biarticulatæ* (3) ; *femora posteriora sutura ante medium divisa spuria.**Tarsi omnes biarticulati.**Abdomen membranaceum scutis corneis obsoletis.**Corpus setulosum. Setis simplicibus. »*

Cette diagnose publiée par Schiöte ne s'applique rigoureusement qu'à l'espèce type : le *Blothrus spelæus* de la grotte d'Adelsberg ; l'espèce nouvelle que je décris aujourd'hui est moins bien caractérisée et se rapproche, sous bien des rapports, des véritables *Obisium* ; en effet, toutes ses pattes n'ont que six articles et les segments de son abdomen sont bien dessinés, en dessus du moins.

(1) Le second ordre (*Pedipalpi*) comprend les *Thelyphonus* et les *Phrynus*, qui sont inséparables ; le troisième ordre (*Scorpionides*) comprend les Scorpions.

(2) Schiöte désigne ainsi l'appendice lamelleux des chélicères chez les *Obisium*.

(3) Les articles des palles me paraissent ici faussement déterminés. En effet, chez les *Cheliferidæ*, comme chez tous les Arachnides, les pattes se composent d'une hanche, d'un trochanter, d'une cuisse ; cet article, qui est le plus long de tous dans le genre *Blothrus*, est, au contraire, très-réduit dans le genre *Chelifer*, et quelques auteurs l'ont appelé *trochantin* ; d'une jambe de deux articles et d'un tarse ordinairement d'un seul article, mais qui, par exception, en a deux aux premières pattes du *Blothrus spelæus*.

Le mâle ressemble beaucoup, par son faciès, à l'espèce typique, mais la femelle, dont les formes sont beaucoup plus trapues, n'aurait certainement pas été séparée du genre *Obisium* si elle était pourvue d'yeux.

Les membres des *Blothrus*, qui sont d'une étonnante longueur et qui sont garnis de longs poils raides, sont probablement doués d'un tact très-délicat qui supplée chez ces *Obisium* à l'oblitération complète des organes de la vue.

4. BLOTHRUS ABEILLEI. Sp. nov.

(Pl. 12, fig. 10.)

♂. Long. 4 mill. — Patte-mâchoire, 8 mill. — 4^e patte, 5 1/2 mill.

Le corselet est à peine plus long que large, presque carré, cependant un peu rétréci en avant à partir de la première paire de pattes; ses deux extrémités sont largement tronquées: l'antérieure, qui est très-légèrement ondulée, est bordée d'une ligne foncée, un peu relevée; elle présente, dans le milieu, une petite pointe verticale, formée par une touffe de poils; l'extrémité postérieure est droite et aussi un peu rebordée.

Le tégument de ce corselet est parfaitement lisse et d'un fauve testacé comme les autres parties du corps; il porte de chaque côté, à l'endroit ordinairement occupé par les yeux, un crin noir divergent.

Les chélicères sont extrêmement développées; à la base elles sont aussi larges que le front, et leur longueur égale presque la moitié de celle du corselet; les doigts forment la moitié de cette longueur, ils sont dépourvus de denticulations sur leur bord interne; le doigt fixe est droit et très-aigu, le doigt mobile est un peu courbé à son extrémité, et en cet endroit il porte en dessus un très-petit tubercule, qui paraît représenter la lamelle des *Obisium*, qui, d'après Schiöte, manque complètement chez le *Blothrus spelæus*. (Voy. la diagnose générale.)

L'abdomen est étroit, allongé et presque cylindrique, en dessus ses onze segments sont bien distincts; leur bord inférieur est un peu relevé, et garni d'une rangée transverse de crins blancs assez espacés, car il n'y en a que sept sur chaque segment. Le dernier segment ne porte que cinq crins, il est très-étroit et arrondi à son extrémité.

Les hanches sont courtes et épaisses ; les premières sont presque cubiques ; celles de la patte-mâchoire, de la première et de la quatrième paire de pattes, sont en continuité sur la ligne médiane ; tandis que les deux autres sont un peu séparées comme chez les *Obisium*.

La patte-mâchoire est grêle et très-développée, mais relativement moins longue que chez le *Blothrus spelæus* ; tandis que chez celui-ci elle est presque trois fois aussi longue que le corps, chez le *B. Abeillei* elle n'a que le double de cette longueur ; son tégument est aussi d'un brun rouge plus foncé : le trochanter est assez étroit et presque trois fois plus long que large : la cuisse est grêle, cylindrique, très-légèrement élargie à l'extrémité ; la jambe est de moitié plus courte ; par ce caractère cette espèce se distingue encore du *Bl. spelæus* chez lequel les deux articles sont presque égaux ; cet article très-étroit à la base s'élargit sensiblement à l'extrémité ; la main qui est comme étranglée à son insertion (de même que chez beaucoup d'*Obisium*) s'élargit ensuite en forme d'ovale très-allongé ; les doigts sont d'un tiers plus longs que la main, très-effilés, égaux en longueur ; leurs bords sont dépourvus de denticulations : le doigt fixe est un peu plus épais que l'autre.

Les pattes sont d'une finesse extrême et d'une grande longueur, surtout celles des deux paires postérieures ; elles sont d'un blanc testacé et sont garnies de poils sétiformes de même couleur.

Toutes les pattes ont six articles comme celles des *Obisium* ordinaires ; tandis que chez le *Bl. spelæus*, les deux premières paires en ont sept, leurs tarsi étant divisés en deux articles.

Les griffes sont longues, effilées, faciles à observer à la simple loupe.

♀. Long. 4 mill.

Le corselet et les chélicères sont comme chez le mâle, ils sont seulement d'un brun rouge plus foncé,

La patte-mâchoire est plus courte, elle n'a que les $\frac{2}{5}$ de plus que le corps, elle est aussi beaucoup plus épaisse et se rapproche de celle des *Obisium* ; la cuisse est cylindrique, presque aussi large à l'extrémité que les chélicères à la base ; la jambe est d'un tiers plus courte, très-étroite à son insertion, elle se dilate ensuite et devient presque claviforme ; près de sa base, elle présente en dessus, un très-petit tubercule ; le tarse a un très-grand développement, il est aussi long que les deux articles précédents : il est convexe, presque globuleux à sa base, il se rétrécit ensuite

jusqu'à la naissance des doigts; le doigt fixe se relève un peu, et n'est pas tout à fait dans l'axe de la main.

L'abdomen gonflé par les œufs est beaucoup plus volumineux que celui du mâle; les pattes sont aussi plus courtes.

Cette curieuse espèce a été découverte par M. Abeille dans la grotte d'Estellas (Ariège).

V^e ORDRE (HOLETRA).

1^o Famille des **Opilionidæ**.

Cette famille, qui comprend tous les faucheurs ordinaires et qui correspond à celle de Ch. Koch, moins les *Nemastoma* et les *Ischiropsalis*, n'a jusqu'ici qu'un seul représentant dans la faune des cavernes : le *Leiobunum troglodytes* des grottes de Carniole qui a été décrit par M. Wankel; cette espèce est pourvue d'yeux aussi développés que ceux des *Leiobunum* ordinaires; elle est remarquable par ses téguments incolores.

2^o Famille des **Nemastomidæ**.

Cette nouvelle famille a pour types les genres *Nemastoma* et *Ischiropsalis* Ch. Koch.

Son principal caractère est l'absence de griffes aux pattes-mâchoires; les téguments sont aussi beaucoup plus résistants que chez les *Opilionidæ* et les arceaux supérieurs de l'abdomen sont souvent soudés en une seule plaque.

Genus ISCHIROPSALIS Ch. Koch.

Bien que plusieurs auteurs aient dit avoir vu les *Ischiropsalis* à l'air libre, comme les *Nemastoma*, je pense que ce genre remarquable doit être regardé comme cavernicole; en effet, toutes les espèces que je possède ont été prises dans les parties les plus obscures de cavités souterraines.

Le genre *Ischiropsalis* a été fondé par Ch. Koch sur le *Phalangium Helwigi* de Panzer et plusieurs autres espèces voisines.

Il se distingue du genre *Nemastoma* par ses chélicères, qui sont extraordinairement développées, tandis que chez celui-ci elles sont fort courtes.

J'emprunte au docteur L. Koch le tableau suivant, qui permet de distinguer les espèces décrites jusqu'à ce jour.

- A. Yeux bien séparés, non réunis sur un mamelon. *Helwigi* Panz.
- B. Yeux réunis sur un mamelon commun.
 - b. Pattes pourvues de poils assez longs et distincts. Chélicères noires.
 - * Pattes-mâchoires entièrement noires. *manicata* L. Koch.
 - ** Article fémoral des pattes-mâchoires noir, les autres articles fauves *Herbsti* Ch. Koch.
 - c. Poils des pattes très-courts et indistincts.
 - Chélicères brunes. *Kollari* Ch. Koch.

Les espèces nouvelles sont les suivantes :

5. ISCHIROPSALIS DISPAR. Sp. nov.

(Pl. 12, fig. 11 et 12.)

Long. 5 2/3 mill. — Chélicères, 11 mill. — 1^e patte, 19 mill.;
2^e patte, 3/4 mill.; 3^e patte, 19 2/3 mill.; 4^e patte, 25 mill.

♂? Le céphalothorax est plus large que long, en forme de paralléogramme transverse; son bord antérieur, largement tronqué, est un peu ondulé, étant légèrement échancré au-dessus de la base des chélicères; en arrière il présente une strie transverse, très-profonde et droite très-près du bord postérieur; le mamelon oculifère placé sur la ligne médiane, un peu avant le milieu, est grand, plus large que long, tellement déprimé dans le milieu qu'il paraît formé de deux lobes; les yeux sont gros, arrondis, placés verticalement sur les côtés du mamelon, de sorte que leur axe est horizontal. De ce mamelon oculifère partent quatre petites stries, très-

faibles, dirigées en avant et qui joignent la base des chélicères : les deux externes sont divergentes, tandis que les deux internes sont convergentes.

Le tégument du corselet est épais, très-noir, finement chagriné; son bord postérieur présente une série transverse de six petites épines aiguës et verticales, dont les deux médianes sont les plus fortes. En dessus, les cinq premiers segments de l'abdomen sont soudés et ne forment qu'une seule plaque plus longue que large; ces segments sont néanmoins distincts par des dépressions transverses, qui indiquent leurs sutures; chacun d'eux porte sur son bord postérieur une série transverse de petits tubercules, qui diminuent de nombre et de grosseur d'avant en arrière. Les trois segments suivants sont étroits, égaux et bien séparés par des espaces blancs membraneux; le troisième est aussi étroit que les deux autres, mais il s'étend beaucoup plus sur les parties latérales, où il s'élargit sensiblement et se recourbe en arrière pour entourer le dernier segment; celui-ci est petit, triangulaire et terminé par une pointe aiguë.

Les premiers segments ventraux sont soudés ensemble et soudés aussi avec la pièce sternale, de sorte qu'ils forment une très-grande plaque, étroite dans sa portion antérieure, où elle s'avance jusqu'aux hanches de la première paire, et large en arrière où elle est tronquée en ligne droite; les segments suivants sont assez étroits, bien espacés et presque égaux.

Les pièces dorsales sont noires, tandis que les pièces ventrales sont d'un brun olivâtre; cependant la pointe antérieure, qui représente la pièce sternale, est plus foncée et garnie de crins courts et raides.

Les chélicères sont plus longues et surtout plus grêles que chez les autres espèces du même genre, elles ont presque deux fois la longueur du corps, leur tégument, très-résistant, est d'un noir profond et lisse.

L'article basilaire est cylindrique, graduellement élargi de la base à l'extrémité, où il se termine par un renflement géniculé, qui entoure la base de la main; il est entièrement dépourvu d'épines; ce caractère distingue à première vue cette espèce de tous les *Ischiropsalis* décrits jusqu'à ce jour.

La main est plus longue que l'article précédent, elle est étroite à la base, où elle est un peu coudée et armée de quelques petites épines obtuses, très-courtes, placées sur deux rangs; elle devient ensuite plus large et cylindrique jusqu'à la base des doigts; ceux-ci ne forment pas tout à fait le tiers de la longueur de l'article, ils sont grêles, très-aigus, égaux et croisés à l'extrémité quand ils sont rapprochés; le doigt fixe est légèrement infléchi en dedans; dans sa portion inférieure, son bord interne présente quatre dents obtuses dont la seconde et la troisième sont les plus

fortes ; le doigt mobile n'a que trois dents, semblables à celles du doigt fixe et qui se placent dans leurs intervalles.

Les pattes-mâchoires et les pattes ne diffèrent pas, par leurs proportions et la longueur relative de leurs articles, de celles des espèces voisines : les hanches et le trochanter sont épais, noirs et sensiblement granuleux ; les cuisses et les jambes sont grêles, cylindriques, lisses et d'un brun olivâtre ; les tarsi sont d'un fauve plus clair.

♀ (ou autre sexe). Le corps et les membres, sauf les doigts des chélicères, sont d'un blanc testacé, et les pièces tégumentaires sont difficiles à distinguer des parties membraneuses.

Le céphalothorax présente en arrière une strie transverse, ondulée, très-profonde, qui se recourbe en avant jusqu'aux angles du front, de manière à dessiner un grand carré ; la surface de ce carré est convexe et presque lisse.

Il n'y a pas de mamelon oculifère proprement dit ; les yeux, légèrement soulevés, sont écartés entre eux ; ils sont noirs et placés chacun sur une petite tache de même couleur ; le bord postérieur, un peu relevé, est armé d'une série transverse de six petites épines, dont les deux médianes sont seules bien développées.

Les arceaux supérieurs de l'abdomen paraissent tous séparés, étant de même couleur et de même aspect que les parties membraneuses ; ils sont au nombre de neuf, et chacun présente une rangée de très-petits tubercules surmontés de crins ; le dernier segment est triangulaire et terminé en pointe aiguë.

Les chélicères sont aussi longues et aussi grêles que chez le mâle ; mais elles diffèrent essentiellement en ce que l'article basilaire n'est pas géniculé à l'extrémité et qu'il est armé dans toute sa longueur de fortes épines aiguës ; ces épines diminuent de force et de nombre de la base à l'extrémité ; elles sont disposées en séries longitudinales, mais cette disposition ne présente pas une grande fixité, car chez l'un de mes exemplaires les deux chélicères ne sont pas exactement semblables par leurs épines ; en dessus se voit, du côté externe, une série de quatre épines égales ; dans le milieu sont deux épines semblables, mais plus près de l'extrémité ; enfin, du côté interne, est encore une série de trois ou quatre épines. En dessous il y a aussi deux séries : l'interne, qui est la principale, est formée de cinq ou six épines, tandis que l'externe n'en a que deux ou trois.

A la base, dans la portion coudée, la main est hérissée d'épines plus courtes et plus épaisses que celles de l'article basilaire ; les doigts sont noirs.

Cette belle espèce a été découverte par M. Ch. de la Brulerie dans une grotte appelée *Cueva de Albia*, près Ordúno (Biscaye).

Les individus testacés, à chélicères épineuses, ont été pris en même temps que les individus noirs à chélicères inermes. J'ai été amené à les réunir par l'étude attentive de très-jeunes exemplaires, chez lesquels les caractères sexuels sont à l'état tout à fait rudimentaire.

Les exemplaires noirs, que je crois être les mâles, ressemblent par la taille, la coloration et la proportion des appendices, à l'*Ischiropsalis Helwigi*; cependant chez celui-ci tous les arceaux supérieurs de l'abdomen sont séparés par des espaces membraneux, et l'article basilaire des chélicères est armé de plusieurs lignes de petites épines.

6. ISCHIROPSALIS ROBUSTA. Sp. nov.

(Pl. 12, fig. 13.)

Long. 6 mill. — Chélicères, 8 mill. — 1^{re} patte, 14 1/2 mill.; 2^e patte, 20 1/2 mill.; 3^e patte, 11 2/3 mill.; 4^e patte, 17 mill.

Le céphalothorax est plus large que long, tronqué en ligne droite en arrière, très-faiblement rétréci en avant, où son bord est un peu échancré au-dessus de la base des chélicères; il présente une strie profonde qui, partant de l'angle du bord antérieur, converge un peu en arrière et se réunit en ligne droite à celle du côté opposé, non loin du bord postérieur, de manière à dessiner un grand carré; la surface de ce carré est assez convexe, ses côtés sont au contraire fort déprimés; le tégument, qui est d'un noir mat, est rugueux, étant couvert de fines granulations aiguës; des granulations plus grosses et arrondies se remarquent de loin en loin; sur le bord postérieur, qui est un peu relevé, se voit une série transverse de quatre petites épines, dont les deux médianes sont les plus fortes.

Le mamelon oculifère, placé au delà du tiers antérieur, est très-grand, beaucoup plus large que long et divisé en deux par une profonde dépression médiane; les yeux, placés sur ses côtés, sont gros, convexes et arrondis.

La plaque formée par les cinq premiers segments abdominaux est aussi large que longue, tout à fait carrée; elle est divisée par quatre stries

transverses, dont les deux postérieures sont plus rapprochées entre elles que les deux autres ; chacun de ces segments soudés présente une ligne transverse de petits tubercules obtus.

Les deux segments suivants sont minces et égaux ; chacun porte quatre petits tubercules, dont les latéraux sont les plus gros. Le troisième entoure le dernier ; celui-ci est petit et triangulaire ; il n'est pas surmonté d'une pointe comme chez *I. dispar*.

Les segments ventraux sont presque lisses et d'un noir moins intense que les dorsaux ; la grande pièce est remarquable en ce que sa pointe antérieure, qui est ordinairement soudée chez les *Ischiropsalis*, est séparée par une suture membraneuse.

Les chélicères, qui sont d'un noir brillant, ne sont que d'un cinquième plus longues que le corps ; l'article basilaire est robuste, cylindrique, un peu arqué, à peine élargi à l'extrémité, qui est très-faiblement géniculée ; cet article est armé de trois séries longitudinales de fortes épines, tres-aiguës et un peu recourbées en avant : la première placée en dessus, est formée de quatre épines égales équidistantes ; la seconde, placée du côté externe, n'a que deux épines semblables ; la troisième, placée en dessous, a quatre épines, plus faibles que les précédentes et dont la première est même souvent tout à fait rudimentaire.

La main est un peu plus longue et plus large que l'article précédent, cependant très-étroite à la base ; elle est lisse et inerte ; les doigts sont égaux, très-aigus, croisés à l'extrémité ; le doigt fixe a quatre denticulations, tandis que le doigt mobile n'en a que trois.

Les pattes-mâchoires sont fines et entièrement fauves.

Les hanches et les trochanters des pattes sont fort épais, noirs et couverts de tubercules allongés, surmontés chacun d'un crin raide ; les pattes sont relativement plus courtes que chez les autres *Ischiropsalis* ; elles sont grêles, cylindriques et garnies de petits crins disposés en séries longitudinales ; elles sont jaunes, avec le premier article de la jambe et souvent l'extrémité des tarsi rembrunis ; ce premier article de la jambe est légèrement renflé ; le premier article des tarsi est deux fois aussi long que les suivants ; les tarsi ont vingt-huit articles à la première paire, tandis qu'il n'y en a que dix-huit à la quatrième.

Cette espèce est extrêmement voisine de l'*Ischiropsalis manicata* L. Koch ; cependant elle est d'un bon tiers plus grande, le mamelon oculifère, un peu moins large, est plus séparé de la base des chélicères ; l'article basilaire de celles-ci a chez *manicata* un plus grand nombre d'épines, mais elles sont plus courtes et disposées en séries moins régulières. La

coloration des membres est aussi différente, car toutes les parties qui sont jaunes chez *robusta* sont d'un brun foncé chez *manicata*.

Deux exemplaires, que je suppose être des femelles, ont été pris dans une cavité peu profonde, mais néanmoins obscure, à Gerez, province de Tras-òs-Montes.

Quelques individus plus petits, testacés, différant sensiblement du type par la disposition de leurs épines, ont été pris en même temps.

3° Famille des **Gonyleptidæ**.

Les caractères de cette famille sont faciles à saisir :

La patte-mâchoire n'est plus un appendice fin et délié comme chez les *Opilionidæ* et les *Nemastomidæ*; elle est très-robuste, hérissée d'épines, pourvue d'une griffe mobile et convertie en organe de préhension, à peu près comme chez les *Phrymus*.

Les téguments ont une grande consistance : en dessus, la pièce céphalo-thoracique, soudée avec plusieurs segments abdominaux, ne forme plus qu'une vaste plaque dorsale qui cache plus ou moins complètement les arceaux restés libres de l'abdomen.

Les tarsi des pattes sont moins longs que les jambes; leurs articles sont beaucoup moins nombreux que chez les *Opilionidæ*; généralement ils diminuent de nombre de la première à la quatrième paire.

Les épines des pattes-mâchoires sont mobiles et portées à l'extrémité de pédicules cylindriques.

Ces Arachnides, surtout les femelles, sécrètent un liquide particulier par les interstices membraneux des segments de l'abdomen; ce liquide, qui devient d'un blanc laiteux dans l'alcool, se dissout quand on plonge dans l'eau chaude les individus séchés, tels qu'ils sont d'ordinaire dans les collections. Je n'ai pu m'assurer si le genre *Scotolemon* possède cette propriété, d'autant plus curieuse qu'elle est sans autre exemple dans la classe des Arachnides.

Genus SCOTOLEMON Lucas.

Les *Scotolemon* diffèrent par plusieurs points des genres exotiques connus jusqu'à ce jour : chez ceux-ci, en effet, les hanches de la quatrième paire

de pattes ont un développement considérable; elles sont soudées entre elles et soudées aussi avec plusieurs arceaux de l'abdomen, de manière à constituer une plaque ventrale analogue à la plaque dorsale, tandis que chez les *Scotolemon* les hanches postérieures sont de forme ordinaire et différent peu de celles des *Opilionidæ*.

Bien qu'important, ce caractère ne m'a pas paru suffisant pour séparer les *Scotolemon* des *Gonyleptes*.

M. H. Lucas a fondé le genre SCOTOLEMON en 1860 et a fait connaître les trois espèces suivantes :

Scotolemon Lespesi Luc. (Ariège).

Scotolemon Leprieuri Luc. (grotte de l'Ours, Lombardie).

Scotolemon Querilhaci Luc. (Tarn).

Auxquelles on doit joindre trois types spécifiques nouveaux :

7. SCOTOLEMON LESPESI Lucas, Ann. Soc. Ent. (1860).

Cette espèce a été découverte par M. Lespès dans les grottes de l'Ariège, particulièrement dans celles de Badeilhac et de Mont-Sabart, et a été décrite par M. Lucas dans nos Annales de 1860; elle a été reprise depuis, et en très-grand nombre par MM. Abeille et de Bonvouloir dans toutes les grottes de l'Ariège qu'ils ont explorées.

Le corps du *Scotolemon Lespesi* est pyriforme, large et arrondi en arrière; il se rétrécit assez brusquement en avant à partir de la troisième paire de pattes; les trois segments postérieurs de l'abdomen sont bien visibles en dessus et séparés par de fortes carènes, arrondies, horizontales; la pièce céphalothoracique ne forme que les deux tiers de la longueur du corps; les arceaux ventraux sont au nombre de six: le premier et le sixième sont les plus développés.

Les pattes sont plus longues chez le mâle que chez la femelle, mais les sexes ne diffèrent pas autrement.

Cette espèce, qui se reconnaît à première vue à la teinte foncée de ses téguments, est moins bien caractérisée que la plupart des *Scotolemon* et rappelle sous bien des points, particulièrement par son abdomen, la famille des *Opilionidæ*.

8. SCOTOLEMON LUCASI. Sp. nov.

(Pl. 12, fig. 14 et 15.)

Long. 3 mill.

Le corps est triangulaire, tronqué en ligne droite à la partie postérieure, où il est un peu plus large que long ; il se rétrécit graduellement en avant, où il est tronqué, mais les angles de cette troncature sont arrondis, tandis qu'en arrière ils sont aigus ; ses côtés sont sensiblement creusés au niveau de l'insertion des troisième et quatrième paires de pattes ; sa surface assez élevée en avant et en arrière, où elle est convexe est fortement déprimée dans le milieu.

Le dessus du corps est presque entièrement recouvert par le bouclier céphalothoracique, réuni aux premiers segments abdominaux et formant ainsi une vaste plaque triangulaire ; en arrière se voit cependant le bord du premier segment libre de l'abdomen et le mamelon terminal. Cette pièce présente deux stries transverses assez profondes : la première au-dessous du mamelon oculifère, la seconde au niveau de la troisième paire de pattes ; en arrière se voient aussi quelques stries transversales, mais elles sont à peine marquées, son bord postérieur présente un rebord assez prononcé ; son tégument est presque lisse.

Le mamelon oculifère, qui a un peu plus du tiers de la largeur du front, est un ovale transverse ; convexe et lisse en dessus.

Les yeux sont petits, arrondis, brillants et placés obliquement sur les faces latérales du mamelon.

Les premiers arceaux ventraux sont réunis en une grande plaque triangulaire, terminée en pointe très-obtuse entre les hanches de la quatrième paire et tronquée en ligne droite en arrière ; sa surface, qui est plane et lisse, présente vers le tiers postérieur une profonde strie horizontale.

Considérée en arrière, la troncature postérieure de l'abdomen est ovale et les segments très-réduits deviennent des lignes concentriques ; le dernier forme un mamelon central très-obtus.

Les chélicères sont un peu plus courtes que le corps ; l'article basilaire est épais, géniculé et très-convexe en dessus ; le second article ou main est

un peu plus étroit et plus long, cylindrique et de largeur égale ; les doigts sont égaux et dépourvus de denticulations.

Les pattes-mâchoires sont très-robustes et d'un tiers plus longues que le corps ; le trochanter est presque globuleux et armé d'une épine courte en dessous ; la cuisse est longue et dilatée en dessus ; en dessous, près de la base, elle présente trois épines longues et cylindriques ; près de l'extrémité, du côté interne, se voient quelques épines plus grêles ; le second article de la jambe est plus long que le premier et rétréci à l'extrémité ; tous deux sont armés d'épines disposées en deux rangs latéraux divergents : le rang interne est composé de cinq épines, tandis que l'externe n'en a que trois.

Le tarse, plus court et plus grêle que le second article de la jambe, se termine par une griffe aiguë recourbée ; il présente de chaque côté deux longues épines divergentes.

Les hanches des trois premières paires de pattes sont assez étroites et droites ; celles de la quatrième paire, qui ne sont pas conniventes comme les précédentes, sont beaucoup plus développées ; elles sont dirigées obliquement en arrière et s'étendent presque jusqu'au bord postérieur de la plaque ventrale, de sorte que, vues en dessus, les pattes de la quatrième paire paraissent insérées à l'extrémité du corps.

Les pattes sont plus fines et plus longues que chez les autres *Scotolemon*. Les tarses de la première paire n'ont que trois articles, ceux de la seconde paire en ont cinq, et ceux de la quatrième paire quatre seulement ; cependant le quatrième article présente dans son milieu une strie annulaire, de sorte qu'il est difficile de décider s'il y a quatre ou cinq articles.

Les griffes, qui sont très-développées à la première et à la quatrième paire de pattes, sont au contraire très-réduites à la première et à la seconde paire.

Cette espèce, plus rare que la précédente, a été découverte dans les mêmes grottes par MM. Abeille de Perrin et de Bonvouloir.

9. SCOTOLEMON QUERILHACI Lucas, Ann. Soc. ent. Fr., 1866.

Je possède un *Scotolemon*, pris dans la grotte de Betharram, qui se rapporte parfaitement à la description que M. Lucas nous a donnée de son

Scotolemon Querilhaci; cependant mon exemplaire est plus petit, même que le *Scot. Lespesi*, ce qui me fait supposer qu'il n'est pas complètement adulte.

Le corps a presque la même forme que chez le *S. Lespesi*; la pièce céphalothoracique est plus développée, moins cependant que chez *S. Lucasi*.

Le mamelon oculifère est plus élevé que chez *S. Lespesi*, mais beaucoup moins que chez *S. terricola*.

La patte-mâchoire diffère en ce que le trochanter est épineux en dessous, tandis qu'il est inerme chez les autres *Scotolemon* pyrénéens.

10. SCOTOLEMON PIOCHARDI. Sp. nov.

(Pl. 12, fig. 18 et 19.)

Long. 2 1/2 mill.

Téguments d'un fauve rouge, avec une grande tache foncée sur le céphalothorax; les membres d'un brun olivâtre.

Le corps est à peu près de même forme que chez les *Scotolemon Lespesi* et *Querilhaci*; il est large, convexe et arrondi en arrière; il s'abaisse et se rétrécit sensiblement en avant, où il est obtusément tronqué; ses côtés sont très-légèrement échancrés au niveau de la troisième paire de pattes.

La plaque céphalothoracique n'occupe que les deux tiers de la longueur totale; en arrière elle présente un tache brune transverse, très-large, qui se recourbe en avant, à ses deux extrémités, de manière à dessiner un espace clair, tout à fait carré.

Le mamelon oculifère est ovale, transverse, un peu moins développé que chez *S. Querilhaci*, mais plus convexe entre les yeux, quand on le considère de profil. En dessus il y a quatre segments abdominaux bien visibles, larges et même séparés par de minces espaces membraneux: il faut dire que mon seul exemplaire est une femelle gonflée par des œufs; les trois premiers segments sont presque égaux en largeur et en longueur; chacun a son bord postérieur légèrement relevé et granuleux; le segment terminal est plus étroit et plus long, c'est un triangle dont le sommet est très-obtus.

Les segments ventraux, au nombre de sept, sont étroits, parallèles et

réguliers : le premier s'avance en pointe très-obtuse entre les hanches postérieures, mais il est à peine plus large que les suivants.

L'article basilaire des chélicères est presque globuleux.

Les pattes-mâchoires sont épaisses et aussi longues que le corps; elles diffèrent peu par la proportion de leurs articles et le placement de leurs épines de celles du *S. Querilhaci*; le trochanter a une épine en dessous, la cuisse en a trois en dessous dans sa portion inférieure : les deux premières sont très-rapprochées entre elles, la troisième est plus avancée; près de son extrémité, le même article a deux épines du côté interne; le premier article de la jambe a deux épines du côté interne et une seule du côté externe; le second est d'un bon tiers plus long que le premier, ses épines sont aussi plus longues et plus robustes : le côté interne en a trois, le côté externe deux seulement; le tarse est presque aussi long que l'article précédent; il a de fortes épines divergentes de chaque côté, et il se termine par une griffe simple, fine, mais très-longue et à peine recourbée.

Les pattes sont relativement courtes et assez fines, sauf le trochanter et le premier article de la jambe qui sont sensiblement convexes; elles sont d'une teinte brun verdâtre, beaucoup plus foncée que celle du corps.

Les tarses sont exactement les mêmes que chez le *Scotolemon Querilhaci*.

Cette espèce a été trouvée par M. Piochard de la Brulerie dans la grotte *Cueva de Albia*, près *Ordino*.

11. SCOTOLEMON TERRICOLA. Sp. nov.

(Pl. 12, fig. 16 et 17.)

Long. 2 1/2 mill.

Téguments entièrement d'un jaune vif chez le mâle; d'un jaune rouge chez la femelle.

Le corps est pyriforme et un peu plus long que large; la pièce céphalothoracique, réunie aux premiers segments abdominaux, recouvre presque toute la face dorsale; cette pièce, tronquée en ligne droite en arrière, s'arrondit et se rétrécit graduellement en avant; son bord antérieur est également tronqué, mais les angles de cette troncature sont

excessivement arrondis; ses côtés sont sensiblement échancrés au niveau de la troisième paire de pattes; sa surface est creusée dans le milieu, mais elle se relève et devient convexe en arrière, elle est presque lisse et marquée de faibles stries transversales indiquant la suture des segments.

Le mamelon oculifère est plus développé que chez les autres *Scotolemon*; il occupe plus du tiers de la largeur du front, il est presque arrondi et lisse; considéré de profil, il paraît très-élevé et conique; son côté antérieur est presque vertical, tandis que son côté postérieur est fort incliné; les yeux, placés sur ses parties latérales, sont petits, arrondis et noirs.

En dessus, les deux premiers segments libres de l'abdomen sont bien visibles, ils sont très-courts, égaux, mais aussi larges que la troncature de la pièce thoracique; le dernier segment forme une large saillie, obtuse, semi-circulaire.

Les arceaux ventraux sont minces, égaux, également courbés en arrière, leurs bords sont marqués d'une ligne de très-petites granulations; le premier est plus développé que les suivants, beaucoup moins cependant que chez le *Scotolemon Lucasi*; il s'avance en pointe très-obtuse entre les hanches postérieures.

Les chélicères sont relativement courtes, mais fort épaisses; l'article basilaire surtout paraît tout à fait globuleux en dessus.

Les pattes-mâchoires sont robustes et un peu moins longues que le corps; elles sont, comme les chélicères, d'un blanc diaphane; chacun de leurs articles est convexe en dessus et présente une surface très-brillante; les épines pédiculées, sont plus longues et plus fines que chez les autres *Scotolemon*; au premier abord on les prendraient pour de simples poils; la cuisse en a deux ou trois en dessous, la jambe trois du côté interne, l'une pour le premier article et deux pour le second.

L'article du tarse est plus étroit, mais aussi long que le second de la jambe; ses épines sont longues et divergentes: la principale, placée près de la base, du côté interne, se divise en deux branches inégales au-dessus de son pédicule.

Les pattes sont peu allongées; celles de la première et de la troisième paire sont surtout très-courtes; le trochanter et le premier article de la jambe sont assez renflés, mais les autres articles sont grêles et cylindriques; ces pattes sont garnies de crins courts et espacés; les hanches des trois premières paires sont égales, assez minces et droites, celles de la quatrième paire sont plus développées; elles sont obliquement dirigées en arrière et s'étendent jusqu'au bord postérieur du premier segment ventral.

Les tarsi de la première paire n'ont que trois articles: le premier est

fort long, le second très-court, le dernier un peu plus long; les tarsi des autres pattes ont cinq articles; à la seconde paire le premier, le second et le cinquième sont le plus allongés; aux deux autres paires, les trois derniers articles sont courts, égaux et un peu renflés, tandis que les premiers articles sont très-longs.

Les griffes sont longues, grêles, recourbées, présentant à la base un talon aigu.

Cet Arachnide hypogé est commun à Porto-Vecchio sous les très-grosses pierres, après les grandes pluies du printemps.

5° Famille des **Trogulidæ.**

Genus CYPHOPHTHALMUS Joseph.

Berliner Entomologische Zeitschrift, 1868.

Ce genre, pour lequel M. Joseph, de Breslau, son fondateur, a cru pouvoir former la famille des *Cyphophthalmidæ*, me paraît inséparable des *Trogulus*; la forme générale du corps est la même, les segments coalisés ne sont distincts que par leurs sutures; les pattes ambulatoires ne diffèrent que par la proportion de leurs articles; en effet, tandis que chez les *Trogulus* le dernier article des tarsi est très-réduit, chez les *Cyphophthalmus* cet article est plus développé que les précédents; les hanches sont très-développées et soudées; les tarsi sont également terminés par une seule griffe, longue et recourbée à l'extrémité.

Par leur composition, les appendices céphaliques sont semblables, mais tandis que chez les *Trogulus* ils sont très-courts et complètement cachés par le chaperon, chez les *Cyphophthalmus* les pattes-mâchoires et les chélicères sont très-développées et dépassent de beaucoup le bord frontal.

Le caractère le plus remarquable de ce genre est la position des yeux, qui est sans analogue dans l'ordre des *Holetres*; ces yeux, au lieu d'être rapprochés sur le bord antérieur, sont très-écartés, placés sur les côtés du céphalothorax et élevés sur des pédoncules divergents.

Le *Cyphophthalmus duricorius* Joseph, qui est le type du genre, a été trouvé dans plusieurs grottes de Carniole.

12. CYPHOPHTHALMUS CORSICUS. Sp. nov.

(Pl. 12, fig. 20.)

Long. 2 1/2 mill. ; larg. 1 mill.

Le corps est ovale et plus étroit que chez l'espèce type ; il est également convexe en dessus, et tout à fait plan en dessous ; ses deux extrémités sont un peu rétrécies et également obtuses ; les téguments, qui sont d'un brun rouge foncé, sont entièrement couverts de fortes granulations, arrondies et régulières.

Le céphalothorax, qui forme un peu moins de la moitié de la longueur totale, est limité en arrière par une strie un peu courbée ; son bord antérieur, qui est rétréci, présente une troncature droite, qui n'est pas plus large que la base des chélicères ; sa surface est dépourvue des dépressions obliques, qui sont si apparentes chez *C. duricornis*.

Les tubercules oculifères sont moins relevés que chez celui-ci et un peu plus courts, il sont presque horizontaux ; quand on les considère en dessus, ils paraissent placés entre l'insertion de la seconde et de la troisième paire de pattes.

Les cinq premiers segments de l'abdomen sont égaux en largeur, leurs bords postérieurs sont droits ; les deux suivants sont sensiblement rétrécis ; le dernier, qui est le plus étroit, est arrondi, presque en demi-cercle ; les derniers segments seulement sont garnis d'une rangée transverse de poils blancs, assez courts.

Ces segments sont intimement soudés entre eux et avec le céphalothorax, mais ils sont séparés de leurs arceaux ventraux par un espace membraneux.

En dessous il n'y a que cinq segments : les premiers sont confondus en une très-large plaque, sur les bords de laquelle se voient les stigmates, sous forme de deux points blancs, obliques.

Les trois segments suivants sont égaux et droits ; le dernier est beaucoup plus étroit, presque triangulaire ; il présente une grande pièce membraneuse, arrondie, au centre de laquelle s'ouvre l'anus.

Les hanches des pattes, qui sont très-développées, surtout celles de la quatrième paire, présentent une disposition semblable à celle du *C. duricornis*, qui diffère peu de celle des *Trogulus*.

Les chélicères sont ordinairement repliées; quand elles sont étendues, elles sont plus longues que le corselet; elles diffèrent de celles de l'espèce type en ce que l'article basilaire est plus court relativement au second; cet article basilaire est cylindrique et de largeur égale; le second est un peu plus large, en forme d'ovale très-allongé et atténué en avant; les doigts ne forment que le tiers de sa longueur: le doigt fixe est court et obtus; le doigt mobile est plus long, aigu et recourbé à la pointe; l'un et l'autre présentent quelque petites denticulations.

Les hanches de la patte-mâchoire sont cachées par celles de la première paire de pattes, qui, dans ce genre, sont carénées du côté interne et doivent jouer le rôle de mâchoires.

Les pattes-mâchoires sont grêles, presque filiformes et d'une teinte plus pâle que les autres parties du corps; elles dépassent les chélicères de leurs deux derniers articles; la cuisse, qui est l'article le plus long, est un peu arquée en dehors; les deux articles suivants sont égaux, le premier est sensiblement élargi; le dernier article est le plus court, il se termine par une petite griffe.

Les pattes sont robustes, elles ne diffèrent pas par leurs proportions de celles du *C. duricorius*; leurs articles sont renflés, mais rétrécis aux articulations, ce qui leur donne l'aspect d'un chapelet dont les grains seraient inégaux.

Les tarses sont plus longs et plus comprimés que les articles précédents; le premier article est plus long relativement au second chez *C. corsicus* que chez *C. duricorius*.

La griffe est simple, grêle, très-longue aux quatre pattes postérieures.

Cet intéressant Arachnide, que j'ai pris en abondance en Corse, principalement du côté de Porto-Vecchio, ne vit pas dans les cavernes comme son congénère le *Cyphophthalmus duricorius*; il se trouve, comme le *Scotolemon terricola*, sous les pierres très-profondément enfoncées dans la terre végétale et après les grandes pluies.

NOTA. Pendant l'impression de ce mémoire, M. le docteur L. Koch a fait paraître, dans le *Verhandlungen der Zoologische-Botanischen Gesellschaft in Wien*, 1872, les descriptions de plusieurs espèces du genre *Linyphia*, trouvées dans les grottes du Jura franconien, principalement dans la grotte de Muggendorf (*Linyphia cavernarum*, *L. Rosenhaueri*, *L. troglodytes*).

Ces *Linyphia* ont toutes huit yeux ; mais, comme chez l'*Erigone luisca*, les deux yeux médians du premier rang sont extrêmement réduits.

LISTE

DES

ARACHNIDES CAVERNICOLES ET HYPOGÉS DÉCRITS JUSQU'À CE JOUR.

ARANEIDES.

- Anthrobia Mammouthia* Tellkampff. — Grotte du Mammouth.
Stalita tænararia Schiöte. — Caves de Lesina.
 — *Schiöti* Thorell. — Caves de Lesina.
Chorizomma subterranea E. Simon. — Ariège. page 221
Hadites tænararioides Keyserling. — Caves de Lesina.
Nesticus cellulanus Clerck. — De toutes les grottes. p. 218
Erigone luisca E. Simon. — Grottes de l'Ariège. p. 219
Linyphia cavernarum L. Koch. — Grotte de Muggendorf.
 — *Rosenhaueri* L. Koch. — Grotte de Muggendorf.
 — *troglodytes* L. Koch. — Grotte de Muggendorf.

PSEUDO-SCORPIONES.

Blothrus spelæus Schiöte. — Carniole.

— *Abeillei* E. Simon. — Ariège. p. 224

HOLETRA.

Ischiropsalis Helwigi Panzer. — Allemagne, Alpes, Pyrénées.

— *Herbsti* Ch. Koch. — Allemagne, haute Italie.

— *Kollari* Ch. Koch. — Allemagne.

— *manicata* L. Koch. — Transylvanie.

— *dispar* E. Simon. — Biscaye. p. 227

— *robusta* E. Simon. — Portugal. p. 230

— *dentipalpis* Canestrini (1). — Gressoney-Saint-Jean
(Alpes pen.).

Leiobunum troglodytes Wankel. — Carniole.

Phalangodes armata Tellkamp. — Grotte du Mammouth.

Scotolemon Leprieuri Lucas. — Grotte de l'Ours (Lombardie).

— *Lespesi* Lucas. — Ariège p. 233

— *Querilhaci* Lucas. — Tarn, Pyrénées p. 235

— *Lucasi* E. Simon. — Ariège p. 234

— *Piochardi* E. Simon. — Biscaye. p. 236

— *terricola* E. Simon. — Corse. p. 237

Cyphophthalmus duricorius Joseph. — Carniole.

— *corsicus* E. Simon. — Corse p. 240

(1) Voy. *Gli opiniodi Italiani* Memoria di G. Canestrini (estratto dagli Annali del Museo civico di Storia naturale di Genova, t. II, 1872).

Je n'ai eu connaissance de ce mémoire que trop tard pour le mentionner dans les pages précédentes.

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 12.

- Fig. 1. *Erigone lusisca*. Front de face
 2. — Corselet de profil.
 3. — Patte-mâchoire du mâle en dessus.
 4. — — en dessous.
 5. — Épigastre de la femelle.
 6. *Chorizomma subterranea*. Femelle grossie.
 7. — Front et yeux en dessus.
 8. — Filières.
 9. — Épigastre de la femelle.
 10. *Bloturus Abeillei*. Mâle grossi.
 11. *Ischiropsalis dispar*. Mâle, corselet et chélicère de profil.
 12. — — Femelle, —
 13. — *robusta*. Corselet et chélicère de profil.
 14. *Scotolemon Lucasi*. Corps en dessus.
 15. — — Patte-mâchoire.
 16. — *terricola*. Corps en dessus.
 17. — — Patte-mâchoire.
 18. — *Piochardi*. Corps en dessus.
 19. — — Patte-mâchoire.
 20. *Cyphophthalmus corsicus*, grossi.



ARACHNIDES DE SYRIE,

Rapportés par M. Charles Piochard de la Brulerie.

(Scorpions ET Galéodes.)

Par M. EUGÈNE SIMON.

(Séance du 8 Mai 1872.)

Dans les deux voyages entomologiques qu'il a faits en Syrie, en 1869 et 1870, M. Ch. de la Brulerie n'a pas borné ses recherches à l'ordre des Coléoptères; il a aussi rapporté une nombreuse collection d'Arachnides, d'après la demande que je lui avais faite à son départ, connaissant depuis longtemps son extrême obligeance et son habileté pour la chasse des insectes.

Cette collection est suffisante pour donner une idée exacte de la faune variée de la Syrie; aussi mon intention est-elle de publier dans nos Annales la liste des espèces qu'elle contient et les descriptions de celles qui sont nouvelles pour la science.

Les pages suivantes sont consacrées aux Scorpions et aux Galéodes. Je m'occuperai plus tard des Aranéides, qui sont de beaucoup les plus nombreux, quand le Rév. O.-P. Cambridge, le savant aranéologue anglais, aura terminé un ouvrage sur le même sujet, qui est en cours de publication.

Les matériaux que nous possédons sur les Scorpions de Syrie sont jusqu'ici assez pauvres, ils se bornent aux descriptions de trois espèces: *Buthus bicolor*, *nigrocinctus* et *Heterometrus palmatus*, trouvés à Beyrouth et sur les premières pentes du Liban par Hemprich et Ehrenberg, et publiés par ces célèbres naturalistes dans le premier fascicule de leur grand ouvrage (*Symbolæ physicæ*) resté inachevé.

Parmi les Scorpions rapportés par M. Ch. de la Brulerie il en est quelques-uns qui étendent leur habitat sur presque toutes les côtes asiatiques et africaines de la Méditerranée, comme les *tunetanus* et *palmatus*; les autres sont beaucoup plus localisés, et quelques-uns même paraissent tout à fait spéciaux à certains points de la Syrie, qui se font remarquer par une végétation et un climat tout à fait particuliers, comme, par exemple, la vallée du Jourdain.

Cette faune a plusieurs points de ressemblance avec celle des contrées plus éloignées de l'Asie, comme le prouve le genre *Hemiscorpio*, découvert récemment à Bagdad, et dont une espèce habite les rives de la mer Morte; mais elle paraît entièrement différente de celle de l'Égypte: ainsi le groupe des *Buthus* à large queue, appelé *Prionurus* par Ehrenberg, qui est si abondant dans la haute Égypte, n'a qu'un seul représentant en Syrie, le *bicolor* (*crassicauda* Olivier), qui fait exception dans le genre par l'étendue de son habitat, puisqu'il a été trouvé en Algérie, en Égypte, en Syrie, à Bagdad et même en Perse si on peut en croire Olivier.

Ordo III (4). **Scorpiones.**

Genus BUTHUS Leach.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES BUTHUS DE SYRIE.

- | | |
|---|---------------------|
| 1. Vésicule caudale beaucoup plus étroite que le cinquième anneau | <i>crassicauda.</i> |
| — Vésicule aussi large ou plus large que les anneaux précédents | 2 |
| 2. Carènes longitudinales postérieures du céphalothorax divergeant en avant. — Vésicule lisse ou presque lisse. | 3 |
| — Carènes longitudinales postérieures du céphalothorax | |

(1) L'ordre 1^{er} est celui des *Aranéides*; le second ordre, ou *Pedipalpi*, comprend les *Thelyphonus* et les *Phrynus*.

- parallèles ou convergeant en avant. — Vésicule granuleuse en dessous. 4
3. Main plus étroite que l'article tibial. — Carènes caudales inférieures faibles, égales sur les quatre premiers anneaux. — Vésicule très-lisse et ovale. . . , *leptochelis.*
- Main aussi ou plus large que l'article tibial. — Carènes caudales inférieures plus élevées sur le deuxième et le troisième anneau. — Vésicule presque globuleuse, un peu inégale en dessous *tunctanus.*
4. Carènes caudales supérieures très-fortes. — Bords inférieurs du cinquième anneau dépourvus de denticulations. *judaicus.*
- Carènes caudales supérieures faibles. — Bords inférieurs du cinquième anneau pourvus de fortes denticulations 5
5. Ces denticulations inégales, obtuses. — Main un peu plus large que l'article tibial, à peine plus courte que les doigts. *peloponnensis.*
- Ces denticulations régulières, aiguës. — Main plus étroite que l'article tibial, beaucoup plus courte que les doigts. *nigrocinctus.*

1. BUTHUS CRASSICAUDA Olivier.

Scorpio crassicauda Olivier, Voy. Emp. ott., 1807 (1).

Androctonus (Prionurus) bicolor Hemp. et Ehr., Symb. phys.

Androctonus bicolor Ch. Koch, Ar., t. VIII (2).

Les auteurs qui se sont occupés de ce remarquable Scorpion ont omis

(1) Tome III, p. 97, pl. 42, fig. 2. « Piceus, manibus elongatis, levibus; pectinibus 26 dentatis, » accompagné d'une bonne figure, pour l'époque.

(2) L'*Androctonus Hector* et peut-être aussi l'*Aeneas* de Ch. Koch, que l'on cite souvent à la synonymie du *bicolor*, se rapprochent beaucoup plus de l'*Androctonus lybicus* d'Ehrenberg, comme Ch. Koch en fait lui-même la remarque, Arach., t. XII, p. 18.

de signaler les différences sexuelles, qui sont beaucoup plus prononcées que chez les autres espèces du même genre.

Chez la femelle, la main de la patte-mâchoire est plus étroite que l'article tibial et beaucoup plus courte que les doigts; mais sous ce dernier rapport il y a de petites différences individuelles, les doigts étant relativement plus longs chez les grands exemplaires.

Chez le mâle, la main est plus large que l'article tibial, renflée du côté interne et très-lisse; elle est de même longueur que les doigts; le doigt fixe présente à sa base, du côté interne, une échancrure assez profonde (1); on voit que, par l'ensemble de sa patte-mâchoire, le mâle du *Buthus crassicauda* se rapproche du *Buthus functus*.

Il a été pris à Jaffa et à Jérusalem, toujours sous les pierres.

2. BUTHUS PELOPONNENSIS Ch. Koch.

Androctonus peloponensis Ch. Koch, Arach., t. III et t. XII.

Ce Scorpion sort un peu du cadre géographique que je me suis tracé dans ce mémoire; en effet, il a été trouvé à Smyrne, en Asie-Mineure, mais il est jusqu'ici étranger à la Syrie. Grâce à une obligeante communication de M. le docteur Koch, j'ai pu comparer mes exemplaires de Smyrne avec un type venant de Grèce.

Les caractères spécifiques de ce *Buthus* sont beaucoup plus tranchés qu'on ne pourrait le croire d'après les planches de Ch. Koch.

Les yeux médians sont relativement petits et situés un peu en avant du milieu du céphalothorax; les carènes longitudinales postérieures sont rapprochées entre elles; leur intervalle forme le tiers du bord postérieur, tandis que chez les espèces voisines il est beaucoup plus grand; ces carènes, au lieu d'être coudées en dehors et divergentes, s'avancent parallèlement jusqu'aux yeux médians et se rapprochent même un peu; les trois yeux latéraux principaux sont égaux en grosseur. Les côtés du corselet et de l'abdomen sont à peine granuleux; les trois carènes dorsales

(1) Cette disposition des doigts caractérise le sexe mâle dans beaucoup d'espèces de l'ordre des *Scorpionides*; mais elle est ordinairement peu sensible dans le genre *Buthus*.

de l'abdomen sont rapprochées entre elles; les latérales ne s'étendent pas sur toute la longueur des arceaux.

Par la portion uroïde de l'abdomen il se rapproche plus du *tunetanus* que du *leptochelis*, cependant les deuxième, troisième et quatrième anneaux sont plus courts, relativement à leur largeur, et un peu plus élevés, ce qui paraît surtout quand on les examine de profil.

Les petits tubercules qui forment les carènes supérieures, sans être aussi gros que chez le *tunetanus*, sont plus distincts que chez le *leptochelis*, principalement à l'extrémité des trois premiers anneaux.

Les denticulations qui forment les carènes inférieures du cinquième anneau sont obtuses et inégales; la cinquième est la plus forte. La dilatation qui termine cet anneau, de chaque côté de la vésicule, est trilobée; la vésicule est tout à fait caractéristique: elle est aussi étroite que l'article précédent, de forme ovale-allongé et d'un tiers plus longue que l'aiguillon; en dessous, cette vésicule est garnie de granulations qui forment des lignes parallèles peu régulières. Ces granulations sont souvent assez fortes, aussi on se rappelle que dans l'ouvrage de Ch. Koch ce Scorpion fut primitivement figuré sous le nom de *Tytius peloponnensis* (1).

Il est d'un fauve plus rouge que ses congénères et d'un aspect plus mat, ce qui tient à ce que les téguments sont finement chagrinés dans l'intervalle des carènes.

3. BUTHUS NIGROCINCTUS Hemprich et Ehrenberg.

Androctonus nigrocinctus Hemp. et Ehr., Symb. phys.

M. Ch. de la Brulerie a trouvé ce Scorpion à Beyrouth et dans le Liban, c'est-à-dire dans les endroits où l'espèce fut primitivement découverte. Hemprich et Ehrenberg n'ont décrit qu'un individu jeune, n'ayant pas atteint tout son développement; adulte, c'est un Scorpion de 67 millimètres de longueur, dont 40 pour la portion caudiforme seule.

Il est très-voisin du *peloponnensis*, et on pourrait peut-être le considérer comme une simple race locale de cette espèce. Le corselet a la même forme et ses carènes la même disposition; les yeux médians sont encore un peu plus avancés; les yeux latéraux offrent une légère différence: chez

(1) Pour Ch. Koch, le caractère principal du genre *Tytius* était la présence d'une forte denticulation sous l'aiguillon.

peloponnensis les trois principaux sont égaux, le troisième un peu plus bas que les autres, et la carène sourcilière, qui est formée de huit tubercules inégaux, s'abaisse sensiblement au-dessus de cet œil; chez le *nigro-cinctus* les yeux forment une ligne droite, et la carène sourcilière se relève un peu dans le milieu.

La portion caudiforme ne diffère pas beaucoup chez les femelles, où elle est seulement un peu plus étroite; mais chez les mâles elle est relativement beaucoup plus longue et plus grêle, tous les anneaux, même le premier, sont plus longs que larges, le cinquième est plus de deux fois plus long que large; les carènes supérieures sont formées de tubercules plus gros, plus distincts et plus aigus, principalement à l'extrémité des anneaux; les denticulations, qui garnissent les bords inférieurs du cinquième, sont plus nombreuses, plus régulières et plus aiguës; les dilata-tions lamelleuses sont aussi denticulées. La vésicule est étroite et fortement granuleuse en dessous.

Chez la femelle les peignes ne présentent aucune différence notable; mais chez le mâle les dents sont plus longues relativement à la lamelle, qui est très-étroite, et plus nombreuses, car on en compte 29, tandis que chez *peloponnensis* leur nombre varie de 21 à 24.

C'est un Scorpion fauve, dont les carènes sont rehaussées de lignes et d'espaces noirâtres.

4. BUTHUS LEPTOCHELIS Hemprich et Ehrenberg.

Androctonus (Leiurus) leptochelis Hemp. et Ehr., Symb. phys.

Androctonus leptochelis Ch. Koch., Arach., t. XII.

(?) *Androctonus stenclux* Ch. Koch., Arach., t. VI.

Ce Scorpion a été découvert au Sinaï par Hemprich et Ehrenberg; mais il n'avait pas encore été signalé en Syrie, où il est cependant des plus communs.

Il a le faciès, la taille, la coloration du *tunetanus*, et ses caractères spécifiques sont difficiles à saisir au premier abord.

L'intervalle des yeux médians est un peu plus large; les carènes granu-lifères qui surmontent ces yeux sont très-prononcées, mais elles s'effacent en avant et n'atteignent pas le bord antérieur; les carènes longitudinales

postérieures sont plus faibles et plus écartées entre elles, leur intervalle est aussi large que le bord frontal.

L'abdomen ne présente rien de particulier dans sa portion large, mais la portion caudiforme est relativement plus longue; les anneaux sont moins élevés et leurs carènes supérieures et inférieures sont formées de granulations beaucoup plus fines.

Le cinquième anneau est un peu plus étroit que le précédent et il est plus étroit que la vésicule; ses bords latéro-inférieurs sont garnis d'une rangée de tubercules obtus inégaux; ses angles postérieurs se prolongent, en forme de tubercules lamelleux, de chaque côté de la base de la vésicule; mais cette lamelle est elle-même denticulée, ce qui n'a pas lieu chez le *tunetanus*,

La vésicule est lisse, ovale, plus longue que l'aiguillon.

Le doigt mobile des chélicères se termine par une sorte de fourche dans les deux espèces; mais tandis que chez le *tunetanus* la branche inférieure est plus courte que la supérieure, chez le *leptochelis* elles sont d'égale longueur.

La main de la patte-mâchoire n'est jamais plus large que l'article tibial, même chez les individus les plus développés; elle est aussi beaucoup plus courte que les doigts.

5. BUTHUS TUNETANUS Herbst.

Scorpio tunetanus Herbst, Nat. d. Ungefl. Ins.

Scorpio occitanus Savigny, Desc. Égypte.

Androctonus tunetanus Hemp. et Ehr., Symb. phys.

Androctonus Paris Ch. Koch, Arach., t. V,

Androctonus Halius Ch. Koch, Arach., t. V,

Androctonus Clytoneus Ch. Koch, Arach., t. V (1).

Androctonus Euryalus Ch. Koch, Arach., t. VI.

Androctonus Ajax Ch. Koch, Arach., t. VI.

Androctonus tunetanus Ch. Koch, Arach., t. XII.

Cette espèce, dont l'habitat est fort étendu, puisqu'elle se trouve com-

(1) A propos de son *Androctonus tunetanus*, Ch. Koch dit que son *Clytoneus* en est extrêmement voisin, et en effet il ne parvient à mentionner aucun caractère distinctif de quelque valeur. (Voyez t. XII, p. 17.)

munément sur presque toutes les côtes de la Méditerranée, depuis l'Espagne jusqu'à l'Égypte, n'a cependant pas été prise en Syrie, où elle paraît remplacée par le *leptocheilis*; mais elle est assez répandue dans l'île de Chypre.

Les *Buthus tunetanus* de Chypre sont de taille moyenne; leurs carènes granulifères sont très-élevées et rehaussées de lignes noires; les carènes inféro-médianes des troisième et quatrième anneaux caudiformes sont surtout très-développées.

Cette espèce présente de légères variétés locales que plusieurs auteurs, Ch. Koch en particulier, ont trop souvent et trop légèrement élevées au rang d'espèces. La liste synonymique que j'ai donnée ci-dessus est encore incomplète, je n'ai voulu citer pour l'instant que les synonymies dont j'étais absolument certain, ayant examiné un très-grand nombre d'exemplaires des localités dont ces prétendues espèces sont originaires (1).

6. BUTHUS JUDAÏCUS. Sp. nov.

Longueur totale : 63 mill. — Portion caudiforme : 37 mill.

Patte-mâchoire : cuisse, 6 1/2 mill.; jambe, 7 1/3 mill.; main, 14 mill.

Le céphalothorax est un peu plus large que long; il se rétrécit sensiblement en avant; son côté antérieur, qui n'a que cinq millimètres de large, est très-légèrement courbé en arrière; son tégument est inégal et revêtu dans toutes ses parties de forts tubercules arrondis, disposés en lignes peu régulières, comme réticulées, principalement sur les côtés; en dessus, des tubercules semblables forment, comme chez tous les *Buthus*, des carènes régulières, mais elles sont moins distinctes, à cause des nombreux tubercules qui les environnent; tout autour du céphalothorax s'étend un rebord élevé, surtout en avant, de granulations serrées; les deux carènes qui partent des yeux médians sont très-divergentes, elles se perdent promptement en avant, leur milieu est sensiblement déprimé;

(1) L'*Euryalus* est de France, les *Halius* et *Ajax* sont d'Espagne. De mes deux voyages en Espagne j'ai rapporté plus de deux cents exemplaires des localités les plus variées. Le *Paris* est d'Algérie; il se rapporte à la variété *intumescens* d'Hemprich et Ehrenberg.

les deux carènes postérieures, dont l'intervalle forme à peu près le tiers de la largeur du céphalothorax, sont parallèles, mais diffuses et plusieurs fois interrompues; l'espace compris entre ces carènes présente une strie longitudinale profonde, coupée de trois stries horizontales, dont les intervalles sont élevés et granuleux.

Les yeux médians sont situés avant le milieu; ils sont éloignés de trois millimètres du bord antérieur et de quatre du bord postérieur; ils sont petits et écartés entre eux.

Les yeux latéraux forment une ligne un peu courbe; le premier est plus petit que les deux autres, qui sont égaux; le troisième est un peu plus séparé; leur carène sourcilière est basse, étant formée de très-petites granulations.

La portion large de l'abdomen est, comme le corselet, revêtue de forts tubercules arrondis, plus abondants sur le bord postérieur des segments, où ils deviennent un peu aigus; ils diminuent dans le milieu et les trois carènes parallèles sont très-distinctes: la médiane est droite, les latérales sont obliques; elles n'occupent pas toute la largeur des segments et se recourbent en dehors dans leur partie supérieure; sur le septième segment la carène médiane est peu importante, mais les latérales sont très-élevées et elles se rapprochent en arrière.

La portion caudiforme est médiocrement large, à peu près comme chez le *tunetanus*.

Le premier anneau est plus large que long; le second est exactement aussi long que large; les autres augmentent graduellement et le cinquième est d'un bon tiers plus long que large; les quatre premiers sont également élevés et leur hauteur est égale à la longueur du premier; en dessus ils sont déprimés longitudinalement et presque lisses; les quatre premiers se relèvent de chaque côté, où ils présentent une carène longitudinale formée de forts tubercules, d'abord obtus, mais qui deviennent plus longs et aigus à l'extrémité de chaque anneau; les parties latérales verticales présentent supérieurement une carène granulifère parallèle à la dorsale, quoique plus droite, et inférieurement une carène semblable, mais beaucoup plus faible et qui n'est granuleuse que sur le premier anneau.

Le cinquième anneau, qui diffère beaucoup des précédents, est caractéristique: il est un peu rétréci en arrière; la strie canaliculée est faible en avant, mais elle s'élargit en arrière en forme de dépression ovale, très-lisse; les bords sont à peine relevés, ils sont dépourvus de carènes supérieures et simplement garnis de petites granulations qui s'étendent un peu en dessus et sur les côtés; les bords latéro-inférieurs présentent bien

une carène très-basse, mais ils sont dépourvus de la série de fortes dilata-tions qui se voit chez presque tous les *Buthus*.

En dessous, les carènes médianes sont faibles, tout à fait lisses, même sur les deux premiers anneaux ; sur le cinquième, la carène médiane est environnée de tubercules épars.

La vésicule est ovale, plus longue que large, lisse en dessus, mais fortement granuleuse en dessous ; elle est de même longueur que l'aiguillon.

En dessous, la portion large n'a rien de particulier ; le cinquième arceau a quatre carènes parallèles, dont les deux médianes occupent seules toute sa longueur.

Les peignes sont assez étroits et allongés, ils ont de 22 à 25 dents, un peu moins larges que la lamelle.

Les pattes présentent en dessus, sur les principaux articles, deux fines carènes granuleuses, rapprochées aux deux extrémités.

L'ensemble de la patte-mâchoire est relativement assez grêle ; la cuisse est à pans coupés et ses arêtes sont suivies de carènes granulifères assez fortes ; sur l'article tibial les carènes sont beaucoup plus faibles et tendent à s'effacer à l'extrémité ; en avant cet article présente, comme toujours, au-dessus de son articulation avec la cuisse, une avance obtuse surmontée de quelques épines courtes.

La main est petite, ovale, lisse, de même largeur que l'article tibial ; elle est un peu plus courte que les doigts.

Ce *Buthus* n'est pas moins remarquable par sa coloration que par ses caractères ; sa teinte générale est foncée et varie du noir bleu le plus intense au brun rouge obscur ; le dessous du corps et la main de la patte-mâchoire sont toujours un peu éclaircis et d'une teinte rougeâtre ; le dernier article de toutes les pattes est d'un jaune vif.

Ce Scorpion doit beaucoup ressembler à l'*Androctonus Thoas* de Ch. Koch, qui est originaire d'Afrique.

Il a été pris en grand nombre près de Jérusalem, dans la vallée du Jourdain, et sur les bords de la mer Morte ; il vit sous les pierres exposées au soleil.

Genus HEMISCORPIO Peters.

HEMISCORPIO HIERICHONTICUS. Sp. nov.

Longueur totale : 61 mill. — Portion large, long. : 29 mill., larg. : 9 mill.

— Patte-mâchoire : cuisse, 6 $\frac{1}{2}$ mill.; jambe, 6 $\frac{1}{3}$ mill.; main, 14 mill.; doigt mobile, 8 $\frac{1}{2}$ mill.

Le céphalothorax est aussi long que large, son bord postérieur est coupé en ligne droite; ses côtés, qui sont presque droits, se rapprochent très-légèrement en avant jusqu'à l'insertion de la première paire de pattes; à partir de ce point le rétrécissement est beaucoup plus sensible, le bord antérieur n'ayant que cinq millimètres de large, tandis que le postérieur en a huit et demi; les angles antérieurs sont arrondis; le milieu du front présente une échancrure étroite moins profonde et arrondie; les bords latéraux seulement ont un rebord finement denticulé.

Le tégument est lisse, très-brillant; il ne présente que quelques points enfoncés très-disséminés.

La ligne médiane est suivie d'une strie longitudinale non interrompue, mais plus profonde et un peu plus large à ses deux extrémités; près du bord postérieur elle est coupée d'une strie horizontale profonde, qui n'a que trois millimètres de longueur; un peu avant cette strie horizontale la surface est visiblement déprimée, mais au delà elle se relève en manière de bourrelet lisse; de chacun de ses angles part une strie courbe, dirigée en avant, et qui aboutit vers l'insertion de la troisième paire de pattes, sans atteindre le bord latéral.

Les yeux médians sont situés sur la première moitié du céphalothorax; ils ne sont éloignés du bord antérieur que de trois millimètres, tandis qu'ils sont séparés du bord postérieur par une distance de cinq millimètres; ils sont assez petits et arrondis; leur intervalle, qui est soulevé et profondément divisé par la strie longitudinale, est plus large que leur diamètre.

Les yeux latéraux, placés sur l'angle antérieur, forment une ligne droite: les deux premiers sont égaux et très-rapprochés, le troisième est un peu

plus petit et un peu plus séparé, encore son intervalle est-il moins grand que son diamètre.

Les chélicères sont petites et allongées; elles paraissent écartées à la base; leur surface est d'un fauve très-lisse; leur conformation rappelle celle des *Heterometrus*: le doigt fixe, qui est droit et terminé par une pointe aiguë, présente du côté interne, vers son milieu, une dent conique, et près de sa base une autre dent plus épaisse, bifide à l'extrémité; le doigt mobile est épais et divisé en deux pointes inégales qui forment la fourche; son bord supéro-interne est armé de trois dents coniques, contiguës, dont la médiane est la plus forte.

Les arceaux supérieurs de l'abdomen sont parfaitement lisses, sauf le septième, qui paraît légèrement chagriné, et sur lequel se voient, à l'extrémité, les rudiments de carènes granuleuses, promptement effacées.

La portion caudiforme est étroite et allongée; ses anneaux se rétrécissent et s'allongent graduellement de la base à l'extrémité: le premier est aussi long que large, tandis que le cinquième est deux fois aussi long que large; les autres sont intermédiaires.

En dessus, cette portion caudiforme présente une dépression ou canal longitudinal peu profond, même presque nul sur la portion antérieure des deux premiers anneaux; il y a en dessus quatre carènes longitudinales parallèles sur les quatre premiers anneaux; sur le cinquième il n'existe que deux carènes latérales, les deux supérieures faisant défaut; ces carènes sont formées de fins tubercules obtus, rapprochés et irréguliers; les côtés des anneaux sont verticaux et lisses; ils présentent aussi une carène, parallèle aux autres; elle est bien marquée sur le premier anneau où elle est lisse, mais elle est presque effacée sur les trois suivants; elle reparait sur le cinquième, où elle est formée de tubercules plus faibles que ceux des carènes supérieures et inférieures.

En dessous, les quatre premiers segments présentent quatre carènes lisses, parallèles, dont les deux médianes sont très-rapprochées entre elles; sur le cinquième il n'y en a que trois, qui sont formées de gros tubercules obtus, égaux; les deux latérales deviennent divergentes à l'extrémité.

En arrière, cet anneau présente un rebord élevé, formé de tubercules semblables à ceux des carènes; la vésicule est aussi longue que l'article précédent et un peu plus large: c'est un ovale allongé; en dessus elle est plane et lisse, en dessous elle est renflée et garnie de petites granulations qui forment quatre lignes principales. L'aiguillon est faible et

recourbé; il ne forme que le quart de la longueur de la vésicule; à sa base, en dessous, se voit un tubercule obtus hérissé de crins.

Les arceaux ventraux de l'abdomen sont lisses, sauf le cinquième qui présente, dans sa seconde moitié, quatre carènes parallèles, lisses, extrêmement faibles.

Les peignes génitaux ont chacun cinq millimètres de long sur deux seulement de large à la base; les pièces qui composent la lamelle sont disposées comme chez les *Heterometrus*; les dents sont au nombre de 15 ou 16, presque égales entre elles, cependant un peu plus longues à l'extrémité.

La pièce sternale est très-développée: c'est un parallélogramme large de deux millimètres et demi et long de trois, dont le côté antérieur s'avance en pointe très-obtuse entre les hanches de la seconde paire de pattes, et dont le milieu est marqué d'une profonde dépression longitudinale.

Les pattes-mâchoires rappellent celles des *Ischnurus* et des *Scorpio*; l'article fémoral est plan en dessus et garni de forts tubercules obtus, surtout dans le milieu; sa face supérieure est limitée par deux arêtes formées de tubercules semblables; en dessous il est un peu déprimé et coudé dans sa seconde moitié; il est plus lisse qu'en dessus, sans l'être complètement. La jambe est épaisse et à pans coupés; en dessous elle est plane et lisse; en dessus elle est garnie de tubercules bas, réticulés, qui deviennent plus forts du côté interne; vers l'articulation inférieure son bord interne s'avance en forme de pointe large et très-obtuse.

La main est ovale et atténuée en avant; à la base elle est dilatée, et arrondie du côté interne; elle est limitée en dessus du côté externe par une arête vive, droite et lisse; sa surface, légèrement convexe, est couverte de très-fines granulations réticulées; en dessous, elle présente deux arêtes vives et parallèles, l'une qui suit le bord externe, l'autre qui descend de l'articulation du doigt mobile; l'espace compris entre les deux arêtes est lisse; mais le côté interne, dilaté, est au moins aussi granuleux que la face supérieure. Les doigts sont grêles, longs et presque lisses.

Les pattes sont relativement longues; leurs principaux articles sont dilatés et comprimés comme chez les *Heterometrus*; les tarses présentent aussi une disposition analogue.

Ce Scorpion est d'un noir luisant, sauf les pattes qui sont d'un brun rouge assez vif et le dessous du corps qui est d'un fauve obscur.

Deux exemplaires, venant de la vallée du Jourdain.

Genus HETEROMETRUS Hemprich et Ehrenberg.

1. HETEROMETRUS PALMATUS Hemp. et Ehr.

Buthus (Heterometrus) palmatus Hemp. et Ehr., Symb. phys., dec. Prima.

Buthus testaceus Ch. Koch in Wagner, Reis. in d. Regents, Alger, t. III.

Buthus palmatus Lucas, Expl. Alg., Arach., p. 272, pl. 18, fig. 2.

L'*Heterometrus palmatus* est extrêmement commun sur tous les points de la Syrie qui ont été explorés; aussi le nombre d'exemplaires rapportés par M. Ch. de la Brulerie est-il très-considérable.

Les trois variétés de couleurs, indiquées par Hemprich et Ehrenberg, s'y trouvent, mais principalement la variété *fuscus*. Il y a aussi quelques jeunes chez lesquels le corps et les membres sont d'un brun très-foncé, tandis que la main est d'un rouge assez vif avec les doigts noirs.

J'ai constaté plusieurs variations dans le nombre des dents aux peignes; ce nombre est presque constamment de huit chez les femelles, de neuf, de dix et plus rarement de onze chez les mâles.

Les deux sexes diffèrent encore par la forme de la main; chez les individus que je rapporte au sexe mâle, l'apophyse, ou doigt fixe, est très-large, déprimée, de forme conique, d'un tiers seulement plus longue que large; tandis que chez la femelle cette même apophyse est deux fois plus longue que large. Les côtes obtuses que présente le dessus de la main, les fines granulations qui garnissent le bord des segments abdominaux, les tubercules qui forment les carènes caudales, sont aussi plus accusés chez les exemplaires qui ont atteint toute leur croissance que chez les exemplaires plus jeunes et plus petits.

Var. *minor*. — Une femelle du Liban, dont le ventre est cependant gonflé par les jeunes, n'a que les deux tiers de la taille normale; ses téguments sont presque lisses et d'un fauve clair.

Du côté gauche seulement il y a quatre yeux latéraux; l'œil surnuméraire est placé le premier, moitié plus petit que les autres et accolé à celui de la première paire.

Du côté droit les trois yeux normaux paraissent plus gros et plus resserrés qu'ils ne sont d'ordinaire.

Ce fait tératologique montre que les caractères fournis par le nombre des yeux latéraux est loin d'avoir la valeur que les anciens naturalistes leur donnaient dans la classification des Scorpions.

L'*Heterometrus palmatus* d'Algérie et du Maroc, que Ch. Koch a décrit sous le nom de *Buthus testaceus*, est une simple variété locale ou race de l'espèce de Syrie. Le céphalothorax et les membres ne présentent aucune différence appréciable; la portion caudiforme de l'abdomen est relativement plus courte : elle n'est que d'un millimètre plus longue que la portion large, tandis que chez le type de Syrie elle a trois ou quatre millimètres de plus. Considéré en dessous, le cinquième anneau caudiforme est plus étroit et plus long chez les exemplaires de Syrie; ses carènes latérales sont d'abord parallèles, elles ne s'écartent que vers le tiers postérieur de l'article, tandis que chez les *palmatus* d'Algérie ces carènes divergent presque depuis la base de l'article.

Je ne pense pas que ces légères différences aient une valeur spécifique; elles se rencontrent néanmoins chez tous les individus.

2. HETEROMETRUS PROPINQUUS. Sp. nov.

Longueur totale : 52 mill. — Portion large, longueur : 25 mill.; largeur : 9 $\frac{1}{3}$ mill.

Patte-mâchoire : cuisse, 6 mill.; jambe, 6 $\frac{1}{3}$ mill.; main, 12 $\frac{1}{2}$ mill.; largeur : 9 $\frac{1}{3}$ mill.; doigt mobile, 7 $\frac{1}{2}$ mill.

Très-voisin de l'*H. palmatus*, dont il a la taille et le faciès. Le bouclier céphalothoracique est exactement aussi long que large; son bord postérieur est coupé en ligne droite; ses bords latéraux, très-légèrement ondulés et rebordés, se rétrécissent un peu en avant, son bord postérieur ayant neuf millimètres de longueur, tandis que l'antérieur n'en a que sept et demi; en avant ses angles sont arrondis, et le milieu du bord antérieur présente une échancrure large, mais peu profonde.

La surface est lisse et luisante; elle ne paraît finement granulée qu'examinée à la loupe; cependant, en avant, se remarquent quelques tubercules

isolés plus gros, qui se condensent même sur le bord antérieur, où ils forment une sorte de bourrelet.

La ligne médiane est coupée d'une fine et profonde strie longitudinale continue et de largeur égale; près du bord postérieur cette strie tombe perpendiculairement sur une autre strie transverse, droite et plus profonde; celle-ci n'a que trois millimètres de longueur, mais de chacune de ses extrémités part une strie un peu plus faible, courbe, dirigée obliquement en avant où elle se termine vers l'insertion de la troisième paire de pattes, sans cependant se joindre aux bords latéraux.

Les yeux médians sont placés au milieu du corselet; ils diffèrent de ceux du *palmatius* en ce qu'ils sont plus gros et plus rapprochés entre eux; leur intervalle, qui est aussi large que leur diamètre, est aussi plus soulevé et coupé par la strie longitudinale.

Les yeux latéraux occupent la même position; mais l'œil de la troisième paire est relativement moins séparé de celui de la seconde.

Les sept arceaux de la portion large de l'abdomen ne diffèrent pas sensiblement de ceux du *palmatius*, ils sont seulement un peu plus lisses.

En dessus, les arceaux de la portion caudiforme ne diffèrent pas davantage; les tubercules qui forment les carènes latérales sont seulement plus faibles et plus obtus; considérés de profil, les deux derniers anneaux paraissent un peu plus élevés; en dessous, le cinquième est plus large; sa carène médiane est moins nette que chez l'espèce type, à cause des nombreux tubercules qui garnissent l'intervalle des carènes latérale et médiane.

La vésicule caudale diffère au contraire beaucoup: tandis que chez l'*H. palmatius* cette vésicule est un ovale allongé, à peine plus large que l'anneau précédent, chez le *propinquus* elle est presque arrondie et un peu déprimée; en dessus, sa surface est plane et lisse; en dessous, elle est granuleuse et marquée de deux stries longitudinales parallèles; l'aiguillon est un peu plus court que celui du *palmatius*.

Le dessous du corps ne fournit pas de caractères; les peignes cependant sont sensiblement différents: chez mes deux exemplaires ils ont quatorze dents, tandis que chez le *palmatius* il n'y en a que huit et exceptionnellement dix ou onze. Les pièces qui forment la seconde rangée sur la lamelle du peigne sont aussi plus nombreuses; mais j'ai remarqué que chez le *palmatius* le nombre de ces pièces n'est pas constant et varie d'individu à individu.

Je n'ai rien à dire sur les chélicères, les pattes et les pattes-mâchoires, qui ne présentent aucune différence appréciable; on peut dire seulement

que la carène supérieure de l'article tibial de la patte-mâchoire est plus élevée et plus granuleuse que chez la plupart des exemplaires du *palmatus* que j'ai examinés.

Cette espèce a été prise à Damas et à Naplouse par M. Ch. de la Brulerie; elle est voisine de l'*H. palmatus*; mais cependant trois caractères bien visibles permettent de la distinguer: la grosseur des yeux médians, la forme et le développement de la vésicule caudale, enfin le nombre des dents aux peignes.

Ordo V (1). **Tetracera.**

1. GALEODES SYRIACUS. Sp. nov.

Long. ♀ 23 1/2 mill.; ♂ 18 mill.

Très-voisin du *Galeodes dorsalis* (2) d'Espagne. La portion céphalique

(1) Le quatrième ordre *Pseudo-Scorpiones* comprend les *Chelifer*.

(2) Il est tout à fait inadmissible que le *Galeodes* d'Espagne ou *G. dorsalis* Latr. soit la même espèce que le *Galeodes intrepidus* décrit et figuré par Léon Dufour dans son bel ouvrage intitulé: *Anatomie, physiologie et histoire naturelle des Galeodes*. Dans son tableau des caractères des *Galeodes* algériens, Léon Dufour distingue l'*intrepidus* des espèces voisines par ses *ongles velus* et son *abdomen unicolor*; tandis que les ongles du *dorsalis* sont visiblement glabres et que son abdomen est toujours orné d'une bande noire très-vive, ce qui lui a valu le nom de *dorsalis*.

La figure ne présente pas moins de différences frappantes. Le front de l'*intrepidus* est représenté coupé en ligne droite, tandis que chez l'espèce d'Espagne il est arqué et arrondi en avant; enfin les tarsi de la quatrième paire n'ont que deux articles comme ceux des pattes précédentes.

Les *Galeodes intrepidus* de Savigny et de Ch. Koch se rapprochent davantage de celui d'Espagne; mais ils sont représentés beaucoup plus grands, ce qui me fait supposer qu'il s'agit d'une troisième espèce, d'autant mieux que les *Galeodes* se localisent beaucoup et que cette extension géographique ferait exception dans le genre.

D'un autre côté, le *Galeodes intrepidus* du second Mémoire de Léon Dufour res-

du céphalothorax est un peu plus longue relativement à sa largeur ; son bord antérieur est coupé presque en droite ligne, tandis que chez le *dorsalis* il est avancé et arrondi ; ses côtés sont moins rétrécis en arrière et son bord postérieur est plus large ; sa surface est plus plane, nullement relevée et convexe sur les côtés ; son milieu présente une strie longitudinale qui part du groupe oculaire et n'atteint pas tout à fait le bord postérieur.

Le mamelon oculifère occupe le milieu du bord frontal, qu'il ne dépasse pas en avant, quand on le considère en dessus.

Les yeux sont très-gros, convexes, arrondis et obliques ; leur intervalle, qui est moins grand que leur diamètre, est profondément déprimé.

semble si complètement au *barbarus*, que l'auteur n'a trouvé pour le distinguer que les deux caractères suivants : « *point de peignes stigmatiques ; — abdomen unicolor.* » Les peignes stigmatiques, dans les quelques espèces qui en sont pourvues, ne se montrent pas chez tous les individus et n'existent toujours que chez l'adulte. Quant à l'absence de bande dorsale, Léon Dufour dit à propos du *barbarus* : « Le ruban noir dorsal de l'abdomen est aussi un trait caractéristique, mais il peut disparaître en tout ou en partie, soit par le fait de la macération, soit par des variétés individuelles. »

Le *barbarus* a véritablement quatre articles aux tarse de la quatrième paire ; mais ces articles sont souvent très-difficiles à distinguer chez les jeunes individus. Chez beaucoup de *Galeodes* les tarse se terminent par une petite expansion membraneuse, extensible, placée sous la base des griffes et qui peut très-bien être confondu avec un article tarsal. Les *Galeodes barbarus* et *intrepidus* Dufour ont les griffes des pattes velues : c'est un caractère qui ne se rencontre que chez les grandes espèces.

En fin de compte, je pense que la synonymie des deux espèces peut être établie comme suit :

1^o GALEODES DORSALIS Latr., Nouv. Dict., t. XII.

Galeodes intrepidus L. Dufour, Ann. Sc. phys., t. V.

Galeodes intrepidus L. Koch in Rosenhauer.

(Non) *Galeodes intrepidus* L. Dufour, Hist. nat. des Gal.

2^o GALEODES BARBARUS Lucas, Expl. Alg.

Galeodes barbarus L. Dufour, Anat. phys. et hist. nat. des Gal.

Galeodes intrepidus L. Dufour, loc. cit. (Junior).

Le tégument est lisse, luisant et d'un fauve obscur veiné de brun; il est garni de crins fauves espacés, très-inégaux en longueur.

Les pièces thoraciques n'ont rien de particulier.

L'abdomen est ovale, cylindrique et deux fois plus long que large; les parties membraneuses sont d'un fauve testacé; les arceaux supérieurs, qui ont un peu plus du tiers de la largeur de l'abdomen, chez les grosses femelles, sont d'un brun foncé; ils forment, par leur ensemble, une large bande brune longitudinale très-nette; cet abdomen est revêtu de poils soyeux plus ou moins longs et d'un jaune vif, plus abondants à la partie postérieure.

En dessus, les chélicères sont aussi larges que le bord frontal; elles sont relativement plus courtes que chez le *G. dorsalis*; chez celui-ci elles sont un peu plus longues que larges, tandis que chez le *syriacus* leur largeur est un peu plus grande que leur longueur (la largeur des deux chélicères mesurée à la base).

Le bord interne des crochets est, comme toujours, armé de fortes denticulations; le crochet fixe ou supérieur a d'abord deux fortes dents égales presque aiguës, ensuite une dent plus basse et bilobée qui est elle-même suivie d'une nombreuse série de très-petites dents obtuses; le crochet mobile ou inférieur n'a que deux dents isolées: la première est simple et aiguë, la seconde est beaucoup plus épaisse et inégale à son extrémité.

Les membres, qui sont médiocrement allongés, comme chez le *dorsalis*, sont d'un fauve testacé assez clair, sauf les pattes-mâchoires et les pattes de la quatrième paire, dont les principaux articles sont sensiblement rembrunis.

Les pattes-mâchoires sont fort épaisses; l'article tibial est un peu, mais à peine, plus court que le tarse; celui-ci s'élargit très-faiblement de la base à l'extrémité; ce membre est ordinairement d'un fauve obscur plus ou moins foncé, mais chez un exemplaire du Liban, qui constitue une variété curieuse, la cuisse est noire à son extrémité, la jambe d'un jaune clair et le tarse d'un noir profond.

Bien que peu épaisses, les pattes de la première paire sont moins grêles et moins longues que chez le *G. dorsalis*; leurs griffes ne sont visibles qu'avec une loupe assez forte (1); leurs tarses sont de deux articles; les

(1) Quelques auteurs regardent cette première paire de pattes ambulatoires comme une seconde paire de pattes-mâchoires ou de palpes. (Voyez L. Dufour, loc. cit.)

pattes suivantes ont toutes deux articles aux tarsi; les spicules et les griffes ne présentent aucun caractère digne d'être signalé.

Le mâle diffère de la femelle par ses chélicères, qui sont hérissées extérieurement de crins beaucoup plus nombreux et plus forts, presque spiniformes; en dessus, du côté externe, s'insère, vers le milieu de leur longueur, un appendice cylindrique, qui est infléchi en avant et se termine à la base du crochet supérieur de la chélicère (4). En dessus, cet appendice est canaliculé; cette petite dépression est remplie par une lamelle membraneuse transparente, qui prend naissance à la base du crochet et se prolonge jusqu'à son extrémité, où elle se relève souvent; cette lamelle est l'appendice styloïde qui caractérise le sexe mâle dans le genre *Galeodes*.

Les denticulations des crochets sont aussi différentes: le crochet inférieur a d'abord une petite dent rudimentaire, plus loin une dent très-forte, simple, aiguë, précédée immédiatement par une petite dent semblable à la première; le crochet fixe est presque inerme dans sa portion terminale; il présente une rangée de petites dents obtuses à sa base, dans la partie qui forme le fond de la pince.

La patte-mâchoire est plus épaisse que chez la femelle.

Les appendices malléiformes sont au nombre de dix.

L'abdomen est dépourvu de peignes stigmatiques.

C'est l'espèce la plus abondante sur tous les points de la Syrie qui ont été explorés. La conformation des chélicères du mâle est très-remarquable et permettra de la distinguer facilement.

2. GALEODES FURCILLATUS. Sp. nov.

Long. 19 1/2 mill.

Patte-mâchoire, 15 1/2 mill. — Pattes de la 4^e paire, 24 mill.

Le bouclier céphalique est petit, étroit relativement à sa longueur, car

(1) Cet appendice n'existe, à ma connaissance, chez aucune autre espèce du genre; il ne faut pas le confondre avec l'appendice styloïde qui est inséré sur le crochet même de la chélicère.

il n'est que d'un quart plus long que large ; son bord antérieur est presque droit, faiblement arqué en avant ; ses côtés sont droits et se rétrécissent en arrière ; le bord postérieur est un peu arrondi et relativement large ; la surface de cette pièce est légèrement convexe, finement chagrinée et dépourvue de strie médiane.

Le mamelon oculifère est large et élevé, il fait saillie sur le milieu du bord antérieur quand on le considère en dessus.

Les yeux sont arrondis, convexes et obliques ; leur intervalle, un peu moins grand que leur diamètre, est plan ; autour de chaque œil se remarque un petit rebord sourcilier ; en avant des yeux se dressent plusieurs crins verticaux.

Les téguments sont parsemés de crins-fauves, longs et très-résistants.

L'abdomen est deux fois plus long que large et cylindrique ; il est d'un blanchâtre testacé sans aucune partie rembrunie ; ses poils sont soyeux, de longueur variable et d'un jaune vif.

En dessous, les troisième et quatrième segments sont pourvus de peignes stigmatiques, formés de dents rouges, cylindriques, plus longues et plus espacées que chez les autres Galéodes, principalement sur le quatrième segment, où l'on peut en compter vingt-quatre.

Les appendices malléiformes sont très-développés ; ceux de la base sont presque sessiles, tandis que ceux de l'extrémité sont longuement pédiculés.

Les chélicères sont aussi larges à la base que le bord frontal et d'un tiers plus longues que le bouclier céphalique ; leur surface est hérissée de robustes crins, très-longs du côté externe, plus courts et beaucoup plus serrés du côté interne, où ils cachent l'intervalle des deux chélicères ; à l'extrémité ils sont mêlés à de véritables épines.

Le crochet supérieur offre le caractère le plus remarquable de cette espèce : il est, dès la base, divisé en deux branches dirigées parallèlement en avant, au-dessus l'une de l'autre ; la branche supérieure, qui est un peu plus courte et plus grêle que l'inférieure, est complètement inerme ; l'autre présente inférieurement, dans son milieu, trois petites dents égales, obtuses, et plus loin, dans le fond de la pince, une série de denticulations encore plus petites.

Le crochet inférieur est puissant et comprimé ; ses denticulations sont cependant très-faibles ; il n'y en a que deux de bien visibles ; elles sont écartées entre elles.

Les membres sont relativement allongés : les pattes-mâchoires, qui sont

presque aussi longues que le corps, sont cylindriques et d'une teinte fauve obscur; l'article tibial est de même longueur que les tarsi ou un peu plus court; le premier article des tarsi présente une disposition particulière: dans sa partie supérieure il est un peu renflé du côté interne; ce léger renflement est surmonté de cinq ou six longues épines cylindriques, tronquées à leur extrémité qui présente même un petit rebord. Les poils de ces pattes-mâchoires sont fauves, très-longues et flexibles.

Les pattes sont fines et relativement très-longues, surtout les postérieures; elles sont jaunes, sauf celles de la quatrième paire dont les cuisses et les jambes sont sensiblement rembrunies.

Toutes ces pattes n'ont que deux articles aux tarsi; à la première paire les griffes sont extrêmement petites; aux paires suivantes elles sont au contraire très-longues et toutes glabres; les tarsi de la seconde et de la troisième paire ont seuls une rangée d'épines en dessus; ceux de la première et de la quatrième n'ont que des crins flexibles.

Cette jolie espèce, dont M. de la Brulerie n'a capturé qu'un seul exemplaire femelle, à l'île de Chypre, s'éloigne de tous les *Galeodes* connus par la bifurcation du crochet supérieur de ses chélicères.

Sous d'autres rapports, par son faciès, ses peignes stigmatiques (1), les épines tubulées de ses pattes-mâchoires, elle se rapproche des plus grandes espèces du genre: les *Galeodes araneoides* et *arabs*.

Parmi les Galéodes rapportés de Syrie il se trouve d'autres espèces, mais elles sont représentées par des exemplaires tellement jeunes qu'il est impossible de les déterminer avec certitude.

(1) La présence ou l'absence des peignes stigmatiques pourraient fournir un bon caractère générique.



Métamorphoses de la Puce du Chat

(*Pulex felis* BOUCHÉ.)

Par M. le docteur ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séance du 23 Juillet 1862.)

Le présent travail offert à la Société, avec sa planche, il y a déjà dix années, et que je gardais avec l'espoir de le rendre plus complet, a échappé à l'incendie de ma bibliothèque. En le retrouvant, j'ai non-seulement éprouvé une satisfaction facile à comprendre, mais j'ai pensé à ceux qui m'avaient aidé de leur concours en me fournissant les sujets d'étude, à Paris, à Charles Aubé surtout. Ils n'ont pas connu et subi l'abominable Commune, et ils ne pouvaient se douter des malheurs qui nous étaient réservés, alors qu'ils me donnaient les œufs et les larves de la *Puce du Chat*.

J'ai déjà dit dans nos Annales (1862, p. xxxii), comment j'avais été porté à étudier les premiers états de ce *Pulex*. Paris possédait un gros chat qui placé d'ordinaire sur un coussin d'étoffe sombre, y laissait tomber une grande quantité de petits corps blancs, semblables à de la poussière et qui n'étaient autres que des œufs. Ces œufs placés dans des conditions convenables produisaient de petites larves. Aubé, en frottant à rebrousse-poil un chat placé sur un tissu noir, avait obtenu un bon nombre d'œufs tombés du pelage de cet animal domestique.

§ I.

●Œuf. (Voyez planche 13, fig. 1.)

L'œuf pondu par la femelle du *Pulex felis* est gros, largement ovale et atteint quatre à cinq dixièmes de millimètre dans son plus grand diamètre.

Sa couleur est d'un beau blanc, rappelant la cire vierge, ou la teinte de la porcelaine opaque. La surface en est lisse et très-luisante.

En écrasant plusieurs fois de ces œufs entre deux lamelles de verre, j'ai vu la petite larve enroulée, ou mieux courbée dans son enveloppe, mais je n'ai fait aucun dessin, ni aucune observation sur le développement embryonnaire.

§ II.

Larve. (Voyez planche 13, fig. 2 à 14.)

La larve est allongée, d'un blanc livide ou jaunâtre, avec des poils nombreux; pourvue d'antennes, d'une bouche armée de mandibules et de mâchoires, d'une lèvre avec filière; l'extrémité du corps est terminée par deux appendices charnus. Les stigmates sont au nombre de dix. Les pattes manquent ainsi que les ocelles. — Longueur 4 à 5 millimètres.

Le *corps* allongé, presque parallèle, est composé de douze segments. La tête, avancée et un peu plus foncée en couleur que le reste du corps, offre de chaque côté une *antenne* (fig. 4) de trois articles: le premier court et large, presque carré; le second allongé, un peu échancré en haut vers le bord externe, et, quand on l'examine à un fort grossissement, terminé par trois ou quatre pointes spinuleuses, courtes et épaisses; le dernier article est formé par un gros poil d'égale largeur partout et assez allongé.

La *bouche* se compose d'une *lèvre supérieure* (fig. 5) échancrée, placée sous un épistome transversal et un peu arrondi sur les côtés; de *mandibules* cornées (fig. 6 et 7) allongées, dentées à leur extrémité, placées presque transversalement (fig. 10); de *mâchoires* arrondies sur leur lobe, qui offre quelques saillies piliformes au pourtour (fig. 10) et, au côté externe, un palpe de deux articles: le premier petit, le second triangulaire, sécuriforme avec trois à quatre poils courts sur le bord externe et terminal formant une extrémité élargie (fig. 5, 9 et 10); d'une *lèvre inférieure* allongée (fig. 8), un peu naviculaire, divisée en avant en deux lobes palpiformes et ayant sur la partie médiane une *filière* mamelonnée. Pas d'ocelles appréciables.

Le dessus de la tête présente quelques poils rares et courts; le dessous est pourvu d'un tubercule terminé par deux gros poils, recourbés en arrière et fort remarquables (fig. 9).

Tous les segments, à partir de la tête et jusqu'au dernier, sont pourvus de poils, au nombre de quatre rangées supérieures, et placés en arrière des segments (fig. 2); les dixième et onzième segments ont six rangées et le douzième huit rangées de poils, quatre de chaque côté, ainsi que l'indique la figure 2. Un appendice terminant le corps offre lui-même une bordure de poils. En dessous (fig. 3) le nombre des poils est de quatre rangées, deux de chaque côté.

Il est facile de voir par transparence, sur la larve vivante, les diverses parties du *tube digestif*, et de plus, en arrachant la tête et en comprimant le reste du corps, on fait sortir facilement l'intestin et ses annexes (fig. 11). Les *glandes salivaires* ont la forme de petits tubes allongés; l'*œsophage* est court, terminé par un renflement en forme de *jabot*; le *ventricule chylique* est allongé, plus gros antérieurement; l'*intestin grêle* est mince; le *gros intestin* est allongé, renflé, à bords festonnés et terminé par un rectum peu marqué. Les *vaisseaux de Malpighi*, au nombre de quatre, sont flexueux et arrondis à leur extrémité flottante; ils s'insèrent au bas du ventricule.

Le *système respiratoire*, dont je me suis bien rendu compte, se compose d'un double rang de trachées latérales, reliées entre elles sur chaque anneau par des trachées transversales antérieures et unies en dessous par un connectif médian (fig. 13). Toutes ces trachées sont tubulaires, sans renflement. A part le deuxième et le douzième, chaque segment est pourvu de chaque côté d'un *stigmat*, ou ostiole respiratoire, terminant un tronç trachéen fort court; la figure rend cette disposition. Les stigmates (fig. 14) ont une forme spéciale, ils offrent un prolongement peu ordinaire.

Le système nerveux, composé de ganglions arrondis, reliés par des connectifs, et au nombre d'une paire environ par segment, n'a pas été assez soigneusement étudié pour que je puisse le décrire. Il en est de même du système circulatoire.

Les larves, tant les jeunes que les plus âgées, sont extrêmement vives. Leurs mouvements sont rapides, elles se courbent alternativement à droite et à gauche et s'agitent avec prestesse et impatience quand ont les inquiète. Leur progression a lieu au moyen des poils dont elles sont munies, et surtout au moyen du tubercule et des crochets piliformes du dessous de la tête. On voit à tout instant la larve vivante agiter sa tête comme si elle voulait fouir, puis la fixer et alors avancer le reste du corps, sans toutefois le courber en arc, ni sans arpenter à la manière de certaines chenilles. La larve progresse et gagne du terrain en prenant

un point d'appui et en glissant pour ainsi dire. Le corps qui avance ne peut reculer, soutenu qu'il est de tous côtés par les poils dirigés en arrière. Il n'y a aucune trace de pattes.

Comment cette larve vit-elle et où se développe-t-elle ? Celles que j'ai élevées provenaient des œufs récoltés, après être tombés de la toison du Chat. J'en ai placé sur de la poussière avec des plumes d'oiseaux imprégnées de sang desséché, elles se sont parfaitement développées. D'autres ont été mises avec de la balayure d'appartement, elle se sont non moins bien développées.

J'avais d'abord cru que le sang était nécessaire à la nourriture de ces larves, et le contenu rougeâtre du tube digestif me l'avait fait penser ; mais quand j'ai vu ces larves prospérer et accomplir leurs métamorphoses dans de la balayure où il n'y avait pas de gouttelettes hématiques, j'ai acquis la certitude que des matières azotées suffisent parfaitement à leur nourriture, sans liquide sanguin.

Il est possible que beaucoup de ces larves vivent dans les poils touffus qui revêtent la peau des Chats, mais je ne les y ai point vues, et je croirais, si ce fait existe, que ces larves vivent de la toison plutôt que du sang qu'elles puiseraient, où plutôt dont elles provoqueraient la sortie avec leurs mandibules.

Tout ce qui a été dit au sujet du *Pulex irritans* nourrissant des jeunes larves avec du sang desséché me paraît fort problématique. A mon avis les larves du *Pulex felis* doivent en majeure partie éclore à terre ou dans les endroits qu'affectionnent les Chats, et elles vivent dans la poussière, dans les fentes de plancher, dans les minimes débris où elles trouvent leur subsistance.

Ces larves si petites et si cachées doivent avoir des ennemis parmi les Hyménoptères Chalcidiens, mais je ne les connais point ; je puis seulement rapporter ici l'observation que j'ai faite sur un de leurs parasites internes et qui m'a émerveillé.

Un dimanche soir, après une longue séance où j'avais fini par déterminer plusieurs points de configuration sur lesquels je n'étais pas encore fixé, j'avais sous l'objectif du microscopie une belle larve vivante montrant par transparence le tube digestif. Pour mieux voir la disposition de ce dernier appareil, je fis glisser entre les lames de verre emprisonnant la larve quelques gouttes d'une solution de potasse caustique. L'enveloppe du corps devenant plus transparente j'appréciais mieux les contours du ventricule et les vaisseaux de Malpighi, mais le contenu stomacal me

paraissait en mouvement. Je pris un grossissement approprié et alors je vis distinctement, dans ce frêle viscère, un grand nombre de corps qui s'agitaient à la manière de petits têtards (voyez fig. 12). C'étaient ou des vers intestinaux, ou peut-être des Grégarines, que la liqueur alcaline blessait et qui cherchaient à la fuir. Je demurai en admiration devant ce fait encore nouveau pour moi chez cette larve, devant cette quantité de parasites dans un si petit corps, et ce ne fut qu'après avoir constaté l'immobilité et la mort de la larve et de ses hôtes ventriculaires que mon œil se détacha de ce spectacle.

Quand la larve du *Pulex felis* est parvenue au terme de sa croissance, et je l'ai observée de juillet en septembre, le tube digestif est vide, et elle choisit un lieu convenable pour se métamorphoser, puis elle file un cocon.

§ III.

Cocon et Nymphe. (Pl. 13, fig. 15, 16 et 17.)

Le *cocon* est ovoïde, presque arrondi, brun et grenu, parce qu'il est revêtu de poussière, peu résistant et cependant difficile à ouvrir, attaché ou plutôt fixé au plan de position par une surface un peu plate. Dans mes boîtes de carton ou de bois, il tenait au fond et, si on ne le détachait pas doucement, il se chiffonnait ou se brisait. — Sa longueur est de 2 1/2 à 2 3/4 millimètres.

Au-dessous du revêtement externe est un tissu peu serré; en dedans on trouve une toile soyeuse, bien plus fine et d'un blanc lustré, qui forme une cavité dans laquelle la nymphe repose, avec la dépouille ratacinée de la larve, dépouille ramassée à l'extrémité du corps.

Léon Dufour (*Ann. Soc. ent. France*, 1862, p. 255-258) a décrit les cocons du *Pulex irritans* et il a fait connaître le revêtement arénacé qui faisait ressembler ces cocons à des granulations de terre; ils sont ovales, arrondis aux deux bouts et mesurent 3 millimètres de longueur. Ceux du *Pulex felis* sont un peu plus petits et moins résistants; l'enveloppe du cocon est bien moins nettement formée d'un tissu externe grossier et d'un tissu interne plus fin. De même que chez le *Pulex irritans*, le cocon du *P. felis* est ordinairement aplati légèrement sur un de ses côtés pour s'appliquer sur le plan de position. La partie plane n'est pas revêtue de détrit us ou de poussière.

Je dois dire que je n'ai pas constaté, avec les larves vivant au milieu des débris de balayures, les grains noirâtres que DeFrance admet comme étant du sang concrété préparé par la Mère-Puce pour la nourriture des larves. (Voy. *Annales des Sc. naturelles*, t. I, p. 441, 1824.)

La *nymphe*, longue de 2 à 2 1/2 millimètres, est d'un blanc diaphane et de cire vierge, molle, avec les points oculaires plus foncés quand elle est sur le point d'éclore. Le corps vu de profil (fig. 15) est allongé, atténué en arrière, les antennes et les pattes sont repliées contre le corps, les cuisses postérieures énormément développées. A peine trouve-t-on quelques poils fins sur le dos des segments.

Le corps vu de face est extrêmement aplati (fig. 16), avec les pattes saillant un peu sur les côtés. L'extrémité que j'ai représentée au-dessus (fig. 17) offre un rebord double, plus deux mamelons arrondis et elle est terminée, à la manière de la larve, par deux appendices.

La nymphose, autant que j'ai pu m'en rendre compte, dure de une à deux semaines. Le cocon présente, sur un bout, une ouverture linéaire par laquelle le *Pulex felis* se fraie un passage. Léon Dufour a vu sur d'autres points des cocons du *Pulex irritans* une ouverture anormale qui avait peut-être servi à la sortie de parasites (*loc. cit.*, p. 258).

§ IV.

Insecte parfait. — *Pulex felis* BOUCHÉ.

Bemerkungen über die Gattung Pulex (in *Nova Acta physico-medica Academiae Naturæ Curiosorum*, t. XVI, p. 505, 1835).

Fr. Bouché me paraît être le premier qui ait décrit et distingué le *Pulex felis* des autres espèces. Une figure (*loc. cit.*, fig. 2) de la bouche se rapporte à ce *Pulex*.

On trouve dans ce travail la description de dix espèces qui sont : les *Pulex irritans* L. ; *P. canis* BOUCHÉ ; *P. gallinæ* SCHRANCK ; *P. felis* BOUCHÉ ; *P. martis* BOUCHÉ ; *P. sciurorum* SCHRANCK ; *P. crinacei* BOUCHÉ ; *P. talpæ* BOUCHÉ ; *P. musculi* BOUCHÉ et *P. vespertilionis* BOUCHÉ. Depuis

l'époque où les remarques de Bouché sur le genre *Pulex* ont été faites, d'autres travaux ont paru, et les mœurs de plusieurs espèces, entre autres du *Pulex penetrans* L. (*Dermatophilus* GUÉRIN-MÉNEV. — *Rhynchoprion* OKEN-KARSTEN) ont été fort étudiées. Il serait très-intéressant de résumer ces diverses recherches et de comparer, tant à l'état de larve, depuis les figures de Roesel, qu'à l'état d'insecte parfait, les nombreuses espèces et les divers genres des *Pulicides*, puis d'en rechercher les analogies avec les familles voisines. Les *Pulicides* ressemblent à certains Diptères.

Je ne suis point actuellement en mesure de donner une description complète du *Pulex felis*, d'après mes observations propres, parce que les figures que j'ai faites ont besoin de révision. De plus, n'ayant qu'une planche à ma disposition, j'ai préféré la destiner aux premiers états de larve et de nymphe. J'espère plus tard compléter ce travail. Toutefois, pour ne point laisser une lacune descriptive, je vais traduire le texte allemand de Bouché et rapporter ici sa diagnose du *Pulex felis* :

Pulex felis BOUCHÉ. — *D'un brun de poix un peu pâle, la tête lisse et brillante, ponctuée en arrière; dessous de la face et joues frangées d'épines noires; prothorax cannelé de noir; jambes postérieures fortement élargies à l'extrémité; le cinquième article des tarses est le plus long aux tarses antérieurs et le premier est le plus long aux tarses postérieurs. — Presque aussi grosse que le Pulex irritans. — Se trouve sur le Chat domestique.*

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 13.

- Fig. 1. Oeuf grossi du *Pulex felis*.
 2. Larve grossie du même insecte, vue en dessus, et, à côté d'elle, mesure de sa grandeur naturelle.
 3. Derniers segments de cette larve, vus en dessous.

- Fig. 4. Antenne droite, très-grossie, ainsi que les figures suivantes.
5. *Lèvre antérieure*, ou *labre*, placée sous l'épistome. On voit à droite le palpe maxillaire qui dépasse le rebord de la tête.
6. *Mandibule* du côté gauche.
7. *Mandibule* droite.
8. *Lèvre inférieure* avec la *filière* et les deux lobes terminaux et palpiformes.
9. *Tête vue de profil*, pour montrer la position de l'antenne, de la mâchoire et du tubercule pilifère, qui sert en dessous à la progression de la larve.
10. *Tête vue en dessous*, pour faire voir les mandibules presque transversales et les mâchoires recouvertes par la lèvre inférieure.
11. *Appareil digestif* de la larve du *Pulex felis*.
12. *Helminthe* ou *Grégarine* observé dans le ventricule chylifique de cette larve.
13. *Appareil respiratoire* de la larve du *Pulex felis*, vu de profil. On aperçoit les doubles troncs trachéens et les rameaux transversaux desquels part un tronc pour le stigmate, et, en dessous, un connectif transversal.
14. *Stigmates* extrêmement grossis, avec leur prolongement.
15. *Nymphe* du *Pulex felis*, vue de profil, et, à côté, mesure de sa grandeur naturelle.
16. La *même nymphe*, vue de face et en dessous par la face ventrale.
17. *Extrémité du corps* de cette *nymphe*, vue par le côté dorsal, ou en dessus.



ÉTUDES

SUR QUELQUES

Coléoptères nouveaux du Thibet oriental,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 13 Mars 1872.)

§

Quelques insectes de l'ordre des Coléoptères provenant, mais avec doute, du See-tchouen, m'avaient été remis en 1868 par M. le docteur Auzoux avec promesse de les décrire, de les faire figurer et de les déposer ensuite dans les collections entomologiques du Musée de Paris. Je m'empressai de donner dans les Ann. Soc. ent., t. IX, Bull., 4^e série, p. x et XIII (1869) et t. X, Bull., p. LXXX et LXXXI (1870), les diagnoses de ces espèces excessivement intéressantes et qui à cette époque étaient tout à fait uniques.

Le Muséum de Paris ayant reçu, depuis cette communication, un envoi considérable d'insectes de tous les ordres, recueillis dans la principauté thibétaine de Mou-Pin, par M. l'abbé David, c'est avec une vive satisfaction que j'ai retrouvé les espèces que j'avais préalablement fait connaître. Ayant actuellement sous les yeux un plus grand nombre d'individus, je mets à profit cette circonstance favorable pour donner une plus grande extension aux diverses notes que j'ai publiées dans le Bulletin de nos Annales.

La véritable patrie des quelques espèces que j'ai fait connaître (*Neophædimus Auzouxi*, *Enoplotrupes sinensis*, *Carabus pustulifer*) est la principauté de Mou-Pin, région remarquable par sa grande altitude, encore très-peu connue et qui n'est signalée sur aucune carte.

C'est une portion orientale du Thibet qui confine la Chine; elle est

située entre le 30° et le 32° degré latitude nord et touche la province du See-tchouen. D'après M. l'abbé David, qui a eu la bonne fortune d'explorer ces régions, elle est d'un accès difficile à cause de montagnes qui sont raides, aiguës et semblent entassées les unes sur les autres. La principauté de Mou-Pin, qui est tout à fait indépendante, n'avait encore été visitée par aucun naturaliste, lorsque M. l'abbé David pénétra dans cette partie du Thibet, restée jusqu'alors vierge de toute exploration scientifique, et y fit un séjour de huit années. D'après ce savant et infatigable ouvrier apostolique qui a étudié les productions naturelles de la Chine et des pays limitrophes, la contrée est boisée et des ifs d'une grandeur gigantesque se font remarquer sur les parties méridionales du Thibet; ils constituent la principale essence des forêts de cette partie de l'extrême orient habitées par une foule d'animaux.

Les collections entomologiques formées par M. l'abbé David dans la principauté thibétaine du Mou-Pin sont excessivement intéressantes et captivent d'une manière toute particulière l'attention du zoologiste qui y jette pour la première fois les yeux.

En effet, parmi les insectes, on peut dire que tous les groupes de cet immense embranchement se trouvent représentés, par des formes jusqu'alors inconnues, par des espèces déjà observées sur divers points de l'Asie centrale et par une ressemblance frappante avec certaines espèces européennes, sous le rapport de la forme, des couleurs et de leur distribution.

On est réellement surpris, dit M. E. Blanchard, d'une telle association, et, à ce sujet, ce zoologiste présente des exemples qui donnent une idée précise de cette association de formes qui, au premier abord, a paru étrange à plusieurs naturalistes.

Je n'entrerai pas dans de plus grands détails relativement à la faune entomologique de la principauté thibétaine de Mou-Pin, seulement j'engagerai les entomologistes qui voudraient avoir un aperçu de cette faune toute particulière, à prendre connaissance du travail de M. E. Blanchard, qui a pour titre : Remarques sur la faune de la principauté thibétaine du Mou-Pin, et qui a paru dans les Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1^{er} semestre 1871, p. 807.

Parmi les quelques espèces nouvelles de l'ordre des Coléoptères, dont j'ai publié les diagnoses dans le Bulletin de nos Annales, se trouvent deux coupes génériques nouvelles appartenant à la tribu des Lamellicornes et aux familles des Cétonides et des Géotrupides.

Quand à la troisième espèce, elle fait partie de la tribu des Carabiques, famille des Carabides, et vient se placer dans un genre créé par Solier aux dépens des *Carabus* des auteurs et auquel ce savant a donné le nom de *Coptolabrus*.

Relativement aux insectes Lamellicornes cités plus haut, je dois dire que M. le docteur Auzoux m'avait remis, avant de quitter Paris, une note sur une nouvelle espèce de *Dicranocephalus*, dont la description et la figure ont été présentées à la Société entomologique dans la séance du 13 janvier 1869. Mais ayant appris, depuis cette présentation, que cette espèce, à laquelle M. le docteur Auzoux a donné le nom de *Dicranocephalus Dabryi* (loc. cit., Bull., p. IV), avait déjà été décrite par M. Pascoë sous le nom de *D. Adamsi* (Journ. of. ent., t. II, p. 23, 1863), j'ai dû accepter cette dernière dénomination et considérer comme non avenue celle imposée par M. le docteur Auzoux, afin de ne pas surcharger la synonymie. Cependant, comme cette espèce, qui a été rapportée aussi par M. l'abbé David est très-remarquable et qu'elle n'a pas encore été représentée, j'ai pensé qu'il serait intéressant d'en donner une figure, laquelle a été faite avec soin par notre collègue, M. A. Poujade, à qui l'on doit aussi l'exécution de toutes celles de la planche 14.

§§

Avant d'établir le genre *Neophædimus*, j'ai dû naturellement consulter les auteurs qui se sont occupés des coupes génériques dans le voisinage desquelles ce nouveau genre vient se ranger et particulièrement de celles désignées sous les noms de *Mycteristes*, *Phædimus*, etc.

Le genre *Mycteristes*, fondé par M. de Castelnau dans son Hist. nat. des Ins., t. II, p. 162 (1840), ne renferme qu'une seule espèce désignée sous le nom de *M. rhinophyllus* Wiedm., Zool. Mag., t. II, 1, p. 82, ♀ (1819); Westw., Arcan. Entom., t. I, p. 2, pl. 1, fig. 3, ♂, pl. 29, fig. 1, ♀ (1849), et qui a pour patrie Java, une des grandes îles de la Sonde.

Le genre *Phædimus*, créé par M. Waterhouse in Westw., Arcan. Ent., t. 1, p. 5 (1843), comprend deux espèces : *P. Cumingii* Waterh., Ann. nat. hist., p. 221 (1841); Westw., Arcan. Ent., t. I, p. 5, pl. 1, fig. 1, ♂, fig. 2, ♀ (1843); *P. Jagori* Gerstäck., in Wiegmann, Arch., t. I, p. 362 (1862); dont la première a été rencontrée aux Philippines et la seconde a été découverte dans la partie septentrionale de l'île de Luzon.

M. Lacordaire, dans son immense travail ayant pour titre : *Genera des Coléoptères*, t. III, p. 375 (1856), n'adopte que la première de ces coupes génériques ; ce savant, de très-regrettable mémoire, ayant trouvé que leurs rapports sont trop limités pour que l'on puisse séparer les *Mycteristes* des *Phædimus*.

Cependant, quand on étudie d'une manière comparative ces deux coupes génériques, on aperçoit à la première vue certains caractères qui résident dans les protubérances céphaliques et qui ne peuvent être considérées comme étant des caractères spécifiques.

Si à ces caractères très-tranchés, qui ont une valeur générique, on joint ceux présentés par le corps, sa vestiture et surtout ceux offerts par les organes de la locomotion, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de ne pas considérer les *Phædimus* comme étant bien distincts génériquement des *Mycteristes*.

MM. Westwood et Burmeister adoptent cette coupe générique, le premier dans ses *Arcana entomologica*, t. I, p. 5, le second, dans son *Handbug der Entomologie*, t. I, p. 176. Ce dernier auteur la place après les *Mycteristes*, et MM. Gemminger et de Harold la rangent entre les *Mycteristes*, et la *Narycius* dans leur *Catalogus Coleopterorum*, t. IV, p. 1275 (1869). M. Burmeister surtout a exposé d'une manière très-lucide les caractères qui distinguent le genre *Phædimus* de celui des *Mycteristes*, avec lequel il ne pourra être confondu à cause des tarsi des pattes de la première paire chez les mâles, qui sont sans dents, du corps qui est lisse, sans poils en dessus, ayant un éclat métallique et offrant une corne ou appendice fendu à son extrémité. De plus, le corps est un peu plus court et sensiblement plus large que dans les *Mycteristes*, et ses parties latérales ne sont pas complètement recouvertes par les élytres. Le mâle se distingue en outre par une corne céphalique plus large et plus courte, présentant à sa base une éminence analogue à celle qui existe à la base de la corne fendue que présente le métathorax ; tous les tarsi sont garnis de poils robustes et sensiblement plus courts particulièrement sur ceux de la première paire, le contraire ayant lieu chez les *Mycteristes*. La femelle présente trois dents assez courtes aux tarsi des pattes de la première paire et une épine assez forte sur l'angle des quatre derniers tarsi, dont le mâle n'offre que des vestiges, et jamais ou rarement de cils sur le bord interne ; ces tarsi, à leur côté externe, présentent deux dents aiguës. Il est aussi à remarquer que la partie antérieure du prothorax de la femelle est ponctuée et offre des soies courtes et raides, placées çà et là ; quant à la sculp-

ture des élytres dans la femelle, elle est plus nettement accusée que chez le mâle.

Le nouveau genre auquel j'ai donné le nom de *Neophædimus* venant se placer tout à côté des *Phædimus*, j'ai dû exposer les principales différences génériques de ces derniers et signaler en même temps celles qui les différencient des *Mycteristes*, coupe générique avec laquelle les *Neophædimus* ont aussi une certaine analogie.

Quand on compare les *Neophædimus* avec les *Mycteristes*, ce qui attire l'attention, tout d'abord, c'est le prolongement céphalique ou frontal qui est beaucoup plus grand, plus allongé que dans les *Mycteristes* et qui se se divise en deux cornes ou branches à sa partie antérieure. Le tubercule sternal ou apophyse du métasternum est grand, plus développé, et forme une saillie beaucoup plus forte que dans ce dernier genre. Il est aussi à remarquer que les pattes de la première paire sont moins grêles et relativement bien plus allongées. De plus, tout le corps en dessus, au lieu de présenter une villosité peu serrée, couchée, comme cela a lieu chez les *Mycteristes*, est au contraire entièrement glabre chez les *Neophædimus*.

Ce dernier genre, comme son nom l'indique, a aussi de l'analogie avec les *Phædimus*, mais dans cette coupe générique le prolongement céphalique ou frontal est très-court, non partagé en deux cornes ou branches comme cela a lieu chez les *Neophædimus*; de plus, le prolongement thoracique dans les *Phædimus* est fendu ou partagé en deux pointes courtes et occupe le bord antérieur du thorax, tandis que chez les *Neophædimus*, il est très-prolongé, spiniforme, non divisé à son extrémité, et la place qu'il occupe sur le thorax est en arrière du bord antérieur de cet organe. Le tubercule sternal ou apophyse du métasternum est plus développé et forme une saillie plus grande que dans les *Phædimus*, où elle est sensiblement rétrécie vers les côtés latéro-antérieurs. Les pattes sont plus allongées, plus épaisses et les tibias des pattes de la première paire, au lieu d'être lisses comme cela a lieu chez les *Phædimus*, sont au contraire fortement bidentés dans les *Neophædimus*; je ferai encore observer que tous les fémurs dans les *Phædimus* sont garnis au côté interne de poils courts, serrés, formant une espèce de brosse, tandis que ces mêmes organes chez les *Neophædimus* sont au contraire entièrement glabres; enfin les tarses dans ce dernier genre sont plus épais et relativement plus courts que chez les *Phædimus*.

D'après les caractères différentiels et comparatifs que je viens d'exposer, on voit que ce nouveau genre vient naturellement se ranger, à cause de ses affinités, entre les *Mycteristes* et les *Phædimus*.

Genus NEOPHÆDIMUS Lucas, Ann. Soc. ent., 4^e série, Bull., t. X,
p. LXXX (1870).

Lèvre inférieure plus longue que large, convexe, canaliculée dans son milieu, fortement échancrée à sa partie antérieure. Tête simple chez les femelles, à chaperon allongé, relevé sur les côtés et antérieurement où il présente une échancrure assez profonde; allongée chez les mâles, à angles latéro-antérieurs saillants, ayant le prolongement frontal très-grand, allongé et se divisant en deux cornes ou branches assez fortes, recourbées en arrière. Prothorax plus large que long, un peu plus étroit que les élytres, à angles latéro-postérieurs arrondis, rebordé sur les côtés; simple en dessus chez les femelles; son disque prolongé chez les mâles en une corne horizontale, à extrémité recourbée inférieurement et située en arrière du bord antérieur de cet organe. Écusson grand, large, triangulaire, prolongé, fortement acuminé. Élytres planes, médiocrement allongées, sensiblement rétrécies en arrière des épaules, qui sont saillantes et arrondies. Pattes robustes, peu allongées, à fémurs comprimés; celles de la première paire un peu plus grandes que les autres, surtout leurs tarses, chez les mâles; tibias de la première paire bidentés; ceux des quatre postérieures munis d'une petite dent externe médiane dans les mâles; tibias des pattes de la deuxième paire bidentés chez la femelle seulement. Apophyse du métasternum ou tubercule sternal grand, très-développé, rétréci vers son milieu, arrondi à son extrémité qui est très-saillante et dirigée en avant.

NEOPHÆDIMUS AUZOUXI ♂ et ♀ Lucas, Ann. Soc. ent., t. X, Bull.,
p. LXXXI (1870).

(Pl. 14, fig. 1, 2, ♂.)

Long. 26 mill., larg. 12 mill.

Mâle. La tête d'un noir brillant, profondément creusée de chaque côté des antennes, est striée et présente dans son milieu une saillie longi-

tudinale lisse; le prolongement frontal ou céphalique est d'un noir brillant, lisse, avec les cornes ou branches comprimées et profondément creusées longitudinalement à leur partie inférieure. Les antennes sont d'un noir brillant, ponctuées, à l'exception des articles en feuillet qui sont lisses et bordés de ferrugineux clair inférieurement. Les palpes maxillaires et labiaux sont d'un noir brillant avec les articles terminaux tronqués et ferrugineux à l'extrémité. Le menton d'un noir brillant présente une ponctuation profondément marquée et peu serrée. Le prothorax, très-finement strié et obsolètement ponctué, est d'un noir brillant, ainsi que le disque prolongé en forme de corne; il est orné en dessus de trois bandes longitudinales d'un roux foncé, dont la médiane un peu plus étroite que les latérales se continue jusque sur le prolongement thoracique, où elle se termine en pointe. L'écusson d'un noir brillant, très-finement strié et obsolètement ponctué présente vers la partie postérieure une fossette longitudinale assez profondément creusée. Les élytres, presque planes, déprimées dans le voisinage de la partie postérieure de l'écusson, sont d'un roux foncé, avec la suture, les épaules et le bord marginal noirs; elles présentent une ponctuation composée de points très-fins, peu serrés et disposés longitudinalement; elles sont très-légèrement rétrécies postérieurement et présentent de chaque côté de l'épine suturale qui est noire, quelquefois roussâtre, une échancrure arrondie, large et assez profonde. Le dessous est d'un noir brillant, guilloché, ponctué et couvert de poils courts, peu serrés, d'un fauve roussâtre; l'apophyse du métasternum d'un noir brillant, entièrement lisse, est parcourue dans son milieu par un sillon longitudinal assez profondément marqué. L'abdomen, d'un noir teinté de ferrugineux, est obsolètement ponctué et présente des poils d'un fauve clair, peu serrés, couchés, à direction postérieure. Le pygidium, d'un brun teinté de roussâtre, est couvert de poils d'un fauve clair, courts, peu serrés; il est très-légèrement rétréci un peu avant sa partie postérieure qui est arrondie. Les pattes, ainsi que les tarses, sont d'un noir brillant avec les fémurs bordés en dessus de roux foncé et les tibias également marginés de cette couleur, mais seulement dans les pattes de la première paire.

(Pl. 14, fig. 3, ♀.)

Long. 26 mill., larg. 13 mill.

Femelle. Ressemble tout à fait au mâle et n'en diffère que par les

tibias des pattes de la troisième paire qui ne sont pas bordés de roux foncé. L'abdomen manquait chez l'unique femelle qui fût à ma disposition.

Cette remarquable espèce, que je dédie à M. le docteur Auzoux, comme un souvenir d'estime et d'amitié, a été rencontrée en août, dans la principauté de Mou-Pin, sur des feuilles de maïs; les collections entomologiques du Musée de Paris possèdent deux mâles et une femelle de cette curieuse Cétonid dont un mâle a été rapporté par M. l'abbé David.

§ § §

Le genre *Dicranocephalus* créé par M. Hope in Gray (1), Zool. Miscell., fasc. I, p. 24, 1831, a été établi aux dépens des *Goliathus* des auteurs. A l'époque où cette coupe générique a été fondée, on ne connaissait qu'une seule espèce : *Dicranocephalus (Goliathus) Wallichii* Gory et Perch. (2), Céton., p. 154, pl. 26, fig. 1, 1833; Westw. (3), Arcana entom., p. 5, pl. 1, fig. 4, 1841. A ce sujet, je ferai observer que l'exemplaire mâle, figuré par Gory et Percheron, était de taille très-petite et que probablement c'est à l'exiguité de cet exemplaire qu'il faut attribuer l'arrêt de développement qui se fait remarquer dans les cornes ou prolongements céphaliques. Cette espèce habite le Népal et a été ensuite retrouvée par M. Fortune, dans le nord de la Chine; d'après M. Saunders, Trans. of the ent. Soc., 2^e série, t. II, p. 27, l'habitat de ce Lamellicorne serait très-étendue. Depuis les travaux de MM. Hope, Westwood, Burmeister, etc., sur cette coupe générique, deux autres espèces ont été décrites par M. Pascoë, sous les noms

(1) Indiqué très-brièvement, mais sans aucune description générique. La dénomination de *Dicranocephalus* était restée seulement comme nom de catalogue jusqu'à la publication du tome III du Genera des Coléoptères; le savant professeur de Liège doit donc être considéré comme en étant l'auteur. Le nom de *Dicranocephalus*, peu euphonique, trop long, avait été préalablement proposé par Hahu pour désigner un genre de l'ordre des Hémiptères; mais il paraît ne pas avoir été adopté.

(2) Cette figure est caractéristique, correctement dessinée et coloriée.

(3) Suivant M. Pascoë, la figure des Arcana ent., à cause de sa position, est moins satisfaisante et d'un vert pâle. L'expression de M. Hope est : *pallide flavo-viridis*. « J'avais pensé, poursuit M. Pascoë, que l'individu du British Museum et qui a servi de modèle à M. le professeur Westwood, a pu être vert dans le temps, mais il est probable qu'au moment où on a fait la description de cet insecte, la phrase française *gris jaunâtre* a été parfaitement applicable. »

de *Dicranocephalus Bowringii* Journ. of Ent., II, p. 25, 1863, et *Adamsii* ejusd., loc. cit., p. 25; la première a pour patrie la Chine boréale, la seconde provient de Ghosan dans la péninsule de Corée. C'est à cette dernière espèce qu'il faut rapporter le *Dicranocephalus Dabryi* de M. Auzoux, Ann Soc. entom., 4^e série, t. IX, Bull., p. iv, 1869, indiqué comme ayant été rencontré dans le Sec-tchouen, mais dont la véritable patrie est la principauté de Mou-Pin, dans le Thibet oriental, où elle a été découverte par M. l'abbé David.

Comme ce *Dicranocephalus*, très-curieux par son prolongement céphalique peu développé, n'a pas encore été représenté, j'ai pensé qu'il serait intéressant d'en donner une figure et surtout une description, mais avant de décrire cette curieuse espèce, je crois qu'il ne serait pas moins intéressant aussi de faire connaître les observations présentées par M. Pascoë sur les espèces qui composent actuellement cette coupe générique.

M. Pascoë ne croit pas que les trois formes dont il va être ici question dans le genre *Dicranocephalus* soient des espèces non douteuses, bien qu'il ne serait pas difficile de citer des exemples où on en a établi sur des caractères bien moins tranchés. Dans l'état actuel de nos connaissances, ces *Dicranocephalus* ne peuvent être considérés comme des sous-espèces géographiques, et encore moins comme un exemple de dimorphisme. Il est possible et même assez probable que l'on trouvera, dans un temps plus ou moins éloigné, des formes intermédiaires; la lacune à combler n'est pas grande, mais, jusqu'alors, M. Pascoë, regarde comme une chose contraire à toutes les notions ordinaires de distinction spécifique de les réunir sous un même nom.

Le *Dicranocephalus Wallichii* est un insecte beaucoup plus large que les autres; le prothorax très-convexe, renflé antérieurement et étant vu de profil, offre une courbure très-considérable. Les deux carènes et son disque sont manifestement saillants, nettement et parfaitement définis, et à cause de la courbure qu'ils décrivent paraissent beaucoup plus prolongés. Les élytres sont plus longues et plus carrées, c'est-à-dire moins rétrécies en arrière et les tarses sont d'un jaune testacé annelés de noir.

Le *Dicranocephalus Bowringii* a aussi les tarses colorés de la même manière et les carènes du prothorax sont également nettes, mais moins longues; quant aux autres caractères, ils présentent un contraste frappant.

Le *Dicranocephalus Adamsii* a les tarses complètement noirs, et les carènes, ayant disparu presque entièrement, ne laissent plus que deux taches qui se fondent graduellement sur le côté, mais assez distinctes au

milieu, à cause d'une dépression subite de la cavité longitudinale qu'on observe dans les trois formes qui viennent d'être signalées; mais ici l'angle huméral, formant une sorte de bosse, est arrondi et ne montre pas la cavité triangulaire que l'on observe chez le *D. Bowringii*.

Ce ne sont pas là toutes les différences qui distinguent les deux dernières formes. L'article basilaire du tarse antérieur dans le *D. Adamsii* n'est pas plus long que le second et les tibias intermédiaires et postérieurs sont beaucoup plus courts que les articles correspondants du *D. Bowringii*; il est aussi à remarquer que dans le premier de ces insectes, la tête est plus large en dedans des deux lignes qui s'étendent des cornes ou prolongements céphaliques le long du front, et on n'y remarque pas la concavité qui distingue la seconde espèce.

Pour résumer, dit M. Pascoë, les traits principaux qui distinguent ces insectes, le *D. Wallichii* diffère des deux autres par la plus grande largeur et la turgescence ou renflement de son thorax; le *D. Bowringii* ne pourra être confondu avec le *D. Adamsii*, à cause de l'existence chez le premier d'une dépression triangulaire sur les épaules, dépression qui est toujours garnie d'une pubescence que le frottement finit par faire disparaître des parties saillantes.

DICRANOCEPHALUS ADAMSI ♂ Pascoë, the Journ. of entom. t. II,
p. 25 (1863).

Dicranocephalus Dabryi ♂ Auzoux, Ann. Soc. entom., 4^e série, t. IX,
Bull., p. IV (1869).

(Pl. 14, fig. 4, 5, ♂.)

Long. 22 à 25 mill., larg. 11 mill.

Mâle. La tête noire, quelquefois d'un noir teinté de roussâtre, est très-finement chagrinée; elle présente de chaque côté en dessus, dans le voisinage des yeux et des antennes, une petite tache d'un gris pubescent, plus longue que large, tantôt arrondie, tantôt trianguliforme, et offrant au côté interne une fissure fine et profonde; les prolongements céphaliques bien moins développés que dans les *D. Wallichii* et *Bowringii*, sont

d'un brun teinté de roussâtre; ces organes sont sujets à varier, car dans les deux individus de cette espèce que possèdent les collections entomologiques du Musée de Paris, ces prolongements présentent des différences assez grandes dans leur développement; ils sont courts dans l'individu rapporté par M. le docteur Auzoux, tandis que ces mêmes organes sont, au contraire, manifestement plus développés chez l'individu rapporté par M. l'abbé David; ils sont comprimés, canaliculés et carénés en dessus, terminés à leur extrémité par deux crochets à peine recourbés, beaucoup plus petits que dans les *D. Wallichii* et *Bowringii*; ils offrent latéralement, vers le milieu de leur longueur, une dilatation spiniforme rappelant celle, mais bien moins exagérée, présentée par ces deux espèces. Les yeux sont d'un noir brillant. Les palpes maxillaires et labiaux sont d'un brun ferrugineux brillant. Les antennes sont d'un noir mat et leurs divers articles présentent des poils allongés, peu serrés, d'un jaune testacé.

Le prothorax, sensiblement plus long que large, d'un cendré à reflets olivâtres, est gibbeux et arrondi en dessus; il ne présente pas de carènes comme dans les *D. Wallichii* et *Bowringii*, et celles-ci sont remplacées par deux bandes d'un noir foncé, séparées entre elles par une autre bande de la couleur du prothorax, c'est-à-dire d'un cendré à reflets olivâtres; vers le milieu des bords latéraux, qui sont noirs et finement rebordés, on aperçoit de chaque côté une tache de couleur noire, petite, affectant une forme plus ou moins arrondie; il est déprimé longitudinalement dans son milieu où il présente une ponctuation assez forte et peu serrée; il est sensiblement rétréci vers les côtés latéro-postérieurs et paraît plus étroit dans cette région que chez les *D. Wallichii* et *Bowringii*; il n'est pas glabre comme dans ces deux espèces, car il est couvert de poils d'un jaune testacé, allongés, peu serrés. L'écusson en triangle rectiligne est noir et très-finement ponctué; chez les individus qui n'ont subi aucun frottement, il est recouvert d'une pubescence grise et toute sa partie antérieure est hérissée de poils allongés, d'un jaune testacé.

Les élytres, entièrement revêtues d'une pubescence d'un cendré légèrement violacé, rappellent par leur forme celles du *D. Wallichii*; elles ne sont pas glabres comme chez les deux espèces comprises dans cette coupe générique, car on aperçoit des poils assez nombreux, jaunes, allongés, à direction postérieure; elles présentent aussi dans le voisinage de la suture une dépression plus grande que chez les *D. Wallichii* et *Bowringii*; les épaules, d'un noir brillant, rugueuses, sont beaucoup plus développées et plus saillantes que dans les espèces que je viens de signaler; elles sont arrondies et ne présentent pas de pubescence comme cela se remarque

chez les *D. Wallichii* et *Bowringii*; il est même à observer que la concavité, où se trouve cette pubescence, et que le frottement finit toujours par faire disparaître, est nulle ou au moins très-obscurement accusée, tandis qu'elle est au contraire très-grande et presque toujours distinctement marquée chez les *D. Wallichii* et *Bowringii*; vers leur milieu, dans le voisinage des bords latéraux, elles présentent de chaque côté une tache noire, quelquefois roussâtre, petite, plus ou moins arrondie, et enfin postérieurement, on aperçoit la saillie suturale ou anale qui est ferrugineuse, plissée et rugueuse; quant à la suture, elle est noire, ainsi que les bords latéraux, qui sont finement carénés. Le pygidium, entièrement recouvert d'une pubescence à reflets olivâtres, est grand et trianguliforme; il présente des poils d'un jaune testacé, courts, peu serrés, et on aperçoit de chaque côté de ses angles latéro-antérieurs une dépression sensiblement accusée.

Le prothorax en dessous et tout le sternum sont noirs, ornés de taches à reflets olivâtres, plus ou moins grandes, distinctement marquées et affectant des formes diverses : des poils allongés, peu serrés, d'un jaune testacé revêtent ces diverses parties. L'abdomen lisse, d'un brun ferrugineux, très-finement et densément ponctué, est couvert de poils allongés, peu serrés, d'un jaune obscur, disposés transversalement sur les segments; l'étui pénial qui protège l'organe mâle entièrement sorti chez l'individu qui a servi à ma description, est d'un ferrugineux brillant; il est très-développé et composé de trois pièces : la première unique est plus large que longue; la seconde, double, montre deux tiges présentant à leur base, extérieurement, une profonde concavité longitudinale; ces tiges qui, par leur forme rappellent un forceps ou plutôt un spéculum, sont noires à leur extrémité qui est recourbée et où elles présentent de chaque côté, extérieurement, un bouquet de poils d'un jaune ferrugineux; c'est entre les tiges de cette armure copulatrice, destinées à faciliter et à préparer la copulation, que se trouve l'organe mâle, non érectile, dit-on, et qui est d'un jaune testacé.

Les pattes à tarsi noirs, au lieu d'être rougeâtres comme chez les *D. Wallichii* et *Bowringii*, sont grêles, allongées, surtout celles de la première paire; celles-ci ont leurs fémurs noirs, bordés inférieurement de rougeâtre et ornés à leur base des côtés externe et interne d'une tache de couleur cendré olivâtre; les tibias sont noirs, marginés inférieurement de rougeâtre; les pattes des seconde et troisième paires diffèrent de celles de la première paire par leurs fémurs, qui, à leur côté externe, sont revêtus chez les individus qui n'ont subi aucun frottement, d'une pubescence de couleur cendré olivâtre, et par les tibias qui sont plus fortement teints de

rougeâtre; enfin il est encore à remarquer que l'article basilaire du tarse antérieur, dans cette espèce, n'est pas plus long que le second et que les tibias des seconde et troisième paires de pattes sont sensiblement plus courts que les articles correspondants du *D. Bowringii*.

Ayant signalé plus haut les caractères qui empêchent de confondre cette espèce avec les *D. Wallichii* et *Bowringii*, je ne reviendrai pas sur ces considérations, qui déjà avaient été exposées par M. Pascoë dans son intéressant travail sur le genre *Dicranocephalus* in the Journ. of Entom., t. II, p. 23 (1863) et que j'ai cru devoir reproduire en partie; seulement je ferai observer que cette espèce, qui vient se placer après le *D. Bowringii*, habite la principauté de Mou-Pin, où elle a été rencontrée par M. l'abbé David; je dirai aussi, d'après ce savant explorateur, que cette intéressante espèce, dont je ne connais pas la femelle, a été capturée, en juin, sur un pied de maïs.

§ § § §

J'ai désigné sous le nom d'*Enoplotrupes* (Ann. Soc. ent., 4^e série, t. IX, Bull., p. XIII, 1869) un Lamellicorne stercoraire qui paraît ne pas être très-rare au Thibet oriental, particulièrement dans la principauté de Mou-Pin et dont un certain nombre d'individus des deux sexes ont été rapportés de cette localité, encore peu connue, par M. l'abbé David. Ce Lamellicorne très-remarquable par sa forme et surtout par son armature céphalique et thoracique, qui hante les déjections excrémentielles des animaux herbivores, qui se creuse sous ces matières des trous obliques ou perpendiculaires, ne pouvant prendre place parmi les genres établis par les anciens auteurs, ni dans ceux récemment créés par M. Jekel, je me suis vu dans la nécessité d'établir une coupe générique nouvelle et dont les principaux caractères ont été exposés dans le Bull. des Ann. de la Soc. entom., t. IX, p. XIII, 1869.

Quand on étudie comparativement ce Lamellicorne essentiellement coprophage, on remarque que les feuillets des antennes sont beaucoup plus allongés que dans aucun des genres de la tribu des Géotrupides; de plus, l'armature de la tête et du thorax, que l'on peut dire exceptionnelle et même exagérée chez le mâle, la grande brièveté de ce dernier organe derrière la corne qui est profondément bifurquée, sont des caractères qui m'engagent à placer cette nouvelle coupe générique près et même avant

les *Ceratophyus* de Fischer et les *Ceratotrupes* de M. Jekel. En effet, l'armature céphalique du mâle chez cette nouvelle coupe générique est très-développée et au lieu de se montrer sous la forme d'une petite corne relevée obliquement en avant, embrassant la partie antérieure du chaperon, comme cela a lieu chez les *Ceratophyus* et les *Ceratotrupes*, elle est au contraire représentée dans les *Enoplotrupes* par une corne très-grande située en arrière du chaperon et ne l'embrassant pas, prolongée, recourbée postérieurement, et rappelant pas sa forme et son grand développement celle du *Copris hispana* de Linné. Le thorax est beaucoup plus large et plus allongé que chez les *Ceratophyus* et les *Ceratotrupes*, car il n'est qu'une fois et demie plus large que long; la corne dont le mâle est armé est beaucoup plus prolongée, plus robuste que dans les *Ceratophyus* et les *Ceratotrupes*, et au lieu d'être terminée en pointe aiguë comme chez les *Ceratophyus*, ou de se présenter sous la forme d'une protubérance corniforme émarginée au sommet comme dans les *Ceratotrupes*, elle est au contraire très-avancée, profondément bifurquée à son extrémité, et c'est dans cette bifurcation, sans aucun doute, que doit venir se placer, à l'état de repos, l'armature céphalique. Les élytres, à peine le double plus longues que le prothorax, sont lisses et non striées comme chez les *Ceratophyus* et les *Ceratotrupes*; elles sont un peu plus longues que larges, convexes en dessus, à épaules plus saillantes, plus arrondies et beaucoup plus développées que dans les genres que je viens de signaler; elles sont très-déclives postérieurement et recouvrent une grande partie du pygidium. Les pattes sont généralement beaucoup plus robustes avec les dents présentées par les tibias de la première paire moins développées que dans les *Ceratophyus*. Chez le sexe femelle du moins, comme dans tous les genres qui composent cette tribu, l'abdomen chez les *Enoplotrupes* est d'une brièveté extrême, malgré le développement plus considérable du corps.

Genus ENOPLOTRUPES (1) Lucas, Ann. Soc. entom., 4^e série, t. IX, Bull., p. XIII (1869).

Lèvre inférieure plus longue que large, convexe longitudinalement dans son milieu, presque coupée carrément à la base, ayant sa partie anté-

(1) Ενοπλος, armé; τρυπαω, percer.

rieure très-profondément échancrée et ses angles latéro-postérieurs arrondis; premier article des palpes labiaux court, élargi à son sommet; deuxième article un peu plus allongé, coupé droit à son côté externe, sensiblement dilaté et arrondi à son côté interne; troisième article le plus long de tous, subuliforme, tronqué à son extrémité. Palpes maxillaires grêles, allongés; premier article court, second et troisième de même longueur, quatrième ou terminal le plus allongé de tous, subuliforme, terminé en pointe arrondie à son extrémité. Mandibules larges, grandes, comprimées, fortement arquées, terminées en pointe aiguë à leur extrémité et armées à leur côté interne d'une forte dent aplatie, plus large que longue, coupée droit à son côté interne. Lèvre supérieure plus large que longue, arrondie sur les côtés et ayant son bord antérieur sensiblement creusé. Tête plus longue que large, à chaperon avancé et arrondi; corne, chez le mâle, très-grande, située assez loin en arrière du chaperon, ne l'embrassant pas par conséquent, fortement recourbée en arrière; remplacée chez la femelle par un fort tubercule spiniforme. Joues s'élargissant beaucoup sur les parties latérales et présentant vers leur milieu, de de chaque côté, dans les deux sexes, une dent spiniforme, fortement relevée surtout chez le mâle. Antennes de onze articles, à feuillets très-grands, plus allongés dans le mâle que chez la femelle, avec l'article intermédiaire de la massue entièrement visible dans la contraction.

Prothorax beaucoup plus large que long, transversal, muni chez le mâle d'une corne très-forte, à direction antérieure, fortement et profondément bifurquée à son sommet; étroit à sa partie antérieure, dilaté et arrondi sur les bords latéraux et offrant de chaque côté, à la base de l'armure thoracique, une dépression profonde; élargi antérieurement chez la femelle, bituberculé seulement dans ce sexe et présentant sur les côtés latéro-antérieurs une dent spiniforme fortement relevée. Écusson trianguliforme.

Élytres grandes, larges, à peine le double plus longues que le prothorax; convexes, arrondies, non striées, déclives à la base et couvrant en partie le pygidium; sensiblement plus étroites antérieurement, à épaules arrondies et saillantes.

Pattes robustes, à tibias arqués dans les deux sexes, ceux de la première paire armés de six dents chez le mâle comme dans la femelle; tarses grêles, allongés, surtout ceux des paires intermédiaire et postérieure et ayant leur premier article sensiblement plus long que les autres; crochets généralement grands. Pygidium petit, trianguliforme.

ENOPLOTRUPES SINENSIS Lucas, ♂ et ♀, Ann. Soc. ent., 4^e série, t. IX, Bull., p. XII (1869).

(Pl. 14, fig. 6, 7, 8, 9, 10, ♂.)

Long. 28 à 30 mill.; larg. 15 mill.

Mâle. La tête d'un noir brillant présente une granulation assez forte, irrégulière et peu serrée; elle est relevée et légèrement marginée sur les côtés et antérieurement où on aperçoit quelques points, assez forts, plus ou moins arrondis, irrégulièrement disposés, peu profondément enfoncés et des poils de couleur noire, courts, peu serrés; postérieurement elle est lisse, à l'exception cependant de ses côtés latéraux qui présentent des points assez forts, profondément enfoncés et irrégulièrement disposés; la corne d'un noir brillant est terminée en pointe arrondie à son extrémité qui est lisse; elle est rugueuse avec sa partie postérieure parcourue par des sillons profondément creusés, mais qui s'arrêtent bien avant l'extrémité de cette armure céphalique. Les yeux entourés de longs cils noirs, raides, sont d'un jaune testacé. La lèvre supérieure d'un noir mat est lisse à l'exception cependant de ses côtés latéro-antérieurs qui sont épais et sur lesquels on aperçoit trois gros points, arrondis, et de chacun desquels part un poil raide, assez allongé, de couleur noire; quant à la partie excavée du bord antérieur, elle est garnie de poils ferrugineux, courts, serrés. Les mandibules d'un noir mat, légèrement rugueuses en dessus, présentent quelques poils noirs sur leur bord externe inférieurement. Les mâchoires sont d'un noir brillant, hérissées de longs poils de cette couleur, avec ceux des lobes internes entièrement ferrugineux; les palpes maxillaires sont d'un noir brillant, lisses, avec l'extrémité de chaque article légèrement teintée de ferrugineux. La lèvre supérieure de même couleur que les mâchoires, carénée longitudinalement dans son milieu, est couverte de points très-gros, profondément enfoncés et dont chacun donne naissance à de longs poils noirs, assez épais, raides et plus ou moins courbés; quant à ceux qui se trouvent sur l'échancre, ils sont courts, serrés et ferrugineux; les palpes labiaux sont d'un noir brillant, ponctués, hérissés de poils d'un noir ferrugineux, excepté leur dernier article ou terminal qui est lisse. Les antennes sont lisses, d'un noir

brillant avec leur premier article couvert à l'extrémité de longs poils noirs; les articles qui suivent sont ponctués et leur extrémité présente un ou deux poils noirs très-courts; quant aux articles en feuillets, ils sont d'un gris tomenteux. Le prothorax, d'un noir brillant, est parsemé en dessus postérieurement, en arrière de la corne et sur les côtés, d'une granulation très-forte, irrégulière et peu serrée; il est fortement cilié sur les parties latérales qui sont finement denticulées; antérieurement il est déprimé, lisse, avec la corne bifurquée, dont il est armé, rugueuse postérieurement, lisse antérieurement, où elle présente une dépression longitudinale et profonde. L'écusson d'un noir brillant offre une rugosité assez forte et irrégulière. Les élytres d'un bleu mat, quelquefois d'un noir mat, sensiblement rebordées avec les épaules d'un noir un peu plus brillant, sont couvertes d'une ponctuation très-fine, parmi laquelle on aperçoit des points un peu plus gros; de plus, elles sont parcourues par des lignes irrégulières, petites, très-fines, interrompues et plus ou moins accusées. Tout le corps en dessous ainsi que les pattes sont d'un noir brillant et ciliés de poils allongés, peu serrés, d'un noir mat; il est aussi à remarquer que les poils situés sur les fémurs et les tibias sont disposés en rangées et placés sur des carènes.

Long. 27 à 28 mill.; larg. 15 mill.

(Pl. 14, fig. 11, ♀.)

Femelle. Elle est de la taille, de la largeur et de la couleur du mâle. La tête plus ou moins rugueuse à sa partie antérieure est carénée longitudinalement; sur les côtés et postérieurement, elle est fortement rugueuse et ponctuée, avec la saillie tuberculiforme lisse à son sommet, fortement ponctuée sur les côtés et postérieurement; chez les individus qui n'ont subi aucun frottement, la base de cette saillie tuberculiforme, est entourée de longs cils noirs. Le prothorax, convexe, arrondi en dessus, est entièrement granulé à l'exception cependant des côtés latéro-antérieurs et de tout l'espace situé en avant de la saillie ou protubérance bituberculiforme qui sont lisses. L'écusson et les élytres sont comme chez le mâle; il en est de même pour les organes de la locomotion et de tout le corps en dessous.

Cette espèce varie beaucoup pour ce qui est relatif aux armures céphalique et thoracique. En effet, ayant eu à ma disposition un certain

nombre d'individus des deux sexes de ce curieux Lamellicorne, j'ai remarqué que ce Géotrupien présente, suivant le développement que l'insecte a pris dans son jeune âge ou à l'état de larve des modifications analogues à celles qui s'observent chez le *Ceratophyus typhæus* et le *Ceratotrupes fronticornis*, c'est-à-dire qu'à mesure que dans les mâles s'affaiblissent les signes les plus distinctifs propres à leur sexe, ils se rapprochent des conditions extérieures qui caractérisent les femelles.

Comme je l'ai dit plus haut, cette remarquable espèce se creuse sous les bouses et les matières excrémentielles des animaux herbivores, dans la terre, des trous obliques, plus ou moins profonds et dans lesquels on rencontre quelquefois les deux sexes. L'*Enoplotrupes sinensis*, dont la véritable patrie est la principauté de Mou-Pin, dans le Thibet oriental, se trouve ordinairement, suivant M. l'abbé David, qui a observé cette espèce, pendant les mois de mars et d'avril.

§§§§§

Le genre *Coptolabrus* a été établi par M. Solier dans les *Studi entomologici* de MM. Baudi et Truqui, t. I, p. 58 (1848). Le caractère principal sur lesquels repose cette coupe générique réside dans le labre qui est coupé carrément au lieu d'être échancré. C'est aux dépens des *Carabus* des auteurs que ce genre a été établi, et l'espèce sur laquelle M. Solier l'a créé est le *Carabus smaragdinus* de Fischer. Cette coupe générique, que n'a pas adoptée le savant Lacordaire dans son *Genera des Coléoptères*, t. I, p. 56 (1854), est rangée par MM. Gemminger et de Harold dans leur *Catologus Coleopterorum*, t. I, p. 77 (1868), entre les *Carabus* et les *Damaster*, et comprend cinq espèces désignées sous les noms de *Coptolabrus Lafossei*, *longipennis*, *monilifer*, *Schrenki* et *smaragdinus*.

La nouvelle espèce, que j'ai seulement signalée dans le *Bulletin de nos Annales* sous le nom de *Carabus pustulifer*, vient se ranger dans cette coupe générique et dans le voisinage du *Coptolabrus Lafossei*.

Quand on compare cette espèce avec celles que je viens de citer, on remarque qu'elles forment un groupe particulier, assez homogène, caractérisé par la forme générale du corps, la sculpture des élytres et surtout

par les tarse des pattes de la première paire, qui sont semblables dans les deux sexes.

M. Solier a fondé dans le genre *Carabus* cinq coupes génériques qu'il a caractérisées dans trois tableaux, in Stud. entom., t. I, p. 58, 59 et 60. Lorsque l'on étudie comparativement ces genres entre eux, on remarque qu'ils varient plus ou moins, et, comme la forme générale du corps est elle-même très-sujette à se modifier, il est probable que ce sont ces diverses modifications qui ont engagé le savant auteur du *Genera des Coléoptères* à penser que les caractères qu'ils présentent ne sont pas assez tranchés pour pouvoir être admis. Toutefois cependant, on peut en excepter le genre *Coptolabrus* à cause du labre qui est coupé carrément au lieu d'être rétréci à sa base, échancré en avant, tantôt faiblement, tantôt fortement excavé en dessus comme cela a lieu dans les *Carabus*.

La nouvelle espèce que je vais faire connaître dans ce travail présente ce caractère d'une manière frappante, c'est-à-dire le labre coupé carrément et la sculpture de ses élytres beaucoup plus forte; c'est donc à la tête des espèces composant cette nouvelle coupe générique qu'elle doit être placée.

COPTOLABRUS PUSTULIFER ♂ Lucas.

Carabus pustulifer ♂, ejusd., Ann. Soc. entom., 4^e série, t. IX, Bull., p. x, 1869.

(Pl. 14, fig. 12 ♂.)

Long. 38 à 40 mill.; larg. 13 mill. ♂.

Mâle. Plus grand que le *C. Lafossei*, tout à côté duquel il vient se placer. La tête étroite, allongée, est entièrement d'un noir violacé et présente une ponctuation plus forte et plus régulière que dans le *C. Lafossei*; elle est ridée, parcourue de chaque côté par une dépression longitudinale et marquée dans son milieu, vers la partie antérieure, d'une dépression trianguliforme profondément enfoncée; la lèvre supérieure, de même couleur que la tête, fortement déprimée dans son milieu, est marquée de

chaque côté d'un point arrondi, profondément enfoncé; les mandibules, robustes, sont noires et entièrement lisses; les palpes maxillaires et labiaux d'un noir brillant sont lisses avec leur article terminal large, comprimé et fortement trianguliforme. Les antennes grêles, allongées dépassent de beaucoup en longueur le thorax; les quatre premiers articles sont d'un noir brillant, glabres avec le basilaire présentant en dessus, à sa partie antérieure, une dépression punctiforme assez profonde; les articles qui suivent sont également de couleur noire, mais hérissés de poils ferrugineux, courts, peu serrés.

Le thorax plus large que long, d'un noir violacé, présente une rugosité plus fine, plus serrée et plus régulièrement disposée que dans le *C. Lafossei*; il est plus convexe, avec la ligne médiane qui le parcourt longitudinalement dans le milieu plus distinctement marquée que chez le *C. Lafossei*; il est élargi vers le milieu de ses côtés latéraux qui sont fortement rebordés, lisses et d'un noir bleu foncé; les angles de chaque côté de la base sont saillants, arrondis et ne présentent pas de dépression comme cela se remarque chez le *C. Lafossei*; sur les côtés, il est d'un noir violacé mat, finement ponctué avec le dessous obsolètement ridé et entièrement d'un bleu violacé. L'écusson beaucoup plus large que long, fortement déprimé, est d'un noir bleu mat. Les élytres très-grandes, en ovale allongé, presque parallèles, finement marginées de noir, ayant à peine une fois et demie la longueur du thorax, sont d'un bleu violet foncé; elles sont convexes, arrondies en dessus et parcourues longitudinalement de chaque côté par trois rangées de tubercules d'un noir brillant; ces tubercules arrondis, mais le plus généralement ovalaires, sont pustuliformes, très-développés, surtout ceux des lignes intermédiaires; quant aux intervalles, ils sont larges, rugueux et présentent de chaque côté quatre lignes longitudinales sensiblement sinueuses de petits points élevés, arrondis, serrés, d'un noir brillant et assez semblables à de petites perles; ces organes à leur extrémité sont lisses, sensiblement prolongés, relevés et forment deux pointes écartées l'une de l'autre, beaucoup plus spiniformes que chez le *C. Lafossei*; sur les côtés et en dessous, il est d'un bleu violacé, lisse, à l'exception cependant des segments abdominaux qui présentent de fines rides transversales.

Les pattes sont lisses, grêles et entièrement d'un noir bleu. L'étui pénial qui cache l'armure copulatrice était saillant chez les individus dont je me suis servi pour faire ma description; il est noir, comprimé, recourbé et terminé en pointe arrondie à son extrémité.

Long. 45 mill. ; larg. 15 mill. ♀.

Femelle. Plus grande et plus large que le mâle auquel elle ressemble entièrement. Cette femelle, dont il n'a été rencontré qu'un seul individu, présente sur l'élytre gauche une aberration assez curieuse. Si on étudie les gros tubercules formant la rangée intermédiaire, on remarque que les deuxième, troisième, quatrième et cinquième sont confluent, qu'un de ces gros tubercules s'est déplacé, et que, par suite de ce déplacement, la ligne longitudinale intermédiaire et sinueuse de fins tubercules se trouvant interrompue, présente une très-grande déviation, due aussi au sixième tubercule de la première rangée qui a acquis un développement exagéré.

Ce *Coptolabrus* très-remarquable rappelle par sa forme et par sa taille l'espèce décrite par le général Feisthamel sous le nom de *Carabus Lafossei*, Ann. Soc. entom., 2^e série, t. III, p. 103, pl. 2, fig. 1 ♂, 2 ♀, (1844). En effet, il vient se ranger tout à côté de cette espèce, avec laquelle il ne pourra être confondu à cause de sa taille beaucoup plus grande, de la tête et du thorax qui sont d'un noir violacé au lieu d'être bleus et dont la ponctuation et les rugosités sont plus fines, plus régulières et plus serrées. Les élytres sont d'un bleu violet foncé au lieu d'être noires, et les tubercules qui les parcourent sont très-développés, ovulaires, lisses, pustuliformes et non en forme de larmes comme cela a lieu chez le *C. Lafossei*; de plus, l'espace qui existe entre ces rangées de tubercules, qui sont au nombre de trois de chaque côté, est occupé par quatre lignes de points, petits, élevés, d'un noir brillant, qui sont sinueuses au lieu d'être droites; il est encore à remarquer que tout le corps en dessous est d'un bleu violacé au lieu d'être entièrement noir.

Cette curieuse espèce, remarquable par le développement des tubercules qui parcourent les élytres, et dont ♂ et ♀ ont été rapportés par M. l'abbé David, habite la principauté de Mou-Pin; elle se plaît sous les pierres situées sur les bords des torrents et a été rencontrée pendant les mois de mars et d'avril.

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 14.

- Fig. 1. *Neophædimus Auzouxi* ♂, de grandeur naturelle.
2. Le même au trait, vu de profil.
3. *Neophædimus Auzouxi* ♀, de grandeur naturelle.
4. *Dicranocephalus Adamsii* ♂, de grandeur naturelle.
5. Région céphalique et thorax, vus de profil.
6. *Enoplotrupes sinensis* ♂ de grandeur naturelle.
7. Le même au trait, vu de profil.
8. Une mandibule.
9. Une mâchoire.
10. La lèvre inférieure.
11. *Enoplotrupes sinensis* ♀, de grandeur naturelle.
12. *Coptolabrus pustulifer* ♂, de grandeur naturelle.



Notice nécrologique sur le docteur RAMBUR,

Membre fondateur de la Société entomologique de France,

Par M. A. DE GRASLIN.

(Séance du 26 Juin 1872.)

Pierre-Jules Rambur naquit le 21 juillet 1801 à Ingrandes, près Chinon (Indre-et-Loire). Ses premières études eurent lieu dans le pensionnat Leguay, à Tours. C'est là que, vers l'âge de douze ans, se nouèrent entre nous les liens d'une amitié qui ne devait s'éteindre qu'avec la vie, qui a toujours été la même, bien que nous eussions souvent des idées fort différentes en politique et en religion. Nous fûmes amis dès notre première entrevue; attirés déjà tous les deux par le désir d'observer les petits êtres qui nous entouraient, nous faisons des recherches dans nos promenades et même pendant nos récréations dans la cour du pensionnat; c'est dans ce dernier endroit que nous trouvâmes ensemble notre première chenille sur un abricotier, trouvaille merveilleuse pour des écoliers, car c'était celle de la *Lasiocampa quercifolia*. A cette époque éloignée, singulier rapprochement, Rambur examinait avec soin et étudiait la conformation extérieure et intérieure des *Hélices*, qu'il se mit de nouveau à rechercher avec passion dans les dernières années de sa vie.

Deux ou trois ans se passèrent ainsi dans la même pension, où cette amitié de l'enfance s'accrut encore; puis je quittai la France pour suivre mon père, qui avait été nommé consul en Espagne, et je perdis de vue Rambur pendant quelques années. Pendant ce temps il avait terminé ses humanités au collège de Tours, et je crois que ses premières études médicales se firent dans cette même ville; puis il les continua à Montpellier, localité bien précieuse pour un jeune homme qui voulait employer ses moments de loisir à l'étude de l'histoire naturelle. Toutes les branches de cette science l'intéressaient à un haut degré; cependant il avait surtout

une véritable passion pour l'entomologie, principalement pour les Lépidoptères et les Coléoptères, et pour la botanique.

Après avoir terminé ses études médicales à la Faculté de Montpellier, Rambur vint à Paris pour y soutenir sa thèse et s'y faire recevoir docteur (1). Il n'était pas arrivé les mains vides de son séjour dans la France méridionale : ses collections entomologiques et son herbier s'y étaient considérablement augmentés. Il y avait recueilli, en 1827, quelques espèces de Lépidoptères encore à peine connues ou même inédites, telles que *Anophia Ramburii*, *Leucanitis Cailino*, *Mamestra sodæ*, *Leucania riparia*, etc., dont il donna la description dans les Annales des Sciences d'observation.

Reçu docteur, Rambur revint habiter Tours. J'avais quitté l'Espagne à peu près à la même époque, aussi notre amitié d'enfance put-elle se renouer facilement, puisque j'habitais presque le même pays. J'étais enthousiasmé des récits qu'il me faisait de ses explorations dans le midi de la France; mais ses narrations étaient suivies de reproches sur ce que je n'avais pas fait de recherches scientifiques pendant mon séjour dans un pays aussi riche que la péninsule espagnole, aussi n'eut-il pas de peine à me faire repentir de ma négligence, et dès ce temps-là nous formâmes le projet de faire ensemble un voyage en Andalousie.

Déjà des excursions aux environs de Paris, d'une part, et d'une autre jusqu'aux Alpes, étaient comme le prélude des voyages que Rambur méditait. Il se décida à faire, en 1829, une excursion dans l'île de Corse, et il y séjourna plus d'une année. L'espoir qui lui avait fait entreprendre cette exploration ne fut pas déçu : il retrouva la plus grande partie des espèces que l'on savait être particulières à cette île ainsi qu'à la Sardaigne, et en découvrit d'inédites fort curieuses, types de genres nouveaux créés par lui. Il m'écrivait à cette époque la vive impression qu'il ressentit en voyant voler les premiers exemplaires mâles du *Trichosoma corsicum* et sa joie en prenant l'*Argynnis Cyrene*.

Après ce voyage, Rambur demeura quelques années à Paris. Il contri-

(1) Voici les titres et diplômes qui lui ont été délivrés :

Diplômes de bachelier ès lettres, octobre 1821 ;

— de docteur en médecine, septembre 1827 ;

— de membre fondateur de la Société entomologique de France, 29 février 1832 ;

— de membre de la Société des sciences de Barcelone, 1835.

bua à fonder, en 1832, la Société entomologique de France, qui me fit l'honneur, dans la même année, de m'admettre au nombre de ses membres. Vers le même temps il me proposa de faire paraître, en collaboration avec lui et notre savant collègue M. le docteur Boisduval, une iconographie des chenilles d'Europe. L'ouvrage commença à paraître sous le titre de : *Collection iconographique et historique des chenilles d'Europe*; mais il ne fut pas terminé et s'arrêta malheureusement à la 45^e livraison.

Le rêve que nous caressions depuis longtemps, notre voyage en Andalousie, allait enfin se réaliser, et le départ était décidé pour l'année 1834; mais le choléra, qui sévissait alors dans ce pays, me retarda, sans arrêter Rambur, qui alla s'embarquer à Marseille pour Malaga.

Il resta plusieurs mois dans cette première station. Mais ses désirs embrassaient trop d'objets à la fois, il était d'un esprit trop entreprenant pour séjourner longtemps confiné à Malaga. Il résolut donc d'aller faire par mer une exploration à Gibraltar et à Cadix.

Peu de jours avant son départ, une première mésaventure lui arriva : un aventurier italien, qui habitait le même hôtel que lui, força sa malle et lui vola et son argent et ses papiers. Arrivé à Gibraltar il voulut gravir les pentes ardues de la montagne où croissent de gigantesques palmiers nains (*Chamærops humilis*), pour s'assurer si des singes (*Macacus inuus*) y vivent en liberté, comme le rapportent divers voyageurs : mal lui en prit, car il ne vit aucun singe, et, n'ayant pas obéi aux soldats anglais qui voulaient l'empêcher de faire son ascension, il fut arrêté et ne dut la liberté qu'à l'intervention du consul de France.

Une autre aventure lui arriva encore dans les montagnes désertes de *Chuviana*, à quelques distances de Malaga : des pâtres le voyant occupé à boire dans une fontaine tentèrent de l'assassiner. Une fuite rapide à travers un ravin tellement abrupte que les chèvres elles-mêmes avaient peine à s'y tenir, le mit hors de danger.

Les environs de Gibraltar et de Cadix étouffèrent et charmèrent Rambur, comme l'avaient déjà fait ceux de Malaga, par l'abondance et la grande diversité des insectes qui les habitent. Il ne négligeait rien, recueillant en grand nombre les insectes et les plantes si abondantes dans ces contrées méridionales. Il lui suffisait de faire quelques lieues pour voir un notable changement dans les divers genres de Coléoptères et même parmi les espèces du seul genre *Pimelia*. Il prit auprès de Cadix des espèces très-intéressantes et nouvelles de Lépidoptères, telles que *Trichosoma bæticum*, *Bombyx herculeana*, etc.

On concevra facilement les douces émotions, l'enthousiasme chaleureux qui se saisirent de Rambur quand il se trouva dans un pays si abondant en espèces rares ou nouvelles et au milieu de végétaux en partie africains. Dans ses chasses, la moindre circonstance était pour lui digne d'attention : un jour il trouva par terre, dans un chemin, des ailes de l'*Heliothis incarnata* ; il reconnut à l'instant le genre de cette espèce, qu'il pensait être nouvelle ; il la chercha activement et trouva sa chenille sur des Caryophyllées, dont elle mange les capsules. Plus tard nous eûmes le plaisir de la reprendre ensemble aux environs de Grenade, dans les capsules de la jolie *Viscaria rosa-cæli*, qu'elle habite dans son jeune âge, ainsi que dans celles de quelques espèces de *Silene*.

Aux environs de Malaga, Rambur récolta une multitude d'insectes de tous les ordres, principalement de ceux des Coléoptères et des Lépidoptères : parmi ces derniers on doit citer les *Liparis atlantica*, *Sesamia nonagrioides*, *Thalpochares candicans*, *Plusia Daubei* (découverte presque en même temps à Montpellier par M. Daube), *Zygæna bætica*, *Ino cognata*, etc., espèces presque toutes nouvelles. Il y avait recueilli également un grand nombre de Microlépidoptères et de Géomètres et possédait surtout beaucoup d'espèces d'*Acidalia* et d'*Eupithecia* alors inédites.

Je partis enfin au mois de mars 1835, et, m'étant embarqué à Barcelone, j'arrivais à Malaga le 22 avril, après une longue traversée. Rambur en était parti depuis quelque temps, mais peu après je le rejoignis à Grenade, et là je le trouvai, lui qui, dans ses lettres, ne me parlait que de Lépidoptères, entouré de cartons remplis de Coléoptères qu'il étudiait. C'est, au reste, une surprise que mon ami m'a ménagée bien des fois dans sa vie. Il semblait éprouver le besoin de changer ses travaux, mais il n'abandonnait pas pour toujours la branche d'histoire naturelle qu'il quittait subitement, et, au moment où on s'y attendait le moins, on le trouvait, revenu comme par un bond, à la partie de la science qu'on croyait délaissée.

A Grenade commencèrent nos fréquentes excursions entomologiques ; tout d'abord je dirai que, très-grands marcheurs tous les deux, nous partions dès quatre heures du matin pour ne revenir qu'à neuf heures du soir, explorant quelquefois la plaine, plus souvent les Alpuzarras et la Sierra-Nevada, lorsqu'il y eut une assez grande quantité de neige fondue pour nous permettre d'y monter, et où nous allâmes quelquefois passer deux jours en montant nous loger dans une ferme ou cortiga appartenant au couvent des Hyéronimites de Grenade.

Personne ne savait mieux s'orienter que Rambur et trouver la direction à suivre à travers les montagnes. Doué d'une constitution robuste et d'une grande vigueur musculaire, aucune fatigue ne l'arrêtait, nul péril ne l'effrayait. Je l'ai vu, après une course fatigante de dix heures sur la Sierra-Nevada, prendre, sans que cela lui fit aucun mal, un bain pendant plus d'une demi-heure, en se plongeant dans le Monachil, torrent dont les eaux sont alimentées par la fonte des neiges.

L'une de nos premières courses eut lieu dans les montagnes de la chaîne des Alpuzarras et plus spécialement dans la partie nommée Dientes-de-la-Vieja par le géographe espagnol Lopez. Avant d'arriver à un village qu'il faut dépasser pour atteindre aux montagnes, on traverse une colline offrant à mi-côte, dans une espèce de taillis de chênes verts entremêlé de clairières incultes, une excellente localité pour le naturaliste. Nous y avons fait plusieurs promenades délicieuses, marquées par la découverte de Lépidoptères précieux et nouveaux, tels que la charmante *Lycæna hesperica*, et la chenille de l'*Orgyia dubia*? Hubner (*splendida* Rambur), la plus belle espèce du genre, bien plus abondante que sur la Sierra-Nevada, couvrait littéralement tous les buissons de chêne, de genêt, de *Dorycnium*, etc. On y voyait voler aussi çà et là l'*Heliothis discoïdaria*.

A une certaine distance au delà du village se trouve la première montagne, qui n'a nullement le même aspect : ses flancs rapides, incultes, sont hérissés de roches grises déchiquetées. De ce point élevé on découvre au sud-est les masses gigantesques de la Sierra-Nevada, dominées par le Mulhacen et la Beleta ; nous nous trouvions dans une prairie marécageuse parsemée de touffes de joncs et formant un plateau incliné. En face de nous, mais séparée par une profonde vallée, nous apercevions une haute montagne dont les flancs étaient couverts d'une riche et verdoyante végétation ; nous résolûmes immédiatement de nous y rendre. Nous descendîmes par une gorge rapide, recueillant en passant quelques individus des *Melitæa Desfontainii* Godard et *bætica* Rambur. Arrivés enfin au pied de la montagne, nous dûmes la gravir lentement par des pentes abruptes, tout en faisant une chasse active aux Lépidoptères que notre marche faisait fuir devant nous. Plusieurs espèces d'*Argynnis*, principalement d'énormes *Pandora*, la belle variété *chlorodippe* de l'*Adippe* et quelques très-grands exemplaires d'*Hecate* venaient se poser sur des chardons en fleur ; là aussi se trouvaient la *Phorocera*, Gd., *Canteneri* Dup., la *Phytometra sanctiflorentis* Boisdl., l'*Acidalia concinnaria* Dup. ; nous y primes aussi pour la première fois quelques chenilles d'une Chélonite qui me donna l'espèce à laquelle j'ai assigné le nom de *zoraida*. Arrivés au som-

met de la montagne nous nous trouvâmes dans une vieille forêt de chênes verts (*Quercus Ilex*) que le feu avait dévorée; la végétation y était admirable : de jeunes chênes s'y développaient de toute part, sortant des troncs et des racines de leurs ancêtres; on y voyait plusieurs charmants *Helianthemum* et surtout une espèce remarquable du genre *Adenocarpus* (*A. decorticans* Boissier). Les Lépidoptères y étaient abondants; je citerai seulement comme y ayant été prise la jolie espèce du genre *Omia*, que j'ai publiée sous le nom de *cyclopea*; nous y trouvâmes également de beaux Névroptères, tels que l'*Ascalaphus bæticus*, la *Nemoptera lusitana*, etc.

Une autre de nos grandes excursions fut celle du Pic-de-la-Girouette (Picacho-de-Beleta), qui n'est que de quelques mètres moins élevé que le Mulhacen, point culminant de toute la chaîne. Après avoir parcouru les sommets et les replis de terrains habités par la *Lycena Idas* Ramb., alors nouvelle, et la belle variété *Boabdil* Ramb., du *Satyrus Arethusa*, nous allâmes coucher au cortiga de San-Juan. Le lendemain, au soleil levant, nous partîmes accompagné d'un pâtre qui nous servait de guide. Après avoir gravi plusieurs pentes souvent abruptes nous atteignîmes la région des neiges et il nous fallut un temps considérable pour trouver un passage. Un peu plus haut le col était complètement dépouillé : les tempêtes en avaient balayé la neige et avaient mis à découvert une infinité de fragments de pierres schisteuses, dorés ou argentés, qui étincelaient au soleil; mais les seuls êtres vivants qui volaient autour de nous furent une *Vanessa urticæ* et quelques Ichneumonides. Nous atteignîmes enfin le sommet du pic, qui se termine par une surface plane d'une très-petite superficie et légèrement inclinée; en y arrivant, notre guide nous fit coucher à terre, puis nous nous traînâmes lentement jusqu'à l'extrémité de la petite esplanade : nos yeux, en dépassant ses bords, plongèrent tout à coup dans un précipice de 1,500 à 2,000 mètres de profondeur. Le sommet où nous étions est suspendu sur une immense excavation dont il cache les parois, et au pied de laquelle le Xenil prend sa source dans un lieu nommé le Corral-de-Beleta. A la vue du gouffre, mes regards sondèrent ses abîmes pendant une minute à peine, puis je me traînai à reculons avec empressement pour m'éloigner de ses bords; Rambur, au contraire, dont les yeux scrutaient les précipices de sang-froid et sans crainte de vertiges, se leva à peu de distance du gouffre, et, malgré nos remontrances, tenta d'y précipiter, avec les épaules, une énorme pierre qui semblait en équilibre au-dessus du vide. Retirés peu après à quelque distance, nous pûmes admirer la chaîne entière de la Sierra-Nevada, qu'à l'exception du

Mulhacen nous dominions en entier. Nous vîmes : dans le sud-ouest, les cimes des montagnes d'Antequerra surmontées de leurs cônes aigus, suivies, dans la même direction, par les larges sommets de la Sierra-de-Ronda; aux dernières limites de l'horizon, dans l'ouest, derrière les montagnes d'Elvira, les croupes arrondies d'un brun bleuâtre de la Sierra-Morena, semblables aux vagues d'une mer qui se serait pétrifiée tout à coup, dessinant leurs ondulations sur le ciel; la Méditerranée, au moins à dix lieues, séparée de nous par les Alpuzarras qui se présentaient comme une suite de collines, semblait battre les pieds de la montagne sur laquelle nous nous trouvions; enfin au nord-est et au nord se dressait la chaîne des Sierras-de-Cogollos et des Dientes-de-la-Vieja.

Certainement la Sierra-Nevada est une magnifique localité pour l'entomologie, mais Rambur pensait, et je le crois aussi, qu'elle est peut-être moins riche que d'autres montagnes moins élevées dont je viens d'indiquer les noms. Cependant ce n'est que sur elle, aux environs de Grenade, que nous avons trouvé certaines espèces de Lépidoptères, comme *Lycæna Idas*, *Satyrus Agave* (*Hippolyte*), et cet insecte si étrange dont mon ami a fait connaître les caractères en le publiant sous le nom d'*Heterogynis paradoxa*.

Nous quittâmes Grenade dans les derniers jours de septembre, et, en traversant les riches plaines qui entourent cette ville, je pris trois exemplaires de cette nouvelle espèce d'Hadénide du genre *Miana*, à laquelle Rambur a donné plus tard le nom de *microglossa*. Nous allâmes passer le mois d'octobre à Malaga. C'est là que Rambur découvrit, dans une touffe de *Salsola kali*, sur les bords de la Méditerranée, un singulier petit Lépidoptère, qui porte le nom de *Chlorion* dans le Catalogue systématique.

Nous étant embarqués à Malaga, nous arrivâmes à Cadix dans les derniers jours d'octobre, pour y séjourner tout le mois de novembre. Nous trouvâmes, chacun de notre côté, plusieurs exemplaires mâles et femelles d'une belle espèce que Rambur a fait entrer dans son genre *Cladocera*; les dunes et les bois de pins situés de l'autre côté de la baie, aux environs de Rota et du Port-Sainte-Marie, nous attirèrent plusieurs fois. Quoique le temps fût magnifique et le soleil brillant, de légères ondées passagères humectèrent plusieurs fois le sable et nous vîmes sortir çà et là, dans les parties creuses des dunes, des femelles d'une espèce de Melonithide de taille moyenne, d'un roux brillant, qui à l'instant furent couvertes de mâles accourus de tous côtés pour s'accoupler.

Le temps que nous pouvions consacrer à notre voyage en Andalousie étant expiré, nous fûmes obligés, à défaut d'autre moyen de transport, de

nous embarquer sur un navire anglais qui faisait le service de Cadix à Londres.

Nous retournâmes immédiatement en France, et nous nous séparâmes à Paris. Rambur y demeura assez longtemps et m'écrivit pour me proposer de faire paraître, en collaboration avec lui, une faune entomologique de l'Andalousie, où j'aurais fait une partie des figures. C'est avec regret que je ne pus accepter cette offre.

Rambur ayant épousé, en 1841, une demoiselle de la ville de Beaufort (Maine-et-Loire), vint se fixer à Seiches, autre ville du même département, pour y exercer la médecine. Cette habitation le rapprochait beaucoup, à notre grand contentement, du pays où je demeurai; peu après il choisit une nouvelle résidence dans le département d'Indre-et-Loire, à Saint-Christophe, qui le plaçait à 12 kilomètres du lieu que j'habite et nous permit de faire souvent ensemble des excursions entomologiques. Parfois nous allions à plusieurs lieues de sa demeure passer une grande partie de la nuit à chercher des chenilles, en fauchant dans les bois ainsi qu'au milieu des landes et des bruyères; il me fit prendre ainsi la chenille de la *Chersotis ericæ* et celle de sa congénère *erythrina*, dont j'avais trouvé précédemment l'insecte parfait sur un pin dans les mêmes localités.

Rambur avait trop besoin de mouvement et était d'un esprit trop remuant pour se fixer définitivement dans un endroit. Il se lassa bientôt d'exercer la médecine à Saint-Christophe. Il quitta cette résidence où il s'était acquis de la réputation dans son art, et son départ y causa de vifs regrets parmi les habitants, ce qui devait nécessairement arriver à un homme comme lui, ennemi de la routine, voulant tout observer et faisant de la médecine en entomologiste qui, habitué à se rendre un compte exact de tous les caractères d'un insecte, veut aussi examiner, peser et comparer tous les symptômes d'un mal, lequel peut varier selon les individus et dont le traitement doit subir conséquemment des modifications.

En quittant Saint-Christophe, il vint se fixer à Tours, où il acheta une maison avec un petit jardin, dont les massifs, cultivés par lui, offraient des spécimens des plantes intéressantes qu'il rapportait de ses voyages, ou des espèces de végétaux qu'il pensait devoir être utiles à l'éducation des chenilles de certains Lépidoptères qu'il élevait. Un conchyliologiste, s'il n'avait connu les goûts du propriétaire, aurait été bien surpris en voyant les plantes et les murs de son jardin émaillés de Mollusques de diverses espèces qu'il rapportait de ses excursions dans la France méridionale ou des montagnes. J'aurais été moi-même bien étonné, en piquant un jour, sur un mur de la rue qu'il habitait, un exemplaire de *Thais hypsipyle*, si

je n'avais pas su qu'il en avait reçu un grand nombre de chrysalides de la Russie méridionale.

Rambur ne pouvait habiter longtemps dans une localité sans y faire quelques observations intéressantes. C'est ainsi que, pendant son séjour à Tours, il trouva, sur les collines des bords de la Loire, des Lépidoptères qu'on n'aurait jamais cru devoir y exister, tels que : l'*Endagria pantherina*, de beaux exemplaires de *Cleophana anarrhini* et de l'*Omia cymbalarix*. En étudiant cette dernière espèce avec l'attention si intelligente qui lui était propre, il eut le plaisir de voir la femelle pondre sur les capsules de l'*Helianthemum vulgare*; cette découverte fut pour lui un trait de lumière et le mit sur la voie pour connaître les premiers états, tout à fait ignorés jusqu'alors, d'autres espèces du genre *Cleophana*, comme *Dejeanii* et *Yvanii*, que l'on aurait cru, d'après leur faciès, devoir vivre plutôt sur les Anthirrhinés; mais, comme il ne put trouver la chenille d'*anarrhini* sur la même plante qui nourrit celle de *cymbalarix*, bien que les deux espèces se rencontrassent juste au même endroit, il pensait, et c'est aussi mon avis, qu'*anarrhini* doit vivre, comme *serrata*, sur certaines espèces de Scabieuses, telles que *columbaria*, en Touraine, et probablement sur d'autres espèces dans le midi de la France.

Tours, pas plus que les autres pays où Rambur s'était établi, ne pouvait être pour lui une demeure bien fixe; il s'en échappait souvent, non-seulement pour visiter les départements voisins, mais aussi pour faire des voyages beaucoup plus lointains, aux Pyrénées-Orientales, aux Hautes-Pyrénées, aux Basses-Alpes, en Savoie, à Montpellier, à Marseille, en Espagne jusqu'à Madrid, à Genève, etc. Les déplacements lui étaient très-faciles, et la vue de nouvelles contrées lui causait un grand plaisir. Ces voyages se faisaient très-rapidement; et cependant il en rapportait toujours des observations scientifiques intéressantes. Lui ayant montré la *Leucania littoralis*, qui n'était alors connue qu'en Angleterre et dont je venais de découvrir sur les côtes de Vendée l'insecte parfait et les premiers états, il fit, pour la prendre, un voyage aux Sables-d'Olonne. Il y trouva, ce qui devait nécessairement arriver, des chenilles de cette jolie espèce dont il obtint de beaux individus; mais, chose plus étonnante, cette course lui fit recueillir aux mêmes lieux un exemplaire de l'*Ateuchus sacer*, semblable à ceux de la France méridionale, quoique d'une taille plus petite.

En voyant Rambur quitter la Touraine pour aller se fixer à Genève, j'éprouvai une véritable peine. J'ignore les motifs qui l'ont poussé à s'établir hors de France. S'était-il épris de Genève et de cette partie des

Alpes qu'il avait visitées plusieurs fois et qu'il admirait ? Était-ce par suite de son goût si prononcé pour le changement ? Malgré l'éloignement, nous continuâmes, quoique moins activement, une correspondance qui, commencée dès l'enfance, n'a jamais cessé. Quelques mois avant sa mort il m'engageait vivement à l'aller voir à Genève, afin de faire encore avec lui quelques bonnes chasses entomologiques ; nous avons même formé le projet de retourner ensemble en Andalousie.

Peu de temps après la pressante invitation d'aller le voir qu'il m'avait adressée, une bien triste nouvelle m'arrivait : j'apprenais, avant de connaître sa maladie, la mort de l'un de nos plus savants collègues, car Rambur était doué d'une grande aptitude pour toutes les sciences d'observation, particulièrement pour l'entomologie. Il n'est pas une de ses branches qu'il ne fût capable d'approfondir et d'élucider. Bien qu'ayant une préférence marquée pour les Lépidoptères et les Coléoptères, il recueillait des insectes de tous les ordres dans ses explorations. Mais Rambur était encore plus un savant, un observateur qu'un faiseur de collections ; il ne lui coûtait pas de sacrifier un exemplaire d'une espèce précieuse pour s'assurer s'il possédait certains caractères qu'il supposait, ou afin d'en trouver d'autres qui pussent l'aider dans la classification. Il était un peu incrédule à l'égard des observations qu'il n'avait pas contrôlées et loin de marcher avec une entière confiance dans les sentiers battus. Enfin il était *lui*, mais lui très-observateur, ingénieux, parfois légèrement systématique et aimant un peu le paradoxe ainsi que la contradiction, ce qu'il m'avait avoué plusieurs fois. Dans ses discussions scientifiques, il s'occupait plus du fond que de la forme ; ce qu'il croyait être la vérité il le présentait à ses adversaires sans fard et d'une manière un peu rude. Il étudiait avec tant d'attention, il était si perspicace, si clairvoyant, qu'il a pu lui arriver, mais rarement, d'attacher un peu trop d'importance à certains caractères qui, à la rigueur, pourraient bien n'être que des variations dans la même espèce.

Rambur est mort à Genève, le 40 août 1870, des suites d'une dysenterie qu'il avait gagnée dans un voyage à Barcelone. Il laisse un grand vide dans le rang des entomologistes. Je perds en lui un ami d'enfance, je dirais volontiers un maître ; si Dieu m'accorde quelques années de plus, je ne pourrai m'occuper de notre chère science, je ne ferai nulle excursion sans être accompagné de la mémoire toujours vivante de cet ami regretté.



Notice bibliographique sur les travaux du D^r P. RAMBUR,

Par M. PAUL MABILLE.

(Séance du 12 Juillet 1872.)

Les travaux scientifiques de M. Rambur sont dispersés dans des recueils périodiques pour une partie; les autres ont été publiés par l'auteur lui-même. Comme ces travaux sont d'une grande importance et que les deux plus considérables sur les Lépidoptères sont, par une sorte de fatalité, restés inachevés, j'entrerai dans quelques détails qui, je l'espère, ne paraîtront pas déplacés. On m'en saura gré, sans doute, surtout pour la Faune entomologique de l'Andalousie, dont les livraisons et les planches sont restées dans un désordre inextricable.

Je suivrai à peu près les ouvrages par leurs dates, ne faisant cependant qu'un article pour les différentes parties d'un même ouvrage, et cela afin d'éviter les longueurs.

1° Notice sur plusieurs espèces de Lépidoptères nouveaux du midi de la France.

Annales des Sciences d'observation, mai, 1829. — Tirage à part, in-8°, 14 pages, 2 planches noires ou coloriées.

Cette notice contient les descriptions des *Vanessa elymi*, *Liodes tibiaria*, *Anophia Ramburii*, etc.

2° Catalogue des Lépidoptères de l'île de Corse, avec la description et la figure des espèces inédites.

Première partie, Annales de la Société entomologique de France, 18 avril 1832, 2 planches coloriées ;

Deuxième partie, *ibid.*, 1832, 3 planches coloriées.

Ce travail contient un catalogue assez étendu des Lépidoptères de l'île, une monographie des espèces du genre *Cucullia*, section de la *C. verbasci*, et ces belles espèces insulaires restées assez rares et dont quelques-unes ont à peine été retrouvées par MM. Staudinger, Bellier de la Chavignerie et P. Mabille. Les principales sont : *Sesia anthraciformis*, *Orgyia rupestris*, *Cucullia scrofulariphaga*, *Thalpocharis scitula*, *Polia corsica*, *Zethes insularis*, *Trichosoma corsicum*, *Pseudoterpna corsicaria*, *Fidecia assimilaria*, *Larentia dissimilaria*, *Eupithecia scopariata*, *ericata*, etc.

- 3° Rectification d'une erreur commise à l'égard des chenilles des *Cucullia umbratica* et *lucifuga*.

Annales de la Société entomologique de France, premier trimestre de 1834.

- 4° Description de plusieurs espèces inédites de Lépidoptères nocturnes du centre et du midi de la France.

Annales de la Société entomologique de France, mars 1834, 1 planche coloriée.

Ce travail fait connaître pour la première fois les *Cucullia santolinæ*, *Eupithecia phæniceata*, *Churadrina aspersa*, *Boarmia Solieraria*, etc.

- 5° Notice sur plusieurs Lépidoptères inédits du midi de l'Espagne, avec figures.

Annales de la Société entomologique de France, septembre 1836.

Les espèces publiées dans cette notice furent de nouveau décrites dans la Faune de l'Andalousie.

- 6° Collection iconographique et historique des chenilles, ou description et figures des chenilles d'Europe par MM. Boisduval, P. Rambur et de Graslin.

Roret, 1832.

Cette publication, qui promettait d'être si intéressante, fut brusquement arrêtée à la 45^e livraison. Les numéros d'ordre des planches ne se suivent pas toujours, ce qui donne à la collection l'air d'un

livre dépareillé et incomplet. On a dit que les auteurs avaient interrompu leur publication faute de matériaux : cela est inexact pour M. Rambur, car j'ai entre les mains de nombreux dessins et peintures qui étaient destinés à la collection, comme l'indiquent les notes mises au bas des feuilles.

7° Faune entomologique de l'Andalousie par P. Rambur, docteur en médecine.

2 forts volumes in-8° accompagnés de 50 planches. — Paris, Arthus Bertrand, 1837.

Cet ouvrage devait comprendre tous les ordres d'insectes. De 1837 à 1840 les premières livraisons des deux volumes parurent à peu près ensemble, puis l'ouvrage fut interrompu. A toutes les demandes qu'on lui faisait, l'auteur répondait que le graveur avait emporté les cuivres des planches. La vraie raison était qu'il s'était dégoûté de son travail ; il y eut même dans sa vie, à cette époque, un temps d'arrêt dans ses études entomologiques : il s'occupait beaucoup de médecine, de botanique et de géologie.

Ce qui a paru de l'ouvrage peut faire juger de la perte que fit alors l'entomologie. Voici la liste des livraisons et des planches qui ont paru. Les feuilles 13 et 14 du deuxième volume n'ont jamais été mises en vente, mais un grand nombre ont été distribuées par l'auteur.

1^{er} VOLUME.

Feuilles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9, ou 144 pages.

1^{re} livraison, 1837 ; 2^e livraison, 1838 (mars).

Planche 1. Carabiques : *Drypta*, *Cymindis*.

— 2. Carabiques : *Singilis*, *Brachinus*, *Siagona*.

— 19. *Asida*, 7 espèces.

— 20. *Asida*, 9 espèces.

Les deux dernières planches n'ont pas de texte. Je les rapporte au premier volume, parce que les Coléoptères devaient y être traités en entier.

II^e VOLUME.

Feuilles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14, ou 366 pages.
1^{re} livraison, décembre 1838; 2^e livraison, janvier 1839; 3^e livraison, mars 1840.

Ces trois livraisons, qui portent aussi les N^{os} 3, 4 et 5, renferment les ordres suivants :

(La 5^e livraison, contenant les Lépidoptères, a été tirée à part avec 8 planches coloriées.)

Dermaptères, page 1 à 11; — Orthoptères, 11 à 95; — Hémiptères, 95 à 212; — Lépidoptères, 212 à 336.

Planche 1. Orthoptères, 6 espèces.

—	2.	id.	4	—
—	4.	id.	2	—
—	5.	id.	<i>Odontura, Pterolepis.</i>	
—	6.	id.	<i>Acinipe.</i>	
—	7.	id.	<i>Gryllus.</i>	
—	8.	Lépidoptères, <i>Hesperia.</i>		
—	9.	Névroptères, 8 espèces.		
—	10.	Lépidoptères, <i>Zygæna, Lycæna.</i>		
—	11.	id.	<i>Zegrus.</i>	
—	12.	id.	<i>Satyris, Syrichtus, Zygæna.</i>	
—	14.	id.	<i>Trichosoma, Bombyx, Heterogynis.</i>	
—	15.	id.	<i>Bombyx, Orgyia, Lîparis.</i>	
—	17.	id.	<i>Heliophobus, Agrotis.</i>	
—	18.	id.	<i>Nonagria, Gleophana, Charadrina.</i>	

Tel est l'ouvrage que l'on a cru longtemps devoir être repris et continué; je crois plutôt qu'il avait été condamné par son auteur dès les premières livraisons, non pas faute de matériaux ou de courage, mais bien par manque de temps, et surtout parce qu'il lui fallait travailler comme à la tâche pour satisfaire aux époques indiquées par le prospectus et non plus tranquillement et à ses heures.

8° Histoire naturelle des insectes Névroptères, 1842. Suites à Buffon.

Roret, 1 fort volume grand in-8°, avec planches coloriées.

Cet ouvrage considérable et toujours fort estimé, comprend les Névroptères du monde entier. Dès que le livre eut paru, M. Rambur ne s'occupa plus de cet ordre d'insectes, et sa collection fut en partie cédée et en partie donnée.

9° Monographie du genre *Elaphocera*.

Annales de la Société entomologique de France, octobre 1843, avec figures noires.

Tirage à part avec 1 planche.

C'est le dernier travail que M. Rambur ait entrepris sur les Coléoptères.

10° Description de l'*Agrotis Grasilinii*, avec quelques observations critiques sur la distribution de la famille des Agrotides, etc.

Annales de la Société entomologique de France, 1848, avec figures coloriées.

Outre d'excellentes observations sur les caractères des Agrotides et de quelques autres Noctuelles, on trouve dans cette notice la description des *Agrotis Grasilinii*, *lipara* et *Episema hispana*.

11° Description de Coquilles fossiles des faluns de la Touraine, par M. P. Rambur, docteur en médecine.

Journal de Conchyliologie, avril 1862. — Tirage à part, 1862.

12° Diagnoses de plusieurs Hélices inédites de France et d'Espagne.

Journal de Conchyliologie, volume XVI, 1868.

13° Catalogue systématique des Lépidoptères de l'Andalousie par le docteur P. Rambur.

1^{re} Livraison, accompagnée de 8 planches et de 2 autres faisant partie de la 2^e livraison.

Paris, grand in-8° de 92 pages, chez Baillière, 1858.

2° Livraison, accompagnée de 8 planches coloriées et de 4 autres faisant partie de la 3° livraison.

Paris, grand in-8° allant jusqu'à la page 412, 1866.

Cet ouvrage n'est pas terminé. M. Rambur avait envoyé à l'imprimeur le manuscrit de la troisième livraison en avril 1870; mais il n'a laissé aucune note, aucune indication qui pût permettre de retrouver les traces de son travail. Chargé par lui de veiller à l'achèvement de son livre, je n'ai pas eu de repos que je ne me fusse adressé à tous les imprimeurs qui ont pu être en relation avec l'auteur, et jusqu'à présent j'ai eu l'immense regret de voir toutes mes demandes et toutes mes démarches sans résultat. On n'avait rien reçu, entendu parler de rien; c'est à croire que le manuscrit a été détruit par l'auteur lui-même dans un moment de découragement causé par la certitude d'une mort peu éloignée. En mai 1870, après une première attaque de la maladie qui devait le tuer trois mois plus tard (une dysenterie chronique accompagnée de fièvre périodique), M. Rambur était arrêté à Lyon et y restait un mois dans le plus grand affaiblissement. Quelque temps après il partait pour l'Espagne, et des chaleurs intenses le forçaient de quitter Barcelone, déjà malade, le 15 juillet. Le 10 août 1870 il expirait sans avoir pu arrêter un instant les progrès du mal. Si l'hypothèse que j'ai hasardée, quelque invraisemblable qu'elle soit, se trouvait juste, tout serait dit sur ce grand et bel ouvrage, et le maître aurait tout emporté avec lui.

14° Diagnoses de plusieurs Hélices inédites de France et d'Espagne, suivies d'observations et de rectifications concernant deux autres espèces.

Journal de Conchyliologie, juillet 1869.

15° Description de plusieurs espèces de Lépidoptères nocturnes inédits ou mal connus.

Annales de la Société entomologique de France, 13 avril 1870, et publié dans le 3° trimestre de 1871, sans figure.



MONOGRAPHIE
DES
CLYTRIDES d'Europe et du bassin de la Méditerranée,

Suite (1)

Par M. ÉDOUARD LEFÈVRE.

(Séance du 11 Octobre 1871.)

Genre 6°. **Barathræa.**

Lacord., Mon., p. 164. — Jacq. Duv., Gen. Coléopt. d'Eur., IV, p. 214.

LACHNÆA (*pro parte*) Dej., Cat., éd. 3, p. 442.

Étymologie : *βάραθρον*, fosse profonde.

Sexes très-dissemblables.

♂. Corps court, massif, cylindrique, peu brillant, plus ou moins pubescent.

Tête (pl. 3, fig. 1) très-grande, engagée dans le prothorax, presque aussi longue que large, assez fortement ponctuée-rugueuse, prolongée de chaque côté sous les yeux en une grosse oreillette tronquée et arrondie à l'extrémité; vertex proéminent, finement ponctué-rugueux, parcouru dans son milieu par un fin sillon longitudinal lisse et aboutissant en avant dans une petite fossette plus ou moins marquée; front aplani, couvert de rides nombreuses, la plupart longitudinales et confluentes; épistome entamé par une échancrure quadrangulaire très-profonde, légèrement sinieuse dans son fond, et dont les côtés simulent une grosse dent; labre

(1) Voyez la première partie pages 49 à 168.

de forme variable, mais toujours placé sur un plan beaucoup plus bas que l'épistome.

Mandibules assez fortes, plus ou moins saillantes, arquées dès leur base, rugueuses et de la couleur du corps à leur côté externe, très-lisses et noires intérieurement, bifides et un peu rougeâtres à leur extrémité.

Palpes brunâtres.

Yeux petits, peu saillants, oblongs-ovales, distinctement échancrés en avant, munis en arrière d'une petite tache rougeâtre.

Antennes (pl. 3, fig. 4) assez robustes, finement pubescentes, de la longueur du prothorax, à premier article gros, court, en massue un peu arquée; articles 2 et 3 petits, obconiques, subégaux; les suivants assez fortement triangulaires-transversaux.

Prothorax court, cylindrique, très-arrondi aux angles postérieurs, fortement ponctué et impressionné en dessus.

Écusson assez grand, en carré allongé, un peu rétréci en arrière, coupé carrément à son extrémité.

Élytres glabres ou finement pubescentes, à peine sinuées sur les côtés, très-parallèles ou un peu rétrécies en arrière, d'un testacé rougeâtre peu brillant, ayant sur chacune trois taches noires ou d'un noir bleuâtre, placées l'une sur l'épaule et les deux autres un peu au-dessous du milieu.

Poitrine et abdomen fortement pointillés et pubescents.

Hanches antérieures cylindriques, très-saillantes, fortement ponctuées-striées.

Pattes antérieures beaucoup plus longues que les autres; leurs cuisses comprimées, fortement ponctuées-striées; leurs tibias légèrement arqués et leurs tarsi (pl. 3, fig. 5) assez larges, allongés, à premier article aussi long que les deux suivants réunis; ceux des pattes intermédiaires et postérieures sont beaucoup plus courts, mais conservent les mêmes proportions relatives.

♀. Corps oblong-cylindrique; tête semblable à celle du mâle, mais notablement plus petite, à épistome brusquement déclive, puis déprimé et entamé par une échancrure peu profonde, limitée de chaque côté par une dent aiguë et un peu relevée; mandibules courtes, celle de gauche plus forte que l'autre; pattes semblables à celles du mâle, seulement beaucoup plus courtes dans toutes leurs parties; une fossette grande, lisse et assez profonde occupe le milieu du dernier segment abdominal.

Ce genre, établi par Lacordaire, a d'intimes rapports avec le genre *Lachnæa* qui précède; mais il s'en distingue nettement, surtout en ce qui

concerne les mâles, par l'ampleur inaccoutumée de la tête, la structure du labre et de l'épistome, la petitesse relative des yeux et l'écusson qui est en carré allongé et non triangulaire. Les deux espèces qui le composent habitent le nord de l'Afrique et se rencontrent, paraît-il, plus spécialement sur les céréales.

TABLEAU DICHOTOMIQUE DES ESPÈCES.

1. Corps en entier d'un beau bleu foncé peu brillant ; élytres glabres. — ♂. Labre brunâtre, muni en dessus d'une crête arquée assez forte (pl. 3, fig. 2) *cerealis*.
- Corps en entier d'un vert bronzé clair assez brillant ; élytres couvertes de petits poils dressés, disposés en lignes longitudinales régulières. — ♂. Labre d'un vert bronzé plus ou moins clair, simplement déprimé, sans trace de crête arquée en dessus. *straminipennis*.

1. B. CEREALIS Oliv., Entom., VI, p. 844, 3, pl. 1, fig. 3, a et b (sub *Clytra*). — Lacord., Monog., p. 165. — Jacq. Duv., Gen. Coléopt. d'Eur., tab. 62, fig. 293.

Lachnaia cerealis Dej., Cat., éd. 3, p. 442.

Modice elongata, parallela seu leviter postice attenuata, saturate cyanea, subopaca, subtus sat dense, capite prothoraceque supra levius, albido-pubescentis; antennis omnino nigris; scutello sublevi; elytris glabris, subtiliter punctulatis, rufo-testaceis vel saturate rufis, singulo punctis tribus majoribus (uno humerali nigro, duobusque nigro-cæruleis paulum infra medium suboblique digestis) ornatis.

♂. *Capite maximo; epistomate profunde quadratim emarginato, cavernoso; labro brunneo, supra arcuatim carinato; pedibus anticis longissimis.*

Long. 8-11 mill.; lat. 4 1/2-5 mill.

♀. *Oblongo-cylindrica*, capite minore; epistomate abrupte declivi, semi-circulariter emarginato; pedibus anticis brevioribus.

Long. 8-10 mill.; lat. 4-4 1/2 mill.

Cette belle espèce est répandue sur tout le littoral algérien; elle remonte jusqu'en Syrie, où elle paraît abondante, principalement aux environs de Beyrouth et de Jérusalem.

2. B. STRAMINIPENNIS Lucas, Revue zool., A, 1845, p. 122 (sub *Lachnæa*).
— Lacord., Monog., p. 167.

Modice elongata, parallela, viridi-ænea vel cærulea, satis nitida, subtus capite prothoraceque supra sat dense albido-villosa; antennis nigro-cæruleis, articulis 2-3 inferne rufescentibus; scutello crebre punctulato; elytris lineariter pubescentibus, crebre punctatis, magis minusve rufo-testaceis, singulo punctis tribus minoribus nigris (uno humerali, duobusque paulum infra medium suboblique digestis) ornatis.

♂. Capite minore; epistomate profunde quadratim emarginato, cavernoso; labro viridi-æneo, antice late foveolato, nunquam arcuatim carinato; pedibus anticis longissimis.

Long. 7-9 mill.; lat. 3-4 mill.

♀. *Oblongo-cylindrica*, epistomate quadratim impresso; pedibus anticis brevioribus.

Long. 6 1/2-8 mill.; lat. 2 1/2-3 1/2 mill.

Paraît spéciale au nord de l'Afrique; elle se rencontre notamment aux environs d'Oran.

Genre 7^e. **Otiocephala.**

LABIDOSTOMIS (*pro parte*) Dej., Cat. éd. 3, p. 442.

CALYPTORHINA (*pars*) Lacord., Monog., p. 82.

Étymologie : ὀτίον, *petite oreille*; κεφαλή, *tête*.

Sexes presque semblables.

♂. Corps court, parallèle, légèrement convexe, parfois un peu déprimé en dessus, d'un beau bleu foncé, glabre en dessus, couvert en dessous d'une fine pubescence blanchâtre.

Tête (pl. 3, fig. 20) presque carrée, fortement ponctuée-rugueuse, prolongée sous chaque œil en une forte oreillette perpendiculaire et obtuse; épistome continu avec le front, très-légèrement échancré en demi-cercle; labre brunâtre; mandibules courtes, peu saillantes, brusquement recourbées à angle droit près de leur base, légèrement canaliculées en dessus; yeux peu saillants, subréiformes; antennes comme dans les *Calyptorhina*.

Prothorax (pl. 3, fig. 21) fortement transversal, coupé carrément en avant, bisinué à la base, arrondi sur les côtés ainsi qu'aux angles postérieurs, impressionné en dessus le long du bord antérieur et criblé de gros points enfoncés très-nombreux, confluent pour la plupart.

Écusson petit, fortement ponctué, en triangle rectiligne aigu au sommet.

Élytres parallèles, assez fortement ponctuées, d'un jaune testacé ou brunâtre, à dessin variable.

Poitrine et abdomen finement pointillés.

Hanches antérieures conico-cylindriques, assez saillantes.

Pattes peu robustes, assez allongées, les antérieures un peu plus que les autres; leurs cuisses médiocres; leurs jambes légèrement arquées, non élargies vers l'extrémité; leurs tarsi grêles, à premier article un peu plus long que les deux suivants pris ensemble; le troisième est tout petit, cordiforme, fendu jusqu'à sa base, le dernier assez long, fortement dégagé des lobes du précédent.

♀. Un peu plus forte et plus convexe que le mâle; tête à peine plus petite, épistome presque coupé carrément; mandibules plus courtes; yeux

un peu plus gros que ceux du mâle; pattes grêles, croissant d'arrière en avant, les antérieures à peine plus longues que les autres. Premier article de tous les tarses de la longueur des deux suivants pris ensemble. Dernier segment de l'abdomen occupé, dans son milieu, par une fossette ovulaire assez profonde.

J'établis ce genre pour le *Labidostomis forcipifera* de M. Lucas, et j'y réunis le *Clytra opaca* de Rosenbauer. Ces deux espèces, qui sont très-voisines, m'ont paru, en effet, présenter un assez grand nombre de caractères pour être séparées des *Calyptorhina*, dont elles se rapprochent par la conformation des antennes et celles des tarses, mais dont elles s'éloignent par la tête prolongée sous chaque œil en une forte oreillette perpendiculaire, par la structure de l'épistome, des mandibules et de l'écusson, enfin par le faciès et le système de coloration qui sont tout différents.

TABLEAU DICHOTOMIQUE DES ESPÈCES.

1. Élytres jaunes, avec deux bandes transversales d'un beau bleu violet, placées : l'une près de la base, n'atteignant ni la suture ni le bord externe; l'autre, très-régulière et commune, un peu au-dessous de leur milieu *forcipifera*.
- Élytres d'un testacé jaunâtre, avec un gros point huméral d'un bleu foncé mat et une tache subquadrangulaire de même couleur placée au-dessous de leur milieu. *opaca*.

1. O. FORCIPIFERA Lucas, Revue zool., A, 1845, p. 122 (*sub Labidostomis*).

Labidostomis forcipifera Dej., Cat., éd. 3, p. 442.

Calyptorhina forcipifera Lacord., Monog., p. 82.

Breviter oblongo-parallela, parum convexa, saturate cyanea, subtus pube brevi albida obsita.

♂. *Capite quadrato, leviter convexo, inter oculos nonnihil impresso, antice fortiter rugoso-punctato; vertice punctulato, longitudinaliter obsolete sulcato; epistomate breviter arcuatim emarginato; labro piceo; mandibulis vix exsertis, abrupte forcipatis, nigris, basi superne canaliculatis, apice acutis ibique obscure rufescentibus; antennis nigris, prothoracis basin attingentibus, articulis 2-3 basalibus fulvis; prothorace grosse profundeque rugoso-punctato, infra apicem evidenter impresso, lateribus angulisque posticis rotundato, basi bisinuato; scutello levi, punctulato, apice acuto; elytris lateribus evidenter sinuatis, profunde punctatis, nitidulis, flavis, sutura postice saturate cyanea, fascia communi infra medium saturate cyanea singuloque macula transversa pone basin, ornatis; pedibus anticis elongatis.*

Long. 4 1/2-5 mill.; lat. 2 2-1/2 mill.

♀. *Invisa.*

Algérie. — N'a encore été rencontré jusqu'ici qu'aux environs d'Oran (mus. Reiche, Chevrolat et H. Brisout de Barneville).

2. O. OPACA Rosenh., die Thiere Andal., p. 308 (1856) (*sub Clytra*).

Barathræa Lethierryi Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1859, Bull., p. CXXVII.

Gynandrophthalma bisbipunctata Desbrochers des Loges, Bull. Acad. d'Hippône, 1870, p. 81.

Oblongo-parallela, supra nonnihil depressa, saturate violaceo-cyanea, opaca, subtus pube brevi albida vestita; capite (pl. 3, fig. 20) subquadrato, fortiter punctato-rugoso, inter oculos nonnihil impresso, pube albida brevissima, certo situ tantum visibili, obsito; epistomate vix arcuatim emarginato; labro piceo; antennis nigris, prothoracis basin vix attingentibus, articulo 1° basi, 2-3 omnino fulvis; prothorace (pl. 3, fig. 21) valde confluentè rugoso punctato, infra apicem evidenter impresso, basi bisinuato, lateribus angulisque posticis rotundato; scutello intra basin impresso, ibique punctato, dein convexiusculo, in medio disci longitudinaliter carinato, apice acuto; elytris vix lateribus sinuatis, profunde punctatis, flavo-

testaceis, ex utraque parte baseos apiceque summo marginatim cyaneo-nigris, singuloque maculis duabus saturate cyaneis, quarum una humerali orbiculari, altera majori infra medium subquadrata, ornatis.

♂. *Gracilior; mandibulis modice exsertis, abrupte forcipatis, basi superne nonnihil canaliculatis, apice obscure rubescentibus; pedibus anticis elongatis.*

Long. 5 1/2-5 3/4 mill.; lat. 2 1/2 mill.

♀. *Obesior; mandibulis, antennis pedibusque anticis brevioribus.*

Long. 5 1/2 mill.; lat. 2 3/4-3 mill.

D'Espagne et d'Algérie; Andalousie (mus. Piochard de la Brulerie); Algésiras, Malaga (Rosenhaüer); Tiaret (mus. Chevrolat); Algérie (mus. Reiche); Lambessa et Boghar (mus. Desbrochers des Loges).

Cette jolie espèce, voisine de la précédente, s'en distingue surtout par la couleur et le dessin des élytres : celles-ci sont d'un testacé jaunâtre presque mat et ont sur chacune, outre un point huméral d'un bleu foncé, une tache plus ou moins large de même couleur située un peu au-dessous de leur milieu et n'atteignant ni la suture ni les bords latéraux; leur bord antérieur, de chaque côté de l'écusson et leur extrémité, à l'angle sutural, sont plus ou moins maculés de noir bleuâtre.

Genre 8°. **Calyptorhina.**

Lacord., Monog., p. 81 (*pro parte*). — Jacq. Duv., Gen. Coléopt. d'Eur., t. IV, p. 213.

LABIDOSTOMIS (*pro parte*) Dej., Cat., éd. 3, p. 442.

Étymologie : *καλυπτίς*, recouvert; *ῥίς*, ῥινός, *ῖν* museau.

Sexes dissemblables.

♂. Corps court, parallèle, cylindrique, un peu déprimé, glabre en dessus, très-finement pubescent en dessous, de couleur variable.

Tête (pl. 3, fig. 19) presque carrée, légèrement convexe en dessus, à peine prolongée au-dessous des yeux en une très-petite oreillette obtuse; front sans épistome proprement dit, tronqué brusquement et arrondi en avant au niveau des antennes; labre brunâtre; mandibules saillantes, en forme de tenailles, inermes ou dentées à leur côté interne; palpes brunâtres; yeux subovales, saillants, très-légèrement échancrés; antennes (pl. 3, fig. 18) peu robustes, à peu près de la longueur du prothorax, finement pubescentes; premier article en massue arquée, 2 et 3 courts, obconiques, subégaux, les suivants faiblement triangulaires-transversaux.

Prothorax subcylindrique, coupé carrément en avant, faiblement lobé à la base, assez fortement arrondi sur les côtés et aux angles postérieurs, couvert de points enfoncés médiocres et assez régulièrement espacés.

Écusson assez grand, subtriangulaire, fortement tronqué au sommet.

Élytres parallèles, à peine sinuées, mais assez largement marginées sur les côtés, de la couleur du corps, avec ou sans taches à l'angle sutural.

Poitrine et abdomen très-finement pointillés. Hanches antérieures conico-cylindriques, très-saillantes.

Pattes assez grêles, allongées, les antérieures beaucoup plus que les autres; leurs cuisses médiocres, un peu comprimées, couvertes de petites stries obliques; leurs tibias assez longs, légèrement arqués, un peu élargis à l'extrémité; leurs tarses grêles, à premier article plus long que les deux suivants pris ensemble, le troisième de tous cordiforme, fendu jusqu'aux trois quarts de sa longueur; le dernier assez long et fortement dégagé des lobes du précédent.

♀. Corps oblong; tête ovale obtuse; front très-légèrement échancré en avant; mandibules très-courtes; yeux un peu plus gros que ceux du mâle; prothorax plus régulièrement cylindrique; pattes très-grêles, croissant un peu d'arrière en avant; premier article de tous les tarses de la longueur des deux suivants pris ensemble.

Ce genre a été établi par Lacordaire pour les *Labidostomis forcipifera* et *Chloris* du Catalogue Dejean. Mais, comme je l'ai déjà dit plus haut, j'ai cru devoir le limiter à la dernière de ces deux espèces, à laquelle j'en réunis une autre encore inédite, qui m'a été communiquée par M. Chevrolat et que j'ai retrouvée dans la collection de M. Reiche.

De ces deux espèces, l'une est originaire de la Hongrie, l'autre de la Turquie d'Asie.

TABLEAU DICHOTOMIQUE DES ESPÈCES.

1. Élytres bleues, avec deux taches jaunes à l'angle sutural. *biornata*.
 — Élytres d'un beau vert métallique, sans taches jaunes à
 l'extrémité. *Chloris*.

—

1. A. CHLORIS Lacord., Monog., p. 83. — Jacq. Duv., Gen. Coléopt.
 d'Eur., IV, tab. 61, fig. 290.

Labidostomis Chloris (Dahl) Dej., Cat., éd. 3, p. 442.

*Læte viridis aut viridi-cyanea, interdum leviter ænea, nitidula, subtus
 vix pubescens; elytris punctato-rugosis, concoloribus; tarsiis æneis.*

♂. *Brevis, parallelus, cylindrico-depressus; capite* (pl. 3, fig. 19) *qua-
 drato; mandibulis prominentibus; pedibus anticis longissimis.*

♀. *Oblonga; capite ovali; mandibulis brevissimis.*

Long. 5 1/2-6 mill.; lat. 2-2 1/2 mill.

De la Hongrie.

J'ai vu un type de Lacordaire dans la collection de M. Chevrolat.

2. C. BIORNATA.

*Læte cyanea vel cyaneo-viridis, nitidula, subtus vix pubescens; elytris
 punctato-rugosis, singulo macula orbiculari apicis antice læte aurantiaca
 ornatis.*

♂. *Brevior, parallelus, cylindrico-depressus; capite quadrato; mandibulis valde exsertis, intus dentatis, apice acutissimis rubescentibusque.*

♀. *Oblonga; capite ovali; mandibulis brevioribus.*

Long. 4 1/2-5 mill.; lat. 2 mill.

Amasie (mus. Chevrolat); Diarbékir (mus. Reiche).

J'ai trouvé cette jolie espèce dans les cartons de MM. Chevrolat et Reiche, où elle figurait comme étant le *Clytra biornata* de Kindermann. J'ai conservé ce nom, mais je n'ai pu savoir où l'espèce a été décrite.

Genre 9^e. **Gynandrophthalma.**

Lacord., Monogr., p. 256. — Jacq. Duv., Gen. Coléopt. d'Eur., IV, 245.

CYANIRIS et SMARAGDINA Dej., Cat., éd. 3, p. 443.

Étymologie : ? γύνανδρος, *hermaphrodite*.

Sexes pareils ou légèrement dissemblables.

♂. Corps court, oblong, peu allongé, subcylindrique; glabre en dessus, tantôt presque lisse, tantôt fortement ponctué, à coloration très-variable, revêtu en dessous d'une pubescence argentée plus ou moins dense.

Tête (pl. 4, fig. 8 et 9) généralement petite, tantôt pareille dans les deux sexes, tantôt un peu plus forte chez les mâles, sans oreillette au-dessous des yeux, ordinairement plane en dessus, peu ou point impressionnée sur le front; épistome diversement échancré; mandibules variables, le plus souvent très-courtes, mais parfois assez saillantes (*gratiosa, coplocephaloïdes, brevicornis*); yeux assez gros et saillants, constamment un peu plus forts chez les mâles; antennes (pl. 4, fig. 10) grêles, de longueur variable, à deuxième article obconique, court, le troisième variable, tantôt

plus petit, tantôt plus grand que le deuxième ; les autres très-faiblement triangulaires-transversaux.

Prothorax le plus souvent subcylindrique, fortement arrondi aux angles postérieurs, variant beaucoup de couleur et de ponctuation.

Écusson variable.

Élytres peu ou point sinuées sur les côtés, à coloration très-variable.

Hanches antérieures coniques, peu saillantes.

Pattes généralement courtes, rarement un peu allongées, plus ou moins robustes, le plus souvent égales entre elles, les antérieures parfois un peu plus longues chez les mâles. Jambes droites ou légèrement arquées ; tarses (pl. 4, fig. 44) ordinairement grêles, à premier article de longueur variable ; le troisième toujours fendu jusqu'à sa base, le quatrième allongé, fortement dégagé des lobes du précédent.

♀. Forme générale des mâles ; l'altération qu'elle subit dans sa ressemblance avec ce sexe est parfois très-légère et se borne à ce que la tête est un peu moins forte et que les tarses sont un peu moins larges et un peu plus grêles. Le seul caractère sexuel constant est la fossette plus ou moins large et profonde qui existe sur le dernier segment abdominal.

Ce genre, caractérisé surtout par les antennes à peine dentées et par la ressemblance des deux sexes, a été établi par Lacordaire, qui y a fait rentrer la plupart des espèces de *Clytra*, dispersées par M. le comte Dejean dans les genres *Cyaniris* et *Smaragdina*, qu'il n'a pas été possible de conserver à cause des nombreux passages existant entre les caractères sur lesquels ils avaient été établis. Ces caractères reposaient principalement sur la différence de ponctuation des élytres et la longueur relative du troisième article des antennes.

En ce qui concerne les espèces européennes, ce genre se compose d'espèces à taille constamment petite, à coloration très-variée et à faciès, par suite, très-divers. Les unes ont le corps d'un bleu foncé, avec le prothorax d'un jaune vif, soit en totalité, soit en partie ; les autres sont d'un vert métallique très-brillant, tantôt unicolore, tantôt orné sur les élytres d'une tache apicale commune d'un beau jaune-orangé clair ; quelques-unes enfin sont entièrement noires avec le prothorax et les élytres d'un testacé fauve, ces dernières ressemblant par leur dessin à certaines espèces de *Coptocephala*. Cette diversité dans le système de coloration m'a permis d'établir quelques divisions qui sont purement artificielles et destinées seulement à faciliter la détermination des espèces.

Les *Gynandrophthalma* sont un peu moins méridionales que les espèces des groupes précédents et remontent jusqu'en Angleterre, en Suède et en Sibérie; plusieurs espèces, cependant, sont spéciales aux côtes de la Méditerranée jusqu'en Asie-Mineure.

TABLEAU DICHOTOMIQUE DES ESPÈCES.

- | | | |
|--|----|--------------------------|
| 1. Élytres fauves ou rougeâtres, avec ou sans taches bleues, noires ou virescentes | 2. | |
| — Élytres vertes ou bleues, entourées, sauf à la base, d'une bordure plus ou moins large d'un jaune testacé | 4. | |
| — Élytres unicolores, avec ou sans tache apicale commune jaune ou rougeâtre. | 5. | |
| 2. Prothorax d'un jaune vif. | 3. | |
| — Prothorax d'un beau vert métallique ou d'un beau bleu légèrement virescent. | | <i>Menetriesi.</i> |
| 3. Élytres couvertes de points enfoncés très-apparents et serrés, munies avant leur extrémité, près de la suture, de deux ou trois sillons longitudinaux courts et bien distincts. | | <i>coptocephaloïdes.</i> |
| — Élytres presque lisses, sans trace de sillons longitudinaux | | <i>brevicornis.</i> |
| 4. Prothorax fortement ponctué; pattes de la couleur du corps. | | <i>dorsalis.</i> |
| — Prothorax très-finement ponctué; pattes d'un jaune testacé clair | | <i>scutellaris.</i> |
| 5. Élytres ornées à leur extrémité d'une tache commune rougeâtre ou d'un beau jaune orangé clair | 6. | |
| — Élytres sans tache apicale jaune ou rougeâtre. | 8. | |
| 6. Prothorax de la couleur des élytres. | 7. | |

- Prothorax d'un fauve jaune clair, avec une tache discoïdale d'un bleu foncé ou noire. *collaris*.
- Prothorax d'un rouge pâle, sans tache discoïdale; élytres marginées de même couleur le long de la suture et du bord externe. *Raffrayi*.
7. Pattes de la couleur du corps. *amabilis*.
- Pattes d'un testacé jaunâtre clair *gratiosa*.
8. Prothorax de la couleur des élytres. 9.
- Prothorax d'un jaune rougeâtre clair, avec ou sans tache discoïdale d'un bleu foncé ou noire. 14.
9. Prothorax muni de chaque côté des bords latéraux d'une tache jaune plus ou moins étendue. *bioculata*.
- Prothorax sans taches jaunes sur les côtés. . . . 10.
10. Pattes de la couleur du corps. 11.
- Pattes d'un testacé un peu rougeâtre. 13.
11. Taille petite (3-3 1/2 mill.). Élytres d'un bleu virescent foncé presque noir *hypocrita*.
- Taille plus grande (4-5 mill.). Élytres d'un beau vert métallique, d'un bleu pur ou d'un violet foncé 12.
12. Corps parallèle, un peu déprimé en dessus; ponctuation du prothorax éparse et très-fine; mandibules très-courtes, noires à l'extrémité. *concolor*.
- Corps un peu atténué en arrière, très-convexe en dessus; ponctuation du prothorax très-régulière et assez forte; mandibules saillantes, rougeâtres à l'extrémité. *viridana*.
13. Base des cuisses d'un noir bleuâtre, extrémité d'un testacé rougeâtre *tibialis*.
- Cuisses entièrement d'un testacé un peu rougeâtre. *tibialis*, var.
(*hellenica* de Marseul.)

14. Prothorax en entier d'un jaune rougeâtre assez brillant 15.
 — Prothorax d'un jaune fauve clair, orné d'une tache discoïdale d'un bleu foncé ou noire. . . 22.
15. Dessus du prothorax parsemé çà et là de petits points enfoncés bien visibles à la loupe. . . 16.
 — Dessus du prothorax entièrement lisse ou parsemé çà et là de points obsolètes à peine visibles à une forte loupe. 18.
16. Tarses noirs. *nigritarsis*.
 — Tarses de la couleur des tibias 17.
17. Tête vaguement impressionnée entre les yeux. Prothorax très-finement ponctué, à points peu nombreux et très-épars. *thoracica*.
 — Tête assez fortement impressionnée entre les yeux. Prothorax beaucoup plus fortement ponctué, à points plus nombreux et plus rapprochés. *græca*.
18. Toutes les pattes d'un fauve jaune clair. 19.
 — Les pattes postérieures et intermédiaires de la couleur du corps, les antérieures d'un jaune fauve clair avec la tranche dorsale noire. . . *rufimana*.
19. Parties de la bouche d'un fauve jaune clair. . . 20.
 — Parties de la bouche noires *salicina*.
20. Élytres d'un vert bronzé clair assez brillant; dessous du corps revêtu d'une pubescence satinée d'un blanc argenté, courte mais assez dense. *ferulæ*.
 — Élytres d'un bleu virescent foncé; dessous du corps à pubescence presque nulle. 21.
24. Prothorax légèrement bisinué à la base, avec ses angles postérieurs arrondis non relevés. . . *flavicollis*.
 — Prothorax coupé carrément à la base, presque sans trace de lobe médian, avec ses angles postérieurs distincts et relevés *djebellina*.

22. Prothorax entièrement lisse, sauf quelques fines rugosités le long de sa base; élytres noires à ponctuation très-fine, paraissant presque lisses. *aurita*,
 — Prothorax muni sur le disque de petits points épars bien visibles à la loupe; élytres d'un bleu uniforme assez brillant, parfois un peu virescent, à ponctuation forte et serrée. . . 23.
23. Élytres munies à leur extrémité, près de la suture, d'une ou deux lignes élevées longitudinales qui les font paraître comme sillonnées. 24.
 — Élytres lisses à leur extrémité, sans trace de lignes élevées longitudinales 25.
24. Mandibules très-courtes; tête non pubescente. . *xanthaspis*.
 — Mandibules fortes, proéminentes, dentées à leur côté interne; tête recouverte de poils blanchâtres bien visibles. *judäica*.
25. Parties de la bouche et pattes entièrement d'un jaune fauve clair. *affinis*.
 — Parties de la bouche (sauf la base des mandibules) et pattes postérieures d'un noir bleuâtre *manicata*.

DIVISION I^e. — *Prothorax* de la couleur des élytres.

1. G. HYPOCRITA Steven in Dej., Cat., éd. 3, p. 444 (*sub Smaragdina*).
 — Lacord., Monog., p. 288.

Elongatula, subparallela, nitidula, sæpius saturate cyaneo-virescens, interdum ænescens; vertice convexo, levi, obsolete longitudinaliter sulcato; fronte paululum impressa, rugulosa; epistomate triangulariter emarginato; antennis gracilibus, brunneis, articulis 2-4 flavo-testaceis; protho-

race sparsim vage punctulato, lateribus rotundato, angulis posticis distinctis; elytris punctato-rugosis; pedibus concoloribus.

Long. 3-3 1/2 mill.; lat. 1-1 1/2 mill.

Serbie (mus. vom Bruck); Crimée (mus. Chevrolat); Constantinople (mus. Desbrochers des Loges).

Le bleu virescent foncé est la couleur ordinaire de cette espèce; mais parfois la tête et le prothorax prennent une légère teinte vert-bronze; les pattes sont toujours de la couleur du corps.

2. G. BIOCULATA Lacord., Monog., p. 289.

Elongatula, supra paululum depressa, saturate cyanea, subtus vix pubescens; capite ruguloso, inter oculos obsolete impresso; epistomate arcuatim emarginato; antennis gracilibus, flavo-testaceis, apice nigricantibus, prothoracis basin æquantibus; prothorace cylindrico, sparsim subtiliter punctulato, lateribus postice rotundato, basi breviter lobato, angulis posticis fere distinctis, punctis binis distantibus fulvis utrinque antice notato; elytris lateribus sinuatis, punctato-rugulosis; pedibus modice elongatis, flavo-testaceis, femoribus posticis basi magis minusve nigro-cæruleis; tarsi gracillimis.

Long. 2 1/2-3 1/2 mill.; lat. 1 1/2-2 mill.

Syrie (P. de la Brulerie, sur les chênes); Anatolie, île de Chypre, Archipel grec (Lacordaire).

Espèce bien reconnaissable à son prothorax dont les angles postérieurs sont presque distincts et qui est orné de deux taches d'un fauve obscur, voisines du bord antérieur et situées à quelque distance des bords latéraux.

3. G. TIBIALIS Brullé, Expéd. Morée, p. 268, tab. XLIV, fig. 6 (*sub Clytra*).

Elongatula, paululum postice latior, saturate cærulea, interdum virescens, nitidula, subtus cum capite supra parce pubescens; capite punctulato, inter oculos modice impresso; epistomate arcuatim emarginato; ore palpisque brunneis; antennis fusco-flavescentibus, apice summo magis minusve infuscatis; prothorace sparsim subtiliter punctulato, lateribus modice marginato, basi bisinuato, angulis posticis rotundatis; elytris crebre punctatis; femoribus apice, tibiis tarsisque pallide rufescentibus, illis basi magis minusve nigro-virescentibus; unguiculis infuscatis.

Long. 4 1/2-5 mill.; lat. 2 1/2 mill.

Grèce (mus. de Marseul); Turquie (mus. vom Bruck); Constantinople (mus. de Bonvouloir et Desbrochers des Loges); Chypre (mus. Chevrolat).

Var. — *Paulo major, femoribus omnino pallide rufescentibus.*

G. hellenica de Mars., Abeille, t. V, p. 205.

Syrie : Beyrouth (mus. de Marseul); Djébel-Check (P. de la Brulerie, 3,300 mètres d'altitude, en battant de jeunes chênes).

Se distingue de *l'hyprocrita* par sa taille plus grande et la couleur des pattes, et du *bioculata* par l'absence de taches fauves sur les côtés du prothorax; les angles postérieurs de ce dernier sont arrondis.

Le *G. hellenica*, dont j'ai vu le type dans les cartons de M. de Marseul, ne diffère du *tibialis*, type, que par sa taille un peu plus forte et par ses cuisses entièrement d'un jaune rougeâtre clair.

4. G. CONCOLOR Fabr., Ent. Syst., II, p. 69, 83 (sub *Cryptocephalus*). — Lacord., Monog., p. 290.

Clytra concolor Fabr., Suppl. Ent. syst., p. 115. — Oliv., Entom., VI, p. 871, pl. 2, fig. 37.

Smaragdina concolor Dej., Cat., éd. 3, p. 444.

Elongata, subparallela, parum convexa, viridi-metallica, vel cyanea, interdum saturate cærulea, nitidissima, viæ subtus pubescens; vertice convexiusculo, levi; fronte evidenter depressa, rude punctata; epistomate triangulariter emarginato; mandibulis brevissimis; antennis fuscis, articulis 2-5 fulvo-testaceis; prothorace basi elytrorum latitudine, angulis posticis rotundato, subtiliter vageque, disco præsertim, punctato; scutello triangulare, apice truncato; elytris creberrime punctatis; tarsis obscure æneis.

Long. 4-5 mill.; lat. 2-2 1/2 mill.

France centrale et méridionale, Espagne, Portugal, Alpes du Piémont, Italie.

D'après Lacordaire, cette espèce se rencontre principalement sur les céréales.

5. G. VIRIDANA Lacord., Monog., p. 291.

Coptocephala azurea Reiche et Sauley, Cat. n° 634, in Ann. Soc. ent. de Fr., 1858, p. 26.

Elongata, convexiuscula, læte viridis vel æneo-cuprea, interdum saturate cyanea aut violacea, nitidissima, viæ subtus pubescens; capite punctulato, convexiusculo, inter oculos haud depresso; antennis (basi excepta) nigris; prothorace regulariter crebre punctato, angulis posticis valde rotundato; scutello triangulare, apice acuto; elytris thorace angustioribus, creberrime rugoso-punctatis; tarsis nigris.

♂. *Capite satis magno; epistomate arcuatim emarginato; mandibulis prominulis, nigris, interdum apice rubescentibus; elytris apice paululum attenuatis.*

♀. *Subcylindrica; capite minore; mandibulis brevioribus; elytris subparallelis; abdominis foveola satis magna.*

Long. 4 1/2-5 1/2 mill.; lat. 2-2 1/2 mill.

Syrie : Saïda (mus. de Bonvouloir et Chevrolat), Beyrouth, Béthléem (mus. P. de la Brulerie, Reiche, Javet, etc.).

Cette jolie espèce se distingue facilement du *concolor*, la seule espèce avec laquelle on puisse la confondre, par la différence très-sensible qui existe entre les deux sexes, par sa forme plus convexe, sa tête presque plane, régulièrement ponctuée, ses mandibules saillantes, la ponctuation très-régulière et plus forte de son prothorax, etc. M. Reiche m'a obligeamment communiqué le type de son *Coptocephala azurea*.

6. G. AMABILIS Lacord., Monog., p. 292.

Clytra terminalis Klug, inéd.

Oblongo-elongata, subparallela, parum convexa, supra læte viridis aut viridi-aurata, subtus cyaneo-viridis; capite subquadrato, vertice convexo, subtiliter punctulato; fronte sat fortiter impressa, grosse punctata, fere erosa; epistomate triangulariter emarginato; antennis nigris, articulis 2-3 rubro-tæstaceis; prothorace subcylindrico, punctulato, angulis posticis subrotundatis; elytris rugoso-punctatis, singulo macula orbiculari læte aurantiaca apice ornatis; femoribus tibiisque viridi-æneis; tarsis nigris.

Long. 4 1/2-5 mill.; lat. 2 mill.

Espagne : Escorial (mus. Chevrolat, Javet, de Bonvouloir), sierra Guadarrama, La Granja (mus. vom Bruck). — Portugal (Lacordaire).

Je ne l'ai pas vue de cette dernière contrée.

7. G. GRATIOSA Lucas, Rev. zool., A, 1845, p. 124 (sub *Smaragdina*). —
Lacord., Monog., p. 293.

Smaragdina gratiosa Dej., Cat., éd. 3, p. 444.

Elongatula, cylindrica, parum convexa, supra læte viridi-metallica, subtus viridi-ænea vix pubescens; capite paululum elongato, vertice convexo, obsolete punctulato; fronte impressa, eroso-punctata; epistomate triangulariter emarginato; antennis flavo-testaceis, apice summo paululum infuscatis; prothorace subcylindrico, sparsim punctato, angulis posticis obtusis evidenter autem distinctis; elytris creberrime punctatis, singulo macula orbiculari læte aurantiaca apice ornatis; femoribus, tibiis, tarsisque flavo-testaceis, his interdum paululum infuscatis.

♂. Capite majore; mandibulis prominulis modice arcuatis.

♀. Capite minore; mandibulis brevioribus; abdominis foveola satis magna.

Long. 3 1/2-4 mill.; lat. 1 1/2-1 3/4 mill.

Algérie : Oran, Tanger (mus. Lucas, Reiche, Fairmaire, vom Bruck).—
? Espagne (mus. vom Bruck).

Cette espèce ressemble beaucoup au *G. amabilis*, dont elle a les couleurs; mais, outre qu'elle est plus étroite et plus grêle, elle est bien reconnaissable à la différence qui existe entre les deux sexes, à la forme et à la ponctuation du prothorax, et à la couleur jaune clair de ses pattes.

DIVISION II. — *Prothorax d'un beau vert métallique. Élytres testacées en partie, ou d'un fauve rougeâtre avec ou sans taches bleues ou vertes.*

✱ *Élytres entourées, sauf à la base, d'une bordure plus ou moins large d'un jaune testacé.*

8. G. DORSALIS (1) Oliv., Entom., VI [1808] (*sub Clytra*).

Clytra limbata Stév., Mém. des Nat. de Moscou, II, p. 157, tab. X, fig. 1.
— Schönherr, Synon. Ins., II, 353, 66. — Charp., Hor. Ent., p. 235, tab. VII, fig. 8. — Walzl, Isis, 472 (1838).

Smaragdina limbata Küster, Käf. Eur., VII, 100. — Dej., Cat., édit. 3, p. 444.

Gynandrophthalma limbata Lacord., Monog., p. 294. — Jacq. Duv., Gen. Coléopt. Eur., IV, tab. 62, fig. 296.

(Pl. 4, fig. 1^{re}.)

Elongatula, parum convexa, postice latior, læte viridi-metallica vel cyanea, interdum cupreo-micans, subtus parce pubescens; capite punctato-rugoso, inter oculos transversim depresso, vertice punctulato; epistomate plano, triangulariter emarginato; mandibulis brevissimis, apice nigris; antennis nigris, articulis 2-4 rubro-testaceis, 1° viridi-aurato; prothorace crebre fortiter punctato; scutello ruguloso, apice truncato; elytris creberrime punctato-rugosis, margine plus minusve late flavo-testaceo irregula-

(1) Le rétablissement du nom d'Olivier, de beaucoup antérieur à celui de Stéven, oblige à changer celui de *dorsalis* donné par Dejean (Cat., éd. 3, p. 441) à une autre espèce originaire de l'Afrique australe, et que dès lors je propose d'appeler *plagiata*.

riter (*basi excepta*) *circumdatis*; *pedibus omnino obscure viridibus vel cyaneis*.

Long. 5 1/2-6 mill.; lat. 2 1/2-3 mill.

Caucase, Roumélie (mus. Chevrolat); Hongrie, Constantinople (mus. Reiche); Grèce (mus. de Bonvouloir), Salonique, mont Parnès (mus. vom Bruck); Syrie : Saïda (mus. Chevrolat), Smyrne, Jérusalem (mus. P. de la Brulerie); île de Scio (Olivier, *loc. cit.*, sous les fleurs de l'Yeuse); Boz-Dagh, sur les chênes (Fairm., Ann. Soc. ent. France, 1866, p. 280).

La partie colorée des élytres varie beaucoup : quelquefois la bande testacée marginale s'élargit au point de former presque la couleur générale de l'organe; il ne reste plus alors de la couleur verte primitive qu'une tache plus ou moins grande qui se réduit parfois, mais rarement, à une bande suturale assez étroite. Les individus ainsi colorés ressemblent beaucoup à l'espèce suivante (*scutellaris*), mais la ponctuation du prothorax et des élytres, la structure de l'écusson, la couleur des antennes et celle des pattes ne permettent pas de confondre les deux espèces.

9. G. SCUTELLARIS.

(Pl. 4, fig. 2.)

Elongatula, subparallela, parum convexa, læte viridi-metallica, subtus parce pubescens; capite parum convexo, punctato-rugoso, inter oculos sat fortiter transversim impresso, vertice obsolete punctulato; epistomate declivi, arcuatim emarginato; mandibulis prominulis, apice rubescentibus; antennis nigris, articulis 1-4 rubro-testaceis; prothorace sparsim obsolete punctulato; scutello fere levi, apice acuto; elytris fere omnino flavo-testaceis, ibique creberrime sed tenuiter punctulatis, disco solum stricte viridibus punctatoque rugosis; femoribus metallico-viridibus, tibiis tarsisque flavo-testaceis, his magis minusve infuscatis.

Long. 4 1/2-5 1/2 mill.; lat. 2 1/2-3 mill.

Syrie (mus. Chevrolat et de Bonvouloir), Palestine (mus. Crotch), Jérusalem (mus. Reiche et Ch. Brisout).

Espèce bien distincte du *dorsalis*, avec lequel je l'ai trouvée confondue dans quelques collections ; je lui ai conservé le nom sous lequel elle était inscrite dans les cartons de M. Reiche.

Le dessin des élytres varie peu, du moins dans les quelques exemplaires que j'ai vus. Il en existe cependant dans la collection de M. Crotch un individu chez lequel la tache colorée dorsale des élytres est très-élargie en arrière.

✱ ✱ *Élytres d'un fauve rougeâtre, avec ou sans taches bleues ou vertes.*

10. G. MENETRIESI Falderm., Faun. transc., p. 378, tab. XIV, fig. 8
(*sub Smaragdina*). — Lacord., Monog., p. 295.

Clytra Menetriesi Falderm. in Ménétr., Cat. rais., p. 236.

Smaragdina Menetriesi Dej., Cat., édit. 3, p. 444.

(Pl. 4, fig. 5.)

Elongatula, cylindrica, læte viridis aut cyanea, nitida, subtus paululum griseo-villosa ; capite valde retracto, rotundato, subtilissime pubescente, punctis majoribus ubique æqualiter dense adperso ; fronte plana vel tenuiter impressa ; epistomate triangulariter emarginato ; antennis testaceis, apice paulum infuscatis, articulo primo superne maculato ; prothorace valde convexo, undique confertim punctato ; elytris flavo-rufescentibus, grosse profundeque sat dense punctatis, singulo puncto humerali minuto nigro maculaque pone medium magna subquadrata læte viridi aut cyanea, ornatis ; femoribus viridi-æneis, lucidis ; tibiis, tarsisque testaceis ; unguiculis nigris.

Long. 4-4 3/4 mill. ; lat. 2-2 1/2 mill.

Variat elytrorum maculis deficientibus.

Caucase, Mésopotamie (mus. Reiche) ; plaines du Kour, sur les *Tamarix* (ex. spec. typ. de Ménétrès in mus. Chevrolat) ; Turquie (mus. H. de Bonvouloir) ; Bagdad (mus. Desbrochers des Loges et vom Bruck).

Cette jolie espèce varie beaucoup quant au dessin des élytres. Le point huméral n'est à peu près constant que chez les femelles et manque le plus souvent chez les mâles. Lorsque la tache postérieure est à l'état normal, elle est un peu allongée, tronquée obliquement aux deux bouts, et se trouve placée à peu près à égale distance de la base et de l'extrémité de l'élytre ; mais souvent elle est réduite de moitié et située alors un peu sous le milieu de l'organe. Plus rarement les taches disparaissent complètement ; dans ce cas la couleur des élytres est d'une nuance plus claire, la forme générale un peu plus allongée et plus parallèle, et, par suite, le faciès un peu différent du type.

Cette dernière variété est inscrite dans quelques collections sous le nom de *Clytra Ægyptiaca* (Motsch.).

MM. Reiche et Desbrochers des Loges m'ont communiqué chacun un exemplaire mâle étiqueté *Clytra venusta* (Lacord.). J'ignore complètement où Lacordaire a pu décrire cette espèce, mais malgré la taille un tant soit peu plus petite, la couleur plus foncée des élytres et la petitesse relative des taches, je n'hésite pas à la rapporter ici, car je n'y vois rien qui dépasse les limites des nombreuses variations que subit l'espèce.

Le *Clytra venusta*, inséré dans la 3^e édition du Catalogue de M. de Marseul, ne serait-il qu'un nom de collection ?

DIVISION III. — *Prothorax d'un jaune fauve clair, avec une tache discoïdale noire.*

✱ *Élytres sans tache apicale fauve.*

11. G. XANTHASPIS Germ., Ins., sp. nov., p. 547 (*sub Clytra*). — Lacord., Monog., p. 306.

Clytra collaris Schneid., Magaz., p. 613.

Cyaniris collaris Dej., Cat., éd. 3, p. 444.

Oblongo-elongata, subcylindrica, saturate viridi-ænea vel cyanea, subtus tenuiter griseo-villosa; capite sat fortiter rugoso, inter oculos impresso;

antennis brunneis, articulis 1-4 fulvis, prothoracis basin superantibus; prothorace lateribus late luteo-flavo, disco sparsim punctulato, nitide nigro-cæruleo, basi bisinuato, angulis posticis valde rotundato; elytris saturate cyaneis, nitidulis, confertim profundeque punctatis, ante apicem versus suturam subsulcatis; pedibus sat elongatis, luteo-flavis; femoribus basi magis minusve viridi-æneis.

Long. 4 1/2-6 mill.; lat. 2 1/2-3 mill.

Europe centrale : Autriche (mus. Javet et de Bonvouloir); Bohême (mus. Chevrolat). — Styrie, Volhynie et environs de Constantinople (Lacordaire).

Bien reconnaissable aux lignes élevées longitudinales que présentent les élytres vers leur extrémité près de la suture et qui les font paraître comme sillonnées.

La couleur vert-bronze, qui envahit la base des cuisses, s'observe indistinctement soit à toutes les pattes à la fois, soit à l'une ou à l'autre de leurs paires.

12. G. AURITA Linné, Syst. Nat., p. 596 (sub *Chrysomela*). — Lacord., Monog., p. 308.

Cryptocephalus auritus Fabr., Syst. ent., p. 107. — Linné, Syst. Nat., éd. Gmelin, IV, p. 1702. — Panzer, Faun. Germ., XXV, 20. — Rossi, Faun. Etrusc., I, p. 93, 236.

Clytra aurita Fabr., Suppl. Ent. syst., p. 113 — Olivier, Entom., VI, p. 868, 46, pl. 2, fig. 32. — Schneid., Magaz., p. 193, 14. — Schönh., Synon. Ins., III, p. 349, 41.

Cyaniris aurita Dej., Cat., éd. 3, p. 444. — Sturm, Cat., p. 301 (1843). — Küster, Käf. Eur., III, 83.

Clytra bicolor Grimmer, Steiermarks Coleopt., p. 46.

Oblongo-elongata, subparallela, atro-cærulea vel nigra, nitida, subtus tenuissime albido pubescens; capite plano, ruguloso, inter oculos depresso atque angulatim obsolete sulcato; ore brunneo; antennis brunneis, articulis 1-3 fulvis; prothorace lateribus late luteo-flavo, disco nitide atro-

cæruleo, levi, basi tenuiter ruguloso, supra transversim sulcato, modice convexo, angulis posticis rotundato; elytris confertim atque partim regulariter punctatis, apice summo levibus; pedibus luteo-flavis; femoribus magis minusve nigricantibus.

♂. *Minor; pedibus modice validis.*

♀. *Major; pedibus gracilioribus; abdominis foveola oblonga maximeque profunda.*

Long. 4 1/2-6 1/2 mill.; lat. 2 1/3-3 1/2 mill.

Cette espèce est répandue dans toute l'Europe centrale. Elle est commune en France et il n'est pas rare de la prendre aux environs de Paris (notamment à Bondy) en mai et juin, en battant les bouleaux, les noisetiers et les saules.

Les individus provenant d'Autriche et de Hongrie sont généralement d'une taille supérieure à ceux de France.

Parmi les nombreux exemplaires qui me sont passés sous les yeux, je n'ai rien vu qui se rapprochât de la variété remarquable mentionnée par Lacordaire et que cet auteur caractérise ainsi :

« C'est une femelle de petite taille, recueillie en Styrie par M. Dejean, « un tant soit peu plus courte et moins parallèle que de coutume; sa tête « n'offre aucune trace du sillon anguleux signalé plus haut; les parties « de la bouche, sauf les mandibules, sont d'un jaune fauve; son protho- « rax est plus court et la tache discoïdale noire est parsemée de très- « petits points, visibles seulement à la loupe; ses élytres sont d'un violet « foncé et leurs points enfoncés sont rapprochés au point d'être contigus « et de les rendre uniformément rugueuses, sans aucune trace de dispo- « sition linéaire. »

Comme on le voit, cette variété s'éloigne notablement du type, et si la constance des caractères énoncés ci-dessus était dûment constatée par l'examen d'un certain nombre d'exemplaires, on serait peut-être en droit de la considérer comme une espèce distincte, à laquelle on pourrait donner le nom de *dissimilis*.

Ne serait-ce pas cette variété que Küster (Käf. Europ., V, 99) a décrite sous le nom de *thoracica*?

13. G. AFFINIS Rossi, Faun. Etrusc., éd. Helwig, p. 97 (sub *Cryptocephalus*) [1795]. — Lacord., Monog., p. 303.

Chrysomela collaris Schrank, Enum. Ins. Austr., p. 176, 41.

Chrysomela musciformis Schrank, in Fuessly's New Mag. Entom., I, 2, p. 152.

Clytra musciformis Schneid., New Mag. Entom., I, 2, p. 194, et I, 5, p. 612.

Cryptocephalus affinis Panzer, Faun. Ins. Germ., XXV, p. 21.

Clytra affinis Illig., in Schneid., New Mag. Entom., p. 611, 17.

Cyaniris affinis Dej., Cat., éd. 3, p. 444.

Oblongo-parallela, modice convexa, subtus nigro-cærulea leviterque pubescens; capite plano, ruguloso, inter oculos vix impresso; ore, mandibulis, antennisque luteo-flavis, his summo paululum infuscatis, prothoracis basin haud attingentibus; prothorace lateribus late luteo-flavo, disco nigro, obsolete punctulato, basi recte truncato, angulis posticis valde rotundato; elytris cyaneis, interdum virescentibus, confertim punctatis, apice summo levibus; pedibus tarsisque omnino luteo-flavis.

♂. *Brevior; pedibus modice validis.*

♀. *Paulo longior latiorque; pedibus gracilioribus; abdominis foveola maxime profunda.*

Long. 2 1/2-4 mill.; lat. 1 1/2-2 mill.

Cette espèce est répandue dans toute l'Europe jusqu'en Finlande; j'en ai vu des exemplaires provenant d'Algérie. Je l'ai prise plusieurs fois aux environs de Paris et notamment près de Chartres, en battant, au mois de mai, les jeunes pousses des chênes.

Les pattes sont d'une couleur jaune-fauve clair uniforme; les cuisses seules, principalement les postérieures, présentent quelquefois une légère teinte fuligineuse à leur base.

14. G. MANICATA.

G. affinis, var. A, Lacord., Monog., p. 304.

Oblongo-parallela, modice convexa, subtus nigro-cærulea leviterque pubescens; capite convexiusculo, ruguloso, inter oculos late evidenterque impresso; ore nigro-cyaneo; mandibulis nigris, apice rufescentibus; antennis brunneis, articulis 1-4 luteo-flavis, prothoracis basin paululum superantibus; prothorace lateribus late luteo-flavo, disco nigro, undique sparsim punctato, basi evidenter lobato, angulis posticis valde rotundato; elytris cyaneo-virescentibus, undique confertim punctatis; pedibus anticis luteo-flavis, dorso interdum nigricantibus; femoribus ejusdem paris basi, quatuorque pedibus posticis omnino, nigro-cyaneis.

♂. *Capite majore; mandibulis prominulis, valde arcuatis.*

♀. *Capite minore; mandibulis brevissimis.*

Long. 4-4 1/2 mill.; lat. 2 1/2 mill.

Espagne : Galice (mus. Reiche et P. de la Brulerie), Castille (mus. Bellier de la Chavignerie).

Espèce voisine de l'*affinis*, mais bien différente pour plusieurs caractères dont les plus apparents sont : l'impression large et bien marquée de son front, la ponctuation plus forte et plus abondante du prothorax, la couleur noir-bleuâtre des parties de la bouche et des pattes postérieures.

Une femelle de cette espèce, recueillie en Espagne par M. Ghiliani, avait été communiquée à Lacordaire par M. Reiche, sous le nom de *Chilotoma manicata* et considérée par le savant monographe des Phytophages comme une simple variété du *G. affinis*. Depuis cette époque, un certain nombre d'exemplaires mâles et femelles, identiques à la femelle type conservée dans la collection de M. Reiche, ont été rapportés d'Espagne, et j'ai pu me convaincre, par leur examen, de la constance des caractères tirés de la ponctuation du prothorax, de la couleur des parties de la bouche et de

celle des pattes postérieures. Je n'ai pas hésité dès lors à rétablir l'espèce, à laquelle je me suis fait un devoir de conserver le nom qui lui avait été imposé autrefois par M. Reiche.

15. G. JUDAÏGA.

Oblongo-parallela, cyaneo-viridescens, supra paululum depressa, subtus modice argenteo-sericea; capite plano, punctato, pilis argenteis obsito, inter oculos leviter impresso ibique ruguloso; epistomate modice arcuatim emarginato; ore, labro, antennisque nigris, his prothoracis basin haud æquantibus, articulis 1-5 omnino luteo-flavis; prothorace lateribus late luteo-flavo, basi recte truncato, angulis posticis rotundato, fere levi, disco cæruleo-viridi fortius satisque confertim evidenter punctulato, scutello levissimo, apice acuto; elytris cyaneo-viridescens, confertim sat fortiter punctatis, apicem versus propeque suturam subsulcatis; pedibus tarsisque omnino luteo-flavis, unguiculis brunneis, femoribus duobus posticis interdum basi magis minusve nigro-viridibus.

♂. *Oculis satis prominentibus; mandibulis validis, sat fortiter porrectis, forcipatis, acutis, intus dentatis, basi nigris, apice rufescentibus.*

Long. 4 1/2-5 mill.; lat. 1 3/4-2 mill.

♀. *Paulo brevior; oculis, mandibulisque brevioribus; femoribus duobus posticis magis basi infuscatis; abdominis foveola oblonga, satisque profunde excavata.*

Long. 4 mill.; lat. 1 3/4 mill.

Syrie (mus. P. de la Brulerie).

Cette espèce se rapproche du *manicata*; mais elle en est bien distincte par ses mandibules plus fortes, plus allongées et dentées à leur côté interne; par la pubescence argentée qui recouvre la tête et le dessous du corps; par la couleur de la bouche et des pattes; enfin par les vestiges de une ou deux stries courtes, mais bien distinctes, qui existent à l'extrémité des élytres.

※ ※ Élytres ornées d'une tache apicale fauve.

16. G. COLLARIS Fabr., Syst. Entom., I, p. 143 (sub *Cryptocephalus*).
— Lacord., Monog., p. 305.

Cryptocephalus collaris Linné, Syst. Nat., éd. Gmelin, IV, p. 1706.

Clytra collaris Gebler, in Ledebour's Reise, II, p. 198.

Cyaniris lateralis Dej., Cat., éd. 3, p. 444.

(Pl. 4, fig. 4.)

Oblongo-cylindrica, parallela, supra nonnihil depressa, nitidula, subtus nigro-cærulea, tenuiter pubescens; capite plano, ruguloso, viridi-cyaneo; labro, palpis, antennarumque basi fulvo-testaceis; prothorace lateribus late rufo, disco saturate cyaneo, undique sparsim punctato, basi tenuiter lobato, angulis posticis valde rotundato; elytris læte cyaneis, evidenter crebre punctatis, macula communi orbiculari flavo-testacea apice summo ornatis; pedibus fulvis, dorso nigris.

♂. *Nonnihil elongatus; capite majore, inter oculos arcuatim sulcato; pedibus anticis elongatis.*

♀. *Brevior, subcylindrica; capite minore, inter oculos subsulcato; pedibus gracilioribus; abdominis foveola rotundata, modiceque excavata.*

Long. 4-5 mill.; lat. 2-2 1/3 mill.

Daourie, Sibérie (mus. Chevrolat et Reiche).

M. Chevrolat possède dans sa collection un exemplaire-type de Lacordaire.

La tache apicale des élytres remonte quelquefois le long du bord externe jusque près de l'épaule et forme alors une mince bordure fauve; les tarses et la base des cuisses postérieures sont sujets à être envahis par une légère teinte fuligineuse.

DIVISION IV. — *Prothorax* entièrement d'un rouge pâle ou d'un fauve jaune clair, sans tache discoïdale.

✱ Élytres d'un beau bleu, marginées de rouge pâle le long de la suture et du bord externe, avec une grande tache apicale de même couleur.

17. G. RAFFRAYI Desbrochers des Loges, in Abeille 1870, p. 130 (sub *Cheilotoma*).

♂. *Invisus*.

♀. *Oblongo-cylindrica*, *elongatula*, *subtus nigro-cærulea*, *tenuiterque albido-pubescentis*; *capite viridi-cyaneo*, *inter oculos sat fortiter depresso ibique ruguloso*, *vertice levi*, *convexiusculo*, *atque longitudinaliter obsolete sulcato*; *epistomate declivi*, *leviter arcuatim emarginato*; *labro*, *mandibulis antennisque nigro-violaceis*, *his prothoracis basin paulo superantibus*, *articulo tertio basali ferrugineo*; *prothorace læte ferrugineo*, *levi*, *nonnullis tantum punctis minutis basi adperso*, *lateribus utrinque transversim biimpresso*, *basi breviter lobato*, *angulis posticis valde rotundatis*; *scutello triangulare*, *crebre sed minute punctulato*, *longitudinaliter carina levi instructo*, *apiceque acuto*; *elytris cæruleo-nitidis*, *disperse punctulatis*, *subtiliterque alutaceis*, *sutura*, *marginè laterali tenui*, *apiceque læte ferrugineis*; *pedibus cyaneo-nigris*, *subæqualibus*.

Long. 4 mill.; lat. 2 1/2 mill.

Corse (mus. Desbrochers des Loges).

J'ai eu le type sous les yeux, mais je n'ai pu comprendre ce qui avait pu engager l'auteur à le placer dans le genre *Chilotoma*.

* * Élytres d'un bleu virescent ou d'un vert bronzé clair uniforme.

18. G. FLAVICOLLIS Charp., Horæ entom., p. 236 (sub *Clytra*). —
Lacord., Monog., p. 302.

Cyaniris flavicollis Dej., Cat., éd. 3, p. 444. — Küster, Käf. Eur., XV, 98.

Oblonga, minus convexa, corpore subtus capiteque supra nigro-cærulea vel ænea, vix pubescens; capite rugoso, inter oculos vix impresso; ore partim fulvo; antennis flavo-testaceis, summo paulum infuscatis; prothorace luteo-flavo, subnitido, basi fere recte truncato, disco obsolete punctulato, basi bisinuato, angulis posticis valde rotundato; scutello intra basin impresso, dein incurvato, levissimo, apice acuto; elytris saturate viridicyaneis, nitidis, confertim punctatis; pedibus omnino luteo-flavis.

Long. 4-4 1/2 mill.; lat. 2-2 1/3 mill.

France : Environs de Paris (mus. Chevrolat, Javet, Reiche), Dijon (mus. Javet), Pyrénées-Orientales (mus. vom Bruck), Alpes (mus. Reiche); Piémont (mus. Javet); Hongrie, Prusse-Rhénane (mus. vom Bruck); Algérie (mus. de Bonvouloir), etc. — Bannat, Silésie, Finlande (Lacordaire).

Cette espèce a les plus intimes rapports avec l'*affinis*, dont elle a exactement la forme, mais dont elle s'éloigne par la taille toujours plus forte et surtout par le prothorax entièrement d'un jaune clair assez brillant, sans tache discoïdale noire.

Var. β . — *Æneo-viridis; femoribus quatuor posticis concoloribus; tibiis, tarsis, pedibusque anticis omnino flavo-luteis; antennis nigricantibus, basi fulvis.*

Clytra diversipes Letzner, Entom. arbeit. d. Schlessische Gesellsch., A, 1839, p. 8.

Je n'ai vu que deux exemplaires de cette variété, l'un dans la collec-

tion de M. Chevrolat, l'autre dans celle de M. Allard; tous deux proviennent de Silésie. Lacordaire l'a mentionnée.

M. vom Bruck m'écrit qu'elle a été également trouvée au mont Parnès, en Grèce, par M. Raymond.

19. G. GRÆCA.

♂. *Invisus*.

♀. *Oblongo-parallela*, *subtus nigro-viridis, vix pubescens; capite fere quadrato, punctato, inter oculos sat fortiter impresso ibique ruguloso; epistomate late arcuatim emarginato; ore, labro antennisque nigris, his prothoracis basin fere æquantibus, articulis 1-4 rubro-flavis; prothorace rubro-flavo, sæpius magis minusve infuscato, lateribus angulisque posticis rotundato, undique sparsim punctulato, basi leviter bisinuato ibique marginato; scutello nigro, levissimo, intra basin impresso, dein incurvato, apice obtuso; elytris cyaneo-viridibus, lateribus leviter sinuatis, confertim undique punctatis, apice summo fere levibus; pedibus rubro-flavis; femoribus quatuor posticis magis minusve basi cyaneo-viridibus; abdominis foveola late satisque profunde excavata.*

Long. 5-5 1/2 mill.; lat. 2 mill.

Grèce : au mont Parnès (mus. vom Bruck).

Cette espèce se rapproche de la variété *diversipes* du *flavicollis*, mais, outre sa taille plus forte, elle s'en éloigne par sa fossette frontale bien marquée, qui doit certainement être plus prononcée chez les mâles, et par la ponctuation beaucoup plus forte et plus abondante de son prothorax.

Je n'en ai vu que deux femelles, que je dois à l'obligeance de M. vom Bruck et qui ont été trouvées en Grèce par M. Raymond.

20. G. FERULÆ GénÉ, Ins. Sard., fasc. 2, p. 42, tab. II, fig. 19 (*sub Smaragdina*). — Lacord., Monog., p. 296. — Küster, Käf. Eur., XV, 99.

Oblongo-elongata, parallela, viridi-ænea, nitida, subtus sat dense

argenteo-villosa; capite ruguloso, leviter pubescente; ore flavo; antennis brunneis, articulis 1-4 vel 1-5 luteo-flavis; prothorace luteo, subcylindrico, levi, huc illuc impresso, angulis posticis rotundato; elytris subplanis, viridi-æneis, punctato-rugosis; pedibus omnino luteo-flavis.

♂. *Capite majore; mandibulis prominulis, forcipatis; tarsis anticis paulum elongatis.*

♀. *Capite minore; mandibulis brevioribus; abdominis foveola oblonga satisque profunda.*

Long. 3-5 mill.; lat. 1 1/2-2 1/2 mill.

Espèce commune en Sardaigne et en Corse, où elle se rencontre sur les feuilles des Ombellifères et principalement sur le *Ferula nodiflora* (Linné) [*Ferula communis* D. C.].

L'extrémité des élytres présente quelques traces de deux ou trois lignes élevées, courtes et calleuses.

21. G. NIGRITARSIS Lacord., Monog., p. 299.

Cyaniris virens et fuscitarsis Dej., Cat., éd. 3, p. 444.

Oblonga, saturate cyanea, interdum subænea, subtus vix pubescens; capite plano, saturate viridi-æneo, rugoso, inter oculos magis minusve profunde impresso; antennis nigris, articulis 1-3 vel 1-4 luteis; prothorace luteo-flavo, subnitido, cylindrico, sparsim punctulato, angulis posticis rotundato; elytris planiusculis, cyaneis, interdum virescentibus, confertim satque profunde punctatis; pedibus luteo-flavis; femoribus posticis basi viridi-æneis; tarsis nigris, vel fuscis vel piceis.

Long. 2 1/2-5 mill.; lat. 1 1/2-3 mill.

J'en ai vu un assez grand nombre d'exemplaires provenant des environs de Paris, du midi de la France et de diverses contrées de l'Espagne, jusqu'en Andalousie.

Vit sur l'aubépine (M. Bellier de la Chavignerie).

Cette espèce varie beaucoup sous le rapport de la taille ; aussi les plus grands exemplaires paraissent-ils un peu plus allongés, et ont un faciès assez différent ; mais on trouve tous les passages intermédiaires.

22. *G. RUFIMANA* Dej., Cat., éd. 3, p. 444 (sub *Cyaniris*). — Lacord., Monog., p. 299.

Oblonga, saturate æneo-viridis, nitida, subtus vix pubescens; capite ruguloso, inter oculos subimpresso; antennis nigris, articulis 1-4 luteis; prothorace luteo-flavo, cylindrico, levi, angulis posticis rotundato; elytris cyaneis interdum virescentibus, punctato-rugosis; pedibus anticis luteo-flavis, dorso nigricantibus.

Long. 3 1/2-4 1/2 mill.; lat. 1 3/4-2 mill.

Algérie : Oran, Tanger (mus. Fairmaire et Reiche).

Cette espèce se rapproche du *G. nigratarsis*, mais outre qu'elle est plus petite et plus grêle, elle s'en distingue par la couleur de ses pattes, dont les quatre postérieures sont de la couleur du corps, et les antérieures, seules, d'un jaune fauve avec la tranche dorsale noire.

23. *G. THORACICA* Lacord., Monog., p. 299.

Elongatula, oblongo-parallela, parum convexa, subtus saturate cyanea pilisque argenteis sat dense vestita; capite minore, ruguloso, villosulo, inter oculos vage impresso; ore brunneo; antennis brunneis, basi rufescentibus; prothorace cylindrico, luteo-flavo, sparsim punctulato, nitido, basi fere recte truncato, angulis posticis haud elevatis rotundato; elytris cyaneis, confertim punctatis; pedibus brevioribus, sat validis, femoribus quatuor posticis basi viridi-cyaneis, tibiis tarsisque omnibus luteo-flavis, interdum tamen paulum infuscatis.

Long. 4-4 1/3 mill.; lat. 1 3/4-2 mill.

Portugal.

Cette espèce ressemble aux plus petits exemplaires du *nigritarsis*, mais s'en distingue par la petitesse de la tête chez le mâle, et par la brièveté et la grosseur des pattes; ces derniers caractères la rapprochent un peu du *salicina*.

24. G. DJEBELLINA.

(Pl. 4, fig. 3.)

Minor, oblonga, parum convexa, viridi-cærulea vel ænescens; capite rugoso-punctato, inter oculos obsolete impresso; epistomate vix arcuatim emarginato; ore flavo-testaceo; antennis flavis, apice magis minusve infuscatis; prothorace luteo-flavo, nitidulo, sparsim sat fortiter punctulato, basi fere recte truncato, ibique in medium valde transversim impresso, angulis posticis distinctis evidenterque elevatis, subacutis; scutello plano, minutissime punctulato, apice subacuto; elytris nitidulis, sat fortiter ruguloso-punctatis; pedibus luteo-flavis.

Long. 3-3 1/4 mill.; lat. 1 1/2-1 3/4 mill.

Syrie (mus. P. de la Brulerie); Beyrouth (mus. Sédillot).

Cette espèce, voisine du *thoracica*, en est bien distincte par son prothorax couvert çà et là de points enfoncés plus nombreux et plus forts, et muni au milieu de sa base, entre les angles postérieurs, d'une forte impression transversale; ceux-ci sont très-distincts et un peu relevés; la ponctuation des élytres est également plus forte.

Je dois communication de cette espèce à M. Piochard de la Brulerie, qui l'a capturée en Syrie, sur le *Djebel-Cheik*, en battant des jeunes chênes.

Depuis, j'en ai revu, dans la collection de M. Sédillot, un exemplaire provenant des environs de Beyrouth.

25. G. SALICINA Scopoli, Ent. Carn., p. 65, 199 (sub *Buprestis*) [1763].
— Lacord., Monog., p. 300.

Cryptocephalus cyaneus Fabr., Syst. ent., p. 109.

Cryptocephalus saphirinus Linné, Syst. Nat., éd. Gmélin, IV, p. 1705.

Clytra cyanea Fabr., Supp. Ent. syst., p. 114, 29. — Oliv., Entom., VI, p. 869. — Latr., Hist. nat. des Ins., XI, p. 360, 13.

Cyaniris cyanea Dej., Cat., éd. 3, p. 444.

Brevis, oblongo-parallelata, modice convexa, nigro-cærulea, interdum virescens, vix subtus pubescens; capite saturate æneo, rugoso, inter oculos evidenter impresso; antennis brunneis, articulis 1-3 vel 1-4 fulvis; prothorace luteo-flavo, levi, subnitido, angulis posticis valde rotundato; elytris nigro-cyaneis aut virescentibus, interdum sed raro saturate violaceis, crebre punctatis; pedibus luteo-flavis, femoribus nonnunquam basi magis minusve æneo-viridibus.

♂. *Oculis prominulis; pedibus parum elongatis, validis.*

♀. *Paulo latior; pedibus gracilioribus; abdominis foveola maxima, oblonga, satisque profunda.*

Long. 4 1/2-6 1/2 mill.; lat. 2 1/2-3 1/4 mill.

Espèce répandue dans la plus grande partie de l'Europe jusqu'en Sibérie; elle est commune dans le centre de la France et se rencontre assez fréquemment aux environs de Paris.

※ ※ ※ *Élytres fauves avec deux taches noires ou d'un bleu noirâtre sur chacune d'elles.*

26. G. COPTOCEPHALOIDES Lacord., Monog., p. 310.

(Pl. 4, fig. 7.)

Parum elongata, oblonga, nigra, subtus pube tenui albida vestita; capite (pl. 4, fig. 9) convexiusculo, antice levissimo, nitido, inter oculos vage ruguloso; antennis nigris, articulis 1-2 inferne rufescentibus, vix prothoracis basin æquantibus; prothorace fulvo, nitido, levi, basi lobato, ibique evidenter marginato, angulis posticis valde rotundato; scutello

nigro, levissimo, apice acuto; elytris læte fulvis, crebre fortiter sublinea-timque punctatis, ante apicem juxta suturam subsulcatis, singulo maculis duabus nigro-cyaneis, magis minusve latis (una baseos transversa, altera pone medium valde obliqua) ornatis; pedibus brevioribus, omnino nigris; tarsis gracilibus, cylindricis, nigris,

♂. *Mandibulis prominulis, arcuatis, apice valde acutis, atque rufescentibus.*

Long. 4 1/3 mill.; lat. 2 mill.

♀. *Paulo major et latior; capite minore; mandibulis brevissimis; elytris magis evidenter punctatis.*

Long. 4 1/2 mill.; lat. 2 1/3 mill.

Syrie (mus. Chevrolat et P. de la Brulerie); Mésopotamie (Lacordaire).

Cette espèce ressemble au premier abord au *Coptocephala scopolina*, mais la forme de la tête chez les mâles la fait rentrer bien certainement dans le genre actuel.

27. G. BREVICORNIS

(Pl. 4, fig. 3.)

Elongatula, nigra, subtus pube tenui albida obsita; capite convexiusculo, nitido, inter oculos arcuatim impresso, ruguloso, pube grisea tenuissime vestito, antice levissimo; vertice longitudinaliter sulcato; antennis nigris, prothoracis basin haud attingentibus, articulis 1-3 basalibus fulvo-rufis, primo macula magna nigra superne notato; prothorace fulvo, nitido, levi, utrinque infra apicem obsolete transversim impresso, lateribus sat fortiter deflexo, basi evidenter lobato, angulis posticis valde rotundato; scutello triangulare, nigro, intra basin pilis griseis nonnullis obsito, dein levissimo, nitido, apiceque subacuto; elytris fulvis, obsolete sparsim punctulatis, singulo maculis duabus nigris (una humerali, altera pone medium transversa, e punctis duobus coalitis conflata) ornatis; pedibus nigris, gracilibus, elongatis.

♂. *Capite paulo majore; mandibulis exsertis, arcuatis, apice valde*

acutis, ibique rufescentibus; prothorace antice evidenter producto; pedibus anticis valde elongatis; tibiis arcuatis; tarsis cylindricis.

Long. 4 1/2-5 mill.; lat. 2-2 1/3 mill.

♀. *Capite, antennis mandibulisque brevioribus; prothorace haud antice producto; elytris fortius sublineatim punctulatis; pedibus subæqualibus; abdominis foveola satis magna, oblonga, modiceque excavata.*

Long. 4 1/2 mill.; lat. 2 1/2 mill.

Oran (mus. Chevrolat); Portugal (mus. P. de la Brulerie).

Cette espèce, voisine de la précédente, s'en distingue par plusieurs caractères dont les plus saillants sont : la forme du prothorax, le dessin et la ponctuation des élytres, la longueur des pattes, etc. J'en ai trouvé un exemplaire mâle dans la collection de M. Chevrolat, sous le nom que j'ai conservé. M. P. de la Brulerie m'en a ensuite communiqué plusieurs individus capturés par lui sur la frontière hispano-portugaise.

NOTA. N'ayant pas vu, dans les collections qui m'ont été confiées, l'*Ætheomorpha pumilio*, que Lacordaire cite comme originaire de l'Égypte, je ne puis que reproduire ici la diagnose qu'en donne le savant monographe des Phytophages :

« ♀. *Breviter subcylindrica, flavo-testacea, subtus vix pubescens, antennis validis, prothorace levi, elytris tenuiter punctato-striatis, singulo puncto infra medium nigro.*

Long. 1 lin.; lat. 1 1/2 lin.

Le genre *Ætheomorpha* ne diffère d'ailleurs des *Gynandrophthalma* que « par les antennes plus robustes, les élytres assez fortement lobées à la base des épipleures et les tarse un peu plus courts. »

(Lacord., Monog., p. 311.)

Genre 10°. **Chilotoma.**

Chevr., in Dej., Cat., éd. 3, p. 444. — Lacord., Monog., p. 34. — Jacq. Duv., Gen. Coléopt. Eur., IV, p. 215.

Étymologie : *χείλος*, lèvre; *τομή*, coupure.

Sexes dissemblables.

♂. Corps court, massif, cylindrique, glabre en dessus, revêtu en dessous d'une pubescence blanchâtre très-fine.

Tête (pl. 4, fig. 14, 15, 16) très-grosse, perpendiculaire, convexe, impressionnée sur le front, prolongée de chaque côté sous les yeux en une oreillette obtuse plus ou moins forte; épistome entaillé par une profonde échancrure tantôt triangulaire, tantôt quadrangulaire; mandibules robustes, plus ou moins saillantes, de forme variable; yeux petits, ovales; antennes (pl. 4, fig. 12) médiocres, à premier article allongé, en massue légèrement arquée, le deuxième obconique, le troisième de même forme mais plus petit, le quatrième et les suivants légèrement triangulaires.

Prothorax court, cylindrique, plus ou moins fortement arrondi aux angles postérieurs, constamment d'un jaune fauve parfois rougeâtre, avec une grande tache discoïdale et orbiculaire d'un vert bleuâtre foncé.

Écusson assez grand, en triangle aigu au sommet.

Élytres faiblement sinuées sur les côtés, d'un bleu pur ou verdâtre.

Hanches antérieures cylindrico-coniques, saillantes.

Pattes assez longues et assez robustes, les antérieures un peu plus allongées que les autres; cuisses comprimées, assez fortes; jambes droites.

Tarses (pl. 4, fig. 13) à premier article un peu plus large que les autres, de longueur variable, tantôt plus court, tantôt aussi long que les deux suivants pris ensemble, le troisième fendu jusqu'à sa base, le quatrième allongé et fortement dégagé des lobes du précédent.

♀. Tête pareille à celle du mâle, mais plus petite et presque dépourvue d'oreillettes sous les yeux; épistome très-faiblement échancré; mandibules et pattes plus courtes; dernier article des tarses à peu près de la lon-

gueur des deux suivants réunis; dernier segment de l'abdomen occupé par une fossette petite et plus ou moins profonde.

Des trois espèces qui rentrent dans ce genre, l'une se trouve dans le centre et le midi de l'Europe, la seconde paraît spéciale à la Russie méridionale, et la troisième n'a encore été rencontrée jusqu'ici qu'en Espagne.

La forme générale de ces insectes est celle des *Coptocephala*, mais ils s'en distinguent par leur faciès plus robuste, leur tête autrement faite, la profonde échancrure de l'épistome chez les mâles, et leur système de coloration qui est le même que celui de certaines espèces de *Gynandrophthalma* du groupe de l'*affinis*. Le premier article des tarsi chez les mâles reproduit exactement la forme de celui du *Clytra valerianæ*.

TABLEAU DICHOTOMIQUE DES ESPÈCES.

1. Épistome échancré en triangle; parties de la bouche et base des mandibules entièrement noires. . . . *Reyi*.
- Épistome entamé par une profonde échancrure quadrangulaire; parties de la bouche, labre et mandibules en entier d'un jaune fauve clair. . . . 2.
2. Taille assez forte, supérieure à 6 millim.; élytres d'un vert bleuâtre clair et brillant; entaille de l'épistome visiblement arrondie dans son fond; prothorax ponctué seulement sur la tache discoïdale; tarsi d'un vert bronzé. *erythostoma*.
- Taille plus petite, inférieure à 6 millim.; élytres d'un bleu plus prononcé; entaille de l'épistome coupée carrément dans son fond; prothorax finement ponctué sur toute sa surface; tarsi noirs. *musciiformis*.
(*bucephala* Auct.)

✳ *Épistome entamé par une profonde échancrure quadrangulaire ; parties de la bouche d'un jaune fauve clair.*

1. *C. MUSCIFORMIS* Goeze, Entom. Beitr., I, p. 319 [1777] (*sub Chrysomela*).

« *Le Mélolonthe Mouche* » Geoffroy, Ins. Par., I, p. 497, 5 (1764).

Chrysomela bucephala Schaller, Acta Halens., p. 276 bis (1783).

Melolontha muscoides Fourcroy, Ent. paris., I, p. 72, 5 (1785).

Cryptocephalus musciformis Linn., Syst. Nat., éd. Gmélin, IV, p. 1711, 83.

Cryptocephalus bucephalus Fabr., Mant., I, p. 82, 41 (1787). — Ent. Syst., II, p. 63, 64. — Linn., Syst. Nat., éd. Gmélin, IV, p. 1706, 41.

Clytra bucephala Fabr., Suppl. Ent. Syst., p. 114, 30. — Oliv., Entom. VI, p. 868, 47, pl. 2, fig. 33.

Cheilotoma bucephala Dej., Cat., éd. 3, p. 444. — Lacord., Monog. p. 343. — Jacq. Duval, Gen. Coléopt. Eur., IV, tab. 63, fig. 297.

Subtus nigro-cærulea, pube albida tenui obsita, supra cyanea, interdum virescens, nitida ; capite (pl. 4, fig. 14) orbiculare, convexiusculo, antice sat fortiter punctato, in medio inter oculos transversim obsolete sulcato ; vertice levi ; ore luteo-flavo ; antennis prothoracis basin paulo superantibus, articulis quatuor vel quinque basalibus luteo-flavis, reliquis nigro-brunneis ; oculis rotundatis, prominulis ; prothorace brevissimo, transverso, supra modice convexo, sparsim undique minutissime punctulato, luteo-flavo, macula magna rotundata viridi-cærulea in medio disci insignito, lateribus subrotundato, leviter reflexo-marginato, ibique utrinque oblique impresso, basi late bisinuato ; scutello triangulare, violaceo, levissimo, apice subacuto ; elytris concinne punctatis ; pedibus luteo-flavis, femoribus magis minusve basi nigro-viridibus ; tarsis nigris.

♂. *Cylindricus ; capite valido, epistomate late profundeque quadratim emarginato, emarginatione intus recte truncata ; mandibulis sat validis,*

prominulis, luteo-flavis, apice nigricantibus, basi rectis, dein ante medium abrupte forcipatis; pedibus anticis elongatis.

Long. 4-5 1/2 mill.; lat. 2 1/2-3 1/4 mill.

♀. *Oblongo-cylindrica; capite minore, epistomate vix emarginato; mandibulis brevissimis; pedibus subæqualibus.*

Long. 3 1/2-5 mill.; lat. 2-3 mill.

Environs de Paris, sous les touffes de *Rumex acetosella*; France méridionale; Autriche (mus. Javet); nord de l'Italie, Bavière (Lacordaire); Toscane, Cassel (mus. vom Bruck).

2. C. ERYTHOSTOMA Fald., Faun. Entom. Transc., II, p. 376, tab. xiv, fig. 5, 6 et 7. — Dej., Cat., éd. 3, p. 444. — Lacord., Monog.; p. 321.

Major, subtus obscure cyaneo-viridis, pube grisea tenuissime obducta, supra viridi-cyanea, nitida; capite (pl. 4, fig. 15) suborbiculare, antice ruguloso-punctato; vertice convexo, minutissime punctulato, longitudinaliter obsolete sulcato; fronte inæquali, deplanata, in medio inter oculos linea arcuata satis impressa signata; ore luteo-flavo; antennis prothoracis basin vix attingentibus, articulis quatuor buscos luteo-flavis, reliquis obscure nigro-violaceis; oculis subrotundatis, prominulis; prothorace brevissimo, transverso, longitudine tripto latiore, supra modice convexo, in dorso tantum minute punctulato, luteo-flavo, macula magna rotundata dorsali viridi-cærulea insignito, lateribus obtuse rotundato et leviter reflexo-marginato, basi late sed parum profunde bisinuato, ibique margine leviter reflexo et utrinque nonnihil elevato; scutello triangulare, violaceo, nitido, postice paululum elevato; elytris ubique sat dense punctatis; pedibus luteo-flavis, femoribus quatuor posticis magis minusve basi nigro-violaceis; tibiis anticis cæcis leviter infuscatis; tarsis virescentibus.

♂. *Cylindricus; capite valido, epistomate late profundeque quadratum marginato, emarginatione intus nonnihil arcuata; mandibulis validis,*

prominulis, a basi valde arcuatis, luteo-flavis, apice infuscatis; pedibus anticis elongatis.

Long. 6-7 mill.; lat. 3 1/3-3 1/2 mill.

♀. *Oblongo-cylindrica; capite minore; epistomate fere arcuatim parumque profunde emarginato; mandibulis brevioribus; pedibus subæqualibus.*

Long. 5 3/4-6 1/2 mill.; lat. 3-3 1/3 mill.

Transylvanie (mus. Chevrolat); Russie méridionale : Sarepta (mus. Reiche, vom Bruck, Javet, H. de Bonvouloir), Orenburg (mus. Ballion), Caucase (Lacordaire).

Quoique très-voisine de la précédente, cette espèce en est bien distincte par sa taille toujours plus forte, l'échancrure de l'épistome arrondie dans son fond, ses mandibules fortement arquées dès la base, son prothorax finement ponctué seulement sur la tache discoïdale, ses tibias noirâtres sur la face externe, enfin par la couleur de ses tarses qui sont constamment d'un bronzé verdâtre.

✱ ✱ *Épistome échancré en triangle; parties de la bouche noires.*

3. C. REYI Ch. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr., 1866, p. 422.

Oblonga, subtus obscure cyaneo-virescens, pube albida obsolete vestita, supra cyaneo-nitida; capite (pl. 4, fig. 16) suborbiculare, inter oculos sat fortiter arcuatim impresso, antice rugulis longitudinalibus adperso, vertice convexiusculo, fere levi; epistomate profunde triangulariter emarginato; labro, antennis, mandibulisque nigris, his apice rufescentibus, illis prothoracis basin vix superantibus, articulis quatuor basalibus rufis, primo macula nigra superne notato; oculis elongatis, emarginatis, posterioribus distincte contractis; prothorace transverso, supra convexiusculo, sparsim undique sat fortiter punctato, ferrugineo-testaceo, macula magna nigro-cærulea in medio disci ornato, infra apicem transversim impresso, lateribus modice rotundato, leviterque reflexo-marginato, basi breviter

lobato; scutello triangulare, levissimo, apice nonnihil truncato; clytris cyaneis, subnitidis, creberrime fortiterque punctatis; pedibus anticis maxima ex parte luteo-flavis, posticis nigro-viridibus; tarsi nigris.

♂. *Gracilior; capite maximo; epistomate profunde emarginato; mandibulis sat validis, exsertis; pedibus intermediis magis minusve luteo-flavis.*

Long. 4-4 1/2 mill.; lat. 2 1/3-2 1/2 mill.

♀. *Obesior; capite minore; epistomate minus profunde emarginato; mandibulis brevissimis; pedibus intermediis nigro-viridibus.*

Long. 4 1/2-5 mill.; lat. 2 1/2-2 3/4 mill.

Espagne : Madrid, l'Escorial, La Granja, Reynosa; Plegnosa, Galice (mus. Ch. Brisout, H. de Bonvouloir, P. de la Brûlerie, etc.).

Se prend en battant les saules.

J'ai vu le type que M. Ch. Brisout de Barneville a eu l'obligeance de me communiquer.

Species invisæ.

C. HÆMORRHOIDALIS.

« Se trouve sur les plantes salines, non loin de la mer Caspienne. »

(Stéven, Ménétr., Cat., 237, n° 1125.)

Je n'ai aucune idée de ce que peut être cette espèce, dont il n'existe à ma connaissance aucune description.

Ne esrait-ce pas le *Coptocephala apicalis* (Lacord.) ?

Genre 11°. **Coptocephala.**

Chevrolat in Dej., Cat., éd. 3, p. 443. — Lacord., Monog., p. 345. —
Jacq. Duval, Gen. Col. d'Eur., IV, p. 216.

Étymologie : κοπτός, coupé ; κεφαλή, tête.]

Sexes très-dissemblables.

♂. Corps médiocrement allongé, cylindrique, un peu déprimé, très-parallèle ou légèrement atténué en arrière, glabre en dessus, à coloration variable, revêtu en dessous d'une pubescence argentée généralement peu dense.

Tête (pl. 4, fig. 19, 20, 21) grande, perpendiculaire, suborbiculaire ou subquadrangulaire, aplatie, sans oreillette proprement dite au-dessous des yeux; épistome de structure variable; mandibules assez grandes, généralement peu robustes, arquées dès leur base et appliquées contre la bouche, celle de gauche souvent plus forte que celle de droite; labre de couleur variable, le plus souvent très-large et légèrement échancré en avant; yeux médiocres, oblongs, peu saillants, à peine échancrés; antennes (pl. 4, fig. 22) peu robustes, de longueur variable, à premier article arqué, assez gros, les deuxième et troisième courts, turbinés, subégaux, le quatrième obconique de la longueur des deux précédents réunis, les suivants triangulaires faiblement transversaux.

Prothorax cylindrique, droit sur les côtés en avant, plus ou moins fortement bilobé à la base, arrondi aux angles postérieurs, coupé carrément en avant ou évidemment avancé au milieu de son bord antérieur.

Écusson généralement petit, en triangle plus ou moins aigu au sommet, Élytres faiblement sinuées sur les côtés, à coloration très-variable.

Hanches antérieures cylindriques et saillantes.

Pattes assez allongées, peu robustes; les antérieures plus longues que les autres; cuisses comprimées; jambes légèrement arquées; tarsi (pl. 4, fig. 23) variables, ceux des pattes antérieures généralement plus longs que ceux des pattes postérieures; à premier article de la longueur des deux suivants pris ensemble, le troisième médiocre, fendu jusqu'à sa base, le quatrième assez long, fortement dégagé des lobes du précédent.

♀. Oblongue-ovalaire; tête beaucoup plus petite que celle du mâle en grande partie engagée dans le prothorax; épistome très-faiblement échancré; mandibules excessivement courtes, à peine visibles. Prothorax un peu plus court et moins cylindrique. Pattes plus robustes et moins allongées; tarsi des pattes antérieures de même largeur que ceux des pattes postérieures. Une fossette assez grande, oblongue et plus ou moins profonde occupe le milieu du dernier segment abdominal.

Ce genre, bien reconnaissable à la forme toute particulière de la tête chez les mâles, se compose d'espèces plus spécialement propres à la faune méditerranéenne; quelques-unes, cependant, remontent jusqu'en Sibérie, et une seule (*Scopolina*) se rencontre dans presque toute l'Europe, sauf dans ses parties les plus boréales.

—

TABLEAU DICHOTOMIQUE DES ESPÈCES.

- | | |
|--|-----------------------|
| 1. Élytres d'un fauve plus ou moins vif avec ou sans taches d'un bleu virescent. | 2. |
| — Élytres de la couleur du corps avec ou sans tache apicale d'un jaune orangé clair. | 11. |
| 2. Labre noir ou brunâtre. | 3. |
| — Labre d'un fauve rougeâtre vif. | 9. |
| 3. Prothorax marqué sur le disque de cinq taches à reflet verdâtre, dont quatre disposées transversalement et la cinquième linéaire, longitudinale et située au-dessus de l'écusson. | <i>quinquenotata.</i> |
| — Prothorax sans tache sur le disque. | 4. |
| 4. Pattes de la couleur du corps avec les tibias d'un fauve clair. | 5. |
| — Pattes entièrement de la couleur du corps. | 6. |
| 5. Prothorax lisse. | <i>floralis.</i> |
| — Prothorax finement ponctué sur toute sa surface. | <i>xneo-picta.</i> |

6. Élytres couvertes de très-petits points à peine visibles à la loupe et n'ayant pour tout dessin qu'une liture basilaire d'un bleu verdâtre foncé, allant de l'épaule jusqu'auprès de l'écusson. *cyanoccephala*.
- Élytres bien visiblement ponctuées. 7.
7. Taches des élytres formant deux bandes transversales plus ou moins larges d'un noir bleuâtre ou virescent *Scopolina*.
- Taches des élytres jamais en forme de bandes. 8.
8. Épistome fortement et obliquement tronqué de chaque côté; sa portion médiane arrondie aux angles, un peu sinuée ou légèrement échancrée en avant. Élytres généralement ornées chacune de trois taches d'un noir bleuâtre ou virescent, la première oblongue ou arrondie sur l'épaule, la deuxième formant une linéole longitudinale à la base et près de l'écusson, la troisième plus grande, transversale et placée à peu près aux trois quarts de leur longueur. *melanocephala*.
- Épistome très-faiblement et obliquement tronqué de chaque côté; sa portion médiane très-large et échancrée en demi-cercle. Élytres généralement ornées chacune de deux taches d'un noir bleuâtre ou virescent, l'une humérale oblongue, l'autre plus grande, transversale et placée un peu au-dessous de leur milieu. Élytres quelquefois sans taches. *tetradyma*.
9. Pattes entièrement noires. Front occupé par une fossette orbiculaire plus ou moins profonde. *fossulata*.
- Tibias fauves; cuisses plus ou moins variées de fauve et de noir bleuâtre à la base. Front simplement déprimé transversalement 10.
10. Tête en entier d'un noir bleuâtre foncé. *4-maculata*.
- Tête d'un rouge fauve vif, avec sa moitié ou son tiers postérieur d'un bleu foncé brillant. *Gebleri*.

41. Prothorax et élytres unicolores. *chalybæa*.
 — Prothorax largement fauve sur les côtés. Élytres
 ornées à leur extrémité d'une tache terminale
 commune d'un jaune orangé clair. *apicalis*,

DIVISION I^e. — *Élytres d'un fauve plus ou moins vif, avec ou sans taches d'un bleu virecent.*

✱ *Labre noir.*

1. *C. MELANOCEPHALA* Oliv., Entom., VI, p. 854, pl. 1, fig. 15 (*sub Clytra*). — Lacord., Monog., p. 346. — Jacq. Duval, Gen. Coléopt. d'Eur., IV, tab. 63, fig. 298.

Clytra 6-notata Fabr., Syst. Eleuth., II, p. 35.

Clytra bistrinotata Schön., Synon. Ins., II, p. 348.

Coptocephala 6-notata Dej., Cat., éd. 3, p. 443.

Coptocephala trinotata Foersberg, Nov. Act. Upsal, VIII, p. 264.

Parum elongata, nigro-cærulea, subtus modice griseo-pubescens; capite (pl. 4, fig. 19) fere plano, inter oculos late depresso, vageque ruguloso; labro nigro; antennis nigris, prothoracis basin attingentibus, articulis 1-3 basalibus rufis, primo macula nigra superne insignito; prothorace rufos-fulvo, subcylindrico, levi, nitido, huc illuc vage impresso, lateribus leviter marginato, basi bisinuato, angulis posticis valde rotundato; scutello nigro-cæruleo, satis elongato, intra basin impresso, ibique minutissime punctulato, dein incurvato, levi, longitudinaliter carinato, apice acuto; elytris flavis, subseriatim punctulatis, singulo maculis tribus nigro-cyaneis aut virescentibus (duabus baseos, quarum una humerali oblonga,

altera lineata prope scutellum, tertia transversa majore infra medium) ornatis; pedibus nigris.

♂. *Cylindricus; capite maximo, suborbiculare; epistomate utrinque valde et oblique truncato, in medio sinuato; mandibulis nigris, apice obscure rufescentibus; prothorace evidenter antice producto; pedibus anticis modice elongatis, validioribus.*

Long. 6-7 mill.; lat. 3-3 1/2 mill.

♀. *Oblongo-ovata; capite multo minore; epistomate late emarginato; prothorace pedibusque brevioribus, his subæqualibus, illo haud antice producto.*

Long. 6-6 3/4 mill.; lat. 3-3 1/4 mill.

D'Algérie.

Les variations que subit le dessin des élytres consistent en ce que la linéole voisine de l'écusson et la tache postmédiane disparaissent tour à tour pour ne laisser que la tache humérale. Celle-ci doit être constante, car je ne l'ai vue manquer dans aucun des exemplaires assez nombreux qui me sont passés entre les mains.

2. C. CYANOCEPHALA Dej., Cat., éd. 3, p. 443. — Lacord., Monog., p. 348.

Minus elongata, saturate cyaneo-virescens, subtus sat dense argenteo-pubescentibus; capite ruguloso, inter oculos late impresso, vertice vage longitudinaliter sulcato; labro antennisque nigris, his prothoracis basin vix attingentibus, articulis 1-3 basalibus rufis, primo macula nigra superne insignito; prothorace rufo-fulvo, levi, nitido, basi bisinuato, angulis posticis valde rotundato; scutello cyaneo-virescente, multo minore, intra basin impresso ibique minute punctulato, dein incurvato, levi, longitudinaliterque carinato, apice subacuto; elytris flavis, obsoletissime punctulatis, sin-gulo litura basali obliqua nigro-cyanea ornatis; pedibus nigris.

♂. *Cylindrico-depressus; capite maximo, transversim orbiculare; epistomate utrinque modice et oblique truncato, in medio sinuato; labro*

antice late emarginato; mandibulis nigris; prothorace evidenter antice producto; pedibus anticis elongatis, gracilioribus.

Long. 5-5 $\frac{3}{4}$ mill.; lat. 2 $\frac{3}{4}$ -3 mill.

♀. *Brevior, oblongo-ovata; capite multo minore; labro antice rotundato; prothorace haud antice producto; pedibus anticis brevioribus.*

Long. 4 $\frac{3}{4}$ -5 mill.; lat. 2 $\frac{1}{2}$ -2 $\frac{3}{4}$ mill.

De Sardaigne.

Facile à distinguer de l'espèce précédente par sa couleur d'un bleu virescent obscur, sa taille toujours moins forte, son écusson beaucoup plus petit et la ponctuation presque obsolète des élytres. Ces dernières n'ont pour tout dessin qu'une liture basilaire d'un bleu verdâtre foncé et de forme arquée qui naît sur l'épaule et va, en se rétrécissant graduellement, se porter jusque auprès de l'écusson.

3. C. QUINQUENOTATA.

(Pl. 4, fig. 18.)

Nigro-chalybæa aut virescens, subtus griseo-pubescentis; capite glabro, inter oculos vage depresso ibique ruguloso et foveolato; labro antennisque nigris, his prothoracis basin paulo superantibus, articulis 1-3 inferne rufis; prothorace rufo-fulvo, subcylindrico, nitido, pone medium utrinque late transversim impresso, basi bisinuato, lateribus angulisque posticis rotundato, maculis quinque nigro-virescentibus (quatuor subrotundatis, quarum exterioribus majoribus, paulo postmedium transversim bifariamque digestis, præterea altera longitudinali linearique supra scutellum) decorato; scutello parvo, parum elongato, intra basin sat fortiter impresso, dein incurvato, levi, longitudinaliter carinato, apice subrotundato, ibique nonnihil elevato; elytris fulvo-flavis, minute sublineatim punctulatis, singulo maculis nigro-virescentibus binis (una baseos fasciam constituyente, altera postmedium suborbiculare et paululum ad latera latiore) ornatis; pedibus nigro-chalybæis aut virescentibus.

♂. *Cylindrico-depressus, postice paululum attenuatus; capite maximo, orbiculare; epistomate fere plano, utrinque oblique leviter truncato, in medio nonnihil sinuato; mandibulis sat validis, arcuatis, nigris, apice obscure fulvis, sinistra validiore, margine laterali satis elevata basi instructa; prothorace antice valde producto, ibique ruguloso; pedibus anticis elongatis.*

Long. 5 1/2 mill.; lat. 2 3/4 mill.

♀. *Invisa.*

Corse (ma collection).

Les cinq taches à reflet verdâtre qui ornent le prothorax distinguent nettement cette jolie espèce de toutes ses congénères.

4. C. SCOPOLINA Linn., Syst. Nat., II, p. 597, n° 84 (*sub Chrysomela*). — Küster, Eur. Käf., II, 88. — Dej., Cat., éd. 3, p. 445. — Lacord., Monog., p. 349, *pro parte*.

Cryptocephalus Scopolinus Fabr., Syst. Entom., p. 411, 30. — Ent. Syst., I, 2, p. 68, n° 79. — Linn., Syst. Nat., éd. Gmélín, IV, p. 1708, 58.

Clytra Scopolina Fabr., Suppl. Entom. Syst., p. 414, 31. — Syst. Eleuth., II, p. 39, 52. — Latr., Hist. Nat. Ins., XI, p. 360, 14. — Oliv., Entom., VI, p. 866, 44. — Schön., Synon. Ins., I, 2, p. 350, 45.

(Coque : pl. 4, fig. 24-25.)

Nigro-cyaneus aut virescens, subtus modice grisco-pubescens; capite levi, inter oculos late depresso ibique ruguloso et obsolete foveolato, vertice convexo; labro, mandibulis antennisque nigris, his prothoracis basin paulo superantibus, articulis quatuor basalibus fulvis, primo macula nigra superne notato; prothorace subcylindrico, rufo-fulvo, levi, nitido, antice recto aut leviter producto, lateribus retrorsum rotundato, basi

leviter bisinuato, angulis posticis obtusis; scutello intra basin late impresso, dein incurvato, levi, longitudinaliter carinato, apice acuto; elytris fulvis vel fulvo-rufis, obsolete subseriatim punctulatis, singulo fuscis duabus nigro-cyaneis aut virescentibus (una baseos, altera pone medium) latera haud attingentibus, ornatis; pedibus nigro-cyaneis seu leviter virescentibus.

Variat elytris immaculatis.

Clytra plagiocéphala Fabr., Suppl. Entom. Syst., p. 113.

♂. *Cylindricus aut cylindrico-depressus; capite maximo, suborbibulare; fronte antice paululum transversim carinata; epistomate abrupte declivi, utrinque leviter oblique truncato, in medio late arcuatim emarginato; pedibus gracilibus, anticis valde elongatis.*

Long. 5-7 mill.; lat. 2 1/2-3 3/4 mill.

♀. *Oblongo-ovata; capite multo minore; epistomate, prothorace, pedibusque anticis brevioribus.*

Long. 4 1/3-6 1/2 mill.; lat. 2-3 1/3 mill.

Europe centrale et méridionale : France, Allemagne, Tyrol, Italie, Corse, Sicile, Algérie, Turquie, Russie, etc.

Les exemplaires provenant de Sicile sont remarquables par leur grande taille, leur faciès extrêmement robuste et leur couleur générale plus foncée.

A l'état normal, le dessin des élytres consiste en deux larges bandes d'un noir bleuâtre ou virescent, n'atteignant pas les bords latéraux : la première, placée à la base, touche l'écusson par son angle supérieur interne, et la deuxième, située un peu au-dessous du milieu, est généralement droite, mais souvent un peu oblique et légèrement échancrée en arrière. Ce dessin n'est pas constant : dans certains cas, ces bandes venant à se rétrécir, celle de la base ne touche plus l'écusson et la postérieure ne forme plus qu'une tache assez large, située au milieu de l'élytre à peu près à égale distance de la suture et du bord latéral. D'autres fois, les deux bandes sont interrompues dans leur milieu et les élytres paraissent alors ornées chacune de quatre taches oblongues à peu près d'égale grandeur.

5. C. TETRADYMA Kuster, Käf. Eur., II, 89. — Dej., Cat., éd. 3, p. 444.

C. *Scopolina*, var., Lacord., Monog., p. 353.

? *Clytra rubicunda* Laichart., Tyrol., Ins., I, p. 169.

? *Clytra rubra* Oliv., Encycl. méth., VI, p. 35.

? *Cryptocephalus bimaculatus* Fabr., Mant. Ins., I, p. 80.

Satis elongata, nigro-chalybæa, interdum virescens, subtus modice griseo-pubescentis; capite levi, inter oculos transversim impresso et ruguloso; labro, mandibulis antennisque nigris, his prothoracis basin haud attingentibus, articulis tribus baseos inferne rufescentibus; prothorace subcylindrico, rufo-fulvo, nitido, levi, nonnullis tantum punctis minutis juxta basin transversim adperso, lateribus modice rotundato, basi sat fortiter bisinuato, angulis posticis obtusis; scutello satis magno, nigro-virescente, levi, plano, apice subacuto; elytris fulvis, obsoletissime punctulatis, singulo maculis duabus (altera humerali oblonga, altera majore transversa infra medium) ornatis; pedibus nigro-chalybæis.

Variat elytris immaculatis.

♂. *Cylindricus; capite maximo, subquadrato; fronte antice paululum transversim carinata; epistomate declivi, levissimo, utrinque obsolete foveolato, late sed modice arcuatim emarginato; prothorace antice valde producto; pedibus anticis elongatis.*

Long. 6-7 1/2 mill.; lat. 2 1/2-3 3/4 mill.

♀. *Oblongo-ovata; capite multo minore; epistomate fere plano, brevissimo; prothorace pedibusque brevioribus, his subæqualibus, illo haud antice producto.*

Long. 5 1/2-6 1/2 mill.; lat. 2 1/3-3 1/2 mill.

France méridionale; Allemagne.

Cette espèce, réunie par Lacordaire au *C. Scopolina* (1), m'en paraît cependant bien distincte par plusieurs caractères, dont les principaux sont : la forme générale plus allongée, l'épistome muni de chaque côté (chez le mâle), au-dessus de l'échancrure, d'une petite fossette transversale bien marquée, le prothorax finement ponctué à la base, l'écusson plan, la ponctuation beaucoup plus obsolète des élytres et le dessin de ces dernières qui est bien différent. Il consiste simplement sur chaque élytre en deux taches d'un noir bleuâtre ou virescent, dont l'une est humérale et oblongue, l'autre transversale et placée un peu au-dessous de leur milieu. Ces taches, tantôt grandes, tantôt ponctiformes, avec tous les passages intermédiaires, n'ont rien de constant, car elles disparaissent quelquefois entièrement et alors les élytres sont immaculées.

6. *C. FLORALIS* Oliv., Encycl. méth. Ins., VI, p. 37, n° 28 (*sub Clytra*).
— Dej., Cat., éd. 3, p. 444. — Lacord., Monog., p. 356.

? *Coptocephala bistrimaculata* Küster, Käf. Eur., XV, 100.

Larva : Rosenh., Ueber die Entw. und Fortpf. der Clytr. und Cryptoc., p. 24, fig. 4.

Nigro-cærulea aut virescens, subtus pilis argenteo-sericeis obsita; capite levi, inter oculos late impresso et foveolato; labro nigro; epistomate plano; antennis nigris, articulis 1-4 baseos rufescentibus, primo macula magna nigro-cærulea superne notato; prothorace rufo-fulvo, levi, nilido, basi bisinuato, lateribus angulisque posticis rotundato; scutello nigro-virescente, intra basin impresso, ibique nonnullis pilis minutis argenteis obsito, dein incurvato, levi, apice subacuto; elytris flavis, obsolete sublineatim punctulatis, singulo puncto humerali maculaque transversa infra medium nigro-cyaneis, ornatis; femoribus nigro-virescentibus; tibiis flavis, tarsis piceis.

(1) D'après M. le capitaine Godart (Ann. Soc. ent. Fr., 1851, p. 668), les organes sexuels mâles de ces deux espèces seraient bien différents.

♂. *Cylindricus*; capite maximo, suborbiculare, plano; mandibulis sat validis, apice obscure fulvis; prothorace antice valde producto; pedibus anticis elongatis.

Long. 4-6 mill.; lat. 1 1/2-3 mill.

♀. *Oblongo-ovata*; capite multo minore, mandibulis brevissimis; prothorace haud antice producto; pedibus gracilibus, subæqualibus.

Long. 3 1/2-5 1/2 mill.; lat. 1 1/2-2 1/2 mill.

Paratt spécial à l'Espagne. — Iles Baléares (mus. vom Bruck).

M. Rosenhauer l'a capturé à Grenade sur l'*Artemisia campestris*.

Se distingue du *C. Scopolina* par la couleur fauve des jambes et le dessin des élytres, qui consiste uniquement en un point huméral d'un noir bleuâtre et une tache transversale plus grande et de même couleur, située un peu au-dessous du milieu. Ce dessin le rapproche du *C. tetradyma*, mais la couleur des pattes ne permet pas de confondre les deux espèces.

7. *C. ÆNEO-PICTA* Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1863, p. 646 (sub *Gynandrophthalma*).

C. aghouatensis (Buquet, inéd.).

(Pl. 4, fig. 17.)

Nigro-cærulea aut virescens, subtus minute griseo-pubescentis; capite non nihil convexo, pube brevi grisea certo situ tantum visibili obsito, inter oculos punctulato ibique vage impresso; labro antennisque nigris, his prothoracis basin attingentibus, articulis 1-4 basalibus fulvis; prothorace brevi, rufo-fulvo, nitido, sparsim undique minule punctulato, basi breviter lobato, angulis posticis rotundato; scutello parvo, virescente, intra basin transversim impresso, ibique minutissime punctulato, dein incurvato, levi, apice acuto; elytris flavo vel rufo-fulvis, sat fortiter crebreque

punctatis, singulo maculis quatuor nigro-cæruleis aut virescentibus (duabus baseos sæpe confluentibus, totidemque pone medium, quarum interiore subquadrata et exteriori elongata longitudinali lineolam constituyente) ornatis; femoribus nigro-virescentibus; tibiis læte fulvis; tarsis piceis.

♂. *Cylindrico-depressus; capite mediocri subovato; epistomate declivi, utrinque oblique rotundato, in medio sat fortiter emarginato; mandibulis mediocribus, arcuatis, nigris (sinistra validiore, apice obscure fulva); pedibus anticis valde elongatis.*

Long. 3 3/4-4 1/2 mill.; lat. 2-2 1/2 mil.

♀. *Oblongo-ovata; capite paulo minore; mandibulis brevissimis; pedibus subæqualibus.*

Long. 3 1/2-4 mill.; lat. 1 3/4-2 1/3 mill.

Algérie : environs de Biskra (mus. Fairmaire), cercle d'El-Aghouat (coll. Buquet, Reiche et la mienne).

Cette jolie espèce, par le dessin des élytres, la forme de la tête chez le mâle et surtout par la ponctuation du prothorax, ne peut être confondue avec aucune autre espèce du genre.

✻ ✻ *Labre d'un fauve rougeâtre assez vif.*

8. C. QUADRIMACULATA Linné, Syst. Nat., II, p. 596, n° 77 (*sub Chryso-mela*). — Küster, Käf. Eur., II, 90. — Dej., Cat., éd. 3, p. 444.
— Lacord., Monog., p. 354.

Cryptocephalus 4-maculatus Fabr., Syst. Entom., p. 107, 10.

Cryptocephalus Scopolinus Panzer, Naturf., XXIV, p. 17.

Clytra 4-maculata Fabr., Syst. Eleuth., II, 36, n° 38. — Illig., Mag., III,

p. 164, 38. — Schön., Synon. Ins., I, 2, p. 349, 44. — Gyllen.,
Ins. Suec., I, 3, p. 590, 5.

Coptocephala Scopolina Sturm, Cat., p. 301 (1843).

? *Coptocephala femoralis* Küster, Käf. Eur., II, 91, var.

Larva : Rosenh., Ueber die Entw. und Fortpf. der Clytr. und Cryptoc.,
p. 25, fig. 5.

Nigro-cyanea aut virescens, subtus pilis griseo-sericeis leviter obsita; capite (pl. 4, fig. 20) levi, inter oculos vage transversim impresso et ruguloso; labro fulvo; epistomate declivi, late arcuatim emarginato; antennis nigris, articulis 1-3 basalibus fulvis, primo macula nigro-virescente superne signato; prothorace rufo-fulvo, levi, nitido, antice leviter producto, lateribus rotundato, basi bisinuato, angulis posticis obtusis; scutello nigro-virescente, intra basin impresso, ibique minutissime punctulato, dein incurvato, levi, longitudinaliter carinato, apice obtuso; elytris fulvo-ferrugineis, obsoletissime punctulatis, singulo fasciis duabus latis nigro-cæruleis aut virescentibus (una bascos, altera pone medium) ornatis; tibiis femoribusque fulvo-ferrugineis, his sæpius basi magis minusve nigro-virescentibus; tarsis piceis.

♂. *Cylindricus; capite maximo, subquadrato; mandibulis sat validis, apice obscure fulvis; pedibus anticis valde elongatis.*

Long. 4 3/4-6 mill.; lat. 2 1/2-3 mill.

♀. *Oblongo-ovata; capite multo minore; mandibulis brevissimis; pedibus subæqualibus.*

Long. 4 1/2-5 1/2 mill.; lat. 2-1/3 2 1/2 mill.

France : Amiens (mus. Javet), département du Cher (mus. Tappes), Pyrénées-Orientales (mus. vom Bruck); Suisse; Italie; Autriche; Russie : Kasan, Orenburg, Gorki, Saratow (Kolenati); Styrie (mus. de Bouvouloir); Syrie (mus. vom Bruck et P. de la Brûlerie).

J'en ai vu un assez grand nombre d'exemplaires provenant de ces divers pays.

Cette espèce se rapproche du *C. Scopolina* par le dessin des élytres; elle en diffère par son labre constamment d'un fauve rougeâtre vif, ses tarses d'un noir brunâtre, ses jambes et ses cuisses fauves; ces dernières seulement sont plus ou moins largement tachetées, à la base, de noir bleuâtre ou virescent. Quelquefois les pattes sont entièrement d'un noir bleuâtre, mais les jambes et l'extrémité des cuisses sont toujours d'une nuance plus claire.

9. C. FOSSULATA.

Nigro-chalybæa, subtus modice argenteo-pubescentis; capite (pl. 4, fig. 21) mediocri, subquadrato, vix deplanato, inter oculos magis minusve profunde fossulato, ruguloso; epistomate abrupte declivi, late arcuatim emarginato; labro crasso, fulvo-ferrugineo; mandibulis nigro-chalybæis; antennis nigris, prothoracis basin attingentibus, articulis quatuor basilibus fulvis, primo macula picea superne nolato; prothorace læte rufofulvo, nilido, levissimo, lateribus rotundato, basi breviter lobato, angulis posticis obtusis; scutello nigro-chalybæo, intra basin nonnihil impresso, dein incurvato, levi, apice subrotundato; elytris fulvis, minutissime punctulatis, singulo punctis duobus parvis nigro-virescentibus (uno humerali, altero infra medium et versus suturam sæpius deficiente) ornatis; pedibus nigro-chalybæis; tarsis nigris.

♂. *Cylindrico-depressus; capite magno; mandibulis sat validis, arcuatis, apice obscure fulvis; prothorace evidenter antice producto; pedibus anticis modice elongatis.*

Long. 5-7 mill.; lat. 2 1/2-3 1/2 mill.

♀. *Oblongo-ovata; capite multo minore; mandibulis brevissimis; prothorace vix antice producto; pedibus subæqualibus.*

Long. 4 1/2-5 1/2 mill.; lat. 2 1/2-2 3/4 mill.

Sicile (coll. Bellier de la Chavignerie, Reiche et la mienne).

J'en ai vu une douzaine d'exemplaires.

Voisine du *C. quadrimaculata*, cette belle espèce en est bien distincte par la tête munie entre les yeux d'une fossette rugueuse plus ou moins profonde et bien limitée, par la couleur noir bleuâtre des pattes et par la ponctuation un peu plus forte des élytres. Celles-ci n'ont pour tout dessin que deux petits points d'un noir légèrement virescent, dont l'un est situé sur le calus huméral et l'autre bien au-dessous du milieu, plus près de la suture que du bord externe; ce dernier point manque le plus souvent, du moins dans les exemplaires que j'ai eus sous les yeux.

10. *C. GEBLERI* Dej., Cat., éd. 3, p. 444. — Lacord., Monog., p. 356.

Cryptocephalus 4-maculatus Fabr., Ent. syst., p. 57, 23.

Clytra 4-maculata Fabr., Suppl. Ent. Syst., 413, 24. — Panzer, Entom. Germ., I, p. 190, 9. — Latr., Hist. nat. des Ins., XI, p. 361, 16.

Clytra 4-maculata, var? — Gebler, in Ledebour's Reise, II, p. 200, 8.

Subtus argenteo-pubescens, pectore abdomine capitisque dimidia parte postica chalybæo-virescentibus, hujus dimidia parte antica rufo-fulva capite levi, inter oculos transversim impresso, ibique ruguloso; epistomate late emarginato; labro rufo-fulvo; antennis nigris, prothoracis basin attingentibus, articulis tribus baseos omnino fulvis; prothorace rufo-fulvo, levi, nitido, basi modice lobato, lateribus angulisque posticis rotundato; scutello chalybæo-virescente, intra basin impresso, dein incurvato, levi, apice subrotundato; elytris flavis, obsolete punctulatis, singulo fasciis duabus chalybæo-virescentibus (una baseos, altera pone medium, latera haud attingentibus) ornatis; pedibus (tarsis piccis exceptis) flavis.

♂. *Cylindrico-depressus; capite maximo, orbiculare, pilis nonnullis albidis maxima ex parte obsito; mandibulis sat validis, rufo-fulvis, arcuatis, apice nigricantibus ibique acutissimis; prothorace sat fortiter antice producto; pedibus anticis valde elongatis.*

Long. $4 \frac{3}{4}$ – $6 \frac{1}{2}$ mill.; lat. $2 \frac{1}{2}$ – $3 \frac{1}{3}$ mill.

♀. *Oblongo-ovata*; capite multo minore, glabro; mandibulis brevissimis; prothorace haud antice producto; pedibus subæqualibus.

Long. 4 1/2-6 mill.; lat. 2 1/3-3 mill.

Paraît spécial à la Russie : Sibérie (mus. Chevrolat), Sarepta (mus. Javet, Reiche, de Bonvouloir), Saratow, Orenburg, Kasan (mus. Ballion), Derbent (mus. vom Bruck). — Steppes des Kirguises, Crimée, Caucase (Lacordaire). — Grèce, au mont Olympe (mus. vom Bruck).

La couleur jaune rougeâtre des cuisses, du premier article des antennes, des mandibules et de la moitié ou des deux tiers antérieurs de la tête, distingue nettement cette espèce du 4-*maculata* auquel elle ressemble par le dessin des élytres.

DIVISION II. — *Élytres de la couleur du corps, avec ou sans tache apicale d'un jaune orangé clair.*

11. C. CHALYBÆA Germar, Ins. Sp. nov., p. 546, 740 (*sub Clytra*). — Lacord., Monog., p. 359.

Coptocephala cærulea Dej., Cat., éd. 3, p. 444.

Cyaniris unicolor Lucas, Rev. Zool., A, 1845, p. 125.

Coptocephala unicolor Lacord., Monog., p. 361.

Omnino saturate cyanea, interdum cyaneo-virescens aut viridi-ænea, nitidula, subtus vix griseo-pubescentibus; capite levi, inter oculos leviter transversim impresso ibique ruguloso; labro mandibulisque nigris vel nigro-æneis; antennis nigris, prothoracis basin paulo superantibus, articulis quatuor baseos rufescentibus, primo macula cyaneo-virescente notato; prothorace cylindrico, levi, basi vix bisinuato, lateribus angulisque posticis valde rotundato; scutello parvo, levi, in medio disci longitudinaliter carinato, apice subacuto; elytris obsolete alutaccis et punctulatis; pedibus concoloribus.

♂. *Cylindrico-depressus; capite maximo; epistomate plano, late et magis minusve profunde arcuatim emarginato; pedibus anticis modice elongatis.*

Long. 2 1/2-4 mill.; lat. 1-1 3/4 mill.

♀. *Oblongo-ovata; capite multo minore; epistomate fere triangulariter emarginato; mandibulis, antennis, pedibusque anticis brevioribus.*

Long. 2-2 3/4 mill.; lat. 1-1 3/4 mill.

Hongrie, Autriche, Serbie, Illyrie, Sicile, Algérie, etc.

L'examen approfondi d'un assez grand nombre d'exemplaires provenant de ces divers pays, m'a conduit à réunir ici le *Coptocephala unicolor*, que M. H. Lucas avait antérieurement placé à tort parmi les *Cyaniris* du Catalogue Dejean. Le seul caractère sérieux sur lequel s'appuie Lacordaire pour maintenir l'espèce, c'est-à-dire la profondeur de l'échancrure de l'épistome, n'a rien de constant et l'on trouve tous les passages intermédiaires entre les exemplaires chez lesquels cet organe est assez profondément échancré en demi-cercle et ceux où il l'est très-peu. Ce caractère, d'ailleurs, ne pourrait servir qu'à distinguer les mâles, car il disparaît complètement chez les femelles, et j'avoue qu'il ne m'a pas été possible de trouver la plus légère différence entre les individus de ce sexe étiquetés *chalybæa* et ceux considérés comme appartenant à l'*unicolor*.

12. C. APICALIS Dej., Cat., éd. 3, p. 444. — Lacord., Monog., p. 361.

Coptocephala Godetii Dej., Cat., éd. 3, p. 444.

? *Cheilotoma hæmorrhoidalis* Stév., Ménétr., Cat., 337.

Saturate cyaneo-virescens, interdum cyanea aut violacea, subtus leviter griseo-pubescentis; capite levi, inter oculos nonnihil ruguloso; labro, mandibulis antennisque nigris, his prothoracis basin attingentibus, articulis quatuor baseos obscure rufescentibus, primo macula virescente superne notato; prothorace cylindrico, levi, lateribus late fulvo ibique modice rotundato, basi vix sinuato, angulis posticis obtusis; scutello minimo, in medio disci incurvato; apice subacuto; elytris obsolete punctulatis,

macula communi aurantiaca apice summo ornatis; pedibus obscure cyaneo-virescentibus.

♂. *Cylindricus; capite maximo; fronte postice magis minusve transversim impressa, antice leviter transversim sulcata; epistomate declivi, vix emarginato; pedibus anticis modice elongatis.*

Long. 3 1/2-4 mill.; lat 1 1/3-2 mill.

♀. *Oblongo-ovata; capite multo minore, inter oculos vix transversim impresso; epistomate fere plano, triangulariter emarginato; mandibulis, antennis pedibusque anticis brevioribus.*

Long. 3 1/4-3 3/4 mill.; lat. 1 1/2-1 3/4 mill.

Sarepta (mus. Reiche, Jekel, Chevrolat, de Bonvouloir, Javet, de Marseul, etc.); Caucase (mus. Ballion).

Facile à distinguer de toutes les autres espèces du genre par son prothorax largement fauve sur les côtés, tant en dessus qu'en dessous et par ses élytres ornées à leur extrémité d'une tache terminale commune d'une aune orangé plus ou moins clair.

Species Invisa.

C. MELANOCEPHALA Küster, die Käf. Eur., IX, 100.

Je n'ai pas vu cette espèce en nature. D'après la description étendue qu'en donne l'auteur, elle serait voisine du *melanocephala* (Oliv.), dont elle ne se distinguerait que par le dessin des élytres, ornées de deux bandes communes d'un noir bleuâtre.

An species distincta?

Si cela était, il faudrait en changer le nom comme faisant double emploi avec l'espèce d'Olivier.

Obs. Le genre *Melitonoma*, établi par M. Chevrolat dans la 2^e édition du Catalogue Dejean, et adopté par Lacordaire (Monog., p. 371), se compose d'espèces exotiques faciles à reconnaître à la forme des yeux, qui sont très-gros et envahissent la majeure partie des bords latéraux de la tête.

S'il faut en croire un exemplaire que j'ai entre les mains et qui provient de la collection Chevrolat, une espèce de ce genre, le *M. sobrina*, aurait été trouvée, il y plus de vingt ans, aux environs de Tunis. Comme il pourrait arriver qu'elle se rencontrât de nouveau dans le nord de l'Afrique, en voici la diagnose :

Oblongō-cylindrica, nigra, subtus cum capite sat dense griseo-tomentosa; antennis prothoracis basin fere attingentibus; prothorace flavo-rufo, levi, antice nonnihil producto, basi utrinque oblique truncato, ibique maculis tribus distantibus nigris notato; scutello triangulare, acuto; elytris flavo-rufis, nitidulis, subtiliter punctatis, singulo punctis quinque nigris (uno humerali, reliquis quadratim digestis) ornatis; femoribus nigris; tibiis tarsisque læte fulvis.

Long. 5 1/2 mill.; lat. 3 mill.

2^o GROUPE. LAMPROSOMIDÉES.

Différences sexuelles nulles; corps très-court, très-convexe, glabre, hémisphérique; antennes reçues au repos dans des rainures prothoraciques; prosternum distinct; pattes d'égale longueur, contractiles; crochets des tarsi appendiculés; pygidium indistinct.

Genre **Lamprosoma**.

Kirby, Trans. of the Lin. Soc., XII, p. 445. — Lacord., Monog. Phyt., II,

p. 574. — Redtenb., Faun. Austr. die Käf., p. 563. — Jacq. Duv., Gen. Coléopt. d'Eur., IV, p. 216.

OOMORPHUS Curtis, Brit. Entom., VIII, p. 347.

BYRRHUS Sturm, Deuts. Ins., II, p. 109.

PHALACRUS Steph., Illustr. of Brit. Ent., II, p. 109.

Étymologie : λαμπρός, *brillant* ; σώμα, *corps*.

Corps ovalaire, allongé, graduellement rétréci d'avant en arrière, très-convexe, glabre.

Tête suborbiculaire, légèrement convexe, entièrement enfoncée dans le prothorax ; épistome grand, fortement déclive, échancré en demi-cercle antérieurement et embrassant le labre sur les côtés ; mandibules très-épaisses, fortement arquées dès leur base, inermes et concaves en dedans ; yeux entiers, très-grands, allongés et peu saillants ; antennes plus longues que le prothorax (*dans l'espèce européenne seulement*), à premier article robuste, arqué et trigone, le deuxième très-court, turbiné, les troisième et quatrième un peu allongés et faiblement dentés au côté interne, les suivants transversaux et obtusément dentés, le dernier irrégulièrement arrondi et tronqué ; elles sont reçues au repos dans des rainures prothoraciques qui débutent par un sillon longeant le bord inférieur des yeux et destiné à loger le premier article.

Prothorax très-convexe, cintré en avant pour embrasser la tête, un peu rétréci antérieurement, arrondi et non lobé à la base, avec ses quatre angles distincts mais non-saillants.

Écusson très-petit, en triangle curviligne allongé.

Élytres très-obtusément lobées sur les côtés, ponctuées en stries.

Abdomen très-plan, muni à son bord postérieur d'une suite de crénelures très-régulières ; pygidium indistinct.

Pattes courtes, contractiles, d'égale longueur entre elles et assez robustes ; tarses assez larges, courts, à articles serrés, les deux premiers triangulaires et subégaux, le troisième en cœur fendu jusqu'au milieu de sa longueur, le quatrième assez allongé, en grande partie dégagé des lobes du précédent ; crochets appendiculés.

Ce genre, composé de nombreuses espèces exotiques, ne renferme qu'une seule espèce européenne.

L. CONCOLOR Sturm, Deutsch. Ins., II, p. 109, 15, pl. xxxv, fig. A (*sub Byrrhus*). — Lacord., Monog., p. 634. — Jacq. Duv., Gen. Coléopt. d'Eur., IV, tab. 64, fig. 204.

Phalacrus maritimus Steph., Illustr. of Brit. Ent., II, p. 197, pl. 15, fig. 1.

Byrrhus concolor Steph., Illustr. of Brit. Ent., III, p. 139.

Oomorplus concolor Curtis, Brit. Entom., VIII, p. 347. — Steph., loc. cit., V, p. 444.

Oomorplus unicolor Brullé, Hist. nat. des Ins., V, p. 355. — De Casteln., Hist. nat. des Coléopt., II, p. 39.

Apterum, ovato-oblongum, nigro-æneum, nitidissimum; capite convexiusculo, vertice in medio disci fossulato; epistomate valde declivi, arcuatim emarginato; antennis nigris, articulis 1-2 basalibus fulvis, primo macula magna nigra superne notato; prothorace crebre punctulato, basi subarcuatim truncato; elytris distincte punctato-striatis, interstitiis sat dense punctulatis; pedibus nigris.

Long. 2 1/2-3 1/2 mill.; lat. 1 3/4-2 1/4 mill.

Cette espèce se rencontre dans la plus grande partie de l'Europe, sauf dans ses contrées les plus méridionales. Elle n'est pas rare en Angleterre et en Allemagne, tant dans l'intérieur des terres que sur les bords de la mer. J'en ai vu également un certain nombre d'individus pris en France, mais je manque de renseignements précis sur les localités où elle se rencontre plus particulièrement; M. Chevrolat en a capturé quelques exemplaires à Sèvres, près Paris, en battant des charmillés; MM. Sédillot et Bédel l'ont prise à Fontainebleau sur le lierre.

L'histoire de cet insecte est assez compliquée :

Sturm, le premier auteur qui l'ai fait connaître, l'avait placé d'abord parmi les *Byrrhus*.

Peu de temps après, Stephens, le croyant nouveau, le publia sous le nom de *Phalacrus maritimus*; mais ayant bientôt eu connaissance du travail de Sturm, il se rangea à l'opinion de cet auteur et adopta le nom de *Byrrhus concolor*.

En 1831, Curtis, voyant bien que cet insecte ne pouvait rester dans le genre *Byrrhus*, l'en sépara et créa pour lui le genre *Oomorphus*, mais sans toutefois le sortir des Byrrhides.

Ce ne fut qu'en 1839 qu'Erichson (*Germer's Zeitsch.*, 1, p. 369) établit ses analogies avec les Clytrides, sans se prononcer cependant sur la question de savoir si le genre *Oomorphus* de Curtis devait être ou non conservé.

Cette question fut enfin tranchée par Lacordaire en 1848, et cet entomologiste, après une savante dissertation sur la valeur des caractères attribués par Curtis à son genre *Oomorphus*, démontra clairement qu'il y avait identité complète entre ce genre et les *Lamprosome*.

Addenda ET Errata.

LABIDOSTOMIS MAROCCANA. (Nov. sp.)

Cylindrica, saturate cœruleo-virescens, interdum ænea, subopaca, subtus albido-villosa; capite prothoraceque rude punctato-rugosis, pube albida magis minusve adspersis; antennis nigro-violaceis, latissimis; prothorace lateribus evidenter crenulato, supra parum convexo, basi recte truncato; scutello triangulare, albido-villoso, rude punctato, apice rotundato; elytris punctulatis, rufo-testaceis, subopacis.

♂. *Maxime elongatus, parallelus; capite quadrato, inter antennis sat fortiter carinato, carina utrinque levi et lucida; fronte fovea orbiculare profunde instructa; epistomate supra transversim excavato, fortiter arcuatim emarginato; mandibulis validis, maxime exsertis, apice forcipatis, margineque laterali basi alte elevata instructis; antennis prothoracis basin*

valde superantibus; prothorace infra apicem utrinque impresso, convexiusculo, postice abrupte declivi, angulis posticis obtusis modiceque reflexis; elytris minutissime punctulatis; pedibus saturate violaceis, anticis longitudine fere corporis; femoribus ejusdem paris subtus ante apicem fortiter obtuse dentatis; tibiis arcuatis.

Long. 14-15 mill.; lat. 5-5 1/2 mill.

♀. Brevior, minusque elongata; capite prothoraceque magis albido-villosis; fronte modice impressa; vertice convexiusculo, longitudinaliter satisque profunde basi canaliculato; epistomatis impressione deleta; mandibulis, antennis, pedibusque anticis multo brevioribus; elytris confertim fortiusque evidenter punctatis; tibiis subarcuatis.

Long. 11-12 mill.; lat. 5-5 1/4 mill.

Du Maroc (coll. von Heyden et la mienne).

Cette magnifique espèce, qui doit se placer en tête du genre, ne peut être confondue qu'avec le *taxicornis*, dont elle a le faciès; mais, outre sa taille plus forte, elle s'en distingue par plusieurs caractères essentiels dont les plus saillants sont: l'échancrure de l'épistome chez le mâle, et la pubescence d'un blanc argenté qui recouvre la tête et le prothorax, pubescence qui est bien plus abondante chez les femelles.

Elle a été rapportée du Maroc par MM. Frisch et Rein, de Francfort, et m'a été communiquée par M. von Heyden.

LABIDOSTOMIS TAXICORNIS.

Je dois à l'obligeance de notre collègue M. Leprieur communication de plusieurs œufs de cette espèce. Ces œufs ont 1 mill. de longueur sur 1/4 mill. de largeur; ils sont d'un brun un peu rougeâtre, cylindriques, parallèles, très-lisses, arrondis à leur extrémité et fermés à leur partie antérieure d'une petite membrane mince, sorte d'opercule mobile qui rappelle l'épiphragme de nos Gastéropodes terrestres.

Ces œufs ont été trouvés en Algérie.

LABIDOSTOMIS LUCANIFORMIS. (Nov. sp.)

*Subcylindrica, paululum depressa, parallela, viridi-ænea, lucida, sub-
tus, cum capite supra, albido-pubescens; antennis sat validis, nigro-vio-
laceis, prothoracis basin superantibus, articulis tribus primis inferne
rufescentibus; capite prothoraceque grosse punctato-rugosis; scutello trian-
gulare, basi punctato, dein levi apiceque subrotundato; elytris testaceis,
minutissime confertim punctulatis; pedibus viridi-cæruleis.*

♂. *Elongatus; capite quadrato, inter antennis modice carinato; fronte
late foveolata; epistomate abrupte declivi, fortiter rugoso, late quadratim
emarginato; mandibulis maxime exsertis, rectis, apice summo abrupte
forcipatis, basi canaliculatis; prothorace transverso, antice sinuato, supra
convexiusculo ultraque medium abrupte declivi, lateribus valde deflexo
marginéque ipso laterali levi nonnihilque reflexo, basi bisinuato, angulis
posticis subacutis modiceque elevatis; pedibus anticis longissimis; femo-
ribus ejusdem paris subtus incrassatis; tibiis arcuatis.*

Long. 12-13 mill.; lat. 4-4 1/2 mill.

♀. *Brevior; capite minore, magis evidenter albido-villoso, inter oculos
late depresso, vertice convexiusculo; epistomate triangulariter emarginato;
mandibulis, antennis, pedibusque anticis multo brevioribus; elytris fortius
punctatis; tibiis modice arcuatis.*

Long. 7-8 mill.; lat. 3 1/2-4 mill.

Du Maroc (coll. von Heyden et la mienne).

Cette espèce a le faciès du *taxicornis*, mais elle en diffère essentielle-
ment par la forme de son prothorax et par l'absence de fossette transver-
sale sur le dessus de l'épistome.

Elle a été également rapportée du Maroc par MM. Fristch et Rein, de
Francfort.

LABIDOSTOMIS LUSITANICA (Germar).

Dans un long travail intitulé : *Bemer kungen über Europäische Clytriden*, et inséré dans les numéros 3 et 4 de 1872 du *Berliner Entomologische Zeitschrift*, pages 193 et suivantes (1), M. Kraatz, de Berlin, rapporte cette espèce au *Lacordairei (tibialis Lacord.)*, en s'appuyant sur ces mots de Gyllenhal : « *thorace vix punctulato* », qui s'appliquent mieux, selon lui, à cette dernière espèce qu'au *meridionalis*.

Je ne puis me ranger à cette opinion, car la ponctuation du prothorax varie beaucoup dans le *L. meridionalis*, et l'on rencontre des individus de cette espèce chez lesquels cet organe n'est guère plus ponctué que chez le *Lacordairei (tibialis Lacord.)*. Les vrais caractères distinctifs sont la forme de la fossette frontale et la pubescence du prothorax. Bien que très-faible dans certains individus, cette pubescence est pourtant toujours bien visible à la loupe, et il est évident pour moi que Gyllenhal n'eût pas manqué de la signaler si, en décrivant le *lusitanica* (Germar), il avait eu en vue le *Lacordairei (tibialis Lacord.)*.

Les deux espèces me paraissent du reste bien distinctes par les caractères que j'ai signalés plus haut, page 73 (25).

LABIDOSTOMIS DISTINGUENDA (Rosenh.).

Malgré l'opinion émise par M. Kraatz (loc. cit., p. 202), je crois devoir continuer à considérer cette espèce comme parfaitement distincte du *pal-lidipennis*.

LABIDOSTOMIS KINDERMANNI — Kraatz, loc. cit., p. 201.

(*Lab. 4-notata* Kindermann, in litt.)

Cette espèce n'est autre que celle décrite par moi en 1870 sous le nom de *maculipennis* et figurée à la planche 1^{re}, fig. 3, de cette Monographie.

(1) Ces numéros du *Berliner Entomologische Zeitschrift* n'ont été distribués qu'à la séance du 8 janvier 1873 de la Société entomologique de France, au moment où la fin de ma Monographie était sous presse.

Deux exemplaires (♂ et ♀) du *Lab. 4-notata*, types de Kindermann, et qui existent dans la collection de M. le comte de Mnischek, sont exactement conformes à ceux sur lesquels j'ai fait ma description.

LABIDOSTOMIS SPECULIFRONS — Kraatz, loc. cit., p. 200.

Je n'ai pas vu cette espèce, mais, d'après la description, je suis porté à croire qu'elle fait double emploi avec celle que j'ai décrite sous le nom de *diversifrons*.

LABIDOSTOMIS CENTROMACULATA.

Variat elytrorum macula communi fere, striga laterali omnino, nulla.
Kraatz, loc. cit., p. 205.

M. Desbrochers des Loges m'a communiqué plusieurs exemplaires de cette variété.

LABIDOSTOMIS GUERINII.

Cette espèce, que j'ai indiquée comme spéciale à la Sicile, se trouve également en Algérie. — J'en ai vu quelques exemplaires, provenant de cette dernière contrée, dans la collection de M. Desbrochers des Loges.

LABIDOSTOMIS PELISSIERI — Buquet, inéd.

C'est à tort que M. Kraatz (loc. cit., 205) rétablit cette espèce. Elle est complètement identique au *Lejeunei* (Fairm.), ainsi que j'ai pu m'en convaincre par l'examen des types qui m'ont été communiqués.

La forme générale, le dessin des élytres, etc., ne permettent pas de la réunir au *Guerinii*, comme paraît vouloir le faire M. Kraatz.

LABIDOSTOMIS TRIFOVEOLATA.

Les œufs de cette espèce sont semblables à ceux du *taxicornis*, seulement ils sont d'une couleur plus foncée.

Ils m'ont été communiqués par M. Leprieur, qui les a rapportés de Bone (Algérie).

TITUBOEA ILLIGERI (Lacord.).

Variat prothorace rufo, maculis quinque nigris (tribus in medio disci triangulariter digestis, duobus utrinque ad latera) insignito.

Je possède un exemplaire de cette variété remarquable et j'en ai vu un autre dans la collection de M. Sédillot; tous deux proviennent d'Algérie.

La forme du prothorax ne permet pas de la confondre avec le *T. parviceps*, dont elle a le faciès.

CALYPTORHINA ANDALUSICA (Heyden, Berl. Ent. Zeitsch., 1870, p. 165).

Cette espèce = *Otiocephala opaca* (Rosenh.).

GYNANDROPTHALMA TIBIALIS (Brullé).

M. Kraatz (loc. cit., p. 214) réunit cette espèce au *bioculata* (Lacord.).

J'avoue n'être pas de cet avis : les deux espèces me paraissent bien distinctes, et je n'ai pas vu de passages entre les exemplaires à prothorax entièrement noir et ceux chez lesquels cet organe est orné, sur les côtés latéraux, de deux petites taches jaunes. Je reconnais cependant que les deux espèces sont très-voisines, et l'examen d'un plus grand nombre d'exemplaires de chacune d'elles pourra seul militer en faveur de la réunion. Toutefois, si cette réunion devait être faite, ce serait toujours le nom de Brullé qui devrait rester à l'espèce et non celui de Lacordaire, comme l'indique M. Kraatz.

COPTOCEPHALA MELANOCEPHALA (Küster).

M. Kraatz (loc. cit., p. 230) rétablit cette espèce, à laquelle il donne le nom de *Küsteri*.

COPTOCEPHALA RUBICUNDA (Laichart.).

En rétablissant le *C. tetradyrna* (Küster) comme espèce distincte du *C. Scopolina*, c'est avec le plus grand doute que j'y ai rapporté les *C. rubicunda* (Laichart.) et *C. rubra* (Oliv.); car, ainsi que l'a fait remarquer avec juste raison Lacordaire, ces auteurs signalent dans leurs descriptions une tache noire sur le prothorax, caractère complètement passé sous silence par Küster.

La dissertation à laquelle M. Kraatz s'est livré (loc. cit., p. 226) ne m'a donc nullement convaincu que ce *C. rubicunda* (Laichart.) dût être sûrement rapporté au *tetradyrna* de Küster.

COPTOCEPHALA SCOPOLINA (Linné).

Selon M. de Harold (*in litt.*), cette espèce aurait été décrite dès 1763 par Scopoli (Ent. Carn., p. 66, n° 205) sous le nom de *Buprestis unifasciata*, qui doit prévaloir sur celui de Linné, créé seulement en 1767.

Je serais assez porté à partager cette opinion; mais la phrase de Scopoli est bien loin d'être précise et peut aussi bien se rapporter au *C. 4-maculata* de Schneider, ainsi que l'a compris Lacordaire (Monogr. des Phytophages, II, p. 354). — Dans l'incertitude la plus complète où l'on se trouve au sujet de ce *Buprestis unifasciata*, je crois préférable d'en faire abstraction et de conserver à l'espèce de Linné le nom si universellement connu de *Scopolina*.

Explication des Planches.

Planche 1^{re}.

Genre LABIDOSTOMIS.

- Fig. 1. *Labidostomis 4-notata* (Fabr.) ♂.
 2. — — — ♀ (variété).
 3. — *maculipennis* ♂ (nov. sp.).
 4. — *bigemina* (Suffr.) ♂.
 5. — *diversifrons* ♂ (nov. sp.).
 6. — *Lejeunei* (Fairm.) ♀.
 7. Patte antérieure grossie du *L. Lacordairei* ♂.
 8. — — — — — ♀.
 9. Antenne grossie du *L. Lacordairei* ♂ (quatrième article denté à son côté antéro-externe).
 10. Antenne grossie du *L. rufa* ♂ (quatrième article obconique).
 11. Abdomen grossi du *L. taxicornis* ♂.
 12. — — — — — ♀.
 13. Tête grossie et vue de face du *L. Lacordairei* ♂.
 14. — — — — — *L. lucida* ♂.
 15. — — — — — *L. decipiens* ♂.
 16. — — — — — *L. diversifrons* ♂.
 17. Épistome grossi du *L. pallidipennis* ♂.
 18. — — — — — *L. pilicollis* ♂.
 19-20. Coque grossie du *L. lepida* (de la collection Ballion).

Planche 2.

Genres MACROLENES, TITUBŒA, CLYTRA.

- Fig. 1. *Titubæa Illigeri* (Lacord.).
 2. — *13-punctata* (Desbr. des Loges).
 3. — *Olivieri* (Lacord.).
 4. — *Paykulli* (Lacord.).
 5. — *nigriventris* (nov. sp.).
 6. Antenne grossie du *Macrolenes ruficollis* ♂.
 7. — *Titubæa scæmaculata* ♂.
 8. — *Clytra læviuscula* ♂.
 9. Cuisse antérieure grossie du *Macrolenes ruficollis* ♂.
 10. — — — *Bellieri* ♂.
 11. Tarses antérieurs grossis du *Macrolenes ruficollis* ♂.
 12. — — — — ♀.
 13. — — *Titubæa scæmaculata* ♂.
 14. — — — *octopunctata* ♂.
 15. Abdomen grossi du *Clytra læviuscula* ♂.
 16. — — — ♀.
 17. Prothorax grossi du *Clytra 4-punctata*.
 18. — — *læviuscula*.
 19. — — *appendicina*.
 20. Tarses grossis du *Clytra 4-punctata* ♂.
 21. — — *valerianæ* ♂.
 22. *Clytra 4-punctata* dans sa coque (de la collection Chevrolat).

Planche 3.

Genres BARATHRÆA, LACHNÆA, CALYPTORHINA, OTIOCEPHALA.

- Fig. 1. Tête grossie et vue de face du *Barathræa cerealis* ♂.
 2. Épistome et labre grossis du même.
 3. — — — du *Barathræa straminipennis* ♂.
 4. Antenne grossie du *Barathræa cerealis* ♂.
 5. Tarses grossis du même.
 6. Tête grossie et vue de face du *Lachnæa pubescens* ♂.
 7. — — — du *Lachnæa 3-punctata* ♂.
 8. Antenne grossie du *Lachnæa pubescens*.
 9. Prothorax grossi du *Lachnæa 3-punctata* ♂.
 10. — — — du *Lachnæa vicina* ♀.
 11. Tarses antérieurs grossis du *Lachnæa pubescens* ♂.
 12. — — — du même, ♀.
 13. — — — du *Lachnæa longipes* ♂.
 14. — — — du même, ♀.
 15. — — — du *Lachnæa vicina* ♂.
 16. — — — du *Lachnæa 3-punctata* ♂.
 17. — — — du *Lachnæa cylindrica* ♂.
 18. Antenne grossie du *Calyptorhina Chloris* ♂.
 19. Tête grossie et vue de face du même.
 20. — — — de l'*Otiocephala opaca* ♂.
 21. Prothorax grossi du même.

Planche 4.

Genres GYNANDROPHALMA, CHILOTOMA, COPTOCEPHALA.

- Fig. 1. *Gynandrophthalma dorsalis* (Oliv.).
 2. — — *scutellaris* (nov. sp.).
 3. — — *djebellina* (nov. sp.).
 4. — — *collaris* (Fabr.).
 5. — — *Menetriesi* (Fald.).
 6. — — *brevicornis* (nov. sp.).
 7. — — *coptocephaloïdes* (Lacord.).
 8. Tête grossie et vue de face du *Gynandrophthalma viridanu* ♂.
 9. — — — du *Gynandroph. coptocephaloïdes* ♂.
 10. Antenne grossie du *Gynandrophthalma concolor*.
 11. Tarses grossis du *Gynandrophthalma viridana*,
 12. Antenne grossie du *Chilotoma musciformis*.
 13. Tarses grossis du même.
 14. Tête grossie et vue de face du *Chilotoma musciformis* ♂.
 15. — — — du *Chilotoma erythostoma* ♂.
 16. — — — du *Chilotoma Reyi* ♂.
 17. *Coptocephala æneo-picta* (Fairm.) ♂.
 18. — — *quinquenotata* ♂ (nov. sp.).
 19. Tête grossie et vue de face du *Coptocephala melanocephala* ♂.
 20. — — — du *Coptocephala 4-maculata* ♂.
 21. — — — du *Coptocephala fossulata* ♂.
 22. Antenne grossie du *Coptocephala Scopolina*.
 23. Tarses grossis du même.
 24-25. Coque grossie du même (de ma collection).
-

LISTE DES CLYTRIDES DÉCRITS OU CITÉS DANS CE MÉMOIRE.

NOTA. La pagination indiquée dans cette table est celle spéciale au mémoire et placée entre parenthèses.

ÆTHEOMORPHA.....	160	<i>Chrysomela.</i>	
<i>pumilio</i> Lacord.....	160	<i>atraxidis</i> Pallas.....	100
BARATHRÆA Lacord.....	124	<i>aurita</i> Lin.....	146
<i>cerealis</i> Oliv.....	123	<i>bucephala</i> Schall.....	163
<i>Lethierryi</i> Chevr.....	127	<i>collaris</i> Schrank.....	148
<i>straminipennis</i> Lucas.....	124	<i>longimana</i> Lin.....	55
<i>Buprestis.</i>		<i>musciformis</i> Goeze.....	163
<i>salicina</i> Scopoli.....	157	<i>musciformis</i> Schrank.....	148
<i>scarpunctata</i> Scop.....	114	<i>quadrifasciata</i> Lin.....	178
<i>unifasciata</i> Scop.....	194	<i>quadrifasciata</i> Lin.....	94
<i>Byrrhus.</i>		<i>Scopolina</i> Lin.....	173
<i>concolor</i> Steph.....	186	<i>tridentata</i> Lin.....	52
<i>concolor</i> Sturm.....	186	<i>variolosa</i> Lin.....	108
CALYPTORHINA Lacord.....	128	CLYTRA Laichart.....	91
<i>andalusica</i> Heyd.....	193	<i>ægyptiaca</i> Motsch.....	145
<i>biornata</i> Lef.....	130	<i>affinis</i> Illig.....	148
<i>Chloris</i> Lacord.....	130	<i>algerica</i> Desbr.....	85
<i>forcipifera</i> Lacord.....	126	<i>appendicina</i> Gyssele.....	96
CHILOTOMA Chevr.....	161	<i>arabica</i> Oliv.....	87
<i>bucephala</i> Dej.....	163	<i>asiatica</i> Fald.....	27
<i>erythostoma</i> Fald.....	164	<i>atraxidis</i> Fabr.....	100
<i>hæmorrhoidalis</i> Stév..	166-183	<i>aurita</i> Fabr.....	146
<i>musciformis</i> Goeze.....	163	<i>axillaris</i> Dahl.....	54
<i>Raffrayi</i> Desbr.....	152	<i>bicolor</i> Grimmer.....	146
<i>Reyi</i> Ch. Bris.....	165	<i>biguttata</i> Oliv.....	77
		<i>binotata</i> Klug.....	40
		<i>binotata</i> Waltl.....	28

CLYTRA.

<i>bipunctata</i> Mannerh.....	48
<i>bisignata</i> Fald.....	54
<i>bistrinotata</i> Schönh.....	170
<i>bucephala</i> Fabr.....	163
<i>cerealis</i> Oliv.....	123
<i>collaris</i> Gebler.....	151
<i>collaris</i> Schneid.....	145
<i>concolor</i> Fabr.....	139
<i>crocata</i> Lacord.....	102
<i>cyanca</i> Fabr.....	158
<i>dentipes</i> Oliv.....	65
<i>dissimilithorax</i> Desbr.....	98
<i>distinguenda</i> Rosenh.....	30
<i>diversipes</i> Letzner.....	153
<i>dorsalis</i> Oliv.....	142
<i>elegans</i> Fald.....	98
<i>flavicollis</i> Charp.....	153
<i>floralis</i> Oliv.....	176
<i>globulosa</i> Chevr.....	99
<i>grandipes</i> Foersb.....	76
<i>hirta</i> Fabr.....	113
<i>Hordei</i> Fabr.....	60
<i>humeralis</i> Panz.....	53
<i>humeralis</i> Schneid.....	53
<i>hungarica</i> Dej.....	96
<i>jota</i> Reiche et Saulcy.....	49
<i>laticollis</i> Oliv.....	84
<i>tentisci</i> Fabr.....	108
<i>limbata</i> Stév.....	142
<i>læviuscula</i> Ratz.....	95
<i>longimana</i> Fabr.....	55
<i>longipes</i> Laichart.....	114
<i>lucida</i> Germar.....	54
<i>lusitanica</i> Germar.....	24
<i>macropus</i> Oliv.....	76
<i>maculicollis</i> Brullé.....	77
<i>maculifrons</i> Zoubkoff.....	101
<i>metanocephala</i> Oliv.....	170

CLYTRA.

<i>Menetriesi</i> Fald.....	144
<i>musciiformis</i> Schneid.....	148
<i>nigrocincta</i> Dej.....	93
<i>notata</i> Gebler.....	54
<i>novempunctata</i> L. Duf....	77
<i>novempunctata</i> Oliv.....	98
<i>octopunctata</i> Fabr.....	89
<i>octopunctata</i> Schneid.....	65
<i>octosignata</i> Fabr.....	82
<i>opaca</i> Rosenh.....	127
<i>ovata</i> Klug.....	94
<i>paradoxa</i> Oliv.....	117
<i>parallelipeda</i> Waltl.....	87
<i>plagiocephala</i> Fabr.....	174
<i>propinqua</i> Fald.....	28
<i>quadrимaculata</i> Fabr..	179-181
<i>quadrимaculata</i> var.? Gebl.	181
<i>quadrимaculata</i> Panzer....	181
<i>quadrinotata</i> Fabr.....	49
<i>quadripunctata</i> Lin.....	94
<i>quadripunctata</i> Fabr.....	94
<i>quadripunctata</i> Laichart..	95
<i>rubicunda</i> Laichart.....	193
<i>rubra</i> Oliv.....	193
<i>rufa</i> Waltl.....	32
<i>ruficollis</i> Fabr.....	65
<i>rufitarsis</i> Klug.....	102
<i>Scopolina</i> Fabr.....	173
<i>sericea</i> Oliv.....	88
<i>sexmaculata</i> Fabr.....	73
<i>sexnotata</i> Fabr.....	170
<i>sexpunctata</i> Oliv.....	77
<i>sibirica</i> Germ.....	59
<i>similis</i> Schneid.....	21
<i>Stevenii</i> Dej.....	97
<i>taxicornis</i> Fabr.....	21
<i>terminalis</i> Klug.....	140
<i>tetrastigma</i> Schmidt.....	98

CLYTRA.

<i>tibialis</i> Brullé.....	138
<i>tridentata</i> Fabr.....	53
<i>tridentata</i> Gyll.....	52
<i>tridentata</i> Panz.....	55
<i>trinotata</i> Foersb.....	170
<i>tripunctata</i> Fabr.....	111
<i>umbellatarum</i> Oliv.....	77
<i>unifasciata</i> Ménétr.....	93
<i>valerianæ</i> Ménétr.....	97
<i>valerianæ</i> Reiche et Saulcy.	98
<i>variolosa</i> Oliv.....	108
<i>venusta</i> Lacord.....	145
<i>xanthaspis</i> Germ.....	145

COPTOCEPHALA Chev. 167

<i>æneo-picta</i> Fairm.....	177
<i>aghouatensis</i> Buquet.....	177
<i>apicalis</i> Dej.....	183
<i>azurea</i> Reiche.....	139
<i>bistrimaculata</i> Küst.....	176
<i>cærulea</i> Dej.....	182
<i>chalybæa</i> Germ.....	182
<i>cynocephala</i> Dej.....	171
<i>dispar</i> Lucas.....	79
<i>femoralis</i> Küst.....	179
<i>floralis</i> Oliv.....	176
<i>fossulata</i> Lef.....	180
<i>Gebleri</i> Dej.....	181
<i>Godetii</i> Dej.....	183
<i>melanocephala</i> Oliv.....	170
<i>melanocephala</i> Küst... 184-193	
<i>quadrimaculata</i> Lin.....	178
<i>quinquenotata</i> Lef.....	172
<i>rubicunda</i> Laichart.....	193
<i>Scopolina</i> Lin.....	173
<i>Scopolina</i> Sturm.....	179
<i>sexnotata</i> Dej.....	170
<i>tetradyma</i> Küst.....	175

COPTOCEPHALA.

<i>trinotata</i> Foersb.....	170
<i>unicolor</i> Lacord.....	182

Cryptocephalus.

<i>affinis</i> Panz.....	148
<i>atraxidis</i> Fabr.....	100
<i>auritus</i> Lin.....	146
<i>bimaculatus</i> Fabr.....	175
<i>bucephalus</i> Fabr.....	163
<i>collaris</i> Fabr.....	151
<i>concolor</i> Fabr.....	139
<i>cyaneus</i> Fabr.....	157
<i>hordei</i> Fabr.....	60
<i>lentisci</i> Fabr.....	108
<i>longimanus</i> Fabr.....	55
<i>longipes</i> Fabr.....	114
<i>musciiformis</i> Lin.....	163
<i>octopunctatus</i> Fabr.....	89
<i>octopunctatus</i> Panz.....	65
<i>quadrimaculatus</i> Fabr. 178-181	
<i>quadrinotatus</i> Fabr.....	49
<i>quadripunctatus</i> Fabr.....	94
<i>ruficollis</i> Fabr.....	65
<i>saphirinus</i> Lin.....	158
<i>Scopolinus</i> Fabr.....	173
<i>Scopolinus</i> Panz.....	179
<i>sexmaculatus</i> Fabr.....	73
<i>taxicornis</i> Fabr.....	21
<i>tridentatus</i> Fabr.....	53
<i>tridentatus</i> Rossi.....	52
<i>tripunctatus</i> Fabr.....	111

Cyaniris.

<i>affinis</i> Dej.....	148
<i>aurita</i> Dej.....	146
<i>collaris</i> Dej.....	145
<i>cyaneu</i> Dej.....	158
<i>flavicollis</i> Dej.....	153
<i>fuscitarsis</i> Dej.....	155

Cyaniris.

<i>lateralis</i> Dej.....	151
<i>rufimana</i> Dej.....	156
<i>unicolor</i> Lucas.....	182
<i>virens</i> Dej.....	155

GYNANDROPHALMA Lacord., 131

<i>æneo-picta</i> Fairm.....	177
<i>affinis</i> Rossi.....	148
<i>amabilis</i> Lacord.....	140
<i>aurita</i> Lin.....	146
<i>bioculata</i> Lacord.....	137
<i>bisbipunctata</i> Desbr.....	127
<i>brevicornis</i> Lef.....	159
<i>collaris</i> Fabr.....	151
<i>concolor</i> Fabr.....	139
<i>coptocephaloïdes</i> Lacord.,	158
<i>cyanea</i> Lacord.....	157
<i>djebellina</i> Lef.....	157
<i>dorsalis</i> Dej.....	142
<i>dorsalis</i> Oliv.....	142
<i>ferulæ</i> Gené.....	154
<i>flavicollis</i> Charp.....	153
<i>græca</i> Lef.....	154
<i>gratiosa</i> Lucas.....	141
<i>hellenica</i> de Mars.....	138
<i>hypocrita</i> Stev.....	136
<i>judaïca</i> Lef.....	150
<i>limbata</i> Lacord.....	142
<i>manicata</i> Lef.....	149
<i>Menetriesi</i> Fald.....	144
<i>nigritarsis</i> Lacord.....	155
<i>plagiata</i> Lef.....	142
<i>Raffrayi</i> Desbr.....	152
<i>rufimana</i> Dej.....	156
<i>salicina</i> Scopoli.....	157
<i>scutellaris</i> Lef.....	143
<i>thoracica</i> Küst.....	147
<i>thoracica</i> Lacord.....	156

GYNANDROPHALMA.

<i>tibialis</i> Brullé.....	138-193
<i>viridana</i> Lacord.....	139
<i>xanthaspis</i> Germ.....	145

LABIDOSTOMIS Chev., 21

<i>armeniaca</i> Lacord.....	51
<i>asiatica</i> Fald.....	27
<i>axillaris</i> Dahl.....	54
<i>axillaris</i> Dej.....	54
<i>bigemina</i> Suffr.....	25
<i>bipunctata</i> Mannerh.....	48
<i>brevipennis</i> Fald.....	34
<i>cavifrons</i> Lef.....	32
<i>centromaculata</i> Gené...	47-192
<i>chalybeicornis</i> Brullé.....	62
<i>chalybeicornis</i> Dahl.....	43
<i>Chloris</i> Dahl.....	130
<i>croceipennis</i> Motsch.....	34
<i>cyanicollis</i> Dahl.....	52
<i>cyanicornis</i> Germ.....	45
<i>decipiens</i> Fald.....	40
<i>dimidiaticornis</i> Gyssel....	45
<i>distinguenda</i> Rosenh...	30-191
<i>diversifrons</i> Lef.....	42
<i>elongata</i> Gebler.....	43
<i>forcipifera</i> Lucas.....	126
<i>fulgida</i> Dahl.....	54
<i>fulvipennis</i> Besser.....	45
<i>Ghilianii</i> Lacord.....	61
<i>Guerinii</i> Bassi.....	57-192
<i>hebræa</i> Lacord.....	49
<i>hispanica</i> Lacord.....	61
<i>Hordei</i> Fabr.....	60
<i>humeralis</i> Dej.....	48
<i>humeralis</i> Panz.....	53
<i>hungarica</i> Sturm.....	45
<i>hybrida</i> Lucas.....	26
<i>impressihumera</i> Dahl.....	53

LABIDOSTOMIS.

<i>Kindermanni</i> Kraatz.....	191
<i>Lacordairei</i> Reiche.....	23
<i>laticollis</i> Dahl.....	54
<i>Lejeunei</i> Fairm.....	56
<i>lepida</i> Lef.....	46
<i>limbata</i> Lacord.....	50
<i>lineola</i> Redtenb.....	41
<i>longimana</i> Lin.....	55
<i>longipennis</i> Dahl.....	43
<i>lucaniformis</i> Lef.....	190
<i>lucida</i> Germ.....	54
<i>lusitanica</i> Germ.....	24-191
<i>maculipennis</i> Lef.....	39
<i>maroccana</i> Lef.....	188
<i>meridionalis</i> Lacord.....	24
<i>metallica</i> Lef.....	35
<i>pallidipennis</i> Gebler.....	43
<i>Pelissieri</i> Buquet.....	56-192
<i>pilicollis</i> Dahl.....	44
<i>propinqua</i> Fald.....	28
<i>pubicollis</i> Rosenh.....	62
<i>quadrinotata</i> Motsch....	25
<i>quadrinotata</i> Fabr.....	49
<i>rubripennis</i> Lucas.....	22
<i>rufa</i> Waltl.....	32
<i>rugicollis</i> Lef.....	38
<i>salicis</i> Kollar.....	45
<i>scapularis</i> Dej.....	24
<i>senicula</i> Kraatz.....	62
<i>sibirica</i> Germ.....	59
<i>speculifrons</i> Kraatz.....	192
<i>Stevenii</i> Lacord.....	31
<i>sulcicollis</i> Lacord.....	33
<i>syriaca</i> Dej.....	47
<i>taurica</i> Dej.....	34
<i>taxicornis</i> Fabr.....	21-189
<i>terminata</i> Dej.....	56
<i>tibiatis</i> Lacord.....	23

LABIDOSTOMIS.

<i>tridentata</i> Lin.....	52
<i>trifoveolata</i> Desbr.....	58-192
<i>uralensis</i> Lacord.....	37
<i>viridicollis</i> Dahl.....	52
LACHNÆA Chev.....	103
<i>brachialis</i> Küst.....	114
<i>cerealis</i> Dej.....	123
<i>cylindrica</i> Dej.....	105
<i>glabricollis</i> Suffr.....	120
<i>hirta</i> Fabr.....	113
<i>hirtipes</i> Allard.....	111
<i>hybrida</i> Dej.....	26
<i>lentisci</i> Dej.....	108
<i>longipes</i> Fabr.....	114
<i>macroductyla</i> Dej.....	119
<i>palmata</i> Lacord.....	115
<i>paradoxa</i> Oliv.....	117
<i>pubescens</i> L. Duf.....	115
<i>puncticollis</i> Chev.....	106
<i>rufipennis</i> Dej.....	115
<i>stramineipennis</i> Lucas....	124
<i>tripunctata</i> Petagna.....	111
<i>tristigma</i> Hoffm.....	109
<i>variolosa</i> Lin.....	103
<i>vicina</i> Dej.....	118
LAMPROSOMA Kirby.....	185
<i>concolor</i> Sturm.....	187
MACROLENES Dej.....	63
<i>Bellieri</i> Reiche.....	66
<i>dispar</i> Dej.....	79
<i>macropus</i> Dej.....	76
<i>octopunctatus</i> Dej.....	89
<i>ruficollis</i> Fabr.....	65
<i>saticarix</i> Ménétr.....	65
<i>sexmaculata</i> Dej.....	73
<i>sexpunctata</i> Dej.....	77

<i>Melitonoma</i> Chevr.....	185	<i>Smaragdina</i> .	
<i>sobrina</i> Lacord.....	185	<i>hypocrita</i> Stév.....	136
<i>Mélolonthe</i> Mouche Geoff.....	163	<i>limbata</i> Dej.....	142
<i>Mélolonthe quadrille, etc.</i> Geoff.	94	<i>Menetriesi</i> Dej.....	144
<i>Melolontha</i> .		TITUBOEA Lacord.....	67
<i>muscoïdes</i> Fourcr.....	163	<i>arabica</i> Oliv.....	87
<i>prima</i> Schœff.....	95	<i>dispar</i> Lacord.....	79
<i>secunda</i> Schœff.....	94	<i>filitarsis</i> Lacord.....	85
<i>Oomorplus</i> .		<i>fulvipes</i> (var.).....	75
<i>concolor</i> Curtis.....	187	<i>Illigeri</i> Lacord.....	71-193
<i>unicolor</i> Brullé.....	187	<i>laticollis</i> Oliv.....	84
OTIOCEPHALA Lef.....	125	<i>macropus</i> Illig.....	76
<i>forcipifera</i> Lucas.....	126	<i>nigriventris</i> Lef.....	88
<i>opaca</i> Rosenh.....	127-193	<i>octopunctata</i> Fabr.....	89
<i>Phalacrus</i> .		<i>octosignata</i> Fabr.....	82
<i>maritimus</i> Steph.....	186	<i>Olivieri</i> Lacord.....	83
<i>Smaragdina</i> .		<i>parviceps</i> Lacord.....	72
<i>concolor</i> Dej.....	139	<i>Paykulli</i> Lacord.....	80
<i>ferulæ</i> Gené.....	154	<i>Perrisi</i> Desbr.....	86
<i>gratiosa</i> Dej.....	141	<i>sexmaculata</i> Fabr.....	73
		<i>sexpunctata</i> Oliv.....	77
		<i>tredecimpunctata</i> Desbr...	81



Notes pour servir à l'étude des Carabiques

Par M. Louis BEDEL,

(Séance du 26 Juin 1872.)

L'étude des Carabiques présente, en ce qui concerne l'examen des caractères spécifiques ou génériques, de regrettables lacunes, et, malgré les nombreux travaux dont ils ont été l'objet, les insectes de cette famille offrent encore une foule de difficultés que l'on doit imputer plutôt à la négligence des auteurs qu'à un obstacle réel inhérent à leur nature. On n'étudie généralement d'un Carabique que la surface, et bien souvent un certain *facies*, des angles plus ou moins aigus ou obtus, des stries plus ou moins ponctuées jouent le principal rôle, au moins dans les descriptions spécifiques. C'est au moyen de ces termes vagues, qui évitent une recherche approfondie ou dissimulent l'absence de caractères sérieux, que s'accumulent les espèces douteuses ou nominales. Et de ce mode d'études superficielles, il suit tout naturellement que les genres réputés les mieux connus, tels que *Carabus*, *Feronia* ou *Harpalus*, sont aujourd'hui dans un désordre qu'aggravent encore chaque jour volontairement ou involontairement un certain nombre d'auteurs. C'est à peine si quelques groupes, tels que les *Amara* ou les *Bembidium*, sont sortis du chaos.

Les caractères positifs surabondent pourtant dans cette famille, que la routine entomologique s'obstine à traiter à la légère. L'auteur de la *Faune de Scandinavie*, M. le professeur Thomson, l'un des premiers, s'il n'est le premier des entomologistes actuels, a, sous ce rapport, ouvert la voie des recherches sérieuses, et l'on n'a guère qu'à le suivre pour arriver à des caractères bien accusés et plus satisfaisants pour l'esprit qu'un angle de prothorax arrondi dans une espèce, subarrondi dans l'autre.

Je ne veux qu'indiquer ici quelques-uns de ces cas particuliers, encore peu connus ou même absolument ignorés en France, dont l'ouvrage de M. Thomson nous a révélé l'existence. J'y ajouterai seulement un certain nombre d'observations qui me sont propres et me paraissent nouvelles.

Chez les Carabiques, l'un des caractères les plus utiles, dans la pratique, pour la détermination des genres ou des espèces, consiste dans la présence, le nombre ou la position des *pores* ou *points sétigères* qui peuvent occuper diverses parties du corps et qui, suivant l'organe qui les porte, acquièrent une valeur spécifique ou générique.

La *tête* présente au bord interne de l'œil un ou deux de ces points (1), et M. Thomson se sert avec succès de leur nombre pour grouper les genres de Carabiques. Leur disposition, facile à saisir, distingue au premier coup d'œil, par exemple, les Féronides des Harpalides : les premiers ont deux points sétigères le long de chaque œil, les seconds n'en ont qu'un; et l'on peut remarquer, à ce propos, que la même différence existe entre les Féronides et les *Zabrus*, les Clivinides et les Scaritides, les Troncatipennes en général et les Brachinides.

Le *premier article des antennes* porte généralement un point sétigère analogue : c'est le cas des *Carabus*, *Procerus* et *Calosoma*; le genre *Procrustes* fait exception, et le défaut de pore antennaire suffit à distinguer du premier coup d'œil un *Procrustes* d'un de ces *Carabus* qui leur ressemblent tant, l'*Hemprichi*, par exemple, ou l'*impressus* (*Procrustes*).

L'*avant-dernier article des palpes labiaux* présente dans le même groupe une disposition semblable : il est garni de soies raides, dont le nombre varie suivant les espèces; chez les *Procerus*, *Procrustes*, *Calosoma* et un petit nombre de *Carabus*, parmi lesquels je puis citer *intricatus* et ceux du même groupe, *croaticus*, *catenulatus*, *Genci*, *purpurascens*, *helluo*, *lusitanicus*, *Hemprichi*, *Calleyi*, *Humboldti*, *Rossii*, *exaratus*, *Schenherri*, *Creutzeri*, *depressus*, etc, le nombre des soies est de 4 à 7, et dans ce cas elles sont toujours plus ou moins rapprochées ou même réunies en faisceaux; dans la majorité des Carabes, au contraire, les palpes labiaux ne portent que deux soies écartées; telles sont les espèces suivantes, que je prends parmi les formes les plus diverses : *Scheidleri*, *guadarramus*, *Cristoforii*, *monilis*, *auratus*, *gallæcianus*, *nodulosus*, *alpinus*, *rutilans*, *Linnæi*, *pyrenæus*, *marginalis*, *Besseri*, *maurus*, *alyssidotus*, *osseticus*, *cychrocephalus*, *coarctatus*, *interruptus*, etc.

Je ne veux pas laisser de côté le genre *Carabus* sans signaler deux caractères qui s'y rapportent et me paraissent inédits : la forme remarquable des palpes, dont le dernier article est caréné au bord externe chez

(1) Les *Cychrus* seuls me paraissent faire exception; je n'ai pu découvrir chez eux de points sétigères le long des yeux.

les *C. intricatus*, *Lefebvrei* et *Adonis*; et celle de l'épine terminale inférieure des tibias antérieurs qui, par exception, est longue, mince et arquée chez le *C. nemoralis*; le *C. monticola*, qui en diffère par la forme des antennes, présenterait le même caractère, d'après M. de la Brûlerie.

Les segments de l'abdomen m'ont offert un exemple frappant de la variété numérique des points sétigères dans le genre *Zabrus*: chez l'*obesus*, le *curtus*, etc., il n'y a qu'un point sétigère de chaque côté de la partie médiane des segments; chez l'*inflatus* chacun d'eux en présente une série transversale.

Le même caractère se retrouve, également variable suivant les espèces, au bord interne des cuisses postérieures. Dans le genre *Harpalus*, le nombre des points du bord fémoral sépare nettement plusieurs espèces difficiles, et M. Thomson s'est heureusement servi de ces différences qu'il a, je crois, indiquées le premier.

Je termine ce qui concerne les pores sétigères en m'occupant de celui qui avoisine les angles postérieurs du pronotum et dont la position, par rapport à l'angle, varie suivant les espèces et suivant la forme de l'angle. Chez les *Amara*, on s'est appuyé avec raison sur la situation du point sétigère, qui peut être situé dans l'angle même ou s'en écarter notablement. J'ajouterai que le *Calathus piccus*, déjà si remarquable par la simplicité des tarsi du mâle, signalée par M. de la Brûlerie, présente un fait du même genre, et que certaines espèces difficiles d'*Anchomenus* du groupe du *viduus* peuvent se distinguer de la même manière.

La question des points sétigères m'amène à parler de l'importance spécifique des gros points ombiliqués dont la présence, notamment chez certaines espèces de *Dyschirius* ou d'*Amara*, contribuent à faciliter la détermination. Pour n'en citer qu'un exemple, l'*Amara anthobia* Villa, espèce à peine connue et cependant des plus vulgaires à Paris et jusqu'au bord de la Manche, se distingue à première vue des *A. familiaris* et *lucida*, qui lui ressemblent extrêmement, par la présence d'un gros point ombiliqué placé contre la base de la striole située entre la première et la deuxième strie des élytres.

La position de ces points préscutellaires me conduit naturellement à insister sur deux autres parties également voisines de l'écusson: la striole préscutellaire et le rebord basilaire des élytres.

La strie préscutellaire ou striole raccourcie qui avoisine souvent l'écusson, a été plus d'une fois remarquée; on n'a guère étudié cependant sa position relativement à la suture et à la première strie des élytres.

M. Thomson s'est occupé de cette question au point de vue des divisions génériques, et je lui crois, en effet, une importance réelle, souvent plus que spécifique. Dans le genre *Zabrus*, par exemple, elle peut servir à former deux groupes; en effet, chez quatorze espèces de *Zabrus* que j'ai sous les yeux, la striole, sauf chez les *Z. gibbus* et *piger*, est juxtaposée et libre, et par conséquent située entre la suture et la première strie des élytres qui s'écarte de la suture près de l'écusson; le *Pelorus blapoides* et le *Polysitus puncticollis* sont dans le même cas; chez les *Z. gibbus* et *piger*, au contraire, la striole est placée entre la première et la deuxième strie, et la première strie se rapproche plutôt du sommet de la suture.

Le rebord de la base des élytres est également important et variable suivant les différents groupes génériques. Il s'étend souvent sans solution de continuité de l'épaule à l'écusson comme chez les Harpalides; il est presque nul et s'arrête vers l'épaule chez les Ditomides; la même différence éloigne les Pogonides des Patrobides et les *Blethisa* des *Elaphrus*. Souvent aussi, dans un même genre, cette partie affecte de légères modifications dont les *Bembidium* offrent plusieurs exemples (1).

Il me reste à noter rapidement quelques traits relatifs aux pattes des Carabiques. C'est une des parties les moins négligées; aussi ne ferai-je que rappeler en passant les différences que l'on peut trouver dans l'épine terminale des tibias antérieurs, différences qui séparent si nettement les *Amara*, à épine terminale simple, des *Triæna* à épine tricuspide; les *Anisodactylus* fournissent un exemple identique: l'épine terminale est tricuspide chez les *A. virens* et *pseudoæneus*, elle est simple chez leurs autres congénères.

La pubescence interne des tibias intermédiaires ou postérieurs offre les coupes excellentes que l'on sait chez plusieurs mâles d'*Amara* ou de *Calathus* canariens; un caractère moins connu consiste dans le nombre des soies internes des tibias postérieurs dans les deux sexes, nombre différent et distinctif chez les *Pacilus cupreus* L. et *versicolor* Steph., par exemple.

(1) Le bord latéral des élytres peut de même présenter un certain intérêt, suivant la forme de son extrémité. Chez les Anchoméniides, Calathides et dans le genre *Platyderus*, il est entièrement simple. Chez les Féronides et les *Zabrus*, le sommet de la marge est contourné et comme replié en dessus. Le même caractère confirme la séparation du genre *Stomis* du groupe des Brossides avec lequel il n'a que des rapports superficiels; c'est une vraie Féronide.

Mais il est un point moins exploré encore et sur lequel je veux insister davantage : c'est la *forme des articles des tarses postérieurs et intermédiaires*, dont personne ne me paraît avoir fait usage.

Les articles des tarses antérieurs ont été très-souvent étudiés chez les Carabiques, mais surtout au point de vue générique et sexuel; les tarses des autres pattes sont restés dans l'oubli, et cependant les caractères qu'ils présentent ont ce très-grand avantage d'être communs aux deux sexes et par conséquent absolus; les Féronides vont me fournir un exemple du parti que l'on pourrait en tirer.

La *Feronia vernalis*, tout d'abord, présente un cas exceptionnel même parmi les Féronides : tous ses tarses sont sillonnés sur le milieu de leur partie dorsale, et le sillon médian est accompagné, sur les tarses intermédiaires et postérieurs, de sillons latéraux situés aux bords interne et externe. Cette curieuse disposition avait également été observée par M. de la Brûlerie, avec qui l'on est toujours sûr de se rencontrer quand on étudie de près les Carabiques.

Chez la plupart des autres *Feronia*, les tarses postérieurs ou intermédiaires sont munis d'un sillon plus ou moins profond, prolongé sur un plus ou moins grand nombre d'articles; mais ce sillon est toujours latéral et situé au côté externe du tarse.

Les tarses postérieurs et intermédiaires peuvent, par rapport au nombre d'articles sillonnés, différer dans un même groupe : ainsi, parmi les *Abax*, qui paraissent tous avoir le premier article des tarses intermédiaires sillonné, le premier des postérieurs est sillonné chez l'*A. Beckenhaupti* et simple chez l'*A. parallela*.

Maintenant si l'on compare, également dans un même groupe, les tarses correspondants de diverses espèces, on peut trouver, entre espèces voisines, de notables différences. Je prends pour exemple les tarses postérieurs des *Pæcilus* : ici le sillon s'étend sur *tous* les articles chez *infuscatus*, *purpurascens*, *numidicus*; sur les quatre premiers chez *versicolor* et *cupreus*; ce dernier offre parfois un sillon très-obsolète et très-court à la base du cinquième; le sillon s'étend nettement sur les trois premiers articles dans *quadricollis* et obsolètement à la base du quatrième; très-distinctement sur les trois premiers chez *lepida*, *puncticollis*, *crenata*, *bætica*, et sur les deux premiers seulement dans *dimidiata*.

D'autres Féronides ont tous les articles des tarses simples : tels sont les *Molops* et les *Percus*.

Je n'ajoute qu'un seul mot sur les articles des tarses : dans un même

genre, leur partie dorsale peut être glabre ou pubescente; leurs derniers articles sont pubescents chez les *Molops*, ce qui fait exception parmi les Féronides. Dans le genre *Harpalus*, cette disposition se retrouve également : le groupe des *Ophonus* a le dessus des tarses pubescent; il est glabre chez les vrais *Harpalus*, et c'est ici le cas de rappeler que ce caractère rapproche deux espèces, qui ont le bord externe des élytres ponctué et pubescent, l'une, *calceatus*, des *Ophonus*, l'autre, *æneus*, des *Harpalus* proprement dits.

Enfin je relève un excellent moyen de classification dont l'usage serait fréquent chez les Carabiques : je veux parler du point de départ de la pubescence des antennes, point qui varie suivant les genres et parfois dans le même genre, surtout, et ceci est à remarquer, lorsqu'il renferme des éléments hétérogènes. Ainsi je citerai les *Molops* qui se distinguent des autres Féronides par la pubescence commençant dès le troisième article, et les *Anchomenus*, qui, sous ce rapport, sont très-remarquables; les trois premiers articles des antennes sont glabres dans les espèces suivantes : *scrobiculatus*, *angusticollis*, *cyaneus*, *oblongus*, *albipes*, *livens*, *sexpunctatus*, *viduus*, etc.; la pubescence commence dès le troisième article chez le *prasinus* et les *Agonum* du groupe des *Thoreyi*, *gracilis*, etc.

Je m'arrête, car l'on pourrait multiplier à l'infini de semblables exemples; j'ai voulu seulement attirer l'attention sur quelques faits de cet ordre d'idées en les signalant au hasard. Je serais heureux de provoquer à l'avenir plus d'éclaircissements sur les points que j'ai cités et que tant d'auteurs passent sous silence. Il est indispensable aujourd'hui d'insister sur toutes ces questions, sous peine de voir sans cesse augmenter la confusion déjà si grande en matière d'entomologie descriptive.

SUPPLÉMENT

A LA

Révision du genre **AULACOHILUS** Lacordaire (1)

ET

DESCRIPTION DE QUATRE ESPÈCES NOUVELLES (2)

Par M. LOUIS BEDEL.

(Séance du 27 Novembre 1872.)

1. **AULACOHILUS BREVIS** L. Bedel. Nov. sp.

Breviter ovatus, convexus, nitidus, niger; elytris singulo maculis duabus fulvis, una basilari punctum nigrum undique, basi excepta, circumdante; altera infra medium postice dentata; striis parum conspicuis, intervallis crebre evidenter punctulatis. Pronoto brevi, antice regulariter emarginato, lateribus arcuatis, angulis anticis obtuse subrotundatis.

Long. 6 mill.

Voisin du *4-signatus* Guérin-Mén.; en diffère par les caractères suivants : taille notablement plus petite, forme plus courte et plus convexe ; corps, vu de profil, paraissant subtriangulaire ; pronotum un peu plus transversal, ses bords latéraux plus arqués, les angles antérieurs presque

(1) Voyez Annales 1871, page 271.

(2) L'espèce suivante, que je ne connais pas, vient d'être tout récemment décrite par M. Crotch :

A. **JAPONICUS** Crotch, Ent. Monthly Mag., 1873, n° 104, p. 189. — *Ovatus, supra nigro-cyaneus, antennis pedibusque nigris; capite thoraceque fortiter parce punctatis; scutello laevi; elytris seriatim punctatis (seriebus 8), interstitiis evidenter parce punctatis, subtilissime vix visibiliter pubescentibus, singulo vitta obliqua basali (a basi prope scutellum fere ad marginem pone humerum) fasciaque communi (antice subconcaua) subapicali, marginem haud attingenti, rufo-ferrugineis.* — Long. 3 lignes 1/2. — Sur le Maiyasan Hiogo (Japon), deux exemplaires (ex Crotch).

arrondis et l'échancrure du sommet régulièrement arquée et non droite au fond et oblique sur les côtés comme dans le *4-signatus*; élytres plus courtes, plus convexes à la base, plus arquées latéralement; leur ponctuation relativement plus forte, celle des intervalles très-apparente; couleur foncière du dessus noire, sans reflet bleuâtre; tache basilaire en forme de croissant, entourant complètement le point huméral noir, excepté le long de la base; tache postérieure tridentée en arrière.

Dans l'unique exemplaire que j'ai sous les yeux, le dessous du corps est entièrement d'un brun plus ou moins foncé, ce qui tient peut-être à un défaut de maturité; en tous cas, la différence de coloration entre la poitrine et l'abdomen, si tranchée dans le *4-signatus*, ne paraît pas exister ici.

Malacca (M. de Castelnaud, Collection Sédillot).

2. AULACOHILUS TETRADYMA L. Bedel. Nov. sp.

Oblongus, sat convexus, nitidus, niger. Antennarum articulis 2° et 4°-8° subnodiformibus, oblongis, 3° elongato, 4° et 5° simul sumptis subæquo. Elytris tenuissime punctato-striatis, singulo maculis duabus fulvis subreniformibus, una basilari, altera infra medium. Mesosterno antice stria integra angulata marginato. Lateribus metasterni simplicibus. Femoribus anticis subtus canaliculatis.

Long. 11-12 mill.

Oblong, subparallèle, assez convexe, d'un noir brillant; deux taches d'un roux fauve sur chaque élytre. — Tête resserrée entre les yeux, irrégulièrement pointillée, plus finement au milieu, soudée à l'épistome par une suture droite à la base, oblique de chaque côté. Antennes d'un noir de poix, articles 4-8 médiocrement allongés; 3° égal aux deux suivants réunis. Palpes ferrugineux, dernier article des maxillaires fortement transversal. Pronotum assez convexe, transversal, son bord antérieur échancré en arc; côtés faiblement rétrécis et régulièrement arqués de la base au sommet, assez légèrement rebordés, le rebord formant bourrelet; ponctuation extrêmement fine; quelques gros points réunis le long de la base de chaque côté du lobe médian. Élytres à peine distinctement plus larges que le pronotum à la base, assez convexes, très-faiblement et graduellement atténuées de l'épaule à l'extrémité; ornées chacune de deux larges taches fauves, la première un peu étranglée au milieu de son étendue,

subarrondie à ses extrémités, commençant à une faible distance de la base et du calus huméral et s'étendant transversalement du troisième interstrie jusque près du bord externe; la seconde, située vers les trois cinquièmes postérieurs de l'élytre, subrénaire, s'étendant du troisième interstrie jusque vers le bord externe, qu'elle n'atteint pas; stries formées de points extrêmement fins: cinq dorsales atteignant la base, trois latérales et des traces obsolètes d'une quatrième; interstries encore plus finement pointillées que les stries; suture non déprimée vers le sommet.

Dessous du prothorax presque lisse; saillie prosternale en forme de fer de flèche, subtriangulaire, la base du triangle échancrée au milieu. Mésosternum saillant vers l'échancrure prosternale, garni dans son pourtour latéral et antérieur d'une strie entière, angulée au milieu et dont l'angle, émoussé, est dirigé vers l'échancrure prosternale. Métasternum et abdomen très-finement pointillés. Cuisses antérieures nettement canaliculées en dessous.

Distinct du *propinquus* Lac. (1) par son métasternum sans strie en S de chaque côté et par l'espace interoculaire resserré et comme étranglé; voisin des *A. maximus* Bed. et *oceanicus* Bed., mais la strie mésosternale angulée en avant et la forme des cuisses antérieures, qui sont nettement creusées en dessous, le séparent de tous deux.

Trois exemplaires de cette espèce, originaires de l'île de Poulo-Penang, et qui faisaient partie de la collection de M. de Castelnau, m'ont été communiqués par mon ami M. Sédillot.

3. AULACOCILUS OCEANICUS L. Bedel. Nov. sp. *

Oblongus, sat convexus, nitidus, niger. Antennarum articulis 4^o-8^o sat elongatis, subnodosis. Elytris punctato-striatis, singulo maculis duabus fulvis, una basilari, medio constricta, altera ante apicem arcuata. Mesosterno antice stria integra subsemicirculari marginato. Lateribus metasterni simplicibus. Femoribus anticis subtus depressis.

Long. 17 mill.

Oblong, assez convexe, d'un noir très-brillant; deux taches fauves sur

(1) Je m'empresse de relever ici une omission grave qui s'est glissée dans la description de l'*A. propinquus* (Ann. 1871, p. 278, ligne 2); au lieu de: « articles 3-8 des antennes allongés, » il faut lire: « beaucoup moins allongés. »

chaque élytre. — Tête notablement resserrée entre les yeux, faiblement pointillée, surtout au milieu; suture de l'épistome semi-circulaire. Antennes d'un noir de poix; 3^e article très-allongé, 4-8 assez allongés et légèrement noueux. Palpes ferrugineux; dernier article des maxillaires fortement transverse. Pronotum transverse, échancré en arc à son bord antérieur; côtés légèrement rétrécis en avant, leur rebord assez saillant; ponctuation très-fine, excepté de chaque côté du lobe antéscutellaire, où quelques points assez forts sont rassemblés le long de la base. Élytres graduellement rétrécies en arrière des épaules, marquées chacune de deux taches fauves ou rougeâtres; l'une entourant la partie postérieure de l'épaule, très-resserrée au niveau de la cinquième strie et comme formée de deux taches carrées reliées entre elles; l'autre située vers le tiers postérieur, arquée en arrière, peu régulière; cinq stries dorsales, remontant jusqu'à la base, trois latérales et les traces d'une quatrième, formées de points fins; intervalles marqués de points imperceptibles, très-espacés.

Dessous du prothorax presque lisse; saillie intercoxale du prosternum subtriangulaire. Mésosternum faiblement transversal, bordé d'une strie non interrompue presque semi-circulaire. Métasternum à peu près lisse. Abdomen finement pointillé, plus densément sur les côtés. Cuisses antérieures déprimées, indistinctement concaves à la partie inférieure.

Encore plus grand que l'*A. maximus* Bed., dont il diffère par sa forme un peu plus large, ses antennes à articles moins allongés, par ses élytres de couleur foncière noire, sans reflet bleuâtre, par la tache basilaire très-resserrée au niveau de la cinquième strie, ce qui rend la partie noire de l'épaule plus étendue, par la tache apicale plus étroite et arquée, peu régulière, la ponctuation des stries peu marquée et celle des interstries moins distincte encore.

Deux exemplaires, l'un de l'île de Céram, l'autre indiqué de Nouvelle-Guinée (Collection Sédillot).

L'addition de cette espèce et de la précédente doit faire modifier ainsi le tableau synoptique du genre (Annales 1871, page 273, n° 8) :

8. Un sillon en S allant obliquement de la saillie intercoxale antérieure du métasternum à son bord postéro-externe. Tête non resserrée entre les yeux *propinquus* Lac.
- Pas de sillon sinueux sur les flancs du métasternum. Tête resserrée entre les yeux 9'.

- 9°. Strie du mésosternum angulée en avant. Cuisses antérieures nettement canaliculées en dessous. *tetradyma*.
- Strie du mésosternum arquée en devant. Cuisses antérieures indistinctement creusées en dessous 10°.
- 10°. Fond des élytres de couleur noire à reflet bleuâtre; tache fauve de la base non resserrée au niveau de la cinquième strie *maxima* Bed.
- Fond des élytres de couleur noire; tache fauve de la base fortement resserrée au niveau de la cinquième strie *oceanicus* (1).

4. AULACOCILUS NIGER L. Bedel. Nov. sp.

Elongatus, fere parallelus, parum nitidus, niger. Pronoto transverso, toto punctulato, lateribus mediocriter marginato. Elytris elongatis, punctato-striatis, interstriis fere laevibus. Mesosterno stria antice integra marginato.

Long. 8 1/2 mill.

Allongé, presque parallèle, médiocrement convexe, d'un noir légèrement soyeux. — Tête resserrée entre les yeux, fortement ponctuée; suture de l'épistome en demi-cercle. Antennes assez courtes, d'un noir de poix; articles 4-8 assez courts, épais; troisième égal aux deux suivants

(1) Lacordaire, dans sa *Monographie des Érotyliens*, donne comme caractère générique spécial aux *Encaustes* la présence d'un seul crochet corné au lobe interne des mâchoires, et s'appuie sur ce caractère pour séparer ce groupe des Érotyliens vrais qui présentent deux crochets au même lobe.

Or, une dissection attentive des *Encaustes verticalis, malayana, liturata* et *lunulata*, faite par MM. Henry Munier, Sédillot et moi, nous a permis de constater chez ces espèces la présence au lobe interne de deux dents absolument identiques à celles que l'on trouve chez les Érotyliens vrais. M. le docteur Chapuis, de son côté, avait fait récemment la même observation, déjà publiée, paraît-il, par Erichson, qui, dès 1843, avait relevé l'erreur de Lacordaire.

Il résulte de ceci que le genre *Encaustes*, réuni à tort aux Érotyliens engidiformes appartient à la seconde tribu des Érotyliens. Il se rapproche même tellement du genre *Aulacochilus*, que certains d'entre ces derniers (*A. maximus, oceanicus* et *tetradyma*) pourront peut-être entrer dans le genre *Micrencaustes* (Crotch, *in litteris*) avec les *Encaustes lunulata, liturata* et espèces analogues.

réunis. Palpes ferrugineux. Pronotum transverse, coupé droit au bord antérieur, avec les angles antérieurs saillants, coupés obliquement derrière les yeux, à leur côté interne; rebord latéral médiocre; ponctuation assez irrégulière, plus forte vers les côtés du disque, plus fine sur la ligne médiane et surtout vers le lobe médian de la base. Élytres aussi larges à la base que le pronotum, allongées, au moins trois fois aussi longues que le pronotum, à peine rétrécies avant le sommet; stries formées de points fins, cinq dorsales atteignant la base, trois latérales et les traces d'une quatrième; interstries marqués de points extrêmement fins; suture enfoncée en arrière.

Dessous du prothorax en partie ponctué, surtout en avant. Mésosternum transverse, garni d'une strie un peu arquée en avant, non interrompue au milieu. Métasternum à ponctuation très-fine; sillons de la saillie intercoxale comme dans le groupe de l'*A. micans*. Abdomen pointillé, assez fortement sur les côtés.

Diffère de toutes les espèces unicolores par sa couleur noire et sa forme allongée; peut se placer à côté de l'*A. sericeus* Bed.

Découvert à Malacca par M. de Castelnau. Un seul exemplaire (collection Sédillot).

Depuis l'impression de mon premier travail sur les *Aulacochilus*, j'ai eu entre les mains plusieurs exemplaires de l'*A. tetraphacus* Bedel, dont je ne connaissais encore qu'un seul individu. Deux d'entre eux, communiqués par M. le docteur Chapuis, qui a bien voulu en abandonner un à M. Sédillot, étaient indiqués de Java; les autres provenaient de Malacca (de Castelnau, collection Sédillot).

L'*A. sericeus* Bed. ne paraît pas rare à Bangkok, d'où M. de Castelnau a rapporté; le *micans* Bed. provient de Sumatra.

Je profite de cette occasion pour signaler le double emploi dans la nomenclature du nom de *Triplax melanocephala*, donné par Motschulsky (Études ent., 1859, p. 107) à une espèce de Ceylan, assez répandue dans les collections. Comme le *Triplax melanocephala* Latr. (nec Lacord.) a l'antériorité, je propose d'appliquer à l'espèce asiatique le nom de *Motschulskyi* (Bedel).

DESCRIPTION

DE

Plusieurs Coléoptères d'Espagne et de deux Curculionites

DU NORD DE L'AFRIQUE

Par M. AUG. CHEVROLAT.

(Séance du 27 Novembre 1872.)

1. CEBRIO GETSCHMANNI.

Ex minoribus generis, affinis *C. Carrenoi*, niger, nitidus, elytris rubris multi-seriatim punctatis; capite lato, punctato, antice transversim foveato, piloso, mandibulis exsertis æqualiter arcuatis, palpis nigris, antennis piceis, brevibus pilosis, articulis 2° et 3° nodosis, oculis rotundatis; prothorace transverso, postice arcuatim emarginato, angulis posticis rotundatis, secundum basin canaliculatis, supra nitido æqualiter minute punctato, pubescentia cinerea versus margines tecto; scutello elongato, longitudinaliter sulcato; elytris vix prothoracis basi latioribus, in humeris apiceque rotundatis, multi-seriatim punctatis, pedibus brevibus, et corpore infra nigro-piceis valde pilosis.

Long. 12 mill.; lat. 4 mill.

Hispania (Huelva) Sierra-Morena. A dom. Gutschmann, missus.

2. STROPHOSOMUS PUBERULUS.

Ovatus, squamulis griseis et fuscis variegatus, setulis declinatis albicantibus dense vestitus; rostro (antice angulose emarginato) et capite cinereis, striga transversa sulco verticali juncta, prothorace brevi, lateribus rotundato, sat dense punctato, cinereo, lineis tribus fuscis, longitudinali orbiculata sulcata (in sulco cinerea); elytris orbiculatis, modice convexis, fuscis, punctato-striatis (striis impressis et punctis striarum ordine nigro pupillatis); corpore infra pedibusque cinereis.

Long. 6-7 mill.; lat. 4-4 1/4 mill.

Hispania (Huelva), Sierra-Morena.

3. STROPHOSOMUS AUREOLUS.

Strophosomo flavipedi vicinus, fuscus, squamulis aureis tectus; rostro subconico, apice angulose emarginato supraque anguste carinato, squamulis aureis tecto, capite declivi vage et fortiter punctato, antennis nigricantibus, oculis rotundatis nigris; prothorace transverso, antice lateribusque recto, postice extus arcuatim producto transversimque ad marginem sulcato, supra vage et fortiter punctato; elytris in basi latitudine prothoracis, postice globosis, punctato-striatis (punctis striarum subcontiguis), interstitiis subæqualibus modice convexis, aureolis, lineola humerali viridi; corpore infra pedibusque (tibiis anticis pallidioribus), auro-squamosis.

Long. (rost. excl.) 3 mill.; lat. 1 1/2 mill.

Hispania : Arvas, Asturias.

4. STROPHOSOMUS CANUS.

Strophosomo monacho affinis, obscure albido squamosus rostro (cum capite subconicis) apice truncato angulose emarginato, angustissime sulcato, punctato, ante oculos transversim costato, in capite rugis elongatis, antennis fuscis, funiculo clavato, post oculos limitato, oculis exsertis, rotundatis nigris; prothorace transverso, antice truncato, postice ad medium oblique et modice angustato, marginibus tenue albis, supra punctato, foveolis duabus dorsalibus posticis, carina longitudinali; elytris rotundatis, brevissime atque dense setulosis, tenue striato-punctatis; pedibus fulvis.

Long. 4 mill.; lat. 2 mill.

Hispania, Sierra-Nevada. A dom. Getschmann, missus.

5. OTIORHYNCHUS GOSSIPILPES.

O. atricolori proximus sed multo minor, niger nitidus, rostro tri-carinato creberrime punctato, ad basin scisso, capite lævi, convexo, fovea punctiformi inter oculos, antennis nigris, primis articulis funiculi elongatis, 2° longiori, sequentibus nodosis; prothorace elongato, antice posticeque (reflexo) recto, versus medium obtuse ampliato, supra confertim punctato et minute tuberculato; elytris ovalibus, conjunctim obtuse productis, punctato-striatis (punctis striarum minutis æqualiter

dispositis et subcontiguis), interstitiis coriaceis, abdomine depresso pedibusque extus lanuginosis ♂.

Long. (rost. excl), 7 mill.; lat. 4 1/2 mill.

Hispania : entre Arvas et Pajares, Asturies.

6. BARYPITHES RHYTIDICEPS.

Elongato-oblongus, nigro-piceus; rostro lato, supra plano, minutissime striolato, dense breviterque cinereo-pulvinato, antice excavato et in apice angulose emarginato et reflexo, foveola minuta inter oculos signato, antennis fusco-piceis, clava ovata cinerea, oculis rotundatis nigris; prothorace vix longiori quam latiori, antice posticeque recto, marginibus obsulcato, lateribus ad medium rotunde ampliatis; supra modice convexo, crebre punctulato, transversim strigoso, pube grisea sericea tecto; elytris oblongis, in basi vix prothorace latioribus, ultra medium paululum latioribus, conjunctim rotundatis, convexis, punctato-striatis, interstitiis æqualibus punctulatis, tibiis tarsisque flavescens.

Long. (rost. excl.) 3 1/2 mill.; lat. 2 1/3 mill.

Hispania : Pajares, Asturies.

7. PLATYTARSUS EBENINUS.

Alatus, elongatus, niger nitidus, rostro brevissimo, subquadrato, subcylindrico, antice profunde et angulose emarginato, punctulato, ore longe albo piloso, capite duplo longiore punctulato, fovea rotundata inter oculos, antennis piceis, scapo elongato, modice clavato; oculis transversis, oblongis, nigris, antice et supra sitis; prothorace latitudine vix longiori, antice posticeque recto, lateribus mediis rotundato, modice convexo, sat dense punctulato; scutello brevi, triangulare; elytris oblongis conjunctim rotundatis, ultra medium paululum latioribus, punctato-striatis; corpore infra nigro-subopaco, creberrime punctato; abdomine segmentis quinque, propygidio et pygidio ultra elytra projectis pedibusque piceis.

Long. 4 mill.; lat. 12 mill.

Hispania, Asturiis in loco vocato Pajanores. A dom. Getschmann, captus et missus.

Le scrobe de cet insecte qui longe la courbure terminant en avant la carène latérale du rostre est large et peu profonde; l'antenne s'insère à la

hauteur de l'œil en avant. Ses longs poils blonds qui ornent la bouche l'éloigneront peut-être de ce genre.

Cet insecte étant unique et collé, je n'ai pas osé le sacrifier pour en examiner les caractères.

8. MONONYCHUS QUADRIFOSSULATUS.

Griseo-obscurus, tomentososericeus, rostro nigro, capite convexo nigro, creberrime punctulato, fovea antica inter oculos sita ad carinulam verticalem juncta, oculis nigris; prothorace plano, lateribus rotundato, holosericeo, crebre punctato, foveis quatuor cruciatim dispositis impresso; scutello elongato nigro; elytris oblongo-quadratis infra humerum obtuse angulatis, apice late emarginatis et in margine apicali griseo-fimbriatis; singulo striis octo impressis, geminatis, intus punctatis; corpore infra pedibusque cinereo-tomentosis.

Long. 4 mill.; lat. 3 mill.

Je n'ai vu que deux exemplaires de cette espèce : l'un m'a été envoyé comme trouvé aux environs d'Alger par feu Poupillier.

9. MONONYCHUS TANGERIANUS.

Mononycho syriaco affinis, supra griseo, infra cinereo tomentosus, rostro tenui cylindrico (ad basin griseo) nigro, antennis, oculis tarsisque nigris, capite convexo, anguste carinato; prothorace transverso, plano, lateribus valde rotundato, duabus foveis dorsalibus, lineola longitudinali impressa in dimidia parte postica; scutello elongato, obscuro; in elytris striis decem in singulo, intus conspicue punctatis et fuscis, quatuor suturalibus geminatis; pygidio conico longitudinaliter carinato, pedibus posticis elongatis, tibiis posticis versus apicem extus calcaratis, in apice nigris.

Long. 4 mill.; lat. 3 1/5 mill.

Tanger.

Cette espèce, unique dans la collection de mon savant collègue et ami M. L. Reiche, ressemble extérieurement pour la couleur aux *M. syriacus* Rdt. et *punctum-album* Herbst (*salviæ* Germ.), mais la forme aplanie et arrondie du prothorax le rapproche de notre *M. quadrifossulatus*.



MONOGRAPHIE
DES
BALANINIDÆ et ANTHONOMIDÆ (1)

1^{er} SUPPLÉMENT.

Par M. J. DESBROCHERS DES LOGES.

(Séance du 9 Octobre 1872.)

AUBEUS. Nov. gen.

Caput minutum, post oculos subito profunde acuteque constrictum.

Oculi parvi, subperpendiculari, a latere acuti.

Rostrum subteres, elongatum, curvatum.

*Antennæ breves, graciles, vix pubescentes, scapo subrecto, parum clavato, oculorum marginem anticam attingente; funiculo 7-articulato, articulo 1^o irregulariter quadrato, basi torquato, cæteris transversis stric-
tissimis, clava subfusiformi, acuminata, solida.*

Thorax conicus.

Élytra valde convexa, anum tegentia.

Pedes elongati, graciliores, femoribus parum clavatis, tibiis sublateralibus, non distincte sinuatis, apice truncatis, unco apicali indistincto; tarsorum articulo 1^o elongato triangulâri, 2^o subtransverso, 3^o cordiformi profunde fisso; unguiculis liberis, bifidis.

Abdomen segmentis 2 primis sequentibus simul sumptis longioribus.

(1) Voir Ann. Soc. ent. Fr., 1868, 2^e trim., p. 331 à 368, et 3^e trim., p. 411 à 470.

Ce genre, extrêmement curieux, est actuellement représenté par deux espèces, l'une découverte à Alger par M. Lethierry, l'autre rapportée de Palestine par M. Piochard de la Brûlerie. J'avais décrit la première comme *Anthonomus*, n'ayant pas osé créer un genre nouveau sur un individu unique qui était collé et que je n'avais pu étudier dans tous ses détails.

INDEX SPECIERUM.

- A. Brunneus, pilis squamiformibus adpersus, élytrorum striis distinctissime punctatis. . . . *Lethierryi*. — Algérie.
 A'. Dilute ferrugineus, pilis squamiformibus dense vestitus elytrorum striis subobsoletis haud distincte punctatis. *Bruleriei*. — Syrie.

1. AUBEUS LETHIERRYI Desbr., Ann. Soc. ent. Fr., 1869, p. 387
 (*Anthonomus*).

Long. 2 1/2 mill., lat. 1 1/2 mill. (rostro excluso).

A la courte diagnose que j'ai donnée de cette espèce, j'ajouterai les détails suivants :

Coloration de l'*Anthonomus pomorum*, d'un brun rougeâtre aux épaules des élytres ; antennes, tibias et tarsi d'un ferrugineux jaunâtre ; couvert, mais peu densément, sur toutes ses parties, même sur le rostre, de poils épais, blanchâtres, subsquamiformes, sans ordre, formant une ligne longitudinale au milieu du prothorax. *Tête* petite, réduite à l'étranglement post-oculaire à une sorte de cou moins épais en cet endroit que la base du rostre. *Yeux* à saillie latérale anguleuse très-prononcée. *Rostre* légèrement atténué vers le sommet, régulièrement, assez faiblement arqué, tenu, à granulation et carène médiane à peine perceptibles, plus long que le prothorax. *Prothorax* un peu moins long que large, très-rétréci dès la base, en cône tronqué ou plutôt légèrement échancré au sommet, subdéprimé, à ponctuation peu régulière, dissimulée par les poils. *Écusson* oblong.

Élytres quatre fois, environ, plus longues que le prothorax, notablement plus larges que lui aux épaules, qui sont élevées bien que émoussées, à calus assez marqué, sans impression interne, de un tiers plus longues que larges, convexes, arquées latéralement, très-obtusément arrondies ensemble au sommet; stries bien marquées, à points oblongs peu rapprochés, intervalles presque plans. *Pattes* peu épaisses, à cuisses antérieures pas plus renflées que les autres, munies, au delà de leur milieu interne, d'une petite épine extrêmement fine (les autres paraissent inermes); tibias légèrement coudés seulement à la base, comprimés, de largeur uniforme d'un bout à l'autre.

Alger. Un seul exemplaire que M. Lethierry a eu la générosité de m'abandonner, bien qu'il fût unique dans sa collection.

2. AUBEUS BRULERIEI. Nov. sp.

Brevis, totus ferrugineus, oculis nigris, squamositate subpiliformi albida dense vestitus; capite minutissimo, oculis parvis extus postice subacutis; rostro opaco, sat curvato; prothorace conico, apice subtruncato, longitudine paulo latiore; elytris subglobosis, striis parum profundis, indistincte punctatis; pedibus brevioribus.

Long. 2 mill. (rostrum excluso), lat 1 1/4 mill.

Cette espèce diffère de la précédente par la couleur d'un ferrugineux clair tirant sur le jaunâtre, l'abondante pubescence squameuse qui la recouvre tant en dessus qu'en dessous (avec quelques taches dénudées, sur les élytres, chez l'exemplaire que j'ai sous les yeux), les stries des élytres peu profondes, sans ponctuation distincte, peu visibles sous la pubescence, à intervalles un peu convexes. Le corps plus globuleux, la tête un peu plus petite, le rostre plus mince, les yeux moins saillants. Les cuisses antérieures sont munies d'une épine très-faible; les autres paraissent inermes.

Jéricho; recueilli par M. de la Brûlerie, sur les fleurs d'un arbuste ayant quelques rapports avec l'alisier.

M. de la Brûlerie a bien voulu m'offrir l'unique exemplaire qui a servi à ma description. Je suis heureux de dédier cette jolie espèce à notre infatigable collègue, aussi zélé chasseur qu'entomologiste distingué.

3. ANTHONOMUS STIERLINI Desbr., Soc. ent. de Suisse, t. III, n° 4, 1870, p. 189.

Oblongo-subelongatus, piceus, antennis (clava excepta), femoribus basi, genubus, tibiis sutura et apice elytrorum dilutioribus; rostro longo sat curvato; antennarum clava subfusiformi; prothorace in disco utrinque late impresso, griseo-trilineato; elytris elongatis postice paulo ampliatis, griseo fere circuncinctis, cum fascia postica nigro-inclusa postice recta, antice obliqua; femoribus anticis dente sat valido acuto integroque armatis; tibiis anticis intus basi sinuatis postice subrectis.

Long. 2 2/3 mill., lat. 1 1/3 mill.

Cette espèce est très-voisine de l'*A. Kirschi* (près de laquelle elle doit prendre place), par le dessin des élytres; elle est moins allongée, moins parallèle, la pubescence blanche est plus abondante ce qui rend les fascies des élytres moins bien limitées; la massue des antennes est plus étroite, moins arrondie vers la base, plus allongée; les tibias sont plus fortement arqués à la base; enfin, et surtout, la dent des cuisses antérieures est droite sur sa tranche interne. Plus petit que l'*A. pomorum*; les bandes du prothorax et des élytres sont plus nettes, plus blanches, les stries des élytres plus fines, les pattes moins allongées, les cuisses moins droites sur leur tranche supérieure, la dent des antérieures moins grande; en outre, chez l'*A. pomorum*, les tibias sont dilatés dans leur milieu interne en un angle très-obtus, bien accusé, et la sinuosité profonde qui suit cet angle le fait paraître plus saillant: cette sinuosité est presque nulle chez l'*A. Stierlini*. Ce même caractère distingue notre espèce de l'*A. incurvus*, d'ailleurs d'une forme bien plus ramassée, à bandes du prothorax peu distinctes, à fascies des élytres encore plus vagues que chez l'*A. pomorum*, et à rostre plus court dans les deux sexes.

Attique. Un mâle et une femelle communiqués par M. Stierlin, à qui j'ai dédié l'espèce et qui m'a fait don d'un des deux exemplaires typiques.

4. ANTHONOMUS GRACILIPES. Nov. sp.

Sat breviter oblongus, modice convexus, brevissime parce griseo-pubes-cens, ferrugineus, capite rostroque concoloribus; oculis vix prominulis; rostro valde elongato, apicem versus nitidiore, haud distincte ampliato, parum curvato; antennarum clava anguste fusiformi; prothorace longiori, opaco, creberrime tenuiter punctato; scutello angustiore; elytris basi rectis, humeris angulatis margine intus non reflexo; pedibus elongatis, femoribus spinula gracili armatis, anticis vix clavatis, tibiis linearibus.

Long. 2 1/2 mill. (rostrum excluso), lat. 1 1/4 mill.

Oblong, médiocrement allongé, entièrement ferrugineux, dessous, mas-sue des antennes et pattes d'un ferrugineux brun, celles-ci plus claires à la base et aux genoux; une pubescence grisâtre très-courte, peu abon-dante, ne formant pas de bandes en dessus. *Tête* finement ponctuée, marquée d'une grosse fossette sur le front. *Yeux* très-peu saillants. *Rostre* mince, deux fois de la longueur du prothorax, très-cylindrique, légèrement courbé, finement strié jusqu'aux deux tiers, avec une ponctuation obsolète, plus brillant et à points plus nets quoique fins vers l'extrémité. *Antennes* très-grêles, insérées au delà du milieu du rostre, à deuxième article du funicule filiforme, trois fois aussi long que large, les derniers à peine transverses; massue étroite, allongée, distinctement 4-articulée. *Pro-thorax* presque aussi long que large, très-peu convexe, faiblement arrondi latéralement en arrière, couvert d'une ponctuation fine et extrêmement serrée qui le rend mat. *Écusson* assez étroit, pubescent de gris. *Élytres* tronquées-droit à la base, sans rebord près des épaules qui sont rectan-gulaires, parallèles dans leurs deux premiers tiers, régulièrement con-convexes; stries profondes, les externes encore plus enfoncées à points rap-prochés très-nets. Intervalles convexes, finement alutacés, sans séries de points distincts. *Pattes* longues; cuisses antérieures pas plus renflées que les autres; toutes munies d'une courte épine aiguë; tibias étroits et presque droits sur leurs deux tranches.

La fine ponctuation du prothorax et l'ensemble des caractères rappro-chent cette espèce de l'*A. britannus*; mais elle s'en distingue facilement par

son rostre très-allongé, brillant et non dilaté au sommet, la massue des antennes atténuée aux deux bouts, les pattes grêles, beaucoup plus longues, l'épine très-fine dont toutes les cuisses sont armées, etc.

Le *Bonvouloiri* a le rostre bien plus épais, plus fortement courbé, terne et les antennes assez épaisses, etc.

France septentrionale (ma collection).

Genre NOTHOPS (de Marseul) Abeille ent., 1868, p. 266. — Desbr., Mon. Bal., Ann. Soc. ent., 1868, p. 466. — *Pseudomorphus* Desbr., loc. cit., p. 338-466.

Je n'avais eu, tout d'abord, à ma disposition, pour la description de cet insecte, qu'un petit nombre d'exemplaires, la plupart en mauvais état ou collés. Depuis, j'en ai reçu d'autres du département du Var où il ne paraît pas fort rare, et j'ai pu me livrer à un examen plus minutieux. Les caractères tirés de la forme des tibias et de la dent des cuisses ne sont pas très-constants et l'on trouve des individus, surtout femelles, chez lesquels ces parties ne diffèrent pas sensiblement de celles des *Bradybatus*. Les antennes, le rostre, les yeux, les segments inférieurs, etc., étant d'ailleurs conformés à peu près comme chez ces derniers insectes, il ne reste plus que la forme générale du corps pour les séparer et ce caractère est insuffisant.

Le genre *Nothops* devra donc rester dans le genre *Bradybatus* où il formera en tête du genre une subdivision reliant entre eux les *Anthonomus* à ces derniers.

BALANINUS ELEPHAS. — M. Crotch m'a communiqué un exemplaire de cette espèce provenant d'Iméritie. On la trouve aussi à Bone (M. Leprieur), dans les environs de Clermont-Ferrand (M. Talon), à Fontainebleau (M. Grouvelle).

BALANINUS PELLITUS. — J'ai vu un exemplaire de cette espèce provenant de l'Edough, près de Bone, dans la collection de M. Leprieur.

BALANINUS CERASORUM. — M. Bérard en a rapporté un individu d'Ajaccio.

BALANINUS PYRRHOCERAS. — Je possède un exemplaire chez lequel les élytres et les pattes sont entièrement d'un brun rougeâtre, le prothorax, le rostre et le dessous noirs.

ANTHONOMUS RUFUS. — Cette espèce n'est pas rare en Corse sur le *Juniperus phœnicis*, qui nourrit aussi le *Nanophyes transversus*.

ANTHONOMUS PRUNI. — Je l'ai reçu également de Corse. M. H. Brisout de Barneville en a trouvé un exemplaire dans les environs de Paris. Il devient fort rare à Gannat (Allier).

ANTHONOMUS SPILOTUS. — J'en ai vu plusieurs provenant de Céphalonie.

ANTHONOMUS RUBRIPES. — Je possède deux individus provenant de Sarepta, et qui appartiennent à la variété *femoratus*. La taille est plus petite (2 1/2 mill.).

BRADYBATUS ELONGATULUS. — Cette espèce se retrouve en Grèce.

BRADYBATUS KELLNERI. — Est signalé par M. Bedel comme ayant été capturé aux environs de Paris. = Mais l'exemplaire en question ne serait-il pas plutôt un individu foncé du *B. subfasciatus*, espèce très-voisine et qui habite en effet notre pays ?



Notes synonymiques. — Remarques diverses. — Description de Coléoptères nouveaux.

Par M. J. DESBROCHERS DES LOGES.

(Séance du 23 Octobre 1872.)

A. Observations sur le genre *Sitones*.

SITONES BISERIATUS E. Allard. — Je ne crois pas que cette espèce puisse être séparée du *S. discoideus*. Je possède des exemplaires qui feraient très-bien le passage : ils ont le calus apical moins marqué, la double série de petites soies visible sur les intervalles des élytres dans toute leur longueur. Quant à la coloration, aucune espèce n'est plus variable sous ce rapport ; très-souvent la tache brune discoïdale des élytres disparaît et certains individus sont entièrement blanchâtres. Il n'est guère, du reste, de *Sitones discoideus* chez lesquels on ne remarque avec une forte loupe, au moins sur les intervalles externes, la double série de poils dont il s'agit.

SITONES NIGER E. Allard. — Ce *Sitones* n'est assurément qu'un exemplaire défranchi du *S. ellipticus*, dont il a tout à fait la forme. J'ai vu dans la collection de M. Raffray un individu recueilli par lui à Alger et qui, presque entièrement dépouillé de squamules sauf sur les bords des segments, fait très-bien le passage.

SITONES CHLOROLOMA. — J'ai vu des exemplaires de cette espèce chez lesquels les pattes sont presque totalement noires.

SITONES FUNCTICOLLIS. — Il me paraît impossible, en adoptant une

méthode naturelle, de ne pas rapprocher ce *Sitones* des *S. flavescens* et *cinnamomeus*, qui s'en trouvent éloignés dans la plupart des catalogues par une série d'une vingtaine d'espèces.

SITONES TIBIALIS, AMBIGUUS BREVICOLLIS. — C'est à tort, à mon avis, que M. E. Allard a séparé depuis peu (Berl. Ent., 1869, p. 321-322) ces trois prétendues espèces, qu'il avait d'abord réunies dans sa Monographie. Il suffit, du reste, de se reporter aux caractères indiqués (loc. cit.) pour se convaincre de leur peu d'importance ; ils sont uniquement basés sur la *taille* ! la forme du prothorax, la coloration, la profondeur des stries, qui n'ont absolument rien de constant. Si l'on trouve quelques individus extrêmes, qui peuvent rentrer dans chacune de ces trois catégories, on en trouve un bien plus grand nombre d'intermédiaires qu'il est impossible de savoir où placer. J'avoue pourtant n'avoir jamais vu *S. tibialis*, var. *ambiguus*, « à prothorax carré, plus long que large ».

SITONES LINEATUS, GENICULATUS. — Je ne considère également le *geniculatus* que comme une variation du *lineatus*. Ces insectes sont extrêmement variables pour la taille, la coloration, et la dilatation latérale du prothorax a lieu tantôt un peu plus haut, tantôt un peu plus bas, rarement au milieu.

B. Diagnoses de quelques Brachydérides nouveaux.

POLYDROSUS JUNIPERI. Nov. sp. — *Elongato-ovatus, convexus, opacus, totus viridi-squamosus, antennis (clava brunnea) tibiarumque apice ferrugineis. Rostro brevior obsoleto carinato; oculis parum prominulis; antennis articulo 2° præcedenti et sequenti multo longiore; prothorace transverso, lateribus arcuatis, obsoletissime carinulato; elytris sat tenuiter minus profunde striato-punctatis, secundum suturam parce brevissime setulosis; femoribus inermibus.* — Long. 6-7 mill., lat. 2 1/2 mill.

Ajaccio ; découvert sur le genévrier par M. Koziarowicz, qui m'en a communiqué trois exemplaires, probablement femelles.

Cette espèce vient se placer à la suite du *P. neapolitanus*, auquel elle ressemble beaucoup. Elle en diffère par la taille plus grande, les pattes

squameuses et d'un brun foncé à l'exception des tibias, leurs cuisses complètement inermes, le rostre bien moins étroit et les yeux peu saillants.

THYLACITES EMARGINATUS. Nov. sp. — *Forma et color* T. heliophili Chev., *opacus, brevissime setosus, rostro latitudine paulo longiore, antennis crassioribus, articulis funiculi densatis brevissime subobconicis; elytris simul in medio profunde emarginatis, angulis humeralibus superis acutis; irregulariter striato-punctatis, interstitiis subconvexis; tibiis intus longissime extus breviter ac rigide pubescentibus.* — Long. 7 1/2 mill., lat. 3 1/3 mill.

Portugal.

La pubescence très-courte, raide, à peine dressée du dessus (sauf quelques poils plus longs vers la naissance du rostre), la présence de points irréguliers au fond des stries, la brièveté des poils qui garnissent la tranche externe des tibias, et l'échancrure profonde des élytres, déterminant à la base des épaules un angle aigu, permettent aisément de distinguer cette espèce du *T. heliophilus*.

TANYMECUS ZUBERI. Nov. sp. — *Angustior, parum elongatus, squalide-griseo-squamosus et distincte pubescens; rostro brevissimo ante medium, utrinque impresso; antennis brevibus, clava ovata; oculis non prominentibus; prothorace longiori versus basin magis attenuato; elytris in medio parallelis sat profunde striatis, basi leviter emarginatis, ad callum apicalem nigro-punctatis.* — Long. 5 mill., lat. 4 2/3 mill.

Astrakan (Russie méridionale). Un seul exemplaire que M. Zuber m'a gracieusement offert.

Voisin du *T. cinereus* par la couleur et la pubescence, beaucoup plus plus étroit, à élytres beaucoup plus courtes (elles sont ici d'un tiers plus longues, à peine, que les segments antérieurs réunis); le rostre est transversal, fortement impressionné au milieu, de chaque côté de la carène longitudinale, et non au sommet; le scape, courbé, atteint seulement le milieu des yeux.

AMONPHUS DISSIMILIS. Nov. sp. — Cet insecte se rapproche du *Westringi*, mais sa forme est bien plus large, les élytres sont sensiblement arquées, ce qui le fait plutôt ressembler au *Ph. thalassinus*. Le corps est recouvert, ainsi que les pattes, d'une squamosité d'un vert pâle, le dessous

est de cette couleur avec une légère teinte blanchâtre, cette dernière nuance ne formant sur les côtés, qu'une bande très-obsolète, au lieu de la bande cuivreuse du *Westringi*; pas de tache blanche sur le prothorax ni sur les intervalles des élytres; rostre presque égal; antennes à peu près conformées comme chez le *P. Westringi*.

Serait-ce une variété femelle de cette espèce??

Carthagène (collection von Heyden).

CHLOROPHANUS CROTCHI. Nov. sp. — *In dorso obscurus, in lateribus late viridi-squamosus; rostro tricarinato intra carinam mediam profunde impresso, in mare apice sub ampliato; antennis nigris, articulo 3° præcedenti et sequente multo longiore (♂); prothorace longitudine latitudini subæquali, versus apicem solummodo attenuato; elytris apice distincte mucronatis; tibiis posticis rigide pilosis.* — Long. 11-13 mill., lat. 3 1/3-4 mill.

Iméritie; plusieurs exemplaires mâles et femelles communiqués par M. Crotch.

La femelle se distingue du mâle par sa forme plus large, le rostre moins long, plus parallèle, moins profondément creusé de chaque côté de la carène médiane, le prosternum non saillant horizontalement à son bord antérieur, l'éperon des tibias intermédiaires très-court comparativement, le dernier segment abdominal bombé, comprimé de chaque côté et faisant ainsi ressortir au milieu une carène longitudinale. Ces caractères sexuels sont, du reste, communs à la grande majorité des espèces du genre.

Le *C. Crotchi* se rapproche du *C. graminicola* par sa forme et sa coloration; il en diffère par ses antennes entièrement noires, à deuxième article du funicule beaucoup plus allongé chez le mâle, le front et le rostre beaucoup plus déprimés, à carène médiane très-tranchante, les externes parallèles aux bords latéraux, etc.

CHLOROPHANUS NITIDULUS. Nov. sp. (♂). — *C. sellato* Sch. *affinis, angustior, sat nitidus. Fronte convexiore; rostro versus apicem paululum attenuato; antennis totis flavis, articulis funiculi 1° et 2° subæqualibus, ultimis brevioribus, clava versus apicem constricta, acuminata; prothorace lateribus modice rotundato, apice constricto; elytris dorso subplano*

thorace medio haud elevatiore, concinne striato-punctatis, punctis approximatis; apice vix distincte mucronatis; tarsis rufescentibus. — Long. 9 mill., lat. 3 1/3 mill.

Sarepta.

CHLOROPHANUS SEPARANDUS. Nov. sp. (♂). — *C. pollinoso affinis forma et colore; antennis rufescentibus, articulo funiculi 2°, 1° longiori, clava oblonga elongatiore, basi vix rotundata; rostro distinctissimo 3-carinato, carina media valde elevata; sulcis lateralibus profundissimis, apice profunde emarginato, valde ampliato; prothorace suboblongo, fere plano; elytris tenuiter striatis, apice longe mucronatis. — Long. 9 mill., lat. 3 1/3 mill.*

Russie.

° Cette espèce ressemble extrêmement au *C. pollinosus*; le dos des élytres et du prothorax ont une teinte d'un gris roussâtre, comme chez une des variations de cette espèce; le reste est d'un vert assez brillant. La forme du rostre est très-différente: cet organe, au lieu d'avoir les côtés presque parallèles, les a sensiblement échancrés, de sorte que les scrobes sont visibles en dessus dans presque toute leur étendue et que l'extrémité paraît sensiblement dilatée en formant deux lobes divergents, grâce à la profonde échancre triangulaire médiane.

C. Description de deux genres nouveaux de Curculionides.

Genre **LEPTOLEPURUS** (λεπτος, mince; λεπτορον, pelure).

Corpus globosum subpellucidum, squamosum.

Caput thorace multo angustius, post oculos fere constrictum.

Oculi parvi, rotundati, modice prominuli.

Rostrum sat elongatum, a fronte sulco haud distinctum, capite paulo angustius, supra deplanatum, apice attenuatum; scrobes laterales, cavernosæ ad oculorum marginem inferum oblique flexæ, latiores.

Antennæ fractæ, breviores, minus graciles; scapo subrecto versus apicem clavato, oculos attingente; funiculo 7-articulato, 1° elongato subobconico, 2° latitudine viæ longiori, cæteris brevibus, pressis, transversim rotundatis; clava solida, brevi.

Thorax basi et apice subtruncatus, infra oculos non lobatus.

Scutellum minutum, subtriangulare.

Elytra ovata, basi leviter simul emarginata, apice non producta.

Pedes parum elongati; coxis anticis et intermediis subcontiguïs; femoribus omnibus crassis, inermibus; tibiis extus evidenter curvatis, anticis intus et extus apice angulatim productis; corbulis posteriorum modice cavernosis.

Tarsis posterioribus versus apicem fortiter dilatatis; articulo 1° subtriangulâri, 2-sequentibus viæ breviori, 2° subtransverso, 3° cordiformi, unguiculis connexis.

Abdomen suturis segmentorum fere rectis, 2° solummodo paululum arcuata; segmento 1° intra coxas quadratim producto, 2-sequentibus subæquali; 3°, 4° subæquali, præcedenti paulo brevior, ultimo transverso, subogivali.

Ce genre doit prendre place à la suite du genre *Cncorhinus*.

LEPTOLEPURUS OLIVIERI. Nov. sp. — Obscure-ferrugineus, antennis pedibusque rubro-testaceis; supra squamulis minutis rotundatis albido-subargenteis fere conspersus, in intervallis elytrorum ad suturam distinctius tenuiter griseo-setulosus; fronte plana fovea parum profunda notata; rostro plano longitudinaliter obsolete sulcatulo; antennis mediocribus, parce pubescentibus; prothorace transversim convexo, brevi, nitidior, tenuiter punctato; elytris thorace quadruplo longioribus, humeris obliquis non prominentibus, striis tenuissimis, punctulatis; pedibus longe pilosis.

Cet insecte rappelle un peu par son faciès le *Cyclomaurus metallescens*, mais le rostre et les scrobes sont tout autrement conformés.

J'en ai vu deux exemplaires, trouvés sur la montagne de l'Edough, près de Bone, par M. Olivier-Delamarque à qui je l'ai dédié.

Genre TAINOPHTHALMUS (ταίνια, bandeau; ὀφθαλμός, œil).

Corpus angustius, oblongo-elongatum, subdepressum, nudum.

Caput subplanum a fronte sulco profundo angulato distinctum.

Oculi sublaterales margine superiore capitis tecti.

Rostrum subquadratum subtus ad apicem incrassatum, apice supra emarginatum; scrobes laterales profundæ, postice latiores, deflexæ, infra non contiguæ; mandibulæ latæ, modice prominulæ.

Antennæ validæ, breviores, fractæ, scapo subrecto, gradatim crassiore, oculorum marginem anticum attingente; funiculi articulo 1° obconico latitudine fere duplo longiori, 2° breviter conico, latitudine non longiori, cæteris brevibus, transversis, separatis; clava magna, basi truncata.

Prothorax basi apiceque truncatus, post oculos ciliatus, non lobatus.

Scutellum triangulare, elongatum.

Elytra suboblonga, basi emarginata, a latere abrupte declivia.

Pedes elongati, femoribus parum clavatis, inermibus; tibiis sublinearibus, intus spinulosis, apice pectinatis; viæ distincte cavernosis.

Tarsis elongatis subtus canaliculatis, utrinque spinosis, anticis articulo 1° obconico, latitudine longiori, 2° transverso, subquadrato, 3° cordato; posticis 2-primis subconicis valde elongatis; unguiculari distincte clavato; unguiculis liberis, distantibus.

Coxæ anticæ approximatae; metasternum mediocre, apice arcuatim submarginatum.

Segmenti abdominales 1 et 2 a latere longitudine subæquales (sutura intermedia subrecta), secundum sequentibus simul sumptis paulo brevius; ultimum, 3° et 4° simul fere longius, apice rotundatum.

Pygidium apertum.

Ce genre doit être placé à la suite du genre *Brachycerus* dans le catalogue des Insectes d'Europe et confins; mais il doit former une tribu à part (TAINOPHTHALMIDÆ), la forme des scrobes rostrales non réunies en dessous, celle des mandibules qui sont peu saillantes, non voutées, l'absence de lobes au prothorax, etc., ne permettant pas de le comprendre dans la tribu des *Brachyceridæ*.

TAINOPHTHALMUS CROTCHI. Nov. sp. — Allongé, assez étroit, entièrement noir, un peu luisant, le pygidium seul et le dernier segment abdominal

d'un brun ferrugineux; glabre en dessus, sauf quelques petits poils raides très-courts et rares vers l'extrémité des élytres; poitrine avec quelques poils plus longs, grisâtres; une touffe de poils blonds au bord antérieur du prothorax, ombrageant les yeux; tête à granulation obsolète, du double plus large que longue, largement déprimée en avant vers le sillon qui la sépare du rostre, à bords avancés horizontalement jusqu'au niveau externe des yeux, au-dessus desquels ils forment une sorte de paupière, comme chez les *Brachycerus*; yeux un peu oblongs, convexes vus de côté, mais peu saillants si on les examine en dessus; rostre un peu élevé sur les bords, sillonné au milieu, avec une vague impression triangulaire vers le sommet, marqué de quelques points inégalement disséminés, peu forts; antennes comme il a été dit; prothorax subtransverse, élargi et médiocrement arrondi en avant, à marges antérieure et postérieure légèrement impressionnées et rebordées en dessous, à granules très-aplaties sur le disque, plus distincts latéralement; en outre, un pointillé très-clair-semé; élytres presque parallèles, peu convexes, atténuées obtusément au sommet, marquées de séries de points larges, de forme irrégulière et peu profonds, qui rendent leur surface ridée, comme cela a lieu chez certains Mélasomes. — Long. 12 mill.

Astrabad (coll. Crotch).

D. Remarques synonymiques sur divers Curculionides.

LARINUS SAINTPIERRI E. Allard. — Cette espèce remarquable par son prothorax brillant et à ponctuation espacée au milieu, n'est autre que le *L. afer* Gyll. in Sch., III, p. 440, 9.

AMONPHUS CONCINNUS Küst. — J'ai vu un type de cette espèce dans la collection von Heyden. Il est absolument identique au type du *Westringi* Sch. que j'ai eu entre les mains. M. Küster a envoyé à M. von Heyden un autre *Amonphus* sous le nom de *Westringi* et dont je viens de donner le signalement sous le nom d'*A. dissimilis*.

PSALIDIUM FORCIPATUM, PACTOLUM Reiche. — Ces deux espèces doivent être réunies : le premier est un mâle, le deuxième une femelle,

PHOLICODES BREVIUSCULUS de Marseul, Abeille entom., IV, p. 196. — M. de Marseul fait erreur quand il compare son espèce au *Pholicodes MURINUS* Boh. et qu'il la dit « moins trapue » que ce dernier. Évidemment l'auteur n'a pas connu le *Ph. murinus*, qui, d'après la description de Boheman, V, 934, 9, serait une espèce allongée, « un peu plus étroite que le *Brachyderes incanus* », voisine conséquemment du *Ph. syriacus*. Cela est si vrai que Schönherr avait placé cet insecte, dans une section à part, parmi les *Brachyderes*. L'espèce dont le *breviusculus* se rapproche le plus est le *mubiculosus*.

PHOLICODES LEPIDOPTERUS, INAURATUS. — Les caractères indiqués par Schönherr pour distinguer ces deux insectes font présumer qu'ils ne sont que les deux sexes d'une même espèce.

PHOLICODES TRISTIS Motsch. — J'ai vu dans la collection de M. Jekel un insecte envoyé sous ce nom par de Motschulsky et qui n'est autre que le *Ph. trivialis* Sch.

CNEORHINUS CÆSIFRONS Desbr. — L'insecte décrit par moi dans les Bulletins de la Société suisse d'Entomologie appartient au genre *Holchorhinus*, qui m'était inconnu à cette époque, et n'est très-probablement que le sexe mâle du *seriehispidus*.

PLÆOPHAGUS SPADIX, SCALPTUS. — Ces deux insectes ne sont que le mâle et la femelle d'une même espèce. L'épaisseur du rostre et la dilatation du prothorax sont un peu variables.

POLYDROSUS VIRENS Kiesenw. — J'avais d'abord rapporté cette espèce au *Phyllobius Celadoinus*, mais M. von Kiesenwetter me fait observer, avec raison, que certaines expressions de la description de Brullé ne conviennent pas très-bien à son espèce. L'auteur n'ayant pas décrit les organes essentiels (scrobes, antennes, etc.), il est impossible de rien affirmer à cet égard, ni même de savoir s'il appartient ou non au genre *Phyllobius*.

EUSOMUS SMARAGDINUS. — L'insecte que j'ai reçu de M. Gougelet, de qui M. Fairmaire tenait les types de son espèce et ceux que j'ai vus dans la collection acquise par M. Sédillot, n'est autre que le *Polydrosus salsicola* var. — M. Fairmaire aurait-il fait sa dernière description sur des exemplaires collés, ce qui ne lui aurait pas permis de distinguer la dent des cuisses, ordinairement très-visible ?

E. Description de deux Longicornes nouveaux.

HYLOTRUPES KOZIOROWICZI. Nov. sp. — *Oblongus, parum elongatus, totus brunneus, parce, tenuissime griseo-tomentosus; capite basi constricto, utrinque intra antennis non distincte tuberculato; oculis prominulis; antennis filiformibus, articulis apice haud nodosis, intus tenuiter pilis argenteis ciliatis, ultimo præcedenti evidenter longiore; thorace supra bituberculato, in disco sublævi, a latere et subtus profunde, sparsim punctato, subinæquali; elytris elongato-quadratis, humeris rectangulatis, sublævibus, subtiliter coriaceis, non punctatis; abdomine polito, non punctato; femoribus minus clavatis.*—Long. 8 mill., lat. 2 3/4 mill.

L'exemplaire que j'ai sous les yeux est d'un brun clair; cet insecte doit varier comme le *bajulus* pour la coloration. Il diffère de cette espèce, en outre des caractères que je viens d'indiquer, par sa petite taille, l'impression du devant de la tête non distinctement limitée en arc; l'étranglement brusque de la base précédé d'une petite boursofflure derrière les yeux (tandis que chez le *bajulus* le rétrécissement a lieu peu à peu et obliquement); la saillie intra-antennaire bien moins saillante, terminée par un angle obtus; le prothorax peu dilaté, anguleusement arrondi latéralement et pourvu d'une pubescence très-peu abondante, ne formant pas sur les bords une bande plus condensée; les bords et le dessous de ce segment sont rendus grossièrement rugueux par des points espacés très-profonds, tandis que ces parties sont peu distinctement ponctuées et densément ruguleuses chez le *bajulus*. Les élytres, presque lisses au milieu, sont d'un tiers plus courtes, à épaules très-carrées, nullement tombantes; les cuisses sont sensiblement moins renflées, moins pubescentes.

Ajaccio. Un seul individu trouvé par notre collègue Koziorowicz dans un appartement.

CLYTUS AUBOUERI. Nov. sp. — *Niger, elytris griseo-trifasciatis, tarsis rufescentibus; antennis articulo 2° elongato; prothorace subtransverso elytris fere latiore, ad angulos posticos rotundato-ampliato, dein ad apicem attenuato, supra inæquali, antice elevato, distinctissime aspre gra-*

nuloso ; *scutello semicirculari* ; *elytris brevioribus, postice attenuatis, apice oblique truncatis, extus vix distincte spinosis*. — Long. 10 1/2 mill., lat. 3 1/2 mill.

Cette remarquable espèce a été trouvée dans les environs de Saint-Pourçain (Allier), par un de mes parents, M. Aubouër, qui, bien que n'étant pas entomologiste, chasse pour moi dans ses environs et ne manque pas de m'envoyer chaque année, au milieu d'un très-grand nombre de bonnes espèces, quelques insectes fort rares ou nouveaux pour la faune de notre département. Je lui dédie cette espèce en témoignage de ma reconnaissance.

Elle se rapproche, pour la coloration, du *C. plebejus* ; elle est sensible-ment plus courte ; les bandes, formées d'un duvet cendré, ont à peu près la même direction, mais elles sont beaucoup plus vagues ; la bande arquée naissant de l'écusson n'est pas interrompue ; les deux points qu'on remarque en dedans de l'épaule et au-dessous de celle-ci manquent chez le *C. Auboueri* ; la bande située après le milieu est arquée à son bord inférieur, l'extrémité est plus largement cendrée ; le deuxième article des antennes, au lieu d'être très-court et presque carré, est ici du double aussi long que large ; le prothorax, au moins aussi large que la plus grande largeur des élytres, est très-singulièrement conformé : au lieu d'être globuleux et régulièrement arqué latéralement, il s'élargit rectilinéairement du sommet aux deux tiers, ayant ainsi sa plus grande largeur près des angles postérieurs où il s'arrondit ; il est peu convexe, un peu plus élevé sur le bord antérieur, marqué de chaque côté, vers le milieu, d'une impression distincte et de deux autres moins visibles au devant de celles-ci ; sa surface est irrégulièrement couverte de granules saillants séparés par quelques gros points et formant au milieu une sorte de crête longitudinale très-visible ; l'écusson est exactement en demi-cercle ; les élytres, deux fois et demie environ de la longueur du prothorax, sont subtilement granulées ; elles s'atténuent sensiblement dès la base et sont tronquées un peu obliquement au sommet, mais non échancrées et sans épine proprement dite à l'angle externe ; les pattes sont allongées, grêles, et les tarses en partie roussâtres.

F. Notes sur les Galérucides.

LUPERUS MEGALOPHTHALMUS. — M. Joannis a décrit son espèce sur un seul mâle de la France méridionale. J'en ai pris moi-même un assez grand nombre au Mont-Cenis sur une sorte d'osier. La femelle est assez difficile à distinguer de la femelle du *L. viridipennis*; indépendamment de la couleur des élytres, qui est noire, elle est généralement plus grande, son prothorax plus droit latéralement, moins arrondi en avant, à angles postérieurs un peu aigus (tandis qu'ils sont ordinairement obtus chez la femelle de l'autre espèce), à disque indistinctement pointillé; les antennes ont tous leurs articles plus allongés, surtout le troisième, plus pubescents; la ponctuation des élytres, moins forte, va en s'affaiblissant sensiblement vers l'extrémité. Quant au mâle, il se distingue aisément par ses yeux très-gros, dépassant manifestement par leur saillie le niveau des bords du prothorax; par ses antennes au moins aussi longues que le corps, beaucoup plus épaisses et très-distinctement velues en dedans et en dehors à partir du quatrième article; elles sont le plus souvent brunes à partir de ce même article.

LUPERUS FLAVIPES, var. ? **MACULICORNIS** Mihi. — Deux exemplaires de Corse, que m'a donnés M. le docteur Grenier et que j'ai séparés sous ce nom dans ma collection, diffèrent assez notablement du *flavipes* normal par les caractères suivants : forme plus parallèle, plus allongée; yeux plus saillants, arrivant à peu près au niveau des bords latéraux du prothorax; antennes de la longueur du corps, ayant les trois premiers articles testacés, le premier marqué d'une tache noire, le quatrième et le cinquième brunâtres, les autres noirs; prothorax d'un jaune clair dans son pourtour, assombri au milieu; élytres à ponctuation très-fine, ruguleuse, très-serrée, marquées de quelques côtes longitudinales obsolètes; pattes jaunes à l'extrémité des cuisses et à la base des tibias, noires sur tout le reste de leur étendue.

LUPERUS GENICULATUS, **NIGRIPES.** — L'auteur de la Monographie des Gallérucides, dans son tableau, fait consister la différence spécifique du *geniculatus* dans la couleur des genoux et des premiers articles des

antennes. Le premier caractère n'a pas grande valeur, puisque l'auteur indique une variété du *nigripes* ayant les genoux ferrugineux ; le second n'est peut-être pas bien solide, les articles n'étant ferrugineux que *partiellement*. M. de Marseul, tout en faisant remarquer cette sorte de contradiction à la fin de la Monographie, page 164, émet l'opinion que M. V. Kiesenwetter a dû confondre les deux espèces, puisque le type envoyé par lui et ayant servi à la description de M. Joannis « a les genoux roussâtres. » Il est plus probable que M. V. Kiesenwetter n'a pas attaché la même valeur à la coloration des pattes ; je crois qu'il a eu raison et que le *geniculatus*, établi sur un individu unique, n'est qu'une variation du *nigripes*. J'ai pris cette espèce en nombre au Mont-Cenis. Les exemplaires de cette localité ont les genoux presque toujours roussâtres et les premiers articles des antennes tantôt noirs, tantôt à peine rouges à la base, plus rarement entièrement ferrugineux.

ADIMONIA DISPAR. — Les caractères indiqués pour distinguer cette *Adimonia* de l'*A. tanaceta* sont d'une faiblesse extrême, et je crois bien qu'il faudra réunir ces deux insectes, sous peine de voir créer d'autres espèces aussi mal tranchées et reposant sur des différences analogues.



NOTE

SUR LES

Genres **PERIBLEPTUS** Sch., **PAIPALESOMUS** Sch.

et **PAIPALEPHORUS** Jekel

Par M. H. JEKEL.

(Séance du 11 Septembre 1872.)

L'histoire et la synonymie de ce petit groupe de *Curculionites* sont assez compliquées, si l'on considère son peu d'extension. La première description spécifique de son principal genre (*Paipalesomus*) est due à M. Boisduval, qui en fit un *Alcides* sous le nom de *dealbatus* (Faun. Ocean., p. 425, 1832-35), sur des individus de Dorey (Nouvelle-Guinée).

En 1847, dans sa « *Mantissa secunda*, p. 69, » Schönherr établit le genre *Paipalesomus* sur un insecte des Philippines, qui resta inédit comme toutes les autres espèces signalées dans cet opuscule générique. Presque aussitôt en possession de ce travail dû à la gracieuseté de feu Boheman, — l'ouvrage n'avait été tiré qu'à cent exemplaires, — je reconnus que le *Dealbatus*, déjà distrait par moi des *Alcides* de la collection Dupont, acquise en 1846, était un *Paipalesomus*, ses hanches antérieures étant connexes. Aussi, dès 1849 je l'expédiais à plusieurs correspondants, MM. Gehin et Spinola, entre autres, sous cette appellation : *Paipalesomus dealbatus* Boisd. (*Alcides*) = *pistriarius* Sch. litt.

Quelques années après figurait, à la pl. 14, fig. 17, du « Voyage au Pôle Sud » un *Alcides notatus* de la baie de Lombo, îles Arrow (plus

récemment orthographiées Aarou, Arou et Aru), décrit plus tard par M. Blanchard, vol. IV, p. 243, 1853, dudit Voyage, et qui n'est, à mon avis, qu'une des nombreuses variétés de cette espèce, dont l'habitat est très-étendu.

Lacordaire partagea ma manière de voir (Gen. Col., VI, 445), ajoutant qu'il connaissait deux autres espèces de ce genre, l'une de Bornéo, l'autre de Cochinchine, qui ne sont probablement que des modifications de cette espèce variable à l'infini.

M. Pascoë a publié dernièrement une sous-variété de celle de Blanchard, sous le nom de *zonatus* (Journ. Linn. Soc., vol. XI, p. 168, 1871).

Enfin, une simple sous-variété de cette dernière a été signalée par M. Chevrolat (Ann. Soc. ent. Belgique, vol. XIV, p. 94, séance du 14 octobre 1871), sous le nom de *Peribleptus decemmaculatus*, description basée sur un individu à bandes des élytres interrompues.

Les riches et intéressantes captures de MM. Lorquin et Wallace dans les Moluques nous ont fait connaître un insecte qui, par sa forme cylindrique et la pulvéulence farineuse dont il est entièrement couvert à l'état frais (1) a les plus grands rapports avec le *Paipalesomus dealbatus*, mais bien différent par les antennes, la tête, les pattes, etc. Je nomme cette coupe générique : *Paipalephorus*.

Lacordaire place les *Peribleptus* de Schönherr parmi ses Cléonides (Lixides Jekel), tout en observant qu'ils font exception dans cette tribu par leurs ongles libres. On ne comprend guère alors pourquoi il ne les a pas transportés parmi les *Hylobides*, près de leur congénère *Paipalesomus*, qui les a également libres, bien que cet auteur les ait probablement vus soudés, puisqu'il les place dans son groupe des *Pacholenides*. Ce savant, tout en ayant eu en communication le type de Schönherr, a peut-être, par inadvertance, vérifié la constitution des ongles sur un individu du *Paipalephorus*, insecte arrivé en abondance dans ces dernières années (2),

(1) On a l'habitude de regarder les insectes susceptibles d'être entièrement couverts de substance pulvérulente, pollineuse, farineuse ou crétaée, comme frais, lorsque cette substance les recouvre entièrement, et comme déflorés ceux qui en sont dépourvus, bien qu'ils soient également frais, du moment qu'ils possèdent leur tomentosité ou pilosité. (Voy. Jekel, Journ. of Entom., I, p. 12.)

(2) Il provient aussi de Ternate du Voyage de l'*Astrolabe* dans les anciennes collections : il aura donc pu être confondu avec le *dealbatus* par M. Boisduval lui-

et simulant, à s'y méprendre, surtout lorsque l'on a sous les yeux un de ses plus petits individus, le *dealbatus*, et qu'il aura confondu avec lui. Sans cela l'erreur est inexplicable.

Si donc on accepte les trois groupes établis par Lacordaire dans les *Hylobides*, le *Paipalephorus*, par ses ongles soudés à la base, sera un *Pacholenien*, et les *Paipalesomus* et *Peribleptus* des *Hylobiens* sens. str. par leurs ongles libres. Du reste, à mon avis, ses *Hylobiens* devraient seuls être des *Hylobides*, car ses *Sternechiens* à ongles soudés à la base, insectes au corps court et trapu, généralement très-convexe, même gibbeux, à élytres armées d'une saillie anguleuse subhumérale, et à métasternum très-court, surmonté d'une forte élévation tuberculeuse au-dessus de la hanche postérieure, ne peuvent leur rester associés, et forment avec les *Goniptérides*, *Rachiodes*, *Physarchus*, *Metatyges*, etc., un ensemble assez naturel parmi mes *Isogynes* (Ann. Soc. ent. Fr., 1864, p. 547). Alors les autres *Pacholeniens* pourraient, avec *Paipalephorus*, s'interposer entre les *Lixides* et les *Hylobides*, qui commenceraient par *Paipalesomus* et *Peribleptus*.

Ces trois genres peuvent se caractériser ainsi :

- I. *Unguli basi connexi*. — *Funiculus* antennarum abnormis, seu apparenter 6-articulatus : articulo 7° valde elongato-conico, cupuliforme, articulum primum clavæ simulante; illa 4-articulata, articulis omnibus brevissimis, simul conum brevissimum formantibus. — *Caput* latum, transversum, versus oculos parum angustatum, latitudine basali brevius, postice convexius, *fronte* lata integra planiore, a rostro impressione transversa separata; *oculis* exacte lateralibus. — *Femora* linearia, haud clavata, antica dente elongata postica brevi armata. *Paipalephorus* Jekel.

même ; cependant la taille indiquée s'y oppose, ainsi que la description de la tête, deux signalements qui ne concordent qu'avec le *pistriarius* !

- II. *Unguli* omnino liberi, divergentes. — *Funiculus* antennarum normaliter 7-articulatus, *clava* normaliter constructa, seu oblongo-acuta, articulo 1° longiore. — *Caput* elongatum, conicum, latitudine basali longius, *fronte* per oculos partim superos angustata, ante illos a rostro non transversim separata.
- a. *Rostrum* basi capite angustius, versus apicem evidenter ampliatus, supra utrinque leviter sulcatum, sulcis in fronte angustiore continuatis posterius angulatim connexis. — *Thorax* lateribus rotundatus, versus basin parum — versus apicem magis — angustatus, basi parum bisinuatus, lobo medio obtusissimo. — *Elytra* basi singulatim parum rotundata, lateribus parallela, cylindrica. — *Femora* — praesertim antica — clavata, antica subtus valde angulato-dentata, intermedia et postica dente parva spiniformi armata. *Paipalesomus* Sch.
- b. *Rostrum* capite contiguum, versus apicem angustatum, cum illo conum apice truncatum simulans, supra utrinque profunde sulcatum; *fronte* non depressa, leviter trisulcata. — *Thorax* oblongo-conicus, lateribus versus basin rectim ampliatus, basi profunde bisinuatus, lobo medio angulisque posticis angulato-productis. — *Elytra* basi singulatim valde rotundato-subangulato-lobata, ultra medium ampliata. — *Femora* ut in *Paipalephoro* linearia et dentata. *Peribleptus* Sch.

Genus PAIPALEPHORUS Jekel.

Il résulte du tableau ci-dessus que ce genre diffère des deux suivants par ses ongles soudés à la base, à partie libre très-courte, non divergente; par l'anomalie apparente du funicule des antennes, dont le septième, beaucoup plus allongé que de coutume, conico-cupuliforme et corné comme les autres, bien séparé du précédent à cause de cette forme insolite, semble être le premier article de la clave, d'autant plus que, ayant pris son développement au dépens du véritable premier article de ladite clave, qu'il emboîte presque à l'instar des *Calandrides*, et qui est réduit, comme les trois suivants, à une tranche très-courte, sans une observation attentive on prendrait ce dernier pour le second. Il en diffère encore par sa tête courte, plus large que longue, dont le front, nullement rétréci par les yeux, qui sont entièrement latéraux, est aussi large que le rostre et séparé de celui-ci par une dépression transverse. Le rostre a bien un léger sillon longitudinal de chaque côté comme chez les *Paipalesomus*, mais ce sillon est flanqué extérieurement d'une côte élevée marginale et intérieurement d'une autre plus faible, et son milieu a une large dépression longitudinale. Ces côtes et sillons s'arrêtent postérieurement à la dépression frontale transverse, et antérieurement au niveau de l'attache de l'antenne, qui est insérée à la naissance de la scrobe, c'est-à-dire presque au tiers antérieur de l'organe. Celle-ci est profonde, oblique, se terminant en dessous des côtés assez loin de l'œil. — Le rostre est un peu élargi de la scrobe à l'extrémité et uni en dessus. — Les antennes ont le scape court, claviforme, loin d'atteindre l'œil; le premier article du funicule médiocre, obconique, le deuxième à peine plus long, plus mince, plus cylindrique; les troisième à sixième courts, égaux, un peu plus courts que larges. — Le thorax est arrondi sur les côtés comme dans ledit genre, mais plus court et plus large et profondément bisinué et lobé comme dans *Peribleptus*. — Les élytres, lobées à la base comme chez ce dernier, sont parallèles et cylindriques comme chez le premier, avec les épaules plus saillantes, et plus développées en dehors de la base du thorax. — Cuisses minces et à peine claviformes comme dans *Peribleptus*; antérieures plus longues, à dent aiguë et peu élargie à la base; intermédiaires et postérieures égales, celles-ci atteignant le milieu du troisième segment abdo-

minal, leur dent petite. — Tibias conformés de même, mais plus courts et plus larges, les postérieurs ne dépassant guère la moitié de leur cuisse, un peu courbes à la base, sinueux extérieurement, un peu élargis intérieurement vers le milieu, rétrécis vers l'extrémité; comprimés; leur épéron terminal extérieur perpendiculaire, allongé et courbe. — Métasternum presque aussi long entre les hanches intermédiaires et postérieures que les deux premiers anneaux de l'abdomen en cet endroit; troisième anneau de celui-ci plus court que le deuxième, quatrième encore plus court, cinquième de la longueur du deuxième; saillie intercoxale assez étroite, en ogive allongée, subcunéiforme. — Tarses presque aussi longs que les tibias; premier article en triangle très-allongé, deuxième presque du double plus court, subtriangulaire, troisième un peu plus long et plus large, profondément bilobé, quatrième presque aussi long que le premier, subclaviforme; ongles petits, soudés à la base.

Cette constitution de l'antenne, rare chez les *Curculionides* proprement dits et assez semblable à celle des *Calandrides*, sauf l'articulation de la clave composée de quatre articles comme à l'état normal, me conduit naturellement à supposer que bien des genres de cette famille, auxquels on n'a cru voir que six articles au funicule, pourraient bien être construits comme celui-ci, qui, sans mon interprétation, compterait cinq articles à la clave, dont le premier serait corné! Mais normalement, cette dernière partie de l'antenne n'a que quatre articles, tous non cornés, spongieux, tomenteux, dont le dernier, formant l'extrémité de ce cône terminal, est fort petit, souvent même peu distinct. Qui sait même si, par sa constitution cornée, le premier article de la clave des *Calandrides* ne devrait pas être reporté au funicule, et celle-ci être réduite à sa partie spongieuse? Sans doute cette manière de procéder couperait la clave ou bouton en deux parties, et ce ne serait plus alors une clave; mais la question est de savoir s'il faut sacrifier la réalité à l'apparence. Et ne pourrait-on pas aussi bien dire des *Calandrides*: clave composée du dernier article corné du funicule et du *spongium* terminal qu'il emboîte? Et celui-ci n'est-il pas d'une substance toute différente, qui doit jouer un rôle tout particulier dans ces organes du toucher?

Je ne connais qu'une espèce de ce remarquable genre, qui simule davantage les *Alcides* cylindriques que le *Paipalesomus*, par ses élytres fortement lobées à la base.

PAIPALEPHORUS MUCOREUS Jekel.

Elongatus, cylindricus, niger vel nigro-piceus, antennis pedibusque magis minusve rufescentibus; rostro crassiusculo capite subtriplo — thorace haud — longiore, ultra medium sulcato et costato, apice punctulato; thorace rude rugoso-punctato, medio carinato; elytris usque ad declivitatem seriatim subscrobiculato-punctatis, punctis rugis transversis separatis, interstitiis angustis, postice anguste striato-punctatis, interstitiis latis planis, ante apicem callosis, pilis tenuibus albidis præsertim postice et in fasciculis nonnullis dorsi callisque posticis ornatus; corpore subtus confertissime punctulato; femoribus rugosis.

Long. (rostrum cum mandib. 1 8/10-2 6/10 excl.) 10-16 mill;
latit. elytr. 3-4 7/10 mill.

Var. *a.* (Typus non pollinosus.) Mucore albido (fronte canaliculisque rostri albo-pulverulentibus exceptis) destitutus, omnino griseo-albopilosus; elytrorum fasciculis dorsalibus callisque posticis cum declivitate longius erectius pilosis. — ♂.

Var. *b.* Plus minusve albo — aut niveo pulverulentus seu farinosus, rostro apice pedibusque nudis. — ♂, ♀.

Var. *c.* Ut in præcedente, sed farina seu mucore crassissime obductus, thorace elytrisque e fasciculis ejusdem mucoris plus minusve numerosis et longis obductus. — ♀.

Patria : Moluccas (sine distinct. : Lorquin), Bac., Ternate, Gilolo, Maki, etc. (Wallace). — Mus. D. Saunders et Jekel.

Varie comme le *Paipalesomus* dans la quantité de substance farineuse dont il est couvert, mais la dénudation est toujours irrégulière et ne laisse jamais de dessins, bandes ou macules régulièrement disposés sur le thorax et les élytres, comme chez beaucoup de variétés de ce dernier. Les mâles se distinguent par la taille généralement plus petite et un peu plus étroite en proportion, leur thorax un peu plus allongé, quoique pas plus long que large, l'abdomen moins convexe, à dernier anneau un peu plus allongé et moins obtus; les femelles ont le thorax évidemment transversal, et c'est chez elles seulement que j'ai rencontré ce maximum de matière farineuse accompagnée de fascicules analogues, floconneux.

Genus PAIPALESOMUS Sch. (1).

J'ai dit que je regardais les diverses espèces citées plus haut comme variétés d'un seul et même type spécifique, et j'y suis sollicité par les considérations suivantes :

1° Je ne puis constater aucune différence dans les contours, la convexité, la sculpture ni les proportions des divers organes selon le sexe ;

2° la dénudation de la substance farineuse offre des degrés divers, laissant entrevoir chez les individus moins dénudés des dessins blancs plus amples aux places où les bandes ou macules seront réduites chez les *zonatus* Pasc., *notatus* Blanch. et *10-notatus* Chevr. ; puis des réductions successives de cette matière ne laissent plus que l'ombre, de tout ou partie, de ces zones ou macules ; il y a enfin des individus entièrement dénudés, noirs, brillants, dont le derme nitide n'offre plus que les fins poils blancs existant chez tous sur la déclivité et l'extrémité des élytres, mais plus ou moins recouverts chez les individus enfarinés ;

3° Ce qui paraît aider à la persistance de la substance farineuse en bandes ou taches, est la présence sur le derme de la tomentosité soyeuse, blanche, couchée, plus ou moins densément accumulée : d'abord sur les côtés du prothorax, ensuite sur les élytres en trois lignes transverses, la 1^{re} au premier sixième, la 2^e au-dessous du milieu, et la 3^e au dernier sixième de la longueur ; accumulation encore perceptible chez beaucoup d'individus dénudés, surtout chez les femelles, et bien plus ténue que les poils postérieurs libres.

La taille varie entre 7 et 12 millimètres.

J'ai classé les principales variétés de cette espèce ainsi qu'il suit, en observant que toutes sortes de combinaisons intermédiaires existent ou peuvent se présenter :

(1) Vu les considérations ci-dessus, et le mélange qu'a dû faire Lacordaire, il est bon de s'en tenir à la description générique de Schönherr, et aux différences signalées dans mon tableau de ces trois genres.

PAIPALESOMUS DEALBATUS Boisd.

- Var. *a*. Plerisque minoris magnitudinis (♂, raro ♀); supra subtusque omnino farinosus, capite cum rostro pedibusque solum denudatis. — Philippines, Dorey, Ternate, Ké, etc. — *pistriarius* Sch., loc. cit.
- Var. *b*. Minor et medius, ♂, ♀; thorace omnino scutelloque farinosus; elytris partim denudatis, macula magna basali fascia lata irregulari media, altera maculari ante-apicali lateribusque partim farinosus; corpore subtus partim farinoso et denudato. — Philippines, Aru, Dorey, Ternate, etc. — *Alcides dealbatus* Bdv., loc. cit.
- Var. *c*. Minor et medius, ♂, ♀; thoracis linea laterali, elytrorum macula obsoleta media, fascia ante-apicali, nebulositate basali albis. — Aru, Dorey, etc.
- Var. *d*. Medius; thorace linea laterali, fasciis tribus macularibus elytrorum albis. — Moluccas (sine dist. Lorquin), Ké, Bac., Gilolo, etc. (Wallace). — *Peribleptus decemmaculatus* Chev., loc. cit.
- Var. *e*. Medius et major, sæpius ♀; linea laterali thoracis, elytrorum fasciis tribus integris albis. — Moluccas (sine dist. Lorquin), Aru, Gilolo, Nov.-Guinea, etc. (Wallace). — *Paipalesomus zonatus* Pasc., loc. cit.
- Var. *f*. Ut in *d* aut *e*, sed linea laterali thoracis antice intus continuata, medio anguste interrupta. — Nova-Guinea, etc.
- Var. *g*. Ut in *d* aut *e*, sed thorace antice medio macula geminata ornato. — Gilolo.
- Var. *h*. Medius, fascia media posticaque aut integris aut macularibus, cum thorace ut in *d* aut *e*, sed signaturis basalibus elytrorum e punctis duobus utrinque, uno vero basali, altero pone illum effectis. — Lombo (Aru), Nova-Guinea, etc. — *Alcides notatus* Blanch., loc. cit.
- Var. *i*. Minor, ♂ ut in præcedente, sed linea thoracis ut in var. *f*.

- Var. *j.* Major, ♀, linea laterali thoracis maculisque fasciformibus elytrorum majoribus, fundo albo-irrorato. — Bac. (Wallace). — Mus. dom. Saunders. — Var. *niveomucosus* Jekel.
- Var. *k.* Minor, ♂, linea thoracis utrinque, maculis vel fasciis elytrorum obsoletis. — Aru, Nova-Guinea, etc.
- Var. *l.* Medius, ♀; lateribus thoracis late, elytrorum apice solum evidenter albo-farinosis. — China (an ?). — Mus. D. Saunders.
- Var. *m.* Medius, ♀; omnino denudatus, nitidus, pilis posticis albis elytrorum persistentibus.
- Var. *n.* Minor; piceus aut rufescens, fere denudatus, vel lineis maculisque obsoletis, antennis pedibusque lætioribus. — Dorey (Wallace), Mus. D. Saunders.

Genus PERIBLEPTUS Sch.

La seule espèce de ce genre qui me soit connue, *scalptus* Sch., varie pour la taille; le mâle, plus étroit en proportion et un peu moins élargi en arrière des élytres, descend à 12 millimètres sans le rostre (qui a près de 2 millimètres et est moins incliné, presque horizontal, que chez les deux genres précédents), et les macules ochracées (bien marquées chez la femelle) sont quelquefois obsolètes; ce dernier sexe atteint 16 millimètres sans — plus de 18 millimètres avec — le rostre.

Quant au *Cleonus de Haani* Sch. (VI, II, 57), que M. Chevrolat rapporte à ce genre, l'ayant eu en communication pour sa révision des Cléonides, je n'en puis rien dire, ne l'ayant pas vu, ce que je regrette beaucoup. Cependant, par sa description, il ne me paraît pas appartenir au genre actuel, pas davantage que son *Peribleptus 10-notatus*.

Terminons cette note en ajoutant que ces trois genres ont un caractère commun : une petite crête longitudinale sous-basale à chaque élytre, à une petite distance de la suture, mais beaucoup moins élevée chez le *Paipalephorus* que chez les deux autres.

NOTES POUR SERVIR A L'ÉTUDE
DES
COLÉOPTÈRES CAVERNICOLES

Par M. CH. PIOCHARD DE LA BRULERIE.

(Séance du 27 Novembre 1872.)

I.

Descriptions d'un ANOPHTHALMUS et de sept ADELOPS
nouveaux des Pyrénées.

ANOPHTHALMUS TIRESIAS La Brûl. N. sp.

Long. 5 1/2 mill.

Pallide testaceus, maxime convexus, capite magno, ovali, postice fortiter constricto et in collum producto, prothoracis latitudinem dimidio fere superante, mandibulis angustis, valde acutis, antennis corpore quadrante circiter brevioribus; prothorace fere globoso, latitudine sua parum longiori, antice posticeque fortiter attenuato; elytris ovalibus, mediocriter elongatis, basi maxime obliquis, angulis humeralibus nullis vel vix indicatis, stria suturali satis perspicua, seriebus punctorum irregularibus impressis quatuorque poris setigeris in situ tertii intervalli tribusque ad marginem exteriorum signatis; pedibus elongatis, tarsis anterioribus in mare articulo primo satis, secundo minus incrassatis.

Cette espèce vient se placer près des *An. Pluto* et *Cerberus*; elle est plus petite que le premier, à peu près de la même taille que le second, mais beaucoup plus robuste que lui. La tête est grosse, ovalaire, convexe, près de moitié plus large que le prothorax, et, en y comprenant les man-

dibules et le cou, près de deux fois plus longue que lui ; elle est fortement et assez brusquement étranglée en arrière pour former un cou qui va en s'élargissant jusqu'à son insertion dans le prothorax ; les sillons frontaux sont plus profonds que chez le *Cerberus* ; le labre est un peu plus échancré, les mandibules sont plus étroites, ce qui les fait paraître plus aiguës ; les antennes sont visiblement plus courtes et un peu plus épaisses, leur deuxième et troisième article sont un peu plus renflés au sommet. Le prothorax est plus étroit à la base qu'au sommet, plus court et surtout plus large que celui du *Cerberus* ; il est un peu plus étroit en avant, plus arrondi sur les côtés, qui sont légèrement sinués près de la base ; les angles postérieurs sont un peu obtus et nullement saillants ; il est plus convexe en dessus, la ligne médiane est peu marquée. Les élytres sont en ovale allongé, très-convexes et un peu inégales à leur surface ; mesurées ensemble elles sont moins de deux fois et demie plus longues que larges, par conséquent beaucoup plus courtes que celles du *Cerberus* et même que celles de *Pluto* ; obliques à la base à peu près comme chez ce dernier, avec les angles huméraux nuls ou à peine indiqués ; leur plus grande largeur est à peine au delà du milieu ; la strie suturale est assez bien marquée, au moins dans ses deux tiers antérieurs ; la deuxième strie est à peine indiquée ; les autres sont remplacées par des séries irrégulières de points superficiels de force variable, suivant les individus, plus ou moins effacés en arrière. Il y a quatre pores sétigères sur l'emplacement du troisième intervalle et trois autres moins visibles, dont un presque à l'angle huméral, près du bord externe, comme chez le *Cerberus* et le *Pluto*. Les pattes sont fort longues, toutefois un peu moins allongées que celles du *Cerberus* et un peu moins grêles. Les tarses, dans les deux sexes, sont un peu moins longs que chez cette espèce ; les antérieurs ont, chez le mâle, le premier article dilaté assez sensiblement, le deuxième moins fortement, les troisième et quatrième un peu épaissis, pas beaucoup plus longs que larges, presque globuleux.

J'ai trouvé quatre exemplaires de cette espèce dans la grotte de Peyort, près Prat (Ariège), marchant sur la boue autour d'une petite flaque d'eau, en compagnie de l'*An. Cerberus*.

1. ADELOPS CURVIPES La Brûl. N. sp.

Long. 3 à 3 1/4 mill.

Rufo-testaceus, plerumque dilutior, oblongus, vix convexus, postice

attenuatus, mare quam femina multo latiori, eodem in medio dorsi fere deplanato; prothorace brevi, antice attenuato, lateribus sat fortiter rotundato, ad basin vix vel minime coarctato; elytris transversim strigosis, longitudinaliter præcipue apud marem substriatis, stria suturali ceteris paulo magis perspicua, sutura ipsa plerumque depressa, antennis satis tenuibus, elongatis, apud marem corporis longitudinis trientem bis adæquantibus, apud feminam evidenter brevioribus, apice parum incrassatis, pedibus longiusculis et validiusculis, tibiis intermediis in mare sat fortiter, posticis fortius intus curvatis, in femina fere rectis, tarsis anterioribus in mare dilatatis, patellam formantibus.

Cette espèce est très-remarquable pour ses caractères sexuels. Elle se reconnaît à première vue aux tibias intermédiaires et surtout postérieurs du mâle, qui sont fortement arqués. Les antennes, dans ce sexe, sont notablement plus longues que chez la femelle, elles dépassent sensiblement la longueur de celles de l'*Ad. pyrenæus*, leurs articles 5^e, 6^e et 7^e sont visiblement allongés et moins épais, les 9^e et 10^e sont à peu près de la même épaisseur et à peine plus allongés que chez cette espèce. Le mâle diffère encore beaucoup de la femelle par sa forme plus élargie; ses élytres sont marquées de stries obsolètes, mais pourtant presque toujours assez visibles; chez la femelle, ces stries sont le plus souvent plus ou moins effacées et laissent quelquefois seulement des traces à peine perceptibles. Quand il en est ainsi, la femelle ressemble entièrement aux deux sexes de l'*Ad. Perieri*, et si l'on n'avait les mâles pour trancher la question, il serait fort difficile de distinguer les deux espèces. Je trouve seulement que la femelle du *curvipes* est de forme un peu plus élargie que les deux sexes du *Perieri*.

J'ai pris cette espèce assez communément dans les grottes de Rieufourcand et de Lamparou, près Bélesta (Ariège).

2. ADELOPS NOVEM-FONTIUM La Brûl. N. sp.

Long. 3 mill.

Rufo-testaceus; oblongus, leviter convexus, postice leviter attenuatus, prothorace antice satis attenuato, postice modice coarctato, circa quadrantem posticum suæ longitudinis maximam latitudinem attingente, elytris transversim strigosis, stria suturali obsolescente, pedibus antennisque

magis elongatis, harum ultimis articulis elongatis et vix incrassatis, tarsis anticis in mare dilatatis, patellam latam formantibus.

Il ressemble extrêmement aux *Ad. pyrenæus* et *Discontignyi*. Il est un peu plus petit que le *pyrenæus*, son prothorax est ordinairement un peu plus rétréci en avant et atteint sa plus grande largeur un peu plus en arrière; la convexité générale paraît un peu plus forte; les antennes sont plus allongées, chacun de leurs articles pris séparément est visiblement plus long; les pattes sont aussi plus longues; les tibias sont un peu plus étroits et plus allongés, ce qu'on pourra constater surtout en comparant ensemble les tibias intermédiaires des deux espèces; de plus, ces tibias, chez le *Novem-Fontium*, sont presque absolument droits, tandis que chez le *pyrenæus* ils sont sinués en dedans, très-légèrement, mais toutefois d'une façon appréciable; les tarsi antérieurs des mâles sont plus largement dilatés. Il est de la même taille que le *Discontignyi* et son faciès est presque semblable; la longueur des antennes est à peu près la même, mais les articles de la massue sont visiblement moins épais chez le *Novem-Fontium*, et les tarsi antérieurs des mâles sont fortement dilatés.

J'ai pris cette espèce abondamment dans la grotte de Neuf-Fonts, près d'Aulus (Ariège).

3. ADELOPS PERIERI La Brûl. N. sp.

Long. 2 3/4 à 3 mill.

Rufo-testaceus, oblongus, parum convexus, postice satis attenuatus; prothorace breviori, antice fortiter attenuato, postice vix aut minime coarctato, circa quadrantem posticum suæ longitudinis vix quam ad basin latiori; elytris transversim strigosis, stria suturali obsolescente, sutura ipsa plerumque depressa; pedibus antennisque elongatis, gracilibus, his in ambobus sexibus fere similibus, ultimis articulis leviter incrassatis, tarsis anticis in mare dilatatis, patellam formantibus.

Intermédiaire, pour la forme, au *Novem-Fontium* et à l'*Abeillei*, il a le prothorax plus atténué en avant et plus large à la base que le premier, moins que le second; ses antennes sont de la longueur de celles du *Novem-Fontium*, mais leurs articles 3^e, 4^e et 5^e sont un peu plus grêles, les 7^e, 9^e et 10^e, au contraire, un peu plus renflés; elles sont visiblement moins

longues et moins grêles que celles de l'*Abeillei*. Les élytres sont plus atténuées en arrière que chez le *Novem-Fontium*, et autant, ou presque autant, que chez l'*Abeillei*.

J'ai pris une dizaine d'exemplaires de cette espèce, grimpant contre les parois, dans la grotte de Lavelanet (Ariège), dont le sol est occupé presque tout entier par un cours d'eau abondant. Je la dédie à M. Alexandre Périer, de Bélesta, jeune amateur d'entomologie, chez les parents de qui j'ai trouvé la plus gracieuse hospitalité. Puisse ce souvenir l'engager à persévérer dans l'amour des insectes et à continuer, dans la contrée qu'il habite, des recherches qui ne manqueraient pas d'être récompensées par de nouvelles découvertes.

4. ADELOPS CRASSICORNIS La Brûl. N. sp.

Long. 2 1/4 mill.

Rufo-testaceus, oblongus, satis convexus, postice leviter attenuatus, prothorace antice attenuato, postice leviter angustato, lateribus rotundatis, elytris transversim strigosis, stria suturali obsolescente, sutura ipsa depressa, antennis trientem corporis longitudinis bis saltem adæquantibus, articulis 5, 6, 7, 9, 10 in mare fortiter inflatis, pedibus sat elongatis, tarsi anterioribus in mare fortiter dilatatis, patellam formantibus.

De la taille de l'*Ad. clavatus*, il lui ressemble aussi extrêmement pour la forme; il paraît toutefois un peu plus convexe; mais il s'en distingue facilement par les antennes du mâle, qui sont un peu plus courtes et dont les articles 5^e, 6^e et 7^e surtout, et les 9^e et 10^e dans de moindres proportions, sont visiblement plus courts en encore plus renflés.

J'ai trouvé deux exemplaires mâles de cette espèce dans la grotte de Peyrounard, près du Mas-d'Azil (Ariège).

5. ADELOPS OVIFORMIS La Brûl. N. sp.

Long. 2 mill.

Rufo-testaceus, regulariter oviformis, convexus, postice paulatim atte-

nuatus, prothorace antice angustato, postice vix aut minime constricto, ejus lateribus rotundatis cum elytrorum marginibus externis curvilineatim fere regulariter et absque sinu continuatis; elytris evidenter transversim strigosis, stria suturali fere nulla, sutura ipsa depressa; antennis corporis longitudinis trientem bis circiter ad æquantibus, articulis 5, 6, 7 in mare parum incrassatis, in femina fere similibus, octavo in utroque sexu minuto, latitudine sua vix sesqui longiore, decimo octavi longitudinem parum superante, cum nono et undecimo clavam parum crassam formante; pedibus satis elongatis, tarsis anterioribus in mare dilatatis, patellam formantibus.

Cette espèce diffère de l'*Ad. clavatus* par sa taille plus petite, sa forme plus régulièrement ovale, un peu moins allongée et plus convexe. Son prothorax n'est pour ainsi dire pas rétréci en arrière et ses bords latéraux se continuent avec ceux des élytres en formant une courbe non interrompue, sans angle rentrant sensible à leur point de jonction. Ses antennes sont notablement plus grêles et un peu moins longues que celles de l'*Ad. clavatus*; leurs articles cinquième, sixième et septième sont beaucoup moins renflés chez les mâles et diffèrent à peine des mêmes articles chez la femelle; le huitième est notablement plus court dans les deux sexes; les neuvième, dixième et onzième sont aussi un peu moins allongés.

J'ai trouvé quelques exemplaires de cette espèce dans les deux grandes cavernes du *Quçire* (ou du *Ker*), près de Massat (Ariège), en compagnie de l'*Ad. Discontignyi*. J'avais d'abord cru reconnaître dans mon espèce l'*Ad. zophosinus*, dont je n'ai pas encore vu le type; mais une étude plus attentive de la description de ce dernier, qui d'ailleurs a été découvert dans une grotte des environs de Prat et non de Massat, m'a fait changer d'opinion.

6. ADELOPS VASCONIGUS La Brûl. N. sp.

Long. 1 $\frac{2}{3}$ à 2 mill.

Rufo-testaceus, pube sericea micanti dense indutus, ovatus, valde convexus, postice sat fortiter attenuatus, prothorace brevi, longitudine sua fere triplo latiore, lateribus valde rotundato, antice valde attenuato, postice haud constricto, basi emarginato; elytris transversim tenuissime

strigosis, stria suturali tenuissima, parum impressa, aliquando omnino deleta; antennis tenuibus, apice parum incrassatis, apud marem corporis longitudinis dimidium paululum superantibus, apud feminam paulo brevioribus, articulo octavo nono vix dimidio brevioribus, paululum angustioribus; pedibus mediocriter elongatis, satis tenuibus, tibiis intermediis apud marem præcipue intus leviter curvatis, posticis paululum sinuatis, tarsi anterioribus in eodem dilatatis, apice tibiæ correspondentis paulo latioribus, patellam formantibus.

Cette espèce rappelle un peu, par le faciès, l'*Ad. infernus*; mais elle est d'un tiers plus petite, pas tout à fait aussi convexe et de forme un peu moins raccourcie. Ses tarses antérieurs, dilatés chez les mâles, et ses antennes plus longues chez les deux sexes, à huitième article moins raccourci, l'en éloignent encore davantage.

J'ai pris cet insecte au mois d'octobre 1871, dans trois cavernes au sommet de la *Peña de Orduña*, près de la ville de ce nom (province de Vitoria), dans les Pyrénées cantabriques. Il était assez commun dans la grotte dite *Cueva-de-Albia*, plus rare dans la *Cueva-Perules*, et dans une autre dont je n'ai pu savoir le nom.

7. ADELOPS CROTCHI Sharp (1).

Ann. Soc. Esp. Hist. nat., I, 1872, p. 270.

Long. 2 à 2 1/4 mill.

Rufo-testaceus, pube sericea micanti dense indulus, oblongo ovatus, convexus, postice satis attenuatus, prothorace longitudine sua duplo latiore,

(1) Au moment même où je venais de rendre à l'imprimeur l'épreuve corrigée de mon mémoire, j'ai reçu le 3^e cahier de 1872 des *Anales de la Sociedad Española de Historia natural*, dans lequel cet *Adelops* se trouve décrit par M. Sharp sous le nom d'*Ad. Crotchi*, d'après les exemplaires recueillis pendant le voyage qu'il a fait dans le Nord de l'Espagne en compagnie de MM. Crotch et S. de Uhagon.

Je m'empresse d'effacer le nom que j'avais choisi pour adopter celui de M. Sharp, mais je laisse imprimer ma description faite d'après des exemplaires des deux sexes, tandis que M. Sharp n'a connu que la femelle.

antice attenuato, lateribus rotundato, ad basin haud constricto, elytris transversim tenuissime strigosis, stria suturali tenuissima, vix perspicua, sutura ipsa depressa, antennis dimidio corporis vix æqualibus, apud marem paululum crassioribus apice satis incrassatis, articulo octavo noni longitudinis dimidium vix superante eodemque angustiore, pedibus subelongatis, tarsis anticis in mare fortiter dilatatis, apice tibiæ correspondentis latioribus, patellam formantibus.

Cette espèce a quelque analogie de forme avec l'*Ad. vasconicus* : comme lui elle est convexe et atténuée en arrière ; mais elle est notablement plus allongée, son prothorax est moins large et moins court, ses antennes sont un peu plus épaissies à l'extrémité, leur huitième article est proportionnellement plus court et plus étroit.

J'ai trouvé l'*Ad. Crotchi* dans la grotte dite *Cueva-de-Ulayar* (je ne garantis pas l'orthographe de ce nom, que je n'ai jamais vu écrit), près d'Alsasua (province de Pampelune), au mois d'octobre 1871. M. Crotch avait rapporté cette espèce avant moi ; j'en ai vu chez M. Ch. Brisout de Barneville un exemplaire provenant de ses chasses et indiqué comme pris à Alsasua, dans la grotte de Orobe, qui est très-voisine de celle de Ulayar.

OBSERVATIONS.

J'ai vu dans la collection de M. Ch. Brisout de Barneville la plupart des types des espèces d'Adélops de l'Ariège, récemment décrites par MM. Abeille de Perrin et Félicien de Saulcy ; l'examen attentif de ces types et leur comparaison avec les Adélops que j'ai capturés dans la même région m'a suggéré les réflexions suivantes.

Les deux auteurs du *Synopsis des Adélops pyrénéens* réunissent sous le même nom d'*Ad. Abeillei* Saulcy l'Adélops qui vit dans la grotte d'Olot, près Saint-Girons, et celui qui provient du Mas-d'Azil. J'ai vu, en effet, inscrits indifféremment sous le nom d'*Ad. Abeillei*, dans la collection de M. Ch. de Barneville, des Adélops identiques à ceux que j'ai pris dans chacune des deux grottes susdites et que je crois devoir séparer comme espèces distinctes. Réservant le nom d'*Ad. Abeillei* à l'espèce du Mas-d'Azil, à laquelle s'applique le plus parfaitement la description de M. F. de Saulcy, j'en sépare sans hésitation l'Adélops d'Olot, qui en diffère par sa

taille sensiblement plus petite, ses antennes plus courtes, ayant les articles de la massue sensiblement moins allongés et plus épaissis. La différence est surtout facile à voir si l'on compare ensemble le huitième article des antennes chez les deux espèces. Mais avant de baptiser l'Adélops d'Olot, je voudrais être bien sûr que ce n'est pas à lui qu'il faudrait réserver la dénomination d'*Ad. stygius* Dieck, Saulcy ; la diagnose du *stygius* donnée par les auteurs du Synopsis s'applique en effet assez exactement à l'insecte d'Olot. Il est certain que M. Dieck a répandu dans les collections sous le nom d'*Ad. stygius* l'espèce commune dans les grottes d'Aubert et de Moulis, à laquelle M. F. de Saulcy a donné le nom d'*Ad. clavatus* ; mais aurait-il confondu avec lui une autre espèce qu'il aurait envoyée à M. F. de Saulcy sans indication précise de localité et qui serait précisément l'espèce d'Olot et le *stygius* du Synopsis ?

Dans la grotte de Montesquieu-de-Lavantès, j'ai pris avec l'*Ad. Saulcyi* Abeille un seul exemplaire mâle d'une espèce qui en est très-distincte par l'allongement beaucoup plus considérable des articles de la massue de ses antennes. Sous ce rapport il paraît l'emporter un peu même sur l'*Ad. Abeillei* du Mas-d'Azil, dont il a la taille et le faciès. Je crois qu'il y a là encore une espèce nouvelle, mais je n'ose la décrire sur un seul individu ; et je me contente d'appeler sur elle l'attention des futurs explorateurs de la grotte de Montesquieu.

Les auteurs du Synopsis citent l'*Ad. Saulcyi* Abeille comme pris dans trois grottes, celles de Montesquieu-de-Lavantès, de la Bastide-de-Sérou et de l'Herm. Je n'ai visité que la première de ces trois grottes, mais j'ai vu dans la collection de M. Ch. de Barneville quelques individus étiquetés *Ad. Saulcyi* et pris dans chacune des deux autres. En les comparant aux exemplaires provenant de la grotte de Montesquieu, que je crois devoir prendre pour types du *Saulcyi*, car ce sont eux surtout que le descripteur semble avoir eus en vue, d'après les particularités de structure des antennes qu'il indique et la taille qu'il assigne à son espèce, je trouve que les Adélops de la Bastide et de l'Herm diffèrent entre eux et s'éloignent l'un et l'autre du *Saulcyi* de Montesquieu par des caractères suffisants pour qu'on doive y reconnaître deux espèces distinctes. Celui de la Bastide est sensiblement plus gros et a les articles cinquième, sixième et septième de ses antennes moins épaissis chez les mâles ; celui de l'Herm, dont je n'ai vu qu'un exemplaire femelle, dépasse aussi un peu la taille de l'*Ad. Saulcyi* véritable, et les articles de la massue de ses antennes, le huitième surtout, sont plus courts que dans le même sexe

de cette espèce. Je ne puis me permettre de décrire ces Adélops que je n'ai pas pris moi-même et dont j'ai vu seulement un petit nombre d'individus, mais j'appelle sur eux l'attention des chasseurs qui les ont découverts.

Si ma manière de voir est adoptée, les Adélops de l'Ariège confirmeront une règle à peu près générale pour les espèces de ce genre dont l'habitat est exclusivement cavernicole et qui ne se trouvent jamais dans les mousses, à l'air libre, comme les *Ad. Schiodtei* et *ovatus*, règle qui constate que les espèces sont confinées dans une grotte unique ou dans un groupe de grottes très-rapprochées, pouvant vraisemblablement avoir entre elles ou avoir eu jadis des communications souterraines praticables aux insectes. C'est ainsi que les cavernes d'Aubert et de Moulis, si voisines l'une de l'autre, posséderaient toutes deux l'*Ad. clavatus*, tandis que la grotte d'Olot, séparée des deux précédentes par une vallée profonde et le cours du Salat, aurait une espèce différente; que les grottes d'Estellas et de Saleich, situées dans la même montagne, nourriraient l'une et l'autre l'*Ad. infernus*; que le groupe de cavernes des environs de Tarascon: Lombrive, Sabart et Bédeillac auraient en propre l'*Ad. pyrenæus*. On ne trouverait pas d'exemple, au moins dans cette partie des Pyrénées, d'un Adélops vivant à la fois dans deux cavernes éloignées et séparées par des vallées et des cours d'eau importants. Toutefois il ne faudrait pas s'empreser trop de généraliser les conclusions de ces faits et de les étendre à tous les genres de Coléoptères cavernicoles. On sait, en effet, que l'*Anophthalmus Cerberus*, qui pourtant n'a pas été trouvé comme son congénère *Orpheus* ailleurs que dans les grottes, qui, par son organisation, semble approprié aussi parfaitement que possible à l'habitat cavernicole et ne paraît guère pouvoir vivre ailleurs que dans ces cavités souterraines, incapable qu'il est, avec ses membres longs et grêles, de fouir le sol et de faire autre chose qu'arpenter les parois des grottes, a cependant un cercle d'extension assez large et se trouve dans des cavernes éloignées et évidemment indépendantes les unes des autres.

II.

Rectifications synonymiques.

A. Sur le genre **PRISTONYCHUS**.

Dans ces dix dernières années, le genre *Pristonychus* s'est enrichi d'un certain nombre d'espèces françaises, surtout pyrénéennes, décrites isolément, et, en dépit de l'opinion de M. Schaufuss, qui, dans sa Monographie des *Sphodrini*, les a toutes ou presque toutes admises comme valables et même a cru devoir encore en augmenter le nombre, on est loin d'être d'accord sur la validité de la plupart d'entre elles. Tandis que les derniers catalogues publiés enregistrent sans protester tous ces noms, M. Abeille de Perrin (*Études sur les Coléoptères cavernicoles*, p. 9) incline vers un parti radical et pense qu'il faut réunir en une seule espèce tous les *Pristonychus* des Pyrénées, bleus ou noirs.

Mon récent voyage dans l'Ariège m'a donné l'occasion de récolter des *Pristonychus* en nombre considérable ; j'ai pu, sur ces matériaux, étudier les variations des espèces que j'ai rapportées, et, grâce à l'obligeance de M. Reiche, qui a bien voulu me confier tous les représentants de ce genre qui existent dans sa collection, et de M. Sallé, qui m'a montré et permis d'étudier longuement chez lui celle de M. de Chadoir, où j'ai trouvé les types de Dejean, je suis arrivé à me faire une opinion sérieusement motivée, non seulement sur les *Pristonychus* des Pyrénées, mais aussi sur toutes les espèces de Sphodrides de France.

Les espèces françaises de ce groupe sont au nombre de neuf : *Sphodrus leucophthalmus* Lin., *Pristonychus complanatus* Dej., *venustus* Clairv., *alpinus* Dej., *janthinus* Duftsch. (*cæruleus* Dej.), *algerinus* Gory (*barbarus* Luc., *australis* Fairm.), sur lesquelles je n'ai rien à dire qui ne soit déjà connu, et enfin *Pristonychus inæqualis* Panz. (*terricola* Herbst), *oblongus* Dej. et *angustatus* Dej., auxquelles, selon moi, se rapportent toutes les autres soi-disant espèces décrites jusqu'à ce jour comme se trouvant en France.

Le *P. inæqualis* est toujours bleu, du moins je n'ai vu aucune exception à cette règle chez les nombreux exemplaires de provenances très-variées que j'en ai examinés. Sa nuance peut être plus ou moins foncée, mais jamais il ne devient noir ; le séjour des cavernes peut le décolorer dans une certaine mesure, j'en ai vu des individus dont le tégument avait quelque tendance à prendre la couleur fauve du gros *Pristonychus* cavernicole de Dalmatie (*Æacus* Mill.), mais il leur restait malgré cela un reflet bleu ou violet bien visible. La forme de son prothorax varie dans des limites assez larges : les exemplaires méridionaux l'ont ordinairement un peu plus allongé que ceux des environs de Paris, avec les bords latéraux plus fortement sinués et tombant un peu plus carrément sur la base. Les élytres peuvent aussi être plus ou moins allongées, plus ou moins convexes ; les intervalles des stries sont tantôt à peu près plans, tantôt assez convexes ; la couleur est tantôt assez luisante, tantôt presque mate. On trouve communément dans le midi de la France, et notamment dans la région pyrénéenne, des individus dont la forme générale est un peu plus allongée que cela n'a lieu ordinairement aux environs de Paris : ils vivent comme notre *Pristonychus* parisien, soit dans les caves, soit à l'entrée des cavernes, parfois même sous les pierres, en rase campagne. C'est sur eux que M. Fairmaire a établi son *P. cyanescens*. Les passages les plus insensibles réunissent cette variété au *P. inæqualis* typique.

On trouve dans toute la péninsule hispano-lusitanique des *Pristonychus* à peu près semblables au *cyanescens*, mais souvent encore un peu plus allongés que lui et atteignant fréquemment, surtout en Andalousie, une taille un peu plus grande. Avec ces *Pristonychus* on a voulu faire trois espèces : *bæticus* Ramb., *Polyphemus* Ramb. et *Reichenbachi* Schauf. Ces trois soi-disant espèces n'en forment certainement qu'une seule ; elles ne peuvent pas même être distinguées entre elles à titre de variétés appréciables, et les passages les plus insensibles les rattachent à l'*inæqualis*. Je n'ai pas besoin de dire que c'est par une erreur flagrante que M. Schaufuss a placé les *P. Polyphemus* et *Reichenbachi* dans la division des *Pristonyques* à ongles simples, tandis qu'il a laissé le *P. bæticus* parmi les espèces à ongles dentelés ; s'il n'a pas vu de denticulations aux ongles des *Polyphemus* et *Reichenbachi*, c'est qu'il a mal regardé.

Le *P. inæqualis* est donc moins facile à caractériser par la forme de son prothorax qu'on ne l'admettait jusqu'à présent ; mais il lui reste un caractère qui ne permettra pas de le confondre avec aucune autre des espèces bleues qui habitent les mêmes pays que lui : c'est l'arcuature de

ses tibias intermédiaires chez les mâles. Le *P. algerinus* mâle a aussi ses tibias arqués, mais ils le sont beaucoup plus fortement que chez l'*inæqualis*; ses pattes, prises dans leur ensemble, sont plus courtes et plus robustes; son prothorax est notablement plus arrondi sur les côtés, qui se redressent bien plus brusquement et très-près des angles postérieurs.

Voici, en résumé, la synonymie du *P. inæqualis* :

P. INÆQUALIS Panz. — Europe tempérée.

— *subcyaneus* Illig. — Id.

— *terricola* Herbst. — Id.

var. *cyanescens* Fairm. — France méridionale, Pyrénées.†

var. { *bæticus* Ramb. — Espagne et Portugal.
 Polyphemus Ramb.
 Reichenbachi Schauf.

Parlons maintenant des *P. oblongus* Dej. et *angustatus* Dej. Si on les distingue sans peine tous les deux de l'*inæqualis* par leur couleur d'un noir de poix qui peut être plus ou moins foncé ou plus ou moins clair, mais qui ne devient jamais bleuâtre, par leurs antennes plus longues et plus grêles, par leurs tibias intermédiaires droits ou à peine arqués, par la forme de leur prothorax, etc., il est bien moins facile de les séparer l'un de l'autre. Le *P. oblongus* a les tibias intermédiaires légèrement arqués chez les mâles, tandis que le *P. angustatus* a ces mêmes tibias droits dans les deux sexes. Telle est la seule différence que j'ai trouvée constante et qui m'a permis de séparer ces deux espèces; tous les autres caractères tirés de la forme du prothorax et des élytres, et même de la longueur des membres, je les ai surpris en flagrant délit de variation. Dejean donne pour patrie à son *P. oblongus* « les provinces méridionales de la France et particulièrement le département des Basses Alpes. » Cette indication montre que l'auteur du *Species* possédait des exemplaires de cette espèce venant du midi de la France, mais dont il ignorait la localité précise, et d'autres qu'il savait provenir des Basses-Alpes. Or, j'ai vu dans la collection de M. de Chaudoir plusieurs types de Dejean du *P. oblongus*; au plus grand nombre, identiquement semblables aux *Pristonychus* portant ce nom dans la collection de M. Reiche et provenant des

Pyrénées, la description de Dejean s'appliquait parfaitement, notamment ce caractère : « Jambes intermédiaires très-légèrement arquées ; » mais à un exemplaire confondu avec les autres, portant à son épingle une étiquette avec ces mots : « Basses-Alpes, » la description ne s'appliquait plus, car celui-là avait les tibias intermédiaires droits. Ce dernier, par sa forme allongée, se rapprochait complètement du *P. angustatus* Dej., décrit par cet auteur d'après un seul individu pris également dans le département des Basses-Alpes. Une différence de taille avait induit Dejean en erreur et l'avait empêché de rapporter à son *angustatus* et lui avait fait joindre à tort à son *oblongus* un exemplaire des Basses-Alpes qui appartient certainement à la première de ces espèces. Les autres *oblongus* types de Dejean, ceux qu'il avait évidemment en vue quand il a fait sa description, mais dont il ignorait la provenance exacte, doivent venir des Pyrénées ou des Cévennes. Tous les *Pristonychus* noirs de cette région que j'ai pu voir se rapportent en effet à l'*oblongus*, tandis que ceux des Alpes sont tous des *angustatus*. Le *P. oblongus* habite les Pyrénées proprement dites et la chaîne cantabrique, ainsi que les Corbières et les Cévennes, jusqu'aux collines des environs de Montpellier.

Le *P. angustatus* se rencontre seulement dans les Alpes, en Provence, en Dauphiné, en Piémont et peut-être plus loin. La vallée du Rhône établit donc la ligne de démarcation entre ces deux espèces. Toutes deux vivent volontiers dans les cavernes, soit près de leur entrée, soit dans leurs parties les plus profondes et les plus ténébreuses ; mais on les prend aussi à l'air libre, sous les grosses pierres ou dans les troncs d'arbres pourris. Elles se trouvent à des hauteurs très-diverses, depuis les collines les moins élevées jusqu'à la limite des neiges. Une particularité à noter : c'est que l'espèce des Pyrénées est commune dans la contrée qu'elle habite, tandis que celle des Alpes paraît assez rare.

Le *P. oblongus* a reçu, postérieurement à Dejean, sept noms différents : *pyrenæus* Duf., *hypogæus* Fairm., *Jacquilini* Boield., *latebricola* Fairm., *balmæ* Delar., *latus* Schauf. et *ellipticus* Schauf. Le *P. angustatus* a été décrit une seconde fois sous le nom d'*obtusus* par M. de Chaudoir.

Rien ne serait plus facile que de distinguer l'un de l'autre les *P. oblongus* et *angustatus* si l'on avait seulement à comparer, d'une part, les exemplaires des Hautes et des Basses-Pyrénées, auxquels s'appliquent parfaitement à la fois les descriptions des *P. oblongus* Dej., *pyrenæus* Duf., Fairm., *hypogæus* Fairm. et *latus* Schauf., et, d'autre part, le *P. angustatus* des Basses-Alpes.

L'*oblongus* est, en effet, assez court et robuste, son prothorax est médiocrement allongé et peu rétréci en arrière, avec les angles postérieurs quelquefois simplement droits, mais le plus souvent un peu aigus et saillants extérieurement, toujours nettement coupés; ses élytres sont peu atténuées à la base et assez convexes; ses antennes sont seulement un peu plus longues que celles du *P. inæqualis*; ses pattes sont assez robustes et ses tibias intermédiaires très-légèrement, mais toutefois visiblement arqués chez les mâles.

L'*angustus* est de forme allongée et svelte, sa tête et son prothorax sont allongés; celui-ci a les angles postérieurs droits ou légèrement obtus, point saillants extérieurement; ses élytres sont atténuées à la base et peu convexes; ses antennes et ses pattes sont notablement plus longues et plus grêles que chez l'*oblongus* typique, avec les tibias intermédiaires droits dans les deux sexes.

Mais certains exemplaires de la variété *Jacquelinei*, variété qui habite les Pyrénées orientales et se rattache par les transitions les plus insensibles au *P. oblongus* des parties centrales de la chaîne, affectent presque à s'y méprendre les formes sveltes du *P. angustus*, en même temps leurs antennes s'allongent et deviennent à peu près de la même dimension que chez cette espèce; seuls les tibias intermédiaires des mâles conservent la légère arcature qui caractérise le *P. oblongus*. Il y a encore une particularité qui m'a paru constante, mais elle est si légère qu'elle échappe presque à l'appréciation: c'est que chez le *P. Jacquelinei*, de même que chez l'*oblongus* typique, les bords latéraux du prothorax sont relevés un peu plus brusquement et forment un bourrelet un peu plus épais que chez le *P. angustus*; mais, je le répète, ce caractère est à peine prononcé d'une façon sensible.

Le *P. latebricola* Fairm., des Corbières et des Cévennes, tient à la fois du *P. oblongus* ordinaire et de la variété *Jacquelinei*; plus svelte et moins convexe que le premier, il est un peu moins élancé et de taille un peu plus forte que le second; il se réunit d'ailleurs à l'un et à l'autre par des transitions insensibles.

Le *P. balmæ* Delar., de la grotte ou *Baume* des Demoiselles, près Montpellier, ne diffère du *latebricola* que par son prothorax un peu plus rétréci à la base et les intervalles des stries de ses élytres un peu plus convexes.

Le *P. ellipticus* Schauf., des Pyrénées cantabriques (je l'ai pris à

Reinosa) se distingue à peine de l'*oblongus* typique par de légères particularités absolument inverses de celles qui caractérisent la variété *Jacquelinii* : la forme générale un peu plus courte, les côtés du prothorax un peu plus arrondis en avant, les élytres en ovale un peu plus court. Mais les deux types de M. Schaufuss que j'ai vus dans les collections de MM. de Chaudoir et Reiche sont loin de présenter ces légers caractères à un égal degré d'accentuation. L'exemplaire de M. Reiche est déjà très-près de l'*oblongus* ordinaire, et certains individus que j'ai pris moi-même près d'Alsasua, en Navarre, tiennent à la fois de la façon la plus intime audit *P. oblongus* et à l'*ellipticus*, entre lesquels ils achèvent de combler l'intervalle.

Quant au *P. angustatus*, il faut lui réunir, comme simple variété, d'abord le faux *oblongus* de Dejean, provenant des Basses-Alpes, puis l'*obtusus* Chaud. J'ai vu le type de ce dernier ; il ne diffère de l'*angustatus* que par de très-légères particularités portant sur la taille et sur les angles postérieurs du prothorax, qui sont légèrement obtus.

Je dois enfin accuser un scrupule qui me reste. Le seul caractère que je n'ai jamais trouvé en défaut pour séparer l'espèce des Alpes de l'espèce des Pyrénées, l'*angustatus* de l'*oblongus*, est tellement léger, puisqu'il consiste dans les tibias intermédiaires des mâles, droits chez le premier, à peine sensiblement arqués dans le second, si peu sensiblement que Schaufuss l'a exprimé par ces mots dans ses descriptions se rapportant à l'*oblongus* : « *tibiis intermediis rectis aut subincurvis.* » Ce seul caractère est si léger, dis-je, que je ne serais pas étonné qu'on vint, lui aussi, à le voir manquer quand on examinera un plus grand nombre de *P. angustatus* que je n'ai pu le faire.

J'ai vu dans la collection de M. Reiche un *Pristonychus* que je rapporte à l'*angustatus* et qui a été déterminé *obtusus* par M. de Chaudoir et *Jacquelinii* par M. Schaufuss. Dans sa propre collection, M. de Chaudoir, non-seulement a laissé réunis tous les exemplaires auxquels Dejean avait appliqué le nom d'*oblongus* et parmi lesquels, comme je l'ai dit, il y a au moins un *angustatus* véritable, mais il y a encore rapporté de véritables *P. Jacquelinii* venant des Pyrénées orientales. Si donc en acquiesçait à ces déterminations, on admettrait en réalité la réunion en une seule espèce des *P. oblongus* et *angustatus*, qui ne seraient plus que deux variétés locales d'une même unité spécifique, propres, l'une aux Pyrénées, l'autre aux Alpes. Aussi, en donnant, comme je le fais ci-dessous, la synonymie

des deux espèces, je tiens à faire une distinction. Je présente comme l'expression d'une conviction entière et arrêtée, et avec la confiance la plus grande que des études ultérieures ne feront que confirmer ma manière de voir, les réunions des espèces nominales que j'attribue, soit comme synonymes, soit comme variétés, au *P. oblongus* et au *P. angustatus*, mais en indiquant comme distinctes ces deux espèces elles-mêmes; j'entends seulement dire que, d'après les matériaux qu'il m'a été donné d'étudier, leur séparation m'a paru légitime, sans prétendre qu'on ne pourra pas un jour ou l'autre trouver la transition de l'une à l'autre.

Voici ces deux synonymies résumées :

P. ANGUSTATUS Dej. — Alpes de Dauphiné et de Provence.

— *oblongus* Dej., Schauf. (*ex parte*). — Id.

var. *obtusus* Chaud. — Alpes de Piémont.

P. OBLONGUS Dej. — Pyrénées franç. et espag., Guipuzcoa, Navarre.

— *pyrenæus* Duf., Fairm. — Id.

— *hypogæus* Fairm. — Id.

— *latus* Schauf. — Id.

var. *Jacquelini* Boield. — Pyrénées orientales.

var. *latebricola* Fairm. — Corbières et Cévennes.

var. *balmæ* Delar. — Montpellier.

var. *ellipticus* Schauf. (1). — Pyrénées cantabriques (Reinosa).

(1) Je profite de l'occasion pour confirmer tout ce que M. de Chaudoir a dit de la synonymie de son *P. carinatus*, et qui depuis a été contesté. D'après les types, que j'ai vus tous, le *P. carinatus* Chaud. a pour synonymes *parviceps* Fairm. et *carinulatus* Schauf. Sa patrie est la Corse et la Sardaigne, et, d'après M. Schaufuss, l'Italie. Il ne se rapporte pas au *P. pinicola* Graëlls, de l'Espagne centrale.

Pour ce qui est du *P. acutangulus* Schauf., de Naples, l'examen du type de cette prétendue espèce, existant dans la collection de M. Reiche, m'a convaincu qu'il est identique au *P. elongatus* Dej. L'aspect noirâtre de l'exemplaire que j'ai vu est accidentel et tient surtout à son mauvais état de conservation.

B. Sur le genre ANOPHTHALMUS.

—

L'*An. Orpheus* Dieck, découvert par M. Dieck à l'entrée de la grotte d'Aubert, près Saint-Girons, a été depuis retrouvé par M. Abeille de Perrin, enfoncé dans la terre, sur la montagne d'Estellas, près Prat et loin de toute grotte, puis par moi, dans la grotte de Peyort, au pied de cette même montagne. Les exemplaires de cette dernière provenance, qui vivent au fond de la grotte, dans un endroit tout à fait ténébreux et enterrés dans la boue, c'est-à-dire dans des conditions assez différentes de celles où se trouve l'*An. Orpheus* dans la grotte d'Aubert, constituent une variété de taille un peu plus petite, avec le prothorax un peu plus étroit et la base des élytres un peu plus oblique. J'en ai examiné un certain nombre d'individus chez qui ces particularités sont accusées à un degré un peu variable, de sorte qu'ils se lient par des passages tout à fait insensibles à l'*An. Orpheus* d'Aubert. Mais ils s'unissent aussi par les passages les plus formels à l'*An. consorranus* Dieck de la grotte d'Aspet. J'ai pris trois exemplaires de ce dernier dans la grotte où il a été découvert, et je défierais qui que ce fût de les distinguer de mes *Anophthalmus* de la grotte de Peyort si je les mêlais à eux. La conséquence de ceci, c'est qu'il faut revenir à la manière de voir de M. Dieck, qui a décrit son *An. consorranus* comme simple variété de l'*Orpheus*. M. Abeille a été conduit à adopter l'opinion contraire par l'étude qu'il a faite des *Anophthalmus* récoltés par lui à Aubert et à Aspet; ceux de Peyort lui ont manqué, et, faute d'avoir sous les yeux les passages, il ne pouvait guère conclure autrement qu'il a fait; mais je suis persuadé que s'il voyait ma série d'*An. Orpheus*, il reconnaîtrait la vérité de mon assertion.

III.

Étude des variations de l'ANOPHTHALMUS CERBERUS,

SUIVIE DE

REMARQUES SUR L'INFLUENCE QUE PEUT AVOIR L'HABITATION DES
CAVERNES SUR LA VARIABILITÉ DES ESPÈCES.

De tous les Anophthalmes pyrénéens, l'*An. Cerberus* est celui dont l'habitat est le plus étendu. On l'a en effet rencontré dans bon nombre de grottes disséminées dans les bassins de deux affluents importants de la Garonne, le Salat et l'Ariège. C'est aussi, comme l'extension insolite de son habitat pouvait le faire prévoir, l'espèce que j'ai trouvée la plus variable parmi toutes celles de ce genre qu'il m'a été donné d'observer. Les nombreux exemplaires sur lesquels a porté mon examen proviennent de six grottes : celles d'Aubert et de Moulis, près Saint-Girons ; celles de Peyort, d'Estellas et de Saleich, près Prat, et celle de Peyrounard, qui peut être considérée comme une annexe de la grande caverne du Mas-d'Azil, dont elle est très-voisine. Malgré les nombreuses variations de forme que j'ai observées, je crois fermement à l'unité de l'espèce en question. Si on avait seulement sous les yeux ses variations extrêmes sans les intermédiaires qui les unissent par des gradations insensibles, on serait naturellement conduit à adopter une opinion toute contraire. Il est donc heureux que cette espèce, lors de sa découverte, ait été trouvée tout de suite en nombre et dans plusieurs cavernes par le même explorateur, car si ses formes diverses étaient tombées successivement entre les mains de plusieurs chasseurs, il est presque certain qu'elle aurait été décrite cinq ou six fois sous des noms différents.

En effet, dans chacune des grottes qu'il habite, toutes les fois au moins que ces grottes sont séparées par un espace suffisant et qu'on peut affir-

mer avec certitude qu'elles n'ont entre elles aucune communication souterraine praticable aux insectes, l'*An. Cerberus* est modifié dans sa forme d'une manière particulière. Mais dans chaque caverne, à côté des individus qui affectent bien évidemment la forme propre à la race locale, il s'en rencontre d'autres, en proportion variable, suivant les grottes, auxquels ce cachet particulier s'est imprimé à un degré moins prononcé ; ces individus deviennent très-difficiles et même impossibles à distinguer entre eux, de quelque grotte qu'ils proviennent, et ce fait prouve manifestement qu'on a affaire à des races diverses d'une même espèce et non à plusieurs espèces légitimes.

Ainsi, dans la grotte d'Estellas, où l'*An. Cerberus* est plus commun que partout ailleurs, il a presque toujours l'angle huméral des élytres très-obtus, mais coupé nettement, leur base fortement oblique, mais sensiblement rectiligne, leurs côtés assez parallèles, leur surface relativement large et peu convexe. La très-grande majorité des exemplaires de cette provenance présente ces particularités de forme prononcées à un degré à peu près égal, et c'est à peine si on en trouve dans le nombre quelques-uns qui les possèdent d'une manière notablement atténuée.

Les quelques exemplaires de l'*An. Cerberus* que j'ai pris dans la grotte de Saleich, grotte qui est peu éloignée de celle d'Estellas, ne m'ont paru différer par aucune particularité bien accentuée de ceux qui proviennent de cette dernière.

Dans la grotte de Peyort, au contraire, bon nombre d'*An. Cerberus* ont les angles huméraux des élytres bien plus ouverts et presque entièrement effacés au sommet, de sorte que ce sommet est à peine indiqué, comme cela a lieu chez l'*An. Tiresias* de la même grotte et chez le *Pluto* d'Aubert et de Moulis ; la base des élytres est par suite plus oblique, leur largeur est moindre et leur forme se rapproche davantage d'un ovale très-allongé ; en même temps, la tête et le prothorax se rétrécissent ou s'allongent un peu. La tendance générale des *An. Cerberus* de Peyort est de présenter cette conformation ; mais les exemplaires qui la réalisent au plus haut point sont en proportion numérique bien moindre relativement au total de ceux que j'y ai pris que ne l'est dans la grotte d'Estellas le nombre des individus qui revêtent à un degré bien accusé la forme spéciale de cette grotte à l'égard du total de ceux qui y vivent. Beaucoup d'exemplaires de Peyort ont, en effet, les angles huméraux conformés comme ceux des individus d'Estellas qui ne présentent pas au plus haut degré d'accentuation la forme qui caractérise la variété propre à cette grotte.

Dans les grottes d'Aubert et de Moulis, grottes situées dans la même montagne et peu éloignées l'une de l'autre, qui ont peut-être entre elles des communications souterraines, l'*An. Cerberus* constitue une seule et même race caractérisée par une conformation des angles huméraux des élytres intermédiaire à celle qu'affectent les races d'Estellas et de Peyort; la forme la plus ordinaire dans les grottes d'Aubert et de Moulis ressemble donc complètement aux individus peu caractérisés qui proviennent des deux grottes précitées.

L'unique *An. Cerberus* que j'ai pris dans la grotte de Peyrounard, annexe de celle du Mas-d'Azil, répond bien à la description que M. Abeille de Perrin a donnée de son *An. Cerberus*, variété *inæqualis*, qui habite cette dernière grotte. Il a, en effet, la tête et le corselet plus robustes que la grande majorité de mes *An. Cerberus* d'autre provenance; j'en trouve un cependant parmi ceux de Saleich qui est encore un peu plus favorisé que lui sous ce rapport. Pour ce qui est de la position des pores sétigères de la première série sur les élytres dont les deux avant-derniers sont, d'après M. Abeille, plus rapprochés l'un de l'autre chez l'*inæqualis* que chez le *Cerberus* ordinaire, je ne vois rien de bien caractéristique sur mon exemplaire de Peyrounard; ces pores sont, en effet, un peu plus rapprochés entre eux qu'ils ne le sont du premier et du dernier, mais ils ne sont pas situés tout à fait en face l'un de l'autre sur chaque élytre, et je constate que, si le nombre de ces pores est constant, leur position varie notablement et d'une façon tout à fait capricieuse chez les *Cerberus* de toute provenance.

Un caractère non signalé par M. Abeille existe chez mon *Anophthalmus* de Peyrounard : ses antennes sont proportionnellement un peu plus courtes que celles des autres *Cerberus*; en effet, elles atteignent seulement ou dépassent à peine les trois quarts de la longueur du corps. Mais je ne crois pas que ce caractère unique permette de voir dans mon insecte une espèce particulière. J'observe, en effet, des variations analogues, quoique moins prononcées, chez d'autres *An. Cerberus*, et j'ai vu des cas plus accentués encore de variabilité de la longueur des antennes chez une même espèce dans un autre genre de Carabiques, les *Nebria*; chacun sait d'ailleurs, que dans la famille des Longicornes, où ces organes sont développés démesurément, des différences bien autrement considérables dans la longueur des antennes s'observent chez des individus appartenant incontestablement à la même espèce.

J'approuve donc entièrement M. Abeille de n'avoir vu dans son *Anophthalmus* du Mas-d'Azil qu'une variété ou race locale du *Cerberus*. Mais

pourquoi, puisque telle était son opinion, a-t-il donné un nom à cette variété ? Parce qu'un faiseur d'espèces à outrance aurait pu survenir et baptiser l'*Anophthalme* en question afin de s'attribuer la paternité de la prétendue espèce ; voilà la raison que donne M. Abeille. Je ne trouve pas cette raison plausible, car donner un nom à une variété qu'on reconnaît pour telle, c'est réaliser tout de suite et sciemment le mal qui serait peut-être arrivé plus tard au cas où un entomologiste mal avisé aurait voulu faire de cette variété une espèce imaginaire ; dans un cas comme dans l'autre, le résultat est le même, la nomenclature se trouve surchargée d'un mot inutile de plus.

De même je blâmerai M. Dieck d'avoir donné un nom (*An. Cerberus*, var. *Caron*) à quelques individus de cette espèce, un peu plus petits que de coutume, ayant le prothorax et les élytres légèrement rugueux. Ici il ne s'agit plus même d'une race locale, mais seulement d'une variation individuelle insaisissable.

Qu'arriverait-il si, imitant ces exemples, j'imposais un nom à chacune des races que je viens de signaler ; si, après cela, remarquant que parmi les individus rentrant dans chacune de ces races, il y en a de plus ou moins fortement ponctués, de plus ou moins rugueux, etc., je distinguais dans chacune d'elles des variétés et des sous-variétés que je doterais chacune d'un nom ? Après moi, un autre descripteur plus minutieux pourrait venir qui, ayant fait de nouvelles chasses dans les grottes de l'Ariège, et trouvant que ses *An. Cerberus* rentrent mal dans mes variétés nommées, créerait encore pour eux des noms nouveaux, et ainsi on pourrait remplir les pages d'un catalogue en se donnant le plaisir puéril de distinguer dans une seule espèce d'insecte quelques centaines de races, sous-races, variétés ou aberrations, et d'affubler d'un nom chacune d'elles, comme font les horticulteurs pour les innombrables variétés de roses ou de tulipes qu'ils voient tous les jours naître dans leurs plates-bandes. Puisque l'usage de donner des noms aux variétés pourrait conduire à de semblables résultats pour peu qu'on l'exagérât dans la pratique, le plus sage n'est-il pas de le proscrire absolument ?

Une dernière remarque à propos de l'*An. Cerberus*. M. Abeille pense que l'étude des insectes cavernicoles pourrait fournir des arguments aux partisans de la non variabilité des espèces : « Dans les grottes, en effet, dit cet entomologiste (1), on ne comprend que difficilement l'action des

(1) Études sur les Coléoptères cavernicoles, par M. Elzéar Abeille de Perrin, p. 12.

milieux différents; la température, la nature du sol sont le plus souvent les mêmes. » Je ne puis partager l'avis de mon cher collègue, car j'ai constaté que la température est loin d'être la même dans toutes les grottes, et comme, pour chaque grotte, cette température propre est plus ou moins constante en toute saison, je la crois d'autant plus capable d'agir toujours dans le même sens sur les êtres qui y sont soumis pendant toutes les périodes de leur existence. Sous le rapport de l'humidité, de l'état de calme ou d'agitation de l'atmosphère, suivant que la grotte est ou n'est pas sujette à des courants d'air, même, quelquefois, de la composition chimique du milieu respirable, les différences possibles de grotte à grotte ne sont pas moindres. Le sol, bien que les cavernes se trouvent presque exclusivement dans les terrains calcaires, peut aussi varier considérablement dans sa composition, comme dans sa consistance et sa perméabilité : ici je trouve l'argile pure, là c'est une terre imprégnée profondément ou incrustée à sa surface de concrétions diverses. Ces différences dans les conditions du milieu ambiant ne peuvent guère être sans relation avec les différences souvent si accentuées qu'on remarque dans la population des diverses grottes. Pourquoi telle caverne nourrit-elle seulement des *Anophthalmus* et telle autre seulement des *Adelops*? Pourquoi celle-ci possède-t-elle ces deux genres à la fois, tandis que celle-là est veuve de l'un et de l'autre? Pourquoi ailleurs la classe des Insectes fait-elle défaut sans que les Arachnides et les Myriapodes soient exclus? Pourquoi enfin les Chauves-Souris hantent-elles une grotte de préférence à une autre? Quand les légions de ces Chéiroptères ont pris possession d'une caverne, quelles conséquences n'en doit-il pas résulter pour tous les autres êtres qui l'habitent! La grotte inférieure de Massat est envahie à tel point par ces animaux que le sol et les parois y sont presque partout couverts d'une couche épaisse de leurs fientes; leur urine imprègne ces tas de guano et y fermente en produisant des exhalaisons ammoniacales qui prennent à la gorge. Des millions de larves de Diptères pullulent dans ce milieu putride; des Acariens innombrables s'y développent, et, si petits qu'ils soient, suffisent souvent par leur nombre à dérober entièrement aux regards le sol qu'ils recouvrent. Des *Pristonyques* par centaines vivent au sein de ce monde grouillant et s'y gorgent sans cesse des proies faciles qu'il leur offre à satiété. L'*Homalata subcavicola*, à l'état de larve comme à l'état parfait, recherche aussi le fumier de Chauves-Souris en état de fermentation; mais les *Adelops* paraissent n'y pas pouvoir vivre, bien qu'ils ne dédaignent pas les matières excrémentielles de toute origine et fassent même volontiers leur régal de la fiente de

Chauves-Souris quand ils en trouvent de suffisamment récente amassée en quantité trop faible pour qu'une fermentation intense puisse s'y établir. C'est ce que j'ai pu constater à Massat, où j'ai en vain cherché des *Adelops* sur les tas de guano, mais où j'en ai trouvé quelques-uns atablés justement autour d'une crotte récente de Chauve-Souris dans certain coin où la couche de guano n'existait pas.

Les influences que les êtres vivants peuvent subir dans les cavernes, tant de la part du milieu ambiant que de la part des autres êtres avec lesquels ils cohabitent sont donc très-variées, et on peut y chercher en particulier l'explication de la formation des races qu'on observe chez les espèces cavernicoles. Comme la population de chaque caverne forme un petit monde à part, sans communication avec ses voisins, qu'y a-t-il d'étonnant que ces races, dont aucun croisement n'altère jamais la pureté, aient encore plus de tendance à se fixer que les races des animaux qui vivent à la surface de la terre? Ces races peuvent-elles parvenir à la dignité d'espèce, c'est-à-dire procédant d'une origine commune et ayant, alors qu'elles commençaient à se former, possédé la faculté de reproduire entre elles en donnant lieu à un produit constamment fécond? Peuvent-elles, à la longue, et à mesure qu'elles se différencient davantage, perdre cette faculté et obtenir ainsi une existence spécifique propre? C'est là une grave question à la solution de laquelle manquent les données positives de l'expérience, et les observations jusqu'ici recueillies et discutées ne peuvent conduire sur son objet qu'à des vraisemblances encore tout hypothétiques. La race d'*An. Cerberus*, qui vit dans la grotte d'Estellas, serait-elle plus près de devenir espèce par extinction des individus de forme ambiguë que celle de Peyort, puisque, comme je le disais plus haut, dans la première grotte on trouve proportionnellement moins d'individus présentant à un faible degré les modifications caractéristiques de la race propre à cette localité que cela n'a lieu dans la deuxième?

Les *Anophthalmus* procèdent-ils des *Trechus* et les *Adelops* des *Catops*, dont, à part le manque d'yeux, ils reproduisent respectivement d'une manière si fidèle toute l'organisation? Les mœurs des deux genres terrestres actuels, *Trechus* et *Catops*, fournissent un argument en faveur de cette supposition. On sait, en effet, que les *Trechus* et les *Catops* oculés qui vivent habituellement à l'air libre recherchent toujours les endroits peu éclairés et aiment même à pénétrer dans les cavernes où ils peuvent avoir autrefois reproduit et où leurs générations successives confinées ont pu perdre, par défaut d'usage, des organes devenus inutiles, en

même temps qu'ils acquiéraient dans ceux qui leur restaient les perfectionnements rendus nécessaires par la disparition de l'organe de la vision. En tous cas, les *Anophthalmus* et les *Adelops* d'une région géographique naturelle riche en cavernes comme les Pyrénées, bien qu'on commence à les connaître depuis quelques années seulement, nous apparaissent déjà fort nombreux en espèces distinctes, leurs formes sont plus diversifiées que celles des genres terrestres correspondants, et il est permis de croire que, quand la faune souterraine de cette contrée sera aussi bien connue que sa faune terrestre, le nombre des *Anophthalmus* qu'on y signalera l'emportera de beaucoup sur celui de ses *Trechus* et celui de ses *Adelops* sur celui de ses *Catops*. De plus, les espèces des deux genres aveugles sont bien plus localisées que celles des deux genres oculés analogues. Ces deux faits ne portent-ils pas à admettre que la diversification des formes plus grande et le nombre des espèces plus considérable dans les deux genres de Coléoptères aveugles que dans les deux genres oculés correspondants qui vivent à la lumière du jour doivent être attribués à une double cause : les différences dans les conditions de la vie plus accentuées pour la population des diverses grottes que pour celle des différents points de la surface du sol, et l'isolement absolu de ces petits mondes hypogés entre eux ?

IV.

LES INSECTES PRIVÉS D'YEUX SONT-ILS NÉANMOINS CAPABLES D'ÊTRE IMPRESSIONNÉS PAR LA LUMIÈRE ? — COMMENT PEUVENT-ILS SUPPLÉER, POUR LES BESOINS DE LEUR VIE, A L'ABSENCE DE L'ORGANE DE LA VISION ?

M. le docteur G. Pouchet vient de publier dans la *Revue et Magazine de Zoologie* un mémoire traitant de l'action de la lumière sur les larves de Diptères privées d'organes extérieurs de la vision. Les nombreuses expériences auxquelles ce savant s'est livré sur ces animaux ont prouvé qu'ils sont affectés par les rayons lumineux, qu'ils en apprécient dans une certaine mesure l'intensité et qu'ils ont surtout le sentiment de leur direc-

tion. En effet, quand on les expose à la lumière, on les voit toujours chercher à l'éviter et fuir en se dirigeant constamment du côté opposé à celui par lequel arrivent les rayons lumineux qui les frappent. Mais les mouvements exécutés par ces larves sous l'impression de la lumière, dans le but d'échapper à une sensation désagréable et sans doute à une influence nuisible, sont toujours fort simples et ne sauraient être comparées à la série de mouvements très-complicés et parfaitement coordonnés qu'exécutent des insectes aveugles, tels qu'un Anophthalme ou un Adélops, soit pour chercher leur nourriture, soit pour fuir un danger. Que les mouvements exécutés par les larves de Diptères, lorsqu'on les expose à la lumière, soient la résultante d'une sensation, la chose est trop évidente pour qu'il y ait lieu d'y insister, mais il n'est pas nécessaire, pour les expliquer d'une façon plausible, de supposer que cette sensation a quelque chose de commun avec celle que la lumière fait éprouver à nos yeux; il paraît même plus naturel d'admettre que l'impression produite sur elles est analogue à celle que nous ressentons quand une partie quelconque de notre corps est exposée à la chaleur. Cette sensation nous donne à la fois la notion de l'intensité des rayons caloriques qui nous frappent et de la direction dans laquelle ils arrivent; sous son influence nous pouvons instantanément exécuter des mouvements, soit pour nous éloigner, soit pour nous rapprocher de la source de chaleur, et cela sans qu'on puisse dire que la partie de notre corps qui a été impressionnée ait vu le rayon calorique ou la source qui l'émet. Rien ne nous autorise donc à penser que les larves de Diptères privées d'organes visuels puissent percevoir une image et acquérir par la vue la moindre notion de la forme des objets; une pareille faculté leur serait d'ailleurs tout à fait inutile, puisqu'elles doivent passer toute leur vie au sein du milieu putride où elles sont nées, et que c'est à la Mouche dont elles procèdent qu'a été dévolu le soin de les y déposer. Bien que M. Pouchet semble admettre qu'on puisse expliquer les mouvements de ses larves aveugles autrement que je viens de le faire et qu'il indique même qu'on pourrait placer le siège de la sensation dont ils résultent dans les bourgeons oculaires, rudiments des yeux futurs de l'insecte parfait, qu'on observe déjà, flottant dans la cavité viscérale, chez la larve lorsqu'elle a acquis toute sa croissance, ce savant a voulu montrer clairement toute la différence qu'il y a entre la faculté qu'il a reconnue chez les larves de Diptères et la vision proprement dite, puisqu'il a créé un nom nouveau pour désigner cette faculté, celui d'*actines-thésie*.

Mais pour des animaux privés d'yeux, qui doivent malgré cela chercher

activement leur nourriture et souvent même donner la chasse à une proie vivante, qui sont capables de reconnaître à distance un danger qui les menace et de l'éviter par la fuite, tels que le sont à l'état parfait comme à l'état de larve les *Anophthalmus*, ou à l'état de larve seulement un grand nombre d'autres insectes, comme le sont aussi bon nombre d'Arachnides, de Crustacés et de Myriapodes, l'actinesthésie seule serait tout à fait insuffisante, même en supposant que dans le milieu qu'ils habitent, quelques rayons lumineux pussent leur parvenir. En effet, bien que privés d'yeux, ces êtres se conduisent absolument comme s'ils voyaient clair, comme s'ils savaient non-seulement ressentir l'impression des rayons lumineux qui les frappent, mais apprécier la forme des objets, aussi bien de ceux qui sont éloignés que de ceux qu'ils touchent. Rien dans leurs allures ne dénote leur cécité : on les voit marcher, courir, s'arrêter, explorer le terrain, chercher leur nourriture, fuir les doigts du chasseur qui veut les saisir, absolument de la même façon que les insectes qui ont des yeux.

Lorsque, dans une caverne, la lumière de la bougie que porte le chasseur vient tout à coup à surprendre un Anophthalme aveugle ou un Pristonyque dont les yeux sont parfaitement développés et qui peut vivre à la lumière du jour comme dans les endroits les plus ténébreux, les deux insectes se conduisent de la même manière. S'ils sont au repos sur la paroi de la caverne, il leur arrive le plus souvent de ne pas bouger : est-ce à dire que la lumière est incapable de les impressionner ? Non certes, car si, bien souvent, l'insecte aveugle, comme l'insecte pourvu d'yeux, reste insensible en apparence et comme livré au sommeil, d'autres fois aussi il semble s'éveiller et se met tout à coup à fuir au plus vite, et cela alors que le chasseur est encore à distance. Maintes fois il m'est arrivé de rencontrer des Pristonyques ou des Anophthalmes errant sur le sol qu'ils paraissent sonder avec leurs palpes et avec leurs antennes, sans cesse animées pendant la marche, comme cela a lieu dans la généralité des insectes chez qui ces appendices sont suffisamment allongés, d'un mouvement de va et vient dans le sens vertical pendant lequel alternativement elles s'élèvent en l'air et se rapprochent du plan de position au point de l'effleurer avec les poils dont elles sont revêtues ; ils marchaient lentement, se détournaient sans cesse à droite ou à gauche, s'arrêtaient souvent, et, quel que fût le but de leur promenade, leur attention paraissait fortement captivée. Quand la lumière de ma bougie commençait à se projeter sur eux, ils continuaient quelquefois à marcher sans rien changer

à leur allure et sans paraître distraits de leur préoccupation ; mais le plus souvent, et alors que ma bougie était encore assez loin, ils prenaient brusquement leur course et s'enfuyaient, cherchant à se cacher dans une fissure ou dans un coin moins éclairé. En approchant davantage la lumière, je réussissais toujours à faire fuir ceux qui avaient d'abord paru ne pas s'inquiéter de ma présence, et j'ai constaté par des expériences réitérées un grand nombre de fois que j'obtenais ce résultat à une distance moyenne beaucoup plus grande lorsque je les surprénais étant en mouvement que quand je les trouvais au repos, et cela pour tous les insectes, oculés ou non, que j'ai observés dans les cavernes, aussi bien les Anophthalmes et les Adélops que les Pristonyques. Quand ils étaient au repos, il me fallait le plus souvent, pour les déclider à fuir, approcher d'eux ma bougie à une distance où ma main en aurait ressenti assez sensiblement la chaleur, tandis que lorsqu'ils étaient déjà en mouvement j'obtenais le même résultat bien avant d'atteindre ce point. Les insectes aveugles ou oculés sont donc impressionnés par la lumière, mais ils le sont plus ou moins facilement et ils donnent plus ou moins promptement des signes extérieurs de la sensation qu'ils éprouvent suivant qu'ils sont au repos, peut-être à l'état de sommeil, ou qu'ils se trouvent en état d'activité au moment où la lumière vient les frapper.

Toutefois on pourrait se demander si c'était bien la lumière de ma bougie qui impressionnait ces insectes. Les faits que je viens d'exposer pourraient en effet s'expliquer, à la rigueur, en supposant que c'était la chaleur qu'ils ressentaient, même à une distance assez grande, et que c'était elle qui les décidait à fuir. Mais si l'on réfléchit que les insectes aveugles qui vivent soit en rasé campagne, soit à l'entrée des cavernes, protégés contre la lumière du jour par les grosses pierres sous lesquelles ils se tiennent ou par l'épaisseur du sol dans les profondeurs duquel ils s'enfoncent, donnent les mêmes signes d'inquiétude lorsqu'on met leur retraite à nu que les insectes qu'on surprend dans les cavernes, armé d'une bougie, on sera forcé de renoncer à cette explication. De plus, j'ai constaté maintes et maintes fois que, quand j'approchais mes doigts ou ma pince pour saisir un insecte aveugle, et bien avant que je l'eusse touché, l'insecte comprenait parfaitement que le danger le plus pressant à éviter était celui que ma poursuite lui faisait courir, il accélérât alors sa course ou bien en changeait la direction, savait profiter des moindres accidents du terrain pour se dérober, et souvent, lorsque je le serrais de près, prenait le parti de se blottir dans la plus petite cavité superficielle et de s'y raser pour

ainsi dire, ne s'inquiétant plus alors de la lumière de ma bougie que je devais approcher de lui assez près pour le brûler presque, si je voulais par ce moyen le forcer à déguerpir.

Par quelle faculté un insecte privé d'yeux peut-il arriver à régler ses mouvements d'une façon si parfaite et à se conduire en toutes circonstances absolument comme s'il possédait ces organes ? Bien que l'insecte aveugle soit impressionné par la lumière, on ne peut pas admettre qu'il voie les objets comme nous les voyons, et pourtant, sans aucun doute, il est capable d'acquérir à distance la notion de leur présence. Ce n'est pas, par conséquent, le toucher, au moins le toucher tel qu'il existe chez nous, qui lui donnera cette notion. Parmi les sens dont nous pouvons nous faire une idée, il ne reste plus aux insectes aveugles que l'odorat et l'ouïe pour suppléer au défaut des yeux. Mais ces sens, si perfectionnés qu'on les suppose, peuvent-ils suffire à une pareille tâche ? L'odorat, ils l'ont certainement bien développé, c'est par lui, sans doute, qu'ils sont guidés lorsqu'ils cherchent leur nourriture, même quand elle consiste en une proie vivante. Pour ce qui est de l'ouïe, il est difficile de rien affirmer ; je n'ai observé, pour ma part, aucun fait qui puisse prouver que les insectes aveugles perçoivent les sons mieux que n'importe quel insecte oculé. On peut faire du bruit près d'eux sans qu'ils paraissent s'en inquiéter.

Une particularité remarquable de la structure des Coléoptères aveugles, à quelque genre qu'ils appartiennent, c'est la tendance qu'ont tous leurs membres à s'allonger. Si cette tendance souffre des exceptions, on les rencontre surtout chez des insectes tels que les *Claviger*, qui, vivant en société avec les fourmis, sont soignés et nourris par elles, et qui, sans l'intervention de ces Hyménoptères, ne pourraient subvenir aux besoins de leur existence. Les poils qui recouvrent les antennes et les pattes des insectes aveugles sont aussi ordinairement plus longs que chez les insectes oculés. Chez les Anophthalmes, les soies raides émergeant de pores ombiliqués, qu'on remarque sur plusieurs points de leur corps, prennent un développement très-remarquable qui n'existe jamais à un pareil degré chez aucun Carabique oculé, et ce développement atteint son maximum chez les espèces telles que *Leschenaulti*, *Pluto*, *Cerberus*, où l'œil perdu a laissé le moins de traces et qui semblent le plus parfaitement appropriées à la vie cavernicole. Ce n'est pas seulement chez les Coléoptères que l'allongement des membres et le développement des poils et des soies accompagne ordinairement la perte de l'organe de la vision, on le remarque

aussi, d'après M. Simon, chez les Arachnides, et cela non-seulement chez ceux qui ont perdu toute trace d'yeux, mais aussi chez les espèces cavernicoles dont les yeux sont plus ou moins réduits et paraissent peu propres à remplir leurs fonctions.

La constance de ces particularités de structure chez les Articulés aveugles conduit naturellement à admettre qu'elles sont en relation avec la perte de l'organe de la vision, et qu'elles doivent, en partie au moins, suppléer à son absence. Il y a tout lieu de croire qu'il en résulte un perfectionnement de la sensibilité tactile, mais ce perfectionnement, si grand qu'on le suppose, peut-il expliquer toutes les sensations qu'éprouvent les Articulés aveugles et qu'ils trahissent par leurs mouvements ?

Pour que ces poils pussent faire connaître à l'animal qui en est pourvu l'existence des objets éloignés, par exemple, lui décéler la présence d'un ennemi, il faudrait qu'ils possédassent la faculté d'entrer en vibration au moindre mouvement de l'air ambiant, provoqué soit par les mouvements propres de l'animal, soit par ceux d'un être étranger ; ces vibrations perçues par le système nerveux lui permettraient non-seulement de ressentir la présence de l'objet qui les aurait fait naître, mais d'apprécier d'après leur intensité relative sa position et sa distance. C'est là une supposition purement hypothétique, mais elle me paraît expliquer d'une façon plausible les sensations que le monde extérieur fait éprouver aux Articulés qui sont dépourvus d'yeux.



NOTICE COMPLÉMENTAIRE

SUR LES

ARACHNIDES CAVERNICOLES et HYPOGÉS,

Par M. EUGÈNE SIMON.

(Séance du 11 Décembre 1872.)

La Société entomologique de France m'avait fait l'honneur de décider l'insertion, dans son quatrième numéro des Annales pour 1872, d'un mémoire sur les *Thelyphonus* de l'Ancien-Monde; mais, au moment de mettre sous presse, j'ai reçu communication d'une petite brochure de M. Butler (1) sur le même sujet, contenant les descriptions des trois seules espèces nouvelles qui faisaient tout l'intérêt de mon travail.

J'ai donc été obligé de retirer mon manuscrit, devenu inutile; mais j'ai pensé que la Société entomologique voudrait bien le remplacer par une notice complémentaire sur les Arachnides cavernicoles et hypogés.

En effet, mon petit mémoire sur les Arachnides hypogés était à peine imprimé (voyez ce volume, page 215 et planche 12) que j'ai reçu de M. Ch. de la Brûlerie une nouvelle série d'espèces cavernicoles, trouvées par cet habile entomologiste dans ces mêmes grottes de l'Ariège qui avaient déjà fournies tant de faits nouveaux et curieux aux précédents explorateurs.

Les espèces nouvelles sont assez nombreuses pour faire l'objet d'un travail spécial; de plus, presque toutes les espèces découvertes par M. Abeille de Perrin ont été reprises en grand nombre par M. Charles de la Brûlerie, ce qui me permettra d'ajouter sur leur compte des indications de localités plus précises et quelques faits de mœurs.

(1) Voyez Monograph of the genus *Thelyphonus*, by A.-G. BUTLER (from the Annals and Magazine of Natural History, for september 1872).

1. ERIGONE SPELÆA. Sp. nov.

(Pl. 16, fig. 8 et 9.)

Long. 3 mill.

Voisine des *Erigone rufa* et *sylvatica*.

♂. Céphalothorax fauve rouge, ovale, large et arrondi sur les côtés, rétréci en avant depuis les hanches de la première paire.

Front large et très-obtus. Strie thoracique profonde, fine, longitudinale et reculée; stries rayonnantes presque nulles.

Ligne dorsale légèrement élevée d'arrière en avant. Angle frontal très-obtus.

Bandeau plus large que l'aire oculaire, très-légèrement convexe, ne présentant ni stries, ni dépressions.

Ligne supérieure des yeux droite; les médians, un peu plus petits et plus écartés que les médians antérieurs, un peu anguleux et finement bordés de noir.

Yeux antérieurs formant une ligne droite, un peu moins large que la supérieure; les médians très-petits, séparés par un espace moins grand que leur diamètre, et placés sur une même tache noire; bien séparés des latéraux, qui sont les plus gros de tous et qui sont connivents avec ceux de la seconde ligne.

Abdomen étroit, ovale, noirâtre et revêtu de poils blancs soyeux.

Plastron large, triangulaire, lisse, un peu convexe.

Chélicères plus longues que la face, très-robustes, convexes et lisses, rétrécies et un peu divergentes à l'extrémité; le bord supérieur de la rainure présentant quatre petites dents égales et contiguës.

Pattes dans les proportions 1, 4, 2, 3, assez longues, toutes d'un jaune rouge, garnies de poils fauves soyeux, et sur les tibias de quelques crins noirs plus longs.

Fémurs assez robustes et un peu comprimés; patella très-courte; métatarses un peu plus courts que les tibias.

Patte-mâchoire assez courte: patella petite, non renflée; tibia de même longueur, un peu renflé en dessus; article génital plus long que les deux articles précédents; tarse assez long, élargi et bilobé à l'extrémité; bulbe présentant à la base une grande pièce noire, recourbée en crochet à la

partie supérieure, un peu repliée et surmontée d'une épine à la base; extrémité du bulbe divisée en plusieurs lobes, mais dépourvue d'apophyses externes.

♀. Céphalothorax un peu plus large et moins élevé en avant.

Chélicères plus courtes et plus robustes; bord supérieur de la rainure présentant cinq denticulations, dont les trois premières plus longues et égales.

Épigyne très-développée et simple, en forme de lamelle rougeâtre assez épaisse, ovale et bien détachée; son extrémité très-obtuse.

Je pense que cette espèce doit se placer dans le groupe de l'*Erigone rufa* Reuss, pour laquelle M. Menge a créé le genre *Bathyphantes*. Plusieurs caractères importants la rapprochent cependant du genre *Linyphia*.

Plusieurs exemplaires trouvés par M. Ch. de la Brûlerie dans la grotte de Neuf-Fonts, près Aulus (Ariège).

2. LINYPHIA PROSERPINA. Sp. nov.

(Pl. 16, fig. 6 et 7.)

♂. Long. 3 mill.

Céphalothorax brun olivâtre; pattes jaunes; abdomen blanc mat.

Céphalothorax ovale allongé, à peine tronqué en arrière, très-obtus et arrondi en avant; partie céphalique longue, graduellement rétrécie depuis les hanches de la première paire et assez convexe; stries rayonnantes bien marquées; téguments glabres et lisses, présentant quelques longs poils noirs, dirigés en avant, dans la région des yeux.

Yeux médians supérieurs petits, blancs, finement bordés de noir, séparés par un intervalle double de leur diamètre; ce groupe oculaire éloigné des yeux latéraux de la même ligne par un espace au moins aussi grand que celui qu'il occupe; yeux médians antérieurs extrêmement petits et très-rapprochés entre eux, placés sur une petite tache noire, largement séparés des médians supérieurs et des latéraux; yeux latéraux connivents, formant deux lignes obliques, les antérieurs étant plus internes; ces derniers sont plus gros que les latéraux supérieurs et que les médians des deux lignes.

Bandeau vertical ne présentant ni strie, ni dépression, un peu (mais à peine) plus large que l'aire oculaire.

Chélicères plus longues que la face, fortes, cylindriques, à peine rétrécies à l'extrémité, qui est légèrement divergente.

Plastron large, plan et lisse, triangulaire, tronqué en ligne droite à la partie antérieure, graduellement rétréci et terminé en pointe en arrière.

Pattes assez longues, pourvues de crins deux fois aussi longs que le diamètre des articles; fémurs assez épais et un peu comprimés, surtout à la base; les autres articles grêles et cylindriques; patella et tibia un peu moins longs que les métatarses et les tarses.

Patte-mâchoire: fémur grêle et un peu arqué; patella très-courte et non renflée en dessus; tibia au moins deux fois plus long, élargi de la base à l'extrémité, armé du côté interne de deux crins très-longs dirigés en avant; tarse large et convexe à la base, terminé par une pointe lamelleuse, obtuse, dépassant le bulbe génital et hérissée de longs crins divergents. Ensemble du bulbe presque arrondi, son extrémité présentant une petite pointe et son milieu deux pointes semblables, très-courtes; une petite lamelle noire, partant de sa base, le contourne et s'avance jusqu'au milieu de sa longueur.

Cette petite espèce ressemble complètement à la *L. Rosenhaueri* L. Koch, mais elle s'en distingue par les yeux médians de la seconde paire moins écartés entre eux et plus éloignés de ceux de la première; la patte-mâchoire du mâle est aussi différente; en effet, chez *L. Rosenhaueri* le tibia, relativement plus court, est dépourvu des deux longs crins; de plus, la lamelle du bulbe est beaucoup plus développée et plus longue que le bulbe lui-même.

Deux mâles, pris par M. Ch. de la Brûlerie dans la grotte de Rieufourcand, près Belesta (Ariège).

3. LINYPHIA SANCTI-VINCENTI. Sp. nov.

(Pl. 16, fig. 10.)

♂. Long. 1 3/4 mill.

Céphalothorax fauve testacé, ovale et rétréci en avant depuis les hanches de la première paire; front large et très-obtus.

Strie thoracique indistincte; dépressions céphaliques bien marquées, peu reculées, se réunissant à angle très-obtus.

Yeux supérieurs formant une ligne droite et presque équidistants, les médians un peu plus gros que les latéraux; chacun de ces yeux entouré d'un petit cercle noir, un peu prolongé en arrière.

Yeux antérieurs formant une ligne droite, presque aussi large que la supérieure; les médians très-petits, presque connivents; les latéraux bien séparés et plus gros que tous les autres yeux.

Plastron aussi large que long, triangulaire, légèrement convexe.

Abdomen ovale, testacé, entièrement revêtu de longs poils soyeux; présentant en avant une large bande brune transverse et en arrière trois lignes transverses de même couleur.

Bandeau incliné en avant, à peine plus large que l'aire oculaire.

Chélicères longues, robustes, non divergentes à l'extrémité; rainure du crochet présentant en dessus une faible dilatation surmontée de deux très-petites dents.

Pattes-mâchoires et pâtes dans les proportions ordinaires aux *Linyphia*, entièrement d'un fauve testacé.

Épigyne élevée, présentant supérieurement un long crochet recourbé en arrière, terminé par une dilatation coupée obliquement; de chaque côté de ce crochet s'élèvent parallèlement deux lamelles presque carrées et verticales.

Cette espèce est très-voisine de la *Linyphia pallida* O.-P. Cambridge, qui se trouve dans les caves humides et qui a aussi tous les caractères d'une espèce cavernicole; elle en diffère cependant d'une manière certaine par ses chélicères plus épaisses et non divergentes, ses yeux antérieurs plus inégaux, le dessin de son abdomen, enfin et surtout par la conformation de son épigyne.

Une seule femelle, trouvée dans la grotte de Saint-Vincent ou de Melan, entre Thoard et Sisteron (Basses-Alpes).

Genus LEPTONETA. Nov. Gen.

(Famille des DYSDERIDÆ.)

Céphalothorax arrondi sur les côtés, rétréci, tronqué ou échancré en avant, à strie thoracique et stries rayonnantes plus ou moins marquées.

Yeux tous nocturnes, au nombre de six, de quatre ou quelquefois tout à fait oblitérés; disposés en deux groupes écartés entre eux longitudinalement: le premier composé de quatre yeux contigus formant un demi-cercle ouvert en arrière, le second formé de deux très-petits yeux se touchant sur la ligne médiane.

Chélicères longues, étroites, divergentes à l'extrémité, pourvues d'un crochet grêle et allongé.

Plastron très-large et hanches très-écartées.

Pièce labiale courte et tronquée. Lames maxillaires droites; étroites, au moins trois fois aussi longues que larges, rétrécies et terminées en pointe obtuse à l'extrémité.

Filières, quatre (1): les deux inférieures un peu plus longues, cylindriques, obtuses; les deux supérieures coupées obliquement à l'extrémité, qui paraît aiguë.

Pattes beaucoup plus longues que le corps, très-fines, comme celles des *Pholcus*, dans les proportions 1, 4, 2, 3.

Patella très-courte; tibia aussi long ou un peu plus court que le fémur; tarses plus longs que le tibia; point d'épines.

Griffes au nombre de trois; les deux supérieures longues, fines, présentant à la base une seule denticulation très-longue; l'inférieure courte et simple.

Patte-mâchoire de la femelle terminée par une griffe pectinée.

Trois espèces de ce genre singulier ont été découvertes par M. Ch. de la Brûlerie dans les grottes de l'Ariège; elles vivent, paraît-il, sous les pierres non adhérentes au sol et quelquefois sur les parois rocheuses, au milieu d'une petite toile irrégulière, mal définie.

Une espèce du même genre s'est trouvée parmi mes Aranéides de Corse, sans que je me souvienne des conditions dans lesquelles elle a été prise (2).

(1) Ces organes sont très-difficiles à observer à cause de leurs téguments incolores et de leur petitesse; aussi est-il possible que la troisième paire, tout à fait rudimentaire, m'ait échappé.

(2) Cette espèce, que j'ai appelée *L. pholcoïdes*, est décrite dans un mémoire que j'ai présenté depuis longtemps à la Société Royale des Sciences de Liège, mais dont l'impression a été ajournée.

4. LEPTONETA CONVEXA. Sp. nov.

(Pl. 16, fig. 11, 12, 13 et 14.)

♂. Long. 3 1/2 mill.

Pattes : 1^{re} paire, 10 mill.; 2^e paire, 7 1/2 mill.; 3^e paire, 6 3/5 mill.;
4^e paire, 9 mill.

Céphalothorax fauve rouge, presque aussi large que long, arrondi sur les côtés, assez long et rétréci en avant à partir de la première paire de pattes, son bord antérieur tronqué en ligne droite, ses angles obtus; partie céphalique très-convexe et arrondie en dessus, ses dépressions latérales bien marquées, ainsi que la strie médiane thoracique, qui est étroite, longitudinale et très-reculée.

Six yeux : ceux du premier groupe ovales et presque égaux, les médians obliques et un peu séparés sur la ligne médiane, les latéraux touchant aux médians et presque droits; ces yeux bordés de noir du côté interne; yeux du second groupe très-petits, contigus, arrondis, éloignés des antérieurs d'une distance égale à la largeur de ce groupe.

Abdomen d'un blanc mat, ovale, aussi long que le corselet.

Plastron plan, d'un fauve rouge.

Chélicères plus longues que la face, rétrécies et divergentes à l'extrémité; dépassant à peine en dessous le bord des lames maxillaires.

Pattes d'un fauve rouge obscur; fémurs légèrement élargis à la base et atténués jusqu'à l'extrémité, présentant en dessus une série de longs crins très-espacés; poils des autres articles très-courts.

Patte-mâchoire assez longue : fémur un peu courbe à la base, légèrement élargi à l'extrémité; patella assez convexe en dessus; tibia d'un tiers plus long, cylindrique et droit; tarse articulé, presque à angle droit, étroit, lacinié, légèrement élargi de la base à l'extrémité, un peu renflé à ses deux extrémités et fortement déprimé dans le milieu, terminé par une pointe très-obtuse, garnie de longs crins noirs; bulbe très-volumineux, globuleux, lisse, présentant en avant deux petites pointes lamelleuses.

♀. Long. 4 mill.

Très-semblable au mâle par sa forme générale et sa coloration; les yeux latéraux du premier groupe un peu plus petits et plus divergents; ils sont

reliés entre eux par une petite dépression transverse, qui n'existe pas chez le mâle.

Les petits yeux postérieurs sont allongés et terminés en pointe en arrière.

La patte-mâchoire grêle et presque aussi longue que le corps; le fémur un peu courbe à la base; la patella très-courte et surmontée d'un long crin; le tibia légèrement élargi de la base à l'extrémité, présentant quelques crins divergents; le tarse aussi long et plus étroit que les deux articles précédents, garni de nombreux crins, très-long, dirigés en avant.

Plusieurs exemplaires, trouvés dans la grotte de Peyort, près Prat (Ariège).

5. LEPTONETA MICROPHALMA. Sp. nov.

(Pl. 16, fig. 17, 18 et 19.)

Long. ♂ 3 1/10 mill.; ♀ 3 1/2 mill.

♂. Céphalothorax fauve rouge très-clair, presque aussi large que long, arrondi sur les côtés, rétréci en avant depuis la première paire de pattes, ses angles antérieurs très-arrondis, son bord antérieur légèrement échancré; partie céphalique convexe, limitée par des stries sensibles; strie thoracique bien marquée, longitudinale, très-reculée.

Yeux, quatre : extrêmement petits, visibles seulement sous un assez fort grossissement, formant un demi-cercle très-légèrement soulevé et assez éloigné du bord frontal; ces yeux égaux; les médians connivents, les latéraux obliques et quelquefois très-difficiles à distinguer.

Bandeau très-allongé.

Plastron plan, blanc testacé, présentant quelques poils noirs.

Abdomen ovale, aussi long que le corselet, d'un blanc mat.

Chélicères très-longues, un peu obliques, rétrécies et légèrement divergentes à l'extrémité; bord supérieur de la rainure présentant seul deux petites dents.

Pattes d'un blanc diaphane, semblables par leur longueur et leurs proportions à celles du *Leptoneta convexa*; leurs poils plus longs, principalement ceux des hanches (il a déjà été remarqué, chez les articulés cavernicoles, que les poils s'allongent en même temps que les organes de la vision perdent de leur importance).

Patte-mâchoire allongée, pourvue de très-long crins, principalement

sur le tibia et le tarse; patella à peine convexe et un peu courbe; tibia allongé et droit; tarse presque aussi long, assez convexe à la base et à l'extrémité, mais déprimé dans le milieu, terminé par une pointe fine et aiguë (cette extrémité est très-obtuse chez les deux autres espèces); bulbe volumineux, arrondi, lisse, dépassé en avant par deux petites lamelles membraneuses.

♀. Semblable au mâle.

Abdomen un peu plus renflé, d'un blanc légèrement violacé.

Orifice génital surmonté d'une forte saillie membraneuse très-obtuse et large, du milieu de laquelle s'élève une très-petite pointe aiguë, visible seulement quand on examine l'abdomen de profil.

Habite exclusivement la grotte d'Estellas.

6. LEPTONETA INFUSCATA. Sp. nov.

(Pl. 16, fig. 15 et 16.)

Long. 2 mill.

Long. de la 1^{re} paire de pattes, 5 1/2 mill.

♂. Céphalothorax fauve brunâtre, plus foncé sur les bords, large et arrondi sur les côtés, un peu plus long et plus rétréci en avant que dans l'espèce précédente, aussi moins convexe; son bord antérieur tronqué et légèrement échancré; stries rayonnantes presque nulles; strie médiane thoracique reculée, longue et bien marquée.

Six yeux: ceux du premier groupe ovales et presque égaux, les médians légèrement obliques et à peine séparés sur la ligne médiane, les latéraux touchant aux médians, droits ou très-légèrement convergents en arrière; ces yeux bordés de noir du côté interne.

Yeux du second groupe petits, conligus, arrondis, éloignés des antérieurs d'une distance moindre que la largeur de ce groupe.

Bandeau au moins aussi large que l'aire oculaire, très-incliné en avant, son bord antérieur un peu échancré.

Abdomen brunâtre, convexe en dessus, plus long que le corselet.

Chélicères longues, obliques, cylindriques, rétrécies et un peu divergentes à l'extrémité.

Plastron très-légèrement convexe, d'un brun rouge.

Pattes fauve brunâtre, très-longues et très-grêles, sauf les fémurs, qui sont un peu renflés et comprimés, surtout à la base; ceux des deux premières paires ont leur face antérieure couverte de très-petits tubercules rapprochés entre eux, surmontés chacun d'un poil fin; disposés en séries longitudinales très-régulières (1).

Patte-mâchoire peu longue : tibia étroit, plus court, relativement à la patella, que chez les deux précédentes espèces; tarse plus long et plus large que le tibia, renflé à la base et à l'extrémité qui est très-obtuse, déprimé transversalement dans le milieu; bulbe très-volumineux, lisse, presque arrondi.

♀. Céphalothorax et yeux comme chez le mâle.

Abdomen brun rouge, présentant dans la région vulvaire une forte saillie transverse très-obtuse.

Granulations des fémurs plus fines et moins nombreuses que chez le mâle.

Patte-mâchoire grêle et presque aussi longue que le corps, ses articles dans les mêmes proportions que chez *Leptoneta convexa*.

Cette petite espèce, très-bien caractérisée, représente le genre *Leptoneta* dans la grotte de Neuf-Fonds, près Aulus (Ariège).

7. SCOTOLEMON LESPESI H. LUCAS.

Trouvé en grand nombre par M. de la Brûlerie dans les grottes de Lombrive (près Ussat), de Le Quère (près Massat), de Neuf-Fonds (à Aulus), de Poyort (à Prat), ainsi que dans celles d'Estellas, d'Aubert et Moulis et de Belesla.

Ce *Scotolemon*, le plus commun et le plus répandu de toutes les espèces du genre, ne se trouve pas exclusivement dans les grottes, il a été pris aussi dans des mousses, mais non loin de cavités souterraines où il était très-abondant.

Quelques individus présentent une épine pédiculée sur le trochanter de la patte-mâchoire. Ce caractère n'est donc pas exclusivement propre au *S. Querilhaci*. Les tarsi des pattes postérieures se terminent tantôt par trois, tantôt par deux petits articles, sans que ce caractère puisse être attribué au sexe.

(1) Ces rugosités n'existent pas chez les autres *Leptoneta*.

Le mâle diffère de la femelle par un corps plus court, plus large et plus tronqué en arrière, ressemblant à celui du *S. Lucasi*; cependant ses angles postérieurs sont toujours arrondis, tandis que chez celui-ci ils sont aigus.

8. SCOTOLEMON LUCASI E. Simon.

Un seul exemplaire de ce remarquable et distinct *Scotolemon* a été pris par M. de la Brûlerie dans la grotte de Rieufourcand, près Belesta, en compagnie de l'espèce précédente.

9. ISCHIROPSALIS HELWIGI Panz.

(Pl. 16, fig. 4.)

Phalangium Helwigi Panz.

Ischiropsalis Helwigi C. Koch.

Variété *Pyrenæa*.

Une *Ischiropsalis*, venant de la grotte d'Estellas, diffère de l'espèce typique du genre par de si faibles caractères, que nous ne pouvons la considérer comme spécifiquement distincte.

Les épines qui arment l'article basilaire des chélicères sont plus longues et plus espacées : chez l'*Helwigi* type, celles qui forment la série externe sont au nombre de six, égales et équidistantes, tandis que dans la variété *pyrenæa* on n'en compte que cinq, dont la troisième et la cinquième sont plus courtes que les trois autres.

Les cinq premiers segments dorsaux de l'abdomen, qui sont étroits et largement séparés chez l'exemplaire qui m'a été communiqué par le docteur L. Koch, sont au contraire soudés chez *Ischiropsalis* d'Estellas, où ils forment une plaque rectangulaire légèrement festonnée sur les bords et marquée de quatre profondes dépressions transverses.

Là se bornent les différences dignes d'être signalées.

M. Ch. de la Brûlerie m'a dit avoir trouvé cette belle *Ischiropsalis* au plus profond de la grotte d'Estellas, sous une grosse pierre non adhérente au sol. Sa démarche était lente et compassée.

Vues sous un assez fort grossissement, les épines des chélicères chez les *Ischiropsalis* sont obtusément tronquées à l'extrémité et présentent

en cet endroit un pore donnant naissance à une soie qui est sans doute un organe de tact ; chez quelques espèces, le *luteipes*, par exemple, cette soie, très-développée, est presque visible à l'œil nu. (Voyez pl. 16, fig. 5 a.)

10. *ISCHIROPSALIS LUTEIPES*. Sp. nov. (1)

(Pl. 16, fig. 2.)

Corps : long. 6 1/2 mill.; larg. 4 mill. — Chélicères : long. 9 mill. — Patte-mâchoire : long, 8 1/2 mill. — Pattes : 1^{re} paire, 18 mill.; 2^e paire, 23 1/2 mill.; 3^e paire, 12 1/2 mill.; 4^e paire, 17 mill.

Céphalothorax presque deux fois plus long que large, tronqué en ligne droite à sa partie postérieure; un peu arqué et rétréci en avant sur les côtés; son bord antérieur légèrement échancré au-dessus de la base de chaque chélicère.

En arrière, parallèlement au bord postérieur, se voit une très-profonde strie horizontale qui a au moins les deux tiers de la largeur du céphalothorax; de chacun de ses angles part une strie, également profonde, dirigée obliquement en avant jusqu'à l'angle antérieur. L'espace ainsi circonscrit a la forme d'un carré rétréci en arrière et légèrement convexe. Le bord postérieur présente un très-faible rebord, garni, dans le milieu seulement, de trois ou quatre petites épines courtes et obtuses.

Le tégument est d'un noir rougeâtre mat; examiné à la loupe, il est uniformément revêtu de fines granulations râpeuses; quelques tubercules plus gros, arrondis et très-bas, forment, à quelque distance des yeux, une sorte de grand cercle peu régulier et difficile à suivre.

Les cinq premiers segments dorsaux de l'abdomen sont soudés en une plaque aussi large que le céphalothorax et presque carrée; les sutures des segments sont indiquées par quatre faibles dépressions transverses; chacun d'eux présente une ligne de petits tubercules arrondis, bas, peu constants dans leur nombre et leur position.

Les quatre derniers segments dorsaux, qui sont isolés, ainsi que les pièces ventrales, n'ont rien de particulier à signaler; le segment terminal, qui est triangulaire, n'est pas prolongé en pointe. La grande pièce ventrale se termine antérieurement, entre les hanches des pattes, par une pointe obtuse, garnie de crins noirs et non divisée par une suture.

(1) M. H. Lucas a communiqué dernièrement à la Société entomologique un exemplaire de cette *Ischiropsalis* sous le nom de *Lermia spinipes*.

Toutes ces pièces abdominales sont d'un brun olivâtre clair.

Les chélicères, qui sont entièrement d'un noir intense, sont robustes et peu longues relativement au corps, comme chez l'*Is. robusta* E. Simon ; l'article basilaire est cylindrique, assez étroit à son insertion frontale ; il s'élargit promptement, dès les premières épines, et est ensuite d'une largeur continue jusqu'à l'extrémité, qui est légèrement courbée, mais non géniculée ; cet article est armé d'épines de deux sortes : les unes longues, aiguës, un peu recourbées en avant, les autres plus courtes et plus obtuses ; les grandes épines forment trois séries qui n'atteignent pas l'extrémité de l'article : l'une dorsale, qui n'occupe que sa moitié inférieure, formée de trois épines égales, équidistantes ; la seconde, du côté externe, formée de cinq épines, dont la deuxième et la troisième sont plus longues que les autres, et dont la première est plus isolée ; enfin une troisième série en dessous, formée de six épines, dont la troisième et la quatrième sont les plus fortes. Les intervalles de ces rangées d'épines sont garnis d'épines courtes qui ne présentent pas de régularité dans leur disposition.

La main de même longueur que l'article précédent, mais plus large, en forme d'ovale très-allongé, légèrement rétréci aux deux extrémités, surtout à la partie supérieure ; elle est lisse, sauf à la base, qui est garnie de tubercules obtus, dont l'un surtout est très-distinct et presque spini-forme.

Les pattes-mâchoires et les pattes sont toutes d'un fauve verdâtre ; elles n'ont rien de particulier.

Cette *Ischinopsalis* est voisine des *Is. manicata* L. K. et *robusta* E. Simon ; mais ses chélicères permettront toujours de la distinguer de l'une et de l'autre : de *manicata* par l'article basilaire non élargi à l'extrémité, et de la *robusta* par la présence d'épines secondaires entre les épines principales du premier article, et par les denticulations de la base de la main.

Deux exemplaires, dont l'un adulte, pris dans la grotte de Le Quère, près Massat (Ariège).

Je pense utile d'ajouter ici un tableau dichotomique des caractères des *Ischiropsalis* qui me sont connus :

- | | |
|--|-----------------|
| 1. Yeux placés tout à fait à plat. | <i>Helwigi.</i> |
| — Yeux soulevés, soit isolément, soit sur un mamelon commun. | 2. |

2. Article basilaire des chélicères élargi et géniculé au sommet 3.
 — Article basilaire des chélicères un peu courbe, mais non élargi au sommet 4.
 3. Chélicères dépourvues d'épines (du moins chez le mâle).
 Tarses de la 2^e paire de pattes ayant plus de 40 articles *dispar.*
 — Chélicères armées d'épines. Tarses de la 2^e paire de pattes composés de 33 articles *manicata.*
 4. Épines principales des chélicères environnées d'épines plus petites. Base de la main tuberculée *luteipes.*
 — Intervalles des épines principales des chélicères et base de la main tout à fait lisses. *robusta.*

NOTA. Jusqu'ici les ordres des *Araneides*, des *Pseudo-Scorpiones* et des *Holetra* étaient seuls à posséder des représentants cavernicoles et hypogés; il faut maintenant y ajouter l'ordre des *Pedipalpes*, qui, jusqu'à ces derniers jours, ne renfermait que les deux types bien connus des *Phrynus* et des *Thelyphonus*.

M. O.-P. Cambridge vient de décrire une troisième famille de *Pedipalpes*, celle des *Tartaridæ*, qui rentre dans la catégorie des Arachnides hypogés. Cette famille renferme le seul genre *Nyctalops*, dont les deux espèces, complètement aveugles, ont été trouvées à Ceylan par M. Ferdinandus sous de grosses pierres enfoncées et humides.

La découverte de *Pedipalpes* hypogés me paraît si importante que je crois intéressant de donner ici la traduction presque entière des diagnoses de la famille et du genre.

Famille des **Tartaridæ**.

« Voisine des *Thelyphonus*, mais différant par la forme générale plus allongée et par le céphalothorax divisé en deux parties ou segments : le premier comprenant la tête et supportant les deux premières paires de pattes; le second, beaucoup plus court, portant la troisième et la quatrième paire de pattes. Chacun de ces segments lisse, dépourvu de granulations

et de stries. L'abdomen segmenté : les arceaux dorsaux et ventraux séparés, sur les parties latérales, par un espace membraneux; le dernier segment très-court et cylindrique (post-abdomen), prolongé par un appendice caudiforme court, de forme variable selon les espèces. »

Genus NYCTALOPS O.-P. Camb.

O.-P. Cambridge, Ann. and Mag. of nat. Hist. Décembre 1872.

« Céphalothorax oblong, légèrement convexe en dessus, divisé en deux parties : la première beaucoup plus grande, plus large en avant qu'en arrière, ses angles antérieurs déprimés et arrondis, le milieu du bord antérieur prolongé en pointe en forme de rostre un peu déprimé; la seconde partie plus large que longue, couvrant les hanches des deux dernières paires de pattes.

« Point d'yeux.

« Chélicères robustes, beaucoup plus hautes que larges, de forme comprimée-cylindrique, articulées dans le même plan que le céphalothorax et terminées par une griffe mobile, dépourvue de denticulations.

« Pattes-mâchoires très-robustes, de cinq articles, insérées sur un article basilaire (mâchoire) épais, allongé, presque cylindrique, dont l'angle interne est prolongé par une forte pointe aiguë; les autres articles armés de denticulations variables; le dernier terminé par un fin crochet courbe, apparemment mobile.

« Pattes assez longues, de sept articles : celles de la première paire de beaucoup les plus longues, fines et palpiformes, leur partie tarsale divisée en plusieurs petits articles et dépourvue de griffe; le tarse des autres paires indivis et terminé chacun par trois griffes simples, courbées; les fémurs de la quatrième paire très-robustes, claviformes.

« Abdomen couvert en dessus et en dessous de plaques chitineuses; terminé par un appendice caudiforme court et variable.

« Sternum situé sous la première portion du céphalothorax, entre les hanches des deux premières paires, un peu déprimé et pentagonal, prolongé en pointe en arrière.

« Point de pièce sternale entre les hanches des deux paires postérieures. »

M. O.-P. Cambridge décrit ensuite deux espèces : *Nyctalops crassicaudata* et *N. tenuicaudata*. Dans la première, l'article basilaire des pattes-

mâchoires est armé de deux fortes dents, et l'appendice caudal, très-étroit à la base, est terminé par une dilatation triangulaire. Dans la seconde espèce, la patte-mâchoire est complètement inerme, et l'appendice caudal, très-court, est filiforme.

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 16.

- Fig. 1. *Ischiropsalis dispar* E. S.
 2. *Ischiropsalis luteipes* E. S.
 3. *Ischiropsalis robusta* E. S.
 4. *Ischiropsalis Helwigi* Panz. Chélicère.
 5. *Ischiropsalis luteipes* E. S. Chélicère.
 5 a. — — Extrémité de l'une des épines fortement grossie.
 6. *Linyphia Proserpina* E. S. Face et chélicères.
 7. — — Patte-mâchoire du mâle.
 8. *Erigone spelæa* E. S. Face et chélicères.
 9. — — Patte-mâchoire du mâle.
 10. *Linyphia Sancti-Vincenti* E. S. Épigyne.
 11. *Leptoneta convexa* E. S., grossie.
 12. — — Pièces de la bouche en dessous.
 13. — — Cephalothorax en dessous.
 14. — — Patte-mâchoire du mâle.
 15. *Leptoneta infuscata* E. S. Céphalothorax en dessus.
 16. — — Patte-mâchoire du mâle.
 17. *Leptoneta microphthalma* E. S. Cephalothorax en dessus.
 18. — — Patte-mâchoire du mâle.
 19. — — Griffes des tarsi.

NOTA. Une erreur s'est glissée dans l'explication des figures de la planche 12 :

Les figures 16 et 17 se rapportent au *Scotolemon Piochardi*.

Les figures 18 et 19, au *Scotolemon terricola*.



Recherches et observations lépidoptérologiques

1^{re} PARTIE

Par M. PAUL MABILLE.

(Séance du 24 Juillet 1872.)

Je reproduis dans la présente notice les descriptions complètes de plusieurs Eupithécies dont les diagnoses sommaires ont paru soit dans les *Petites Nouvelles entomologiques* de M. E. Deyrolle, soit dans d'autres recueils. De courtes phrases ne pouvaient suffire pour des espèces d'un genre aussi délicat ; l'absence de figures était aussi un empêchement pour que l'on pût bien se rendre compte des insectes décrits. Tout en parlant de quelques autres Lépidoptères nouveaux ou peu connus, je reviens sur des observations qui ont été contestées, ou mal comprises, et que j'ai vérifiées de nouveau. En Corse et dans le midi de la France, j'ai ramassé de nombreux détails, qui me serviront à éclaircir beaucoup de questions. Sur la planche qui contiendra les espèces nouvelles, on verra une belle et rare Noctuelle, décrite dans nos Annales, par M. le docteur Rambur. J'ai l'intention par la suite de faire figurer les autres espèces décrites par le même auteur afin que les Annales ne contiennent point des descriptions seules, et qui, sans gravure, sont toujours obscures.

J'ai été amené par mes recherches à des considérations dont j'exposerai ici les principales. Je dis cela surtout à propos du nouveau Catalogue du docteur Staudinger qui, par son étendue et son aspect scientifique, est appelé à faire loi dans l'esprit de beaucoup d'entomologistes et tend à donner sans appel un brevet de validité aux espèces favorisées d'un numéro particulier. Il ne serait pas juste d'accorder plus d'attention et de confiance à un Catalogue, qui n'est après tout qu'une œuvre d'érudition, qu'à l'observation, qui doit seule décider des questions embarrassantes. Il y a tant d'articles dans le nouveau Catalogue, où les espèces

litigieuses, peu connues ou non retrouvées sont réunies à d'autres avec un ? devant leur nom, qu'il est facile de prévoir que la science en souffrira. Si l'espèce est bonne et qu'on la retrouve un jour, on la méconnaîtra certainement, induit en erreur par ces réunions provisoires, et on la publiera de nouveau. Comment croire, en effet, qu'un Catalogue sérieux et aussi considérable ait passé légèrement sur une espèce? Il serait donc de toute nécessité que les entomologistes qui cherchent, publiassent leurs observations; malheureusement en France on étudie trop pour soi; aussi quand on connaît des entomologistes consciencieux, vivant au fond des provinces, on est tout étonné de les trouver sur beaucoup de points, bien plus instruits que les livres et les Catalogues. Si tous ces *savoirs particuliers* étaient réunis et mis au jour, la science n'en retirerait-elle pas le plus sérieux et le plus solide avantage?

C'est la pensée qui m'est venue en feuilletant le livre que je viens de citer. Et je ne parle pas ici des endroits que la critique a déjà signalés dans la première édition, de ces genres *Agrotis* et *Cidaria*, où l'accumulation des espèces et leur arrangement font regretter qu'il n'ait pas été tenu compte des travaux antérieurs sur la classification. Un genre, qui avec les exotiques comprendra des centaines d'espèces, appelle évidemment un travail de révision et une étude sérieuse. Du reste, il ne faut pas se préoccuper outre mesure de ces Catalogues énormes, qui depuis quelques années sont devenus à la mode; considérés comme dictionnaires, ils sont d'une utilité incontestable; mais comme les genres n'ont pas de diagnoses caractéristiques, ils échappent à la critique. Pour moi, sans vouloir entreprendre une révision des espèces maltraitées, je me contenterai de parler de celles dont les mœurs me sont bien connues, ou dont l'organisation m'a paru présenter des détails particuliers.

4. BOARMIA BUXICOLARIA.

(Pl. 15, fig. 1 et 2.)

B. buxicolaria P. Mab, in mus.

Boarmia perversaria e vicina, alis rufo-velutinis, lineis tribus, prima

basilari rufa, dilutioni, secunda obliqua, nigra, maculari, ferrugineo geminata, ad apicem flexuosa; subterminali denique sinuata, albida utrinque umbra nigra signata; alis subtus pallide flavis, puncto-nigro, margine nigrescente, cum tribus maculis lutescentibus, duobus in anteriori, tertia in inferiori ala.

Envergure et port de la *B. perversaria*; voisine aussi de la *rhomboidaria*, mais plus petite.

Les quatre ailes sont d'un gris jaunâtre, clair et velouté, la ligne basilaire partant d'un point noir costal est rousse, oblique, l'ombre médiane est à peine indiquée en roux; la coudée très-oblique, est noire, maculaire, doublée d'une ombre ferrugineuse, formant à l'angle externe un coude ou crochet, dont le sinus se rapproche beaucoup de la subterminale comme dans *rhomboidaria*. Subterminale blanchâtre, interrompue en face de l'apex, doublée des deux côtés d'une ombre d'un roux noirâtre, plus foncée intérieurement, et épaissie sur les trois rameaux de la composée antérieure. Frange entrecoupée. Dessous des quatre ailes d'un gris jaunâtre clair, et brillant avec quatre points cellulaires noirs, sans aucune ligne; bordure marginale, bien continue, d'un roux noirâtre, avec trois espaces plus clairs, deux aux supérieures, un aux inférieures.

Corps jaunâtre, marqué sur chaque anneau de deux points noirs.

La chenille est d'un jaune clair, avec de petits dessins sur chaque anneau, elle varie à peine, elle vit de février à mars sur le *Buxus sempervirens*; le papillon éclot de juillet en août et n'a qu'une génération par an. La chenille de la *rhomboidaria* se trouve parfois avec celle-ci, mais l'insecte parfait éclôt en mai, et a, dans le Midi, plusieurs générations. La *B. buxicotaria* est assez répandue sur les pentes abruptes du mont Alaric (Aude).

Est-ce l'*abstersaria* Bdv., regardée par plusieurs auteurs comme une variété claire de la *rhomboidaria*? Il est assez difficile de décider la question, et j'ai cru qu'il était mieux de donner un nom nouveau à une espèce maintenant facile à reconnaître, que de restaurer une vieille appellation, qui, n'étant accompagnée ni de figure, ni de description complète, peut toujours laisser des doutes.

2. EUPITHECIA PYRENÆATA.

(Pl. 15, fig. 5.)

E. pyrenæata P. Mab., Petites Nouv. entom. — Goossens, Ann. Soc. ent. Fr., 1871, pl. 4, fig. 1, larva.

Eupithecia *E. linariatæ et pulchellatæ vicina, a priore diversa fascia media, latiori, lineis distinctis consita, et fasciola terminali ferruginea, pleniori, non interrupta, fere recta; ab altera nervis non nigro-punctatis, a duabus colore cæruleo nigro et alis non variegatis.*

On pourrait faire une longue description de cette espèce, mais il est plus court de la comparer à ses deux voisines, la *pulchellata* et la *linariata*.

Ailes arrondies; taille de *pulchellata*, dont elle est plus proche; bande fauve de la base de l'aile plus droite, plus rouge; bande noire médiane plus mélangée de gris et formée distinctement de petites lignes serrées, bien plus large que chez *linariata*, moins étranglée au milieu, non ponctuée sur les nervures comme chez *pulchellata*; bandelette fauve antéterminale, bien continue, plus étroite, à peine teintée par les deux taches noires marginales si apparentes chez les deux autres.

Bordure et frange d'un noir bleuâtre: ailes inférieures d'un noirâtre uni, avec les dessins peu visibles. Point cellulaire noir, réuni à la côte par un trait oblique qui se confond avec la bande.

Dessous plus clair, excepté sur les bords; ligne médiane très-marquée, sinuée et formant près du bord interne un sinus prononcé comme chez *pulchellata*.

La chenille, voisine de celle de la *pulchellata*, est verte avec quelques lignes noirâtres longitudinales, qui manquent souvent. La stigmatale est jaune, et le ventre d'un vert clair.

Elle a été figurée et décrite par M. Goossens, dans nos Annales, 1871, 3^e trim., page 287, pl. 4, fig. 1.

Elle vit en juillet par familles sur la *Digitalis lutea* dont elle mange l'épi floral alors en graine: elle perfore les capsules et même les tiges. Le papillon éclôt en juin. L'espèce ne paraît pas rare sur les pentes qui mènent à Montlouis.

3. EUPITHECIA CHLOERATA.

(Pl. 15, fig. 7.)

E. chloerata P. Mab., Petites Nouv. entom. — Goossens, Ann. Soc. ent. Fr., 1871, pl. 4.

Eupithecia rectangulatæ affinis, alis linco-griseis lineis multis obscure viridibus, subrectis et angulum obtusum in posterioribus efficientibus. E. coronatæ statura, alis rotundatis.

C'est de l'*E. coronata* qu'il faut la rapprocher, non pour les dessins, mais pour la coupe des ailes et la taille.

Verte en éclosant, elle passe vite au gris de lin uniforme, et le vert obscur des lignes ordinaires s'obscurcit et se confond dans la couleur générale.

Ligne coudée fine, arrondie, sans aucun angle, comme chez *debiliata*, mais continue, non ponctuée, et n'ayant pas les deux dents, qui, placées sur la courbe, caractérisent cette espèce. Point cellulaire, noir, oblong, joint à la côte par une tache noire, carrée, d'où part un faisceau de lignes peu marquées, dentées, presque droites. Bordure noirâtre, avec la subterminale, dentée, écrite en vert pâle; ailes inférieures concolores, toutes les lignes formant la courbe comme chez *coronata*, et non l'angle. Dessous à peu près comme chez *rectangulata*, un peu plus rembruni; la coudée des supérieures bien reproduite, et ne faisant pas un angle droit, mais un coude arrondi ou quelquefois un sinus pointu et obtus. Corps brun, zoné.

Le reste comme chez *rectangulata*.

La chenille est courte, épaissie en avant, avec le dos coloré en rose, et a été très-bien figurée et décrite dans nos Annales (*loc. cit.*) par M. Th. Goossens.

Cette jolie espèce habite les environs de Paris, où elle n'est pas très-commune. C'est dans la forêt de Saint-Germain qu'elle paraît le plus répandue. Elle y a été découverte il y a trois ans par M. Goossens.

4. EUPITHECIA SANTOLINATA.

(Pl. 15, fig. 4.)

E. santolinata P. Mab., Petites Nouv. entom.

Eupithecia statura magna, ochracea, lineis duabus nigris, subterminali ad apicem interrupta; umbra media nigra non mediam alam excedente, cum puncto-nigerrimo conjuncta, lineola diluta exterius adjacente eademque ad punctum angulosa, costam non tangente; alis inferioribus pallescentibus, margine leniter obscuriori; corpus dilute ochraceum, vix rufescens in prioribus annulis.

Taille et port de *millefoliata*; couleur générale d'un jaune ochracé clair; base de l'aile uniforme, sans dessins, ou avec la basilaire à peine marquée en roux. Ombre médiane jointe au point cellulaire qui est rond et très-noir, s'arrêtant à la composée inférieure, dont les deux derniers rameaux sont, depuis leur naissance jusqu'à la coudée, chargés d'écailles noires, qui imitent deux traits horizontaux; une petite bandelette claire tournant le point cellulaire et formant un angle aigu, mais sans toucher la côte, accompagne extérieurement l'ombre noire et descend jusqu'au bord interne. Coudée anguleuse, décrivant un angle plus fort, ombrée de noir en face de l'éclaircie blanchâtre, qui, interrompant la subterminale, va jusqu'à l'apex, et un sinus rentrant qui se réunit aux deux traits noirs déjà indiqués. Subterminale presque nulle, à peine indiquée par des taches blanches et remplacée intérieurement par une ombre rousse, interrompue trois fois, et formant trois tronçons de bande : le premier à la côte et descendant jusqu'à l'éclaircie, le deuxième placé sur les rameaux de la composée antérieure, et formant deux taches noires un peu anguleuses; enfin le troisième formant un V couché, très-ouvert, dont la pointe correspond à l'endroit de la coudée où s'insèrent les deux traits noirs déjà décrits. Les ailes inférieures sont d'un gris jaunâtre, pâle, avec la bordure rembrunie, le point cellulaire faible et petit, et une ligne médiane, suite de la coudée, mince, oblitérée, très-visible cependant, et arrondie. Le dessous reproduit les dessins du dessus, mais mieux écrits en noirâtre, la couleur générale

est un gris blanc luisant; la subterminale dentée est mieux marquée. Le corps est jaune, un peu roux sur les premiers anneaux; les palpes, un peu aigus, sont roux.

La chenille est grise, avec des dessins angulaires sur chaque anneau : elle est veloutée et hérissée.

Elle ressemble à celle de la *millefoliata*, mais elle est bien plus noire, plus allongée, et les dessins sont différents : je ne connais pas d'*Eupithecia* plus difficile à élever; l'œuf, pondu en mai, éclôt vers la mi-juin au moment où la *Santolina* est en fleurs. La chenille est alors filiforme d'un jaune d'or, et reste sans grossir jusqu'en août; à ce moment la santoline est complètement grillée, et c'est un véritable problème que de savoir de quoi se peut nourrir l'insecte; on le retrouve à sa taille fin septembre et octobre; il se met en chrysalide et le papillon paraît en mai.

Il est assez commun en chenille autour de Carcassonne sur quelques pentes arides où croît la santoline, à Saint-Jean, à Villemaus-Toussou, à Capendu. Je décris et figure une magnifique femelle; l'espèce se place tout de suite après la *millefoliata*.

5. EUPITHECIA LENTISCATA P. Mab., Ann. Soc ent. Fr., 1869, p. 75.

(Pl. 15, fig. 6.)

Je ne décris pas à nouveau cette espèce dont on peut voir la description dans nos Annales (*loc. cit.*); elle est très-abondante à Bonifacio, à Porto-Vecchio sur le *Pistacia lentiscus*. Le papillon éclôt en janvier et février, du moins en captivité. L'espèce doit se placer près de l'*exiguata*, et peu loin de la *vulgata*, car elle tient à la fois de ces deux espèces. J'ai en vain cherché sa chenille à Narbonne, à Sainte-Lucie et à Leucate. Ce papillon est probablement particulier à la Corse.

6. EUPITHECIA PAUXILLATA Rbr. in Bdv., Gen. et Ind. méth., n° 1711, et in not., non H.-S. nec alior.

(Pl. 15, fig. 3.)

Eupithecia fere sobrinariæ statura; alæ cinereo-pallidæ pulverulentæ;

anticæ lanceolatae, fasciis angulato-flexis punctoque discoidali signatæ; posticæ unicolores, immaculatæ. (Bdv., p. 210, note.)

Cette espèce n'a pas été reconnue par les auteurs allemands, qui ont commencé de faire naître l'obscurité où elle s'est perdue; trompé par la figure d'Herrich-Schäffer, 278, je crus, moi aussi, que la *pauwillata* était une forme de la *Gymnoscelis pumilata*, et je l'ai dit, quoiqu'avec doute, dans ma première notice sur les Lépidoptères de la Corse: ce qui me faisait déjà hésiter alors, c'était la diagnose latine de M. Boisduval, et surtout sa comparaison avec la *sobrinata*. Quoi qu'il en soit, je suivis les indications des iconographies teutoniques, pour lesquelles on a beaucoup trop de déférence chez nous, et qui voulant, bon gré mal gré, figurer toutes les espèces nommées, les ont quelquefois inventées de toutes pièces, comme il apparaît par le fait présent. Du reste, à quelque chose erreur est bonne, car j'ai dû à ces fausses indications de rechercher toutes les formes de la *Gymn. pumilata*, et j'en ai trouvé de si extraordinaires, que je m'étonne de ne pas les voir figurer comme espèces dans les iconographies.

Aujourd'hui nous possédons la *pauwillata* de la collection Rambur, et les individus mêmes qui ont été communiqués à M. Boisduval; il est donc facile de rétablir l'espèce et de la décrire. De plus, nous l'avons aussi de chenilles provenant des Pyrénées, et enfin nous en avons reçu un exemplaire de M. Millière. C'est par suite de la même erreur que cet auteur prenant la *pauwillata*, sans la reconnaître, pour l'*expressaria* d'Herrich-Schäffer, m'a reproché d'avoir mal à propos réuni deux espèces distinctes, quand de l'aveu même des auteurs allemands l'*expressaria* est tout au plus une race de l'*ericcaria*; M. Staudinger, pour trancher la question, réunit comme moi l'*expressaria* à l'*ericcaria*, et nomma *Millierata* (Cat. 1871, n° 2847) l'espèce de M. Millière, c'est-à-dire la *pauwillata*. Je regrette de ne pouvoir lui laisser le nom de notre honorable collègue, mais la vérité doit toujours passer devant (1).

(1) On peut dire à ce propos que M. Millière fait trop bon marché des observations d'autrui: ne pouvant admettre que l'*E. merinata* Gn. paraisse en avril, il dit dans une note de son Iconographie (t. III, p. 146, note), que j'ai dû prendre pour elle une *pumilata*. — Il est difficile de rencontrer une assertion plus malencontreuse; et, puisque M. Millière lit avec soin nos Annales, il aurait pu se rappeler le travail que j'ai donné sur la *pumilata*, où je suis conduit à la séparer des *Eupithecia* par des caractères organiques. De là à la confondre avec la *merinata*, il faut avouer qu'il y a loin; nous ne pouvons empêcher les faits de se produire: nous ne

L'espèce en litige, dont je viens d'exposer l'histoire, est donc maintenant débrouillée, je vais la décrire en la faisant figurer. Voici d'abord la synonymie :

EUPITHECIA PAUXILLATA Rbr. in Bdv., Gen. et Ind. méth., 1840,
n° 1711, et in not., non H.-S. nec alior.

E. expressaria Mill. non H.-S.

E. Millierata Stgr., Cat. 1874, n° 2847.

L'espèce a été prise en Provence par Cantener, dans les Maures par Rambur, enfin elle habite les Pyrénées au Canigou. Elle vit sur le génevrier.

La description de M. le docteur Boisduval est fort bonne; elle est seulement un peu courte; les mots, *cinereo-pallidæ*, *pulverulentæ* ne peuvent convenir qu'à notre espèce. *Posticæ unicolores*, rend tout rapprochement avec *pumilata* impossible.

L'*E. pauxillata* est voisine de la *sobrinata* : ses ailes sont d'un gris de poussière foncé et terne; les supérieures ont deux lignes très-apparentes, obliques, parallèles au milieu du limbe; le point discoïdal est souvent confondu avec la deuxième qui est la coudée; la subterminale est arrondie en son milieu et formée d'une ombre noire intérieure très-fine, bien continue, jamais interrompue; l'aile, en outre, est concolore, non marbrée d'espaces blanchâtres comme dans *ericcaria*. Les ailes inférieures sont plus pâles, avec une seule ligne médiane, peu visible; la marge est un peu plus obscure. La frange est grise, soyeuse. Le dessous des quatre ailes est plus pâle, unicolore, seulement les quatre points discoïdaux sont visibles. Le corps est gris, avec le deuxième anneau marqué d'un anneau noir très-étroit.

Il est inutile de faire ressortir les différences qui existent entre cette espèce et la *sobrinata*; c'est avec *ericcaria* qu'elle a le plus de rapports :

pouvons qu'aider les autres à se convaincre, et nous tenons à la disposition de M. Millière les deux exemplaires de *merinata* pris à Calvi et à Bastia, l'un le 21 avril 1872, l'autre le 12.

et quand on compare un certain nombre d'exemplaires, on se demande si *ericearia*, *expressaria* et *pauillararia* ne seraient pas trois formes ou races d'un même type. Cependant les chenilles présentent des différences assez notables, et les dessins de la dernière espèce sont manifestement différents.

J'ai donné, fig. 3, le meilleur de mes exemplaires, parce que je trouve la figure de M. Millière bien grande et d'une couleur trop brillante. Du reste, les dessins sont les mêmes, et ils varient un peu dans la nature d'un exemplaire à l'autre. (V. Mill., pl. 110, 19.)

7. EUPITHECIA NEPETATA P. Mab., Ann. Soc. ent. Fr., 1868, pl. 2, fig. 4.

M. Staudinger a préféré le nom que j'ai donné à cette espèce et lui réunit comme synonymes les *semigrapharia* Brd. et *modicaria* H.-S., tab. 29, fig. 178. Je pensais que l'espèce corse pouvait être séparée; si elle est réellement une variété plus foncée de la *semigrapharia*, ce nom devait prévaloir; mais il y avait encore une raison qui m'a fait décrire à nouveau l'espèce. Où Bruand a-t-il décrit son Eupithécie? M. Staudinger ne cite que M. Guenée, Spec. 1402, a, et M. Millière en donnant une très-belle figure de la chenille et du papillon, met bien le nom de Bruand, mais cite Herrich-Schäffer. Or, cette figure, t. 87, 537, se rapporte bien plutôt à *impurata*; de plus, les trois exemplaires de *semigrapharia* que je trouve dans la collection Rambur, et qui viennent de Bruand se rapportent à d'autres espèces: l'un est l'*impurata* ♀, les deux autres sont des *scriptaria*. M. Millière dit, au contraire, qu'il tient de la même source cinq exemplaires identiques à la *nepetata*. Il s'ensuit que j'avais affaire avec un nom de catalogue, encore mal appliqué parfois, et que j'ai bien fait de décrire l'espèce. Si je l'ai comparée à *merinata* Gn., c'est que j'avais sous les yeux les singulières variétés que j'ai obtenues, marbrées de blanc et même de roux.

J'ai élevé à Carcassonne une chenille vivant dans les mêmes conditions que celle de Corse: la chenille est plus pâle et ses dessins tout à fait oblitérés; le papillon ne se peut pas toujours distinguer de *nepetata* quand elle est grise et a des dessins réguliers.

Je suis donc tout disposé à me rendre à l'opinion de M. Millière, après avoir expliqué pourquoi j'ai publié mon espèce; et à cause de cela même

je continue à nommer cette Eupithécie comme *M.* Staudinger l'a fait dans son Catalogue; car les dénominations existant avant ma publication étaient des noms de catalogue, et les figures ne se rapportaient pas certainement à l'espèce que j'avais. Il me reste cependant une hésitation, en ce que la *semigrapharia* Mill. ou *nepetata* de France ne paraît pas varier; celle de Corse, au contraire, varie beaucoup.

Je voudrais pouvoir élever les deux chenilles en même temps. Quant à la *modicata* H.-S., t. 29, 178, je ne suis pas de l'avis de M. Staudinger, ni de celui de M. Dietze qui en fait la femelle d'*impurata*. J'ai des *impurata* mâle et femelle et des *modicaria* mâle et femelle, et je crois encore que cette dernière que j'ai obtenue de chenilles prises sur la campanule peut être séparée.

De plus, j'ai deux exemplaires de l'*impurata* venus de chenilles vivant sur une caryophyllée, je ne sais malheureusement plus laquelle; ces exemplaires sont semblables aux *impurata* qu'on prend au vol et n'ont jamais cette couleur bleue qui persiste même chez les exemplaires déflorés de *modicaria*.

J'inscris donc ces trois espèces comme il suit :

1. *E. nepetata* P. Mab., Ann. Soc. ent. Fr., 1868, pl. 2, fig. 4. — Gooss., *ibid.*, 1869, pl. 11, fig. 1, larva.
E. semigrapharia (Brd.) in mult. mus. — Mill., Icon., pl. 110, fig. 19.
— ? Guen., sp. 1402, a.
2. *E. impurata* Hbn., 349. — *minoraria* Dpcl., IV, 59, 4. — *semigrapharia* H.-S., 537, tab. 87. — *modicaria* H.-S., tab. 29, 178, var.
— ? *unitaria* H.-S., 524-25.
3. *E. modicaria* Hbn., 361, non alior. — *proluaria* Frey, 593, 1.

Une étude complète de toutes les chenilles peut seule décider s'il y a là deux espèces seulement ou plus de trois. J'ai mis un ? devant la citation du *Spec.*, parce que la description semble se rapporter trop à l'*impurata*. La *proluaria* Fr., dont j'ai un bon exemplaire dû à l'obligeance de M. Staudinger, est certainement la *modicata* de Hubner.

8. CERIGO AMATHUSIA Rbr., Ann. Soc. ent. Fr., 1871, p. 315.

(Pl. 15, fig. 8.)

Il n'y a qu'un exemplaire connu de cette magnifique espèce ; il est maintenant dans ma collection ; au premier abord on la prendrait pour la *vitalba* ; mais on peut voir en consultant la description et la figure, qu'il n'en est pas ainsi. L'*Amathusia* se placera après la *matura* Hufn., St. Cat. 1381. Elle a été prise en chenille à Perpignan dans les touffes de graminées des terrains secs. Le papillon vole en juin.

Voici la liste des *Eupithecia* que j'ai rencontrées dans le département de l'Aude.

1. *E. oblongata* Thbg. = *centaureata* S. V. — Très-commune sur une foule de plantes. Plusieurs générations par an.
2. *E. linariata* Fabr. — Commune sur les Linaires.
3. *E. gemellata* H.-S. — Je rapporte à cette rare espèce, que j'ai de Sicile, un mauvais mâle pris en mai dans les Corbières.
4. *E. laquearia* H.-S., 181. = *merinata* Gn. — Prise au vol au pied de l'Alaric, où l'*Odontites lutea* n'existe cependant pas.
5. *E. rectangulata* L. — Assez commune dans les jardins.
6. *E. pusillata* Fab. — Commune à Salsigne dans un parc planté de sapins.
7. *E. venosata* Fab. — Assez commune sur les *Silene inflata* et *nutans*.
8. *E. nepctata* P. Mab. = *semigrapharia* Mill. — assez rare, sur le *Calamintha nepeta*.
9. *E. santolinata* P. Mab. — La chenille assez commune en août et septembre sur la Santoline.

10. *E. subnotata* Hbn. — Très-commune sur les *Atriplex* et les *Chenopodium*, aux bords de l'Aude.
11. *E. assimilata* Gn. — La chenille sur le Houblon, à la Montagne-Noire.
12. *E. scopariata* Rbr. — Sur l'*Erica scoparia* ; type très-voisin de celui de la Corse, mais un peu plus rouge.
13. *E. vulgata* Hw. — Rare. Sur les *Senecio* ?
14. *E. castigata* Hb. — Peu commune. Sur diverses plantes.
15. *E. denotata* Hbn. — Je crois décidément cette espèce différente du *campanulata* H.-S. Je l'ai obtenue d'une chenille très-caractérisée vivant sur la *Ballota fœtida* L. en octobre. Le papillon a une teinte claire, d'un blond luisant, qui lui donne un faciès spécial. Je l'aurais fait figurer si mes deux exemplaires eussent été plus frais ; mais ils se sont débattus en éclosant et m'empêchent d'avoir une opinion bien arrêtée. Cette espèce est fort rare.
16. *E. Euphrasiata* H.-S. = *E. constricta* Mill., non Gn. — Une femelle éclore d'une chenille prise sur l'*Odontites serotina* Dc.
17. *E. sextiata* Mill., 89, 5. — Trouvée abondamment sur le *Thymus vulgaris* L. le 27 mai. Pentes de l'Alaric. La *Nola thymula* Mill était aussi commune sur la même plante ; mais elle ne vit que des maigres lichens qui croissent sur les troncs de ce petit sous-arbrisseau. La chenille de la *sextiata* est bien figurée par M. Millière, Iconogr. ; elle est très-jolie et rappelle celle de la *scopariata*.
18. *E. ultimata* Rbr. in Bdv. — Assez commune sur les *Tamarix gallica* ; gravières de l'Aude, en juin ; plus commun à Narbonne, où on trouve facilement le papillon dans les haies de *Tamarix*, mais toujours défloré.
19. *E. massiliata* Mill., 67, 1. = *E. Peyerimoffata* Mill. — Très-commune sur les fleurs des Chênes verts de l'Alaric, en juin, alors que *cocciferata* et *dodonnæata* sont presque passées. La chenille est dans l'Aude presque toujours verte, et sur une trentaine prises en un jour, il n'y en avait que trois qui eussent des dessins ferrugineux.

20. *E. innotata* Hbn. — Très-commune sur l'*Artemisia campestris* L. J'ai trouvé en juillet une chenille verte, à stigmatale blanche, sur le *Tamarix gallica* : elle m'a donné des *innotata* tellement semblables à celles de l'*Artemisia*, que je crois à une génération estivale de l'*innotata*, et non point à une espèce (*tamarisciata* Frey).
21. *E. nanata* Hbn. — Assez commune sur l'*Erica calluna*, à la Malepeyre, sur les côteaux.
22. *E. rosmarinata* Mill., 63, 4. — Très-commune à Conques sur le Romarin, en mars ; moins commune dans les Corbières. La chenille est très-belle, d'un vert velouté, avec une stigmatale rose ou blanche. Je ne l'ai jamais trouvée qu'en mars.
L'Arbousier est répandu dans la Malepeyre, mais c'est en vain que j'y ai cherché l'*unedonata* P. Mab.
23. *E. cocciferata* Mill., Iconogr., 56, 1-4, et var. *semitinctaria* P. Mab. — Commune sur les fleurs du Chêne vert et du *Quercus coccifera*, particulièrement dans les Corbières, avec *Lasiocampa suberifolia* Dp., *Orgyia trigonotephras* Lef., *Bombyx cratægi* Hbn., etc. La variété *semitinctaria* est aussi commune que le type.
24. *E. dodonnæata* Gn. — Aux mêmes endroits et presque aussi commune.
25. *E. oxycedrata* Rbr. — Sur le Genévrier oxycède, à l'Alaric et dans les hautes Corbières.
26. *Gymnoscelis pumilata* Hbn. — Très-commune sur une foule de plantes en fleurs.

NOTE

SUR LES

Mœurs de l'ANTHOMYIA SPRETA Meig.,

Par M. le docteur J. GIRAUD.

(Séance du 25 Septembre 1872.)

Vers la fin de mai et pendant le mois suivant j'ai rencontré abondamment, il y a trois ans, dans le bois de Vincennes, sur plusieurs grandes Graminées, telles que *Arrhenatherum elatius* Presl., *Dactylis glomerata* L. et *Holcus lanatus* L., une curieuse production végétale, sans doute très-connue des botanistes et dont j'ai dit quelques mots dans une des séances de notre Société, pour faire appel aux lumières de mes collègues pouvant me renseigner sur ce sujet. Notre très-savant et très-obligé collègue M. Édouard Perris m'apprit bientôt que le végétal en question était la *Sphæria typhina* Dec. Cette production, qui fait partie de la famille des Champignons, forme sur les Graminées que j'ai nommées des anneaux d'abord blanchâtres, puis d'un jaune d'ocre; ils sont formés par un nombre considérable de corps subarrondis, succulents, d'apparence glandulaire et serrés les uns contre les autres comme les alvéoles d'un gâteau de miel; ces sphérules reposent sur une couche blanchâtre, mince, un peu granuleuse et très-adhérente au chaume. Le siège de l'anneau se trouve immédiatement au-dessus du dernier nœud, et sa longueur, très-variable d'ailleurs, atteint quelquefois jusqu'à 7 centimètres; son épaisseur est double ou triple de celle de la tige. Sa présence arrête la croissance de la plante en longueur; la panicule ne se développe pas, ou l'on n'en voit que très-rarement quelques rudiments rabougris. Le parasite envahit souvent tous les chaumes d'une touffe, tandis que ses voisines restent intactes. On voit encore des anneaux de même nature, mais très-petits, sur d'autres Graminées à tiges très-minces, telles que les *Agrostis* et les *Poa*.

C'est de la substance des anneaux des trois grandes Graminées nommées en première ligne que se nourrit la larve de l'*Anthomyia spreta*, dont voici les principaux traits biologiques,

Dès que les anneaux ont acquis un certain développement, on peut ren-

contrer à leur surface un seul œuf, très-rarement deux, facile à reconnaître à sa couleur, d'un blanc mat, qui tranche sur celle des sphérules, sans que celui-ci éprouve de changement apparent, ni dans sa forme, ni dans sa position. La larve, abritée sous la coque qu'elle vient de quitter, entame la première sphérule qu'elle rencontre et la creuse, puis passe à une autre et ainsi de suite. Elle établit ainsi une galerie, d'abord couverte par la coque de l'œuf, puis des parties détachées des glandules ou peut-être aussi par des déjections, à mesure que l'étendue de la galerie augmente. Bientôt la poche que forme ce toit protecteur se développe sensiblement et forme une saillie très-notable sur laquelle l'œuf vide reste adhérent. C'est en général dans le sens de l'axe de l'anneau que la galerie est prolongée, quelquefois à une assez grande distance; la larve la parcourt avec beaucoup d'agilité et n'en sort que quand elle a besoin de se rendre sur la terre pour s'enfouir, ce qui a lieu pendant le mois de juin ou même dès les derniers jours de mai pour les plus précoces. Le passage à l'état de puppe se fait au bout de quelques jours. L'éclosion de l'insecte parfait a eu lieu, chez moi, pendant la dernière quinzaine d'avril de l'année suivante.

ŒUF.

Long. 1 mill. Il est allongé, assez plat, d'un blanc grisâtre, d'aspect finement chagriné et parcouru dans le sens de la longueur par deux carènes ou côtes élevées qui lui donnent quelque ressemblance avec une nacelle. Son grand axe est constamment dans la direction de celui du chaume.

LARVE.

Long. 5 mill. D'un jaune très-pâle, apode, nue, molle, subcylindrique, un peu rétrécie vers le bout céphalique et tronquée au bout anal.

Tête petite, obconique, rétractile, l'appareil buccal noir, terminé par deux crochets médiocrement courbés et presque parallèles; de chaque côté de la tête deux très-petites saillies, l'une supérieure plus sensible, biarticulée, paraissant représenter les antennes, et l'autre les palpes.

Corps de onze segments, plus distincts du côté du ventre que sur le dos; le premier plus étroit en avant et obconique, portant, très-près de son bord postérieur, deux stigmates assez saillants, de la forme d'un croissant à extrémités libres et un peu relevées et dont le bord présente une vingtaine de digitations très-régulièrement alignées. Le segment anal est tronqué obliquement et armé à son pourtour de petites saillies charnues au nombre de trois à quatre de chaque côté; à la base de la troncature

se trouvent les stigmates postérieurs, assez écartés l'un de l'autre, dirigés droit en arrière et terminés par une surface irrégulièrement arrondie et de couleur rousse. A l'aide d'une forte loupe on distingue des aspérités très-courtes sur les plis les plus saillants du milieu du ventre.

PUPE.

Long. 4 mill. En ovale un peu allongé, d'un roux pâle, terne; le bout céphalique atténué, plat en dessous et déprimé sur les côtés en dessus; les stigmates saillants, à deux cornes, conservant des vestiges de digitation; le bout anal subtronqué, avec deux tubercules stigmatiques placés au-dessous d'un bourrelet épais au milieu et plus mince sur les côtés, où il se termine. La sortie de l'insecte se fait par une fente transversale qui écarte le premier segment auquel les stigmates restent adhérents.

INSECTE PARFAIT (1).

Meigen (Dipt. Europ., 5^e partie, n° 451) a publié cette espèce, mais n'en a connu que le mâle. Pour faciliter la comparaison des deux sexes, je crois devoir reproduire la courte description de cet auteur, en la faisant suivre de celle de la femelle, que M. Schiner a eu la gracieuse attention de rédiger pour moi.

♂ (1 1/2 l.). Hypostome blanc, quelquefois bleuâtre, changeant au noir. Palpes et antennes noires, la soie nue. Front blanc, à triangle noir, qui est souvent ferrugineux en avant. Yeux séparés par une suture noire. Corselet d'un gris noirâtre, avec trois stries peu visibles. Abdomen linéaire, plat, cendré; ligne dorsale et incisions noires; cuillerons et balanciers blanchâtres. Ailes presque transparentes ou bien brunâtres; nervure transversale oblique, droite.

Pas très-rare. (Meigen.)

♀. Corps saupoudré de gris clair. Cinq stries étroites et assez indistinctes sur le dos. Abdomen luisant, noir, chatoyant, sans dessin. Tête à reflets blanc argenté; front large, avec une large strie médiane, noire en arrière et d'un rouge de cinabre en avant. Pattes d'un noir de poix. Ailes un peu plus claires que chez le mâle. Le reste comme chez ce sexe, sans excepter la taille. (Schiner.)

(1) La détermination est due à l'obligeance de M. le docteur Schiner, mon ami, si compétent en pareille matière.

Remarque. Sa taille est quelquefois un peu au-dessus de celle indiquée par Meigen, surtout chez le mâle.

La femelle est à peu près aussi abondante que le mâle.

PARASITE.

Pimpla graminellæ Schr., ♀. — *Ephialtes inanis* Gr., ♂, ex parte.

Sous le nom d'*Ephialtes inanis*, Gravenhorst a compris plusieurs espèces de mâles dont les femelles sont de véritables *Pimpla*. Ces mâles, très-ressemblants entre eux, ont un caractère commun très-frappant : c'est une forte échancrure des cuisses et la courbure des tibias de la première paire de pattes. Des éclosions nombreuses, que j'ai obtenues d'origines diverses, m'ont permis de reconnaître trois espèces qui peuvent se distinguer par les traits suivants et que je puis avec assurance rattacher à leurs femelles.

1° *P. arundinator* F., ♂. Cuisses antérieures biéchancrées. Hanches postérieures entièrement fauves, les tibias de la même paire très-faiblement tachés de roux ou de brun. Premier segment de l'abdomen long, droit et fortement canaliculé. Métathorax avec un sillon très-prononcé. Les deux premiers articles des antennes blanchâtres en dessous.

Parasite des *Lipara* qui vivent dans le chaume du roseau commun.

2° *P. gallicola* M., *stercorator* Gr., var. 3 et 4, ♂. Pattes antérieures et base des antennes comme chez l'espèce précédente. Hanches postérieures noires, les tibias plus fortement marqués de noir. Premier segment abdominal beaucoup plus court, quelque peu voûté, canaliculé ; le sillon du métathorax moins nettement limité ou quelquefois presque effacé, lisse.

Habite un assez grand nombre de galles du chêne et se trouve aussi dans celles du saule produites par le *Nematus gallarum*.

3° *P. graminellæ*, ♂. Cuisses antérieures à une seule échancrure peu profonde. Hanches et tibias postérieurs comme chez l'espèce précédente. Premier segment de l'abdomen à peu près de même longueur, mais beaucoup plus étroit. Sillon du métathorax faible et moins lisse. Antennes plus sombres, les deux premiers articles noirâtres.

Parasite d'*Anthomyia spreta* et d'un autre Diptère que je n'ai pas obtenu d'éclosion et qui occasionne des déformations fusiformes sur le chiendent (*Triticum repens*).



**Genera Pentatomidarum, Coreidarum, Lygœidarum
et Reduvidarum Europæ,**

Auctore CAROLO STÅL.

ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE

Par M. le docteur AUG. PUTON.

(Séance du 11 Décembre 1872.)

La littérature entomologique s'enrichit de jour en jour, et les quatre brochures que vient de publier M. Stål dans les numéros 3, 6 et 7 des Mémoires de l'Académie des Sciences de Stockholm de 1872, doivent malgré leur apparence modeste être signalées au monde entomologique comme un travail remarquable d'analyse de quatre des plus importantes familles de l'ordre des Hémiptères.

En quelques pages d'un style clair, précis et condensé, le savant directeur du Musée de Stockholm donne les caractères de tous les genres qui composent ces familles; il les groupe et les dispose suivant un ordre naturel, et en se servant de caractères précis et nouveaux, qui le font le plus souvent sortir des sentiers battus par ses prédécesseurs.

Une connaissance approfondie des espèces exotiques a conduit l'auteur à des divisions, que ne peuvent saisir les naturalistes qui se bornent à la faune de l'Europe, et cette connaissance, jointe à l'emploi de caractères non encore utilisés, est une garantie de l'excellence de ce travail.

Il faut bien avouer que les formes si variées des Hémiptères passent souvent de l'une à l'autre avec des passages insensibles, et tout en don-

nant à cette étude beaucoup d'intérêt, rendent aussi leur classification fort difficile. Il en est résulté que tous les auteurs récents ont été entraînés à multiplier le nombre des genres d'une manière qui paraît exagérée. L'auteur a-t-il évité cet écueil? nous ne saurions le dire, n'ayant pas encore fait une étude suffisante de son travail; nous devons faire remarquer au moins qu'il l'a senti, et que certains genres anciens ont été divisés seulement en sous-genres destinés à faciliter la détermination des espèces. Beaucoup de genres de Fieber ont été réunis, beaucoup de nouveaux sont décrits; mais pour ces derniers ce sont des découvertes récentes qui les ont motivés; et, à ce sujet, nous avons eu le plaisir, M. Lethierry et moi, de communiquer à M. Stål un certain nombre de genres, les uns qu'il n'aurait pas pu décrire *de visu*, les autres complètement nouveaux.

Les importants travaux de M. Stål (*Hemiptera Africana, Fabriciana, etc.*) en font le continuateur de cette longue série de naturalistes illustres, qui se perpétue sans interruption en Suède, sur cette terre féconde en savants; et nous devons ajouter que le nouveau travail de M. Stål est, comme les précédents, écrit dans la langue des savants.

Le *Genera* qui fait l'objet de cette note, *Genera* qui, nous l'espérons, sera bientôt continué, n'est pas susceptible d'analyse, il doit être à une place d'honneur dans la bibliothèque de tous les amateurs d'Hémiptères; je me bornerai donc à signaler quelques points de ce travail.

1° PENTATOMIDES.

Sous le nom de Pentatomides, M. Stål comprend une partie des Scutellériides et des Pentatomides des auteurs, dont il détache comme deux familles distinctes, les Arthroptérides et les Cydnides. Il divise ses Pentatomides en deux sous-familles: les *Scutellerina* et les *Pentatomina*, dont, pour lui, le caractère distinctif n'est plus la longueur de l'écusson, mais un ensemble de caractères tirés des nervures des ailes, du sillon rostral, etc. Cette manière de voir, déjà adoptée par des hémiptéristes éminents, conduit peut-être à des groupes plus naturels, et un genre nouveau découvert à Batna par M. Lethierry (*Putonia torrida* Stål), genre à écusson court, qui présente une grande analogie avec un genre à écusson long, le *Leprosoma*, vient confirmer cette classification. Cependant on ne peut se refuser à reconnaître que ce caractère tiré de l'écusson, tout artificiel qu'il était, donnait une grande facilité pour la détermination.

2° CORÉIDES.

M. Stål divise cette famille en quatre groupes, les *Coreina*, *Pseudophlæina*, *Alydina* et *Corizina*. Dans une étude précédente sur cette famille, j'avais proposé un groupe spécial pour le genre *Prionotylus*, que M. Stål réunit aux *Coreina*; il est vrai qu'il le reconnaît comme anormal dans ce groupe, et peut-être ne l'y a-t-il inséré que pour éviter la formation d'un groupe d'une seule espèce. Quant aux *Coreina* et *Pseudophlæina*, les différences qui les séparent ne me paraissent pas aussi importantes que celles qui existent entre les autres groupes, et pour ce motif je préférerais les réunir.

Un genre curieux, faisant transition entre les *Myrmus*, dont il a la forme et la taille, et les *Maccevethus*, dont il a plusieurs caractères, est décrit sous le nom de *Agraphopus Lethierryi* Stål. L'exemplaire type provient de Bone, des chasses de M. Olivier-Delamarche, mais depuis je l'ai reçu de M. le professeur Ferrari comme pris à Alexandrie (Italie).

3° LYGÆIDES.

Cette nombreuse famille est divisée en dix groupes qui paraissent des plus naturels. J'ai constaté avec plaisir que l'auteur joint les *Pyrrhocoris* aux *Lygæides*; peut-être aurait-il fallu aussi y réunir les *Zosmenus*, qui paraissent plus près des *Lygæides* que des *Tingides*, et alors la transition, au lieu de se faire par les *Heterogaster*, me paraîtrait plus naturelle par les *Cymus* et les *Artheneis*, qui sont si voisins des *Zosmenus* et des *Monanthia*.

Les espèces et genres nouveaux suivants de cette famille sont d'Algérie.

1° *Engistus exsanguis* Stål. — De Biskra.

2° *Piocoris obesus* Stål. — De Biskra. — Ce genre comprend aussi l'*Ophthalmicus erythrocephalus*.

3° *Mallicoris discifer* Stål. — De Biskra. — Genre voisin aussi des *Ophthalmicus*.

4° *Cymophyes decolor* Stål. — De Biskra. — Ce genre, créé par Fieber, est le seul représentant européen des *Teracriina*.

5° *Metopoplax fuscinervis* Stål. — De Bone.

6° *Bycanistes naso* Stål. — De Bone. — Ce genre nouveau du groupe des *Oxycarenina* est très-curieux par sa tête rétrécie en arrière comme les *Anthicus*.

7° *Drymus scambus* Stål, — De Bone. — J'ai vu aussi cette espèce de Madrid et de Gênes; le *Drymus pilipes* Fieber me paraît ne pas en être distinct.

Le nom générique *Pterotmetus* A. S. est remplacé par *Aphanosoma* Costa, comme antérieur. Je ne partage pas cette manière de voir. La description primitive de M. Costa, de 1841, a été faite sur un insecte mort, privé de ses pattes et de ses antennes, et entièrement méconnaissable, que l'on a cru un *Lygæide*. Depuis, en 1860, il en a donné une figure et une nouvelle description, d'où il résulte que ce nouvel *Aphanosoma* est un *Capside*, qui pour moi n'est autre que le *Gryllocoris angusticollis* Bâer. Il faut donc à mon avis maintenir les noms de *Pterotmetus* et de *Gryllocoris*.

4° RÉDUVIDES.

Les *Réduvides* sont divisés en six groupes, les Nabides formant une famille à part.

Je dois signaler parmi ces groupes celui des *Saicina*, formé par le seul genre *Acanthothorax* Costa, dont l'unique espèce a été trouvée en Corse par M. Damry; c'est cette espèce que j'ai indiquée comme *Tagalis sanguinea* Dohrn, nom inédit que j'avais vu dans la collection du Musée de Turin.



Note nécrologique sur **GOUGELET**,

Membre fondateur de la Société entomologique de France,

Par M. **EUGÈNE DESMAREST.**

(Séance du 8 Janvier 1873.)

Jean-Scipion Gougelet naquit à Lyon le 18 février 1798. Fils d'un officier attaché à l'École militaire de la Flèche, il fut élevé aux frais de l'État et termina ses études à l'École de Saint-Cyr. Mais, ne se sentant pas de vocation pour la carrière des armes, il entra de bonne heure dans l'administration publique, et il occupa pendant un long espace de temps une position honorable dans les bureaux de l'octroi de la ville de Paris. Ce n'est qu'après quarante-cinq ans de bons et loyaux services qu'il prit sa retraite, il y a une douzaine d'années.

Constamment, depuis sa jeunesse, Gougelet se livra à l'étude de l'entomologie ; tous les loisirs que lui laissaient ses fonctions publiques étaient consacrés à l'étude des Insectes, surtout des Coléoptères, qu'il recherchait presque exclusivement. Aussi, dès qu'il fut en retraite, c'est-à-dire vers 1858, prit-il la résolution d'entreprendre des voyages dans le seul but de faire des explorations entomologiques. C'est alors qu'il parcourut une partie de l'Espagne, particulièrement la Galice et l'Andalousie ; qu'il se rendit en Algérie et en Italie et qu'il revint en France après avoir séjourné quelque temps dans l'île de Corse. Il avait alors plus de soixante ans ; mais, doué d'une forte constitution, il put se livrer à des recherches fatigantes qui lui donnèrent d'excellents résultats, car il rapporta une riche récolte qui lui permit de répandre parmi les entomologistes un grand nombre d'espèces rares ou nouvelles de Coléoptères.

Les privations que le siège de Paris lui occasionnèrent détruisirent sa santé jusque-là excellente ; aussi dans le courant de l'année dernière remarqua-t-on chez lui un affaiblissement cérébral accompagné d'une

paralysie partielle. Le 24 décembre 1872 il fut frappé subitement, dans une promenade aux environs de Colombes, village qu'il habitait alors, d'une hémiplegie qui se termina par la mort trois jours après, sans qu'il reprît connaissance. Il avait près de soixante-quinze ans.

Gougelet fut du nombre des trente-cinq entomologistes qui, en 1832, fondèrent notre Société, et dont aujourd'hui notre liste de membres ne compte plus les noms que de six. Forcé par des circonstances particulières de se séparer de ses collègues, il donna sa démission en 1837; mais quinze ans après, en 1852, il rentra parmi nous, et dès lors nous le vîmes régulièrement à nos séances, où il nous fit quelques communications. Sa nature ne le poussait pas à écrire, aussi ne nous donna-t-il qu'un petit nombre de travaux. Parmi ceux-ci nous devons citer, outre une note biographique sur notre confrère M. Boucher, de la ville d'Eu (Bulletin 1859, p. xxviii), deux notices publiées en collaboration avec M. Henri Brisout de Barneville (Annales 1859, Bulletin, p. ccxxxvii, et 1860, p. 335), notices contenant la description de neuf nouvelles espèces de Coléoptères propres à la France, à l'Espagne et à l'Algérie (1), ainsi que des remarques synonymiques sur diverses espèces de *Ceuthorhynchus*.

(1) Ces espèces sont les suivantes : *Cosmiocomus hispanicus*, de Galice ; *C. Poupillieri*, d'Algérie ; *Lathrobium concinnum*, d'Algérie ; *Rhagonycha galiciana*, de Galice ; *Smicronyx opacus*, d'Algérie ; *Ceuthorhynchus Gougeleti* H. Bris., de Galice ; *C. Grenieri*, d'Aix ; *C. fulvitaris*, de la France méridionale ; *C. pallidicornis*, des environs de Paris (Saint-Germain-en-Laye).

Note sur la vie et les travaux entomologiques d'Auguste BRULLÉ,

Ancien Secrétaire de la Société entomologique de France,

Par M. EUGÈNE DESMAREST.

(Séance du 12 Février 1873.)

Gaspard-Auguste Brullé est né à Paris, le 7 avril 1809. Dès sa jeunesse, à l'époque même où il se livrait aux travaux scolaires, il montra un goût très-déterminé pour l'étude des sciences naturelles, et il recueillit un grand nombre d'Insectes dans nos environs. Aussi fut-il heureux en 1829 de pouvoir faire partie de l'expédition scientifique envoyée en Morée par le gouvernement français, sous la direction du colonel Bory de Saint-Vincent. Pendant tout le voyage et à son retour à Paris, il se livra avec une grande ardeur à l'étude presque exclusive des Insectes. De 1833 à 1839, il fut attaché au Muséum d'Histoire naturelle en qualité d'aide-naturaliste près de la chaire d'Entomologie. Au commencement de 1832, il contribua, avec quelques autres entomologistes, à la fondation de la Société entomologique de France, dont il devint dès l'origine secrétaire adjoint, et plus tard, au mois de janvier 1837, secrétaire, en remplacement d'Alexandre Lefebvre. Il n'occupa ces dernières fonctions que pendant deux ans et demi, car il dut donner sa démission de secrétaire dans la séance du 8 mai 1839. Il quittait alors Paris pour aller remplir à Dijon la chaire de Zoologie et d'Anatomie comparée qui venait de lui être confiée. Depuis cette époque, les exigences de l'enseignement, ainsi que des travaux sur diverses branches de l'histoire naturelle et même des publications de littérature, ne lui permirent plus de continuer que de loin en loin les recherches entomologiques dont il s'était occupé avec autant de zèle que de savoir pendant plus de dix ans, et, en 1852, il disparut de la liste de nos membres.

Chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre grec du Sauveur, Doyen de la Faculté des Sciences depuis 1861, membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de la ville qu'il habitait, Brullé, tout en marquant sa place parmi les savants français, avait acquis la confiance de ses concitoyens : aussi fut-il nommé adjoint au maire de la ville de Dijon. C'est au milieu de ses travaux scientifiques et des devoirs exigés par les fonctions publiques, si difficiles à remplir pendant ces dernières années dans une ville aussi importante que le chef-lieu de la Côte-d'Or, qu'une douloureuse maladie vint l'assaillir. Il mourut dans sa soixante-quatrième année, le 21 janvier 1873.

Nous n'avons pas la mission de faire une biographie complète de Brullé ; aussi, après le peu de mots que nous venons de dire, devons-nous nous borner à indiquer les ouvrages d'entomologie qu'il a publiés, renvoyant pour la liste de ses autres travaux à une notice que notre collègue M. le professeur Paul Gervais a donnée dans le premier numéro de 1873 de son *Journal de Zoologie*

- 1° Sur quelques points de la méthode en histoire naturelle, et en particulier sur les limites du genre et de l'espèce (Thèse de la Faculté des Sciences de Paris), 1839.
- 2° Considérations sur la classification des animaux en séries parallèles (*Annales des Sciences naturelles*, 2^e série, tome XVII, page 257), 1842.
- 3° Idées nouvelles sur la classification des Insectes (*Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, t. XIII, p. 1069, et t. XIV, p. 226), 1841 et 1842.
- 4° Les gisements des Insectes fossiles et le secours que l'étude de ces animaux peut fournir à la géologie (Thèse de la Faculté des Sciences de Paris), 1839.
- 5° Histoire naturelle des Animaux articulés, par MM. Laporte de Castelnau, Blanchard, Lucas et Brullé. Introduction par ce dernier, 1840.
- 6° Résumé des travaux de la Société entomologique de France pendant l'année 1832 (*Annales de la Société entomologique de France*, 1833, p. 321).

- 7° Bulletins des séances de la Société entomologique de France, recueillis par son Secrétaire, depuis le 16 novembre 1836 jusqu'au 5 juin 1839 (Ann. Soc. ent. Fr., 1836-1839).
- 8° Recherches sur la transformation des appendices dans les Articulés (Compt. rend. Ac. Sc., t. XVIII (1844), et Ann. Sc. nat., 3^e série, t. II, p. 271), 1844.
- 9° Observations sur l'absence des tarsi dans quelques Insectes (Ann. Sc. nat., 2^e série, t. VIII, p. 246), 1837.
- 10° Dictionnaire universel d'Histoire naturelle. Articles : Bouche, Entomologie, Insectes, etc., 1844-1849.
- 11° Histoire naturelle des Insectes, en collaboration avec Audouin. Ouvrage non terminé. Coléoptères, Orthoptères et Hémiptères, par Brullé, 1834-1837.
- 12° Coup d'œil sur l'Entomologie de la Morée (Ann. Sc. nat., 1^{re} série, t. XXIII, p. 244), 1831.
- 13° Expédition scientifique de Morée : Arachnides, Myriapodes, Insectes et Annélides, 1831-1835.
- 14° Voyage scientifique d'Alcide d'Orbigny dans l'Amérique méridionale : Carabiques, Dytiscides et Palpicornes, 1837-1843.
- 15° Espèces nouvelles de Cicindélètes de la collection du Muséum de Paris ; en collaboration avec Audouin (Archives du Muséum, t. I, p. 115), 1839.
- 16° Observations sur la synonymie des Carabiques (Revue entomologique de Silbermann, t. II, p. 89), 1834.
- 17° Description du *Procerus Duponchelii* (Magasin de Zoologie), 1832.
- 18° Examen des genres *Brachinus* et *Ditonus* (Ann. Soc. ent. Fr., 1835, p. 621).
- 19° Différence entre les deux sexes chez les Anthrènes (Ann. Soc. ent. Fr., 1837, Bulletin, p. LXXX).
- 20° Remarques sur les tarsi des Lamellicornes coprophages (*Ateuchus*) (Ann. Soc. ent. Fr., 1838, Bull., p. XVIII et XIX).

- 21° Essai sur le genre *Diaperis* des auteurs ; en collaboration avec M. Laporte de Castelnau (Ann. Sc. ent., 1^{re} série, t. XXIII, p. 325), 1837.
 - 22° Nouveau genre de la famille des Charançons de la division des Cryptorhynchides (*Gasterocercus*); en collaboration avec M. Laporte de Castelnau (Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris, t. I, p. 197), 1828.
 - 23° Observations sur les dégâts produits par l'*Altica napi* (Ann. Soc. ent. Fr., Bull., p. VIII, 1835).
 - 24° Histoire naturelle des Hyménoptères dans les Suites à Buffon de l'éditeur Roret. — Les trois premiers volumes par Lepeletier de Saint-Fargeau ; le tome quatrième et dernier par Brullé : contenant la description d'un grand nombre d'espèces nouvelles appartenant au Muséum de Paris. — 1840.
 - 25° Monographie du genre *Crabro*, de la famille des Hyménoptères fouisseurs ; en collaboration avec Lepeletier de Saint-Fargeau (Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 683).
 - 26° Transformations du *Cladius difformis*, de la famille des Tenthredines (Ann. Soc. ent. Fr., 1832, p. 308).
 - 27° Genre nouveau d'Hyménoptères parasites, voisin du genre *Alyson* (*Nephridia*) (Ann. Soc. ent. Fr., 1833, p. 483).
 - 28° Études zoologiques sur la famille des Ichneumonides (Mémoires de l'Académie des Sciences de Dijon, 1856, p. 171 et 259).
 - 29° Note sur une nouvelle disposition de l'ordre des Névroptères (Ann. Soc. ent. Fr., 1832, p. 239).
 - 30° Observations sur la bouche des Libellulines (Ann. Soc. ent. Fr., 1833, p. 343).
 - 31° Mémoire sur le genre *Xiphura*, de la famille des Diptères Tipulaires (Ann. Soc. ent. Fr., 1832, p. 205 et 444).
 - 32° Notice sur le même genre *Xiphura*, formé aux dépens de celui des *Ctenophora* de Meigen (Ann. Soc. ent. Fr., 1833, p. 398).
-

Notice sur P.-G. DAUBE,

Par M. LICHTENSTEIN.

(Séance du 22 Janvier 1873.)

La mort vient de nous enlever un des membres les plus anciens de notre Société, celui qui bien certainement a ramassé le plus de Lépidoptères et de Coléoptères de la région méditerranéenne dans sa longue carrière de chasseur d'insectes, car si notre regretté collègue n'était pas un savant courbé sur les livres, il était le type le plus complet du chasseur passionné, connaissant toutes les habitudes, toutes les ruses de son gibier. Il savait le traquer, le poursuivre, l'atteindre à toutes les heures du jour et de la nuit, dans les localités et aux époques qu'il connaissait bien.

Pierre-Gustave Daube naquit à Montpellier, le 24 février 1807. Son père était un brave restaurateur qui paraît avoir joui à cette époque d'une réputation méritée dans une ville où le culte des sciences et des arts n'a jamais exclu le goût des jouissances plus solides et plus matérielles de la bonne chère.

Je suis trop peu âgé pour savoir comment le jeune Daube fit ses études; je sais par son fils qu'il ne fit pas ses classes au collège et n'apprit pas le latin, ce qui ne l'empêcha pas, une fois épris de l'entomologie, de lire les diagnoses en latin et d'arriver à les comprendre aussi bien que si elles eussent été écrites en français. Je n'ai gardé de souvenir de lui que depuis l'année 1825 ou 1826.

Montpellier, vers cette époque-là, renfermait des savants distingués : Amoureux et de Villers avaient laissé à la Faculté des Sciences leurs collections entomologiques; Marcel de Serres cumulait avec ses fonctions de conseiller à la cour le professorat de géologie, et trouvait encore le temps

de s'occuper d'insectes; enfin, un froid et savant Germain, Philippe Salzmänn, aussi remarquable entomologiste que savant botaniste, récoltait pour les musées et pour les savants du Nord les trésors de la faune méditerranéenne. On le voyait toute la journée en chasse : c'était un des personnages typiques de l'époque; on disait qu'il gagnait beaucoup d'argent à vendre des papillons.

Le goût de l'entomologie était à la mode; des savants il passa aux profanes : un pâtissier, Daube; un confiseur, Guinard; un coiffeur, Germain, furent atteints de cette passion irrésistible et se mirent à l'entomologie avec fureur.

Dès que les travaux de leur métier le permettaient, ces ardents chercheurs oubliaient les soucis de la boutique pour courir dans les champs après les insectes. Leurs chasses étaient fructueuses, car notre riche département de l'Hérault, si bien exploré déjà par les botanistes, n'avait pas encore été beaucoup étudié au point de vue entomologique (1).

Nos amateurs trouvaient donc du nouveau, et notre honoré collègue M. le docteur Boisduval dédiait successivement à chacun un Lépidoptère inédit : c'était la *Caradrina Germainii*, l'*Eupithecia Guinardiaria*; enfin Daube découvrait l'*Ennemos Daubearia* et la *Plusia Daubea*.

Qu'il me soit permis d'exprimer ici mes regrets d'être trop peu versé dans l'étude des Lépidoptères pour énumérer toutes les découvertes faites par notre collègue. MM. Boisduval ou Guérin-Méneville auraient pu, bien mieux que moi, rappeler ce que notre Société doit à cet infatigable chercheur, qui était fier de sa liaison avec nos savants collègues et qui parlait si souvent, soit d'eux, soit encore de Rambur et d'Audouin, de ce dernier surtout, qu'il avait eu l'honneur de voir de plus près lorsqu'il fut envoyé dans le Midi pour étudier la Pyrale.

(1) Il faudrait joindre aux noms des entomologistes amateurs de Montpellier un de nos collègues, M. Manuel, greffier à la Cour, qui s'occupait des Lépidoptères, et qui a été reçu dans notre Société en 1857, lors de l'excursion entomologique à Montpellier.

Ce collègue nous a été enlevé vers la fin de l'année terrible de 1870, et sa mort passa inaperçue au milieu de nos calamités. Je saisis avec empressement l'occasion actuelle pour rappeler au moins dans nos Annales le nom d'un des membres les plus modestes de notre Société. C'était un des compagnons les plus assidus de Daube, Germain et Guinard.

Daube fut reçu membre de la Société entomologique en 1832; c'était donc un des doyens de notre association, et dans ce long intervalle de quarante ans il n'a pas cessé de s'intéresser à tout ce qui s'est publié relativement aux Lépidoptères, aux Coléoptères et à la Conchyologie, car, à côté des insectes, il possédait une fort jolie collection de coquilles.

Ses communications directes à la Société ont été peu nombreuses; en 1834 il débuta par des observations sur l'accouplement du *Cebrio gigas* (Bull., p. xx).

En 1836, il fit part d'un procédé très-simple pour détruire la *Golaspis atra*, fléau des luzernes dans notre pays et dans tout le Midi (Bull., p. XLV). Malgré la simplicité du procédé, qui consiste à recueillir les femelles pondueuses de cette Chrysomélide avant la ponte, nos insoucians paysans laissent très-régulièrement dévaster leurs champs et ne pensent au remède que quand le mal est fait.

Enfin, pour les Lépidoptères, Daube a appelé l'attention sur quelques variétés accidentelles (Bull., 1836, p. XXIII).

Il a établi en 1846 (Bull., p. XVII) les différences qui existent entre les *Anthocharis belia* et *ausonia*.

En 1860 (Bull., p. XXVIII), il nous fit part, par l'intermédiaire de notre collègue M. H. Lucas, d'un cas de longévité curieux observé sur les chenilles de l'*Ophiusa thyrræa*.

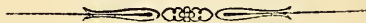
Mais s'il écrivait peu, notre regretté collègue récoltait beaucoup. Je crois qu'il existe peu de collections dans le Nord où ne figure pas quelque capture de Daube.

Admirablement taillé pour la chasse aux insectes, ayant bon pied et bon œil, celui dont je parle ne craignait ni la fatigue, ni les intempéries. Grand, sec, marcheur intrépide, il explorait avec une rare habileté les vastes terrains de chasse qui entourent Montpellier. Tantôt sur le bord de la mer, dans les dunes sablonneuses, tantôt dans les montagnes, sur les garrigues arides, il épiait ses victimes avec une sagacité merveilleuse. Un journal exactement tenu, où il consignait ses observations depuis longues années, lui permettait de dire presque à coup sûr : tel jour, à telle heure, à tel endroit, vous trouverez tel papillon. Il était debout à trois heures du matin au printemps pour prendre je ne sais plus quelle *Psyche* qui ne vole qu'à cette heure-là. Il passait des nuits pour chercher des chenilles à la lanterne.

Aussi ses cartons sont-ils en abondance remplis de bien des raretés, en trop d'abondance même, car l'ordre n'y est pas et tout est un peu pêle-mêle.

Daube s'est éteint à l'âge de soixante-cinq ans, le 18 novembre 1872. Il laisse plusieurs fils, dont l'un, pharmacien à Montpellier, est resté dépositaire des trésors entomologiques récoltés par son père.

Le souvenir d'un collègue qui prit part si longtemps aux travaux et actes de la Société entomologique se conservera parmi nous comme celui d'un modeste et actif pionnier de notre aimable science, dont le passage a été marqué par plusieurs découvertes intéressantes.



BULLETIN ENTOMOLOGIQUE

Recueilli par M. E. DESMAREST, Secrétaire.

ANNÉE 1872.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

-oXo-

MEMBRES DU BUREAU :

<i>Président</i>	MM. le docteur AL. LABOULBÈNE.
<i>Vice-Président</i>	Ch. BRISOUT DE BARNEVILLE.
<i>Secrétaire</i>	Eugène DESMAREST.
<i>Secrétaire adjoint</i>	Hippolyte LUCAS.
<i>Trésorier</i>	Lucien BUQUET.
<i>Trésorier adjoint</i>	Léon FAIRMAIRE.
<i>Archiviste-Bibliothécaire</i>	Jules FALLOU.
<i>Archiviste-Bibliothécaire adjoint</i>	LOUIS BEDEL.

-oXo-

Séance du 10 Janvier 1872.

Présidence de M. le docteur AL. LABOULBÈNE.

M. Guérin-Méneville, membre honoraire, assiste à la séance.

Après l'adoption du procès-verbal de la précédente séance (27 décembre 1871), lu par le Secrétaire, M. E. Desmarest, M. l'abbé de Marscul, président de 1871, prend la parole et s'exprime ainsi :

Mes chers Collègues, voilà enfin mon mandat terminé ! A défaut d'autres qualités, je puis me rendre le témoignage d'avoir apporté du zèle et de

(1872)

Bulletin I.

l'exactitude dans l'accomplissement de cette fonction si honorable, mais en même temps si lourde pour mes faibles épaules. J'aurais voulu contribuer au développement de notre antique et noble Société, voir nos Annales devenir plus volumineuses et suivre une marche régulière dans leur publication, et au contraire elles n'ont fait que diminuer et paraître avec plus de lenteur : heureux encore que le cours des séances n'ait pas été interrompu et l'impression suspendue. Mais les terribles épreuves qui ont assailli notre année sociale me feront trouver grâce à vos yeux. Le calme et la paix vont réparer le temps perdu et tout va prendre un nouvel essor. C'est un devoir pour moi, et je le fais de cœur, de remercier les Membres du Bureau de leur précieux concours, et vous tous, Messieurs, de la bienveillante sympathie, de l'indulgence que vous m'avez constamment accordée et qui m'a soutenu pendant tout le temps de ma charge. Membre de la Société depuis bientôt quarante ans, je continuerai à lui offrir l'humble tribu de mes études, et, quoi qu'il arrive, je lui resterai à jamais dévoué.

Maintenant je cède avec plaisir la présidence à M. le docteur Laboulbène, qui vous apporte avec ses titres scientifiques l'auréole de son dévouement patriotique pendant nos désastres et sa parole qui captive, et saura défendre vos droits et vos privilèges. Je l'invite à venir prendre place au fauteuil.

M. le docteur Alexandre Laboulbène, en prenant possession du fauteuil de la présidence, prononce le discours suivant :

Messieurs, l'année qui finit nous a cruellement éprouvés et elle a laissé notre pays couvert de ruines. Pour diriger notre Société entomologique dans de telles circonstances, vous auriez pu choisir un collègue plus expérimenté; mais, en me confiant pour la seconde fois la présidence, vous m'imposez des devoirs auxquels je ne faillirai pas. Laissez-moi vous remercier, et du fond du cœur, de votre vote unanime et vous témoigner combien je vous suis reconnaissant d'une sympathie qui m'est si précieuse.

Le temps n'est pas, Messieurs, aux longs discours, mais aux résolutions viriles. Permettez-moi donc d'énumérer avec vous les questions importantes du moment.

Et d'abord, après une guerre funeste, pendant laquelle les procédés employés n'ont pas été ceux des peuples vraiment civilisés, vous avez reçu des demandes pour la radiation de membres étrangers appartenant

à la nation allemande. Ces demandes ont trouvé de l'écho dans cette Société, et quand nous avons perdu plusieurs des nôtres tués devant l'ennemi, quand nous avons assisté à la destruction calculée de nos établissements scientifiques et hospitaliers, il ne faut point en être étonné. Mais, d'autre part, il faut envisager froidement et sans faiblesse le parti à prendre. J'ai, en temps et lieu, protesté, comme médecin d'hôpital et avec tous mes Confrères, contre les actes d'une barbarie raffinée envoyant de préférence des projectiles sur les hôpitaux et les édifices publics; j'ai exprimé devant vous, au commencement de l'année dernière, mes sentiments contre la sauvagerie employée à notre égard. Les Académies et les autres Sociétés savantes ont toutes manifesté leur réprobation, et cependant la mesure de la radiation de membres étrangers librement élus, devenus par ce droit les égaux de leurs collègues français, a été presque partout sinon repoussée, du moins mise à l'écart. C'est qu'il est difficile, Messieurs, de faire peser sur des personnes qui obéissent la responsabilité prise par les chefs. Le soldat qui exécute une consigne ne peut pas rendre compte de l'acte qu'il a ainsi commis.

Vous connaissez, comme moi, en Allemagne, des savants dont nous étions heureux de serrer la main, et d'autres avec lesquels nous entretenions une correspondance amicale sans les avoir jamais vus, et que nous estimions par suite des meilleurs rapports scientifiques. Pouvons-nous reprocher à ces collègues, qui ont peut-être déploré la guerre affreuse que nous avons tous subie, une participation avérée? Si un de nos Collègues avait sûrement, et par écrit, manifesté des sentiments hostiles, je n'hésiterais pas à vous proposer sa radiation, mais aucun, que je sache, n'a failli à ses devoirs confraternels et aucun n'est encore marqué du stigmate indélébile de ce professeur s'excusant de porter un nom français, et qui a insulté notre nation publiquement pour faire le courtisan. Vous avez tous, sans que je lui fasse l'honneur de prononcer son nom, reconnu le grand chancelier de l'université de Berlin.

A mon avis, Messieurs, nous devons passer outre et ne pas faire d'expulsion générale. Si un membre de la Société, qu'il soit étranger ou français, manque à l'honneur ou à ses engagements envers la Société entomologique de France, nous prendrons avec justice à son égard des mesures personnelles. Mais il me paraîtrait indigne de nous, et excessif, de nous exposer, par une exclusion en masse, à comprendre de véritables amis scientifiques dans une mesure regrettable.

Quelle conduite devons-nous tenir dans une exploration future des territoire de Metz et de Strasbourg? La réponse ne saurait être douteuse et

je vous engage à regarder toujours comme françaises ces deux provinces séparées momentanément de la mère-patrie.

Et maintenant, recommençons nos travaux, confiants en l'avenir, nous appuyant sur nos *Annales* déjà publiées et sans crainte des rivalités jalouses. Faisons mieux que par le passé. Pour cela insistons dans nos travaux sur les points inexplorés, cherchons les meilleurs sujets d'étude, renonçons à la banalité facile des espèces douteuses, établies sur de simples variétés.

Les Crustacés, les Arachnides, les ordres d'insectes autres que les Coléoptères et les Lépidoptères sont trop négligés. Que nos jeunes Collègues les adoptent de préférence et que leurs investigations nous fassent connaître tous les Orthoptères, les Névroptères, les Diptères, les Hyménoptères de notre pays. Abstenons-nous et sincèrement, en dehors des monographies, de décrire hâtivement tous les exemplaires aberrants à la suite desquels se trouve la phrase stéréotypée : « Ce n'est peut-être qu'une variété de telle espèce. »

Les Microlépidoptères sont plus recherchés que jadis ; mais combien avons-nous encore à faire pour les bien connaître ! J'engage nos Collègues en Lépidoptérologie à quitter le champ si rebattu des grandes espèces pour le monde inconnu et si attrayant des petites.

Ce qu'il nous faudrait, surtout parmi ceux de nous qui habitent la campagne, ce sont des observateurs patients des mœurs des insectes. Là s'établit la science entomologique ; les faunes les mieux faites ne sont que des catalogues descriptifs et des moyens de reconnaître les espèces dont l'histoire n'est complétée et définitive que par la constatation des premiers états et des habitudes. La description des larves et des métamorphoses importe autant pour la vraie science que l'état parfait. Les classifications méthodiques s'établiront finalement sur l'ensemble de la vie évolutive et non point exclusivement sur un seul état de l'insecte.

Un mot encore, Messieurs, pour vous dire que nous devons tendre au progrès et garder le rang élevé que nous occupons dans la Zoologie, mais rappelons-nous que *l'agitation stérile n'est pas le progrès véritable*. Faisons mieux, toujours mieux, et que nos publications ne décroissent jamais d'importance, de bonne direction et soient d'une exécution irréprochable.

Messieurs et chers Collègues, je vous ai tenu un langage grave, mais tout m'en a fait un devoir : les pertes que nous avons éprouvées en Collègues estimés, en collections et en livres, les malheurs dont nous garderons toujours la mémoire, la tristesse dont nous sommes encore environnés et à laquelle il faut opposer le travail.

Votre bureau a fait preuve du plus grand zèle, et nos *Annales* témoignent de leur activité. Je vous propose, Messieurs, de donner à nos Collègues, membres du Bureau de la néfaste année 1871, un témoignage de votre approbation et de leur voter des remerciements.

Après avoir entendu cette lecture, la Société, à l'unanimité, vote des remerciements aux membres de son Bureau de l'année dernière, et décide l'impression dans son Bulletin du discours que vient de prononcer M. le docteur Al. Laboulbène, ainsi que de l'allocution de M. l'abbé de Marseul.

Lectures. M. Bonnaire adresse, par l'entremise de M. Albert Léveillé, la notice nécrologique sur M. Capiomont, dont il a été chargé par la Société.

— M. E. Simon dépose sur le bureau deux mémoires, accompagnés de planches, et ayant pour titres :

1° Notice sur les Aranéides cavernicoles et hypogées ;

2° Révision des *Thélyphones* de l'Ancien-Monde.

Communications. M. le docteur Al. Laboulbène annonce que M. Lichtenstein lui a écrit que la femelle du *Vesperus Xatarti*, montrée à la Société (Bulletin 1871, page LXXIX), vient de pondre en captivité une cinquantaine d'œufs et qu'elle est morte peu de temps après, le 28 décembre dernier. M. Lichtenstein ajoute qu'en liberté les *Vesperus* sont des Coléoptères qui éclosent vers la fin de l'automne, et il pense que l'on pourrait peut-être les prendre assez communément en hiver si on les recherchait pendant cette saison.

M. le docteur Grenier dit qu'il n'est pas du même avis. Il croit que les *Vesperus* sont des insectes du premier printemps. En effet, au moins dans les Pyrénées-Orientales, il n'a commencé à trouver de ces Longicornes au pied des arbres que vers le milieu de février; plus tard ils deviennent rares et l'on n'en rencontre plus en été, ni en automne.

Au sujet de ces remarques, quelques observations sont présentées sur deux Coléoptères dont l'apparition ordinaire est hivernale.

MM. Berce et Ch. Brisout de Barneville disent qu'à l'époque de l'année où nous sommes, c'est-à-dire au milieu de janvier, on rencontre en grand nombre l'*Agyrtes bicolor* aux environs de Paris et dans des circonstances

spéciales. Lorsque la température s'élève un peu on peut voir dans les bois des amas noirâtres formées par une grande quantité de larves de la Mouche de Saint-Marc (*Bibio Marci* Meigen); c'est au milieu d'elles que l'on rencontre abondamment des larves, des nymphes et des insectes parfaits de l'*Agyrtes*, que plus tard dans l'année on ne trouve plus qu'accidentellement sur les tas de bois coupés, sur les troncs des pins, dans les sablières, etc.

M. Leprieur fait remarquer qu'aux environs de Bone, en Algérie, il a observé un *Amphymalus* volant exclusivement vers le solstice d'hiver, c'est-à-dire pendant cinq ou six jours, du 18 au 25 décembre.

Membres reçus. 1° M. Ignacio Bolivar, à Madrid, présenté par M. Martinez; 2° M. Clément, chimiste, attaché à la Monnaie de Paris, présenté par M. Künckel; 3° M. Ernest Dollfus, à Paris, présenté par M. Puton; 4° Henry Donzel, à Lyon, présenté par M. E. Deyrolle; 5° M. Léon d'Halloy, à Amiens, présenté par M. le docteur Marmottan, et 6° M. Ernest Roman, à Lyon, présenté par M. Munier Chalmas.

Séance du 24 Janvier 1872.

Présidence de M. le docteur AL. LABOULBÈNE.

MM. Guérin-Méneville, membre honoraire, Follias, de Reims, membre de la Société, et Lajoie, entomologiste de Reims, assistent à la séance.

Lecture. M. Ch. Brisout de Barneville fait connaître un mémoire qu'il dépose sur le bureau, et qui a pour titre : Essai monographique sur le genre *Agathidium*, de l'ordre des Coléoptères.

Communications. M. Aug. Chevrolat fait passer sous les yeux de la Société six Coléoptères éclos à Paris, mais provenant pour la plupart de graines étrangères à l'Europe et l'un d'entre eux d'une bûche d'un arbre exotique. Ces insectes, qui ont été recueillis par son ami M. le docteur Huet, qui les tenait lui-même d'un grainetier bien connu, M. Rougier

Chauvière, constituent tous des espèces nouvelles et ont reçu de notre collègue, dans les Annales de la Société entomologique de Belgique, où il vient d'en donner la description, les noms de : *Allorhinus Hueti*, Cétonide provenant de l'intérieur d'un tronc d'arbre dans lequel avait vécu une Orchidée ; *Rhinochenus Rougieri*, Cryptorhynchide trouvé dans une graine brésilienne ; *Aræcerus seminarius*, espèce d'Anthribides ; *Pachymerus lineola* et *Spermophagus interstitialis*, Bruchides vivant dans des semences du courbaril (*Hymenæa rugosa*), et enfin *Spermophagus gossypii*, trouvé à l'Exposition universelle de 1867 et éclos d'une graine d'une espèce de coton nain cultivé à Natal (Afrique australe).

— Le même membre entretient ses collègues d'une monographie du genre *Rhinochenus* Lucas, qu'il vient de publier dans les Annales de la Société entomologique de Belgique. Ce genre de Curculionites, voisin de celui des *Cratosomus*, est exclusivement propre à l'Amérique méridionale, et il renferme aujourd'hui dix-huit espèces : les *Rhinochenus Reichei* (Dupont) Boh. in Schœnherr, de Bahia ; *Hercules* (Jekel) Chev., de Colombie ; *subcruciatus* (Dej.), Chev., du Brésil ; *X-rubra* Chev., de Cayenne ; *Lucasi* Chev., de l'Amazone ; *striatus* Chev., du Brésil ; *fimbriatus* Chev., du Brésil ; *trilineatus* Chev., de l'Amazone ; *stigma* Linné, de Cayenne ; *piger* Fabr., de l'île de Trinité ; *stenaspis* Chev., de la Nouvelle-Grenade ; *cinereopunctatus* Chev., de Bahia ; *brevicollis* (Jekel) Chev. ; *transversalis* Chev., de Cayenne ; *bahiensis* Chev., de Bahia ; *innotatus* Chev., de Colombie ; *sticticus* Lucas, de Minas-Geraes, et *Rougieri* Chev., de Bahia.

— M. L. Bedel montre à ses collègues des gousses d'ail perforées par la larve du *Brachycerus algirus* Fabr., et dans lesquelles deux de ces Curculionites ont subi leur dernière métamorphose. Cette découverte, communiquée par M. Ancey, de Marseille, est d'autant plus intéressante que les mœurs des *Brachycerus* étaient jusqu'ici inconnues ; Lacordaire, dans son *Genera*, indiquait seulement quelques-unes des plantes au pied desquelles on trouvait en général l'insecte parfait. De ses renseignements il semblait résulter déjà que ce genre s'attachait uniquement aux Liliacées, et le fait important dont nous devons la connaissance à M. Ancey paraît confirmer une règle générale pour les espèces du genre.

Notre collègue espère que, grâce aux nouvelles recherches qu'ont bien voulu lui promettre MM. Abeille et Ancey, il pourra donner la description

complète des métamorphoses du *B. algirus* dans la monographie qu'il destine à la Société.

M. Reiche dit qu'il peut ajouter un fait venant confirmer les observations de M. Ancey. En effet, pendant son voyage en Syrie, c'est toujours au pied de Liliacées que M. de Saulcy a trouvé divers espèces de Brachycères.

M. Gandolphe fait remarquer qu'en Algérie il a pris plusieurs *Brachycerus* sur les chemins mêmes, mais que, comme plusieurs espèces de Liliacées ne sont pas rares dans le pays, ces insectes devaient s'être développés dans quelques-unes de ces plantes.

— M. Javet fait passer sous les yeux de ses collègues une boîte renfermant de rares Coléoptères provenant des cavernes de la Carniole. On peut principalement remarquer parmi ces insectes : l'*Anophthalmus spectabilis*, nov. sp.; les trois espèces de *Leptoderus*, ainsi que la larve du *Hohenwarti*; l'*Antisphodrus Schreibersi* Kuster; un *Machærites* mâle et femelle d'espèce nouvelle; le *Glyptomerus cavicola* Müller; le *Trogloorhynchus anophthalmus* Schmidt; l'*Oryotus Schnidti* Miller; le *Pristonychus elongatus* Dejean, et plusieurs espèces d'*Adelops*.

Notre collègue montre également le *Metoponcus brevicornis* Er., ainsi que les genres *Chennium* et *Centrotoma*; ces derniers Coléoptères provenant de la Bohême.

— M. le docteur Giraud fait connaître la note suivante :

Toutes les observations qui se rapportent à l'économie des insectes forestiers méritent une attention particulière; à ce titre, permettez-moi de vous dire quelques mots sur un parasite de l'ordre des Hyménoptères et de la tribu des Braconides, vivant aux dépens du *Bostrichus typographus* L. et qui paraît n'avoir pas encore été signalé dans de semblables conditions. Son rôle pondérateur me paraît fort important et son utilité ne saurait être mise en doute. Pendant un séjour fait, en 1870, au mois d'août, sur les bords de l'Enns, en Styrie, au centre d'une contrée admirablement boisée de diverses essences d'arbres à aiguilles et surtout de sapins, j'appris que certaines parties des bois aux environs d'Altenmarkt étaient fort maltraitées par les insectes, et je m'empressai de me rendre sur les lieux pour profiter d'une si bonne occasion pour un entomologiste. Je commençai mes recherches avec ardeur. Mais, hélas, les désastres

qui vinrent affliger la France me forcèrent à partir en toute hâte, et je quittai avec un vif regret un champ d'exploration que je n'avais fait qu'effleurer. Le *Bostrichus typographus*, un peu aidé par le *laricis* F., exerçait ses ravages sur de grandes étendues de bois de sapin. Les arbres attaqués étaient âgés de trente à quarante ans environ. L'unique moyen employé pour s'opposer à l'extension du mal était l'abatage de tous les arbres infestés. Les bûcherons étaient à l'œuvre. A mesure que les arbres tombaient je les passais en revue dans toute leur longueur. L'écorce était criblée de trous et se détachait avec plus de facilité que celle des parties saines. Beaucoup de troncs étaient envahis jusqu'à la cime, mais la base, dans une étendue d'environ un mètre, était généralement épargnée ou n'avait que peu de dévastateurs. Après avoir été abattus, les arbres étaient écorcés le plus promptement possible; mais cette opération était souvent bien incomplète et si l'on ramassait les écorces pour les mettre en tas, les insectes n'avaient que peu à en souffrir, et, en attendant qu'elles fussent desséchées ou qu'on eût le loisir de les brûler, les *Bostrichus* adultes se répandaient sans doute dans la forêt, et ceux qui n'étaient encore qu'à l'état de nymphe avaient le temps de se développer et de suivre leurs devanciers. Il est manifeste, cependant, que si toutes les écorces étaient enlevées avec soin et aussitôt brûlées on exterminerait un nombre incalculable d'individus qui, sans cette précaution, vont porter ailleurs leurs ravages.

Passons au remède, ou au moins au palliatif que la nature a placé à côté du mal. Je n'ai jamais été plus frappé de l'importance du rôle des parasites que dans cette circonstance. Je ne crois pas exagérer en avançant que, par leur action, la moitié environ des *Bostrichus* avait péri. Le nombre des espèces de ces précieux auxiliaires était assez grand, mais je me borne à mentionner celles qui, par leur immense multiplication, ont une action prépondérante. Parmi elles, trois sont déjà connues comme ennemies des *Bostrichus* et ont été décrites par Ratzeburg. Ce sont :

1° *Pteromalus multicolor* Ratzb. (genres *Acrocormus* et *Rhopalicus* Först) (1). — Cette jolie espèce, remarquable par les taches brunes des ailes, surtout très-prononcées chez les mâles, se promenait en nombre surprenant sur le tronc de tous les arbres qui venaient d'être abattus ou

(1) Dans ses variations, le *Pt. multicolor* offre le caractère distinctif de chacun de ces deux genres.

se dégageait des galeries des écorces aussitôt que celles-ci étaient écartées du tronc. On aurait pu la prendre par milliers.

2° *Pteromalus abiticola* Ratzb. — Je crois devoir rapporter à cette espèce un petit *Pteromalus* de 2 millimètres de longueur qui se trouvait aussi en grand nombre avec le précédent.

3° *Roptrocerus xylophagerum* Ratzb. — Ce Ptéromalien, qui, par la longueur de sa tarière, rappelle le genre *Callimome*, était aussi très-nombreux et se trouvait mêlé aux précédents.

4° *Cæloides scolyticida* ? Wesm. — Le parasitisme de cette espèce, chez les *Bostrichus*, n'a pas été, que je sache, observé par les auteurs : c'est ce qui m'a engagé à écrire cette note. En me servant du synonyme de Wesmael, je cède au scrupule de me hasarder à décrire comme nouvelle une espèce que je ne puis distinguer par aucun caractère anatomique de quelque valeur, mais qui, à première vue, paraît bien différente de celle décrite par Wesmael, par sa taille constamment plus petite, ses ailes plus claires et la couleur plus obscure de l'abdomen. Mais on sait que, dans ce genre, la taille est assez variable et la couleur fort inconstante. Si, néanmoins, on devait regarder la forme dont je veux parler comme espèce nouvelle, je proposerais de l'appeler *Cæloides bostrichorum*. La véritable espèce *scolyticida* n'a encore été observée que chez diverses espèces du genre *Scolytus*. Je ne saurais mieux faire que de comparer, pour la décrire, la forme nouvelle avec l'ancienne :

Celle-ci varie de taille. Les plus petits individus n'ont que 4 millimètres, tandis que les plus grands en ont 6 ; ce sont les plus nombreux. Elle a les antennes et les pattes noires, la tête testacée avec le sommet noirâtre, le thorax noir et l'abdomen testacé, les ailes enfumées ou noirâtres, la tarière en général de la longueur du corps.

Chez l'autre, la taille varie très-peu ; elle est de 4 millimètres chez presque tous les individus, soit mâles, soit femelles, et n'est un peu inférieure que dans quelque cas. La couleur noire de la tête en occupe souvent toute la partie supérieure ; les antennes sont d'un noir moins intense et les palpes bruns ou testacées. Le thorax est noir, quelquefois nuancé de châtain, surtout en arrière. L'abdomen est testacé chez la femelle, avec une faible nuance brune en arrière ; chez le mâle, il est quelquefois semblablement coloré, mais plus souvent d'un châtain foncé ou presque noir, à l'exception du second segment, qui est moins obscur. Les ailes sont très-pures chez la plupart des femelles ; quelquefois cependant on remarque

vers la base une très-faible teinte roussâtre : le stigmate est pâle. Les mâles offrent plus souvent que l'autre sexe le même obscurcissement de la base. Les pattes ne sont jamais noires comme chez le *C. scolyticida*, mais d'un testacé plus ou moins sombre, avec les cuisses, surtout les postérieures, plus obscures. La sculpture n'offre pas de différence; le corps est partout lisse et imponctué. Les antennes ont la même conformation; les articles deuxième, troisième et quatrième sont courts et égaux. La tarière a les mêmes proportions.

En résumé, une taille plus petite et constante, des pattes plus claires, un abdomen presque toujours obscurci au bout et souvent noirâtre chez les mâles, des ailes claires ou avec une faible nuance plus obscure à la base, tels sont les traits qui distinguent le parasite des *Bostrichus* de celui des *Scolytus*. Ces traits, joints à la différence d'habitat, légitimeraient peut-être la création d'une espèce particulière. Un autre trait, tiré des nervures des ailes, vient encore appuyer cette opinion. Les deux cellules discoïdales internes des ailes antérieures ne sont pas ici tout à fait de niveau à leur base, comme cela a lieu chez l'espèce ancienne; mais dans celle-ci on trouve aussi quelquefois la même différence, ce qui diminue la valeur du caractère.

Quoi qu'il en soit, l'insecte doit être compté parmi les plus utiles et un des destructeurs les plus efficaces du *Bostrichus typographus*, et, sans doute, il ne se borne pas à cette seule espèce. Je le rencontrais en merveilleuse abondance. En enlevant les écorces, j'étais frappé du grand nombre des petites taches blanches qui étaient répandues dans les galeries du *Bostrichus*. C'était autant de petites coques très-minces, d'un blanc grisâtre et très-peu pellucides, qui avaient été abandonnées par notre insecte ou qui étaient encore habitées par lui. L'éclosion de ceux qui se trouvaient encore dans les écorces que j'emportai chez moi ne se fit pas attendre.

M. Guérin-Méneville, à la suite de cette communication, prie son collègue de vouloir bien déposer quelques sujets des espèces qu'il vient de montrer dans la collection spéciale d'entomologie appliquée, dont il a fait don au pays en la déposant au Muséum d'Histoire naturelle. M. Guérin-Méneville ajoute que, pour augmenter cette collection ainsi que la Bibliothèque qui y est jointe, ouvertes à toutes les personnes qui veulent étudier les insectes utiles et nuisibles, il ne craindra pas de demander l'appui de ses collègues de la Société entomologique, qui voudront ainsi s'associer

à une œuvre utile, non-seulement à l'agriculture, mais aussi à l'entomologie.

Il ajoute que la fondation d'une collection spéciale d'entomologie appliquée et pratique a été accueillie avec la plus grande bienveillance par la direction du Muséum ainsi que par M. le professeur E. Blanchard. Il est heureux de remercier les savants de ce grand établissement scientifique du zèle éclairé avec lequel ils veulent bien l'aider à donner au pays le fruit de ses longs travaux d'entomologie théorique et pratique.

Du reste, l'annonce de cette fondation faite à l'assemblée générale de la Société des Agriculteurs de France, dans sa séance du 19 janvier 1872, a été accueillie avec une grande faveur, ainsi qu'on peut le voir dans un passage du compte rendu de cette séance, rédigé par M. A. de Lavalette et publié dans la Revue d'Économie rurale, 1872, p. 84.

M. le docteur Giraud accepte avec empressement la demande de M. Guérin-Méneville, et la Société, s'y associant également, prie ses membres, ainsi que les entomologistes de tous les pays, d'apporter leur tribu à une œuvre utile à l'entomologie en déposant dans cette collection nationale et publique les types des insectes utiles et nuisibles ayant servi aux observations qu'ils auront pu faire.

Membre reçu. M. André Dubouchet, de Paris, présenté par M. E. Desmarest.

Séance du 14 Février 1872.

Présidence de M. Ch. BRISOUT DE BARNEVILLE, Vice-Président.

Rapport. M. Lucien Buquet, trésorier, présente un rapport détaillé, avec pièces à l'appui, sur les recettes et les dépenses de la Société pendant l'exercice de 1871. M. le Trésorier montre que, malgré les circonstances difficiles que nous avons traversées et malgré les dépenses occasionnées par la publication de la première partie du mémoire de M. de Bonvouloir sur les Eucnémides, que nous avons donnée en dehors des numéros ordinaires de nos Annales, la Société a pu faire face à toutes les

dépenses de l'année dernière et qu'elle possède en outre un encaisse de plus de 1,000 francs.

Une Commission spéciale, composée de MM. Berce, le docteur Grenier et Ragonot, est chargée par M. le Président, aux termes du Règlement, de présenter à la prochaine séance un rapport sur les comptes que le Trésorier vient de déposer sur le bureau.

— Sur le rapport de M. Reiche, Président de la Commission de la Bibliothèque, la Société décide qu'elle fera, sur les ressources fournies par le revenu des fonds Pierret, l'acquisition des deux ouvrages dont les titres suivent : 1° Les Annales des Sciences physiques, par Drapiez et Van Mans, 8 vol. in-8° ; 2° Entomologie et Histoire naturelle en général du voyage de Pallas dans la Russie méridionale, par Lamark, 1 vol. in-8°.

Proposition. M. E. Deyrolle fait connaître une proposition de M. Ch. Oberthür tendant à ce que la Société prenne part à la souscription nationale organisée dans le but de hâter la délivrance des départements encore occupés par les troupes allemandes.

Notre collègue de Rennes voudrait que ceux de nos collègues qui sont en mesure de le faire contribuassent à cette œuvre patriotique en offrant soit des collections d'insectes, soit des livres d'histoire naturelle, qui, ensuite, mis en loterie, pourraient produire une somme assez importante qui serait remise au Gouvernement.

Après avoir exposé cette proposition, M. E. Deyrolle, tout en adoptant les principes, pense qu'il serait plus avantageux, pour parvenir au but que l'on se propose, une fois les objets offerts pour la souscription, d'en faire une vente publique.

Plusieurs membres prennent la parole au sujet de cette proposition, qui est prise en considération et renvoyée à l'examen d'une Commission composée de MM. Berce, Chevrolat, E. Deyrolle, J. Grouvelle et Ch. Oberthür.

Lecture. M. le docteur V. Signoret adresse la 9^e partie de son Essai sur les Cochenilles ou Gallinsectes, comprenant la suite des Lécánites ; travail accompagné d'une planche.

Communications. M. L. Buquet informe la Société que notre collègue M. le docteur Desmartis s'occupe depuis longtemps de l'influence des

rayons lumineux sur divers principes morbides ; qu'il a fait également, dans le même sens, des expériences sur les plantes et sur les animaux, et en particulier sur les œufs d'insectes, faits qu'il se propose de communiquer à la Société avant de les publier.

Les premières observations de M. le docteur Desmarts sur cette matière ont été insérées, en 1851, dans la Revue thérapeutique de Montpellier.

— M. A. Grouvelle signale deux espèces nouvelles pour la faune française :

L'une est le *Litarus coloratus*, qu'il a recueilli à Tonneins (Lot-et-Garonne). Cette espèce était déjà connue comme provenant de l'Espagne.

L'autre est un *Læmophlæus* inédit, qui vit dans la forêt de Fontainebleau, sur le genévrier en parasite des *Hylesinus thuyæ* et *Aubei*.

Afin d'éviter les inconvénients d'une description isolée, M. A. Grouvelle intercalera cette nouvelle espèce sous le nom de *Læmophlæus juniperi* dans une révision des Cucujides (limites du Catalogue de Marseul) qu'il prépare en ce moment. Il prie ses collègues de vouloir bien mettre à sa disposition leurs collections, afin de lui permettre de faire un travail aussi complet que possible.

— M. Ch. Brisout de Barneville indique quelques Coléoptères rares ou nouveaux pour la faune parisienne, et qu'il a trouvés aux environs de Paris. Ce sont : le *Cymindis humeralis*, pris à Saint-Germain-en-Laye ; le *Cymindis axillaris*, trouvé au bois de Boulogne et à Bouray ; l'*Apion lævigatum*, rencontré à Marly, et le *Tychus tuberculatus*, capturé dans la même localité.

— M. J. Fallou, au sujet d'une note communiquée par MM. Berce et Ragonot, relative à une Géomètre, la *Phibalapteryx aquata*, insérée dans les Annales de 1871, Bulletin, p. xxxi, demande, sur un malentendu, à faire la rectification suivante :

Ce n'est pas la chenille de la *Phibalapteryx aquata* qu'il a trouvée sur le genévrier, mais bien l'insecte parfait qu'il a pris plusieurs fois dans différentes localités où il n'a vu aucune clématite.

— M. J. Künckel communique la note qui suit :

Permettez-moi, Messieurs, d'appeler votre attention sur des faits nou-

veaux que vous trouverez, j'espère, dignes d'intérêt. Notre collègue M. A. Clément m'avait remis des œufs trouvés par lui entre deux briques dans un jardin de Paris; ces œufs, assez volumineux, sphériques, de couleur blanche, me parurent très-particuliers; mais, détourné de leur étude et craignant de les voir perdre sans profit pour la science, je les remis à M. Balbiani, dont tous nos collègues connaissent le talent d'observation. Ce sont les résultats inattendus fournis par l'examen de ces œufs qu'il m'a prié d'exposer à la Société. Je suis fâché de n'être que son interprète, car sa parole plus autorisée eût fait ressortir les traits saillants de ses recherches.

Ces œufs inconnus donnèrent naissance à des êtres transparents, remarquables par leurs deux yeux volumineux placés sur le céphalothorax et se détachant, par leur coloration foncée, du fond blanc du tégument. A première vue il fut aisé de reconnaître que ces êtres étaient des *Phalangium* qui ne différaient des adultes que par la taille, la longueur des pattes et la teinte générale du corps. M. Balbiani a fait là une découverte fort curieuse, car on croyait et l'on enseignait que ces Arachnides devaient affecter dans leur jeune âge une tout autre forme et subir des métamorphoses.

Les embryons des *Phalangium* présentent des caractères qui sont des plus singuliers. La plupart des naturalistes regardaient les chélicères des Arachnides comme des mandibules ou des organes spéciaux : Latreille, le premier, émit l'opinion que ces chélicères étaient des antennes modifiées, des antennes-pinces; M. E. Blanchard, faisant une belle application de l'étude des homologues, démontra que le nerf qui se rend à ces appendices n'est autre que le nerf antennaire. M. Balbiani constata que les chélicères sont placés dans l'embryon des *Phalangium* à la région supérieure du céphalothorax dans la position normale des antennes, et que, par les progrès du développement, ils sont refoulés en avant pour venir occuper leur position définitive au voisinage de la bouche, position qui, en apparence, justifie les interprétations des anciens auteurs.

En arrière de ces antennes transformées, l'embryon des *Phalangium* porte une pointe aiguë qui donne au jeune animal une physionomie très-étrange. Cette pointe sert à rompre la coquille de l'œuf. Je la considère, bien que ce ne soit pas l'avis de M. Balbiani, comme représentant les très-petites antennes qui sont situées en avant des yeux chez les *Galeodes*, et qui correspondent à la seconde paire d'antennes des Crustacés. Lors de la première mue, qui s'effectue peu après la sortie de l'œuf, cette pointe disparaît.

Je me bornerai à cette exposition sommaire, renvoyant au mémoire et aux figures que notre collègue M. Balbiani va publier dans les Annales des Sciences naturelles.

Membre reçu. M. Maurice Schenk, teneur de livres, à Prague (Hongrie).

Membres démissionnaires. MM. de Beaulieu, à Guebwiller (Alsace), et Loew, à Gaben (Saxe).

Séance du 28 Février 1872.

Présidence de M. le docteur AL. LABOULBÈNE.

Rapport et Décision. M. le docteur Grenier donne lecture du rapport de la Commission (composée, conjointement avec lui, de MM. Berce et Ragonot), chargée de l'examen des comptes du Trésorier pour l'année 1871.

Ce rapport se résume comme il suit :

Recettes, y compris l'encaisse au 31 décembre 1870 (513 fr. 33 cent.)	10,542 fr. 08 c.
Dépenses	9,521 fr. 39 c.
	<hr/>
Reste disponible au 1 ^{er} janvier 1872	1,020 fr. 69 c.
	<hr/> <hr/>

Après un examen attentif, et avoir constaté que les recettes, de même que les dépenses, sont justifiées par pièces à l'appui parfaitement en règle, la Commission constate que si la position financière de la Société a pu donner lieu à quelques préoccupations, son avenir n'a jamais été un seul instant mis en question, et elle conclut en priant la Société de vouloir bien ratifier par un vote favorable les propositions suivantes :

1° D'approuver les comptes du Trésorier pour l'exercice 1871, de lui en donner décharge et de lui voter les remerciements les plus chaleureux

pour le zèle maintenant traditionnel qu'il ne cesse de déployer dans l'exercice de ses fonctions ;

2° D'accorder également un vote de remerciement et de reconnaissance au Secrétaire, M. E. Desmarest, toujours si dévoué, à M. H. Lucas, Secrétaire adjoint, l'auteur de nos tables annuelles, et à M. J. Fallou, Archiviste-Bibliothécaire, pour les services qu'il nous rend chaque jour avec une telle aménité qu'il paraît toujours être notre obligé.

Les conclusions qui précèdent, mises aux voix par le Président, sont adoptées à l'unanimité par la Société.

Communications. M. A. Bonnaire dépose sur le Bureau des notes de M. Capiomont, relatives aux deux monographies des genres *Lixus* et *Larinus*, que notre regretté collègue se proposait de donner à la Société.

Ces travaux importants, d'abord soumis à l'examen de la Commission de publication, ont été depuis (séance du 27 mars 1872) remis à nos collègues MM. Ch. Brisout de Barneville et Leprieur, qui se proposent de les coordonner, de les compléter, s'il y a lieu, et de les remettre à la Société pour être publiés dans les Annales.

— M. Al. Laboulbène fait passer sous les yeux de ses collègues un grand dessin échappé à l'incendie de sa bibliothèque et appartenant à M. le docteur Cartereau. Ce dessin représente les nids de l'*Anthophora parietana* placés dans leur position naturelle, et il doit accompagner une note de M. le docteur Cartereau, adressée à la Société il y a déjà plusieurs années. (Voir Annales 1866, Bull., p. LV.)

Séance du 13 Mars 1872.

Présidence de M. le docteur AL. LABOULBÈNE.

M. Guérin-Méneville, membre honoraire, assiste à la séance.

Rapport. Le rapporteur de la Commission précédemment nommée pour étudier la proposition de M. Ch. Oberthür, amendée par M. Ém. Deyrolle, relativement à la part que pourrait prendre la Société dans l'œuvre patriotique de la délivrance du territoire, donne lecture d'un rapport dont les conclusions sont les suivantes :

(1872)

Bulletin II.

« Nous vous proposons de décider que la Société entomologique de France, désireuse de participer à la libération du territoire, organise et prend sous son patronage une vente publique de collections d'insectes, livres et autres objets d'histoire naturelle, offerts par ses membres, dont le produit sera versé au Trésor public et mis à la disposition du Gouvernement. »

Après avoir entendu cette lecture ainsi que les observations de plusieurs de ses membres, la Société n'adopte pas les conclusions du rapport qui vient de lui être soumis.

Lectures. M. H. Lucas dépose sur le bureau un travail ayant pour titre : Études sur quelques Coléoptères du Thibet oriental.

— M. Elzéar Abeille de Perrin adresse, par l'entremise de M. le docteur Grenier, un mémoire ayant pour titre : Études sur les Coléoptères cavernicoles de l'Ariège, suivies d'un synopsis des *Adelops* pyrénéens et d'un tableau des Anophthalmes français.

Dans la première partie de ce travail, notre collègue fait connaître jour par jour les diverses explorations que MM. H. de Bonvouloir, L. Discontiguy, Ehlers et lui, ont faites, du 7 au 27 juin 1870, dans toutes les grottes, au nombre d'une quarantaine, qui leur ont été signalées dans le département de l'Ariège, et il indique les espèces, dont plusieurs sont nouvelles, qui ont été rencontrées dans ces grottes. Son but est de signaler aux entomologistes les conditions spéciales dans lesquelles ils peuvent trouver les Coléoptères des cavernes, et surtout de leur indiquer les moyens de transport et de logement dans un voyage de cette nature. En terminant ses remarques générales, contenant de nombreuses observations entomologiques, il dit que la meilleure saison pour la chasse dans les cavernes est incontestablement le premier printemps, époque où les grandes pluies, inondant les fissures des rochers, forcent les insectes à se réunir dans les grandes excavations ou les engagent à se rapprocher de la surface d'un sol détrempé.

Les espèces nouvelles, décrites complètement dans le travail aujourd'hui publié par notre collègue et dont nous ne reproduisons que les diagnoses latines, sont les suivantes :

1. TRECHUS ABEILLEI Pandellé. — *Sat abbreviatus, depressus, glaber, omnino testaceus vel rufescens; caput angustum, poris orbitalibus retrorsum leviter convergentibus, interstitio post oculo oculi longitudine cir-*

citer æquanti; antennis validioribus quartam elytrorum partem modo attingentibus, articulo secundo quarto parum longiore; pronotum sat angustum, lateribus postice versus 6-7 paulatim constricto-erectis, angulis posticis acumine obtuso cætus non prominulo, fossulis basilibus profundis a margine laterali interstitio depressiusculo separatis; elytra 4° vix parte longiora quam latiora disco depresso, lateribus paulatim decumbentibus, basi rotundata marginibus antèrèus curvatim convergentibus, stria 1° apice 6° versus ducta, 5° versus recurva et confluyente, interstitio 3° triporoso, poro ultimo apicem versus disposito. — Long. 2 1/2 à 2 4/5 mill.

Espèce intermédiaire aux *Trechus pyræneus* et *distinctus* des Pyrénées. — De la grotte de Bentayou.

2. ANOPHTHALMUS TROPMONIUS Abeille. — *Parum elongatus, convexus; capite magno; thorace subcordato; elytris pubescentibus rugulosis striatis, striis ad suturam magis perspicuis; antennis pedibusque brevibus. — Long. 2 1/2 mill.*

Voisin de l'*Anopthalmus Oreinus*. — Trouvé au Maz d'Azil.

3. ANOPHTHALMUS EHLERSI Abeille. — *Pallide testaceus; caput elongatum, parallelum; antennis dimidio corporis vix longioribus; thorace elongato, subcordato, ad basin vix angustiore; elytris subparallelis angulo humerali obtuso, punctis lævibus impressis, strias formantibus, obsoletis ad apicem; pedibus brevibus. — Long. 4 mill.; lat. 1 mill.*

Cet insecte forme le passage entre les Anophtalmes vrais et aphænopsiens; le parallélisme remarquable de sa tête et de son corselet empêchera qu'on ne le confonde avec aucun de ses congénères. — De la grotte d'Estellas, près Prat.

4. MACHÆRITES CRISTATUS Saulcy. — *Rufus, cæcus, capite lævigato, excavato, vertice longitudinaliter cristato; thorace longitudinaliter carinato; elytris parum dense punctatis; antennis gracilibus, articulis duobus primis simplicibus, primo longissimo. — Long. 1 1/2 mill.*

Extrêmement remarquable par la structure de son corselet, qui est tout à fait spéciale. — Trouvé à l'entrée de la grotte d'Estellas.

M. Abeille indique aussi une variété de l'*Anopthalmus Cerberus*, prise au Maz d'Azil, qu'il nomme *inæqualis*, et qui diffère du type par la tête et le corselet plus robustes et les deux derniers pores sétigères de la première série des élytres très-rapprochés entre eux au lieu d'être également distancés. — Il donne également les caractères qui tendent à lui faire regar-

der comme une espèce distincte l'insecte que M. Dieck a décrit comme variété sous la dénomination de *consorranus*, de l'*Anophthalmus Orpheus*.

Dans la deuxième partie de ce mémoire, l'auteur présente le synopsis des *Adelops* pyrénéens, qui sont au nombre de vingt, dont la moitié environ constitue des espèces nouvelles, trouvées toutes, sauf une dans l'Ariège. Ce sont les suivantes, dont nous bornons à indiquer les diagnoses latines :

1. ADELOPS EHLERSI Abeille. — *Brunneus, ovatus, minus convexus, postice attenuatus, stria suturali parum conspicua; thorace brevior; elytris transversim striolatis et longitrorsum ad latera obsolete bicostatis; sulco angusto costis separatis, antennis pedibusque elongatis. Femina.* — Long. 4 mill.

C'est la plus grande espèce du genre. — De la grotte de Saleich.

2. ADELOPS DIECKI Saulcy. — *Rufo-testaceus, ovatus, minus convexus, postice haud attenuatus; stria suturali obsolescente; elytris transversim striolatis; antennis pedibusque elongatis; tarsi anterioribus in mare fortiter dilatatis, patellam formantibus.* — Long. 3 3/4 mill.

Voisin des *A. Bonvouloiri* et *pyrenæus*. — De la grotte d'Aubert.

3. ADELOPS DISCONTIGNI Saulcy. — *Testaceus, oblongus, minus convexus, postice parum attenuatus; stria suturali obsoleta; elytris transversim striolatis; pedibus antennisque elongatis, his in mare longioribus; tarsi anterioribus in mare fortiter dilatatis, patellam formantibus.* — Long. 3 mill.

Voisine de l'*A. pyrenæus*. — De la grotte dite Le Ker, à Massat.

4. ADELOPS BARNEVILLEI Saulcy. — *Rufo-testaceus, oblongus, minus convexus, postice attenuatus; stria suturali obsoleta; elytris transversim striolatis; pedibus antennisque elongatis, harum articulis 7°, 9°, 10° paulum inflatis; tarsi anterioribus in mare parum dilatatis, patellam non formantibus.* — Long. 3 mill.

Également voisin de l'*A. pyrenæus*. — De la grotte de Bédeilhac.

5. ADELOPS LONGICORNIS Saulcy. — *Rufo-testaceus, oblongus, minus convexus, postice vix attenuatus; stria suturali parum conspicua, sutura ipsa depressa; elytris transversim striolatis; pedibus antennisque elongatis, his in mare longioribus, articulis 7°, 9°, 10° in femina, 5°, 6°, 7°, 9°*

10° in mare inflatis; tarsi anterioribus in mare fortiter dilatatis, patellam formantibus. — Long. 3 mill.

Rappelle l'A. *Discontigni*, dont elle diffère par les articles antennaires. — De la grotte de Sarguet ou Campagna.

6. ADELOPS SAULCYI Abeille. — *Brunneo-testaceus, ovatus, minus convexus, postice parum attenuatus; stria suturali parum conspicua, sutura ipsa depressa; elytris transversim striolatis; pedibus antennisque elongatis, harum articulis 7°, 9°, 10° in femina, 5°, 6°, 7°, 9°, 10° in mare inflatis; tarsi anterioribus in mare fortiter dilatatis, patellam formantibus.* — Long. 2 2/3 mill.

Assez voisine de la précédente espèce. — Des grottes de Montesquieu, La Bastide de Sérrou et Lhern.

7. ADELOPS ABELLEI Saulcy. — *Brunneo-testaceus, ovatus, convexus, postice attenuatus, stria suturali fere nulla; elytris transversim striolatis; pedibus antennisque elongatis, his gracilibus, in mare paulo longioribus; tarsi anterioribus in mare fortiter dilatatis, patellam formantibus.* — Long. 2 2/3 mill.

Se rapproche des deux précédentes. — Des grottes d'Olole et du Maz d'Azil.

8. ADELOPS CLAVATUS Saulcy. — *Rufo-testaceus, oblongus minus convexus, postice parum attenuatus; stria suturali obsolescente, sutura ipsa depressa; elytris transversim striolatis; pedibus antennisque elongatis, his in mare longioribus, articulis 7°, 9°, 10° in femina, 5°, 6°, 7°, 9° et 10° in mare inflatis; tarsi anterioribus in mare fortiter dilatatis, patellam formantibus.* — Long. 2 1/4 mill.

Elle se rapproche des *A. longicornis* et *Saulcyi* par la disposition des antennes, et a été confondue avec l'A. *stygius*. — Des grottes d'Amoullis, d'Aubert et de Fontsaïnt.

9. ADELOPS ZOPHOSINUS Saulcy. — *Rufo-testaceus, oblongus convexus, postice attenuatus; stria suturali fere nulla; elytris transversim striolatis; pedibus antennisque elongatis, his articulo decimo latitudine sua in mare sesqui, in femina vix longiore; tarsi anterioribus in mare fortiter dilatatis patellam formantibus.* — Long. 1 4/5 mill.

Très-voisine de l'A. *stygius* et ayant comme elle une forme rappelant celle de certains *Zophosis*. — D'une grotte près de Prat.

10. ADELOPS GRENIERI Saulcy. — *Brunneus, oblongo-ovatus, parum convexus, postice attenuatus; stria suturali nulla; elytris transversim striolatis; antennis pedibusque brevioribus; tarsis anterioribus mare dilatatis, patellam non formantibus.* — Long. 1 1/2 à 2 mill.

Difficile à distinguer de l'A. *Schiodtei*. — Trouvé sous les mousses, aux environs de Vernet (Pyrénées).

11. ADELOPS SUBASPERATUS Saulcy. — *Rufo-testaceus, ovatus, parum convexus, postice attenuatus; stria suturali obsoleta; elytris confertim punctatis, haud striolatis; antennis pedibusque brevioribus; tarsis anterioribus in mare fortiter dilatatis, patellam formantibus.* — Long. 1 1/2 mill.

Se distingue surtout de l'A. *Schiodtei* par ses élytres couvertes d'une ponctuation serrée, irrégulière, un peu râpeuse et non striolées à travers. — Pris sous les mousses, dans les bois au-dessus d'Ornolac.

12. ADELOPS LAPIDICOLA Saulcy. — *Brunneus, testaceus, ovatus subdepressus, postice attenuatus; stria suturali nulla; elytris transversim punctato striolatis; antennis pedibusque brevioribus; tibiis posterioribus in mare validioribus, ad basin intus sinuatis; tarsis anterioribus in eodem dilatatis.* — Long. 1 3/4 à 2 1/3 mill.

Espèce voisine des précédentes. — Trouvée sous des pierres, près des grottes d'Aubert et d'Estellas, et plus rarement dans l'intérieur de ces mêmes grottes.

Enfin, dans la troisième partie de ce mémoire, M. Abeille donne un tableau des espèces françaises du genre *Anophthalmus*, qui sont au nombre de dix-neuf, et, dans les considérations générales qu'il présente, et qui seront très-avantageusement consultées par tous les entomologistes qui s'occupent de Coléoptères cavernicoles, il indique les caractères qui, joints au genre de vie spécial de ces insectes, l'engagent à les partager en cinq groupes particuliers, établissant toutes les transitions entre les *Anophthalmus* et les *Aphænops*, qui doivent par cela même être réunis aujourd'hui en un seul genre et probablement être regardés comme de véritables *Trochus*.

Communications. M. Desbrochers des Loges adresse :

1° L'erratum qui suit, relatif au 3^e numéro des Annales de 1871 :

Page LXXIV, 5^e §, 2^e ligne, après : Fabricius, ajoutez : Forte ?

— LXXV, 14^e ligne, au lieu de : *T. opacus*, lisez : *T. præcox*.

Même trimestre, page 242, 18^e ligne, au lieu de : *n'étant*, lisez : *ne sont*.

2^o Les remarques synonymiques suivantes :

A. D'après M. Chevrolat, le *Polydrosus arvernicus* est très-distinct du *P. melanostictus*.

B. A en juger par les descriptions, l'*Hydroporus avunculus*, décrit par M. Fairmaire, Bull. 1871, LXXII, 3, serait identique à l'*H. distinguendus* (Aubé) Desbr., Bull. Soc. ent. suisse, n^o 7, p. 338, 3, et l'*H. nigricollis* Fairm., à l'insecte publié par M. Desbrochers sous ce même nom, loc. cit., p. 339, 5.

— M. L. Bedel ajoute aux remarques précédentes que, ainsi que le supposait M. Desbrochers des Loges (Bull. 1871, p. LXXV), la *Cetonia Athalia* Reiche, d'après l'examen des types qu'il a été à même de faire, doit être rapportée comme synonymie à la *Cetonia subpilosa* Desbr.

— M. Ch. Brisout de Barneville lit la note qui suit :

Les entomologistes qui auront fait usage de l'ouvrage de M. Thompson sur les Coléoptères de Suède, auront remarqué le soin et même la minutie avec lequel l'auteur suédois étudiait les insectes, aussi bien en dessous qu'en dessus. Ses observations sont très-exactes et souvent d'un grand secours pour arriver à la détermination précise des espèces.

Malheureusement son travail ne s'applique qu'aux espèces suédoises. J'ai cherché, en appliquant sa méthode à quelques familles de nos espèces françaises, si je ne trouverais pas des observations nouvelles et utiles à signaler, et je n'ai pas tardé à m'apercevoir combien généralement avait été négligée l'étude des pièces du dessous du corps et des pattes.

Ainsi, M. Thompson signale dans les *Corticaria* de la deuxième division des caractères de mâles assez curieux.

La *gibbosa* offre au côté interne de ses tibias antérieurs une dent épineuse, située après les deux tiers de leur longueur, et le premier article des tarsi antérieurs est légèrement dilaté.

Chez la *fuscula* de Thompson les tibias antérieurs sont aussi dentés,

mais les deux premiers articles des tarsi antérieurs sont fortement dilatés.

Chez l'espèce que nous regardons comme *fuscata* nous voyons bien les tarsi antérieurs avec une dent épineuse située un peu après le milieu de leur longueur, mais le premier article seul des tarsi antérieurs est fortement dilaté. Il est donc probable que ses deux espèces sont distinctes.

Chez la *fulvipes*, la *subtilis* et la *truncatella*, les caractères mâles sont les mêmes que chez notre *fuscata*.

Les *C. fuscipennis*, *transversalis* et *distinguenda* présentent un caractère commun : c'est d'avoir deux lignes obliques sur le premier segment abdominal, partant de l'insertion interne des hanches. Les deux premiers n'offrent pas de caractères particuliers dans les pattes ; mais les mâles de la *distinguenda* présentent un caractère singulier : le dernier article des tarsi antérieurs est armé en dessous d'une dent épineuse ; c'est la seule espèce présentant ce caractère.

Chez les *Lathridius* on peut tirer un très-bon parti de la forme du prosternum. Chez la plupart des espèces, le prosternum ne fait pas de saillie après les hanches antérieures ; mais chez les *transversus*, *cordaticollis*, *rugosus* et *carbonarius*, le prosternum est caréniforme et fait fortement saillie après les hanches antérieures ; les impressions du métasternum et des segments abdominaux offrent encore chez certaines espèces d'excellents caractères pour les grouper.

Ayant trouvé quelques *Anthicus* vulgaires, je me mis à les coller sur le dos à mon retour de la chasse, afin de pouvoir les étudier facilement.

M. Thompson décrit deux espèces dans le *floralis*. Le vrai *floralis* présente à la partie antérieure du corselet deux saillies tuberculeuses rapprochées ; le mâle n'offre sur le métasternum aucune trace de carène.

L'espèce que M. Thompson décrit sous le nom de *quisquilius*, et qui est aussi commune en France que la précédente, ne présente jamais de tubercules sur le corselet ; mais le mâle offre de chaque côté du sillon médian du métasternum une carène fine et courte toujours bien distincte. Ce caractère n'a pas été observé par l'entomologiste suédois.

M. Thompson dédouble aussi l'*antherinus* : il décrit sous le nom de *setulosus* une espèce qui m'est inconnue ; son *antherinus*, qui est très-commun en France, offre chez les mâles les trochanters antérieurs et postérieurs armés en dessous d'une dent saillante et aiguë.

Mais il se trouve chez nous une seconde espèce très-voisine, qui diffère

par les bandes rouges des élytres plus étroites et non prolongées sur la suture. Les mâles de cette espèce ont les trochanters antérieurs armés en dessous d'une épine longue et étroite; les postérieurs présentent une épine courte et aiguë.

En examinant quelques autres espèces d'*Anthicus*, je m'aperçus que chez l'*humilis* de M. de Laferté plusieurs espèces se trouvaient confondues bien probablement. Chez le véritable *humilis* le mâle présente le dernier segment abdominal tuméfié et terminé par une très-petite dépression; le *Bremii* se distingue par une tête plus allongée, une coloration plus claire avec deux bandes étroites noires, et les mâles offrent leurs trochanters postérieurs terminés en dessous en un angle saillant et aigu; cette dent n'existe pas chez l'*humilis*.

L'espèce que j'ai décrite sous le nom de *longipilis*, et qui se retrouve en Andalousie, offre des caractères remarquables qui m'avaient échappé, ainsi qu'à MM. Rey et Mulsant. Chez les mâles le dernier segment abdominal est un peu tuméfié, avec une assez large dépression triangulaire à son extrémité. Chez les deux sexes, le premier article des antennes est épaissi et est terminé en dessus, à l'angle interne, par une dent saillante et aiguë. Ce caractère ne semble pas exister chez aucune autre espèce voisine.

Le *longicollis* mâle présente bien, comme les auteurs l'ont indiqué, une dent saillante à la base des cuisses antérieures; mais, en outre, les trochanters antérieurs sont armés d'une épine longue et étroite, et le troisième segment abdominal présente dans son milieu une grosse dent saillante et obtuse.

Plusieurs espèces espagnoles offrent sur le dernier segment abdominal des mâles des impressions ou excavations profondes, quelquefois avec un tubercule au milieu.

La forme du métasternum varie chez les espèces de ce groupe: quelquefois il est linéaire et très-étroit, comme chez l'*olivaceus*, d'autres fois il est relativement assez large, comme chez le *flavipes*.

Chez les *Epurca*, la forme plus ou moins large du métasternum présente encore un moyen de grouper ces espèces. La forme des sillons antennaires donne le moyen de séparer la *florea* et la *neglecta* des autres espèces; ces sillons sont ici profonds et bien limités, tandis que chez les autres ces sillons sont convivents et pas distinctement limités en arrière, ce qui donne, par exemple, le moyen de séparer la *longula* de la *florea*.

Il n'y a pas pour ainsi dire de familles de petits insectes où l'on ne trouve des observations nouvelles en étudiant le dessous du corps.

Ainsi la plupart des *Cis* mâles présentent une fossette poilue sur le premier segment abdominal.

M. Thompson décrit plusieurs nouvelles espèces de *Cryptohypnus*; parmi celles-ci il s'en trouve une que nous prenons dans le midi de la France et même jusqu'à Orléans: c'est le *sabulicola* Thomps. Cette espèce, qu'il a séparée du *pulchellus*, est distincte par son corselet plus long, à angles postérieurs plus courts, non divergents, par ses élytres à stries plus profondes, à intervalles convexes jusqu'à leur extrémité, par ses cuisses obscures dans leur milieu, et par la ponctuation du dessus et du dessous du corps plus forte.

Je pourrais présenter encore des détails intéressants sur plusieurs genres que j'ai étudiés nouvellement; mais le but de cette note est de donner l'idée à tous nos jeunes et zélés entomologistes d'étudier dorénavant leurs insectes en dessous aussi bien qu'en dessus.

M. le docteur Al. Laboulbène, après la lecture de cette note, fait remarquer que déjà, il y a plusieurs années, dans un mémoire publié dans les Annales, il s'est servi des caractères tirés des particularités que présente le dessous du corps chez les insectes, et qu'il a appelé l'attention des entomologistes sur les études qui devaient être faites à ce sujet.

— M. Ed. Reitter, de Paskau, en Moravie (Autriche), écrit au Trésorier que, s'occupant des monographies des *Meligethes* et des Nitidulaires en général, tant d'Europe que des pays étrangers, il désirerait beaucoup recevoir en communication les espèces rares ou nouvelles qui peuvent se trouver dans les collections françaises.

— M. H. Lucas communique la note suivante, relative aux *Geophilus Gabrielis* et *rubrovittatus* :

M. P. Gervais a signalé, dans son Histoire naturelle des Insectes Aptères, t. IV, des Myriapodes très-curieux comme ayant été trouvés à Paris et dans les environs. Parmi les espèces les plus remarquables je citerai les *Geophilus electricus*, *sanguineus*, *simplex*, etc. Le *Geophilus* vivant que je fais passer sous les yeux de la Société, et que je rapporte à la *Scotopendra Gabrielis* de Fabricius, est remarquable par sa taille, car il égale en longueur 26 centimètres environ.

Dans le même ouvrage, M. le professeur P. Gervais rapporte, mais avec doute, mon *Geoph. rubrovittatus*, Hist. nat. des Anim. art. de l'Algérie, t. I, p. 347, pl. 2, fig. 9, au *G. (Scolopendra) Gabrielis* de Fabricius, espèce dont la géographie est très-étendue ; mais quand on étudie comparativement ces deux Myriapodes, on remarque qu'ils sont bien distincts et qu'ils diffèrent par des caractères faciles à saisir.

En effet, chez le le *G. rubrovittatus* la tête, sensiblement acuminée à la partie antérieure, est plus large que longue, tandis que dans le *G. Gabrielis* ou *Walckenaerii* elle est au contraire presque aussi large que longue. De plus, la bande rouge longitudinale qu'il présente en dessous part de la partie antérieure, se continue sans interruption jusque sur les derniers segments abdominaux, tandis que chez le *G. Gabrielis* la partie inférieure du corps est bien parcourue aussi par une bande rouge pourpre, mais celle-ci n'est pas continue comme dans le *G. rubrovittatus* ; elle est au contraire interrompue et cela est dû à ce que les pores de la peau qui produisent cette bande n'ont pas les intervalles qui les séparent teintés de rouge.

Ce *Geophilus*, remarquable par sa grande taille et qui a été rencontré dans le Jardin des Plantes, ne se plaît pas sous les pierres comme la plupart des espèces comprises dans cette coupe générique ; il se tient, au contraire, dans la terre excessivement humide, habite des profondeurs assez grandes, où il établit des galeries généralement tortueuses, acquérant parfois de très-grands développements, dans lesquelles il se tient et qu'il se plaît souvent à parcourir.

— MM. Grouvelle font passer sous les yeux de leurs collègues un enfumoir dont ils se servent dans leurs chasses depuis deux ans :

C'est une pipe qui fonctionne par insufflation, de sorte que l'opérateur n'a pas besoin d'aspirer la fumée du tabac. Cette fumée s'échappe par un tube en caoutchouc et peut être envoyée dans les trous d'arbres, dans les fissures et autres retraites où les insectes vont se cacher. Cette pipe est en laiton, de forme cylindrique assez allongée ; à l'une de ses extrémités est le petit orifice par lequel s'échappe la fumée ; l'autre extrémité est filetée et reçoit un obturateur qui se visse sur le corps de la pipe. L'obturateur est lui-même perforé, de manière à donner passage à l'air insufflé par le chasseur. Une poignée en bois permet de tenir l'enfumoir sans se brûler.

Voici comment on s'en sert : on bourre l'instrument comme une pipe

ordinaire, on place un morceau d'amadou allumé sur le tabac, et, après avoir rapidement vissé l'obturateur, on souffle; le tabac s'allume, et, en entretenant un courant d'air modéré, on peut avoir pendant plus de quinze minutes un jet de fumée continu très-puissant.

A l'aide de cet instrument, MM. Grouvelle et plusieurs de leurs collègues ont capturé un grand nombre d'espèces rares ou réputées rares, parce que les moyens de recherches ordinaires ne permettaient de s'en emparer qu'accidentellement.

Membre reçu. M. Power, ingénieur civil, à Saint-Ouen-de-Thoberville, près La Bouille (Seine-Inférieure), présenté par M. A. Lèveillé.

Séance du 27 Mars 1872.

Présidence de M. le docteur AL. LABOULBÈNE.

Rapport. M. Reiche annonce que, d'après la décision prise dans la précédente séance, la Commission de la Bibliothèque a acquis, au moyen des ressources des fonds Pierret, divers ouvrages ou mémoires de Clairville, Eschscholtz, Fischer de Waldheim, Gerstäcker, Gravenhorst, Kollar, Reich, Rettenbacher, Say et Schaum.

Proposition. M. E. Deyrolle, en son nom et en celui de neuf de nos collègues, revenant sur la décision prise dans la précédente séance qui, tout en n'admettant pas les conclusions du rapport présenté, ne repousse probablement pas la demande elle-même de M. Ch. Oberthür, donne lecture de la proposition suivante :

« Nous demandons que la Société veuille bien prendre sous sa direction l'œuvre patriotique pour la délivrance du territoire, proposé par M. Ch. Oberthür. »

Cette nouvelle proposition est prise en considération par la Société, qui, au scrutin secret, nomme une commission composée de MM. Reiche,

Fallou, Berce, A. Léveillé et Ragonot, chargée de l'étudier et de lui présenter un rapport.

Communications. On annonce à la Société la mort de deux de nos collègues, MM. Pictet, de Genève, et Ernest Dollfus, de Paris; et 2° celle de plusieurs entomologistes célèbres : MM. Dale, de Londres; le docteur Fieber, directeur de la Chancellerie autrichienne, à Chrudin; de Motschulsky, de Saint-Petersbourg, et Ratzeburg.

La Société charge MM. P. Gervais et de Gaulle de lui donner pour les Annales des notices nécrologiques sur MM. Pictet et Dollfus.

— M. le docteur Laboulbène dit que, comme cela a été déjà plusieurs fois signalé, il a pu constater la présence en assez grand nombre d'un Coléoptère, le *Gibbium scotias*, dans une momie égyptienne.

Lecture. M. Maurice Girard adresse une note bibliographique contenant une analyse de l'ouvrage de M. Pasteur sur les maladies des Vers à soie.

Membre reçu. M. E. Quinquand, docteur en médecine, à Paris, présenté par M. le docteur Al. Laboulbène.

Séance du 10 Avril 1872.

Présidence de M. le docteur AL. LABOULBÈNE.

M. Packart, entomologiste de Boston, assiste à la séance.

Rapport. M. A. Léveillé, au nom de la Commission chargée d'étudier la proposition de M. E. Deyrolle, portant que la Société prenne sous sa direction l'œuvre patriotique pour la libération du territoire, demandée par notre collègue M. Ch. Oberthür, donne lecture d'un rapport dont les conclusions sont les suivantes :

1° La Société entomologique de France accorde son patronage à une

souscription parmi ses membres, tendant à faciliter la libération du territoire ;

2° Elle engage ses membres à souscrire individuellement, soit en argent, soit en nature : c'est-à-dire en livres d'histoire naturelle, principalement d'entomologie, ou collections d'insectes, destinés à être vendus en adjudication publique ;

3° Les souscripteurs nommeront un Comité chargé de recueillir les dons et de les réaliser.

Les conclusions de ce rapport, mises successivement aux voix par le Président, sont adoptées par la Société.

Communications. M. Leprieur dit que M. Ch. Brisout de Barneville et lui ont examiné les manuscrits de M. Capiomont sur les genres *Rhino-cyllus*, *Cælostethus*, *Larinus* et *Lixus*, et qu'ils ont reconnu que, avant l'impression, ce travail devait être entièrement revu et complété dans plusieurs de ses parties.

— M. le docteur V. Signoret, dans une lettre adressée de Venise au Président, rappelle que, dans les Annales de 1868, à la fin de son travail sur les Aleurodes, il a indiqué une nouvelle espèce sous le nom de *Boisduvalia lataniæ* et qu'il a dit alors qu'il lui était impossible de définir ce qu'était véritablement cet insecte, mais qu'aujourd'hui ce problème est résolu. En effet, M. Targioni-Tozzetti vient de démontrer que c'est un état particulier d'un Aphidien attaqué par des Grégarines ; il y a arrêt de développement et formation d'un état tout particulier. M. Targioni a eu la bonne fortune de suivre le développement normal de cet *Aphis* qui vit sur les *Lataniæ*, et il en donnera la description détaillée dans le Bulletin de la Société entomologique italienne.

Notre collègue ajoute quelques détails sur les Coccites qu'il a recueillis dans le midi de la France et en Italie, et il ajoute qu'il en entretiendra ses collègues lors de son retour prochain à Paris.

— M. R. Mac-Lachlan, dans une lettre adressée à M. J. Fallou, engage instamment ses collègues à rechercher les premiers états d'un Névroptère de la tribu des Phryganiens ou Trichoptères, le *Brachycentrus subnubitus* Curtis (*Pogonostoma vernum* Rambur). Quoique cet insecte soit très-commun en Angleterre et en France, très-abondant surtout au premier printemps sur les bords de la Seine, presque dans Paris même, comme à

Ivry, on ne connaît pas encore sa larve, ni son fourreau. M. Mac-Lachlan soupçonne que le fourreau doit affecter la forme quadrangulaire et pense qu'on le trouvera fixé aux plantes aquatiques, ou adhérent aux pierres et autres objets au fond de l'eau le long des rives.

— M. Leprieur communique une note sur une nouvelle application de l'acide phénique à l'entomologie :

Tous les entomologistes, dit-il, quel que soit d'ailleurs le groupe d'insectes auquel s'appliquent leurs études, ont plus ou moins recours au ramollissoir, et tous aussi savent combien délicat est le maniement de ce moyen et avec quelle facilité les insectes se perdent, si par malheur on oublie pendant quelque temps ceux qu'on y a déposés, ou si des circonstances imprévues vous empêchent de les retirer aussitôt qu'il le faudrait.

La moisissure se développe quelquefois avec une rapidité extrême dans le sein de cette atmosphère au maximum d'humidité, et il n'est pas rare de trouver des insectes formant une sorte de masse feutrée, de laquelle il est absolument impossible de retirer quelque chose de présentable. Heureux celui qui ne perd pas de cette manière des pièces uniques ou fort rares ! J'ai moi-même été plus d'une fois victime de semblables accidents ; mais depuis que j'ai eu l'idée de verser dans le ramollissoir cinq à six grammes d'acide phénique en dissolution dans l'alcool, je puis y abandonner les insectes pendant un temps pour ainsi dire indéfini sans qu'il se développe la moindre trace de moisissure.

L'addition de ce même acide, dans la proportion de 2 0/0 environ, à la gomme dont on se sert pour coller les insectes a également pour effet de l'empêcher de se moisir, et je crois pouvoir ajouter qu'elle doit, par l'action de ce corps, être mise aussi à l'abri des attaques des *Acarus*.

Ce sont, du reste, des expériences des plus faciles à répéter, et je suis convaincu que tous ceux de nos collègues qui voudront mettre mes idées en pratique en seront comme moi très-satisfaits.

M. Ragonot, à la suite de la communication de M. Leprieur, dit qu'à l'exemple des entomologistes anglais, il a employé avec succès les feuilles de laurier cerise coupées en petits morceaux et placés au fond d'un vase pour ramollir les insectes, mais en ayant soin que ces derniers ne touchent pas la matière végétale elle-même. Notre collègue a observé qu'aucune trace d'humidité, ni de moisissure ne se développe dans ces sortes de

ramollissoirs, ni même plus tard chez les insectes qui y ont séjourné souvent pendant longtemps; et il promet une note à ce sujet.

MM. Berce et J. Fallou confirment par leurs observations particulières les remarques de M. Ragonot.

Séance du 24 Avril 1872.

Présidence de M. le docteur AL. LABOULBÈNE

Proposition administrative. M. le Président annonce que M. J. Dollfus, père d'Ernest Dollfus, que nous n'avons possédé comme membre que trop peu de temps et qui avait fondé à Mulhouse la Feuille des Jeunes Naturalistes, journal ayant pour but de faciliter les débuts de ceux qui commencent l'étude des sciences naturelles, lui a écrit qu'il a l'intention de consacrer à la Société entomologique de France une somme de cinq mille francs, si elle veut se charger de continuer l'œuvre entreprise par son fils en ce qui concerne l'entomologie. Aucun plan n'est encore arrêté dans l'esprit de M. Dollfus pour trouver les meilleurs moyens d'encourager les jeunes gens qui ont du goût pour la science entomologique, et il voudrait avoir l'avis de la Société à ce sujet.

M. le docteur Al. Laboulbène ajoute qu'il a reçu, depuis la lettre qu'il vient de communiquer à la Société, la visite de M. J. Dollfus, qui est tout disposé, soit à donner à la Société une somme de cinq mille francs, soit plutôt même à lui constituer une rente annuelle de trois cents francs, s'en rapportant à elle pour atteindre le but auquel Ernest Dollfus tendait à parvenir.

La Société, à l'unanimité, accepte en principe l'offre de M. J. Dollfus; mais elle pense qu'il faut que chacun de ses membres réfléchisse mûrement avant qu'une décision définitive puisse être prise. Aussi renvoie-t-elle à un mois la nomination d'une Commission chargée de préparer un rapport, dont les conclusions seront ensuite discutées en séance et communiquées à M. J. Dollfus après leur adoption.

En attendant, la Société charge son Bureau d'exprimer immédiatement à M. J. Dollfus tous ses remerciements.

Lectures. M. de Gaulle adresse, par l'entremise de M. de Marseul, une notice nécrologique sur Ernest Dollfus. — La Société décide que cette notice sera insérée immédiatement dans les Annales. (Voir page 5.)

— M. R. Mac-Lachlan envoie une note sur la *Phryganca (Setodes) interrupta* Fabr. (*Mystacida trifasciata* Thévenet. (Voir Annales, page 18.)

— M. Ragonot dépose sur le bureau une note sur l'emploi des feuilles de laurier-cerise pour ramollir les insectes.

Communications. M. H. Lucas lit la note suivante :

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de mes collègues, comme complément du travail que j'ai présenté à la Société dans la séance du 13 mars 1872, une planche représentant le *Neophædimus Auzouxi* ♂ et ♀, l'*Enoplotrupes sinensis* ♂ et ♀, et le *Coptolabrus pustulifer* ♂. Toutes ces figures, qui sont dues à l'habile pinceau de notre collègue M. A. Poujade, et qui représentent deux genres nouveaux et trois espèces nouvelles, ont été exécutées avec soin par cet entomologiste iconographe. Sur cette même planche est représentée aussi une espèce excessivement curieuse : c'est le *Dicranocephalus Adamsi* ♂ de M. Pascoë, Lamellicorne qui avait été désigné dans nos Annales, Bull., p. iv (1869), sous le nom de *Dicranocephalus Dabryi* par notre collègue M. le docteur Auzoux, mais postérieurement au travail du savant naturaliste anglais qui a paru en 1863, In the Journ. Entom., t. II, p. 25.

— M. J. Fallou montre à ses collègues une boîte contenant un très-grand nombre de Dorcadions qui semblent se rapporter à la variété à élytres d'un brun blanchâtre ou même entièrement noires, parcourues dans le sens de la longueur par des lignes blanches, du *Dorcadion fuliginator*. C'est dans le village même de Champrosay, commune de Draveil (Seine-et-Oise), que, dans un potager, notre collègue a trouvé des milliers de ce Coléoptère; mais ce que l'on doit surtout noter, c'est que son habitat était exclusivement circonscrit au lieu très-restreint où on le voyait en nombre si considérable qu'on ne pouvait faire autrement que de l'écraser en marchant; et M. J. Fallou a parcouru à plusieurs reprises tous les environs de ce lieu, et cela à une assez grande distance, sans jamais en rencontrer ailleurs.

M. Chevrolat dit que le Longicorne qui vient d'être montré n'est pas
(1872)

une simple variété du *Dorcadion fuliginator*, et qu'il constitue l'espèce à laquelle M. Mulsant a appliqué la dénomination de *D. mendax*.

Plusieurs membres objectent cependant à notre collègue qu'il ne peut y avoir là qu'une seule et même espèce et que le *D. mendax* de Mulsant ne doit être considéré que comme une variété du *D. fuliginator*, car, si l'habitat des individus à élytres d'une coloration uniforme n'est pas toujours le même que celui des individus à lignes plus ou moins marquées, on prend aussi parfois les deux types réunis, et surtout, qu'en outre, tous les passages des exemplaires bien rayés à ceux qui sont, au contraire, entièrement blanchâtres, sont fréquemment observés, comme on peut le voir même dans les nombreux individus recueillis par M. J. Fallou.

Divers membres indiquent quelques-unes des localités où le *Dorcadion fuliginator*, qui n'est jamais rare, se trouve en plus grand nombre, surtout dans nos environs, et cela aussi bien dans les terrains frais que dans les endroits arides, et ils cherchent, enfin, à se rendre compte du genre de vie que doit avoir la larve.

MM. Émile Deyrolle, Alexandre et E. Desmarest signalent spécialement les fossés des fortifications de Paris : le premier ceux du côté de Saint-Denis, et les deux autres ceux de Montrouge, comme en renfermant une très-grande quantité d'individus, principalement vers le mois d'avril ; M. Gandolphe dit qu'il est abondant sur les bords de la Seine et qu'à Gallipoli une autre espèce du même genre se trouve dans les mêmes conditions ; M. le docteur Giraud l'a vu communément dans les fossés de Vincennes, et, à Vienne, en Autriche, il a pris, dans des travaux analogues de fortifications, d'autres espèces, les *D. morio*, *rufipes* ; etc.

Quant à ses habitudes naturelles, M. Grouvelle fait observer qu'on prend souvent cet insecte dès le mois de février, au moment où il vient de se transformer, au pied des arbres, et que les larves vivent peut-être dans les racines de ceux-ci. M. le docteur Laboulbène dit qu'il a vu en grande abondance, dans un endroit très-aride des environs de Clermont-Ferrand, des Dorcadions se rapportant probablement au *P. pyrenæum*. M. le docteur Grenier indique le *D. navaricum* comme se trouvant au mois d'octobre auprès de Bagnères-de-Bigorre dans un lieu dépourvu d'arbres. M. Piochard de la Brûlerie rapporte que c'est toujours dans des endroits couverts d'herbes que, vers le mois d'avril et même un peu plus tard, on rencontre en Espagne les nombreuses espèces du genre *Dorcadion* signalées par les auteurs comme propres à ce pays ; il a même trouvé une larve de Longicorne devant probablement se rapporter à une espèce de ce groupe dans l'intérieur d'une racine de Graminée ; aussi ;

pense-t-il, comme la plupart de nos collègues, que les larves des espèces de ce genre se nourrissent des racines de Graminées.

M. J. Fallou (séance du 8 mai) ajoute que les Dorcadions qu'il a trouvés en si grand nombre dans un potager de Champrosay s'y rencontre encore aujourd'hui, quoiqu'en moins grand nombre, et qu'il semble que la durée de l'apparition de cet insecte soit d'environ deux mois.

— M. Albert Léveillé, en montrant à la Société un individu de la *Sympiesocera Laurasi* Lucas, dit que son oncle, notre collègue, M. Prosper Léveillé, d'après les indications de M. le docteur Marmottan, a trouvé récemment dans la forêt de Fontainebleau une trentaine d'exemplaires de ce beau Longicorne, qui doit définitivement être compris au nombre des Coléoptères de la faune française. C'est dans l'intérieur du tronc d'un vieux genévrier que ces *Sympiesocères* ont été capturées, et toutes étaient mortes, quoique parfaitement bien conservées.

Dans la séance du 8 mai, M. Albert Léveillé ajoute qu'il a été, le 28 avril dernier, avec MM. Grouvelle et Prosper Léveillé, dans la forêt de Fontainebleau chercher de nouveau cet insecte, mais qu'ils n'en ont retrouvé que quelques exemplaires, et cela uniquement dans l'arbre signalé par M. Prosper Léveillé. Dans tous les autres genévriers attaqués par la *Sympiesocera* l'insecte était éclos et la loge était vide. La *Sympiesocera* se trouve dans le fond de galeries ayant près de deux centimètres de profondeur et creusées dans l'intérieur du tronc de genévriers malades. Comme d'autres Callidites, elle doit se métamorphoser à la fin de l'automne, rester tout l'hiver dans l'intérieur de ses galeries et apparaître de très-bonne heure, probablement dès le mois de février. Ces particularités expliqueraient pourquoi on ne l'a pas découverte plus tôt dans la forêt de Fontainebleau, si explorée par les entomologistes, et où elle ne doit pas être rare. Il est certain que sans l'accident qui a tué tous ces insectes dans leur arbre, et dont la cause est inconnue, notre collègue M. Prosper Léveillé aurait pu voir ses efforts demeurer infructueux, l'animal devant être éclos un mois ou deux plus tôt.

— M. le docteur V. Signoret fait la communication suivante :

De retour d'un voyage dans le midi de la France et en Italie, permettez moi de vous entretenir un instant du résultat entomologique que j'ai obtenu au point de vue des Cochenilles. Comme d'habitude j'en ai récolté un grand nombre et parmi elles quelques espèces que je considère comme très-rares ou tout à fait nouvelles.

C'est sur des graminées et festuques, dont la détermination est très-

difficile, que j'ai trouvé les meilleures espèces. Une Cochenille surtout que j'ai d'abord considérée comme étant le *Coccus phalaridis* Linné, Geoffroy, Olivier, etc.; mais à l'étude j'ai vu que cet insecte ne se rapporte pas aux descriptions de ces auteurs. Elle se trouve à la racine même des plantes; elle est noire, lisse, entourée d'un nid cotonneux, d'où part, à l'extrémité anale, un long filet blanc. Elle est apode et ne présente que des rudiments d'antennes, ce qui l'éloigne des descriptions d'Olivier et de Geoffroy. Elle constituera donc une nouvelle espèce que je nommerai *Antonia pur-purca*.

Une seconde espèce, décrite par M. le professeur Targioni-Tozzetti, semblerait se rapprocher du *C. phalaridis* Geoffroy; elle est indiquée sous le nom de *Lecanopsis rhyzophylla* T. Elle se rencontre dans la racine de l'*Agropyrum campestre*? qui croît au bord de la mer, dans les sables. J'ai pu prendre un grand nombre d'individus de cette intéressante espèce, dont le Musée de Florence ne possédait qu'un seul exemplaire et encore mutilé par l'étude. J'ai donc été heureux d'en offrir plusieurs à M. Targioni.

Cette espèce est très-grosse, d'une longueur qui atteint quelquefois 6 millimètres sur 3 ou 4 de large. Elle est blanc jaunâtre brillant, avec une ponctuation rare et quelquefois présentant une macule noirâtre. Cette coloration soulevée, on voit dessous un léger duvet blanc. Elle présente des antennes et des pattes; les antennes offrent six articles épais avec quelques poils rares. Au premier aspect l'insecte est mou, ce qui ferait supposer que l'on a affaire à un Coccite et non à un Lécaniide.

La troisième espèce dont je veux parler est tout à fait nouvelle; elle se rencontre sur un festuque, le *F. ovina*? Elle se trouve disséminée sur le chaume de la plante et se présente sous l'aspect d'une tubérosité d'un blanc nacré, plus longue que large, aplatie en hauteur dans le sens longitudinal: c'est un Lécaniide dont l'étude assez longue ne peut être improvisée; ce ne sera donc que plus tard que je la décrirai dans la suite de mes études sur les Cochenilles; je me borne à lui assigner actuellement la dénomination de *Fairmairia bipartita*. L'habitat ne me semblant pas indifférent, je dois le signaler: c'est sous des *Mesembrianthemum*, au bord de la mer, que cette espèce, abritée ainsi, se trouvait en très-grande quantité. Vers le 20 mars les œufs éclosaient et j'ai pu décrire plusieurs jeunes.

J'ai aussi à signaler une production tout à fait extraordinaire sur le hêtre: je n'ose pas me prononcer sur sa nature, mais elle a tout à fait l'aspect d'un immense *Lecanium*. Je verrai à l'étude ce qu'elle me don-

nera ; elle m'a été communiquée à Florence par M. Piccioli. Mais je pense que c'est une production végétale.

Tel est le résultat avantageux de mes recherches ; mais à côté des espèces que je viens d'indiquer j'en ai pris une quantité d'autres que j'avais déjà trouvées.

Il y a encore à signaler cependant sur le genêt épineux un *Lecanium* qui est très-extraordinaire par sa taille et qui viendrait se ranger tout près des *L. mori*, *persicæ*, etc.

J'ai récolté aussi bon nombre de *L. mesambrianthemii*, des mâles et des femelles (*biplicatum* Targioni) ; c'est surtout dans des vases où l'on cultivait le *Mesambrianthemum* que j'en ai fait une ample provision.

Sur l'aubépine j'ai pris plusieurs espèces, le *Pulvinaria-oxycanthæ*, le *L. genevense* Targ. et le *L. bituberculatum* Targ. Seulement je signalerai la présence d'un plus grand nombre de tubercules sur l'insecte rencontré à Cannes : tandis qu'il n'y en a que deux sur les exemplaires florentins : à Cannes j'en ai vu qui en offraient six, dont deux longitudinaux sur le côté. J'ai pris également un mâle de cette espèce, mais la moisissure ayant attaqué en route ces Cochenilles, je crains de ne pouvoir nettoyer ces insectes si fragiles et si petits.

Sur le chêne vert, à Cannes, et surtout à Gênes, dans la promenade publique, j'ai pris une grande quantité de *G. pulvinatus*, le *L. Bauhinii* et l'*Asterolecanium quercicola*.

Sur la lavande, à la racine de la plante, j'ai découvert un *Coccus* probablement nouveau ; sur le bouillon blanc, j'ai pris également un *Coccus*. Il me reste à étudier bon nombre de ces exemplaires qui tous seraient le *C. brevispinus* de M. Targioni-Tozzetti ; mais je pense qu'à l'étude je trouverai des caractères pour distinguer ces espèces. Car il n'est pas possible que celui qui vit sur le thym, la lavande, etc., et qui est d'un jaune clair, soit le même que celui qui vit sur la vigne et qui, jeune, est d'un brun lie de vin.

Relativement à la vigne, permettez-moi d'ajouter encore un mot :

L'on m'avait signalé quelques vignes malades. J'ai été les voir, j'en ai fait arracher quelques pieds et je n'ai rien rencontré sur la racine ; mais en compensation j'ai trouvé sur la plupart des vignes de la colline Saint-Antoine des myriades de *Coccus vitis* qui venaient d'éclore. En passant la main sur les ceps on la retirait toute rouge et remplie de jeunes *Coccus*. Je ne sais où j'ai lu que ces insectes faisaient périr la vigne en se réfugiant l'hiver dans les racines. Je pense que c'est une erreur. Les mères se réfugient seulement sous les écorces du cep même, et là j'en ai

récolté des quantités prodigieuses. Si l'on me demande ce que deviennent ces vignes, je répondrai qu'elles n'ont pas l'air d'en souffrir beaucoup et que, dans ce pays, elles se portent assez bien.

Quant au *Phylloxera*, je n'en ai trouvé aucune trace à Cannes.

J'ajouterai, en terminant, que les oliviers et les orangers qui, il y a six ans, réclamaient les soins de tous les agriculteurs et les secours du gouvernement, se portent bien aujourd'hui, grâce aux bons soins qu'on leur a prodigués. A peine trouve-t-on cette fumagine qui donnait un aspect si lugubre à tout le département des Alpes-Maritimes. Espérons qu'il en sera de même pour la vigne, lorsque l'on ne se contentera plus de la planter plus ou moins bien et de la voir pousser.

— M. Ragonot fait connaître la note qui suit sur la chenille et la chrysalide de la *Chelonia Hebe* :

J'ai l'honneur de présenter à la Société quelques détails sur les mœurs de la chenille de l'échelle *Chelonia Hebe*, qui me paraissent inédits.

Tous les amateurs savent combien il est difficile d'élever cette chenille en captivité; il est donc préférable de prendre cette espèce dans l'état de chrysalide, puisqu'on peut être presque sûr alors d'obtenir le papillon, et de grosseur naturelle.

Il y a huit jours, j'ai été, en compagnie de deux amis, à La Varenne-Saint-Hilaire pour tâcher de trouver quelques chenilles de l'*Hebe*. Remarquant qu'elles n'étaient pas aussi communes qu'à l'ordinaire, quoique nous ayons devancé de plusieurs jours la date à laquelle j'avais l'habitude de les prendre, je pensais qu'elles s'étaient peut-être déjà retirées pour accomplir leur transformation en chrysalides.

Je me mis à chercher sous les pierres, et effectivement je trouvai une ou deux chrysalides; mais bientôt j'acquis la certitude que les chenilles ne se mettaient sous les pierres qu'exceptionnellement, c'est-à-dire que quand la terre était trop dure; en effet j'appris bientôt à mon profit où elles se retiraient pour se métamorphoser.

Ces chenilles, quand elles vont subir leur mue, se cachent sous les pierres et filent, comme protection, une légère toile de soie; où elles ne trouvent pas de pierres elles se préparent une retraite dans des petits coins, près d'une touffe d'herbe ou dans les inégalités du sol. Après le changement de peau elles quittent leur demeure temporaire et se remettent à manger, et on peut presque toujours être sûr que la chenille n'est point loin quand on trouve ces nids abandonnés.

Vers la fin du mois d'avril, quand la chenille a atteint toute sa gros-

seur, elle cherche un endroit où la terre est dépourvue de plantes et plus élevée que le reste du terrain, tel que les remblais d'un sillon dans les champs; elle creuse, en se tournant de côté et d'autre, un trou d'environ quatre centimètres de profondeur dans cette terre sablonneuse et friable. Elle tisse alors une toile par-dessus l'ouverture, mêlant avec sa soie, ses poils, des brins d'herbes et des grains de sable. Ensuite elle tapisse solidement les parois de sa cellule afin de les empêcher de s'écrouler sur elle, et, une fois ces préparatifs terminés, elle file une petite coque de soie blanche sans consistance et se transforme en chrysalide.

Ces nymphes étant au ras de la terre et recouvertes en partie, comme j'ai dit, de brins d'herbes, etc., il est très-difficile, pour ceux qui n'ont pas les yeux exercés, de les trouver; cependant les oiseaux, qui ne touchent pas à la chenille, sont très-friands des chrysalides; en effet je remarquais pas mal de cellules dont la toile protectrice était trouée et dont la chrysalide avait été extraite, quoique la dépouille de la chenille restât.

A La Varenne nous avons pris la chenille invariablement sur l'euphorbe, dont elle dévore de préférence les plantes les plus basses et jeunes; mais elle mange aussi la millefeuilles, le seneçon, la laitue, etc.

Notre collègue M. J. Fallou recommande de mettre les chenilles en cornets de papier à l'époque de leur transformation en chrysalides; autrement elles périssent souvent sans se transformer, ne trouvant pas d'endroits convenables pour se cacher.

M. J. Fallou fait remarquer qu'il a souvent trouvé aux environs de Paris la chenille et la chrysalide de la *Chelonia Hebe*, mais dans des circonstances différentes que celles que signale M. Ragonot. C'est surtout dans un terrain inculte et aride, au bord de la Seine, aux environs du pont de Sèvres, à peu près où se trouve actuellement le village de Billancourt, que, vers le commencement du mois d'avril, il prenait en grand nombre, il y a une trentaine d'années, les chenilles prêtes à se métamorphoser et les chrysalides de ce Lépidoptère. Les chenilles se trouvaient sur le sol, qui, par sa dureté, ne leur aurait pas permis de creuser, cachées par de petites pierres et couvertes par des brins d'herbes ou autres matières végétales; elles filaient alors dans ces retraites un nid grossier pour leurs chrysalides, qui n'étaient également pas rares. Notre collègue a été il y a une quinzaine de jours à La Varenne-Saint-Hilaire, et il a pu recueillir, encore dans les mêmes conditions que jadis au bord de la Seine, c'est-à-dire entre de petites pierres, quatre ou cinq chrysalides de la *Chelonia Hebe*.

— M. le docteur Giraud adresse la rectification suivante :

Au bas de la page 384 du volume précédent (Annales 1871), lisez : *albida*, au lieu de : *albiventris*.

Séance du 8 Mai 1872.

Présidence de M. CH. BRISOUT DE BARNEVILLE, Vice-Président.

Lecture. M. Eugène Simon adresse à la Société un mémoire sur les Scorpions et les Galéodes rapportés de Syrie par M. Ch. Piochard de la Brûlerie en 1869 et 1870 :

Les Scorpions sont au nombre de neuf : *Buttus crassicauda* Olivier (*bicolor* auct.), *leptochelis* Ehreberg, *tanetanus* Herbst, *judaicus*, sp. nov., *peloponnensis* Ch. Koch, *nigrocinctus* Ehreberg; *Heterometrus palmatus* Ehreberg, *propinquus*, sp. nov.; *Hemiscorpio hierichonticus*, sp. nov. Ce dernier est très-intéressant, car il appartient à un genre composé jusqu'ici d'une seule espèce découverte récemment à Bagdad par M. Peters.

Deux espèces de *Galeodes* sont nouvelles et décrites sous les noms de *Galeodes syriacus* et *furcillatus*.

Communications. On annonce la mort de notre collègue M. le docteur Télièphe Desmarts, décédé à Bordeaux le 20 avril 1872.

— M. Leprieur fait connaître la note suivante :

Voici ce que dit Suffrian dans le *Linnaea entomologica*, III, p. 101, au sujet du *Cryptocephalus frontalis* :

« Espèce peu connue, manquant dans presque toutes les collections, et
 « sous le nom de laquelle j'ai vu de bonnes autorités envoyer souvent de
 « petits mâles du *Cr. flavipes* G. Limitée dans l'Europe moyenne, comme
 « il semble, et dans un petit canton de l'Allemagne, puisque à l'excepti-
 « on d'un seul individu de localité inconnue, existant dans la collection
 « de Germar et provenant de feu le docteur Mewer, tous ceux que j'ai
 « vus proviennent de mon ami Hornung et ont été pris, partie à Franken-
 « hansen, en Thuringe, partie à Aschersleben et dans le Harz inférieur.

« — Suède (Gyllenhall), Angleterre (Stephens) et localités de l'Allemagne
« ci-dessus indiquées, mais très-rare partout. »

M. Ch. Brisout de Barneville avait déjà trouvé quelques individus de cet insecte dans la forêt de Marly, sur des bouleaux, et avait été assez aimable pour me conduire, le 3 mai dernier, dans cette localité, là même où nous avions précédemment rencontré en si grand nombre les *Apion simile* et les *Cæliodes rubicundus*. Malgré nos efforts et nos recherches, le nombre de ces Cryptocéphales tombés dans nos filets fut fort peu considérable. Le temps était beau et le soleil brillant. Le lendemain, par un ciel couvert et pour mieux dire un temps pluvieux, j'y suis retourné seul et j'ai pu en capturer près d'une centaine.

Le point assez restreint de la forêt où nous avons fait cette chasse est en coupe régulière depuis plusieurs années successives; on y trouve donc des jeunes bouleaux d'âge très-variable, depuis un an jusqu'à deux, trois au plus. Notre chasse du 3 mai avait lieu principalement sur les plus âgés de ces arbres et avait, comme je l'ai dit, très-peu produit; celle que j'ai faite seul, au contraire, n'a eu lieu que sur les jeunes pousses datant d'un an au plus, et celle-là a été très-fructueuse. Ayant même essayé de battre des arbrisseaux plus âgés, je n'ai pas pris davantage de ces Coléoptères que la veille, et pourtant si les conditions différentes amenées par le temps pluvieux et incertain avaient été seules prépondérantes, il n'y aurait pas eu de raison de trouver moins d'insectes sur les bouleaux de deux ou trois ans que sur ceux d'un an seulement.

Et voilà encore une fois l'occasion de répéter avec notre regretté Aubé :
Il n'y a point d'insectes rares, la seule difficulté consiste à les rencontrer au moment favorable.

Outre cette espèce nous avons encore pris les *Cryptocephalus fulcratus*, *Orchestes rusci* et *iota*, sur les bouleaux; *Carinops pumilio*, en battant un chêne; *Crepidodera nitidula* et l'*Erirehinus affinis*, sur les trembles.

— M. Elzéar Abeille de Perrin adresse à la Société une épreuve d'une notice qu'il vient de publier sous le titre de : Études sur les Coléoptères cavernicoles, suivies de la description de Coléoptères nouveaux propres au midi de la France.

Une partie de ce mémoire a déjà été analysée dans le Bulletin; les descriptions des espèces nouvelles non cavernicoles sont très-détaillées, indispensables à consulter pour faire reconnaître ces espèces, et nous nous bornons à en indiquer les diagnoses latines :

1. PITHYOPHAGUS LÆVIOR Abeille. — *Pallide ferrugineus, convexus, prothorace depresso, corporis punctis aciculatis, in elytris lævibus, versus apicem evanescentibus; clytris inter puncta lævissime reticulatis sub oculo quam fortissime armato.* — Long. 5 à 6 mill.

Voisin, mais bien distinct du *P. ferrugineus*. — Habite l'extrême-midi de la France, sur les pins.

2. TROGODERMA HIEROGLYPHICA Abeille. — *Oblonga, nigra, antennis rufis, clava septem articulata in mare; elytra maculis et fasciis variis ornata, his rufis pube cinerea vestitis; pedes rufescentes.* — Long. 2 à 2 4/5 mill.

Se rapproche des *T. fuscicornis* et *Costæ* Rey. — Se prend, mais rarement, dans les environs de Marseille, de Toulon et à Sainte-Baume.

3. ANTHAXIA DITESCENS Abeille. — *Oblonga, depressa, attenuata; thorace leviter et non dense reticulato, viridi, plagis duabus nigris ornato; clytris aureo micantibus, ad basin viridibus triangulo non recte delimitato et ad latera basalia prolongato; corpus subtus viridis, non dense reticulatum.* — Long. 7 mill.; lat. 2 1/2 à 2 4/5 mill.

Ne pourrait être confondue qu'avec les *A. parallela*, *viminalis* et *fulgidipennis*. — Prise dans le bois de Montrieux, près Toulon.

4. MELANOTUS SUBLUCENS Abeille. — *Niger, nitidus, pube brevior cinerea vestitus, nigricante elytrorum ad latera; pectus et thorax subtus piceï, venter dilutior antennæque pedesque; caput convexum; thorax haud longior quam latior, lateribus non inflatus, sat confertis, sed non profundis nec grossis punctis cribratus, angulis posticis sat prolongatis acutis, carenis mediocribus, distantibus a lateribus, sulcis haud peripiscuis; elytra mediocriter elongata regulariter punctulata, striis non profundis.* — Long. 10 à 12 mill.

Se distingue surtout de toutes les espèces françaises du même genre par son corps brillant. — Se trouve à Sainte-Baume et dans les Dourbes, près Digne, sur les chênes fleuris, en mai et juin. Il est très-rare.

5. HELODES CHYSOCOMES Abeille. — *Testaceus, elongatus, pectore, abdomine, 8 articulis ultimis antennarum et sæpe elytris ad apicem et capite nigricantibus; thorax angustior quam elytræ ad basin; elytra dense et minute punctata, pube longa et sericea oblecta; ultimum abdominis segmentum in mare valde et profunde incisum, triangulo impresso.* — Long. 4 4/5 à 5 1/2 mill.

Se rapproche surtout de l'*H. Kiesenwetteri*. — Découvert à Colmars (Basses-Alpes).

6. *DRYOPHILUS DENSIPILIS* Abeille. — *Oblongo-ovalis, sat longe pubescens, nigro-brunneus vel piceus, antennis pedibusque ferrugineis; caput et thorax dense punctati, sed non rugosi; hic transversalis, vix carinatus.*

Espèce formant un peu le passage entre les *D. pusillus* et *rugicollis*. — Assez abondante dans les environs de Marseille et à Sainte-Baume.

7. *RHIPIDIUS QUADRICEPS* Abeille. — *Nigro-piceus, elytris dilutioribus; caput elongatum, parallelum, oculis contiguis, dimidiam partem capituli occupantibus; antennæ 11 articulatæ, flabellatæ, longiores, nigricantes; thorax trapezoidalis, subnitidus, quamquam confertim rugulosus, angulis anticis rotundatis, posticis acutis, lateribus emarginatis; scutellum latius, quadratum; elytra angusta distantica; corpus compressum, alæ hoc multo longiores. Mas. — Long. 4 mill.*

Se distingue de suite du *R. lusitanicus* Gerst., qui n'a que dix articles aux antennes. Vit probablement en parasite dans le corps d'une petite Blatte jaunâtre. — Un seul mâle a été capturé dans la vallée de la Charmette (Isère).

8. *XYLOPHILUS PATRICIUS* Abeille. — *Niger, punctatus, thorace rufo, antennis nigricantibus, secundo articulo rufo, tertio nigro; pedibus infuscatis, tibiis dilutioribus. Mas longior, thorace nigricante; tertio articulo antennarum duplo longiore quam latiore; femoribus posticis ad apicem subdentatis, tibiis incurvatis; elytris ad apicem prope suturam denticulato armatis. — Long. 2 mill.*

Cet insecte, voisin des *X. nigrinus* et *sanguinolentus*, a les pattes postérieures du premier, les élytres du second et offre des antennes à troisième article de forme intermédiaire aux deux. — Trouvé en grand nombre à Sos.

9. *LARINUS SANCTÆ-BALMÆ* Abeille. — *Elongatus, nigro-griseus, dense et subtiliter punctato-coriaceus; rostro ut in L. maculato, minus crasso; thorace elongato, conico; elytris leviter striatis, maculis punctiformibus et distantibus ornatis, in tertio ad basim et apicem elongato densis, in 8° et 9° interstriis transversalibus. — Long. 11 à 12 mill. (rostro excluso); lat. 5 3/10 mill.*

Cette espèce ne ressemble qu'au *L. maculatus*, dont sa taille, sa forme

allongée, sa faible ponctuation thoracique et son dessin la distinguent facilement. — Trouvée, mais rarement, à Sainte-Baume (Var).

10. RAYMONDIA CURVINASUS Abeille. — *Rufa, mediocriter elongata; rostrum valde arcuatum; thorace fortiter punctato, punctis densis et regulariter sex seriatis; elytra striato punctata, striis postice evanescentibus; interstitio septimo ad apicem valde carinato; tibiis triangulo externo dentatis.* — Long. 3 mill.

Très-différent de ses congénères. — Il n'a été pris qu'un seul exemplaire de cette espèce sous une grosse pierre profondément enfoncée le long de l'Haveaune-au-Rouet, près-Marseille.

— M. H. Lucas communique les deux notes qui suivent :

1° Remarques relatives aux *Bibio Marci* et *hortulanus* :

Je ne puis m'empêcher de signaler à l'attention de la Société le passage suivant qui a paru dans le journal la *France*, du 28 avril, et qui démontre comment est interprétée l'apparition des insectes qui se voient en si grande quantité dans les rues, les promenades, les jardins et sur les quais de Paris :

« Tous les journaux de Paris ont parlé de la pluie de Mouches qui s'est abattue sur la capitale ces jours derniers. Ces Mouches, dont le corps est très-étroit, les ailes veinées et les pattes longues et grêles, ont effrayé les bonnes gens, qui les ont considérées comme les avant-coureurs de quelque fléau. Les moins superstitieux disaient que c'était une importation de l'armée allemande, et l'on rappelait à ce propos les puces du Don que les Cosaques ont acclimatées en France.

« Renseignements pris, ces Mouches, qui appartiennent à la famille ichneumonéenne de l'ordre des Hyménoptères, non-seulement ne sont pas nuisibles, mais font une guerre acharnée aux nids de chenilles qui infestent les environs de Paris.

« Les Ichneumoses femelles, à l'aide de leur longue tarière, percent la peau d'une chenille ou d'une larve et y déposent leurs œufs; à l'éclosion, les Moucherons se nourrissent de l'insecte dans lequel ils sont logés.

« Ces ingénieux parasites nous ont été apportés par les ouragans qui ont soufflé sur Paris la semaine dernière. »

On peut dire que chaque ligne contient une erreur : ces Mouches ne sont pas des Hyménoptères, encore moins des Ichneumons, et la guerre

acharnée qu'elles font aux nids de chenilles qui infestent les environs de Paris n'existe que dans l'imagination de l'auteur de l'article précité.

Il est fâcheux, je dirai même il est triste d'imprimer de semblables hérésies dans un journal destiné à éclairer l'opinion publique et qui passe pour être sérieux.

Enfin je dirai que ces prétendus Hyménoptères, qui ont fixé l'attention de MM. les journalistes, et qui, suivant eux, auraient été apportés par les ouragans qui ont soufflé sur Paris vers le milieu d'avril, sont dus à la présence des *Bibio Marci* et *hortulanus*, principalement la première de ces deux espèces, insectes nullement nuisibles et qui appartiennent à l'ordre des Diptères, tribu des Némocères, famille des Tipulaires florales. Ces deux espèces, surtout la première, dont j'ai signalé la présence en immense quantité à l'état de larve à Paris en octobre dernier, et dont une note sur ce sujet a été insérée dans le Bulletin de notre Société, p. LXVII, 1871, sont ordinairement très-abondamment répandues pendant toute la saison du printemps.

2° Observations au sujet du *Limulus polyphemus* :

Les œufs que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société ont été pondus par le *Limulus polyphemus* Linné, Crustacé qui appartient à la sous-classe des Xyphosures de M. Milne-Edwards et dont M. Packard a fait connaître l'embryologie dans un travail très-intéressant, ayant pour titre : In the embryology of *Limulus polyphemus*, et qui a été inséré dans le Read before the American Association for the advancement of Science, août 1870, p. 3. Sur le point d'être pondus, les œufs du *Limulus polyphemus* sont de couleur rose ou verte; dans un âge moins avancé ils sont ordinairement blancs. Le vitellus est dense, homogène; les cellules ou granules sont petites et assez difficiles à distinguer, à cause de l'épaisseur et de l'opacité de leur enveloppe ou coquille.

Je ne crois pas devoir m'étendre davantage sur leur composition, M. Packard ayant fait connaître dans son mémoire, auquel je renvoie, leur organisation et leur développement; seulement je ferai observer, d'après M. Packard, que les œufs sont d'abord déposés par la femelle dans le sable en grande quantité; ils sont libres et le mâle ne les féconde qu'après qu'ils ont été pondus. C'est là une exception, dit M. Packard, à la loi connue relative au dépôt des œufs chez les Crustacés et la seule signalée jusqu'à présent parmi ces animaux, qui, à cause de la disposition de leur système nerveux, appartiennent actuellement à la classe des Arachnides.

— M. André Dubouchet met sous les yeux de la Société une portion d'un morceau de bois fossile qu'il a trouvé dans une carrière auprès de Vaugirard. Ce morceau de bois pétrifié, provenant des dépôts de l'époque du diluvium, offre plusieurs trous symétriques présentant complètement l'aspect des cellules cloisonnées formées par la larve des Xylocopes, et il semble probable que ce sont les empreintes de cellules de larves d'une grande espèce d'Hyménoptères apiens, voisine, sinon analogue, aux *Xylocopa*, ayant vécu avant la formation entomologique actuelle. — Notre collègue reviendra sur cette communication lorsqu'une coupe du bois fossile aura pu mieux montrer encore la disposition des cellules et qu'on aura étudié la nature végétale même du fossile.

Membres reçus. MM. Jules Harmand, chirurgien de la marine nationale, présenté par M. J. Künckel; Jules Bourgeois, de Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace), et Enrico Ragusa, à Palerme; ces deux derniers présentés par M. Émile Deyrolle.

Séance du 22 Mai 1872.

Présidence de M. le docteur AL. LABOULBÈNE.

Décision. La Société nomme une commission de neuf membres : MM. L. Bedel, E. Deyrolle, de Gaille, J. Grouvelle, A. Lèveillé, Piochard de la Brûlerie, Poujade, Ragonot et L. Reiche, chargée d'étudier les meilleurs moyens à employer pour parvenir au but que se propose M. Dollfus père en offrant à la Société une rente annuelle de 300 francs pour faciliter les débuts des personnes qui commencent l'étude de l'entomologie. Un rapport à ce sujet sera présenté à la prochaine séance.

Lecture. M. L. Fairmaire adresse des notes contenant la description d'une espèce nouvelle de *Sphodrus* et des remarques sur la synonymie de quelques Coléoptères.

— M. Ragonot lit une note intitulée : Description d'une nouvelle espèce de Phycides du genre *Acrobasis*, à laquelle il assigne la dénomination d'*A. Fallouella*; travail accompagné d'une figure coloriée.

La diagnose de cette espèce est la suivante :

Envergure des ailes 19 à 20 mill. Ailes supérieures *gris cendré mat*, plus pâle vers la côte et la base, et légèrement teintées de brunâtre au-delà du milieu. Des deux bandes brunâtres qui les traversent, la première est oblique et part d'une tache costale triangulaire noirâtre et fortement accusée, et elle s'oblitère presque totalement dans la plupart des individus avant d'arriver au bord interne. Sur ce bord interne, entre la première bande et la base de l'aile, se trouve une tache brunâtre, droite et très-prononcée, rejoignant souvent la tache costale et paraissant, au premier abord, former la première bande. Au centre de l'aile il y a deux points noirâtres, dont l'inférieur est le seul bien marqué, l'autre étant généralement invisible. Abdomen couleur d'ocre.

Cet insecte a déjà été figuré par Duponchel, mais indiqué à tort comme une variété de la *Phycis rhenella* (t. X, pl. 280, fig. 16).

Communications. M. Ch. Brisout de Barneville annonce que M. J.-B. Montagné, notre ancien collègue, vient de trouver, dans le lit d'un ruisseau des environs de Saint-Cucufa (Seine-et-Oise), le *Stomodes agrosicollis* Boheman, Otorhynchide qui, jusqu'à présent, n'avait encore été signalé que de quelques provinces autrichiennes.

— Le même membre signale aussi quatre Coléoptères rares pour la aune parisienne, qu'il a trouvés récemment auprès de Saint-Germain-en-Laye. Ce sont les *Cryptocephalus coryli* Linné, *marginatus* Fabr. et *punctiger* Gyll., et *Clytra (Labidostomis) tridentata* Linné.

— M. L. Reiche dit que, dans une excursion qu'il a faite sur les côtes de Normandie, dans les dunes des environs de Granville, parmi les Coléoptères peu nombreux qu'il a pu recueillir, il a rencontré plusieurs individus d'une espèce de *Timarcha*, qu'il croyait d'abord devoir être nouvelle, mais qui se rapporte très-probablement à la *T. sinuatocollis* Fairmaire, que l'on n'a signalée jusqu'ici que comme propre aux Pyrénées orientales.

— M. le docteur V. Signoret fait passer sous les yeux de la Société une branche de *Mimosa nilotica*, sur laquelle il y a une grande quantité d'un *Coccus* faisant partie du genre *Ceroplastes* et auquel M. le docteur Boisduval donne le nom de *C. mimosæ*. Cette espèce intéressante provient du Caire, d'où elle a été envoyée par le jardinier en chef des jardins du vice-roi d'Égypte. Elle cause de grands ravages en desséchant les extrémités des rameaux de la plante sur laquelle elle vit et qui produit la véritable gomme arabique.

— Le même membre montre un tube dans lequel il a placé une feuille de laurier-tin (*Viburnum tinus*), couverte d'un nouveau *Lecanium* que vient de lui envoyer notre collègue M. Lichtenstein et qui a été récolté aux environs de Montpellier. Cette feuille fait voir en même temps des *Lecanium* femelles nus et d'autres entièrement renfermés dans un sac formé d'une sécrétion blanche. Au fur et à mesure que la femelle pond les œufs dans ce sac, son corps se trouve repoussé vers une des extrémités. On voit aussi des écailles cireuses sous lesquelles le mâle s'est transformé; mais ce dernier avait déjà quitté cette enveloppe et on n'a pu le récolter.

— M. le docteur Al. Laboulbène, au sujet de la note lue par M. H. Lucas, dans la dernière séance, sur le *Bibio Marci*, dit qu'il a préparé une notice sur le même sujet, car il pense que la Société doit rectifier les nombreuses erreurs reproduites par les journaux de Paris ainsi que par ceux de province sur la Mouche de Saint-Marc.

— M. H. Lucas communique la note suivante, relative à deux variétés de l'*Astacus fluviatilis* :

La Ménagerie des Reptiles au Muséum possède actuellement dans son aquarium deux variétés très-curieuses de l'*Astacus fluviatilis*. La première variété, au nombre de six individus, est d'un bleu cobalt foncé; la seconde, représentée seulement par deux exemplaires, est d'une belle couleur rouge minium. A ce sujet, je ferai observer que malheureusement après la mort ces diverses couleurs ne persistent pas : ainsi le bleu cobalt tourne au vert bouteille foncé et le minium devient d'un rouge très-pâle. J'ai déjà fait connaître, dans le Bulletin de nos Annales, plusieurs variétés de ce Macroure, mais je n'en avais pas encore observé chez lesquelles les couleurs bleu et rouge soient aussi tranchées.

Ces jolies variétés, qui ont été rencontrées dans des ruisseaux aux environs de Berlin, ont été données au Muséum de Paris par M. de Courmont.

Membre reçu. M. Santiago-Angel Saura, membre de l'Académie des Sciences de Barcelone (Espagne), présenté par M. L. Buquet, au nom de M. A.-S. Comendador.

Membre démissionnaire. M. Boisgiraud, à Montplaisir (Charente-Inférieure).

Séance du 12 Juin 1872.

Présidence de M. L. REICHE.

En l'absence des Présidents annuels, M. L. Reiche, ancien Président, occupe le fauteuil.

Rapport. M. Jules Grouvelle, au nom de la Commission chargée d'étudier les meilleurs moyens à employer pour parvenir au but que se propose M. Dollfus père en offrant à la Société une rente annuelle de trois cents francs pour faciliter les débuts scientifiques des personnes qui commencent l'étude de l'entomologie, donne lecture d'un rapport très-détaillé. Les conclusions de ce rapport sont prises en considération par la Société et seront soumises à M. Dollfus.

Communications. M. Ragonot, à propos de la proposition de M. Dollfus, dit qu'il croit que si les membres de la Société, chacun dans leur spécialité, pouvaient consacrer quelques soirées par mois pour réunir chez eux les personnes qui commencent l'étude de l'entomologie, ils faciliteraient ainsi leurs débuts scientifiques. Pour donner l'exemple il se met à la disposition des entomologistes, les premier et troisième jeudis de chaque mois, de huit à dix heures du soir (rue de Buffon, n° 27), excepté toutefois quand ces jours tomberont le 15 ou fin de mois, pour leur montrer sa collection de Microlépidoptères, leur indiquer la manière de rechercher et de préparer les Lépidoptères de cette division, et surtout pour déterminer les espèces qu'on lui communiquera. Il offre également d'aider les entomologistes de la province dans la détermination des Microlépidoptères qu'ils possèdent; mais les frais de transport des boîtes seront à leur charge.

— M. Pujade dit qu'il a pris à la Varenne-Saint-Hilaire l'*Ochodæus chrysomelinus* Fabricius, Lamellicorne rare de la faune parisienne; insecte qui y avait déjà été signalé cependant comme trouvé au bois de Boulogne par nos collègues MM. L. Reiche (Bull. 1847, p. LXIV) et Tappes (1860, p. LXXXVIII).

— On annonce que l'excursion entomologique annuelle de la Société a eu lieu dans la forêt de Fontainebleau le dimanche 9 juin.

Membre reçu. M. l'abbé Clair, à Paris; présenté par M. Louis Bedel.

Séance du 26 Juin 1872.

Présidence de M. le docteur AL. LABOULBÈNE.

Correspondance. M. le Ministre de l'Instruction publique écrit qu'il met à la disposition de la Société, pour l'année 1872, une somme de cinq cents francs sur les fonds accordés comme encouragement aux Sociétés savantes.

Lecture. M. de Graslin adresse une notice nécrologique sur M. Rambur.

— M. L. Bedel donne lecture d'un travail intitulé : Notes pour servir à l'étude des Carabiques.

Communications. M. L. Bedel lit la note suivante :

La bienveillance de plusieurs de nos collègues m'a permis de vérifier sur des types authentiques diverses synonymies de Coléoptères européens. Je crois utile de les faire connaître :

Le *Brachycerus difformis* Fald. ne diffère en rien du *sinuatus* Ol.; le *pulverulentus* Ol. est une légère variété du *cinereus* du même auteur. Le *cribrarius* Ol. est une bonne espèce à laquelle se rapporte le *fimbriatus* Desbr., que j'avais, par erreur, rattaché à l'*orbipennis* Reiche. Le *B. superciliosus* Gyl. est synonyme du *lutosus* Gyl. Quant à l'*europæus* Thunb., que j'avais cru reconnaître d'après sa description dans le *Pradieri* Fairm., il est distinct de cette espèce. Les *Brachycerus perodiosus* Gyl. et *circosus* Gyl. ne diffèrent pas de l'*algirus* F.

Parmi les Curculionides français du genre *Liophlæus*, deux espèces, dont les types uniques font partie de la collection de M. Chevrolat, semblaient douteuses d'après les descriptions. L'une d'elles, *L. geminatus* Sch., que M. Desbrochers des Loges (Bulletin 1871, p. LXXIV) signalait déjà comme synonyme probable du *L. nubilus*, n'est en effet qu'une variété de cette espèce à squamules entièrement blanches; l'autre, *L. opacus* Chev., que nous avons, MM. Grouvelle et moi, retrouvée à Saint-Germain-en-Laye, n'est également qu'une variété à squamules entièrement noires du même *Liophlæus*. Elle se prend sur le lierre, avec le type. Le *L. atricornis* Desbr., que M. Chevrolat appelle *nigricornis* et réunit au *L. opacus* (Voyez Bull. 1871, p. XLIII), en diffère complètement.

Après examen attentif du type de l'*Hæmonia Chevrolati* Lac., je ne puis trouver la moindre différence réelle entre elle et l'*H. Mosellæ* Bellev. Cette dernière devra donc prendre le nom d'*H. Chevrolati* Lac., qui a pour lui l'antériorité. L'*Hæmonia Chevrolati*, qui se trouve dans l'Ill, la Moselle, la Seine et la Loire, a été rencontrée dans la Maine par notre collègue M. Gallois (1).

J'ajoute deux détails sur les mœurs d'insectes également français :

J'ai trouvé à Fontenay-aux-Roses, en avril dernier, le *Trichonyx sulci-collis* vivant en société avec une Fourmi anophthalme, la *Ponera contracta*; je ne crois pas que l'association de ces deux espèces ait été signalée.

Dernièrement, à la fin de mai, chassant dans une sablière de Bellevue, j'ai été frappé de trouver assez abondamment le *Ptinus sexpunctatus* à l'entrée de nids d'Abeilles maçonnes, creusés dans les parois de la sablière. Tous les *Ptinus* que j'ai rencontrés étaient morts, mais en assez bon état; les mâles étaient en très-grande majorité. Ce fait m'a rappelé qu'une observation analogue avait été faite par notre collègue M. le docteur Giraud, et citée dans la *Fauna austriaca* de Redtenbacher. L'*Ebæus thoracicus* visitait également ces nids d'Abeilles avec une insistance qui semble indiquer des relations de parasitisme entre lui et la *Chalicodoma muraria*.

— M. Ch. Brisout de Barneville dit qu'il a trouvé dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye le *Colon calcaratus*, qui n'avait pas encore été signalé comme propre à la faune française.

— M. Javet montre à la Société plusieurs insectes vivant dans des fourmières du *Tetramorium cæspitum*, rencontrées dans les environs de Paris. Les Coléoptères sont le *Chennium bituberculatum* et le *Centrotoma lucifuga*; on y remarque en outre : un Orthoptère des plus remarquables, la *Myrmecophila acervorum*, jadis signalée par Audouin comme prise à Meudon dans des conditions analogues (Bull. 1835, p. LXI); une espèce d'Hémiptères et deux espèces d'Hyménoptères qui n'ont pas encore été déterminées.

(1) M. Leprieur, au sujet de cette dernière remarque, fait observer que, comme il l'a déjà indiqué, l'*Hæmonia Mosellæ* elle-même ne diffère pas de l'espèce connue depuis longtemps sous la dénomination d'*H. equiseti*.

— MM. J. Grouvelle et A. Lèveillé font passer sous les yeux de leurs collègues la coque d'un Braconide, parasite de la *Sympiezocera Laurasi*. Cette coque, d'une forme tout à fait caractéristique, a été recueillie à Fontainebleau dans les galeries creusées par les larves de ce Longicorne. Elle était placée immédiatement au-dessous de l'écorce, de telle sorte que la larve de la *Sympiezocera* avait succombé après avoir atteint un développement assez grand, mais avant d'avoir creusé dans l'épaisseur du bois la cavité où s'opère sa transformation en nymphe.

— M. H. Lucas communique la note suivante, relative aux Aranéides qu'il a observées dans le département de l'Yonne :

Les quelques semaines que j'ai passées en 1871 dans la Bourgogne, particulièrement à Quarré-les-Tombes, ont été employées à parcourir cette partie accidentée du département de l'Yonne. Le temps ayant presque toujours été favorable, il m'a été possible d'explorer cette région dans un assez grand rayon et même de pousser mes recherches jusqu'à Pierre-qui-Vire. Cette localité, excessivement remarquable, située presque à la lisière du Morvand, représente un plateau couvert de bois regardant le Midi et le Couchant, entouré d'énormes rochers et abrité au Nord et à l'Est par de hautes montagnes. Une gorge profonde, étroite, court du Sud au Nord-Ouest en décrivant des courbes nombreuses et dans laquelle coule une rivière torrentueuse qui se précipite avec bruit contre les rochers. Ce lieu, tout à fait sauvage et très-retiré, m'ayant fourni plusieurs Aranéides intéressantes et en ayant ensuite rencontré d'autres non moins curieuses dans les environs de Quarré-les-Tombes, j'ai pensé qu'il y avait un certain intérêt, au point de vue de la géographie entomologique, à en dresser la liste.

J'ai déjà publié dans nos Annales, 5^e série, t. I, p. 374, 1871, deux notes, dont une est relative à la *Scolopendrella notacantha* Gervais, Myriapode de l'ordre des Chilopodes, tribu des Géophilides, et l'autre (loc. cit., p. 461, 1871) à l'habitation soyeuse tissée avec un art réellement admirable par la femelle du *Marpissus muscosus* de Clerck.

Dans cette troisième note, entièrement consacrée aux Aranéides, mon intention est de signaler les espèces que j'ai rencontrées, en ayant le soin d'indiquer, autant que cela me sera possible, les conditions particulières dans lesquelles elles ont été trouvées :

Segestria senoculata ♀ Walck., rencontrée sous les écorces d'un vieux chêne ;

- Melanophora atra* ♀ Latr., *subterranea* ♀ Koch, se plaisent dans les bois et affectionnent les lieux humides et ombragés;
- Amaurobius atrox* ♀ Walck., *similis* ♀ Blackw., vivant retirées dans les trous des vieilles murailles;
- Erygona dentata* ♀ Reuss, *rurestris* ♀ Koch, *vagans* ♀ Sund., habitent les lieux humides et se tiennent particulièrement au pied des grandes herbes;
- Enyo variegata* ♀ Koch, affectionne la base des grandes herbes;
- Asagena phalerata* ♂ ♀ Sund., rencontrées errant dans les sentiers légèrement humides, non abrités;
- Theridium truncatum* ♀ Clerck, *bipunctatum* ♀ Linné, *sisyphum* ♀ Clerck, *denticulatum* ♀ Walck., *inctum* ♀ Walck., *pictum* ♀ Walck., *varians* ♀ Hahn, *lineatum* ♀ Clerck, *guttatum* ♀ Reuss, *flavomaculatum* ♀ Koch, en frappant les buissons, les chênes, et en fauchant les grandes herbes;
- Phlurolithum festivum* ♀ Clerck, sous les pierres légèrement humides;
- Dictyna uncinata* ♀ Sund., sous les pierres, dans les anfractuosités; *viridissima* ♂ ♀, abondamment répandue sur les feuilles de chênes, de la vigne, du lilas, du lierre, etc.; le mâle et la femelle vivent en bonne intelligence; j'ai souvent rencontré les deux sexes sur la même feuille et habitant la même toile;
- Anypheana accentuata* ♀ Walck., affectionne les feuilles desséchées des chênes;
- Tegenaria civilis* ♂ Walck., rencontré errant dans la campagne;
- Agelena labyrinthica* ♀ Clerck, affectionne les buissons, dans lesquels elle construit ordinairement sa toile; *similis* ♂ ♀ Keys.; cette espèce, qui n'avait encore été signalée que de l'Allemagne et de l'Italie, établit aussi, comme la précédente, son habitation dans les buissons; lorsqu'on étudie la toile de cette Aranéide, on remarque qu'elle est très-irrégulière et qu'elle rappelle, par sa forme et surtout sa construction, celles de certains *Theridium*;
- Linyphia tenuis* ♀ Blackw., *triangularis* ♂ ♀ Clerck, *bucculenta* ♀ Clerck, *tenebricola* ♀ Wider, *clathrata* ♀ C. Koch, rencontrées en frappant les buissons, la sommité des jeunes chênes et en fauchant les grandes herbes;
- Pachygnatha Listeri* ♀ Sund., en frappant les chênes;

- Meta segmentata* ♀ Clerck, en secouant les buissons et les jeunes chênes ;
- Zilla X-notata* ♂ ♀, Clerck, très-commune, recherche les lieux abrités, particulièrement l'encadrement des vitres des fenêtres, les angles des murailles ou les rebords des boiseries ; la femelle semble vivre en bonne intelligence avec son mâle ; *atraca* ♀ Koch, moins commune que la précédente et se tenant dans les mêmes conditions ;
- Tetragnatha extensa* ♀ Linné, en fauchant les grandes herbes sur les bords des ruisseaux ;
- Epeira solers* ♀ Walck., *diademata* ♂ ♀ Clerck, *quadrata* ♀ Clerck, *umbra-ticola* ♂ ♀ Clerck, *angulata* ♀ Clerck, *cucurbitina* ♀ Clerck, *petagiata* ♀ Clerck, *agalena* ♀ Walck., en frappant les bouleaux, les jeunes chênes, les buissons et en fauchant les grandes herbes ;
- Attus frontalis* ♀ Walck., *promptus* ♀ Black., sous les écorces ; *erraticus* ♀ Walck., sous les pierres légèrement humides ; *medius* ♀ Koch, *fulcatus* ♂ ♀ Clerck, errant ; *muscosus* ♀ Clerck, sous les écorces des chênes ;
- Callictherus scenicus* ♂ ♀ Clerck, errant sur les murailles, poutres, portes et fenêtres exposées au soleil ; *histrionicus* ♀ Koch, sous les pierres légèrement humides, se tenant sous une tente de soie d'un blanc argent ;
- Trochosa ruficola* ♀ De Géer, *oblonga* ♀ Walck., *terricola* ♀ Thorell, dans les lieux marécageux ;
- Lycosa saccata* ♀ Walck., *nemoratis* ♀ Linné, *monticola* ♀ Clerck, *tarsata* ♀ Thorell, *sydvicola* ♀ Sund., *amentata* ♀ Clerck, se plaisent à errer dans les lieux desséchés, arides et exposés au soleil ;
- Ocyale mirabilis* ♀ Walck., le long des tiges des grandes herbes, dans les lieux humides ;
- Thanata oblonga* ♀ Walck., *formicaria* ♀ Clerck, en frappant les jeunes chênes ;
- Philodromus limbatus* Sund., en fauchant les grandes herbes ;
- Thomisus sabulosus* ♀ Hahn, sous des pierres, dans des lieux arénacés ; *vatius* ♀ Clerck, *brevipes* ♀ Hahn, en frappant les jeunes chênes, particulièrement ceux situés sur la lisière des bois.
-

Séance du 10 Juillet 1872.

Présidence de M. le docteur AL. LABOULBÈNE

Communications. M. H. Lucas annonce la mort de notre savant collègue M. C. Lespès; décédé à Marseille, où il professait à la Faculté des Sciences.

— M. H. de Bonvouloir fait savoir qu'il vient de trouver dans une grotte des environs de Bagnères-de-Bigorre l'*Adelops Discontiguyi* Saucy, découvert récemment par M. Abeille de Perrin dans la grotte dite Le Ker, à Massat, et dont on n'avait pris jusqu'ici qu'un petit nombre d'individus.

— M. Ch. Oberthür fait savoir, par l'entremise de M. J. Fallou, qu'il s'occupe, conjointement avec notre collègue M. Bar, de recueillir les matériaux d'une monographie des Lépidoptères de la famille des Palindidiées propres à la Guyane française; travail destiné aux Annales de la Société.

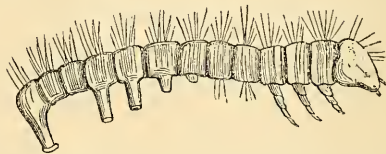
— M. J. Fallou, revenant sur des communications plusieurs fois présentées à la Société relativement à la coloration différente de chrysalides et de chenilles de diverses espèces de Lépidoptères, et sur l'influence supposée que cette coloration peut avoir sur les papillons à l'état parfait, ainsi que sur la cause première qui a dû produire des différences dans le système de coloration des chenilles et des chrysalides, fait connaître le résultat d'observations nouvelles qu'il a été à même de faire. Ainsi qu'il s'en était déjà assuré les années précédentes, il a vu encore récemment qu'un grand nombre de chrysalides du *Papilio Machaon*, les unes grises et les autres vertes, et quoique adhérentes à des objets de teintes diverses nullement en rapport avec leur propre coloration, ont donné des papillons qui tous avaient une couleur semblable, et il a pu reconnaître également qu'il n'y avait aucune influence de sexe sur la coloration de ces chrysalides. Il ajoute qu'il a fait des remarques analogues en ce qui concerne une cinquantaine de chenilles et de chrysalides de la *Vanessa Io*, et que les chenilles et chrysalides grisâtres, de même que celles qui étaient verdâtres, ont produit des papillons de teintes semblables.

M. Paul Mabille, au sujet de ces remarques, dit qu'en Corse il a élevé les chenilles de plusieurs espèces de Lépidoptères qui lui ont donné

des chrysalides présentant des différences notables de coloration sans que l'on puisse nullement prouver que l'insecte ait le pouvoir de colorer sa chrysalide de manière à ce qu'elle puisse se confondre par ses teintes avec les objets auxquels elle adhère. En effet, dans des boîtes closes ou à jour il a observé chez le *Papilio Hospiton* des chrysalides vertes et d'autres grises; il a élevé les chenilles de l'*Hospiton* sur le *Peucedanum paniculatum* à Bastia, sur la *Ruta corsica*, dans le centre de l'île, et sur la *Ferula nodiflora* dans le Midi, et dans les diverses chrysalides obtenues par lui les deux couleurs qu'il signale se sont toujours présentées. Chez le *Satyrus tigeius*, notre collègue a vu aussi des chrysalides de deux couleurs : des noires et des vertes; il les a isolées les unes des autres et cependant il a obtenu des mâles et des femelles des deux sortes de chrysalides. Il ne croit pas qu'on puisse voir dans ces divers faits autre chose qu'un de ces phénomènes secondaires que l'observation n'a pu encore expliquer jusqu'à présent.

— M. le docteur Laboulbène montre à la Société le dessin d'une chenille très-grossie de la *Pachetra leucophæa* venant de sortir de l'œuf, et ne présentant que trois paires bien apparentes de pattes membraneuses au lieu de cinq, comme cela a lieu chez les Hadénides, et en général chez toutes les Noctuelles, lorsqu'on les étudie à un état plus avancé de développement : les deux paires de pattes du milieu du corps ne sont qu'à l'état de vestiges, surtout celle du troisième segment abdominal, et elles ne doivent prendre que plus tard leur entier accroissement.

Notre collègue ajoute que le fait important qu'il vient de signaler a été observé par M. Goossens, qui lui a communiqué cette jeune chenille en le priant de l'étudier. Il ne veut pas entrer dans d'autres considérations à ce sujet : il avait été choisi pour arbitre; il se borne à dire ce qu'il a vu, et il l'indique ici avec un dessin qu'il a fait pour M. Goossens.



M. Th. Goossens fait remarquer que les chenilles d'*Aplecta nebulosa* et d'*Hadena atriplicis*, qui viennent d'éclore chez lui, ont aussi dans le jeune âge les deux paires de pattes ventrales à l'état rudimentaire, comme cela a lieu chez les *Pachetra leucophæa*, ainsi que chez les *Xylomyges*

conspicillaris et *Manestra brassicæ* qu'il a étudiés et dont il a parlé dans une note détaillée sur les pattes membraneuses des chenilles, publiée dans nos Annales de 1868, p. 745.

Notre collègue ajoute que l'étude des œufs pourrait peut-être aussi nous offrir des caractères génériques, et qu'il a réuni, d'après ses chasses et celles de M. J. Fallou, un certain nombre d'exemples qu'il pourrait citer. Pour le plus grand nombre, les œufs de Géomètres sont elliptiques, avec deux excavations ventrales ; et le plus grand nombre des œufs de Noctuelles sont en forme de melon, à côtes plus ou moins serrées et saillantes ; mais il ne veut pas essayer de donner une théorie générale n'ayant recueilli relativement encore que peu de renseignements. Sepp, dit-il en terminant, dans son bel ouvrage, complétait l'histoire de l'insecte en publiant l'œuf ; malheureusement les iconographes de notre temps ont complètement négligé ce sujet important.

M. J. Fallou confirme ce que viennent de dire MM. Laboulbène et Goossens relativement au nombre des pattes membraneuses chez de jeunes chenilles de Noctuelles. Il a observé des faits analogues à différentes époques sur un assez grand nombre de chenilles de genres et d'espèces divers.

M. Paul Mabille fait observer qu'il y aurait une observation curieuse et détaillée à faire et à insérer avec figures dans les Annales de la Société relativement à l'étude des pattes membraneuses des chenilles, dont l'insecte parfait ne garde point de traces apparentes, car les pattes membraneuses ont été employées comme caractères de familles dans la classification des Lépidoptères. Il serait donc important également de savoir si ces caractères sont solides et si l'on n'en pourrait pas tirer d'autres de la présence ou de l'absence des pattes avant la première mue ; si l'inconstance même observée chez ces organes ne devrait pas les faire considérer comme d'un ordre très-inférieur, et enfin il serait utile de savoir à quel âge de la chenille ils prennent de l'importance.

M. Künckel présente quelques remarques sur l'importance de la forme des pattes membraneuses des chenilles ainsi que de la disposition et du nombre des crochets qui les garnissent. Les caractères que fournirait l'étude de ces organes seraient certainement précieux pour la distinction de certains genres et de beaucoup d'espèces. M. E. Blanchard (*Métamorphoses, mœurs et instincts des Insectes*, 1868, p. 168 et 175) a le premier appelé l'attention sur la valeur des caractères fournis par les pattes membraneuses. Réaumur et les auteurs ne se sont pas attachés à tirer de leurs

observations sur ce sujet, des conclusions ayant trait à la séparation plus précise des genres et des espèces.

M. Paul Mabille répond à notre collègue que la question des pattes membraneuses des chenilles et celle de leur constitution est aujourd'hui à l'étude, et, qu'au reste, on a déjà beaucoup écrit à ce sujet : Réaumur, Geoffroy en ont parlé; Lyonnet, qu'a cité M. Künckel, ne parle que d'une seule chenille qui vit dans le bois, y creuse des galeries, et qui pour cela, semble avoir des organes particulièrement conformés. En somme, la question a été beaucoup étudiée par divers naturalistes et si l'on n'a pas tiré jusqu'ici de caractères sérieux des crochets, des crêtes, des ventouses ou organes de préhension que présentent les pattes membraneuses chez les chenilles, c'est que ces diverses parties de l'organisme varient dans le même genre, on peut presque dire à l'infini, et qu'ils sont sans cesse modifiés par la manière de vivre des chenilles.

— M. Leprieur, à l'occasion des remarques qui viennent d'être présentées, fait observer que l'on peut également trouver des particularités remarquables dans la disposition de certaines parties des pattes chez les Coléoptères, comme cela, du reste, a été dit plusieurs fois. On connaît la structure particulière des tarses des *Hæmonia* et des *Macronychus* qui leur permet de se cramponner fortement aux plantes sur lesquelles ils vivent dans le sein des eaux. Deux espèces du genre *Apion*, les *A. tamarisci* et *Poupilieri*, contrairement à ce qui a lieu chez leurs congénères, devant vivre dans des conditions à peu près analogues, quoique dans un milieu tout différent, c'est-à-dire à l'air libre à l'extrémité des rameaux excessivement flexibles du *Tamarix*, soumis presque continuellement à l'action parfois très-violente du vent, ont des tarses bâtis à peu près de la même manière que ceux des *Hæmonia* et *Macronychus*, pour leur permettre de se cramponner très-fortement.

— M. H. Lucas communique la note suivante relative à deux Crustacés de l'ordre des Isopodes :

Si on jette les yeux sur le morceau de bois (*Pinus maritima*) que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société, on remarquera qu'il est perforé longitudinalement par des galeries cylindriques, nombreuses, profondes et ayant toutes leur ouverture affectant un rond parfait. Ces dégâts qui sont considérables, sont dus à la présence, en immense quantité, de deux petits Crustacés appartenant à l'ordre des Isopodes, section des Marcheurs, tribu des Asellotes homopodes et dont un a été

décrit et figuré par M. Hesse sous le nom de *Limnoria xylophaga* dans les Ann. des Sc. Nat., 5^e série, tom. X, p. 101, pl. I, fig. 1 à 37, 1868. Cette espèce a exactement les mêmes mœurs et les mêmes habitudes que la *Limnoria terebrans* des auteurs avec laquelle elle vit complètement confondue. Cette coexistence a longtemps trompé les carcinologistes et M. Hesse est parvenu à distinguer ces deux espèces et à signaler les caractères qui les différencient en étudiant leur embryogénie.

La *Limnoria xylophaga* nage, comme l'autre espèce, avec une grande facilité; elle se tourne pour cela sur le dos, qui lui sert alors de carène, et, à l'aide de ses pattes thoraciques couvertes de poils et de lames branchiales flabelliformes qu'elle emploie comme des rames et de ses longues fausses pattes abdominales qu'elle fait fonctionner à la manière d'un gouvernail, elle exécute, en peu de temps et en divers sens, les trajets qu'elle veut opérer et qui consistent à passer d'une pièce de bois à l'autre.

Ces Crustacés attaquent en général tous les bois submergés, de quelque essence qu'ils soient; cependant, ils donnent la préférence aux bois tendres et principalement au Pin, surtout s'il y a peu de temps qu'il a été abattu et s'il conserve encore sa sève.

Les bois submergés, reposant sur le fond et surtout ceux qui, comme les pieux, sont enfoncés dans des terrains vaseux sont de préférence attaqués par les *Limnoria xylophaga* et *terebrans*.

Une fois qu'ils se sont établis sur une pièce de bois, ils ne la quittent que lorsqu'il n'en reste plus de vestiges; ils la réduisent en peu de temps en poussière en la creusant en tous sens et en la criblant de trous qui aboutissent à des galeries qui généralement suivent le fil du bois, c'est par la surface périphérique qu'ils commencent, et à l'aide de petits trous verticaux, ils pénètrent graduellement, par couche parallèle, jusqu'au centre qui est aussi rongé successivement. Le bois attaqué de cette manière a l'aspect d'une éponge; l'eau pénètre avec facilité dans toutes les galeries qui y sont creusées.

Les dégâts occasionnés par ces petits Crustacés, qui ont tout au plus 3 à 4 millimètres de longueur, sont considérables, surtout dans les ports de mer où se trouvent des constructions en bois et particulièrement dans les arsenaux où ils attaquent la carène des navires, dont ils diminuent successivement l'épaisseur et finissent par les rendre perméables, en les criblant de trous. C'est surtout lorsque l'eau est tranquille et à l'abri du courant que leur travail est plus actif, aussi est-on obligé, pour garantir de leurs ravages les pièces de bois que l'on veut conserver, de les couvrir de plaques métalliques qu'ils ne peuvent percer.

Pour obvier à ces dégâts, il serait bon peut-être de mettre en usage le procédé de M. Boucherit, qui consiste à injecter dans les pores du bois, un liquide vénéneux, du sulfate de cuivre, qui, tout en conservant le bois, peut le préserver des attaques de ses ennemis. Cependant, M. Hesse pense que le moyen que l'on emploie pour conserver le bois de construction pour les navires, qui consiste à les renfermer dans un bassin où l'on introduit alternativement de l'eau douce et de l'eau salée, est très-bon, parce que ces eaux ainsi modifiées détruisent tour à tour les êtres qui ne vivent que dans l'un ou l'autre de ces éléments. M. Hesse a remarqué aussi que c'est surtout quand les objets sont immobiles et placés dans un endroit où l'eau est tranquille que les ravages de ces Crustacés ont une grande activité; on les préviendrait donc, ou du moins on en atténuerait les effets, dit M. Hesse, en plaçant les bois que l'on veut conserver dans une situation contraire à la réunion de ces conditions.

Enfin d'après les observations que je viens de faire connaître et que l'on doit à M. Hesse, on peut dire que ces Isopodes, qui habitent nos ports de l'Océan et de la Méditerranée, à cause des dégâts qu'ils causent aux bois employés dans les constructions navales, représentent parmi les Crustacés les Anobides de la classe des Insectes.

Séance du 21 Juillet 1872.

Présidence de M. CH. BRISOUT DE BARNEVILLE, Vice-Président.

Lectures. M. P. Mabille dépose sur le bureau un travail intitulé *Recherches et observations lépidoptérologiques*, 1^{re} partie. Ce travail contient, outre des observations critiques sur plusieurs espèces de Lépidoptères, les descriptions et les figures des espèces suivantes :

Boarmia buxicoloria sp. nov.

Eupithecia pauvillaria Ramb. et Bdv., Gen., n° 1711, non alior.
omn., vera.

— *lentiscata* P. Mab.

— *pyrenæata* P. Mab.

— *santolinata* P. Mab.

— *chlocrata* P. Mab.

Cerigo Amathusia Ramb.

— Le même membre fait connaître une notice sur les travaux entomologiques du docteur Rambur.

— M. Maurice Girard lit un travail intitulé : Ravages du *Dermestes lardarius* dans les grainages cellulaires opérés suivant la méthode de M. L. Pasteur.

Communications. M. Lartigue montre à la Société deux cas de monstruosité par duplication d'organe. Ce sont deux insectes du genre *Carabus*.

Dans le premier (*C. splendens*, des Pyrénées), la deuxième patte de droite offre les anomalies suivantes : la cuisse se bifurque presque à l'insertion sur la hanche qui est normale. Une des parties est à peu près régulière ainsi que la jambe et le tarse qui la terminent. L'autre est de proportion très-réduite et de forme irrégulière, elle porte un moignon qui représente la jambe. Le tarse n'existe pas. Il semble, à l'inspection à la loupe, que la partie avortée est le véritable membre sur lequel la partie développée serait en quelque sorte greffée.

Dans le second insecte (*C. monilis*) trouvé récemment à Rueil par M. Pizzetta, c'est l'antenne gauche qui présente l'anomalie. Le sixième article est bifurqué, l'une des parties se continue régulièrement par des articles de forme normale, et l'autre supporte seulement trois articles très-irréguliers. Le dernier se termine par une espèce de bouton jaunâtre ; il est entièrement glabre.

Ces deux insectes font partie de la collection de notre collègue Albert Léveillé.

— M. Maurice Girard donne communication de plusieurs notices sur divers points de l'entomologie :

1° Sur un cas de longévité observé chez une chenille de *Cossus* :

Un certain nombre d'insectes, hors de l'état de nymphe où cela est la règle, peuvent passer un temps parfois considérable sans prendre de nourriture. On sait, par exemple, que beaucoup de larves (fausses chenilles) de Tenthrediniens restent tout l'hiver dans le cocon et, ne deviennent nymphes qu'au printemps ou même en été, peu de temps avant l'éclosion de l'adulte. La chenille de *Cossus ligniperda* (Lépidoptère Chalinoptère ou Hétérocère), a été signalée pour des faits de même ordre, mais rarement, je crois, avec la longue durée de l'exemple que je vais mentionner :

Une chenille de cette espèce, provenant d'un arbre des cours du collège Rollin, trouvée en septembre 1871, me fut remise, parvenue à toute sa taille, au commencement d'octobre. Elle fut enfermée dans une boîte de carton, avec de la sciure de bois, et se construisit une coque presque complète avec les débris de carton arrachés par ses mandibules. Elle demeura vivante sans prendre de nourriture, maigrissant, mais conservant toujours l'odeur forte qui caractérise son espèce, et ne se changea pas en chrysalide. Elle périt en se desséchant à la suite des fortes chaleurs de la seconde quinzaine de juin 1872.

2° Sur quelques faits pour servir à l'étude de la parthénogénésie :

La science a déjà enregistré un certain nombre de faits de production d'œufs féconds par des femelles de Lépidoptères vierges d'accouplement, notamment dans les Psychides et dans les Bombycides, soit qu'il y ait une véritable parthénogénèse, soit par le fait d'un hermaphroditisme interne, un certain nombre de capsules ovigères étant remplacées par des réservoirs à spermatozoïdes. Le vers à soie de l'ailante (*Attacus Cynthia* Drury, *vera* G.-Mén.) a déjà été signalé plusieurs fois comme ayant offert ce curieux phénomène. Cette année (juillet 1872), à la magnanerie expérimentale du Jardin d'Acclimatation qui a été confiée à ma direction, deux femelles nées avant les mâles et privées de toute copulation, d'après l'observation de la magnanière, femme fort intelligente et à qui j'avais recommandé cette question, ont produit des œufs féconds, et on élève les chenilles à part. Je ne puis pas encore donner une affirmation complète à cet égard, car il ne serait pas impossible, malgré les affirmations contraires de la magnanière, que des mâles sauvages du dehors (on sait que l'espèce est acclimatée tout autour de Paris) aient pu pénétrer; mais j'aurai soin de séquestrer les cocons de ces chenilles, et de soumettre les femelles à un isolement scientifique qui me permettra de certifier le fait, s'il tend à se reproduire à la seconde génération. Chez les Psychides il est constaté pour plusieurs générations.

3° Sur des dégâts produits dans divers vignobles par les *Vers gris* :

J'ai été consulté par un propriétaire de vignobles à l'occasion de dégâts assez sérieux commis cette année, 1872, au mois de mai, par des *Vers gris*, qui me furent remis, et qui étaient des chenilles de l'*Agrotis exclamationis* Linné. Cette espèce s'attaque de préférence aux racines des légumes et des plantes basses, et a d'abord ravagé les asperges plantées dans les

vignobles, et diverses cultures de légumes ; mais elle a fini, et le fait offre de l'intérêt, par manger les racines de la vigne elle-même, dans les sols légers de Mer (Loir-et-Cher), tellement que chez un seul propriétaire, à Montbouillon, 4 hectares de vignes ont subi une perte considérable.

J'ai conseillé, comme remède, pour s'opposer aux dégâts de la seconde éclosion, la chasse des adultes à la lanterne au début de l'éclosion, et surtout un léger déchaussement des pieds des ceps, et une injection concentrée de solution de brou de noix et de feuilles de noyer. Cette liqueur doit agir sur les chenilles souterraines comme sur les lombrics, les faire sortir aussitôt de terre, stupéfiées, de sorte que le soleil en ait bientôt raison. Il serait fort difficile en vignoble d'appliquer le moyen préconisé par M. E. Blanchard pour combattre les ravages de l'*Agrotis segetum* dans les betteraves du Nord, à savoir le tassement énergique du sol pour empêcher l'éclosion des adultes et leur ponte en terre.

Membre reçu. M. W.-J. Griffith, conservateur-adjoint au Musée de Vannes (Morbihan), présenté par M. J. Fallou au nom de MM. Oberthür.

Séance du 14 Août 1872.

Présidence de M. le docteur AL. LABOULBÈNE.

Communications. M. Ch. Brisout de Barneville dit qu'il vient de trouver dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye deux espèces de Coléoptères ; dont le premier, le *Triarthron Märkeli* Schmid, n'avait pas encore été signalé comme propre à la faune parisienne ; et dont le second, l'*Agrius hyperici* Creutzer, qu'il a rencontré sur le millepertuis, signalé jadis comme des environs de Montpellier par Jacquelin du Val et Lareynie, n'avait été indiqué dans nos environs que comme trouvé dans la forêt de Compiègne.

— M. Leprieur parle d'un individu de l'*Anisotoma lucens* Fairmaire, qu'il a récemment pris dans la forêt de Saint-Germain ; et il rappelle que cet insecte, découvert en 1855 (Bull., p. LXXVI) par M. Ch. Brisout de Barneville dans les bois de Bondy, n'avait pas été retrouvé depuis dans les environs de Paris.

— M. Goossens dit que les chenilles ont des appendices qui de tout temps ont occupé les entomologistes ; mais que, malgré les recherches, on en est encore à ignorer à peu près leur destination. Notre collègue a remarqué que sur la chenille des *Saturnia pyri*, qui a des mamelons surmontés de sept tubercules en forme de corne d'Hélix et rétractiles à la volonté de l'animal, il a remarqué que si à l'aide d'une pince on presse la base du mamelon, il s'en échappe une sécrétion. Des recherches semblables sur la chenille du *Saturnia Cynthia* lui ont donné un résultat analogue ; mais il faut pour vérifier le fait, passer un papier avide d'humidité au moment où on fait la pression, car la sécrétion est bien faible, surtout chez la *Cynthia* où elle transpire de toute la partie dorsale et paraît se former en sel au contact de l'air, lequel sel s'attache plus ou moins aux feuilles.

On n'en est pas plus avancé qu'avant, malgré ses remarques, car, à quoi sert cette sécrétion ? M. Goossens continue ses recherches et il indiquera les résultats qu'il pourra obtenir ; aujourd'hui son but n'est que de stimuler les recherches de nos collègues pendant que les grosses chenilles sont faciles à étudier.

— M. Berce confirmant des observations déjà présentées par M. Ragonot (Ann. 1872, page 242), montre un flacon contenant des feuilles de Laurier-cerise qui ont parfaitement ramolli divers Lépidoptères. Il fait voir particulièrement deux papillons, qui très-secs vers le 20 juillet, ont été soumis depuis cette époque, à l'action de ces feuilles et qui aujourd'hui (14 août), quoique parfaitement bien conservés, sont très-mous et peuvent être facilement préparés.

— M. Leprieur, au sujet de cette communication, fait remarquer qu'il se pourrait que le résultat obtenu d'après le procédé indiqué par M. Ragonot ne fût pas exclusivement propre aux feuilles de Laurier-cerise employées et à l'acide prussique qu'elles produisent, et que probablement d'autres feuilles charnues et susceptibles de laisser dégager de l'humidité en même temps qu'une huile volatile spéciale, pourraient ramollir également les insectes sans nuire à leur conservation. Il se propose, du reste, de faire quelques essais sur ce sujet intéressant.

Membres reçus : 1° M. Louis Albanel, étudiant en droit, au Broc près-Issoire (Puy-de-Dôme), présenté par M. Bedel ; 2° M. Alexandre Richard, médecin-dentiste, à Marraham, près Rio-Janeiro (Brésil), présenté par M. Auguste Alexandre.

Séance du 28 Août 1872.

Présidence de M. CH. BRISOUT DE BARNEVILLE. Vice-Président.

Correspondance. M. le Secrétaire donne lecture de la lettre suivante qui lui a été adressée le 21 août dernier par notre Président, M. le docteur Al. Laboulbène :

« Ayant appris ce matin par les journaux qu'un incendie avait eu lieu hier au n° 30 de la rue Hautefeuille, j'ai été, en sortant de l'hôpital Necker, chez notre excellent Archiviste, M. J. Fallou, pour savoir ce qui s'était passé. Je craignais un désastre pour lui et pour la bibliothèque de la Société. Vous comprendrez mon angoisse en vous rappelant qu'incendié moi-même par les insurgés de l'abominable Commune, j'ai fait des pertes irréparables et dont je ne puis encore me consoler.

« J'ai eu le bonheur de trouver notre ami sain et sauf, à part une blessure à la tête ; j'ai constaté le dégât, qui aurait pu être beaucoup plus grand, et je le dis bien haut pour que vous le répétiez à tous nos Collègues : nous devons au sang-froid et au dévouement de notre Archiviste la conservation de nos livres.

« Voici comment les choses se sont passées : M. Fallou était occupé dans l'atelier de son fils absent, et qui, vous le savez, est un des meilleurs fabricants d'instruments de précision pour la chirurgie, lorsque, vers onze heures et demie du matin, il a été frappé par les cris : Au feu ! au feu ! Les flammes sortaient par les ouvertures des combles de sa maison, tout près de lui, et l'incendie consumait, au-dessus de son appartement, l'atelier de M. Kœnig dans la portion occupée par les ouvriers ébénistes ; ceux-ci étaient sortis à onze heures pour aller déjeuner et le feu s'était déclaré avec une extrême violence.

« Tout le personnel des ateliers Fallou s'est mis à l'œuvre, dirigé par son ancien chef, et on s'est efforcé d'arrêter les progrès du feu ; mais il était déjà trop tard. Plusieurs ouvriers couraient de suite, sur l'ordre de M. Fallou, avertir les pompiers dans divers postes, et, dans l'intervalle, arrivaient la pompe de la librairie Hachette et celle de l'imprimerie Chardon ; M. Fallou essayait de dévisser le robinet de la fontaine située dans la cour, afin d'avoir une plus grande quantité d'eau, et il y parvint.

En ce moment le danger était grand, les tuiles et les débris de verre tombaient du toit et des croisées sur le pavé de la cour, et il y eut un moment d'hésitation parmi les sauveteurs qui affluaient de tous côtés. C'est alors que M. Fallou fut blessé à la tête par la chute d'une tuile du toit.

« Notre collègue ne s'arrêta pas et il guida les pompiers qui pénétrèrent dans les combles par plusieurs côtés. Une pompe fut établie, suivant l'idée de M. Capron, au n° 32, et les tuyaux placés au niveau du foyer de l'incendie. Une autre pompe put être mise sur la terrasse de la maison, à l'endroit même où M. Fallou élève ses Lépidoptères, et l'incendie, attaqué par trente de ces braves sapeurs-pompiers dont nous avons tous admiré le courage, fut concentré dans son foyer. Enfin, vers deux heures, on était maître du feu.

« Pendant ce temps, M^{me} Fallou, aidée des personnes de sa maison, travaillait dans son appartement à sauver ce qu'il y avait de plus précieux. Elle organisa le sauvetage de la collection de Lépidoptères, tandis que son mari s'occupait de notre bibliothèque. Il y eut un moment suprême où le capitaine des pompiers prévint qu'il fallait au plus tôt sortir de l'appartement, car les plafonds, surchargés d'eau et de débris, fléchissaient et pouvaient d'un moment à l'autre s'effondrer en écrasant les sauveteurs.

« Vous connaissez notre ami Fallou : sa douce fermeté et sa décision rapide ne l'abandonnèrent pas. La tête ensanglantée, il montra un endroit du plafond au capitaine et il lui dit : « Faites un trou par ici, l'eau s'écoulera et nous pourrons continuer à déménager, » ce qui fut fait et rapidement, je vous l'assure.

« Jusqu'à quatre heures du soir, il a fallu travailler sans relâche au milieu d'une inondation d'eau brûlante ; mais heureusement cette eau tombée du plafond n'a pu endommager sérieusement qu'une partie de nos *Annales* rangées en magasin : ce sont les années 1871 et 1872 qui ont souffert. Parmi nos livres il n'y a de gâté qu'un nombre limité de volumes, et enfin plusieurs parties du mobilier.

« C'est quand tout danger a été conjuré que M. Fallou s'est fait panser, et aussitôt après, c'est-à-dire à quatre heures passées, il s'est rendu chez notre Trésorier M. L. Buquet, pour l'informer de l'événement et pour le prier d'écrire à la Compagnie d'assurances.

« Avais-je raison, mon cher Desmarest, de vous dire que la Société devait être reconnaissante envers son Archiviste ?

« J'ai voulu connaître le nom des personnes qui ont aidé M. Fallou, et

nous devons à MM. Arthur Bertrand, Capron, Buisson et Prieur et à tous les employés de la maison les plus sincères remerciements, car sans eux le dégât de la bibliothèque eût été bien plus considérable. Ils ont préservé tous les dons envoyés pour la souscription relative à la libération du territoire, et aucun objet n'a été soit atteint par le feu, soit détérioré.

« Je vous prie, cher Secrétaire et ami, de remercier publiquement en mon nom, comme Président, M. Fallou dans la prochaine séance de la Société, à laquelle je crains de ne pouvoir assister. Si vous le jugez convenable, donnez connaissance de ces détails à tous nos chers Collègues, en leur offrant mes souvenirs les plus cordiaux et les plus affectueux.

« Bien à vous de vieille amitié, D^r A. LABOULBÈNE. »

Après avoir entendu cette lecture, la Société vote, à l'unanimité, des remerciements à M. J. Fallou ainsi qu'aux personnes qui l'ont secondé dans le sauvetage de notre bibliothèque, et décide que la lettre de M. Al. Laboulbène sera insérée dans le Bulletin.

M. le Trésorier rend compte ensuite des dégâts causés par l'incendie en ce qui regarde la Société, et il fait remarquer que ces dégâts ont presque exclusivement porté sur les Annales de 1871 et de 1872 qui étaient en magasin. Il annonce que le matin même (28 août), dans une réunion qui a eu lieu entre les membres de la Commission de la bibliothèque, assistés de M. Papin, notre imprimeur, d'une part, et de l'autre les experts de la Compagnie l'*Union*, à laquelle nous étions assurés, une somme de 831 fr. nous a été accordée comme indemnité des pertes que nous avons subies.

La Société ratifie les arrangements qui ont été pris et remercie son Trésorier du zèle que, comme toujours, il a déployé dans cette affaire.

Communications. M. Prosper Léveillé fait passer sous les yeux de la Société un individu vivant de la *Sympiezocera Laurasi*, pris par lui dans l'intérieur d'un tronc de genévrier dans la forêt de Fontainebleau vers le commencement de ce mois. Il dit qu'il a également obtenu cet insecte d'éclosion. Sur une demi-douzaine de nymphes (1) recueillies par lui, il a obtenu quatre individus à l'état parfait; les deux autres ont avorté.

Après de nombreuses recherches dans toutes les parties de la forêt de Fontainebleau, notre collègue a pu réunir de nombreuses observations

(1) Les nymphes ne se rencontrent plus dès les premiers jours de septembre.

qui lui permettent d'affirmer que, sur cent larves de *Sympiezocera*, trente ou quarante à peine arrivent à l'état parfait, et que, sur ces dernières, dix à quinze seulement peuvent sortir des genévriers pour perpétuer l'espèce. Ce qui semble prouver que ce Coléoptère est, dans la localité où il l'a observé, sur la limite extrême de sa zone et qu'il y est exposé à des intempéries qui l'empêchent de devenir un insecte très-commun, comme cela semblerait devoir être. Une larve, probablement de Clérite, trouvée avec des *Sympiezocères*, paraîtrait montrer qu'il y a là un parasite nuisible.

L'éclosion de ce Coléoptère dès le commencement du mois d'août donne lieu à une question importante. Comment se fait-il que l'on ne l'ait jamais pris à une époque où beaucoup d'entomologistes chassent dans la forêt de Fontainebleau et peuvent voir les genévriers portant les traces de la sortie de ce Longicorne ? Est-il nocturne ? ou attend-il dans son alvéole un moment plus propice, qui est peut-être le premier printemps ? Mais cela cependant ne semble guère probable. Tels sont les problèmes pendants que des observations ultérieures parviendront sans doute à résoudre.

M. Albert Léveillé, depuis cette communication, fait savoir que son oncle a encore trouvé dans l'intérieur des genévriers des *Sympiezocera*, non-seulement pendant tout les mois d'août et de septembre, mais encore en octobre.

Les individus trouvés vers la fin de ce dernier mois étaient presque tous avortés.

— M. le docteur Al. Laboulbène fait passer sous les yeux de ses collègues plusieurs cocons formés sur des branches de bruyères par un Arachnide, ainsi que des Hyménoptères parasites de cet Articulé. Il reviendra sur ce sujet, quand il aura déterminé l'Arachnide et les Hyménoptères provenant de Saint-Denis-d'Anjou (Mayenne).

— Le même membre adresse des tiges qui lui ont été envoyées par notre collègue M. Lichtenstein et qui présentent des coques d'Hyménoptères attaqués par des *Anthrax*; il ajoute que ce fait est une confirmation nouvelle du parasitisme de ces derniers insectes.

— M. Leprieur lit le passage qui suit d'un ouvrage de M. le docteur Saffray, intitulé : *Voyage à la Nouvelle-Grenade*, travail publié dans le tome XXIV, 605^e livraison, page 93, de la collection du *Tour du Monde* :

« — Des *Cocuyos* ! des *Cocuyos* ! mesdames, criait un négriillon.

« Je m'approchai et vis que l'étalage du petit marchand consistait en quatre ou cinq tronçons de canne à sucre.

« — Où sont tes Cocuyos ? demandai-je.

« L'enfant me regarda d'un air étonné; mais comprenant que j'étais un Anglais — ici tout étranger passe aux yeux du peuple pour un fils d'Albion; — et dans l'espoir sans doute de réaliser une affaire, il prit la peine de ramasser à terre un des nœuds jaunes de la canne, me montra qu'il avait été creusé et en fit sortir avec précaution une couple de ces curieux insectes que j'achetai pour le remercier de sa complaisance.

« Le Cocuyo (*Lampyris cocuyo*) est un Scarabée de la famille des Charançons (!!!), long d'environ trois centimètres, dont les yeux (*sic*), très-gros et un peu proéminents, jettent dans l'obscurité une vive lueur phosphorescente. Les dames de Carthagène, comme celles de Cuba, ornent souvent leur chevelure de ces insectes, renfermés dans de petites cages de gaze. Quand elles passent ainsi le soir dans les jardins, on dirait les génies de la nuit de nos féeries portant un diadème d'étoiles.

« On a souvent dit et écrit que trois ou quatre de ces Lampyres mis dans un flacon donnaient assez de clarté pour permettre de lire ou de coudre. Il ne faut pas leur demander tant que cela, sous peine de désappointement; ils n'ont jamais éclairé que des gravures de fantaisies, mais ils peuvent simuler une pâle veilleuse.

« Pour les conserver vivants, on les enferme pendant le jour dans un tronçon de canne à sucre et où ils mangent philosophiquement les murs de leur prison.

« Les larves des Cocuyos sont des vers blancs qui vivent de la moelle des roseaux ou des palmiers. Les nègres de quelques cantons en sont assez friands, mais les Européens ne peuvent prendre sur eux de goûter à ce genre de friture, qui ferait les délices d'un Chinois. »

Je crois n'avoir presque pas besoin de faire remarquer à la Société, ajoute M. Leprieur, qu'il y a dans cet article, tiré d'une publication sérieuse, autant d'erreurs que de mots.

Les Cocuyos ne sont pas des *Lampyris* et encore moins des Scarabées ou des Charançons; — ce ne sont pas leurs yeux qui sont phosphorescents, et l'auteur, après avoir comparé les dames qui les portent dans leurs cheveux à des fées couronnées d'un diadème d'étoiles, ce qui semble indiquer une lueur assez vive, dit un peu plus tard que ces insectes simulent à peine une pâle veilleuse. Il a voulu faire des phrases et rien de plus.

Je ne pense pas non plus que les larves des Élatérides lumineux, connus réellement sous le nom de Cucuyos, soient assez charnues pour être mangées, et je suppose qu'ici encore l'auteur aura accepté sans le moindre contrôle les fables des indigènes et confondu les larves de quelques Calenrides avec celles des Taupins, qui doivent être à moitié cornées comme celles de nos pays.

Notre collègue ajoute qu'il croit que la Société doit relever des erreurs entomologiques aussi graves que celles qu'il vient de signaler ; erreurs que semblent se plaire à reproduire chaque jour les feuilles publiques (1). Il cite à ce sujet quelques lignes récentes du *Moniteur universel*, dans lesquelles on cherche à tort à effrayer les lecteurs en s'occupant d'innombrables chenilles noires, vénéneuses, qui couvriraient, rapporte-t-on, pendant le mois dernier, les rues et les murailles de la ville d'Agen, et qui pénétraient même dans les habitations (2).

M. J. Grouvelle insiste également sur l'intérêt qu'il y aurait pour la Société à pouvoir réfuter aussitôt après leur publication les grossières erreurs scientifiques qui se propagent dans les journaux et même dans des ouvrages sérieux ; il pense qu'il serait utile de donner des articles sur les faits entomologiques qui viennent à se présenter, et que tout le monde devrait connaître. Mais pour cela il faudrait que le Bulletin des séances fût publié mensuellement, et aussi qu'il fût beaucoup plus répandu qu'il ne l'est aujourd'hui.

M. Paul Gervais, à la suite de ces communications, rappelle que la lumière des Pyrophores, nommés au Mexique *Cucuyos*, a été étudiée au spectroscope par MM. Pasteur et Gernez, et que le premier de ces deux savants en a fait l'objet d'une courte communication à l'Académie des sciences dans la séance du 19 septembre 1864. M. Pasteur dit que la lumière des Cucuyos fournit un spectre fort beau, mais continu et sans

(1) Sans rappeler de nouveau à ce sujet toutes les absurdités qui ont été dites à l'occasion de l'apparition à Paris et dans les environs au mois d'avril dernier du *Bibio Marci*, on pourrait encore citer le récit publié dans beaucoup de journaux de myriades de chenilles qui, en se répandant sur les rails d'un chemin de fer voisin d'Odessa, aurait, dit-on, arrêté la marche d'un train de voitures ? E. D.

(2) M. le docteur Al. Laboulbène pense que ces chenilles se rapportent probablement à une *Lithosia* ; en effet notre collègue a déjà signalé, il y a plusieurs années, une apparition nombreuse de chenilles de ce genre dans l'intérieur de la ville d'Agen. A. L.

aucune trace de raies. Il rappelle, à cette occasion, les observations antérieures faites par MM. P. Gervais et Diacon, desquelles il résulte que la lumière des Lampyres ordinaires et celle des Lombrics phosphorescents est également monochromatique.

— M. H. Lucas communique la note suivante relative à un insecte de l'ordre des Thysanures :

J'ai déjà publié dans nos Annales de 1871, p. 374 et 461, plusieurs notes relatives aux Aranéides et aux Myriapodes que j'ai rencontrés dans le Morvan, particulièrement aux environs de la Pierre-qui-Vire et de Quarrèlles-Tombes. C'est vers le milieu d'août 1871 que j'ai eu le plaisir d'explorer ces localités remarquables, et, en cherchant à me procurer des *Scolopendrella notacantha*, j'ai découvert, dans cette partie accidentée de la Bourgogne, un insecte Thysanure ou Névroptère que j'avais déjà rencontré en France, mais dont il ne m'avait été possible, malgré toutes mes recherches, de me procurer que deux ou trois individus.

Cet insecte, que les auteurs rangent, les uns parmi les Thysanures, les autres parmi les Névroptères, est le *Iapyx lucifugus* de notre très-regretté collègue M. Haliday. J'ai déjà fait connaître dans nos Annales de 1867, Bull., p. xx, l'intéressant mémoire de ce naturaliste distingué, et, à ce sujet, j'ai signalé les localités très-diverses dans lesquelles ce genre singulier a été rencontré. En France, je ne le connaissais que de Paris et des environs de Toulon. Les exemplaires que je fais passer sous les yeux de mes collègues ont été capturés dans les bois qui entourent la Pierre-qui-Vire.

Le *Iapyx lucifugus*, qui habite aussi les environs de Chambéry et de Genève, et dont il m'a été possible d'étudier plusieurs individus, est très-agile dans ses mouvements et affectionne particulièrement les lieux humides ; il se tient sous les pierres, mais le plus souvent dans les fourrés épais et vit à l'ombre des plantes, dans la mousse, sous les feuilles mortes et toujours dans des lieux où la terre est riche en humus. Je l'ai quelquefois surpris en compagnie des *Scolopendrella notacantha*, *Nicoletia geophila* et *Campodea staphylinus*, et il est à supposer que sa nourriture doit sans doute consister en débris de matières organisées, particulièrement de substances végétales.

Quand on étudie les allures de ce singulier insecte, on remarque qu'il rappelle par sa forme et ses mouvements les insectes du genre *Forficula*, car, comme chez ces Orthoptères, ses antennes et son abdomen sont sans cesse agités, et ce dernier organe cherche à pincer, avec les deux

crochets ou pinces dont l'extrémité abdominale est armée, les doigts ou la brucelle qui menacent de le saisir.

La rencontre de ce Thysanure dans cette partie de la Bourgogne est un fait curieux au point de vue de la géographie entomologique ; de plus elle me permet de confirmer que cette espèce n'est pas sensible aux influences climatiques. Il est probable que si des recherches étaient faites sur d'autres points de la France, on y rencontrerait cet insecte, qui se plait particulièrement en Italie et que j'ai retrouvé jusqu'en Algérie. A ce sujet je ferai remarquer que les individus que j'ai rencontrés dans cette partie du nord de l'Afrique ont été trouvés à des altitudes très-diverses, et pendant mon second voyage en Algérie, j'en ai pris dans la plaine de la Mitidja, près de la Maison-Carrée et sur les hauts plateaux des provinces d'Alger et de Bone, particulièrement aux environs de Boghar, de Médéah et de Constantine.

Depuis le travail intéressant de M. Haliday, d'autres naturalistes ont étudié ce genre remarquable, et parmi eux je citerai M. Meinert (Fr.). *Cam-podeæ* : en familia af Thysanurernes ordent in : *Naturhistorisk Tidsskrift*, 3^e série, vol. III, 1865, p. 400 à 440, pl. XIV. Ce naturaliste danois, dans son travail, en a particulièrement bien décrit les organes buccaux et a constaté chez les *Iapyx* la présence d'appendices mobiles aux angles postérieurs des sept premiers segments abdominaux et qui avaient échappé aux yeux investigateurs de M. Haliday.

M. Aloïs Humbert, *Rev. et Magas. de Zool.*, 2^e série, t. XX, p. 345, 1868, qui a étudié aussi ce singulier genre, dit que M. Meinert a tort sur un seul point contre M. Haliday : c'est en ce qui concerne la partie ventrale du neuvième segment abdominal. En effet, M. Haliday considère les deux pièces de ce segment, qui sont visibles en dessous, comme une portion réfléchie de l'arceau supérieur, tandis que M. Meinert les interprète comme la lame ventrale du segment, fendue sur le milieu. Or, M. Aloïs Humbert s'est convaincu, sur une espèce très-voisine du *Iapyx lucifugus* et de beaucoup plus grande que lui, que ces deux pièces visibles en dessous se continuent bien avec la lame dorsale sans qu'il y ait de trace de suture intermédiaire. On peut donc les regarder comme des prolongements de l'arceau dorsal. Ce développement envahissant d'un arceau n'a, dit M. A. Humbert, rien qui soit contraire à la théorie de la composition des segments.

Cette coupe générique, dont les représentants ont une géographie assez étendue, puisqu'ils habitent l'Ancien et le Nouveau-Monde, comprend

actuellement deux espèces : l'une, qui se trouve en Europe et en Algérie, porte le nom de *Iapyx lucifugus* Halid., Linn., Soc. Trans., vol. XXIV, 1864, et l'autre, qui a pour patrie Santa-Cruz, Moyoapam, près Orizaba, au Mexique, est désignée sous celui de *Iapyx Saussurii* Humb., Rev. et Mag. de Zool., 2^e série, t. XX, p. 351, pl. 22, fig. 4 à 5, 1868.

Membres reçus : MM. Félix Quinquarlet et Marcel Le Brun, à Troyes, présentés par MM. le docteur Al. Laboulbène et Ray.

Séance du 11 Septembre 1872.

Présidence de M. CH. BRISOUT DE BARNEVILLE, Vice-Président.

MM. Mulsant, de Lyon, et Pascoë, de Londres, assistent à la séance.

Lectures. MM. Jules Lichtenstein et Valery Mayet adressent un mémoire avant pour titre : Note pour servir à l'histoire du *Vesperus Xatarti*, travail accompagné d'une planche représentant la larve de ce Longicorne à ses différents âges.

— M. Jekel lit un mémoire intitulé : Note sur les genres *Peribleptus* Sch., *Paipalosomus* Sch., et *Paipalephorus* Jekel.

Communications. M. Jules Lichtenstein, dans une lettre envoyée au Président, après l'avoir prié d'offrir en son nom, pour la bibliothèque de la Société, un travail qu'il vient de publier sous le titre de : Manuel d'Entomologie à l'usage des horticulteurs du midi de la France, donne les détails entomologiques qui suivent :

Je pourrai continuer cette année-ci à fournir à nos collègues, plus savants que moi, quelques matériaux pour des communications qui me semblent intéressantes. M. le docteur Al. Laboulbène voudra bien, je l'espère, étudier l'*Anthrax* parasite des *Osmia* dans les sarments secs. Notre savant collègue M. le docteur Giraud pourra vous parler de la *Ceratina pygmæa nobis*, la seule du genre qui ne niche pas dans la ronce; et enfin j'envoie à M. le docteur V. Signoret le *Dactylopius vitis*, le *Phteir* de Strabon, le Puceron asiatique, le seul insecte que les Grecs aient pu voir, sans microscope, courir sur les ceps de vigne.

Je vous ai déjà entretenu des trois formes de Pucerons de la vigne : 1° Le *Lecanium* européen, dont je n'ai pas à faire l'histoire après Réaumur ; 2° le *Phylloxera* américain, dont j'ai fait l'histoire aussi ; 3° le *Dactylopius* asiatique, dont l'histoire est à faire et regarde surtout notre ami M. le docteur V. Signoret, auquel je fournirai les détails biologiques. A première vue le *Dactylopius vitis* différerait de la figure *Dact. adonidum* ou *longispinum* (Ann. de 1868, pl. 4, fig. 9), en ce qu'il n'aurait qu'une pointe unique au lieu de deux dents entre les deux longs filets qui terminent l'abdomen.

— M. H. Lucas communique la note suivante, relative à des Arachnides et à des Myriapodes cavernicoles :

Dans les derniers jours du mois de juin, j'ai eu le plaisir d'avoir la visite de M. Lethierry, qui est venu au Jardin-des-Plantes, afin d'étudier, pour M. Puton, les Hémiptères que j'ai recueillis en Algérie et que j'ai décrits et figurés dans mon grand ouvrage sur l'entomologie de cette partie du nord de l'Afrique. Cet obligeant collègue a eu la bonté de me remettre plusieurs animaux articulés qu'il a recueillis, de concert avec M. Puton, dans les grottes de l'Ariège et de Tarn-et-Garonne.

J'ai jeté un coup d'œil sur ces produits des cavernes, et grande a été ma satisfaction en rencontrant une espèce que j'avais déjà fait connaître. Ces représentants cavernicoles ou hypogés appartiennent aux classes des Arachnides et des Insectes, et je crois devoir les signaler dans nos Annales, où déjà quelques espèces et quelques genres nouveaux ont été décrits et figurés.

En explorant l'entrée de la grotte supérieure du Mas-d'Azil, entre Saint-Girons et Pamiers (Ariège), MM. Lethierry et Puton ont découvert un *Ixodes* remarquable par la longueur et la gracilité de ses organes locomoteurs et que je n'ai pas trouvé signalé par les auteurs qui ont étudié ces Arachnides ; il en a été rencontré deux individus, et je propose de désigner cette espèce sous le nom d'*Ixodes longipes*.

Dans cette même grotte, mais à une très-grande profondeur, nos collègues ont aussi trouvé une Aranéide curieuse par ses pattes, qui sont excessivement grêles, très-allongées, filiformes, et qui rappellent un peu celles des espèces du genre *Pholeus*. Les yeux, portés sur une éminence, sont groupés, surtout ceux des deux premières paires ; quant à la troisième, elle est située beaucoup plus en arrière. Ces organes de la vision, examinés avec soin, ne m'ont paru qu'au nombre de six, dont la première paire, dirigée en avant, est la plus grosse. Cette Aranéide, dont deux indi-

vidus seulement ont été rencontrés, formera probablement une coupe générique nouvelle (1).

C'est dans cette même grotte et dans les mêmes conditions qu'on a trouvé un *Scotolemon* au nombre de trois individus. Étudié comparative-ment avec les espèces que j'ai décrites et figurées, j'y ai reconnu le *Scotolemon Lespésii*, qui déjà avait été signalé comme habitant les grottes de l'Ariège, où il avait été découvert par notre très-regretté collègue Ch. Lespès, tout récemment et trop tôt enlevé aux sciences naturelles qu'il aimait passionnément et qu'il cultivait avec succès.

Parmi les Myriapodes, je signalerai un *Blaniulus*, peut-être le *guttulatus* des auteurs, dont trois individus ont été pris dans la grotte de Moulis, près Saint-Girons (Ariège), et deux autres, appartenant à la même espèce, qui ont été trouvés dans celle de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne). Je signalerai encore comme ayant été capturé dans cette même grotte un Diplopode du genre *Polydesmus*, qui rappelle beaucoup par sa forme l'espèce désignée par les auteurs sous le nom de *complanatus* et chez laquelle les segments sont comprimés sur les côtés inférieurs, avec une saillie en forme de rebord ou d'arête au-dessus.

Enfin j'attirerai encore l'attention de la Société sur une larve de Coléoptère, peut-être de Carabique, qui a été découverte dans la grotte de Saint-Antonin et rencontrée dans les mêmes conditions que les Myriapodes que je viens de signaler.

J'ai l'intention d'étudier ultérieurement d'une manière plus approfondie ces diverses espèces, mais en attendant ce travail, j'ai pensé que je pouvais les signaler préalablement à l'attention de la Société.

— Le même membre communique l'*errata* suivant :

Page LIII, ligne 8 : *Enyo*, lisez *Ero*; — ligne 16 : Clerck, lisez : Koch; — ligne 33 : Koch, lisez : Sund.

Page LIV, ligne 21, supprimez : *oblonga* ♀ Walck.; — ligne 28 : *formicaria*, lisez : *formicina*.

Membre reçu. M. Paul Socard, professeur au collège de Bar-sur-Aube, présenté par MM. le docteur Al. Laboulbène et Ray.

(1) *Leptoneta convexa* E. Simon, genus et spec. inéd.

Séance du 25 Septembre 1872.

Présidence de M. L. REICHE, ancien Président.

MM. Mulsant, de Lyon, et Scudder, secrétaire de la Société entomologique de Boston, assistent à la séance.

Lectures. M. H. Lucas fait connaître un travail accompagné d'une planche et ayant pour titre : Observations sur un nouveau genre d'Orthoptère sauteur de la famille des Locustiens (*Idioderus grandis*).

Cette coupe générique est fondée sur un individu femelle recueilli aux environs de Pékin par M. Armand David ; Orthoptère que M. H. Lucas avait déjà indiqué en 1863 dans le Bulletin de nos Annales, p. XIX, sous la dénomination de *Callimemus grandis*.

— M. le docteur Giraud lit une note sur les mœurs de l'*Anthomyia spreta* Meigen, Diptère de la famille des Muscides.

Après avoir fait connaître cette curieuse espèce sous ses divers états d'œuf, de puppe et d'insecte parfait, notre collègue décrit son parasite (*Pimpla graminella* Schr., *Ephialtes inanis* Grav.).

Communications. M. le docteur Al. Laboulbène écrit qu'il a trouvé dans le département de la Mayenne, près de Saint-Denis-d'Anjou, plusieurs insectes intéressants, parmi lesquels il cite spécialement : 1° un Névroptère à aspect tipuloïde, d'un jaune roussâtre, se rapportant au genre *Bit-tacus* ; 2° des *Yponomeuta* qu'il compte déterminer et qui ont causé beaucoup de dégâts aux pommiers, dont ils ont presque détruit toute la récolte ; 3° un bel *Asilus*, grand Diptère brun et jaune ; et 4° des *Tetranychus lintearius*, Acarien décrit par Léon Dufour comme provenant de Saint-Sever, et que M. H. Lucas a retrouvé sur les côtes de Normandie, dont il a constaté la présence d'un grand nombre ainsi que l'existence de toiles sur les ajoncs. Le même Acarien a été vu aussi sur les bords de la mer par M. le docteur Giraud.

M. Mulsant, au sujet de cette communication, dit qu'aux environs de Lyon beaucoup de pommiers ont été tués cette année par les chenilles des *Yponomeuta* qui s'y étaient développées en quantité innombrable.

Séance du 9 Octobre 1872.

Présidence de M. le docteur AL. LABOULBÈNE.

M. And. Ioanovich-Bey, d'Égypte, assiste à la séance.

Lectures. M. H. Lucas donne lecture d'une note ayant pour titre : Quelques remarques sur les *Euryades Corethrus* et *Duponchelii*, Lépidoptères Achalinoptères de la tribu des Papilionides.

— M. Desbrochers des Loges adresse deux notices :

Dans la première, intitulée : Premier supplément à la Monographie des *Balaninidæ* et *Anthonomidæ*, il donne la description d'un nouveau genre voisin des *Anthonomus*, celui des *Aubeus* (espèces *A. Lethierryi*, d'Alger, et *Bruleriei*, de Jéricho); il décrit deux *Anthonomus* nouveaux (*A. Stierlini*, de l'Attique, et *gracilipes*, de la France septentrionale), et il présente des remarques sur plusieurs espèces de *Balaninus*, *Anthonomus*, *Bradybatus* et *Nothrops*, ce dernier genre devant être réuni, selon lui, à celui des *Bradybates*.

Dans la seconde, ayant pour titre : Notes synonymiques, remarques diverses et descriptions de Coléoptères nouveaux, les espèces indiquées comme nouvelles ont reçu les dénominations de *Polydrosus juniperi*, d'Ajaccio; *Thylacites emarginatus*, du Portugal; *Tanymecus Zuberi*, d'Astrakan; *Amonphus dissimilis*, de Carthagène; *Chlorophanus Crotchi*, *nitidulus*, de Sarapta, et *separandus*, de Russie; *Leptolepurus* (g. n., voisin des *Cneorhinus*) *Olivieri*, de Bone; *Tainiophthalmus* (g. n.) *Crotchi*, d'Astrabad; *Hylotrupes Kozirowiczi*, d'Ajaccio, et *Clytus Auboueri*, du département de l'Allier, et les remarques synonymiques s'appliquent à de nombreuses espèces des genres *Sitones*, *Larinus*, *Amonphus*, *Psalidium*, *Photicodes*, *Cneorhinus*, *Phlæophagus*, *Polydrosus*, *Luperus* et *Adimonia*.

Communications. M. And. Ioanovich-Bey entretient la Société de dégâts très-considérables produits par des chenilles dans les cultures du cotonnier en Égypte. Les papillons dévastateurs, qui ont plusieurs générations annuelles se succédant sans interruption, pondent ordinairement leurs œufs sur les fleurs du cotonnier; les chenilles se développent dans les ovaies et les chrysalides se trouvent dans les capsules, mais elles se ren-

contrent aussi parfois dans l'intérieur des tiges et des feuilles. Ces insectes ont déjà été soumis aux Sociétés entomologique de Londres et zoologico-botanique de Vienne. M. Stainton les indique sous le nom d'*Halias siliquana* H.-Schæf.

Les exemplaires présentés à notre Société sont en trop mauvais état pour que l'on puisse les déterminer d'une manière certaine, et il semble qu'ils doivent être rapportés à deux espèces distinctes.

M. Ioanovich indique le moyen qu'il a proposé au gouvernement égyptien pour détruire ces Lépidoptères, moyen consistant à plonger pendant quelque temps dans l'eau les capsules du cotonnier qui viennent d'être récoltées, de manière à tuer les chrysalides avant leur dernière transformation. Il compte remettre à la Société une note à l'occasion des remarques qu'il vient de présenter, ainsi que le résumé de ce qui a été publié à Londres et à Vienne sur le même sujet, et il nous enverra des individus frais, afin qu'on puisse complètement les étudier.

Enfin M. Ioanovich termine ses intéressantes communications en montrant à la Société un autre Lépidoptère qui, en se développant dans les racines du maïs, tue un grand nombre de pieds de ces végétaux, et cause ainsi des pertes notables à l'agriculture.

M. Goossens (séance du 23 octobre 1872) dit que le Lépidoptère dévastateur du coton qu'a montré M. Ioanovich-Bey se rapporte probablement à l'*Halias siliquana* H.-Schæf. (*insulana* Bdv., *chlorion* Ramb.). Il ajoute que la chenille de ce Lépidoptère, malgré son apparence épineuse, ne présente ni épines, ni poils, organes protecteurs qui lui seraient parfaitement inutiles d'après son genre de vie habituel dans les capsules du cotonnier, mais qu'elle est simplement couverte d'appendices verruqueux.

— M. Maurice Girard fait les communications verbales suivantes sur divers sujets :

1° J'ai parlé dernièrement à la Société de chenilles d'*Attacus Cynthia vera* (Drury, Guér.-Mén.), provenant d'œufs éclos de femelles regardées comme vierges et dont il était curieux d'examiner les derniers états, dans l'espérance de voir se continuer la parthénogénèse à la deuxième génération. Il n'y a eu que très-peu d'éclosions, dont une seule femelle, comme il arrive d'habitude chez les Vers à soie de l'ailante et du chêne. Cette femelle, maintenue rigoureusement vierge, n'a donné que des œufs infé-

conds qui se sont bientôt aplatis. L'expérience, étant négative, est donc à recommencer.

2° J'ai eu l'occasion de faire, avec notre collègue M. Poujade, dans les derniers jours de juillet dernier, une excursion à Champigny, dans les terrains très-secs de cailloux d'alluvion de l'ancien parc de Saint-Maur. Cette localité, plus accessible encore aux amateurs parisiens que Lardy et Fontainebleau, a également l'avantage d'offrir des espèces méridionales. Nous y avons trouvé assez fréquente la *Scolia quadrimaculata* (Hyménoptère fouisseur), indiquée d'ordinaire de Fontainebleau. La capture la plus intéressante a été celle d'un Gryllien (Orthoptère), l'*Oecanthus pellucens*, Scopoli. Il s'y trouvait par places en très-grand-nombre, en nymphes et en adultes des deux sexes encore immatures. C'est donc en août qu'on devra rechercher à Champigny cette curieuse espèce. M. Poujade en a rencontré aussi des sujets isolés à Lardy et à Joinville-le-Pont. M. H. Brisout de Barneville l'a prise à Saint-Germain et M. H. Lucas l'a trouvée à Honfleur pondant dans des tiges de bruyère (Ann. Soc. ent. Fr., 1871, Bull., p. xv et xxvi.) On peut donc ranger cet Orthoptère parmi les insectes parisiens. Audinet-Serville, M. E. Blanchard, M. Ed. Perris, M. Fischer, de Fribourg (*Orthoptera europæa*), ne le mentionnent que parmi les Orthoptères de l'Europe méridionale. Il manque en Belgique (Catal. des Orth. de Belgique de M. de Sélys-Longchamps) et sans doute dans la France septentrionale.

3° Pendant mon séjour, à la fin d'août et en septembre 1872, dans le nord de la Bretagne, j'ai pu faire quelques explorations sur les falaises, les dunes et les nombreuses petites plages de sable de Saint-Servan, Dinard, Saint-Enogat, Saint-Lunaire, Saint-Briac, etc. (Ile-et-Vilaine). J'ai observé, comme d'habitude pour le climat marin de nos côtes, des espèces qui sont d'ordinaire plus méridionales. Ainsi, dans les jardins de Saint-Servan, où croissent, indifférents aux gelées à peine sensibles de ces régions, les figuiers, les arbousiers, les *Bambusa*, etc., volait, à la fin d'août, le *Cetonia morio*, que nous n'avons pas aux environs immédiats de Paris, qui a été pris à Essonne et que les amateurs vont chercher à Fontainebleau. Sur les petites plages de sable de Saint-Servan se trouvait, mais peu abondant, le *Cicindela littoralis*, variété *memoralis*. Il volait aussi sur la plage, entourée de verdure, de Dinard, et même sur les quais poudreux du port de Saint-Malo. Cette espèce est aussi abondante à Cancale. Les Cicindèles littorales disparurent en septembre.

Le *Callimorpha hera* (Lépid. Hété.), fréquent à la fin d'août dans les jardins et sur les plantes des grèves, offrait autant de sujets à ailes rouges (type central de France) que de sujets à ailes jaunes. C'est ce que MM. Fallou et Oberthür ont aussi constaté à Cancale, localité toute voisine, et ce qui arrive sur l'étendue des côtes de Bretagne et d'une partie de la Normandie. D'après M. Oberthür, la variété jaune serait même plus fréquente au Mont-Saint-Michel que le type rouge.

Les dunes et les falaises arides offraient en troupes énormes l'*Oedipoda cærulescens* (Orth.), à ailes bleues et noires, et aucun individu à ailes rouges (variété ou espèce *germanica* des anciens auteurs). Il me paraît probable que *germanica* exige, non-seulement la chaleur, mais la sécheresse pour que la variation se produise (les vapeurs acides ne changent pas en rouge le bleu des ailes de *cærulescens*). En effet, les côtes offrent des espèces méridionales, ce qui se comprend comme température, mais leur extrême humidité ne peut les assimiler aux régions à la fois sèches et chaudes de l'intérieur. Ainsi, près de Paris, la variété rouge du *germanica* est bien plus localisée que le type bleu, se trouve surtout sur les côteaux très-secs et insolés, dans les vignes, est bien moins commune à Sénart et à Chantigny que *cærulescens*. C'est à Lardy seulement que les Criquets rouges et bleus sont en égale abondance. Dans de longs séjours à Compiègne je n'ai jamais rencontré la variété rouge, mais seulement le Criquet aux ailes bleues en nombre immense. C'est aussi le seul qu'on trouve en Belgique (Catal. de Sélys-Longchamps).

Je ferai observer en terminant qu'il ne faut pas confondre, comme le font certains auteurs, l'*Oedipoda* variété *germanica* avec le *Pachytylus stridulus*, aussi à ailes rouges, mais manquant près de Paris, existant dans l'Est et le Sud-Est et rencontré accidentellement en Belgique, dans les bruyères, près de Maëstricht.

— M. H. de Bonvouloir adresse la rectification qui suit à une note insérée à la page LV du Bulletin 1872, dans laquelle une grave erreur a été commise :

Je n'ai nullement pris l'*Adelops Discontigny* aux environs de Bagnères-de-Bigorre, ce qui donnerait à cette espèce un habitat des plus étendus ; mais j'ai repris tout simplement l'*Anophthalmus Discontigny* dans une grotte que je ne connaissais pas encore à Asques, qui n'est qu'à quatre lieues environ de Bagnères de Bigorre.

Séance du 23 Octobre 1872.

Présidence de M. le docteur AL. LABOULBÈNE.

Communications. M. H. Lucas communique les notes suivantes relatives au *Vesperus Xatarti* et au *Pelopæus spirifex* :

1° Lorsque MM. Lichtenstein et Valery-Mayet nous ont fait présenter à la Société leur travail sur la vie évolutive du *Vesperus Xatarti* Muls. (Hist. nat. des Coléopt. de France, Long., p. 219, 1839), j'ai fait remarquer, au sujet de cette communication, que la larve de ce Longicorne avait déjà été décrite et même représentée. Quand j'ai fait cette observation, je n'avais pas bien présent à la mémoire l'ouvrage et la date du volume dans lequel cette description a paru ; mais ayant fait quelques recherches depuis cette communication, je me suis aperçu que ce sont MM. Mulsant et Lichtenstein qui ont fait connaître la larve de ce curieux Longicorne. Ce travail, qui a pour titre : Histoire des métamorphoses du *Vesperus Xatarti* de la tribu des Longicornes, a été inséré dans les Ann. de la Soc. Linn. de Lyon, t. XVIII (année 1870-1871), p. 306, 31 janvier 1872. Quant à la figure, elle a été donnée dans l'Atlas qui accompagne le Traité élémentaire d'Entomologie, t. I, page 734, par notre confrère M. Maurice Girard, ouvrage qui vient de paraître (février 1873) ; cette larve est représentée à la planche 55, figure 10, et le dessin en a été fait par notre collègue M. Poujade. L'individu qui a servi à cet iconographe pour exécuter cette figure provient des environs de Collioure, et je le dois à l'extrême obligeance de M. Naudin. Suivant ce botaniste, qui habite cette localité depuis quatre ans environ, cette larve est non-seulement nuisible aux vignes cultivées dans la campagne et les jardins, mais elle attaque aussi les racines des Cucurbitacées, particulièrement celle du potiron commun, *Cucurbita maxima*.

2° Dans le même recueil (Ann. Soc. Linn. de Lyon, t. XVIII, p. 311, paru le 31 janvier 1872), MM. Mulsant et Valery-Mayet ont inséré une note sur le *Pelopæus spirifex* qui approvisionne ses larves d'une Aranéide appartenant au genre *Menemerus*, M. (*Attus*) *vigoratus* Koch. Cette nouvelle observation vient confirmer celle à peu près semblable que j'ai déjà

(1872)

Bulletin VI.

faite sur cet Hyménoptère et que j'ai signalée dans nos Annales, 4^e série, t. IX, p. 427 (1869). Ces mêmes auteurs décrivent aussi, dans cette même note, la larve et le nid de ce Sphégien.

Au sujet de cette dernière observation, je ferai remarquer que j'avais déjà figuré et décrit la larve et le nid du *Pelopæus spirifex* dans mon grand ouvrage sur les Animaux articulés de l'Algérie, t. III, p. 273, Hym., pl. 14, fig. 10, 10 a et 10 b (1849).

— M. Maurice Girard adresse la note qui suit :

J'ai l'honneur de faire connaître à la Société un fait intéressant, relatif à l'ordre des Lépidoptères. En 1868, M. Braine, à Arras (Pas-de-Calais), reçut un certain nombre de cocons de l'*Attacus Atlas* Linné, qui lui étaient envoyés de l'Himalaya par M. le capitaine Thomas Perton, et qui avaient été filés en 1868. Ces cocons donnèrent des papillons en août et septembre, puis des œufs. Les chenilles vinrent à éclosion en juin 1869 et filèrent en août suivant des cocons d'où provinrent des papillons et des œufs (première génération en France). Les désastres ayant détourné M. Braine des soins suffisants à donner à cette curieuse tentative, il n'obtint des chenilles de 1870 que quatre papillons nés en août et qui grainèrent (deuxième génération en France). Les chenilles sorties de ces œufs de 1870 en juin 1871 ont produit en août de la même année des papillons d'où M. Braine a retiré de la graine (troisième génération en France). Enfin une quatrième génération fut obtenue dans l'été de 1872, et environ 500 grammes d'œufs furent produits.

En comparant les énormes papillons nés à Arras et les cocons avec les types de l'Himalaya de 1868, on peut s'assurer que l'espèce n'a subi aucune dégénérescence, et que tout fait préjuger un nouveau succès en 1873. En effet, les éducations ont toujours eu lieu *en plein air* sur l'épine-vinette rose. Les œufs, gros comme des petits grains de chénevis, sont collés sur les branches par la femelle. Le cocon ouvert, peu régulier, très-soyeux, mais grossier, ressemble beaucoup à celui de l'*A. cecropia*, de l'Amérique du Nord, sauf qu'il est plus fort, plus gris de ton et plus brillant.

Il n'y a plus lieu de s'occuper de ce cocon au point de vue de la sériciculture, car il n'a pas plus d'intérêt que celui de l'*Attacus cynthia vera* ; mais si on réfléchit que le Ver à soie de l'ailante s'est naturalisé en France à l'état sauvage en peu d'années, on peut, d'après ce qui précède,

espérer que les catalogues français pourront plus tard inscrire le géant des papillons à côté d'un assez grand nombre d'espèces importées, comme *Acherontia atropos*, *Chariclea Delphinii*, etc.

C'est au point de vue de la curiosité scientifique que j'ai signalé et fait encourager par une médaille d'argent la tentative de M. Braine, qui a obtenu quatre reproductions en France et qui avait envoyé à la troisième Exposition des Insectes les cocons, papillons et œufs de 1872 à côté des types asiatiques de 1868.

Ce qui ressort de curieux, au point de vue entomologique, des éductions de M. Braine, c'est que l'*Attacus Atlas*, au moins dans le climat du Nord de la France, passe dix mois dans l'œuf, l'évolution complète, de l'éclosion à la ponte, ne durant que deux mois : juillet et août.

Nous rappellerons à ce sujet que notre collègue M. Guérin-Méneville a obtenu en France, il y a déjà longtemps, l'éclosion de chrysalides de l'*Attacus Atlas* ; mais il n'y eut pas de reproduction.

— M. Poujade montre à la Société un individu à l'état de chrysalide de la *Pieris rapæ*, qui porte adhérent à la partie antérieure du corps la tête non modifiée de la chenille.

Membre reçu. M. Henry de la Cuisine, de Dijon (Côte-d'Or), présenté par MM. Bouchaud de Bussy et J. Fallou.

Séance du 13 Novembre 1872.

Présidence de M. le docteur AL. LABOULBÈNE.

M. le commandant Félistis Rollin, de Nevers, assiste à la séance.

Lectures. M. L. Bedel fait connaître une note ayant pour titre : Supplément à la Révision du genre *Aulacochilus* Lacordaire, et description d'espèces nouvelles de ce groupe.

— M. le docteur V. Signoret adresse une nouvelle suite à son Essai sur les Cochenilles ou Gallinsectes (Homoptères-Coccides), comprenant le genre *Pulvinaria*; travail accompagné d'une planche.

— M. H. Lucas transmet, par l'entremise du Secrétaire, une notice, avec des figures, intitulée : Un mot sur le *Polistes canadensis* Linné, Hyménoptère social de la tribu des Vespides.

Communications. On annonce la mort du savant entomologiste belge Constantin Westmaël, décédé à l'âge de 74 ans, le 25 octobre dernier, à Saint-Josse-ten-Noode.

— M. J. Desbrochers des Loges envoie les notes entomologiques suivantes :

1° Coléoptères rares ou non encore rencontrés par lui dans le centre de la France :

Masoræus Weterhali (Nevers, M. Féliassis-Rollin); *Licinus cassideus* (Gannat); *Acinopus tenebrioïdes* (Issoire); *Amara crenata, glabrata* (Puy-de-Dôme); *Necrophorus ruspator* (Thiers); *Anisotoma cinnanomea, Saprinus specularis* (Gannat); *Byrrhus similis* Muls. (Allier et Puy-de-Dôme); *Rhizotrogus cicatricosus* (Gannat, en mars); *Athous villiger, Lamprohiza Mulsanti* ♂, ♀, *Troglops Dufourii, cruentus*; *Priobium castaneum, Dryophilus pusillus, anobioides*; *Liozoun angusticolle, parens, fuscum, molle*; *Ptinus 6-guttatus, Ochthenomus punctatus, Agnathus decoratus* (Allier) (ce dernier insecte rarissime découvert par M. Aubouër à Saint-Pourçain); *Anthicus hispidus* (Riom); *Serropalpus striatus* (Riom et Mont-Dore); *Rhipiphorus paradoxus* (M. H. Lamotte); *Carida affinis* (tous deux de l'Allier); *Amphibolus thoracicus* (Randan); *Tribolium confusum, Tychius squamosus* (Puy-de-Dôme); *Orchestes decoratus, Acalles Aubei, Cleonus crinipes, Lethierryi, Graëlsi* Chevrolat, *guttulatus* (Allier); *Cleonus obliquus* (Vierzon, M. H. Lamotte); *Apion sedi, Schœnherri, flavimanum, cineraceum* ? vel n. sp., *subpubescens* (Gannat) (ce dernier indiqué seulement d'Algérie et que j'ai été fort surpris de prendre ici sur un pin); *Orobitis cyaneus, Tropiphorus sellatus, Cerambyx miles, Callidium castaneum, Toxotus meridianus* (Allier); *Astynomus griseus* et *Parmena fasciata* (Riom); *Agapanthia asphodeli, Stenostola ferrea* (Puy-de-Dôme); *Pogonocherus decoratus* (Lurcy, Allier, pins rabougris); *Leptura rufipennis* (Vichy, M. de la Perraudière); *Donacia obscura* (Gannat); *Clytra affinis*,

3-dentata, distinguenda ! (1) *Cryptocephalus 4-punctatus, tetraspilus* ! (Puy-de-Dôme); *Chrysomela limbata* (Vierzon, M. H. Lamotte); *Lina 20-punctata* (Mont-Dore); *Cassida vittata, languida* (Allier); *Drapetes equestris* (Puy-de-Dôme, M. Chardon); *Enedreytes oxyacanthæ* (Allier).

2° Note pour servir à l'histoire des Brachycères :

M. Raffray a remarqué, ainsi que plusieurs de nos collègues (voir Bull. 1872, p. VII), que les *Brachycerus* vivent aux dépens des Liliacées. Il y a deux ans, il m'adressa un dessin représentant une tête d'ail perforée par les insectes dont il s'agit.

3° Remarques au sujet des *Dorcadions* :

Dans le Bulletin des Annales de 1872, page xxxiii, je trouve diverses réflexions de quelques-uns de nos collègues au sujet de *Dorcadions* trouvés cette année (1872) en très-grande abondance dans les environs de Paris. Les avis sont partagés relativement à la synonymie de l'espèce en question. A Gannat, le *D. mendax* (qu'on veuille en faire une espèce ou une race locale) était extrêmement abondant, contrairement à ce qui a eu lieu depuis neuf ans que je suis ici. J'en ai fait ramasser cinq ou six cents. Dans le nombre, pas un seul *fuliginator*. Tous les exemplaires récoltés ici sont noirs à bandes blanches, mais ces bandes varient beaucoup de nombre et de longueur; la bande médiane est parfois courte, ainsi que cela a lieu chez les *D. meridionale, monticola*, etc., parfois prolongée jusqu'à l'extrémité avec une autre bande obsolète intermédiaire : ces derniers exemplaires ne diffèrent ainsi, en apparence, des *pyrenæus* que par la couleur plus foncée. A Clermont, M. H. Lamotte a également recueilli un très-grand nombre de ces insectes; parmi eux se trouvent quelques individus assez pâles, se rapprochant ainsi du *fuliginator*, mais le type à étytres cendrées, sans bandes, n'a pas été rencontré. De Moulins, j'ai reçu une grande quantité de *fuliginator*, tous cendrés à bandes obsolètes ou nulles, mais parmi eux pas un seul *mendax*.

Maintenant, je me demande si le *Dorcadion* qui se prend à Paris et qui présente, d'après nos collègues, tous les passages depuis la couleur blan-

(1) C'est par oubli que M. Éd. Lefèvre n'a pas signalé ce *Labidostomis* comme français dans sa Monographie des Clytrides, quoiqu'il eût entre les mains mon exemplaire étiqueté *Gannat*. La provenance est très-sûre, et M. H. Lamotte vient du reste, de trouver dans nos environs un exemplaire de cette même espèce.

châtre sans lignes jusqu'à la teinte brune avec bandes, est bien le même insecte que nous prenons ici, et ne serait pas plutôt la variété foncée du *D. fuliginator* ? Cette question mérite d'être approfondie, car si on admet la réunion du *mendax* au *fuliginator*, il faut réunir également à cette dernière espèce : *navaricum*, *monticola*, *pyrenæum*, *meridionale*, *striola*, et supprimer beaucoup d'autres espèces qui, abstraction faite de la vestiture, ne se distinguent pas facilement de leurs congénères.

Il me paraît à peu près certain, comme l'observe M. de la Brûlerie, que les *Dorcadions* vivent aux dépens de la racine des Graminées. Au moment de l'éclosion, dès le mois de mars, j'ai fréquemment trouvé ces insectes sous les pierres recouvrant du gazon et profondément engagés dans les racines de cette plante.

Quant à l'objection qui a été faite que ces insectes se rencontrent fréquemment au pied des arbres et dans les lieux arides, je répondrai que, le plus souvent, le pied des arbres est entouré de gazon et que, même dans les terrains les plus desséchés, il est bien rare qu'il ne pousse pas quelque touffe de Graminées.

A l'occasion des dernières observations présentées par M. Desbrochers des Loges, plusieurs membres prennent la parole :

M. Aug. Chevrolat dit qu'il ne serait pas éloigné de croire que le *Dorcadion* observé en grande quantité à Gannat, que notre collègue indique comme le *D. mendax*, ne soit le *pyrenæum*.

M. J. Fallou, au sujet de l'habitat de ce Longicorne, fait remarquer que les innombrables *Dorcadions* qu'il a trouvés à Champrosay étaient tous réunis dans un endroit assez restreint, tout à fait dépourvu d'arbres et de Graminées, dont le sol, cultivé soigneusement et plusieurs fois retourné chaque année, ne permettait pas le développement de ces végétaux.

M. Piochard de la Brûlerie ajoute que, près de Sens, il a trouvé des *Dorcadions* sur une pente crayeuse où il n'y avait aucune trace de végétation : mais cela, dit-il, est peu important pour l'habitat originaire de l'insecte, car les *Dorcadions*, quoique dépourvus d'ailes, peuvent facilement et rapidement, par la marche seule, se transporter d'un lieu dans un autre, aussi leur transformation dernière a-t-elle pu se faire ailleurs que là où on les observe. De même que beaucoup de nos collègues, il

pense que les larves du Longicorne dont il est question se nourrissent des racines des Graminées.

— M. Piochard de la Brûlerie dit que, dans une excursion qu'il a faite dans le courant de cette année dans un grand nombre de grottes du département de l'Ariège, il a retrouvé la plupart des espèces de Coléoptères qui y avaient été signalées. Parmi les *Anophthalmus* il a pris une espèce qui lui semble nouvelle; sur seize espèces d'*Adelops* qu'il a recueillies il croit en avoir découvert cinq nouvelles; enfin il a capturé un *Machærites* oculé.

— M. Émile Deyrolle donne à la Société des détails intéressants sur les mœurs de l'*Aphænops Leschenaulti*. Plusieurs individus de ce Carabique cavernicole aveugle envoyés par M. le professeur Perez, de Bordeaux, à M. le docteur Georges Pouchet, ont été remis à notre collègue, qui les a conservés vivants depuis le mois de septembre en les plaçant dans une cave où la chaleur reste constante et modérée, et il a pu ainsi les étudier avec soin.

Le siège de l'odorat chez ces insectes semble être plutôt les palpes que les antennes. Quand ils pénètrent dans une fissure où ils ne peuvent tenir ces derniers organes en avant, ils les laissent se replier et se contourner sans paraître gênés de la position anormale de ces appendices; quand ils marchent ils tâtent le terrain devant eux avec leurs antennes et aussi avec leurs palpes maxillaires, qui leur servent probablement en même temps à sentir leur proie. La transparence du corps dénote que l'intestin est vide; quand ils viennent de prendre de la nourriture, ils ont l'abdomen distendu, dépassant beaucoup les élytres, et ces dernières semblent alors opaques.

M. G. Pouchet leur avait donné d'abord des Mouches à viande (*Sarcophaga carnaria*); deux des quatre exemplaires reçus s'étaient accommodés de cette nourriture et en étaient repus quand il me pria de soigner ces intéressants insectes. Je recherchai la nourriture qui pouvait leur convenir, et, après leur avoir offert de très-jeunes Arachnides, de tout petits Cloportes et des Coléoptères de diverses tailles, sur lesquels je les voyais passer constamment sans y prendre garde, je leur offris cette larve aquatique de Diptère connue sous le nom de *Vcr rouge*. Je remarquai alors que lorsqu'ils touchaient en passant une de ces larves avec leurs antennes ou leurs pattes ils ne la sentaient pas, mais que quand

les palpes maxillaires l'effleuraient ils s'arrêtaient brusquement et fondaient sur leur proie, plongeant bientôt leurs mandibules et leurs mâchoires dans le corps de la larve qui, malgré ses contorsions, ne pouvait se délivrer. On voyait, chez les *Aphænops* qui absorbaient le liquide rouge contenu dans le corps de ces larves, la partie centrale des élytres se colorer en brun rougeâtre; le corps perdait sa transparence.

Ces Coléoptères cavernicoles sont batailleurs; cependant souvent ils passent l'un près de l'autre sans y prendre garde, mais chaque fois qu'ils sentent leur adversaire avec leurs palpes, ne serait-ce que le bout d'un tarse, aussitôt ils cherchent à le pincer avec leurs mandibules. Après avoir échangé quelques mauvais procédés de ce genre, ils se sauvent bientôt dans une direction opposée. J'en ai vu qui, marchant dans un sens inverse, se sont rencontrés au point de se pincer mutuellement les mandibules, qu'ils tiennent du reste constamment ouvertes, même au repos, ce qui leur donne un faciès tout particulier.

D'après ce que j'ai vu, ce sont des insectes très-vifs, qui courent avec agilité et qu'on ne soupçonnerait pas d'être aveugles à première vue, tant ils ont l'air de marcher avec assurance. Parmi mes quatre exemplaires un était privé d'antennes; il ne paraissait pas gêné de la privation de ces organes et marchait avec autant d'assurance que les autres. Ils ne paraissent pas sensibles à la lumière, mais la chaleur, le vent ou le moindre choc les font fuir prestement.

M. G. Pouchet m'a fait remarquer que le *Pholeuon Querilhaci* possède sur le septième article des antennes, qui est renflé, une plaque qui semble percée d'une foule de petits trous et qui doit évidemment être le siège d'un organe. N'ayant pas observé cet insecte vivant, je signale le fait aux entomologistes, les engageant à l'étudier.

M. Charles Brisout de Barneville, au sujet de cette communication, dit qu'il a eu l'occasion d'observer souvent dans les grottes de Bagnères-de-Bigorre l'*Aphænops Leschenaulti*, et qu'il a admiré avec quelle agilité et quelle sûreté cet insecte parcourait les parois de la grotte; malgré les inégalités et les cavités nombreuses qui se rencontrent sur son chemin, il se dirige aussi bien que nos Carabiques oculés en pleine lumière; cependant lorsqu'on l'approche doucement, la lumière à la main, il ne semble pas s'apercevoir de votre présence, ni s'inquiéter de la lumière, et ce n'est que lorsque celle-ci est plus rapprochée de lui, et que, par suite, il en sent la chaleur, qu'il s'empresse de décamper sur ses longues jambes.

Les *Aphænops Eacus* et *crypticola* se conduisent absolument de même. Ces insectes semblent se nourrir en partie de petites Phryganes qui se rencontrent abondamment dans les grottes.

M. Jules Grouvelle fait remarquer que les antennes, chez les Coléoptères dont il est question, étant toujours munies de poils, doivent leur servir pour se guider dans leur marche.

M. Piochard de la Brûlerie ajoute que les insectes cavernicoles ont des poils d'autant plus développés que leurs yeux le sont moins, ce qui semble indiquer que les poils doivent servir pour suppléer, comme organes de tact, aux yeux qui leur manquent. Dans un mémoire qu'il doit prochainement présenter à la Société, il compte entrer dans des détails circonstanciés sur les mœurs de quelques Coléoptères habitant les grottes.

— M. H. Lucas adresse la note suivante, relative à la femelle de l'*Eurycus Cressida*, Lépidoptère Achalinoptère de la tribu des Papilionides :

MM. Doubleday et Hewitson ont eu raison de considérer, In the Genera of Diurn Lepidopt., p. 23 (1846), l'*Eurycus (Papilio) Harmonia* de Fabr., Entom. syst., t. III, p. 20, n° 63 (1793); Donovan., Ins. of New.-Holland (1805); God. Encycl. méthod., t. IX, p. 76, n° 2 (1819); Boisd., Spéc. génér. des Lépid., t. I, p. 293, n° 2 (1836), comme étant la femelle de l'*Eurycus (Papilio) Cressida* du même auteur, loc. cit., t. III, p. 30, n° 62 (1793); Donovan., Ins. of New.-Holl. and. (1805); God. Encycl. méthod., t. IX, p. 75, n° 145 (1819); Boisd., Spéc. génér. des Lépid., t. I, p. 192 (1836).

A ce sujet je ferai observer que cette espèce, qui forme le passage des *Papilio* aux *Parnassius*, semble représenter dans l'Australie cette dernière coupe générique répandue en Europe, en Asie et dans l'Amérique septentrionale.

Comme les femelles du genre *Parnassius*, celle de l'*Eurycus Cressida* présente une poche cornée qui diffère beaucoup par sa forme et sa position de celle que l'on observe chez les femelles du *Parnassius*. En effet, chez ces dernières, la direction de cet organe singulier est postérieur, tandis que dans les *Eurycus* elle est, au contraire, tout à fait en avant. Quand on jette les yeux sur cet organe qui, d'après Godart, est destiné chez les *Parnassius* à recevoir les œufs, mais dont l'usage, suivant M. le

docteur Boisduval et M. Guenée, serait encore inconnu, on remarque que cette poche dans l'*Eurycus Cressida* dépend du huitième segment; elle est nue, foliacée, plus large que longue et tronquée postérieurement. Si ensuite on étudie sa partie antérieure, très-curieuse par sa conformation, on voit que cette poche présente de chaque côté, sur ses parties latérales, une expansion foliacée, acuminée à son extrémité et profondément échancrée. Quant à sa partie médiane, elle offre une saillie en carène creusée dans son milieu, échancrée et dilatée sur les côtés latéro-antérieurs; cette dilatation, qui est biépineuse sur les côtés, ne dépasse pas en longueur les expansions latérales.

Je ne sais si cet organe est caduque et tombe après la ponte ou s'il est, d'après M. de Siebold, In Stettin Entom., Zeitung, p. 176 (1851), formé, comme chez les *Parnassius*, d'une sécrétion particulière que le mâle dépose pendant l'acte de l'accouplement, mais les auteurs qui ont fait connaître la femelle de l'*Eurycus Cressida* ne font aucune mention de cette poche si singulière par sa forme, sa texture et sa disposition, et qui cependant ne peut avoir échappé aux yeux des observateurs qui ont étudié ce curieux Lépidoptère. Cependant je dois dire que M. le docteur Boisduval, in Spéc. génér. des Lépidopt., t. I. p. 392 (1836), avait déjà soupçonné la présence de cet organe; mais ce naturaliste ne l'a vu que très-imparfaitement, à cause de l'état mutilé de l'individu soumis à son observation. Cet organe, au contraire, a été très-bien signalé par M. Guenée, qui a fait connaître sa forme, sa position et sa direction dans un travail ayant pour titre : Notice sur divers Lépidoptères du Musée de Genève, et qui a été imprimée dans les Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de cette ville, p. 6, tirage à part, 1872.

— M. Ragonot dit qu'au commencement de cette année les lauriers-cerises ayant été presque tous gelés à Paris et dans les environs de cette ville, on ne pouvait que très-difficilement se procurer les feuilles nécessaires pour confectionner les ramollissoires dont il a plusieurs fois parlé. Il a cherché s'il ne pourrait remplacer ces feuilles par celles d'autres végétaux, et il croit y être parvenu en employant des feuilles de pêchers, qui, disposées de la même manière que celles du laurier-cerise, semblent, quoique plus lentement, ramollir les insectes que l'on soumet à leur action.

Décision. La Société décide que le nom de M. J.-B. Montagné, qui, par

suite d'une regrettable erreur, ne figure pas avec ceux de nos collègues, sera immédiatement rétabli sur la liste des membres.

Membre reçu. M. Ed. Pictet, conservateur du Musée d'Histoire naturelle de Genève, présenté par M. l'abbé de Marseul.

Séance du 27 Novembre 1872.

Présidence de M. le docteur AL. LABOULBÈNE.

MM. le docteur Auzoux et de Peyerimhoff, membres de la Société; Roelofs, membre de la Société entomologique de Belgique, et Scudder, secrétaire de la Société entomologique de Boston, assistent à la séance.

Lectures. M. Aug. Chevrolat fait connaître une note intitulée : Description de plusieurs Coléoptères d'Espagne et de deux espèces de Curculionites du nord de l'Afrique.

— M. Piochard de la Brûlerie lit une notice sur les mœurs des Coléoptères cavernicoles et la description de plusieurs espèces nouvelles.

Communications. On annonce à la Société la mort de deux de nos collègues, MM. Daube, membre depuis 1832, décédé à Montpellier, le 18 novembre dernier, à l'âge de 66 ans, et Paul Rattet, membre depuis 1868, mort le 16 novembre, à l'âge de 58 ans.

— M. P. Missol, au sujet de remarques présentées à la dernière séance sur un procédé nouveau pour ramollir les insectes, dit qu'il a ramolli au sable mouillé une *Dicranura bifida* qui n'a subi aucune altération, et qu'il a ramolli plus tard, avec les feuilles de laurier-cerise, la même espèce qui s'est très-considérablement graissée.

Pour notre collègue, ce résultat n'est pas accidentel, il est dû à la présence d'une petite quantité d'huile volatile existant naturellement dans ces feuilles, et qui, se volatisant avec l'eau de végétation, imprègne le

sujet, rend la graisse (quand il en renferme) plus fluide et facilite son apparition.

Toutes les feuilles fraîches, à son avis, peuvent servir à ramollir les insectes ; mais aussi, comme toutes les feuilles fraîches renferment une huile volatile quelconque, toutes présenteront le même inconvénient que les feuilles de laurier-cerise.

— M. H. de Peyerimhoff présente quelques remarques à la Société :

1° En faisant passer sous les yeux de ses collègues plusieurs dessins représentant des espèces de Microlépidoptères français qu'il croit nouvelles, il annonce que, dès qu'il en aura complété l'étude, il compte en adresser la description à la Société ;

2° Il montre une sorte de piège de son invention et qui est destiné à prendre, la nuit, par l'action de la lumière, les petits Lépidoptères ; ce piège, dont la description en a été donnée dans les *Petites-Nouvelles entomologiques*, semble avoir un grand avantage sur les appareils employés jusqu'ici, et il permet de prendre des individus beaucoup plus frais que ceux que l'on capture à la miellée ;

3° Il explique un projet d'association pour faciliter les échanges entre les entomologistes.

Membres démissionnaires. MM. le Révérend Père Pinot, à Saint-Brieuc, et Varin, à Passy-Paris.

Séance du 11 Décembre 1872.

Présidence de M. le docteur AL. LABOULBÈNE

Lectures. M. E. Simon fait connaître deux mémoires, accompagnés de planches, et ayant pour titres : 1° Notice complémentaire sur les Arachnides cavernicoles ; et 2° Note sur trois espèces françaises du genre *Atypus*.

— M. le docteur A. Puton adresse une note intitulée : *Genera Pentatomidarum, Coreidarum, Lygæidarum et Reduvidarum* auctore C. Stål ; note bibliographique.

— M. Éd. Perris envoie, par l'entremise de M. le docteur Al. Laboulbène, un mémoire intitulé : Résultats de quelques promenades entomologiques.

Communications. M. L. Buquet annonce la mort de M. Émile Estienne, lieutenant au 51^e régiment de ligne. Notre collègue, qui s'occupait avec passion de l'étude des Coléoptères, était un artiste distingué, peintre et sculpteur ; plusieurs de ses œuvres avaient été remarquées aux expositions du Gouvernement. Il est mort en 1871, à la suite des fatigues qu'il avait éprouvées pendant la guerre.

— M. H. Lucas communique la note suivante, relative aux transformations du *Sagra splendida* Fabr, *purpurea* ejusd. :

On ne connaissait pas encore les métamorphoses des *Sagra*, Coléoptères subpentamères de la famille des Phytophages, et dont les espèces peu nombreuses sont répandues en Afrique et surtout en Asie. Ce sont généralement de beaux insectes, pour la plupart de grande taille, remarquables par leurs formes élégantes et dont les couleurs, qui sont, quoique uniformes, d'un riche éclat, attirent toujours l'attention. La larve et la nymphe que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société appartiennent au *Sagra splendida* de Fabr. Cette espèce subit toutes les phases de sa vie évolutive dans les tiges de l'Igname (*Dioscoræa Batatas* Decaisne), auxquelles elle produit des déformations longitudinales très-considérables. En effet, les tiges attaquées présentent toutes des nodosités qui décèlent la présence de ces larves. C'est dans ces nodosités ou hypertrophies qu'elles se transforment, et c'est en société qu'elles subissent ordinairement leurs diverses métamorphoses. Suivant M. Auzoux, qui les a observées, elles vivent aussi en famille, car il en a rencontré jusqu'à vingt individus réunis dans une seule nodosité.

Avant de se changer en nymphe, ces larves peu agiles, recourbées en arc, se construisent chacune une coque assez vaste, de forme cylindrique, arrondie à ses deux extrémités, et c'est dans cette habitation qu'elles subissent leurs dernières transformations. Quand l'insecte parfait s'est débarrassé des langes qui le retenaient prisonnier, il brise cette enveloppe, qui est très-friable, et gagne l'extérieur par des ouvertures que les larves ont préalablement préparées.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les métamorphoses de ce Coléoptère subpentamère, mon intention étant de les faire connaître *in extenso* dans nos Annales, et de représenter la larve, la nymphe ainsi que la coque dans laquelle cette espèce subit les principales phases de sa vie évolutive.

Enfin, je ne terminerai pas cette note sans dire que c'est à notre collègue M. le docteur Auzoux que je dois la connaissance de la larve et de la nymphe du *Sagra splendida*, qu'il a observées, en décembre 1869, à Whampoa, dans la rivière de Canton, et à Hong-Kong, où cette espèce de l'extrême-Orient est très-abondamment répandue.

— M. E. Simon demande à reprendre la notice sur les espèces européennes du genre *Thelyphone*, qu'il avait présentée à la Société il y a quelque temps. Un travail sur le même sujet vient d'être publié en Angleterre, et l'auteur y fait connaître les nouvelles espèces que comptait décrire notre collègue.

— M. le docteur Al. Laboulbène, qui, dans la précédente séance, avait montré un ramollissoir préparé depuis quelques jours avec des feuilles de pêcher et contenant des insectes qui s'y étaient bien conservés, dit que l'expérience, en se prolongeant, a donné un résultat tout à fait négatif. Si les insectes se sont ramollis sans se moisir pendant huit à dix jours, aujourd'hui, après avoir été soumis vingt à vingt-cinq jours à l'action de la vapeur produite par les feuilles de pêcher, ils sont complètement couverts d'une forte moisissure.

M. Leprieur fait remarquer que des insectes placés dans un bain de sable mouillé, dans lequel on avait mis une petite quantité d'acide phénique, ont pu se conserver parfaitement trois ou quatre mois sans présenter aucune trace de moisissure; et que depuis plusieurs années il n'emploie pas d'autres moyens pour ramollir les Insectes.

— M. L. Reiche, président de la Commission de la Bibliothèque, fait connaître les titres des ouvrages qu'il vient d'acquérir pour la bibliothèque de la Société, au moyen du revenu de la donation Pierret, à la vente des livres de M. Guérin-Méneville.

— M. de Graslin adresse l'*errata* suivant relatif à sa notice nécrologique sur le docteur P. Rambur :

Page 301, ligne 9, au lieu de : *Alpuzarras*, lisez : *Alpujarras* ;

Même page, ligne 10, au lieu de : *Dientes-de-la-Vieja*, lisez : *Dientes-de-la-Vieja*;

Page 303, lignes 8 et 11, faire les mêmes rectifications.

— M. Javet indique également un *erratum* à une note du Bulletin, page VIII, ligne 15, relative à des Coléoptères propres aux cavernes de la Carniole. Ce n'est pas de la larve du *Leptoderus Hohenwarti*, que l'on n'a pas encore découvert, dont il a voulu parler, mais bien de l'insecte à l'état parfait du *Leptoderus Hohenwarti*, variété *Schmidti*, qui est très-rare dans les collections.

— M. L. Buquet indique, comme il le fait chaque année, les noms des entomologistes qui, en 1872, nous ont adressé leurs portraits photographiés, et il prie de nouveau tous nos collègues de compléter autant que possible cette intéressante collection (1).

Nominations annuelles. La deuxième séance du mois de décembre ne pouvant avoir lieu en raison de sa coïncidence avec la fête de Noël, la Société, aux termes de son Règlement, et pour la quarante-deuxième fois depuis sa fondation, procède au renouvellement des membres de son Bureau et de ses Commissions spéciales.

Ont été nommés pour 1873 :

(1) Les portraits parvenus jusqu'ici à la Société sont au nombre de deux cent soixante; ce sont, outre les deux cent trente-neuf dont les noms des entomologistes qu'ils représentent sont indiqués aux pages XI, XVIII, L et LI du Bulletin de 1863, LV du Bulletin de 1864, LXXI du Bulletin de 1865, LXVII du Bulletin de 1866, XCV du Bulletin de 1867, CXVI du Bulletin de 1868, LXXXII du Bulletin de 1869, et LXXXVI et LXXXVII du Bulletin de 1871, ceux de MM. :

240. J. Bolivar.	251. F. Buchanan-White.
241. A. Grouvelle.	252. H. de la Cuisine.
242. J. Grouvelle.	253. Ch. Zuber.
243. S. Comendador.	254. P. Socard.
244. J. Bourgeois.	255. Dr H. Auzoux.
245. M. Schenk.	256. H. Hémard.
246. J. Gallois.	257. P. Mabille.
247. S.-A. Saura.	258. A. Houry.
248. Dr Sénac.	259. S. de Uhagon.
249. A. Raffray.	260. L.-A. Lajoye.
250. E. Quinquarlet.	

MEMBRES DU BUREAU.

<i>Président</i>	MM. Ch. BRISOUT DE BARNEVILLE.
<i>Vice-Président</i>	C.-E. LEPRIEUR.
<i>Secrétaire</i>	Eugène DESMAREST
<i>Secrétaire adjoint</i>	Hippolyte LUCAS.
<i>Trésorier</i>	Lucien BUQUET.
<i>Trésorier adjoint</i>	Émile RAGONOT.
<i>Archiviste-Bibliothécaire</i>	Jules FALLOU.
<i>Archiviste-Bibliothécaire adjoint</i> .	Louis BEDEL.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. BERCE.

le docteur Alexandre LABOULBÈNE.

Albert LEVEILLÉ.

Maurice SÉDILLOT.

Et, en outre, les Secrétaire, Trésorier et Archiviste, qui en font partie de droit.

COMMISSION DE PUBLICATION.

MM. Théodore GOOSSENS.

Jules KUNCKEL.

le docteur Alexandre LABOULBÈNE.

Louis REICHE.

Eugène SIMON.

Et, en outre, les fonctionnaires titulaires du Bureau.

COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE.

MM. Louis BEDEL.

Émile RAGONOT.

Louis REICHE.

Et, en outre, les Président, Secrétaire, Trésorier et Archiviste.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

POUR L'ANNÉE 1872 (1).



I.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

ALLEMAGNE.

Berliner entomologische Zeitschrift, 15^e année, 1871, parties 2 et 3;
16^e année, 1872, parties 1-4.

Année 1871. — F. BAUDI, p. 89, Europæ circummediterraneæ Faunæ Dascillidum et Malacodermatum specierum quæ Dejean in suo Catalogo ed. 3 consignavit cum hodiernæ accepta denominatione collatio (Description de plusieurs espèces nouvelles). — EICHOFF, p. 131, Neue exotische Tomiciden-Arten. — ID., p. 137, Ueber *Xyloterus lineatus* Er. — ID., p. 137, Ueber die Gattung *Pityophthorus*. — ID., p. 138, Zwei neue deutsche Tomicus-Arten. — ID., p. 139, Ueber zwei neue europ. *Crypturgus*-Arten. — HABELMANN et KRAATZ, p. 140, *Orthoperus Kluki* Wanc. in Deutschland nachgewiesen. — KRAATZ, p. 141, Ueber die europäisch-deutschen *Throscus*-Arten. — ID., p. 143, Uebersicht der deutschen *Triplax*-Arten. — ID., p. 146, Ueber einige deutsche *Dorcatoma*-Arten. — SCRIBA et KRAATZ, p. 149, Für Deutschland neue *Homalota*-Arten. — KRAATZ, p. 162, *Zeugophora rufo-testacea*, nov. sp. — WEHNCKE, p. 163, Drei neue euro-

(1) Ce Bulletin comprend la liste des ouvrages : 1^o offerts à la Société par leurs auteurs, par diverses associations ou par plusieurs personnes (*); 2^o échangés contre les Annales (ne portant aucun signe particulier); et 3^o acquis sur les fonds Pierret (**).

Paris, Février 1873.

L. BEDEL.

(1872)

Bulletin VII.

päische Hydroporus (*corsicus*, *opacus*, *pyrenæus*). — *Id.*, p. 164, *Ilybius Badenii*, nov. sp. (de Hambourg). — *Id.*, p. 165, Synonymische Bemerkungen über deutsche Hydroporus-Arten. — KRAATZ, p. 166, Einige für Deutschland neue Wasserkäfer. — *Id.*, p. 169, *Bagous nigritarsis* Thoms. et *muticus* Thoms., *Gronops semi-niger* All. — *Id.*, p. 170, Ueber die schlesischen Hypera-Arten. — TH. KIRSCH, Zur Kenntniss der deutschen Hyperiden (avec tableau synoptique). — KRAATZ, p. 192, Ueber *Rhynchites uncinatus* Thoms. und *Hister succicola* Thoms. — *Id.*, p. 193, Ueber die Zahl und Benennung der deutschen Dorcadion-Arten. — WEHNCKE, KRAATZ, KIRSCH, VON SOLSKY, J. SAHLBERG, p. 206, Synonymische Bemerkungen. — WITTE, p. 207, *Purpuricenus Hausknechti* (sp. nov. du Kurdistan et d'Alep). — VON HEINEMANN, p. 209, Nachtrag zu den Bemerkungen über die Arten der Gattung *Nepticula*. — SCHREIBER, p. 224, Sammelbericht von Karst. — VON ROTTENBERG, p. 225, Beiträge zur Coleopteren-Fauna von Sicilien (3^e partie). — *Id.*, p. 248, *Cryptocephalus princeps*, nov. sp. (Naples). — VON HAROLD, p. 249, Beiträge zur Kenntniss einiger coprophagen Lamellicornien (7^e partie, Aphodius). — WALDEMAR FUCHS, p. 288, Zwei Worte über das Tödtlen der Insekten.

Année 1872. — G. LOHDE, p. 17, Insektenepidemien, welche durch Pilze hervorgerufen werden. — TH. KIRSCH, p. 45, Ueber die Arten der Gattung *Coniatus*. — KRAATZ, p. 45, Ueber andalusische *Nanophyes*-Arten. — LOEW, p. 49, *Diptera Americae septentrionalis indigena*. — *Id.*, p. 116, *Catalogus generum et specierum quæ insunt in Dipteroꝝ americanorum centuriis*. — REITTER, p. 125, Erster Nachtrag zur Revision der europäischen *Meligethes*-Arten. — WEHNCKE, p. 135, Fünf neue europäische *Dytisciden*. — LEDER, p. 137, Beschreibungen neuer Käfer aus Oran (*Dichirotrichus barbarus*, *Reitteria lucifuga*, *Holopamecus occultus*). — KRAATZ, p. 140, Ueber andalusische *Lixus* und *Larinus*. — *Id.*, p. 143, Ueber die deutschen *Lixus* und *Larinus*. — WEISE, p. 145, Die *Magdalinus* Monographie von Desbrochers des Loges. — Sammelberichte, p. 153. — VON KIESENWETTER, p. 163, Uebersicht der Arten der Gattung *Merophysia*. — REITTER, p. 167, Neue Käfer-Arten von Oran. — KRAATZ, p. 187, *G. Pseudocolaspis* Lap. — V. VON RÖDER, p. 191, Verzeichniss andalusischer *Diptera*. — KRAATZ, p. 193, Bemerkungen über europäische *Glythriden*. — W. HEUËCKER, p. 233, *Noctuæ* des nördlichen Harzgebirges. — *Id.*, p. 238, *Zanclognatha Zelleralis*, *Scoparia Zelleri*. — REITTER, p. 241 et 269, Die Südafrikanischen

Meligethes. — ID., p. 264, Zweiter Nachtrag zur Revision der Europäischen Meligethes. — KRAATZ, p. 274, Synonymische Bemerkungen. — HAAG-RUTENBERG, p. 273. Monographie der Cryptochiliden. — VON KIESENWETTER, p. 314, Revision der G. Cerallus. — KRAATZ, p. 319, Ueber Criocephalus epibata Schiödt. — D^r STIERLIN, p. 324, Nachtrag zur Revision der europäischen Otiorhynchus (avec catalogue général). — VON KIESENWETTER, p. 369, Revision der europäischen Arten der G. Malthodes (2 pl. noires).

AUSTRALIE.

* *The Transaction of the Entomological Society of New South Wales*, vol. II, 4^e partie.

W. MAC-LEAY, p. 239, The Insects of Gayndah (des Buprestides à la fin des Hétéromères).

BELGIQUE.

Annales de la Société entomologique de Belgique, tome XIV, 1870-71; *Bulletins* (n^{os} 67 à 80) de 1872.

CHEVROLAT, Description de six Coléoptères exotiques éclos à Paris, p. 5, pl. color. — DE SÉLYS-LONGCHAMPS, Nouvelle révision des Odonates de l'Algérie, p. 9. — DE CHAUDOIR, Essai monographique sur le groupe des Pogonides, p. 21. — PREUDHOMME DE BORRE, Catalogue synonymique et description d'une petite collection de fourreaux de larves de Phryganides de Belgique, p. 62. — L. QUÆVELIG, Description d'une anomalie de Hestia Belia, p. 72, une planche. — J. SAUVEUR, Supplément au Catalogue des Coléoptères de la Faune belge, p. 74. — CHEVROLAT, Monographie du genre Rhinochenus (18 espèces), p. 85. — ID., Description d'un Peribleplus nouveau (10-maculatus, des Moluques), p. 94. — DE CHAUDOIR, Essai monographique sur les Orthogoniens, p. 95.

Comptes rendus des séances. — DE SÉLYS-LONGCHAMPS, Résumé d'une nouvelle classification de la sous-famille des Cordulines, p. III. — PUTZEYS, *Amara indivisa*, nov. sp., p. VIII. — PREUDHOMME DE

BORRE, Description d'une nouvelle espèce du genre Hyphydrus (lugubris, du Sinaï), p. x. — Id., Description d'une nouvelle espèce d'Hydroporus (Crotchi, du Sinaï), p. xiii. — PUTZEYS, Comparaison des listes de Carabiques de Néerlande et de Belgique, p. xx. — DE SÉLYS-LONGCHAMPS, Renseignements du professeur Stefanelli sur les Deilephilus euphorbiæ et esulæ, p. xxii. — CANDÈZE, Lamellicornes rencontrés à Verviers dans les laines de Buenos-Ayres, p. xxiii. — PREUDHOMME DE BORRE, Liste des Saturnides du Musée royal de Belgique, p. xxvii. — DE SÉLYS-LONGCHAMPS, Notice sur quelques Ascalaphides, p. xxxii.

ESPAGNE.

* *Anales de la Sociedad española de Historia natural*, tomo I, cuaderno 1, Madrid, 1872.

PEREZ ARCAS, p. 89, Especies nuevas ó críticas de la Fauna española (une planche coloriée).

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Annual report of the board of regents of the Smitsonian Institution, 1 vol. in-8°, Washington, 1871.

Bulletin of the Museum of Comparative Zoology, p. 121-142, brochure in-8°.

Essex Institute, Bulletin, vol. II, 1870.

P. 85, Notice on Packard's Guide to the Study of Insects.

Essex Institute, Proceedings, vol. VI, part. 2, 1868-71, broch.

Monthly reports of the departement of Agriculture fort the year 1871, un vol. in-8° relié, Washington, 1872.

Proceedings of the Boston Society of natural History, 1870, p. 225-368.

D^r H. HAGEN, p. 263, Synopsis Pseudoscorpionidum synonymica. — S. SCUDDER, p. 272, On the synonymy of Thecla calamus.

* *Report of the Commissioner of Agriculture for the year 1870*, un vol., Washington, 1871.

* *Report of the Commissioner of Fisheries of the State of Maine for 1870*, broch. in-8°, Augusta.

* *Salem, Peabody Academy of Science, Annual Reports for 1869 and 1870*.

A. PACKARD, p. 85, List of Insects collected at Pebas, Equador. — SIDNEY SMITH, p. 87, List of Crustacea collected in Central America.

The American Naturalist, vol. IV, nos 3-12; vol. V, n° 1.

Vol. IV. — PACKARD, p. 83, Certain parasitic Insects. — ID., p. 225, A few Words about Moths (une planche). — LOCKWOOD, p. 257, The Horse foot Crab (une planche). — STIMPSON, p. 403, On the Deep-Water Fauna of lake Michigan. — PACKARD, p. 588, The Borers of certain Shade Trees (avec figures). — EMERTON, p. 664, The *Lycosa* at Home (avec figures). — ID., p. 705, The Ant-Lion (*Myrmeleo immaculatus*, avec figures).

Reviues. — Recent works on the Embryology of Articulates, p. 122. — The Record of American Entomology for 1869, p. 182. — Brazilian Crustacea, p. 435. — The Polyps and Coral of the North Pacific Exploring Expedition (Note sur le genre *Cancrisocia*, parasite d'un Crustacé), p. 488. — Economical Entomology in Missouri (avec figures), p. 610. — American Crabs, p. 615. — Injurious Insects (avec figures), p. 684.

Mélanges d'Histoire naturelle. — Malformations in Insects, p. 51. — The organs of Hearing and Smell in Insects, p. 427. — A new Insecticide, p. 313. — Position of the Brachiopoda in the Animal Kingdom, p. 314. — Flight of Birds and Insects, p. 439. — Pædogenesis in the Stylopidae, p. 439. — Parthenogenesis in a Wasp, p. 440. — List of New-England Lepidoptera, p. 440. — Improving Intelligence in Birds and Insects, p. 440. — How many Lepidoptera are there in the World?, p. 441. — A new Insect parasite of the Beaver, p. 443. — On Brachiopods as a division of the Annulata, p. 495. — Embryology of *Limulus Polyphemus* (avec figures), p. 498. — On three new generic forms of Brachiopoda, p. 510. — The caudal styles of Insects sense organs, p. 620. — A remarkable Myriapod, p. 621. — Morphology and Ancestry of *Limulus*, p. 754. — Ancestry of Insects, p. 756. — Scudder's work on new England But-

terflies, p. 760. — Callidryas Eubule, p. 761. — Mephitis bicolor, p. 761.

Vol. V. — ALLEN, p. 4, The fauna of the Prairies. — P. 29, The flight of Birds and Insects.

Revue. — The Early Stages of Ichneumon parasites (genre Platygaster, avec figures), p. 42.

Mélanges d'histoire naturelle. — A new genus of Brachiopods, p. 55. — Embryology of Limulus, p. 55. — Parthenogenesis in the Pupa state of Insects, p. 57.

To-Day, Journal de l'Institut d'Essex, Salem 1870.

FRANCE.

Annales de la Société entomologique de France.

1^o Annales, 4^e série, t. X, 1870, partie supplémentaire, 2^e et 3^e cahier de la Monographie des *Eucnémides*, par M. HENRY DE BONVOULOIR, comprenant 272 pages (17 feuilles) et 15 planches (8 feuilles et 7 planches pour le 2^e cahier, et 9 feuilles et 8 planches pour le 3^e), parus les 15 juillet et 31 décembre 1872. (Deux exemplaires pour la Bibliothèque.)

2^o Annales, 5^e série, t. II, 1872, 1 vol. de 692 pages (43 feuilles 1/2), avec 16 planches, dont 7 coloriées et 9 noires, Paris, 1872-1873. (Deux exemplaires pour la Bibliothèque.)

Le contenu et l'époque de la publication de chacun des numéros des Annales de 1872 sont les suivants :

1^{er} trimestre : texte, pages 1 à 96 ; Bulletin des séances, pages I à XLVIII (9 feuilles) et planches 1, 5, 7 et 8. — Paru le 10 juillet 1872.

2^e trimestre, texte, pages 97 à 224 ; Bulletin, pages XLIX à LXIV (9 feuilles), et planches 2, 6, 9 et 11. — Paru le 25 septembre 1872.

3^e trimestre : texte, pages 225 à 352 ; Bulletin, pages LXV à LXXX (9 feuilles), et planches 3, 10, 12, 13 et 14. — Paru le 31 décembre 1872.

4^e trimestre : texte, pages 353 à 520 ; Bulletin des séances, Bulletin bibliographique, Liste des Membres en 1872 et Tables des matières et des auteurs, pages LXXXI à CLXXII (15 feuilles 1/2), et planches 4, 15 et 16. — Paru le 23 avril 1873.

Annales de la Société Linnéenne de Lyon, année 1870-1871, tome XVIII.

MILLIÈRE, p. 1, Iconographie et description de chenilles et Lépidoptères inédits. — MULSANT et REY, p. 81, Description de diverses espèces de Coléoptères. — ID., p. 99, Description d'une espèce nouvelle de Pentatomide. — MULSANT et GODART, p. 102, Espèce nouvelle de Coccinellide. — ID., p. 104, Somoplatus nouveau. — HALIDAY, p. 125, Rhynchites nouveau (caligatus). — MULSANT et REY, p. 126, Lygée nouvelle (Saundersi). — ID., p. 129, Insectes nouveaux ou peu connus. — ID., p. 176, Nouveau genre d'Aléochariens français (Diestola Mayeti). — ID., p. 179, Nouveau genre d'Aphodiens (Hexalus simplicipes). — ID., p. 198, Description de quelques espèces d'Aphodiens. — MULSANT et PELLET, p. 201, Melanophila Legrandi, espèce nouvelle d'Algérie. — MULSANT et REY, p. 283, Études sur les espèces du genre Orsillus (Lygéens). — MULSANT et GODART, p. 212, Nouvel Anthrenus (nocivus), d'Algérie. — ID., Nouvel Amphimallus (Logesi), d'Italie. — MULSANT et LICHTENSTEIN, p. 306, Histoire des métamorphoses du Vesperus Xatarti. — MULSANT et VALERY MAYET, p. 311, Note pour servir à l'histoire du Pelopæus spirifex (Sphégien). — MULSANT et GODART, p. 315, Onthophagus nouveau (crocatius), d'Algérie. — MULSANT et REY, p. 317, Serica Ariasi, espèce nouvelle d'Espagne. — MULSANT, p. 321, Description de quelques Coccinellides exotiques.

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, années 1870 et 1871, tomes XXIV et XXV, 2 vol. in-8°.

Tome XXIV, *partie des Sciences naturelles*. — CH. BAZIN, p. 3, Note sur deux espèces de chenilles (Tortrix viridana et Bombyx dispar), qui ont ravagé les bois sur plusieurs points du département de l'Yonne de 1865 à 1868.

Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des Sciences, tome LXXIII, n° 26 et Tables, 1871; tome LXXIV, n°s 1 à 26, 1^{er} semestre 1872; tome LXXV, n°s 1 à 27 et Tables, 2^e semestre 1872.

Tome LXXIV. — S. CHANTRAN, p. 201, Sur la fécondation chez les Écrevisses. — G. POUCHET, p. 757, Note sur les rapides changements de coloration provoqués expérimentalement chez les Crustacés. — E. BLANCHARD, p. 1173, Sur la multiplication inusitée, observée à Paris, de l'insecte connu sous le nom de Bibion des jardins. — ANEZ et DUMAS, p. 1232 et 1234, Notes sur le Phylloxera vastatrix. — P. 1386, Note sur l'emploi du cuivre contre le Phylloxera vastatrix.

— N. et E. JOLY, p. 1413, Sur le prétendu Crustacé au sujet duquel Latreille a créé le genre *Prosopistoma*, et qui est un Insecte hexapode. — FISCHER, p. 1589, Sur la distribution géographique des Crustacés podophthalmaires du golfe de Gascogne. — LALIMAN, p. 1601, Sur le *Phylloxera vastatrix*. — E. ROBERT, p. 1602, Lettre concernant l'emploi du cuivre contre le *Phylloxera vastatrix*.

Tome LXXV. — SOLLIER, p. 21, Note relative à un procédé de destruction du *Phylloxera vastatrix* au moyen d'une décoction de tabac. — J. KÜNGKEL, p. 359, Sur le développement des fibres musculaires striées chez les Insectes. — TROUYET, p. 427, Note concernant les moyens propres à combattre les fléaux qui désolent la sériciculture. — P. 429, Note sur le *Phylloxera vastatrix*. — P. 638, Informations sur les habitudes du *Phylloxera vastatrix*. — L. FAUCON, p. 683, Observations nouvelles sur le *Phylloxera*. — GUÉRIN-MÉNEVILLE, p. 684, Sur la maladie de la Vigne et le *Phylloxera*, prétendue cause de cette maladie. — DUMAS, p. 722, Analyse de documents adressés à la commission du *Phylloxera*. — THÉNARD, p. 725, Observations sur le même sujet. — DUCHARTRE, p. 727, Traitement employé en Irlande contre le *Phylloxera*. — LICHTENSTEIN, p. 771, Procédé de destruction du *Phylloxera* par l'enfouissement et la destruction ultérieure des jeunes sarments. — A. RAINAUD, p. 772, Procédé de destruction du *Phylloxera* au moyen des résidus des moulins à huile d'olive. — PEYRAT, p. 772, Documents relatifs à la poudre insectivore contre le *Phylloxera*. — LOUVET, p. 772, Emploi du sulfure d'arsenic contre le *Phylloxera*. — P. 874, Notes sur le *Phylloxera*, emploi de l'urine contre son développement. — J. PLANCHON, p. 1007, Sur l'extension actuelle du *Phylloxera* en Europe. — HERVIER, p. 1022, Destruction du *Phylloxera* par le sulfure d'arsenic. — BÉRENGER-FÉRAUD, p. 1133, Sur des larves de Mouches qui se développent dans la peau de l'homme au Sénégal. — E. BLANCHARD, p. 1134, Observations sur le même sujet. — LARREY, p. 1258, Note sur le *Phylloxera*. — E. SAINT-PIERRE, p. 1258, Note concernant la présence du *Phylloxera* sur les racines des vignes sauvages dites Lambrusques. — E. BLANCHARD, p. 1707, Rapport sur un mémoire de M. Alph. Milne-Edwards intitulé : Recherches sur l'anatomie des Limules. — P. 1612, Notes sur le *Phylloxera*. — DUCLAUX et CORNU, p. 1686, Extrait de leur rapport sur le *Phylloxera*. — PLATEAU, p. 1743, Extrait de ses recherches physico-chimiques sur les Articulés aquatiques.

- * *Feuille des Jeunes Naturalistes*, n° 18, 1^{er} avril 1872.
- * *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et historiques de Cannes*, 2^e vol., 1872.

P. MILLIÈRE, p. 89, Catalogue raisonné des Lépidoptères du département des Alpes-Maritimes, 1^{re} partie.

- * *Nouvelles Archives du Muséum d'Histoire naturelle de Paris*, tome V, 1869, fasc. 4; tome VI, 1870, fasc. 1-4; tome VII, 1871, fasc. 1-3 (1).

Tome V, *Bulletins*. — A. MILNE-EDWARDS, p. 25, Note sur quelques nouvelles espèces du genre *Sesarma*.

Tome VI. — A. MILNE-EDWARDS, p. 75, Révision du genre *Callianassa*.

- * *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, tome XXXI, 1870.

- * *Revue et Magasin de Zoologie*, 1870, n° 1 à 12 (2).

CLOETE, p. 32, *Acarus des Vignes*. — E. SIMON, p. 51, 97 et 142, *Arachnides d'Espagne*. — H. LUCAS, p. 229, 249 et 266, *Aranéides*. — TIGRI, p. 62, *Bactéries des Vers à soie*. — BORDONE, p. 232, *Même sujet*. — HENZI, p. 216, *Bombyx mylitta hermaphrodite*. — BRUNNER DE WATTENWYL, p. 114, *Catalogue du British Museum, critique*. — M. GIRARD, p. 35, *Chaleur des Insectes*. — PLANCHON, p. 236, *Cochenille de la Vigne*. — PLATEAU, p. 150, *Crustacés d'eau douce de Belgique*. — GUYON et OLLIVIER, p. 198, *Invasion de l'Heterogaster salviae à Batna*. — BORDONE, p. 232, *Maladies des Vers à soie*. — GUÉRIN-MÉNEVILLE, p. 217, 235 et 287, *Même sujet*. — HUMBERT et DE SAUSSURE, p. 172 et 202, *Myriapoda nova americana*. — CHIOZZA, DUMAS, GUÉRIN-MÉNEVILLE, p. 286, *OEufs de Vers à soie donnant plusieurs cocons*. — BRUNNER DE WATTENWYL, p. 114, *Orthoptères*. — GUÉRIN-MÉNEVILLE, p. 78, *Parasites des œufs de Yama-Maï*. — PLANCHON, p. 44, *Le Phylloxera n'est pas la cause de la maladie des Vignes*. — DELONDRE, p. 189, *Sériciculture en Cochinchine*. — P. 45, 72, 121, 152, 189 et 214, *Sériciculture comparée*.

(1) Ouvrage donné par le Ministère de l'Instruction publique.

(2) Id. id.

— DE VALLIÈR, p. 303, Sériciculture dans les Basses-Alpes. — BAUMANN, p. 45, Ver à soie du chêne. — CHAZY, p. 47, Même sujet. — GUÉRIN-MÉNEVILLE, p. 75 et 244, Même sujet. — P. 62, 149, 217, 249, 232, 271, 283 et 285, Vers à soie. — DE SAUSSURE, p. 55, 103 et 141, Vespidae americanæ.

** *Revue Zoologique par la Société Cuvérienne, 1838-1848, 11 volumes.*

* *Séance publique de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, 1870 et 1871, 2 broch. in-8°.*

* *Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, année 1869.*

MOCQUERYS et LEVOITURIER, p. 188, Liste des Coléoptères recueillis au Marais-Vernier (Eure).

* *Société Linnéenne du Nord de la France : Mémoires, tome I, 1868, tome II, 1869-71 ; Bulletins, nos 1 à 4, 1872.*

Tome I. — D^r DOURS, p. 5, Monographie iconographique du genre *Antophora* Latr. (planches noires et coloriées).

Tome II. — D^r DOURS, p. 272, Note nécrologique sur le docteur Sichel. — Id., p. 395, Histoire du *Cephus pygmaeus*.

GRANDE-BRETAGNE.

* *The Entomologist's Monthly Magazine, tome VIII, 1871, nos 92-96 ; tome IX, 1871-72, nos 97-103.*

Tome VIII (fin). — BUCHANAN WHITE, p. 169, Description of a British species of *Scoparia* (scotica). — W. BUCKLER et Rev. HELLINS, p. 169, Notes on the earlier stages of some species of *Lithosidæ*. — T. CHAPMAN, p. 175, Description of a new African Butterfly (*Crenis Benguelæ*). — H. BATES, p. 176, 199, 237, 263 et 285, Notes on *Cicindelidæ* and *Carabidæ* and descriptions of new species. — Rev. MARSHALL, p. 191 et 243, Descriptions of new genera and species of Corsican Hemiptera by John Scott (suite et fin). — BUCHANAN WHITE, p. 196, Life-history of *Dendrophagus crenatus*. — E. RYE, p. 205,

Description of *Anisotoma* (*lunicollis*, nov. sp.) from Great Britain. — TROVEY BLACKMOORE, p. 228, *Macrolepidoptera* observed in Marocco. — H. STAINTON, p. 232, *Tortricina* and *Tineina* collected in Marocco. — C. BARRETT, p. 246, Description of *Sericoris* (*Doubledayana*, nov. sp.) from Britain. — Rev. MARSHALL, p. 257, *Wesmaëlia cremasta*, a new Braconid. — W. BUCKLER, p. 258, Natural history of *Melitæa Athalia*. — C. WATERHOUSE, p. 260, Description of *Prionocalus Buckleyi*, nov. sp., with notes on the other species of the genus. — G. VERRALL, p. 281, On the species of *Empis* allied to *E. stercorea*.

Notes. — P. 179, *Cryptophagus grandis*, *C. Waterhousei*. — P. 180, *Dorcatoma bovistæ*, *Nemosoma elongata*, *Pezomachus trux*, *P. fasciatus*. — P. 181, On Dipterous pupæ on *Athyrium*. — P. 182, *Agrotis helvetina*. — P. 183, *Argynnis Niobe*, *A. Adippe*; Larva of *Ephyra punctaria*. — P. 184, *Lepidoptera* from Sheerness. — P. 185, Entomological visit to Braemar. — P. 187, *Euperia fulvago*, variety. — P. 188, *Lepidoptera* from Guestling. — P. 204, *Hydnobius spinipes*; *Homalium rugulipenne*. — P. 205, Earlier stages of *Hypera polygoni*; *Ceuthorhynchideus Chevrolati*; *Atomaria fimetarii*; Sudden and unaccountable disappearance of particular species of Insects. — P. 206, *Argynnis Adippe et Niobe*; Larva of *Arctia caja*; *Liparis salicis*. — P. 207, Natural history of *Apamea unanimitis*. — P. 208, Larva of *Tephrosia crepuscularia*. — P. 209, *Tinea pallescentella*. — P. 210, *Incurvaria canariella*; *Lepidoptera* from Morayshire. — P. 211, *Lepidoptera* from Sussex; Additions to the list of Manx *Lepidoptera*. — P. 217, British *Homalota*; *Homalota atrata*. — P. 248 et 288, *Meloe cyaneus*. — P. 248, *Nitidula flexuosa*; *Platydema violacea*; Natural history of *Leucania straminea*. — P. 250, *Lepidoptera* from Lewes; *Tineina* feeding upon Fungi. — P. 251, Notes on Mimicry. — P. 253, Nomenclature. — P. 254, 274, 290 et 291, Generic and specific Names. — P. 267, British *Meligethes*. — P. 269, *Pogonus littoralis*; Larva of *Clythra 4-punctata*. — p. 270, Captures of *Coleoptera*. — P. 271, *Zelleria saxifragæ*; *Pempelia albariella*; *Lepidoptera* from Norwich. — P. 272, British *Tortricidæ*; Experiments on *Tephrosia crepuscularia*. — P. 273, The variation of *Triphæna orbona*; *Limnophilus* from the Falkland Islands; *Eristalis* attracted by painted flowers. — P. 274, Disappearance of particular species. — P. 288, *Meligethes pictus*; Deformed antenna in *Hydroporus*. — P. 289, *Tachyporus nitidicollis*; *Coleoptera* from Manchester; *Penta-*

toma juniperina. — P. 290, Effect of temperature upon the development of Lepidoptera; Eupithecia subciliata; Anerastia Farrella.

Tome IX. — MAC-LACHLAN, p. 4, A remarkable new species of Agrionina from Madagascar (Psilocnemis alatipes). — C. WARD, p. 2, New species of Diurnal Lepidoptera from Madagascar. — J. DOUGLAS, p. 4, Emblethis verbasci, British Hemiptera. — E. RYE, p. 5, Additions to the list of British Coleoptera and Descriptions of new species (Scydmanus præteritus, Phalacrus Brisouti, Anthicus scoticus). — C. BARRETT, p. 25, British Tortrices of the genera Dicrorampha and Endopisa. — C. WATERHOUSE, p. 31, Meloëtyphlus fuscatus (nov. gen. and sp. allied to Meloë) from Peru. — H. BATES, p. 49, Notes on Cicindelidæ and Carabidæ and descriptions of new species (suite). — C. Waterhouse, p. 53, Neolucanus marginatus (nov. sp.) from Northern India. — H. STANTON, p. 54, Notes on the breeding of Antispila Rivillei. — W. BUCKLER, p. 56, Natural history of Triphæna subsequa. — G. VERRALL, p. 74, A list of British Dolichopodidæ. — MAC-LACHLAN, p. 74, Descriptions of a new genus and 5 new species of exotic Psocidæ. — D^r H. HAGEN, p. 78, Mimicry in the colors of Insects. — W. HEWITSON, p. 83, Descriptions of 7 new exotic Rhopalocera. — J. BATES, p. 97, 133 et 149, Notes on Heteromera and Descriptions of new genera and species. — MAC LACHLAN, p. 99 et 168, Instructions for the collection and preservation of Neuropterous insects. — H. STANTON, p. 105, The recent invasion of Great Britain by Vanessa Antiopa. — C. RITSEMA, p. 121, New exotic genus and species of Larridæ (Hyménoptères). — Rev. MARSHALL, p. 123, New Aphidius (gregarius) from Britain. — C. BARRETT, p. 124, Notes on Tortrices, with description of 2 new species. — F. BUCHANAN WHITE, p. 130, Recent invasion by Vanessa Antiopa. — SHARP, p. 131, Même sujet. — E. RYE, p. 131, Damaster Lewisii (nov. sp.) from Japan. — DE SÉLYS-LONGCHAMPS, p. 145, Notes on two new genera of Psocidæ. — W. HEWITSON, p. 146, Papilio Kirbyi (nov. sp.) from Lagos. — C. WARD, p. 147, New species of African diurnal Lepidoptera. — BUCHANAN WHITE, p. 149, Extraordinary migration of Pyrameis cardui. — D. SHARP, p. 152, Cyloma (nov. gen.) Lawsonus (nov. sp.), Hydrophilidæ from new Zealand, and Philhydrus suturalis (nov. sp.) from Great Britain.

Notes. — P. 11, Carabus intricatus in Devon, C. auratus in London; Locality for Acrognathus. — P. 12, Coleoptera near Maidstone;

Blind beetles in bees'-nets; Hydradephaga near York; Agriotes sordidus. — P. 13, Chalcididous larvæ in the imago of Cynips; Habits of Acanthosoma griseum; Thrips soiling framed engravings. — p. 14, Forms of Zygæna trifolii; Natural history of Agrotis cursoria. — P. 15, Larva of Nola strigula. — P. 16, Larva of Eupithecia subciliata. — P. 17, Larva of Tephrosia consonaria; Aspidisca bred from poplar leaves. — P. 18, Lepidoptera from Norfolk. — P. 21, Lepidoptera of the Lancashire and Cheshire; Captures during March. — P. 33, Notes on the Coleoptera of Slapton, description of Scopæus Ryei (nov. sp.). — P. 36, Notes on British Coleoptera. — P. 39, Food-plant of Magdalinus carbonarius; Natural history of Anchocelis litura. — P. 41, Larva of Brepheos nota. — P. 42, Larvæ of Eupithecia pygmæata; Lepidoptera from Aberdeen. — P. 44, Lepidoptera taken in the Isle of Man; Eidophasia messingiella and Catoptria aspidiscana. — P. 45, Relations between colour and edibility in larvæ; Practical hint for Lepidopterists; Fungoid epidemic among Xanthochlorus. — P. 46, Extraordinary circumstances regarding a Dipterous insect. — P. 59, Ravages of Anobium; Lebia chrysocephala Mots. — P. 60, Ilybius ænescens Th.; Ocypus morio; Sound of Pelobius Hermanni; Oviposition of Chrysops. — P. 62, Sisyrä Dahli. — P. 63, Stenoposcus stigmaticus. — P. 64, Larva of Dianthæcia cæsia. — P. 65, Larva of Eupithecia pygmæata; Habits of Eupithecia subciliata. P. 66, Orthosia ypsilon; Captures at Witherslack. — P. 67, Dicro-rampa consortana and Retinia Buoliana at Preston; Eidophasia messingiella near Wolverton. — P. 68, Colias edusa, Triphæna subsequa; Lepidoptera from the Isle of Man (voy. p. 113 et 164); Relation between colour and edibility in larvæ. — P. 69, Mimicry between spiders and flowers. — P. 86, Change of Nomenclature (Anthribidæ); Coleoptera of the New Forest. — P. 88, Cicada anglica; Lasiosomus enervis; Egg-state of Chrysopa 7-punctata; Hemerobius inconspicuus; Crambus verellus; Vanessa Antiopa; Plusia orichalcea. — P. 89, Insects of the Fen-district. — P. 92, Larva of Cloantha solidaginis; Natural history of Carsia imbutata. — P. 94, 112 et 164, Notes on Tarsolepis remicauda and Crinodes Sommeri. — P. 95, Notes on a paper entitled: « Die Arten der Gattung Anthidium, » by Walther Schmid. — P. 111, Vanessa Antiopa, Pieris Daplidice and Argynnis Lathonia; Zygæna meliloti; Acronycta alni. — P. 113, Rare Insects from the Isle of Man; Depressaria Douglasella; Larva of Depressaria Yeatiana; Habits of Eupithecia togata. — P. 114, Larva of Eupithecia

togata. — P. 115, Natural history of *Acidalia degeneraria*. — P. 117, *Scymnus arcuatus*; *Calosoma sycophanta*; *Baridius scolopaceus*. — P. 118, Coleoptera from Kent. — P. 119, Strange habitat of *Licinus silphoides*; Saltatory power of *Rhinoncus subfasciatus*; Abundance of *Niptus hololeucus*; Captures at Weybridge; *Agrothereutes Hopei*. — P. 120, *Formica fusca*, 2 ♂ in copula with one ♀. — P. 135, *Anisotoma brunnea*. — P. 136, *Anisotoma lunicollis*; Notes on « Carding » beetles. — P. 137 et 138, *Vanessa Antiopa*. — P. 139, *Eulepia cribrum*; *Sterrho sacraria*; *Zelleria saxifragæ*; Insects from Sherwood Forest (voy. p. 140). — P. 140, *Argyrolepia luridana*, etc. P. 141, Morayshire Noctuæ. — P. 143, Larva of *Ephestia Artemisiella*. — P. 144, Larva of *Depressaria depressella*; Oviposition of *Pterophorus pentadactylus*. — P. 154, British *Dascillidæ* (*Cyphon punctipennis*, nov. sp.). — P. 156, British Coleoptera (*Thyamis distinguenda*, nov. sp.). — P. 158, *Lymexylon navale*. — P. 159, *Tachinus rufipennis*; Coleoptera at Caterham. — P. 160, *Syntomis phegea*. — P. 161, *Argynnis Lathonia*; *Vanessa Antiopa*; *Crambus vrellus*; *Cucullia absinthii*. — P. 162, *Cucullia asteris*; Lepidoptera from Fleetwood; Lepidoptera from the Isle of Sheppy. — P. 163, Mimetic Analogy among the British *Geometræ*. — P. 166, Larva of *Brachycentrus*.

The Journal of the Linnean Society, tome X, n° 47-48; tome XI, n° 52-53. — *Proceedings*; session 1869-70 (1).

Tome X. — Rev. CAMBRIDGE, p. 395, Catalogue of Ceylon Araneida (suite). — ID., p. 398, Description and Sketches of two new species of Araneidea with characters of a new genus (une planche noire). — J. BLACKWALL, p. 405, A list of Spiders captured in the province of Lucca. — F. PASCOE, p. 434, Contributions towards a knowledge of the Curculionidæ (5 planches noires). — W. KIRBY, p. 494, On the necessity of a Reform in the generic nomenclature of Diurnal Lepidoptera. — ROLAND TRIMEN, p. 503, On the occurrence of *Astraptor illuminator* Murr. or a closely allied Insect near *Buenos-Ayres*.

Philosophical Transactions of the Royal Society of London, vol. 160, parties I et II; vol. 161, part. I.

(1) Voyez, page CXII, *Transactions of the Linnean Society*.

Proceedings of the Royal Society, vol. XVIII, n^o 119-122; vol. XIX, n^o 123-129.

Proceedings of the Scientific Meetings of the Zoological Society of London, 1871, part. III; 1872, part. I.

1871. — A. BUTLER, p. 721, On a small collection of Butterflies from Angola. — ID., p. 725, Description of a new genus of Lepidoptera allied to *Apatura*.

1872. — REV. CAMBRIDGE, p. 212, General list of the Spiders of Palestine and Syria, with descriptions of new species and characters of two new genera (planches XIII-XVI).

* *The Scottish Naturalist*, vol. I, n^o VIII, 1872.

ALLEN HARKER, p. 249, The Study of Entomology. — J. HARDY, p. 254, Scottish Diptera. — BUCHANAN WHITE, p. 258, The nest of *Formica rufa* and its inhabitants. — ID., p. 263, Scottish Hemiptera, — P. CAMERON, p. 265, *Acilius fasciatus*. — ID., p. 266, Leaf-Galls. — A. MÜLLER, p. 266, Popular entomology. — DOUGLAS-ROBINSON, p. 266, *Crymodes exulis*. — BUCHANAN WHITE, p. 266, *Vanessa Antiope*. — GARROW, p. 267, *Vanessa polychloros*. — BUCHANAN WHITE, p. 267, *Noctua ditrapezium*. — W. SIMSON, p. 267, *Perarge Megæra*. — BUCHANAN WHITE, p. 267, *Xylophasia Zollikoferi*. — W. PATERSON, p. 268, *Deilephila livornica*. — BUCHANAN WHITE, p. 273, The Lepidoptera of Scotland. — D. SHARP, p. 277, The Coleoptera of Scotland.

The Transactions of the Entomological Society of London, années 1871, parties II-IV, et 1872, parties I-III.

Année 1871. — HEWITSON, p. 165, New species of Diurnal Lepidoptera from South and Central America. — BUTLER, p. 169, Descriptions of a new genus and six new species of *Pierinæ*. — ALB. MÜLLER, p. 175, On the dispersal of non-migratory Insects by atmospheric agencies. — SHARP, p. 187, Notes on some British species of *Oxyptoda*, with descriptions of new species. — LOWNE, p. 193, Observations on immature sexuality and alternate generation in Insects. — WOLLASTON, p. 203, Additions to the Atlantic Coleoptera (description de 15 espèces nouvelles). — WATERHOUSE, p. 315, Description of a

new genus (*Apterocyclus honoluluensis*, sp. nov., Lucanide) from the Sandwich Islands (figure dans le texte). — LEWIS, p. 317, An Examination of the arrangement of Macrolepidoptera introduced in England by M^r Doubleday. — WESTWOOD, p. 353, Descriptions of some new exotic species of Lucanidæ (2 planches). — BATES, p. 375, Descriptions of a new genus and of 2 new species of Longicorn (*Bolbotritus*, nov. gen., *Bainesi*, *Mallaspis præcellens*). — ID., p. 377, Descriptions of 3 new species of Cicindelidæ (2 *Oxygonia*, 1 *Cicindela*). — BALY, p. 381, Descriptions of new genera and of some recently discovered species of Australian Phytophaga (*Duboulaia*, nov. gen., *fulvipennis*, *Carpophagus excavatus*, *Elaphodus albohirsutus*, *Ditropidus*, 11 espèces nouvelles, *Lachnabothra*, 8 espèces nouvelles). — BUTLER, p. 401, Descriptions of 5 new species and a new genus (*Palæonympha*) of Diurnal Lepidoptera from Shanghai. — WATERHOUSE, p. 405, On some black species of *Cantharis* with red heads and filiform antennæ (description de 5 espèces dont 3 nouvelles). — DE SÉLYS-LONGCHAMPS, p. 409, Aperçu statistique sur les Névroptères Odonates. — BRIGGS, p. 417, On the forms of *Zygæna trifolii*. — MAC-LACHLAN, p. 441, Remarks concerning the identification of *Myrmeleon formicaleo*, *formicarium* and *formicalynæ* of Linné.

Année 1872. — S. SAUNDERS, p. 1, *Stylopidarum Monographia*. — A. BUTLER, p. 49, On certain species of *Pericopides*. — J. BALY, p. 59, Descriptions of *Cassididæ* new to science. — PARRY, SNELLEN VON VOLLENHOVEN et WESTWOOD, p. 73, Descriptions of new *Lucanoïd Coleoptera*, with remarks on the genus *Cantharolethrus* and supplementary list (2 planches noires). — J. WESTWOOD, p. 85, Descriptions of new *Papilionidæ* (3 planches coloriées). — W. KIRBY, p. 111, Notes on the Diurnal Lepidoptera described by Jablonsky and Herbst. — DUNNING, p. 121, On the genus *Acentropus*. — MAC-LACHLAN, p. 157, On the external sexual apparatus of the males of the genus *Acentropus*. — H. BATES, p. 163, On the Longicorn *Coleoptera* of Chontales, Nicaragua. — ED. SAUNDERS, p. 239, Descriptions of twenty new species of *Buprestidæ* (une planche coloriée). — A. BUTLER, p. 255, Notes on certain species of *Pericopides* omitted in a list of species read before the Society.

The Transactions of the Linnean Society of London, vol. XXVI, 4^e partie, et vol. XXVII, 1^{re} et 2^e partie.

Tome XXVII. — J. LUBBOCK, p. 277, Notes on the Thysanura (4^e partie, 2 planches noires).

Transactions of the Zoological Society of London, vol. VII, part. 7 et 8, et vol. VIII, part. 1 et 2 (1).

ITALIE.

Atti della Accademia delle Scienze di Torino, vol. VI, n^o 4-7, 1870; vol. VII, n^o 1-7, 1871 et 1872.

* *Atti della Società Veneto-Trentina di Scienze naturali*, vol. I, fasc. 1 et 2, Padoue, 1872.

FANZAGO, p. 75, Sugli Scorpioni Italiani (Scorpio Canestrinii, nov. sp.). — TACCHETTI, p. 97; Materiali per una Fauna Entomologica del Padovano (Lepidotteri Ropaloceri).

* *Bulletino meteorologico ed astronomico del Osservatorio di Torino*, années V^e et VI^e, 1871 et 1872.

Bolletino della Società entomologica italiana : 1^{re} année (1869), 4^e fasc.; 3^e année (1871), fasc. 3-4; 4^e année (1872), fasc. 1-3.

Année 1869. — TARGIONI-TOZZETTI, p. 257, Sopra due generi di Coccidæ (2 pl. n.). — V. GHILIANI, p. 268, Acclimatazione spontanea. — A. GARBIGLIETTI, p. 271, Catalogus Hemipterorum Heteropterorum Italiæ (fin). — F. PICCIOLI, p. 282, Descrizione di un nuovo genere d'Imenotteri. — D^e BERTOLONI, p. 286, Dei danni che ha recato ai frutti ed alle foglie del Fico (*Ficus carica*) il bruco della Xylopora nemorana. — P. STEFANELLI, p. 295, Catalogo illustrativo dei Lepidotteri toscani (Rhopalocères, suite). — G. ROSTER, p. 306, Di alcuni mezzi ed apparati destinati a riprodurre in disegno le immagini microscopiche.

Tables, p. 317.

Année 1871. — C. RONDANI, p. 217, Degli Insetti parassiti e delle loro

(1) Nous avons également reçu les deux ouvrages suivants de la même Société : *Revised list of the Vertebrated Animals living in the Gardens of the Zoological Society 1872*, et *Catalogue of the Library of the Society, 1872*.

vittime. — PASSERINI, p. 244 et 333, Flora degli Afidi italiani. — PIRAZZOLI, p. 261 et 305, I Carabi italiani. — RAGUSA, p. 282, *Attalus panormitanus*, nov. sp. della Sicilia. — PICCIOLI, p. 284, Catalogo sinonimico e topografico dei Coleotteri della Toscana. — CURÒ, p. 347, Di una nuova forma di *Erebia* e della *Gastropacha arbusculæ*. — BARGAGLI, p. 352, Materiali per la Fauna dell'isola di Sardegna, Coleotteri. — DEI APELLE, p. 360, Relazione sui danni degli Insetti, 1871. — RAGUSA, p. 366, Excursione sulle Madonie e ne boschi di Caronia. — CANESTRINI, p. 381, Nuove specie di Opilioni italiani. — TARGIONI-TOZZETTI, p. 386, Note anatomiche intorno agli Insetti. — DE SIEBOLD, p. 411, Sulla partenogenesi del *Bombyx mori*.

Rassegna entomologica, p. 288.

Année 1872. — O. PIRAZZOLI, p. 3, Cicindele italiane (avec tableau synoptique). — C. RONDANI, p. 29, Sulle specie italiane del genere *Culex* L. — V. GHILIANI, p. 32, Un consiglio agli Agricoltori. — BAUDI, p. 35, Osservazioni sulle specie italiana del genere *Limnebius* (4 esp. nouv.). — C. RONDANI, p. 41 et 229, Degli Insetti parassiti e delle loro vittime (suite). — P. STEFANELLI, p. 79, Nuovo esame comparativo su varie specie di Lepidotteri d'Italia. — E. RAGUSA, p. 83, *Haplocnemus trinacriensis*, nov. sp. (pl. I, fig. 1). — TARGIONI-TOZZETTI, p. 85, *Ornitholepes australis*, un nuovo genere di Cirripedi Lepadidei (planche I^{re}). — BARGAGLI, p. 97, Coleotteri dell'isola di Sardegna (Catalogue, suite). — G. PINCITORE MAROTT, p. 105, Specie nuove per la Lepidottero-Fauna della Sicilia. — C. RONDANI, p. 108, Nuova specie del genere *Phytomyptera* (*Halidayana*, nov. sp.). — S. DE BERTOLINI, p. 109, Cenni sui Coleotteri della valle di Sole nel Trentino. — A. KALCHBERG, p. 119, Rettificazione (*Lépidoptères*). — S. DE BERTOLINI, p. 121, Catalogo dei Coleotteri d'Italia (*Cincindélides* et *Carabiques*). — C. RONDANI, p. 137, Degli Insetti nocivi e dei loro parassiti. — C. EMERY, p. 166, Descrizione di una nuova specie italiana (*Cychnus* Costæ), fig. noire. — G. ROSTER, p. 169, Sopra un Acaro dell'allodola (pl. noire). — TARGIONI-TOZZETTI, p. 175, Note anatomiche intorno agli Insetti (pl. noire). — G. VIMERCATI, p. 188, Sulla posizione del centro di gravità negli Insetti. — C. RONDANI, p. 201 et 209, Sopra alcuni Muscarii et Vesparii parassiti. — F. PICCIOLI, p. 259, Catalogo dei Coleotteri della Toscana (suite). — A. CARRACCIO, p. 273, Diagnosi di una nova specie di *Pelopæus*. — J. CURÒ, p. 276, Ancora della partenogenesi del *Bombyx mori*. —

P. BARGAGLI, p. 276, Coleotteri dell'isola di Sardegna (suite). — TARGIONI-TOZZETTI, p. 291, Allevamento dei Bachi da seta in Italia.

Rassegna entomologica ed entomologia agraria. Sulla partenogenesi negli Arthropodi, p. 215. — Corrispondenze, p. 225. — Insetti dannosi alle Coltivazioni, p. 226. — Sulla natura delle ali negli Insetti, p. 300. — Partenogenesi delle Api, p. 302. — Diagnosi di specie italiana, p. 305. — Di un Insetto che danneggia l'Olivio, p. 316. — Sulla *Phylloxera vastatrix*, p. 317.

Memore della reale Accademia delle Scienze di Torino, tomes XXV et XXVI.

* *Reale Accademia del Osservatorio di Torino.* Atlante di Carte celesti (in-folio).

Società entomologica Italiana. Resoconto delle adunanze generali e parziali per l'anno 1872.

PAYS-BAS.

Tijdschrift voor Entomologie (Société entomologique néerlandaise) 1870, n° 4-6, et 1871, n° 1-6.

Année 1870. — VAN HASSELT, p. 159, Studien over den *Pholcus opilionides*. — WEYENBERGH, p. 190, Nederlandsche Diptera (3 pl. coloriées). — VAN DER WULP, p. 207, Opmerkingen omtrent Uitslandsche Asiliden (pl. noire). — DE GRAAF et T. SNELLEN, p. 218, Microlepidoptera van Nederland. — VAN DER WULP, p. 227, *Psilopus flexus* Löw. — ZELLER, p. 229, Beobachtungen über die spätlinge unter den Lepidopteren der Nordöstlichen Deutschlands. — SNELLEN VON VOLLENHOVEN, p. 263, De inlandsche Hemipteren (*Lygæides*), avec 3 pl., dont 2 coloriées.

Année 1871. — HERKLOTS, p. 69, Misvormingen bij Schaaldieren waargenomen (Crustacés), avec une planche. — VAN DER WULP, p. 79, Oberzigt van D^r Schiner's jongste stelset der benamingen voor het aderbeloop der vleugels van Diptera (concordance des termes employés par les diptérologistes pour la description des ailes des Diptères), 2 planches. — J. HEYLAERTS, p. 99, Les Macrolépidoptères de Bréda; liste supplémentaire n° 1. — SNELLEN VON VOLLENHOVEN, p. 101, Espèces nouvelles de Curculionites et de Longicornes (2 pl.

coloriées). — D^r PIAGET, p. 113, Parasites du genre *Docophorus* (2 pl.). — C. RITSEMA, p. 157, Geschiedkundig overzicht van het Geslacht *Acentropus* Curt. — VAN HASSELT, p. 173, Araneæ exoticæ. — VAN MEDENBACH DE ROOY, p. 179, Beschryving der rups van *Lobophora viretata*. — T. SNELLEN, p. 181, Nieuwe Noctuide. — M. HEYLAERTS, p. 182, Kleine lepidopterologische Opmerkingen. — VAN DER WULP, p. 186, Dipterologische aantekeningen (1 pl. col.). — SNELLEN VON VOLLENHOVEN, p. 211, Les Batocérides du Musée de Leyde (1 pl. col.). — H. WEYENBERGH, p. 221, Waarnemingen van Vliegenzwermen. — DE GRAAF et T. SNELLEN, p. 232, Microlepidoptera nieuw voor de Fauna van Nederland. — SNELLEN VON VOLLENHOVEN, p. 237, De inlandsche Bladwespen (3 pl. color.).

RUSSIE.

Académie des Sciences de Saint-Petersbourg, tome XV, mémoires n^{os} 5-7, bulletins 1-5 ; tome XVI, mémoires n^{os} 1-14, bulletins 1-6 ; tome XVII, mémoires n^{os} 1-10.

Tome XVI. — FR. BRANDT, n^o 5, Einige Worte über fossile mio-cène Insektenreste des Hochnordens, p. 81. — A. KOWALEVSKI, n^o 12, Embryologische studien an Würmern und Arthropoden, avec 12 planches.

** *Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou*, tome I (édition Lequien, Paris, 1836).

Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, années 1870, n^{os} 1 à 4, et 1871, n^{os} 3 et 4.

Année 1870. — MOTSCHULSKY, p. 18, Nouvelles espèces de Coléoptères (*Lucanides*), avec une pl. noire. — ERSCHOFF, p. 112, Description d'un *Argynnis* nouveau de la Sibérie orientale. — A. BECKER, p. 115, Reise nach Mangyschlak (liste des Coléoptères). — ERSCHOFF, p. 219, Note sur les Lépidoptères de la Sibérie occidentale. — DE CHAUDOIR, p. 284, Monographie des Graphiptérides. — MOTSCHULSKY, p. 379, Énumération de Coléoptères nouveaux (*Mélasomes*), 2 planches noires. — DE CHAUDOIR, p. 111, Monographie des Lébiides (3 planches). — BALLION, p. 270, *Leptura Jægeri* = *Stenura oxyptera*. — ERSCHOFF,

p. 307, Eversmann's Lepidopteren Species. — BALLION, p. 329, Centurie neuer Käfer aus der Russlands Fauna.

Année 1871. — HOCHHUTH, p. 85, Enumeration der in den Gouvern. Kiew und Volhynien bisher aufgefundenen Käfer (Staphylinides). — DE CHAUDOIR, p. 279, Remarques sur le Catalogue de MM. de Harold et Gemminger, tome I.

Comptes rendus des séances, p. 42, Notes sur les mâchoires des Tri-chopteryx, sur les antennes du Cis Jacquemarti, sur une Algue parasite de la Mouche domestique.

Horæ Societatis entomologicæ Rossicæ, tome VIII, 1874, n° 3, et tome IX, 1872, n° 1.

Tome VIII. — SOLSKY, p. 177, Matériaux pour servir à l'entomologie de la Russie (une pl. col.). — RADOSZKOVSKY, p. 187, Hyménoptères de l'Asie, description et énumération d'espèces reçues de Samarkand, Astrabad, Himalaya et Ning-Po (une pl. col.). — D^r MORAWITZ, p. 204, Neue südeuropäische Bienen. — SOLSKY, p. 232, Coléoptères de la Sibérie orientale (suite).

Tome IX. — H. CRISTOPH, p. 3, Neue Lepidoptera des europäischen Fauna-Gebietes. — G. VON EMICH, p. 40, Beitrag zur Lepidopteren-Fauna Transkaukasiens (Cidaria et Sesia nouvelles). — D^r MORAWITZ, p. 45, Neue südrussische Bienen. — Id., p. 63, Synonymische Bemerkungen (Hyménoptères). — L. TACZANOWSKI, p. 64, Les Aranéides de la Guyane française.

* *Zapiski Noworossiiskago Obsczestwa Estestwoispitatelei* (Mémoires de la Société des Naturalistes de la Nouvelle-Russie), année 1872 (en russe).

SUÈDE.

Kongliga Svenska Vetenskaps-Academiens Handlinger, band 8, 1869, band 9, 1870, 2 vol. in-4°.

Année 1869. — SRÅL, n° 1, Fabricianska Hemipterarten, efter de i Köpenhamn och Kiel förvarade typexemplaren. — A. HOLMGREN, n° 5,

Bidrag till Kännedomen om Beeren Eilands och Spitzbergens Insektenfauna.

Année 1870. — STÅL, n° 1, Enumeratio Hemipterorum (1^{re} partie).

Lefnadsteckningar öfver Kongl. Svenska Vetenskaps-Academiens, band I, häfte 2, 1870.

Öfversigt af Kongl. Vetenskaps-Academiens Förhandlingar, années 1869 et 1870, n° 1-10.

Année 1869. — LINNARSSON, p. 191, On nya fossila Crustaceer. — STÅL, p. 231, Bidrag till membracidernas Kannedom (texte latin).

Année 1870. — FÄHRÖEUS, p. 243, Coleoptera Caffrariæ. — VON PORATH, p. 513, Myriapoder från Azorerna. — REUTER, p. 597, Öfversigt of Sveriges Berytidæ. — STUXBERG, p. 891, Bidrag till Skandinaviens Myriapodologi. — STÅL, p. 477, Hemiptera insularum Philippinarum. — THORELL, p. 367, Araneæ nonnullæ Novæ-Hollandiæ. — WALLENGREN, p. 145, Anteckningar i Entomologi.

SUISSE.

Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève, tome XXI, 2^e partie.

GUENÉE, p. 369, Notice sur plusieurs Lépidoptères du Musée de Genève.

Mittheilungen der Schweizerische entomologischen Gesellschaft, vol. III, n° 9 et 10, 1872.

H. TOURNIER, p. 436, Coléoptères européens nouveaux (Clavicornes). — W. SCHMID, p. 448, Die Schweizerischen Arten der Bienengattung Anthidium (2 pl. noires). — D^r STIERLIN, p. 475, Necrophorus sepulchralis Heer. — D^r KRIECHBAUMER, p. 477, Anfrage und Bitte an die Schlupfwespen- und Schmetterlingszüchter. — H. FREY, p. 478, Kleine Mittheilungen (G. Exapate, Crambus, Arctia). — D^r KRIECHBAUMER, p. 482, Neue Schlupfwespen aus der Alpen (Ichneumon alpicola et capito). — BISCHOFF-EHINGER, p. 485, Vorkommen der Nemo-

soma elongata in Nadelhölzern. — CHEVRIER, p. 487, Hyménoptères divers du bassin du Léman. — D^r HUGUENIN, p. 510, Beitrag zur Kenntniss des *G. Deilephila*. — DE PETERIMHOFF, p. 513, Matériaux pour la Faune des Lépidoptères de Suisse. — GAUTIER DES COTTES, p. 520, Description d'un genre nouveau (*Schismatocera*) et de plusieurs espèces nouvelles de Coléoptères de la Russie méridionale. — J. ERNÉ, p. 525, Ueber Entwicklung und Lebensweise von *Serropalpus striatus* (planche noire). — A. HUMBERT, p. 530, Note sur l'accouplement et la ponte des *Glomeris*.

Catalog der Bibliothek der Gesellschaft.

II.

OUVRAGES DIVERS.

- * ABEILLE (Elzéar). Études sur les Coléoptères cavernicoles, suivies d'un tableau des espèces françaises du genre *Anophthalmus* et de la description de 27 Coléoptères nouveaux français, dont 17 aveugles. Marseille, 1872. Broch. in-8°.
- * AGASSIZ (L.). A letter concerning Deep-Sea Dredgings, addressed to Prof. Benjamin Peirce. Broch. in-8°.
- * BEC (DE). Guérison des Vignes atteintes du *Phylloxera* par la submersion. Avignon, 1872. Broch. in-8°.
- BECKMANN (Johann). — Voyez LINNÉ.
- ** BERTOLONI. *Illustratio rerum naturalium Mozambici*. 4 vol in-4° (renfermant 5 mémoires sur les Coléoptères et les Lépidoptères). Bologne.
- ** BOISDUVAL. Lépidoptères de la Californie. Bruxelles, 1869. Broch. in-8°.
- ** BORY DE SAINT-VINCENT, DRAPIEZ et VAN MONS. *Annales générales des Sciences physiques*. Bruxelles, 1819-1821. 8 vol. in-8° reliés.

- ** BRACKENRIDGE (D^r Clemens). Synopsis of North American Sphingidæ. In-4° broché, avec une planche noire. (Extrait du Journal of the Acad. of Nat. Sciences of Philad., 1859.)
- * — The Tineina of North America. Londres, 1872. 1 vol. broché.
- * BRIGHAM (W.). Historical notes on the Earth-quakes of New England, 1838-1869. Broch. in-4°.
- * CANDÈZE (E.). Notice sur Th. Lacordaire. Bruxelles, 1872. Broch. in-12, avec portrait. (Extr. de l'Annuaire de l'Académie royale de Belgique.)
- * CHAUDOIR (baron DE), 1. Essai monographique sur le genre *Abacetes* de Dejean. Moscou.
- * — 2. Essai monographique sur le groupe des Pogonides.
- * — 3. Essai monographique sur les Drimostomides et les Cratocérides, et description d'un genre nouveau de Merionides. 1872.
- * — 4. Essai monographique sur les Orthogoniens. 1872.
- * — 5. Mémoires sur les Thyroptérides et les Coptodérides. 1869.
- * — 6. Monographie des Graphiptérides. Moscou, 1870.
- * — 7. Monographie des Lébiides. Moscou, 1870. 3 planches.
- * — 8. Note sur le genre *Carenum* Bon.
- * — 9. Note sur le genre *Oxystomus* Latr.
- * — 10. Remarques sur le Catalogue de MM. de Harold et Gemminger, tome I^{er}. Moscou, 1872.
- * — 11. Révision des Trigonotomides.
- * — 12. Révision du groupe des Ozénides.
- (Les n^{os} 2 à 5, 8 et 9, 11 et 12, sont extraits des Annales de la Société entomologique belge.)
- * CHEVROLAT. Monographie du genre *Rhinochænus*. — Description d'un *Peribleptus* nouveau. (Extr. des Ann. de la Soc. ent. belge.)
- * — Description de 6 Coléoptères exotiques éclos à Paris, avec une planche coloriée. (Extr. des Ann. de la Soc. ent. belge.)
- ** CLAIRVILLE. Entomologie helvétique (Coléoptères). Zurich, 1798. 2 vol. in-8°, planches coloriées, texte français-allemand.

- ** COQUEBERT. Illustratio iconographica insectorum quæ in musæis parisinis observavit Fabricius. Paris, 1798. 1 vol. in-4° relié, 30 planches noires et coloriées.
- ** DELESSERT (A.). Souvenirs d'un voyage dans l'Inde. Paris, 1843. 1 vol. in-8° relié, 35 planches noires et coloriées.
- ** DROUET. Coléoptères açoréens. Broch. in-4°.
- ** ESCHSCHOLTZ. OEuvres entomologiques, tome I : Entomographien. Paris, 1835, édition Lequien. 1 vol. in-4°, 2 planches coloriées.
- * FÄHRÆUS. Coleoptera Caffrariæ a J. Wahlberg collecta (Scolytides, Paussides, Bostrichides, Cioides, Brenthides, Anthribides, Bruchides, Longicornes), 1874-1872, 3 broch. in-8°. (Extr. des Mémoires de l'Académie de Stockholm.)
- ** FALLÉN. Diptera Sueciæ. Lund, 1814-1818, tomes I et II en un vol. in-8° relié.
- ** — Hemiptera Sueciæ. Lund, 1829. 1 vol. in-8° relié.
- * FANZAGO. (Voyez Soc. Veneto-Trentina, p. CXIII.)
- ** FISCHER (J.-B.). Tentamen conspectus Cantharidiarum. Munich, 1827. Broch. in-8°.
- ** FORSKÅL. Descriptiones animalium quæ in itinere orientali observavit Hauniæ. 1775. Petit in-4° broché (Entomologie, p. 77).
- ** FRISCH. Beschreibung von Insecten. Berlin, 1720. 1 vol. in-8° relié, planches noires.
- ** FUESSLY. Archives de l'Histoire des Insectes, traduction en français. Wintherthour, 1794. 1 vol. relié, petit compart.
- * GEMMINGER (D^r) et VON HAROLD. Catalogus Coleopterorum, vol. VI, VII et VIII (1^{re} partie) (des Malacodermes aux Curculionides inclusivement).
- ** GERMAR. Reise nach Dalmatien und Ragusa. Leipsick, 1817. 1 vol. in-8° relié, 9 planches coloriées.
- ** GERSTÆCKER. Rhipiphoridum dispositio systematica. Berlin, 1855. Broch. in-4°, 1 planche noire.

- * GERVAIS (Paul). Allocution à la Société géologique de France, le 4 septembre 1871.
- ** — Remarques sur la famille des Scorpions et description de plusieurs espèces nouvelles de la collection du Muséum. Broch. in-4°, avec 2 planches, noire et coloriée. (Extr. des Archives du Muséum, 1839.)
- * — Sur un singe fossile, d'espèce non encore décrite, qui a été découvert au Monte-Bamboli (Italie). (Extr. des Comptes rendus de l'Académie des Sciences.)
- * GIOTTO ULIVI. Esame critico della teoria sulla partenogenesi delle Api. Forli, 1872. Broch. compart. (Extr. de l'Industriale Italiano.)
- ** GOEZE. Entomologische Beyträge. Leipsick, 1777-1781. 5 vol. in-8° brochés.
- ** GRAVENHORST. Monographia Coleopterorum Micropterorum. Gœttingue, 1806. 1 vol. in-8°.
- * GUENÉE. L'échenillage. Broch. grand in-8°. (Extr. du Bulletin de la Société Dunoise.)
- ** GUÉRIN-MÉNEVILLE. Histoire naturelle des Crustacés, Arachnides et Insectes recueillis dans le Voyage autour du Monde de la corvette *la Coquille*. 4 vol. in-folio relié, 27 planches coloriées. Paris, 1832.
- ** — Iconographie du Règne animal de Cuvier, Insectes. Paris, 1829-1838. 1 vol. in-8° relié et 1 atlas broché de 104 planches noires.
- ** — Revue zoologique. (Voyez p. CVI.)
- ** — Voyage aux Indes orientales, de 1825 à 1829, partie entomologique. 1 vol. in-4° relié, 5 planches coloriées.
- * HAAG-RUTENBERG (D^r Georg). Monographie der Cryptochiliden. Broch. in-8°. (Extr. du Berliner entom. Zeitschr.)
- * HALL (James). Natural history of New York, part. VI, Palæontology, tome IV. 1 vol. in-4° avec planches.
- HAROLD (baron VON). (Voy. PREUDHOMME DE BORRE.)
- ** HERMANN. Mémoire aptérologique. Strasbourg, 1804. 1 vol. in-folio relié, 9 planches coloriées.

- * HEWITSON (W.) Exotic Butterflies (suite), parties 81-84 (Heliconidæ, Satyridæ, Pieridæ, Nymphalidæ, Erycinidæ). 1872. 12 planches coloriées.
- * HEYDEN (Ludwig von). Entomologische excursion auf den Hohen Vogelsberg.
- ** HOFVERBERG. Supplementum Cimicidum Sueciæ. Lund, 1826. Broch. in-8°.
- * HORN. Catalogue of Coleoptera from South Western Virginia. Broch. in-8°. (Extr. des Trans. of the Amer. entom. Society.)
- * — Contributions to the Coleopterology of the United States. Broch. in-8°.
- * — Description of a new Pseudomorpha from California with notes on the Pseudomorphidæ. (Extr. des Trans. of the amer. entom. Society.)
- * — Description of some new Cicindelidæ from the Pacific Coast. — Description of some new genera and species of Central American Coleoptera. Broch. in-8°. (Extr. des Proceed. of the Acad. of nat. Sc. of Philad.)
- * — Notes on the habits of a few California Coleoptera. Broch. in-8°.
- * — Revision of the Tenebrionidæ of America, North of Mexico. Philadelphia, 1870. Broch. in-4°, 2 planches noires. (Extr. des Trans. of the amer. philos. Society.)
- * — Synopsis of the Parnidæ of the United States. Broch. in-8°.
- * — Synopsis of the species of Corphyra of the United States. Broch. in-8°.
- ** HUMBERT (Aloïs). Essai sur les Myriapodes de Ceylan, Genève et Bâle, 1865. Broch. in-4°, 5 planches noires.
- ** KLUG (D^r). Versuch einer Bestimmung der Clerii. Berlin, 1842. Broch. petit in-4°, 2 planches coloriées.
- ** KOLLAR. Monographia Chlamydum. Vienne, 1824. 1 vol. in-folio, 2 planches coloriées.
- ** LATREILLE. Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes (Suite aux œuvres de Buffon). 14 volumes in-8° brochés.

- ** LATREILLE. Histoire naturelle des Fourmis et recueil de mémoires divers sur les Articulés. Paris, 1802. 1 vol. in-8° relié, figures noires.
- ** LECONTE (John). Synopsis of the Melolonthidæ of the United States. Broch. in-4°.
- * LICHTENSTEIN (Jules). Manuel d'Entomologie à l'usage des horticulteurs du Midi de la France. Montpellier, 1872. Broch. in-8°. (Extr. des Annales de la Société d'hortic. et d'hist. natur. de l'Hérault.)
- * LINDEMANN (Ed. DE). Prodromus Floræ Chersonensis. Odessa, 1872. 1 vol. in-8°.
- * — Index plantarum usualium Floræ Chersonensis. Odessa, 1872. 1 vol. in-8°.
- ** LINNÉ. Amœnitates Academicæ. 1749-1785. 9 vol. in-8° reliés, figures noires.
- ** — Caroli a Linné Systema naturæ, editio XIII. Vindobonæ, 1767. 4 vol. in-8° reliés.
- ** — Caroli a Linné Systema naturæ, ex editione duodecima in epistomen redactum a Johanne Beckmanno. Gœttingue, 1772. 2 vol.
- * LUCAS (Hippolyte). Note géographique sur le Theridium tepidarium. (Extr. de la Revue et Magasin de Zoologie, 1872.)
- * — Quelques remarques sur les Aranéides du Calvados. (Extr. de la même publication, 1870.)
- * MAYR (D^r Gustav). Die Belostomiden (Monographie). (Extr. des publications de la Société zoologique et botanique de Vienne.)
- * METGÉ. Discours prononcé sur la tombe d'Ernest Dollfus.
- * MILLET DE LA TURTAUDIÈRE. Faune des Invertébrés de Maine-et-Loire. Angers, 1870 et 1872. 2 vol. in-8°.
- * MILLIÈRE (P.). Catalogue raisonné des Lépidoptères du département des Alpes-Maritimes, 1^{re} partie. (Mémoires de la Société des Sciences naturelles et historiques de Cannes, 2^e vol., 1872, page 89.)

- * MILTON ROSS (Alex.). A classified Catalogue of the Birds of Canada. Toronto, 1872. Broch. in-12.
- * — A classified Catalogue of the Lepidoptera of Canada. Toronto, 1872. Broch. in-12.
- ** MOTSCHULSKY. (Voyez VICTOR.)
- * MULSANT. Histoire naturelle des Coléoptères de France : Lamellicornes et Pectinicornes. 2^e édition, 1871.
- ** NEWPORT (George). On the natural history, anatomy and development of the Meloë and Strepsiptera. Broch. in-4°, une planche noire. (Extr. des Trans. of Linn. Soc. of London, 1845.)
- * OLMEDILLA Y PUIG (D. J.). Elogio historico de D. Fernando Amor y Mayor. Madrid, 1872. Broch. in-8°.
- PACKARD. Six brochures in-8°.
- * — 1. Bristle-Tails and Spring-Tails (fig.).
- * — 2. Catalogue of the Phalenidæ of California.
- * — 3. List of Insects collected at Pebas, Equador, and presented by prof. J. Orton.
- * — 4. Morphology and Ancestry of the King Crabs.
- * — 5. On the Insects inhabiting Salt Water (fig.).
- * — 6. The caudal styles of Insects sense organs *i. e.* abdominal antennæ.
- * — Record of american Entomology for 1869. Broch. in-8°, Salem. (Revue des publications entomologiques de l'année.)
- ** PALLAS. Voyages du prof. Pallas dans plusieurs provinces de l'empire de Russie et dans l'Asie septentrionale, tome VIII (contenant toute la partie entomologique). 1 vol. in-8° relié.
- ** PALLIARDI. Beschreibung zweyer decaden neuer Carabiden. Vienne, 1825. 1 vol. in-8° relié.
- ** PAYKULL (DE). Monographia Caraborum Sueciæ. Upsal, 1790. 1 vol. in-8° relié.
- * PELLET. Histoire naturelle du département des Pyrénées-Orientales. Entomologie (Coccinellides). Perpignan, 1872. Broch. in-8°.

(Extr. du Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.)

- * PERRIS (Éd.). Les Oiseaux et les Insectes. Broch. in-8°. (Extr. des Mémoires de la Société Royale des Sciences de Liège.)
- * PEYERIMHOFF (H. DE). Catalogue des Lépidoptères d'Alsace, 3^e publication et révision générale des publications précédentes. Colmar, 1872. In-8°.
- * PLATEAU (F.). Matériaux pour la Faune belge, 2^e note : Myriapodes. Broch. in-8°, 2 planches noires. (Extr. du Bulletin de l'Académie royale de Belgique.)
- * — Recherches expérimentales sur la position du centre de gravité chez les Insectes. Genève, janvier 1872. Broch. in-8°. (Extr. des Archives des Sciences de la Bibliothèque universelle.)
- * PREUDHOMME DE BORRE. Catalogue synonymique et description de fourreaux de larves de Phryganides de Bavière. (Broch. extr. des Annales de la Société entom. belge, tome XIV.)
- * — Monographie du genre Glaphyrus, par le baron von Harold, traduction en français. Broch. petit in-8°. (Extr. de l'Abeille.)
- * QUÆDVLIËG (L.). Description d'une anomalie observée chez un exemplaire de *Hestia Belia* Westw. Broch. avec planche. (Extr. des Annales de la Société entom. belge, tome XIV.)
- ** REICH. Mantissæ Insectorum, 1^{er} fascicule : Curculionides. Noribergæ, 1797. Broch. petit in-8°, une planche coloriée.
- * REICHE et LALLEMANT. Catalogue des Coléoptères de l'Algérie et contrées voisines, avec description d'espèces nouvelles, 1^{re} partie. Caen, 1872. Broch. compart.
- ** REICHENBACH et KUNZE. Monographia Pselaphorum. Leipsick. Broch. petit in-8°, 2 planches coloriées.
- * SALVAÑA COMAS. Apuntes para la Geografia y Fauna entomologicas de Mataro (Meloe Huronensis et ineditus, Forficula Graëllis, nov. sp.). Madrid, 1870. Broch. in-8°.
- ** SAUSSURE (H. DE). Mémoire pour servir à l'histoire naturelle du Mexique, des Antilles et des États-Unis : Crustacés. Genève, 1858. Broch. in-4°, 6 planches noires.

- ** SAY (Thomas). American Entomology. Philadelphie, 1824-1828. 3 vol. grand in-8°, planches coloriées.
- ** — Description of North American Insects. (Extr. des Trans. of the Amer. philos. Society.)
- ** SCHÆFFER. Abbildung und Beschreibung des Mayenwurmkäfers (G^{re} Meloe). Ratisbonne, 1778. Broch. in-8°, une planche coloriée.
- ** SCHAUM. Symbolæ ad Monographiam Scydmænorum, thèse pour la médecine. Hall.
- * SEIDLITZ. Fauna Baltica, Die Käfer (tableaux synoptiques des Coléoptères du nord-ouest de la Russie et du nord-est de l'Allemagne), 1^{re} et 2^e partie. Dorpat, 1872. 2 broch. in-8°, une planche noire.
- * SCUDDER. A systematic revision of the american Butterflies. Salem, 1871. In-8°.
- ** SILBERMANN. Note monographique sur le genre *Odontopus*. Strasbourg, 1834. Broch. in-8°, une planche noire.
- ** SOLIER. Mollurites. Copie manuscrite d'Ogier de Baulny, comprenant seulement les espèces méditerranéennes et le genera des Mollurites. Broch. in-8°. (Extr. de l'Académie des Sciences de Turin.)
- * SOUVERBIE et MONTROUZIER. Description d'espèces nouvelles (Mollusques) de l'Archipel calédonien. Une planche coloriée. (Extr. du Journal de Conchyliologie.)
- * STÅL. Enumeratio Hemipterorum. Stockholm, 1870. In-4°.
- * — Hemiptera Insularum Philippinarum. 3 planches noires. (Extr. des Comptes rendus de l'Académie de Stockholm, 1870, n° 7.)
- * — Orthoptera quædam Africana. (Extr. des Comptes rendus de l'Académie de Stockholm, 1871, n° 3.)
- * STAUDINGER et WOCKE. Catalog des Lepidopteren des Europäischen Faunengebiets : I. D^r Otto Staudinger : Macrolepidoptera ; — II. D^r Wocke : Microlepidoptera. Dresde, 1871. Broch. petit in-4°.
- * SUSANI (Guido). Éductions des Vers à soie par pontes isolées. Milan, 1872. Broch. in-4°.
- * THOMSON (James). Physis, 9^e partie.

- * THORELL. Om Arachnider från Spetsbergen och Beeren-Eiland. 1872. (Extr. des Comptes rendus de l'Académie de Stockholm.)
- * — Om några Arachnider från Grönland. 1872. (Extr. des Comptes rendus de l'Académie de Stockholm.)
- * — Remarks on Synonyms of European Spiders, n° 3. Upsal, 1872. Broch. grand in-8°.
- ** THUNBERG. Novæ Insectorum species (Coléoptères et Hemerobius). Broch. in-12, une planche noire.
- * *Tribune de Bordeaux (La)*, n° du 24 avril 1872. (Discours prononcé aux obsèques du D^r T. Desmartis.)
- ** VICTOR (T.). Description de quelques Coléoptères recueillis dans un voyage au Caucase et dans les provinces transcaucasiennes russes (Psélaphides et Endomychides). Broch. in-4°, une planche col.
- ** WEBER (Fr.). Observationes entomologicæ. Kiliæ, 1801. 1 vol. in-12.
- * WELLS (Walter). The Water-Power of Maine. Augusta, 1869. 1 vol. in-4° cartonné.
- * YUNG (Edw.). Special report on Immigration. Washington, 1872. 1 vol. in-8°.



LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1872. — Quarante et unième de sa fondation.

Nota. L'astérisque (*) indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1864. ABEILLE DE PERRIN (Elzéar), rue Grignan, 7, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*
1872. ALBANEL (Louis), étudiant en droit, au Broc, près Issoire (Puy-de-Dôme), et à Paris, passage du Commerce, 24. — *Coléoptères d'Europe.*
1869. ALEXANDRE (Auguste), médecin-dentiste, rue Brezin, 4, à Montrouge-Paris. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée; Lépidoptères de France.*
1853. ALLARD (Ernest), chef de bureau au chemin de fer d'Orléans, rue Paradis-Poissonnière, 1. — *Coléoptères d'Europe.*
1863. ALLARD (Gaston), route des Ponts-de-Cé, à la Maulevrie, près Angers (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*
1853. AMBLARD (Louis), docteur en médecine, rue Paulin, 14, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Hyménoptères.*
1861. ANCEY (Félix), négociant, rue Bel-Air, 3, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères et Lépidoptères de France.*

(1872)

Bulletin IX.

1857. ANDRÉ (Ernest), notaire, à Gray (Haute-Saône). — *Coléoptères d'Europe.*
1869. ANTESSANTY (l'abbé Gabriel d'), rue Saint-Jacques, 12, à Troyes (Aube). — *Coléoptères de France.*
1868. AUZOUX (Hector), docteur en médecine, attaché au service maritime des Messageries nationales, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*
1859. BAER (Gustave-Adolphe), maison J.-G. Weiss, à Manille (îles Philippines); et à Paris, chez M. A. Léveillé, boulevard Magenta, 152. — *Coléoptères ; Entomologie générale.*
1865. BALBIANI, docteur en médecine, rue de Médicis, 13. — *Entomologie générale et appliquée ; Embryogénie entomologique.*
1860. BALY (Joseph-S.), docteur en médecine, the Butts, à Warwick (Angleterre). — *Coléoptères, principalement Chrysomélines exotiques.*
1854. BAR (Constant), propriétaire, à Cayenne (Guyane française). — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères.*
1871. BARBAT (Pierre-Michel), imprimeur-éditeur, à Châlons-sur-Marne (Marne). — *Coléoptères d'Europe.*
1866. BARBIER-DICKENS, rue du Delta, 4. — *Coléoptères d'Europe.*
1868. BARON, avocat ; chez M. Grouvelle, rue des Écoles, 26. — *Coléoptères d'Europe.*
1859. BATES (H.-W.), esq., 1, Savile Row W., à Londres (S. W.). — *Coléoptères et Lépidoptères.*
1868. BATES (Frédéric), Stockdale terrace, à Leicester (Angleterre). — *Coléoptères.*
1846. BAUDI DE SELVE (le chevalier), rue Charles-Albert, 44, à Turin. — *Coléoptères.*
1863. BAUDUER (Paul), pharmacien, à Sos, près Nérac (Lot-et-Garonne). — *Coléoptères d'Europe.*
1851. BAZIN (Stéphane), au Mesnil-Saint-Firmin, près Breteuil (Oise). — *Coléoptères, Entomologie appliquée.*
1867. BECQUEMONT, ancien greffier de 1^{re} instance, avenue des Ternes, 64, — *Entomologie générale du bassin de la Seine.*

1866. BEDEL (Louis), rue Garancière, 5. — *Coléoptères d'Europe.*
1857. BELLEVOYE, graveur, rue du Four-du-Cloître, 5, à Metz (Lorraine). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*
1845. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE, rue Saint-Louis, 35, à Évreux (Eure). — *Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.*
1869. BÉRARD (Charles), capitaine au 113^e de ligne, à La Garde, par Montlieu (Charente-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe.*
1835. BERCE, boulevard de Vaugirard, 132. — *Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.*
1871. BERGER (Eugène-Louis), sous-caissier à l'Octroi de Paris, rue Bertholet, 17. — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*
1865. BIANCONI (Jean-Antoine), docteur en mathématiques, à Bologne (Italie). — *Coléoptères d'Europe.*
1844. BIGOT (Jacques), rue de Luxembourg, 27. — *Diptères.*
1863. BIGOT (Just), rue Michel-Ange, 23, à Auteuil-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*
1859. BISCHOFF-EHINGER (André), négociant à Bâle (Suisse). — *Coléoptères.*
1837. BLANCHARD (Émile), ✽, membre de l'Institut, professeur d'entomologie au Muséum, rue de l'Université, 34. — *Entomologie générale. Anatomie.*
1851. BOIELDIEU (Anatole), chef de bureau à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, à Bourg-la-Reine (Seine). — *Coléoptères d'Europe.*
- * 1866. BOISDUVAL, ✽, docteur en médecine, rue des Fossés-Saint-Jacques, 22. — *Lépidoptères.*
1872. BOLIVAR (Ignacio), rue Hita, 4-2^e, à Madrid. — *Coléoptères et Orthoptères d'Europe.*
1860. BONNAIRE (le baron Achille), rue Hallé, 62, Montrouge-Paris. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*
1858. BONNEUIL (le vicomte Roger DE), rue Saint-Guillaume, 31. — *Coléoptères.*
1859. BONVOULOIR (le vicomte Henry DE), rue de l'Université, 15, et à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). — *Coléoptères.*

1869. BORDES (Numa), banquier, rue Esprit-des-Lois, 3, à Bordeaux (Gironde). — *Coléoptères d'Europe*.
1863. BOUCHAUD DE BUSSY (Paul DE), propriétaire, au château de Roussan, par Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe*.
1857. BOUDIER (Émile), pharmacien, à Montmorency (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe*.
1872. BOURGEOIS (Jules), fabricant, rue Saint-André, 7, à Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe*.
1852. BOUTEILLIER (Ed.), professeur d'histoire naturelle au collège, à Provins (Seine-et-Marne). — *Coléoptères*.
1869. BOUVIER, naturaliste-voyageur, boulevard de Port-Royal, 85. — *Entomologie générale*.
1867. BRANNAN junior (Samuel), à San-Francisco (Californie). — *Entomologie générale*.
1859. BRISOUT DE BARNEVILLE (Charles), rue de Pontoise, 15, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères de France*.
1862. BRISOUT DE BARNEVILLE (Henri), rue de Pontoise, 15, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe*.
1866. BROWN (Edwin), à Burton-on-Trent (Angleterre). — *Coléoptères, principalement Cicindélides et Carabiques*.
1860. BRUCK (Emil VOM), rentier, à Créfeld (Prusse-Rhénane). — *Coléoptères*.
1863. BRÛLERIE (Charles PIOCHARD DE LA), rue du Montparnasse, 41. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée*.
1871. BUCHANAN WHITE (le docteur F.), président de la Société des Sciences naturelles, à Perth (Écosse). — *Entomologie générale*.
1832. BUGNION (Charles-Juste-Jean-Marie), à Lausanne (Suisse). — *Coléoptères et Lépidoptères*.
1833. BUQUET (Lucien), ✕, ancien chef de bureau au Ministère de la Marine, rue Saint-Placide, 52 (faub. St-Germain). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie*.
1862. BURLE (Émile), négociant, rue Neuve, 41, à Gap (Hautes-Alpes). — *Coléoptères d'Europe*.

1867. BURMEISTER (Hermann), directeur du Musée d'Histoire naturelle de Buenos-Ayres. — *Entomologie générale.*
1863. CABARRUS (A.-V.), rue Judaïque, 93, à Bordeaux (Gironde). — *Coléoptères en général, Lépidoptères d'Europe.*
1856. CANDÈZE, docteur en médecine, à Glain-lès-Liége (Belgique). — *Entomologie générale, Larves de Coléoptères; Élatérides, Lamellicornes et Longicornes.*
1871. CAPRONNIER (J.-B.), peintre-verrier, rue Rogier, 246, à Bruxelles (Belgique). — *Entomologie générale, Lépidoptères de Belgique et exotiques.*
1858. CARTEREAU, ✱, docteur en médecine, à Bar-sur-Seine (Aube). — *Entomologie générale, Coléoptères, Hyménoptères et Diptères d'Europe, Mœurs et métamorphoses des Insectes.*
1869. CHARDON (Gabriel), attaché à l'Administration des lignes télégraphiques, avenue de la Motte-Piquet, 25. — *Coléoptères de France.*
1867. CHARLIER (Eugène), docteur en médecine, faubourg Saint-Gilles, 19, à Liège (Belgique). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères et Lépidoptères.*
1834. CHAUDOIR (le baron Maximilien DE), gentilhomme de la chambre de S. M. l'Empereur de Russie, à Jitomir (Wolhynie, Russie méridionale), et faubourg Saint-Gilles, 79, à Bruxelles (Belgique). — *Coléoptères, principalement Carabiques.*
- * CHEVROLAT (Auguste), rue Fontaine (quartier Saint-Georges), 25. — *Coléoptères.*
1872. CLAIR (l'abbé), précepteur, rue de Bellechasse, 11. — *Coléoptères d'Europe.*
1867. CLAUDON (Albert), rue de Rouffach, 56, à Colmar (Alsace). — *Coléoptères en général.*
1872. CLÉMENT, chimiste attaché à la Monnaie, avenue d'Orléans, 61, Montrouge-Paris. — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères.*
1860. COLBEAU (Jules), chaussée de Wavre, 178, à Ixelles-Bruxelles (Belgique). — *Entomologie générale.*
1856. COMENDADOR (Antonio-Sanchez), professeur à l'Université de Barcelone (Espagne). — *Entomologie générale.*

1854. CONSTANT fils, banquier, à Autun (Saône-et-Loire). — *Lépidoptères d'Europe.*
1866. CORET (Paul), cultivateur, rue Malissier, 7, à Puteaux (Seine). — *Lépidoptères d'Europe, Entomologie appliquée à l'Agriculture.*
1841. COSTA (Achille), directeur du Musée zoologique, via Santa Antonia alla Vicaria, 5, à Naples. — *Entomologie générale.*
1859. COTTY (Ernest-Paul), officier comptable des subsistances militaires à la manutention, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*
1871. COURAGE (l'abbé Émile), vicaire de Sainte-Clotilde, au presbytère; à Paris. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*
1869. COURSON (Alfred), boulevard Beaumarchais. — *Coléoptères.*
1861. COYE, ✱, capitaine au dépôt de recrutement, à Limoges (Haute-Vienne). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*
1865. CROTCH (George-Robert), attaché à la bibliothèque de l'Université, à Cambridge (Angleterre). — *Coléoptères d'Europe.*
1872. CUISINE (HENRY DE LA), rue d'Assas, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères, surtout le genre Carabus, et Lépidoptères, principalement les genres Morpho et Urania.*
1869. DANIELS (F.-W.), Hottegaard, à Maribo, près Copenhague (Danemark). — *Entomologie générale.*
1836. DARDOUIN, peseur du commerce, rue Paradis, 47, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Lépidoptères d'Europe.*
1858. DAT (Charles), attaché à la navigation de la Loire, quai des Violettes, 4, à Amboise (Indre-et-Loire). — *Coléoptères.*
1870. DAUDET (Henri), rue Lallier, 8. — *Lépidoptères, spécialement chenilles.*
1865. DAVAINÉ (Casimir), ✱, membre de l'Académie de Médecine, rue Laffitte, 3. — *Entomologie générale, Helminthologie.*
1859. DELACOUR, juge en retraite, à Beauvais (Oise). — *Hyménoptères d'Europe.*
1872. DELAHAYE (Jules), employé à la Caisse des Dépôts et Consignations, rue Brézin, 21, Montrouge-Paris. — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères.*

1855. DELAMAIN (Henry), à Jarnac (Charente). — *Lépidoptères*.
1856. DELAMARCHE (Charles), ✠, ancien chef de bureau au Ministère de la Justice et des Cultes, rue Saint-Jacques, à Beaumont-sur-Oise (Seine-et-Oise). — *Lépidoptères*.
1845. DEMOULIN (Gaspard), membre de la Commission administrative du Musée d'histoire naturelle, rue de Nimy, 46, à Mons (Belgique). — *Hyménoptères et Diptères*.
1856. DEPUISSET, naturaliste, rue des Saints-Pères, 17. — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères et Coléoptères*.
1859. DESBROCHERS DES LOGES (Jules), percepteur des contributions, à Gannat (Allier). — *Coléoptères d'Europe et des pays limitrophes, Élatérides et Curculionides du globe*.
1838. DESMAREST (Eugène), officier d'Académie, du laboratoire d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle, rue Linné, 3. — *Entomologie générale, principalement Coléoptères et Orthoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée*.
1856. DEYROLLE (Henri), naturaliste, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 191. — *Coléoptères, Lépidoptères exotiques*.
1866. DEYROLLE (Émile), naturaliste, rue de la Monnaie, 23. — *Entomologie générale*.
1869. DIECK (G.), à Iéna-sur-Saale (Saxe). — *Coléoptères d'Europe*.
1851. DOHRN (C.-A.), à Stettin (Prusse). — *Coléoptères*.
1861. DOLLÉ (Maurice), rue Saint-Jean, 16, à Laon (Aisne). — *Coléoptères*.
1872. DONZEL (Hugues), rue Nationale, 6, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe*.
1872. DOLLFUS (Ernest), avenue Montaigne, 29. — *Entomologie générale*.
1859. DORIA (le marquis Jacques), Strada Nuova, 6, à Gênes (Italie). — *Coléoptères*.
1845. DOUBLEDAY (H.), à Epping (Angleterre). — *Lépidoptères*.
1852. DOURS (Antoine), docteur en médecine, boulevard Longueville, 38, à Amiens (Somme). — *Coléoptères et Hyménoptères*.
1834. DREWSSEN, négociant à Strandmollen, près Copenhague (Danemarck). — *Coléoptères et Hyménoptères*.

1872. DUBOUCHET (André), rue Saint-André-des-Arts, 29. — *Coléoptères d'Europe*.
1867. DUCHAMP (G.), d'Autun, étudiant en médecine, rue de la Bourse, 37, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe*.
1864. DUCOUDRÉ, proviseur du Lycée, à Lons-le-Saulnier (Jura). — *Coléoptères d'Europe*.
1865. DUFOUR (Gustave), ✱, médecin-major de 1^{re} classe, rue de l'Université, 3, à Toulouse (Haute-Garonne). — *Entomologie générale*.
1863. DUPARC (Georges), quai du Louvre, 30. — *Coléoptères*.
1850. DUTREUX (Aug.), ✱, ancien receveur général, au Château-de-là-Celle-Saint-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise). — *Lépidoptères d'Europe, Diurnes exotiques*.
1858. DUVERGER (Joseph-Alexandre), à Dax (Landes). — *Lamellicornes, Longicornes, Libellulides, Orthoptères, Hémiptères et Lépidoptères d'Europe*.
1867. ÉBRARD (Sylvain), employé aux aciéries, à Unieux (Loire). — *Lépidoptères d'Europe*.
1870. EHLERS (docteur Guillermer), Muralla-del-Mar, 37, à Carthagène (Espagne). — *Coléoptères*.
1867. EMICH (Gustave d') fils, écuyer de S. M. l'Empereur, à Pesth (Hongrie). — *Coléoptères*.
1866. ERSCHOFF (Nicolas), Wassili Ostraw, 12^e ligne, n^o 15, à Saint-Pétersbourg. — *Lépidoptères*.
1866. EUSTACHE (Oscar), avoué près le tribunal, rue de Bonsi, 6, à Béziers (Hérault). — *Coléoptères d'Europe*.
1842. FAIRMAIRE (Léon), directeur de l'Hôpital Saint-Louis, rue Bichat, 40. — *Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères*.
1858. FALLOU (Jules), rue Hautefeuille, 30. — *Lépidoptères d'Europe*.
1833. FARHÆUS, chef du département de l'Intérieur, à Stockholm (Suède). — *Coléoptères*.
1831. FAUVEL (C.-A.), officier d'Académie, licencié en droit, rue d'Auge, 16, à Caen (Calvados). — *Entomologie générale de la Basse-Normandie, Coléoptères et Lépidoptères de France, Staphyliniens exotiques*.

1857. FELDER (Gaëtan), burgermeister, Kohlmarkt, n° 1149, à Vienne (Autriche). — *Lépidoptères et Coléoptères.*
1868. FÉLISSIS-ROLLIN (Jules), inspecteur des forges, chef d'escadron d'artillerie, à Nevers (Nièvre). — *Coléoptères de France.*
1856. FÖERSTER (Arnold), professeur à l'École supérieure d'Aix-la-Chapelle (Prusse). — *Coléoptères et Hyménoptères.*
1863. FOLLIAS, rue Colbert, 16, à Reims (Marne). — *Coléoptères d'Europe.*
1858. FRIDRICI (Christian), professeur d'histoire naturelle aux écoles municipales, à Metz (Lorraine). — *Entomologie générale française.*
1867. FUCHS (Waldemar), à Francfort-sur-le-Mein, et rue Hariéna, 8, à Nice (Alpes-Maritimes). — *Coléoptères.*
1867. FUMOUCZE, docteur en médecine, rue du Faubourg-Saint-Denis, 78. — *Entomologie appliquée à la Médecine et à la Pharmacie.*
1866. GABILLOT (Joseph), quai des Célestins, 5, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*
1867. GAGE (Léon), docteur en médecine, rue de Grenelle-Saint-Germain, 9. — *Entomologie générale et appliquée à la Médecine et à la Pharmacie.*
1869. GALLOIS (Joseph), secrétaire de l'Asile départemental d'aliénés, à Sainte-Gemmes, par les Ponts-de-Cé, près Angers (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe et des pays circumméditerranéens.*
1857. GANDOLPHE (Paul), rue de la Montagne-Sainte-Genève, 3. — *Coléoptères.*
1867. GARBIGLIETTI (Antoine), agrégé de la Faculté royale de Médecine, rue de l'Académie Albertine, 5, à Turin (Italie). — *Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères.*
1870. GAULLE (DE), rue de Vaugirard, 286. — *Coléoptères d'Europe.*
1856. GAUTIER DES COTTES (le baron), rue Truffaut, 102, à Batignolles-Paris. — *Coléoptères.*
1870. GAVOY (Louis), rue de la Préfecture, 5, à Carcassonne (Aude). — *Coléoptères d'Europe.*
1842. GÉHIN, propriétaire, à Remiremont (Vosges). — *Insectes nuisibles de tous les ordres et leurs produits, Coléoptères d'Europe.*

1864. GERMINY (le comte Paul LE BÈGUE DE), receveur particulier des finances, à Mauléon (Basses-Pyrénées). — *Coléoptères d'Europe*.
1835. GERVAIS (Paul), O \star , professeur d'anatomie comparée au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, etc., rue Rollin, 11. — *Entomologie générale, Myriapodes et autres Aptères*.
1859. GERVAIS D'ALDIN, juge à Péronne (Somme). — *Coléoptères*.
1866. GILNICKI (Henri), rue de la Monnaie, 23. — *Coléoptères*.
1857. GIRARD (Maurice), professeur au collège municipal Rollin, rue Thénard, 9. — *Entomologie générale et appliquée, Physiologie*.
1852. GIRAUD (Joseph-Jules), docteur en médecine, rue Magnan, 24. — *Hyménoptères*.
1869. GIRAUX (Henri-Alexandre), médecin à Loisy-sur-Marne (Marne). — *Entomologie générale*.
1868. GOBERT (docteur Émile), rue de la Porte-Campet, à Mont-de-Marsan (Landes). — *Entomologie générale*.
1859. GOOSSENS (Th.), rue du Faubourg-Saint-Martin, 99. — *Lépidoptères, Chenilles préparées*.
1844. GOUBERT (Léon), ancien entreposeur des tabacs, place Stanislas, 15, à Saint-Dié (Vosges). — *Coléoptères en général*.
1860. GOULEY (Albert), avoué, rue des Cordeliers, 7, à Caen (Calvados). — *Lépidoptères d'Europe*.
1864. GOURÉ DE VILLEMONTÉE (Gustave), rue Crébillon, 3. — *Coléoptères de France*.
- 1835-1866. GOUREAU, O \star , colonel du génie en retraite, à Santigny, près et par Guillon (Yonne). — *Entomologie générale et appliquée, Mœurs des Insectes*.
1833. GRAELLS (Mariano DE LA PAZ), conseiller honoraire de l'Instruction publique, directeur et professeur d'anatomie comparée et de zoonomie au Musée d'histoire naturelle, calle de la Bola, 4 premier, à Madrid. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes et des Larves*.
1832. GRASLIN (DE), à Château-du-Loir (Sarthe). — *Lépidoptères d'Europe; étude de leurs mœurs et métamorphoses*.
1857. GRAY (John), Wheatfield House near Bolton-le-Moors, Lancashire (Angleterre). — *Coléoptères*.

1857. GRENIER, docteur en médecine, rue de Vaugirard, 55, et à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). — *Coléoptères d'Europe*.
1872. GRIFFITH (W.-J.), conservateur adjoint au Musée, place du Marché-au-Seigle, à Vannes (Morbihan). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe*.
1866. GRONIER, rue Sainte-Catherine, 19, à Saint-Quentin (Aisne). — *Lépidoptères d'Europe ; Chenilles préparés*.
1869. GROUVELLE (Jules), ingénieur civil, rue des Écoles, 26. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée*.
1870. GROUVELLE (Antoine), ingénieur à la Manufacture des Tabacs de Dieppe, et à Paris, rue des Écoles, 26. — *Coléoptères d'Europe*.
1860. GRUBE (Édouard), professeur de zoologie et directeur du Muséum d'histoire naturelle de l'Université, à Breslau (Prusse). — *Arachnides et Annélides*.
1836. GUÉNEAU D'AUMONT (Philibert), O \otimes , s.-intendant militaire en retraite, boulevard Carnot, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères*.
1832. GUENÉE (Ach.), avocat, à Châteaudun (Eure-et-Loir). — *Lépidoptères*.
- * 1866. GUÉRIN-MÉNEVILLE, \otimes , membre de la Société centrale d'Agriculture, rue Corneille, 3. — *Entomologie générale et appliquée*.
1846. GUERNISAC (le comte DE), président de la Société d'horticulture, à Morlaix (Finistère). — *Lépidoptères*.
1865. GEICHARD (Joachim), rue d'Algérie, 22, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe*.
1858. HAAG-RUTENBERG (G.), docteur en philosophie, à Grunenburg, près Francfort-sur-le-Mein. — *Coléoptères*.
1872. HALLOY (Léon D'), rue Porte-Paris, 23, à Amiens (Somme). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe*.
1858. HAMPÉ (Clément), docteur en médecine, Baurenmarkt, 6, à Vienne (Autriche). — *Coléoptères d'Europe*.
1872. HARMAND (Jules), médecin de la Marine nationale, rue Neuve, 11, à Versailles (Seine-et-Oise). — *Entomologie générale*.

1858. HAROLD (le baron Edgard DE), ✖, capitaine de la garde du roi de Bavière, Barerstrasse, 52, à Munich (Bavière). — *Coléoptères, spécialement Lamellicornes.*
1861. HÉMARD (Hippolyte), receveur des Postes, à Briey (Meurthe-et-Moselle). — *Lépidoptères d'Europe.*
1858. HÉNON, ✖, ancien interprète près le 1^{er} conseil de guerre, rue de la Nation, 4, à La Flèche (Sarthe). — *Coléoptères et Lépidoptères.*
1835. HERRICH-SCHÆFFER, ✖, docteur en médecine, à Ratisbonne (Bavière). — *Coléoptères, Lépidoptères et Hémiptères.*
1852. HEWITSON, The Oallands, cottlage Walton on Thames, à Surrey (Angleterre). — *Lépidoptères Diurnes exotiques.*
1866. HEYDEN (L. VON), capitaine, Z. D. Eckenheimer Landstrasse, 32, à Francfort-sur-le-Mein. — *Insectes de tous les ordres, principalement Coléoptères.*
1857. HIMMIGHOFFEN (Jacob), calle del Puchet, 25, Puchet, cerca de Barcelona (Espagne). — *Entomologie générale. Lépidoptères, Coléoptères et Diptères.*
1870. HOURY (Alphonse), négociant, à Mer (Loir-et-Cher). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*
1870. HUBERSON (Charles), rue Servandoni, 8. — *Entomologie générale.*
1866. HUE, place Centrale, 3, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Entomologie générale.*
1854. JANSON (Edward), Museum street, 28, à Londres, W. C. — *Entomologie générale.*
1847. JAVET (Charles), rue Jean-Bologne, 13, à Passy-Paris. — *Coléoptères en général.*
1843. JEKEL (Henri), naturaliste, cabinet et librairie entomologiques et d'histoire naturelle, rue Letort, 2 (18^e arrondissement). Mardi et samedi. — *Coléoptères européens et exotiques, surtout Curculionites.*
1858. JOURDHEUILLE, juge, à Troyes (Aube). — *Lépidoptères d'Europe.*
1871. JULLIAN (Camille), banquier, boulevard du Nord, 15, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Hémiptères et Hyménoptères de la Provence.*

1850. KEFERSTEIN, conseiller de justice, à Erfurth, en Thuringe. — *Lépidoptères d'Europe.*
1849. KIESENWETTER (Hellmuth von), conseiller, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères d'Europe.*
1869. KIRBY (W.-F.), 1, Upper terrace, upper Rathumnies, à Dublin (Angleterre). — *Lépidoptères.*
1866. KIRSCH, pharmacien, Grosse Planeustgasse, 13, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*
1857. KOEHLIN (Oscar), à Dornach (Alsace). — *Coléoptères.*
1868. KOZIOROWICZ (Édouard-Ladislas), ingénieur des Ponts-et-Chaussées, à Ajaccio (Corse). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*
1855. KRAATZ (Gustave), docteur en philosophie, Linkstrasse, 28, à Berlin. — *Coléoptères.*
1863. KÜNCKEL D'HERCULAIS (Jules), aide-naturaliste au Muséum d'Histoire naturelle, rue Gay-Lussac, 28. — *Entomologie générale, Anatomie.*
1846. LABOULBÈNE (Alexandre), O ✽, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, rue de Lille, 11. — *Entomologie française, Anatomie, Mœurs des Insectes.*
1857. LACERDA (Antonio de), à Bahia (Brésil). — *Entomologie générale.*
1858. LAFAURY (Clément), docteur en médecine, à Saugnac et Cambran (Landes). — *Lépidoptères d'Europe.*
1837. LAFERTÉ-SÉNECTÈRE (le marquis de), rue Nicolas-Simon, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères.*
1867. LAGARDE (Jules), rue de Douai, 14. — *Lépidoptères d'Europe.*
1864. LALLEMANT, pharmacien, à l'Arba, près Alger (Algérie). — *Coléoptères d'Europe et du nord de l'Afrique.*
1848. LAMBERT (Paul), docteur en médecine, à Saumur (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*
1870. LAMBIN (Charles), rue Saint-Antoine, 164. — *Coléoptères d'Europe, Mœurs des Insectes.*
1848. LAMOTTE (Martial), professeur suppléant à l'École de médecine, barrière d'Issoire, maison Riocros, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — *Lépidoptères, Coléoptères.*

1855. LARRALDE D'ARANCETTE (Martin), percepteur des contributions directes, quartier Saint-Léon, à Bayonne (Basses-Pyrénées). — *Lépidoptères*.
1866. LARTIGUE (Henry), rue du Marché, 16, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe*.
1862. LAUZUN (Philippe), rue des Beaux-Arts, 8. — *Lépidoptères*.
1860. LAVERGNE DE LA BARRIÈRE, directeur particulier de la Compagnie générale d'assurances, rue Laffitté, 5. — *Coléoptères d'Europe*.
1856. LEBOUTELLIER, rue Malatiré, près celle de la Corderie, à Saint-Aignan, près Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères de France*.
1872. LE BRUN (Marcel), rue du Cloître-de-Saint-Pierre, 28, à Troyes (Aube). — *Coléoptères de France*.
1855. LE CONTE (John-L.), docteur en médecine, à Philadelphie (Pensylvanie). — *Coléoptères de l'Amérique septentrionale*.
1869. LEFÈVRE (Édouard), employé au Ministère des Travaux publics, rue de Constantine, 28, à Plaisance-Paris. — *Coléoptères d'Europe, Clytrides et Eumotpides exotiques*.
1859. LEJEUNE (L.-P.-D.), *, officier comptable des subsistances en retraite, à Saint-Eugène, commune d'Alger (Algérie). — *Coléoptères en général*.
1863. LEMORO (Eugène), rue Guichard, 2, à Passy-Paris. — *Coléoptères de France*.
1837. LEPRIEUR (G.-E.), O. *, pharmacien principal à l'hôpital militaire, à Vincennes (Seine). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie*.
1857. LETHIERRY (Lucien), rue Blanche, faubourg Saint-Maurice-lès-Lille (Nord). — *Coléoptères et Hémiptères*.
1869. LETZNER, président de la Société entomologique de Silésie, à Breslau (Prusse). — *Entomologie générale*.
1860. LEVASSEUR (Benoist), contrôleur des contributions directes, rue des Poulies, aux Andelys (Eure). — *Coléoptères*.
1867. LEVASSEUR (Henri), consul de France à Panama (Nouvelle-Grenade). — *Entomologie générale*.
1861. LÉVEILLÉ (Albert), boulevard Magenta, 152. — *Coléoptères d'Europe, d'Algérie et des îles Philippines*.

1868. LÉVEILLÉ (Prosper), Boulevard de la Chapelle, 102. — *Coléoptères d'Europe*.
1868. LICHTENSTEIN (Jules), négociant en vins, cours des Casernes, 29, à Montpellier (Hérault). — *Hyménoptères d'Europe, Mœurs des Insectes et Entomologie appliquée*.
1832. LUCAS (Hippolyte), ✂, aide-naturaliste d'Entomologie, au Muséum, rue Monsieur-le-Prince, 10, et au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale*.
1861. MABILLE (Paul), professeur au Lycée Charlemagne, place de la Halle-aux-Veaux, 5. — *Lépidoptères d'Europe, Phalénites exotiques, Coléoptères d'Europe*.
1864. MAC-LACHLAN (Robert), Limes Groves North Lewisham, 39, S. E., à Londres. — *Névroptères*.
1864. MADON, avocat, boulevard Napoléon, 68, à Toulon (Var). — *Coléoptères d'Europe*.
1868. MAILLEFER (Léon), naturaliste, rue de Douai, 18. — *Entomologie générale, Coléoptères d'Europe*.
1846. MANDERSTJERNA, ✂, général au service de S. M. l'Empereur de Russie, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères*.
1863. MANÈS (Adolphe), ✂, capitaine d'infanterie, à Ajaccio (Corse). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie*.
1853. MANUEL DE LOCATEL (le comte Alfred DE), à Albertville (Savoie). — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée*.
1864. MARGILLY (Charles), à Bar-sur-Aube (Aube). — *Coléoptères*.
1858. MARMOTTAN, docteur en médecine, rue Desbordes-Valmore, 31, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe*.
1835. MARSEUL (l'abbé DE), boulevard Péreire, 271, aux Ternes-Paris. — *Coléoptères d'Europe et des pays circonvoisins, Hétéromères et Hétérides exotiques*.
1855. MARTIN (Emmanuel), propriétaire, à Creil (Oise). — *Lépidoptères*.
1861. MARTIN (Henri-Charles), ✂, docteur en médecine, rue Vital, 14, à Passy-Paris. — *Coléoptères*.
1860. MARTINEZ Y SAEZ (Francisco), professeur d'Institut, calle Vergará, 1, 4°, à Madrid (Espagne). — *Coléoptères*.

1870. MASSON (Edmond), percepteur des contributions au Meux, par Compiègne (Seine-et-Oise). — *Coléoptères de France*.
1860. MATHAN (le baron René HUE DE), conseiller de préfecture à Albi (Tarn). — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée*.
1861. MAYET (Valéry), négociant en vins, rue d'Alger, 5, à Montpellier (Hérault). — *Coléoptères d'Europe*.
1865. MEES, docteur en médecine, Ohlmullerstrasse, 9, à Munich (Bavière). — *Coléoptères*.
1853. MIGNEAUX (Jules), peintre d'histoire naturelle, rue du Cloître-Saint-Merry, 16. — *Iconographie entomologique*.
1851. MILLIÈRE (Pierre), dans sa villa, à Cannes (Alpes-Maritimes). — *Lépidoptères d'Europe, Mœurs des Chenilles*.
- * 1866. MILNE-EDWARDS (Henri), C ✨, membre de l'Institut, etc., rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale, Crustacés, Anatomie*.
1862. MILNE-EDWARDS (Alphonse), ✨, aide-naturaliste au Muséum d'Histoire naturelle, etc., rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale, Crustacés*.
1861. MIMONT (DE), au château de la Houssaye par Fontenay-Trésigny (Seine-et-Marne). — *Entomologie générale, Coléoptères*.
1870. MISSOL, pharmacien, rue Montorgueil, 19. — *Lépidoptères d'Europe, préparation des Chenilles*.
1851. MNISZECH (le comte G. DE), rue Balzac, 22. — *Coléoptères*.
1844. MOCQUERYS (Émile), rue de la Préfecture, 28, à Évreux (Eure). — *Coléoptères d'Europe, Entomologie appliquée*.
1866. MONNIER (Frédéric), notaire, à Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire). — *Lépidoptères d'Europe*.
1854. MONTAGNÉ (J.-B.), rue de la Chopinette, 56. — *Coléoptères d'Europe*.
1865. MONTILLOT (Anatole-Louis), attaché à la Trésorerie, à Alger (Algérie). — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée*.
1870. MONTILLOT (Louis) employé au Ministère de l'Intérieur, bureau des lignes télégraphiques, rue Monsieur-le-Prince, 24. — *Coléoptères d'Europe*.
1858. MONTROUZIER (le Révérend Père), missionnaire apostolique, à Lyon. — *Entomologie générale*.

1865. MORA (Manuel DE), agriculteur, bachelier ès arts, calle del Osario, 45, à Cordoue (Espagne). — *Coléoptères d'Europe.*
1853. MORITZ, naturaliste, rue de l'Arbre-Sec, 46. — *Entomologie générale.*
1859. MORS (Louis), ingénieur civil, rue Saint-Pétersbourg, 23. — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*
1859. MÜLLER (T.-A.-Clément), mécanicien, Falkenstrasse, 15, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*
1871. MUNIER-CHALMAS, préparateur de géologie à la Faculté des Sciences, 18, rue de la Sorbonne. — *Entomologie générale, principalement Insectes fossiles.*
1850. MURRAY (Andrew), Kensington-gore, S. W., à Londres. — *Coléoptères.*
1852. NARCILLAC (le comte DE), rue de l'Université, 101. — *Entomologie générale et anatomique.*
1871. NEVINSON (Basile-Georges), Southfield, à Leicester (Angleterre). — *Coléoptères.*
1860. NIÉTO (José-Apolinario), à Cordova (Brésil). — *Entomologie générale.*
1858. NIVILLER (Charles), dessinateur, boulevard Richard-Lenoir, 134. — *Lépidoptères.*
1860. NORQUET (Anatole DE MADRE DE), rue de Jemmapes, 61, à Lille (Nord). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*
1861. OBERTHÜR (Charles), imprimeur, faubourg de Paris, 20, à Rennes (Ille-et-Vilaine). — *Lépidoptères.*
1871. OBERTHÜR (René), volontaire au 23^e d'artillerie (batterie à cheval), à Versailles (Seine-et-Oise). — *Coléoptères.*
1859. ODIER (James), banquier, Cité, 24, à Genève. — *Coléoptères d'Europe.*
1869. OLIVEIRA (Manuel-Paulino D'), professeur à la Faculté de Philosophie de Coïmbre (Portugal). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*
1860. ORZA (Paul DE L'), naturaliste, rue des Fossés-Saint-Jacques, 26. — *Lépidoptères, Coléoptères.*

1871. OSMONT, vérificateur des Douanes, rue de Strasbourg, 4, à Caen (Calvados). — *Lépidoptères d'Europe*.
1871. OUSTALET, géologue, rue des Écoles, 10. — *Entomologie générale, principalement Insectes fossiles*.
1850. PANDELLÉ (Louis), rue du Lycée, 17, à Tarbes (Hautes-Pyrénées). — *Coléoptères*.
1862. PASCOE (Frans.-P.), 1, Burlington Road Westbourne Park, W., à Londres. — *Coléoptères, principalement Longicornes*.
1869. PÉLISSIER (Émile), chef de bataillon au 70^e régiment de ligne, à Toul (Meurthe-et-Moselle). — *Coléoptères*.
1857. PELLET (P.), avocat, rue du Figuier, 4 bis, à Perpignan (Pyrénées-Orientales). — *Coléoptères de son département*.
1862. PERAGALLO (Al.), directeur des Contributions indirectes, à Aurillac (Cantal). — *Coléoptères d'Europe*.
1862. PÉREZ, professeur à la Faculté des Sciences, rue Prosper, 7, à Bordeaux (Gironde). — *Entomologie générale, Anatomie*.
1850. PEREZ ARCAS (don Laureano), professeur de zoologie à la Faculté des Sciences, calle de las Huertas, 14, à Madrid (Espagne). — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée*.
1838. PERRIS (Édouard), ✕, conseiller de préfecture, à Mont-de-Marsan (Landes). — *Entomologie générale, Mœurs des Insectes*.
1851. PERROUD (Benoit-Philibert), quai Saint-Vincent, 43, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères*.
1866. PEYERIMHOFF (DE), à Colmar (Alsace). — *Lépidoptères d'Europe*.
1854. PEYRON (Edmond), négociant, à Beyrouth (Syrie). — *Coléoptères*.
1857. PICCIOLI (Ferdinand), s.-inspecteur du Musée royal d'Histoire naturelle, via Romana, 19, à Florence (Italie). — *Coléoptères et Hyménoptères*.
1872. PICTET (Ed.), conservateur du Musée d'Histoire naturelle, à Genève. — *Entomologie générale*.
1870. PIOT (Charles), rue Soufflot, 17. — *Diptères*.
1862. PISSOT, inspecteur des forêts, conservateur du bois de Boulogne, à l'Abbaye-de-Longchamps, près Neuilly (Seine). — *Entomologie appliquée à la Sylviculture et à l'Agriculture*.

- * POEY, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université, calle San-Nicoldi, 96, à la Havane (Cuba). — *Lépidoptères et Coléoptères*.
1865. PONSON fils, place Kléber, 2, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe*.
1869. POUJADE (Gustave-Arthur), préparateur au laboratoire d'Entomologie du Muséum d'Histoire naturelle, rue des Écoles, 15. — *Coléoptères et Lépidoptères, Iconographie entomologique*.
1872. POWER (Gustave), ingénieur civil, à Saint-Ouen-de-Thomberville (Eure), par La Bouille (Seine-Inférieure). — *Coléoptères de France*.
1857. PRADIER (Ernest), G. O. ✕, général de brigade, rue des Bourdonnais, 13, à Versailles. — *Coléoptères*.
1867. PRÉSAS (Manuel y), bachelier en médecine, à Matanzas (île de Cuba). — *Entomologie générale*.
1867. PREUDHOMME DE BORRE (Alfred), conservateur-secrétaire du Musée royal d'Histoire naturelle, place du Musée, à Bruxelles (Belgique). — *Entomologie générale, Coléoptères, principalement Hétéromères*.
1867. PULS, pharmacien, place de la Calandre, 11, à Gand (Belgique). — *Hyménoptères et Diptères*.
1856. PUTON (A.), docteur en médecine, à Remiremont (Vosges). — *Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères d'Europe*.
1865. PYOT (Victor), ex-contrôleur des contributions directes, à Gien (Loiret). — *Coléoptères de France*.
1872. QUINQUARLET (Félix), filateur, rue de Preize, 16, à Troyes (Aube). — *Hémiptères de France*.
1872. QUINQUAUD, docteur en médecine, boulevard Saint-Michel, 31. — *Entomologie générale, Mœurs des Insectes*.
1862. RADOSCHKOVSKI (Octave), général d'artillerie de la Garde impériale, à Saint-Pétersbourg. — *Hyménoptères*.
1867. RAFFRAY (Achille), à Boghari, province d'Alger (Algérie). — *Coléoptères d'Europe*.

1869. RAGONOT (Émile-L.), rue de Buffon, 27. — *Lépidoptères d'Europe, spécialement Microlépidoptères.*
1872. RAGUSA (Enrico), hôtel Trimacria, [à Palerme. — *Coléoptères d'Europe.*
1855. RATTET (Frédéric), sous-caissier à la Banque de France, rue de Trévisé, 37. — *Lépidoptères.*
1868. RAY (Jules), conservateur du Musée d'Histoire naturelle, à Troyes (Aube). — *Entomologie générale, principalement Microlépidoptères et Arachnides.*
- * REICHÉ, négociant, rue du Vingt-Neuf-Juillet, 10. — *Coléoptères.*
1835. REICHENBACH, directeur du Muséum royal d'Histoire naturelle de Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*
1860. REVELIÈRE (Jules), receveur de l'enregistrement, à Blain (Loire-Inférieure). — *Coléoptères.*
1865. REVELIÈRE (Eugène), naturaliste, à Porto-Vecchio (Corse). — *Coléoptères d'Europe.*
1872. RICHARD (Alexandre), médecin-dentiste, à Marraham, près Rio-Janeiro (Brésil). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères et Lépidoptères.*
1870. RILEY (C.-V.), State Entomologist Room, 29, Insurance Building, à Saint-Louis (Missouri, États-Unis). — *Entomologie générale et appliquée, Mœurs, Transformations, Galles des Insectes.*
1866. RIZAUCOURT (Jean-Baptiste), rue de la Rotonde, 63, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*
1849. ROBIN (Charles), ✂, membre de l'Institut, professeur à l'École de Médecine de Paris, etc., rue Hautefeuille, 19. — *Anatomic, Acariens, Annélides.*
1872. ROMAN (Ernest), quai Saint-Clair, 1, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*
1862. ROMANS (baron Fernand DE), rue d'Orléans, 6, à Angers (Maine-et-Loire). — *Entomologie générale.*
1848. ROSENHAUER (W.-G.), professeur d'histoire naturelle à l'Université, à Erlangen (Bavière). — *Entomologie générale, Biologie des Insectes.*

1870. ROTTENBERG (le baron DE), à Muhlgast, près Rauden (Silésie inférieure, Prusse). — *Coléoptères d'Europe.*
1841. ROUGET (Auguste), rue de la Préfecture, 28, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères, surtout ceux d'Europe, Mœurs des Insectes.*
1852. SALLÉ (Auguste), naturaliste-voyageur, rue Guy-de-Labrosse, 13. — *Entomologie générale, Coléoptères d'Amérique.*
1855. SAND (Maurice), ✨, au château de Nohant, près La Châtre (Indre). — *Entomologie générale, Lépidoptères du centre de la France.*
1851. SAULCY (Félicien-Henry CAIGNART DE), rue Châtillon, 3, à Metz (Lorraine). — *Coléoptères d'Europe.*
1858. SAULCY (Félix CAIGNART DE), C. ✨, membre de l'Institut, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 54. — *Entomologie générale.*
1835. SAUNDERS (le chevalier Sidney-Smith), ancien consul général de S. M. Britannique, à Corfou (Grèce). — *Entomologie générale de la Grèce, spécialement Hyménoptères et Strepsiptères.*
1842. SAUNDERS (William-Wilson), à Hilyfield, Reigate Surrey (Angleterre). — *Entomologie générale.*
1869. SAUNDERS (Edward), à Hilyfield, Reigate Surrey (Angleterre). — *Entomologie générale, principalement Buprestides.*
1872. SAURA (Santiago-Angel), propriétaire, membre de l'Académie des Sciences de Barcelone, rue de la Canuda, n° 35, 3^e, à Barcelone (Espagne). — *Coléoptères d'Europe.*
1851. SAUSSURE (Henri DE), ✨, licencié ès sciences, Cité 23, à Genève, et à Bonne-sur-Ménage (Haute-Savoie). — *Entomologie générale, Hyménoptères.*
1861. SCHAUFUSS (L.-W.), docteur en philosophie, Vettinerstrasse, Vettinerhof, à Dresde (Saxe). — *Entomologie générale.*
1869. SCHEIDEL, attaché au Museum, à Francfort-sur-le-Mein. — *Coléoptères.*
1872. SCHENK (Maurice), teneur de livres, Elisabethstrasse, 26, II, à Prague (Bohême). — *Coléoptères d'Europe.*
1862. SCHLUMBERGER (Gustave), à Pau (Pyrénées-Orientales). — *Coléoptères d'Europe.*

1869. SCHLUMBERGER-DOLLFUS (Jean), à Guebwiller (Alsace). — *Coléoptères et Lépidoptères.*
1858. SCHUSTER (Maurice), 614, South Fourth street, à Saint-Louis (Missouri, États-Unis). — *Coléoptères.*
1869. SÉDILLOT (Maurice), avocat, rue de l'Odéon, 20. — *Coléoptères d'Europe; Érotylics, Clérites et Hétéromères exotiques.*
1864. SEIDLITZ (docteur George), naturaliste, à Dorpat (Russie). — *Coléoptères.*
1834. SÉLYS-LONGCHAMPS (Ed. DE), ✱, membre de l'Académie royale des sciences de Belgique, sénateur, boulevard de la Sauvenière, 34, à Liège (Belgique). — *Névroptères, principalement Odonates; Lépidoptères d'Europe.*
1860. SENAC (Hippolyte), docteur en médecine, à Vichy (Allier). — *Coléoptères.*
1860. SENNEVILLE (Gaston DE), auditeur à la Cour des comptes, rue de l'Université, 8. — *Coléoptères de France.*
1865. SHARP (David), Eccles Tornhill, Dumfries (Écosse). — *Coléoptères.*
1843. SIGNORET (Victor), docteur en médecine, avenue de Chevreuse, 3, à Clamart (Seine). — *Hémiptères.*
1863. SIMON (Eugène), rue Cassette, 24. — *Arachnides, surtout Aranéides d'Europe.*
1872. SOCARD (Paul), professeur au Collège, rue Carré, 2, à Troyes (Aube). — *Coléoptères de France.*
1863. SOLSKY (Simon), Wassiliusky Ostrow, 2 ligne, 19, log. n° 5, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*
1850. STAINTON, Mountsfield, Lewisham, near London, S. E. — *Lépidoptères, spécialement Tinéites.*
1854. STÅL (Charles), professeur d'Entomologie et directeur du Musée de l'Académie royale des Sciences, à Stockholm (Suède). — *Entomologie générale, Hémiptères.*
1858. STAUDINGER (Otto), docteur en philosophie, An der Bürgerwiese, 15, à Dresde (Saxe). — *Lépidoptères du globe.*
1868. STEFANELLI (Pietro), professeur des sciences physico-chimiques au lycée royal Dante, via Pinti, 57, à Florence (Italie). — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères d'Europe.*

1862. STIERLIN, docteur en médecine, à Schaffhausen (Suisse). — *Coléoptères.*
1870. TACZANOSWSKI (Wladislas), conservateur du Musée zoologique, à Varsovie (Pologne). — *Entomologie générale, principalement Aranéides.*
1856. TAPPES (Gabriel), caissier à la Banque des chemins de fer d'intérêt local, rue Nollet, 27, à Batignolles-Paris. — *Coléoptères d'Europe, Cryptocéphalides européens et exotiques.*
1868. TEINTURIER (Victor-Maurice), médecin-major au 41^e régiment d'artillerie, à Versailles (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*
1871. THEVENET (Jules), ingénieur civil, rue de Douai, 61. — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*
1846. THIBÉSARD, rue Saint-Martin, 49, à Laon (Aisne). — *Coléoptères et Lépidoptères.*
1854. THOMSON (James), rue de l'Université, 23. — *Coléoptères.*
1870. THUAN (l'abbé Théodore), vicaire, au Champs, par Saint-Lambert-du-Lattay (Maine-et-Loire). — *Coléoptères de France.*
1858. TOURNIER (H.), négociant, à Genève (Suisse). — *Coléoptères d'Europe.*
1867. UHAGON (Serafin DE), calle de la Serrano, 6, 2^o, à Madrid (Espagne). — *Coléoptères d'Europe et des pays limitrophes.*
1856. VALDAN (DE), C. ✱, général de brigade, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise). — *Coléoptères.*
1871. VALLETTE (René), place du Marché, à Fontenay-le-Comte (Vendée). — *Coléoptères et Lépidoptères de France.*
1855. VESCO, ✱, médecin principal de la Marine, rue Saint-Roch, 9, à Toulon (Var). — *Coléoptères.*
1867. VILARO (Jean), bachelier en médecine, à la Havane (Cuba). — *Entomologie générale.*
1869. VOLXEN (Camille VAN), membre de la Société entomologique belge, boulevard du Régent, 5, à Bruxelles. — *Coléoptères, principalement Lamellicornes et Longicornes.*

1862. VUILLEFROY-CASSINI (Félix DE), rue de Laval, 27. — *Coléoptères et Hémiptères.*
1836. WAGA, professeur d'histoire naturelle, à Varsovie (Pologne). — *Entomologie générale et appliquée.*
1865. WANKOWIEZ (Jean), naturaliste, à Minsk, par Varsovie (Lithuanie). — *Coléoptères, principalement ceux de Pologne.*
1857. WENCKER, à Viterne, près Nancy (Meurthe-et-Moselle). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*
1856. WESTRING, employé supérieur des douanes, à Gothenbourg (Suède). — *Coléoptères.*
- 1833-1860. WESTWOOD, professeur à l'Université d'Oxford, Taylorian Institute (Angleterre). — *Entomologie générale.*
1865. WEYERS, secrétaire de la Société entomologique belge, rue du Persil, 3, à Bruxelles. — *Coléoptères, principalement Buprestides et Longicornes d'Europe.*
1849. WOLLASTON (T. Vernon), 4, Barnpark Terrace, Teignmouth, à Devonshire (Angleterre). — *Coléoptères.*
1871. WRIGHT (Edward-Perceval), professeur de botanique à l'Université, à Dublin (Angleterre). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*
1870. XAMBEU (Vincent), lieutenant au 22^e régiment de ligne, au Puy (Haute-Loire). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe et d'Algérie.*
1870. ZAPATER (Bernardo), place San-Miguel, 5, à Madrid (Espagne). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*
- 1833-1858. ZETTERSTEDT, professeur de zoologie, à Lund (Suède). — *Entomologie générale, Diptères.*
1869. ZUBER-HOFER (Charles), négociant à Dornach (Alsace). — *Coléoptères de France.*

MEMBRES DÉCÉDÉS EN 1872.

MM.

DAUBE, à Montpellier (Hérault).

DESMARTIS (Téléphe), à Bordeaux.

DOLLFUS (Ernest), à Paris.

ESTIENNE (Émile) décédé en 1871.

GOUGELET, à Colombes (Seine).

LESPÈS, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

NICKERL, professeur de zoologie, à Prague (Bohême), décédé en 1870.

PICTET père, professeur de zoologie et d'anatomie comparée, à Genève.

RATTET (Paul), à Paris.

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES EN 1872.

MM.

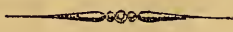
BEAULIEU (DE), à Guebwiller (Alsace).

BOISGIRAUD, à Montplaisir (Charente-Inférieure).

LOEW, à Guben (Saxe).

PINOT (révérend père), à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

VARIN, à Passy-Paris.



AVIS IMPORTANT

RELATIF AU

BULLETIN DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Sur une proposition qui lui a été faite par M. Henry de Bonvouloir, la Société, après avoir entendu la lecture d'un rapport de sa Commission administrative, a décidé dans les séances des 12 et 26 mars 1873 :

1° Que le Bulletin des séances, auquel sera joint le Bulletin bibliographique qui s'y rapporte, sera publié en dehors des Annales ;

2° Que cette publication aura lieu deux fois par mois, et avant l'adoption du procès-verbal qu'elle relate ;

3° Que ce Bulletin sera envoyé gratuitement : 1° à tous les membres français qui auront soldé le montant de leur cotisation de l'année courante ou tout au moins celui de l'année précédente, et 2° aux diverses Sociétés avec lesquelles nous sommes en rapport d'échange de publications ;

4° Qu'il sera tenu à la disposition des membres étrangers qui le feront prendre chez le Trésorier adjoint ou qui adresseront une somme correspondant au prix du transport ;

5° Que ce même Bulletin sera reproduit dans les cahiers trimestriels des Annales, avec les modifications qu'il pourrait paraître nécessaire d'y faire ;

6° Que cette mesure sera mise à exécution à partir de la séance du 9 avril 1873.

Toutes les réclamations relatives au *Bulletin*, ainsi que les demandes d'envoi à l'étranger (*contre remboursement des frais de transport*) doivent être adressées au Trésorier adjoint, M. E. RAGONOT, rue de Buffon, 27.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

A.

<i>Acrobasis Fallouella</i> (sp. nov.), Ragonot.	XLVI et XLVII
<i>Adelops Abeillei</i> XXI, <i>Barnevillei</i> XX, <i>clavatus</i> XXI, <i>Discontignyi</i> , <i>Dieckii</i> , <i>Ehlersi</i> XX, <i>Grenieri</i> , <i>lapidicola</i> XXII, <i>longicornis</i> XX, <i>Saulcyi</i> XXI, <i>subasperatus</i> XXII, <i>sophosinus</i> , Abeille de Per- rin	XXI
<i>Adelops</i> et <i>Anophthalmus</i> nouveaux (Note sur des), Piochard de la Brûlerie.	LXXXVIII
<i>Adelops</i> (Observations sur les) <i>Abeillei</i> 450, <i>clavatus</i> 451, <i>Crot- chi</i> 441, <i>curvipes</i> 444, <i>infernus</i> 452, <i>novem-fontium</i> 445, <i>oviformis</i> 447, <i>Perieri</i> 446, <i>pyrenæus</i> 452, <i>Saulcy</i> 451, <i>sty- gius</i> 451, <i>valconicus</i> , Piochard de la Brûlerie	448
<i>Adimonia dispar</i> (Note sur l'), Desbrochers des Loges.	432
<i>Ætheomorpha</i> (genus) <i>pumilio</i> , Éd. Lefèvre	352
<i>Agathidium</i> (Essai monographique du genre), Ch. Brisout de Barneville.	169
<i>Agathidium algiricum</i> 173, <i>atrum</i> 178, <i>badium</i> 175, <i>confusum</i> 183, <i>convexum</i> 189, <i>dentatum</i> 172, <i>discoideum</i> 197, <i>escoria- lense</i> (2) 176, <i>hæmorrhoum</i> 194, <i>lævigatum</i> 174, <i>Leprieuri</i> 180, <i>mandibulare</i> 190, <i>marginatum</i> 192, <i>nigriceps</i> 193, <i>ni- grinum</i> 195, <i>nigripenne</i> 177, <i>pallidum</i> 185, <i>pisanum</i> 182, <i>plagiatum</i> 188, <i>pulchellum</i> 187, <i>rhinoceros</i> 198, <i>rotundatum</i> 191, <i>semilunum</i> 184, <i>seriepunctatum</i> 170, <i>siculum</i> 179, <i>va- rians</i> , Ch. Brisout de Barneville	186

(1) M. H. Lucas, secrétaire-adjoint, a bien voulu, comme les années précédentes, depuis 1850, se charger de dresser cette table ainsi que celle des Auteurs.

(2) Et non *escorialensis*, par erreur typographique.

<i>Agelena labyrinthica, similis</i> (Notes sur les), H. Lucas	LIII
<i>Agrius hyperici</i> (Note géographique sur l'), Ch. Brisout de Barneville	LXIII
<i>Agrotis exclamationis</i> (Note sur les dégâts produits dans divers vignobles par l'), Maurice Girard	LXII
<i>Agyrtes bicolor</i> (Des conditions dans lesquelles on rencontre l'), Berce et Ch. Brisout de Barneville	V
<i>Allorhinus Hueti</i> (Note sur l'), A. Chevrolat.	VII
<i>Amaurobius atrox, similis</i> (Note sur les), H. Lucas.	LIII
<i>Amonphus concinnus</i> Küst. (Note synonymique sur l'), Desbrochers des Loges	427
<i>Amonphus dissimilis</i> (sp. nov.), Desbrochers des Loges	422
<i>Anthaxia ditescens</i> (sp. nov.), Abeille de Perrin.	XLII
<i>Anophthalmus Cerberus</i> (Études sur les variations de l'), suivies de quelques remarques sur l'influence que peut avoir l'habitation dans les cavernes sur la variabilité des espèces, Piochard de la Brûlerie	461
<i>Anophthalmus consorranus, Orpheus</i> (Observations sur les), Piochard de la Brûlerie	460
<i>Anophthalmus Descontignyi</i> (Note sur l'), H. de Bonvouloir.	LV et LXXX
<i>Anophthalmus Ehlersi, Trophonius</i> (sp. nov.), Abeille de Perrin.	XIX
<i>Anophthalmus Tiresias</i> (sp. nov.), Piochard de la Brûlerie.	443
<i>Anthicus antherinus</i> XXIV, <i>flavipes</i> XXV, <i>floralis</i> XXIV, <i>humilis, longicollis, longipilus, olivaceus</i> XXV, <i>quisquilius, setulosus</i> (Sur les caractères présentés par les), Ch. Brisout de Barneville	XXIV
<i>Anthomyia spreta</i> (Note sur les mœurs de l'), J. Giraud.	503
<i>Anthonomus gracilipes</i> 417, <i>pruni, rubripes, rufus, spilotus</i> 419, <i>Stierlini</i> , Desbrochers des Loges.	416
<i>Anthophora parietina</i> (Description et figure des nids de l'), E. Cartereau.	207
<i>Anthophora parietina</i> (Note sur un dessin représentant des nids d'), Al. Laboulbène	XVII
<i>Antonia purpurea</i> (sp. nov.), V. Signoret	XXXVI
<i>Anyphæna accentuata</i> (Note sur l'), H. Lucas	LIII
<i>Aphænops Eacus, crypticola</i> (Note sur les), Ch. Brisout de Barneville	LXXXIX
Remarques relatives à cette note, Jules Grouvelle.	LXXXIX

<i>Aphænops Leschenaulti</i> (Détails sur les mœurs de l'), Émile Deyrolle	LXXXVII
Remarques relatives à cette note, Ch. Brisout de Barneville	LXXXVIII
<i>Apion lævigatum</i> (Note sur l'), Ch. Brisout de Barneville	XIV
<i>Apion Poupillieri, tamarisci</i> (Note sur les tarses des), Leprieur	LVIII
<i>Apion simile</i> (Note sur l'), Ch. Brisout de Barneville	XLI
<i>Aræcerus seminarius</i> (Note sur l'), A. Chevrolat	VII
Arachnides cavernicoles et hypogés (Notice sur les), E. Simon	215
Arachnides cavernicoles et hypogés (Notice complémentaire sur les), E. Simon	473
Arachnides de Syrie (Scorpions et Galéodes), E. Simon	245
<i>Asagena phalerata</i> (Note sur l'), H. Lucas	LIII
<i>Astacus fluviatilis</i> (Note sur deux variétés de l'), H. Lucas	XLVIII
<i>Attacus Atlas</i> (Note sur plusieurs éducations de l'), Maurice Girard	LXXVII
<i>Attacus Cynthia</i> (Faits de parthénogénésie observés chez un), Maurice Girard	LXII
<i>Attus erraticus, falcatus, frontalis, medius, muscosus, promptus</i> (Note sur les), H. Lucas	LIV
<i>Aubeus</i> (genus) 413, <i>Bruleriei</i> 415, <i>Lethierryi</i> , Desbrochers des Loges	414
<i>Aulacochilus</i> (Supplément à la révision du genre) et description de quatre espèces nouvelles, L. Bedel	403
<i>Aulacochilus brevis</i> 403, <i>niger</i> 407, <i>oceanicus</i> 406, <i>tetradyma</i> , L. Bedel	404

B.

<i>Balaninus cerasorum</i> 419, <i>Elephas, pellitus</i> 418, <i>pyrrhoceras</i> , Desbrochers des Loges	419
<i>Barathræa</i> (genus) 61, 313, <i>cerealis</i> 315, <i>straminipennis</i> , Éd. Lefèvre	315 et 316
<i>Barypithes rhytidiceps</i> (sp. nov.), A. Chevrolat	441
<i>Bibio hortulanus</i> et <i>Marci</i> (Observations sur les), H. Lucas	XLIV
Remarques relatives à cette note, Al. Laboulbène	XLVIII
<i>Bibio Marci</i> (Note sur l'apparition d'une très-grande quantité de Diptères noirs appartenant au), Al. Laboulbène	209

<i>Blaniulus guttulatus</i> ? (Note sur le), H. Lucas	LXXV
<i>Blothrus</i> (genus) 223, <i>Abeillei</i> , E. Simon	224
<i>Boisduvalia lataniæ</i> (Observation sur la), V. Signoret.	XXX
<i>Boarmia buxicoloraria</i> , P. Mabille.	490
<i>Bostrichus typographus</i> et <i>laricis</i> (Note sur les ravages causés aux sapins en Styrie par la présence des), J. Giraud.	VIII
<i>Brachycentrus subnubilus</i> (Note sur les), R. Mac-Lachlan	XXX
Brachycères (Note pour servir à l'histoire des), Desbrochers des Loges	LXXXV
<i>Brachycerus algirus, cirrosus, cribrarius, difformis, europæus,</i> <i>fimbriatus, lutosus, orbipennis, periodiosus, Pradieri, pulveru-</i> <i>lentus, sinuatus, superciliosus</i> (Remarques synonymiques sur les), L. Bedel.	L
<i>Brachycerus algirus</i> attaquant des gousses d'ail (Note sur la larve du), Ancy et L. Bedel.	VII
Observations relatives à cette note, L. Reiche	VII
<i>Bradybatus elongatulus, Kellneri</i> (Note sur les), Desbrochers des Loges	419
<i>Buthus crassicauda</i> 246, 247, <i>judaicus</i> 247, 252, <i>leptochelis</i> 247, 250, <i>nigrocinctus</i> 247, 249, <i>peloponnensis</i> 247, 248, <i>tun-</i> <i>netanus</i> , E. Simon.	247, 251

C.

<i>Cæliodes rubicundus</i> (Note sur le), Ch. Brisout de Barneville.	XLI
<i>Callietherus histrionichus, scenicus</i> (Note sur les), H. Lucas	LIV
<i>Callimorpha hiera</i> (Note sur la), Maurice Girard.	LXXX
<i>Calyptrorhina</i> (genus) 61, 320, <i>biornata, Chloris</i> , Éd. Lefèvre.	322
Carabiques (Note pour servir à l'étude des), L. Bedel.	397
<i>Carabus monilis, splendens</i> (Monstruosités observées chez les), Lartigue	LXI
<i>Carcinops pumilio</i> (Note sur le), Ch. Brisout de Barneville.	XLI
<i>Centrotoma lucifuga</i> rencontré dans une fourmilière (Note sur un), Javet.	LI
<i>Cebrio Getschmanni</i> (sp. nov.), A. Chevrolat.	409
<i>Ceralina pymæa</i> (Note sur la), Lichtenstein	LXXIII
<i>Cerigo Amathusia</i> , P. Mabille	500
<i>Ceroplastes</i> (genus) 35, <i>australasiæ</i> 45, <i>cassiæ</i> 43, <i>ceriferus</i> 40,	

<i>chilensis</i> 44, <i>Fairmairei</i> 43, <i>jamaicensis</i> 45, <i>janeirensis</i> 42, <i>mimosæ</i> 45, <i>myricæ</i> 39, <i>psidii</i> 40, <i>rusci</i> 35, <i>Vinsonii</i> , V. Signoret	38
<i>Ceroplastes mimosæ</i> (sp. nov.), V. Signoret	XLVII
<i>Cetonia Athalia</i> et <i>subpilosa</i> (Note synonymique relative aux), L. Bedel	XXIII
<i>Cetonia morio</i> (Note sur la), Maurice Girard	LXXIX
<i>Chelonia Hebe</i> (Note sur la chenille et la chrysalide de la), Ra- gonot	XXXVIII
Observations relatives à cette note, J. Fallou	XXXIX
<i>Chilotoma</i> (genus) 353, <i>erythrostroma</i> 354, 356, <i>hæmorrhoidalis</i> 358, <i>musciiformis</i> 354, 355, <i>Reyi</i> , Éd. Lefèvre	354, 357
<i>Chennium bituberculatum</i> (Note sur la manière de vivre du), Ja- vet	LI
<i>Chlorophanus Crotchi</i> , <i>nitidulus</i> 423, <i>separandus</i> , Desbrochers des Loges	424
<i>Chæradodis squilla</i> , Orthoptère coureur de la famille des Man- tides (Un mot sur le), H. Lucas	32
<i>Chorizomma</i> (gen. nov.) 220, <i>subterranea</i> , E. Simon	221
<i>Cicindela littoralis</i> (Note sur la), Maurice Girard	LXXIX
<i>Cis</i> (Sur un caractère présenté par les mâles des), Ch. Brisout de Barneville	XXVI
<i>Clytra appendicina</i> 141, 144, <i>atraxidis</i> 141, 148, <i>crocata</i> 141, 150, <i>læviuscula</i> , 140, 143, <i>maculifrons</i> 141, 149, <i>nigro-</i> <i>cincta</i> 149, 141, <i>novempunctata</i> 141, 146, <i>quadripunctata</i> 141, 142, <i>rufitarsis</i> 141, 150, <i>valerianæ</i> , Éd. Lefèvre	141, 145
<i>Clytra tridentata</i> (Note sur le), Ch. Brisout de Barneville	XLVII
Clytrides d'Europe et du bassin de la Méditerranée (Monographie des), Éd. Lefèvre	49
Clytrides (Tribu des), Éd. Lefèvre	59
Clytridées (Groupe des), Éd. Lefèvre	60
<i>Clytus Auboueri</i> (sp. nov.), Desbrochers des Loges	429
<i>Cneorhinus cæsiifrons</i> (Note synonymique sur le), Desbrochers des Loges	428
<i>Coccus brevispinus</i> , <i>pulvinatus</i> , <i>vitis</i> (Note sur les), V. Signoret	XXXVII
Cochenille ou Gallinsectes (Homoptères-Coccides), 9 ^e partie (Es- sai sur les), V. Signoret	33
<i>Cæloides scotylicida</i> destructeur du <i>Bostrichus typographus</i> (Note sur le), J. Giraud	XI

Observations relatives à ce sujet, Guérin-Ménéville	XI
<i>Coleophora cistorum</i> (sp. nov.), H. de Peyerimhoff	199
Coléoptères cavernicoles (Notes pour servir à l'étude des), Piochard de la Brûlerie.	443
Coléoptères d'Espagne et de deux Curculionides du nord de l'Afrique (Description de plusieurs), A. Chevrolat.	409
Coléoptères (Diagnose et synonymies de divers), L. Fairmaire.	47
Coléoptères nouveaux du Thibet oriental (Études sur quelques), H. Lucas	275
Coléoptères provenant des grottes de la Carniole (Note sur des), Javet.	VIII
Coléoptères rares ou non encore rencontrés par lui dans le centre de la France (Note sur les), Desbrochers des Loges.	LXXXIV
<i>Golon calcaratus</i> (Note géographique sur le), Ch. Brisout de Barneville	LI
<i>Coptocephala</i> (genus) 359, <i>xneo-picta</i> 360, 369, <i>apicalis</i> 362, 375, <i>chalybea</i> 362, 374, <i>cyanoccephala</i> 361, 363, <i>floralis</i> 368, <i>fossulata</i> 361, 372, <i>Gebleri</i> 361, 372, <i>melanocephala</i> 361, 376, 385, <i>quadrimaculata</i> 361, 370, <i>quinquenotata</i> 360, 364, <i>Scopolina</i> 361, 465, 386, <i>tetradyma</i> , Éd. Lefevre.	361, 367
<i>Coptolabrus</i> (genus) 282, <i>pustulifer</i> ♂ et ♀, H. Lucas.	XXXIII, 293
Coréides, A. Puton.	509
<i>Coriscium sulfurellum</i> , H. de Peyerimhoff.	200
<i>Corticaria distinguenda</i> , <i>fulvipes</i> XXIV, <i>fuscula</i> , <i>gibbosa</i> XXIII, <i>subtilis</i> , <i>transversalis</i> , <i>truncatella</i> (Sur les caractères présentés par les), Ch. Brisout de Barneville.	XXIV
<i>Cossus ligniperda</i> (Longévitè observée chez une chenille du), Maurice Girard	LXI
<i>Crepidodera nitidula</i> (Note sur la), Ch. Brisout de Barneville.	XLI
<i>Cryptocephalus coryli</i> , <i>marginatus</i> et <i>punctatus</i> (Note sur les), Ch. Brisout de Barneville.	XLVII
<i>Cryptocephalus frontalis</i> (Observation sur le), Leprieur	XL
<i>Cryptocephalus fulcratus</i> (Note sur le), Ch. Brisout de Barneville.	XLI
<i>Cryptohypnus pulchellus</i> , <i>sabulicola</i> (Sur les caractères présentés par les), Ch. Brisout de Barneville	XXVI
Observations relatives à cette note, Al. Laboulbène.	XXVI
<i>Cymindis axillararis</i> et <i>humeralis</i> (Note géographique sur les), Ch. Brisout de Barneville.	XIV
<i>Cyphophthalmus</i> (genus) 239, <i>corsicus</i> , E. Simon	240

D.

<i>Dactylopius vitis</i> (Note sur le), Lichtenstein.	LXXIII et LXXIV
<i>Dermestes lardarius</i> dans les grainages cellulaires (Ravages du), Maurice Girard	205
<i>Dicordylus albidovarius</i> , <i>Argus</i> , <i>balteatus</i> , <i>exquisitus</i> (Note sy- nonymique sur les), L. Fairmaire	48
<i>Dicranocephalus</i> (genus) 282, <i>Adamsi</i> ♂, H. Lucas.	XXXIII, 284
<i>Dictyna uncinata</i> , <i>viridissima</i> (Note sur les), H. Lucas	LIII
Dorcadions (Remarques au sujet des), Desbrochers des Loges.	LXXXV
Observations relatives à cette note, A. Chevrolat, J. Fallou, Piochard de la Brûlerie.	LXXXIV
<i>Dorcadion fuliginator</i> XXXIII, <i>mendax</i> (Note sur les), J. Fal- lou.	XXXIV et XXXV
<i>Dorcadion fuliginator</i> (Note sur le), Alexandre, Ém. Deyrolle, E. Desmarest, Gandolphe.	XXXIV
<i>Dorcadion morio</i> , <i>rufipes</i> (Note sur les), J. Giraud	XXXIV
<i>Dorcadion navaricum</i> , <i>pyrenæum</i> (Note sur les), J. Grouvelle.	XXXIV
<i>Dryophilus densipilis</i> (sp. nov.), Abeille de Perrin	XLIII

E.

<i>Ebæus thoracicus</i> (Note sur la manière de vivre de l'), L. Bedel.	LI
<i>Enoplotrupes</i> (genus) 287, 288, <i>sinensés</i> ♂ ♀, H. Lucas.	XXXIII, 290, 291
Entomologie (Nouvelle application de l'acide phénique à l'), Le- prieur	XXXI
Observations relatives à cette note, Ragonot.	XXXI
<i>Enyo variegata</i> (Note sur l'), H. Lucas	LIII
<i>Epeira agalena</i> , <i>angustata</i> , <i>cucurbitina</i> , <i>diademata</i> , <i>petagiata</i> , <i>quadrata</i> , <i>solers</i> , <i>umbraticola</i> (Note sur les), H. Lucas.	LIV
<i>Epurea florea</i> , <i>longula</i> (Sur les caractères présentés par les), Ch. Brisout de Barneville.	XXV
<i>Erigone dentata</i> , <i>rurestris</i> , <i>vagans</i> (Note sur les), H. Lucas	LIII
<i>Erigone tusisca</i> (sp. nov.), E. Simon.	249
<i>Erigone spelæa</i> (sp. nov.), E. Simon.	474

<i>Eupithecia assimilata, castigata</i> 501, <i>chloerata, cocciferata</i> 502, <i>denotata</i> 501, <i>dodonæata</i> 502, <i>Euphrasiata</i> 501, <i>gemellata</i> 500, <i>innotata</i> 502, <i>laquæaria</i> 500, <i>lentiscata</i> , 495, <i>linariata</i> 500, <i>massiliata</i> 501, <i>nanata</i> 502, <i>nepetata</i> 498, 500, <i>oblongata</i> 500, <i>oxycedrata</i> 502, <i>pauvillata</i> 495, 497, <i>pusillata</i> 500, <i>pyreneata</i> 492, <i>rosmarinata</i> 502, <i>santolineata</i> 494, 500, <i>scopariata, sextiata, subnotata, ultimata</i> 501, <i>venostata</i> 500, <i>vulgata</i> , P. Mabille.	501
<i>Eurycantha</i> (Remarques sur une nouvelle espèce d'), précédées de quelques observations synonymiques sur cette coupe générale de l'ordre des Orthoptères et de la famille des Phasmides, H. Lucas.	19
<i>Eurycantha calcarata</i> mâle 24, femelle 25, larve, H. Lucas.	29
<i>Eurycus Cressida</i> (Note relative à la femelle de l'), H. Lucas.	LXXXIX
<i>Eusomus smaragdinus</i> (Note synonymique sur l'), Desbrochers des Loges.	428

F.

<i>Fairmairia bipartita</i> (Sur la manière de vivre de la), V. Signoret.	XXXVI
---	-------

G.

<i>Galeodes furcillatus</i> 264, <i>syriacus</i> , E. Simon.	261
<i>Gelechia squamutella</i> (sp. nov.), H. de Peyerimhoff	15
<i>Geophilus Gabrielis</i> et <i>rubrovittatus</i> (Note relative aux), H. Lucas.	XXVI
<i>Gibbium scotias</i> trouvés en grand nombre dans des momies (Note sur des), Al. Laboulbène.	XXIX
<i>Gonyleptidæ</i> (Famille des), E. Simon	232
<i>Graphoptera Pflugiana</i> 10, <i>pusillana</i> , H. de Peyerimhoff.	9
<i>Gymnoscelis pumilata</i> (Note sur la), P. Mabille.	502
<i>Gynandrophthabna</i> (genus) 61, 325, <i>affinis</i> 328, 340, <i>amabilis</i> 326, 332, <i>aurita</i> 328, 341, <i>bioculata</i> 326; 329, <i>brevicornis</i> 325, 351, <i>collaris</i> 326, 343, <i>concolor</i> 326, 331, <i>coptocephala</i>	

<i>loides</i> 325, 350, <i>djebellina</i> 327, 349, <i>dorsalis</i> 325; 339, <i>ferulæ</i> 327, 346, <i>flavicollis</i> 327, 345, <i>græca</i> 327, 346, <i>gratiosa</i> 326, 333, <i>hypocrita</i> 326, 328, <i>judaica</i> 328, 342, <i>manicata</i> 328, 341, <i>Menetriesi</i> 325, 336, <i>nigritarsis</i> 327, 347, <i>Raf-frayi</i> 326, 344, <i>rufimana</i> 327, 348, <i>salicina</i> 327, 349, <i>scutellaris</i> 325, 335, <i>thoracica</i> 357, 348, <i>tibialis</i> 326, 330, 385, <i>viridana</i> 331, 326, <i>xanthaspis</i> , Éd. Lefèvre.	328, 337
---	----------

H.

<i>Hæmonia Chevrolati</i> et <i>Mosellæ</i> (Remarques synonymiques sur les), L. Bedel.	LI
<i>Hæmonia</i> et <i>Macronychus</i> (Note sur les tarse des), Leprieur.	LVIII
<i>Helodes chysôcomes</i> (sp. nov.), Abeille de Perrin.	XLII
<i>Hemiscorpio hierichonticus</i> (sp. nov.), E. Simon	255
<i>Heterometrus palmatus</i> 258, <i>propinquus</i> , E. Simon.	259
<i>Hydroporus avunculus</i> , <i>distinguendus</i> , <i>nigricollis</i> (Note relative aux), Desbrochers des Loges.	XXIII
<i>Hylotropes Koziorowiczi</i> (sp. nov.), Desbrochers des Loges.	429

I.

<i>Iapyx lucifugus</i> (Remarques géographiques sur le), H. Lucas.	LXXI
Insectes phosphorescents appelés <i>Cocuyos</i> (Note sur des), Leprieur	LXVIII
Insectes (Note sur l'emploi des feuilles de laurier-cerise pour ramollir les), E. Ragonot	212
Insectes (Les) privés d'yeux sont-ils néanmoins capables d'être impressionnés par la lumière? Comment peuvent-ils suppléer, pour les besoins de leur vie, à l'absence de l'organe de la vision? Piochard de la Brûlerie	467
<i>Ischiropsalis</i> (genus) 226, <i>dispar</i> 227, 486, <i>Helwigi</i> 483, 485, <i>luteipes</i> 484, 486, <i>manicata</i> 486, <i>robusta</i> , E. Simon.	230, 486
<i>Ixodes longipes</i> (sp. nov.), H. Lucas	LXXIV

L.

<i>Labidostomis</i> (genus) 61 et 62, <i>armeniaca</i> 68, 99, <i>asiatica</i> 65, 75, <i>bigemina</i> 64, 73, <i>bipunctata</i> 67, 96, <i>brevipennis</i> , 66, 82, <i>cavifrons</i> 66, 80, <i>centromaculata</i> 67, 95, 384, <i>chalybeicornis</i> 110, <i>cyanicornis</i> 66, 93, <i>decipiens</i> 66, 88, <i>distinguenda</i> 64, 78, 383, <i>diversifrons</i> 66, 93, <i>Ghilianii</i> , 109, <i>Guerinii</i> 68, 105, 384, <i>hispanica</i> 109, <i>Hordei</i> 68, 108, <i>humeralis</i> 68, 101, <i>hybrida</i> , 64, 74, <i>Kindermanni</i> 383, <i>Lacordairei</i> 65, 71, <i>Lejeunei</i> 68, 104, <i>lepida</i> 67, 94, <i>longimana</i> 68, 103, <i>lucaniformis</i> 382, <i>turida</i> 68, 102, <i>lusitanica</i> 64, 72, 383, <i>maculipennis</i> 66, 87, <i>maroccana</i> 380, <i>metallica</i> 66, 83, <i>pallidipennis</i> 67, 91, <i>Pelissieri</i> 384, <i>pilicollis</i> 67, 92, <i>propinqua</i> 65, 76, <i>pubicollis</i> 110, <i>quadrinotata</i> 67, 97, <i>rubripennis</i> 64, 70, <i>rufa</i> 65, 80, <i>rugicollis</i> 66, 86, <i>senicula</i> 110, <i>sibirica</i> 68, 107, <i>speculifrons</i> 384, <i>Stevenii</i> 65, 79, <i>sulcicollis</i> 65, 81, <i>taxicornis</i> 64, 69, 381, <i>tridentata</i> 68, 100, <i>trifoveolata</i> 68, 106, 384, <i>uralensis</i> , Éd. Lefèvre.	66, 85
<i>Lachnæa</i> (genus) 62, 51, <i>cylindrica</i> 152, 153, <i>glabricollis</i> 168, <i>hirta</i> 153, 161, <i>longipes</i> 153, 162, <i>macroductyla</i> 167, <i>paradoxa</i> 152, 165, <i>pubescens</i> 153, 163, <i>puncticollis</i> 152, 154, <i>tripunctata</i> 153, 159, <i>tristigma</i> 153, 157, <i>variolosa</i> 152, 156, <i>vicina</i> , Éd. Lefèvre.	153, 166
<i>Læmophlæus</i> parasite des <i>Hylesinus thuyæ</i> et <i>Aubei</i> (Note sur un), A. Grouvelle	XIV
<i>Lamprosoma</i> (genus), 377, <i>concolor</i> , Éd. Lefèvre.	379
Lamprosidées (Groupe des), Éd. Lefèvre.	377
<i>Larinus Saintpièrri</i> , qui n'est autre que le <i>D. ater</i> Gyll. (Note synonymique sur le), Desbrochers des Loges.	427
<i>Larinus sancte-balmæ</i> (sp. nov.), Abeille de Perrin.	XLIII
<i>Lathridius carbonarius</i> , <i>cordaticollis</i> , <i>rugosus</i> , <i>transversus</i> (Note sur les caractères présentés par les), Ch. Brisout de Barneville	XXIV
<i>Lecanium</i> des environs de Montpellier (Note sur une nouvelle espèce de), V. Signoret.	XLVIII

<i>Lecanium Bauhinii</i> , <i>bituberculatum</i> , <i>genevense</i> , <i>mesambrianthemii</i> ♂ et ♀ (Note sur les), V. Signoret	XXXVII
<i>Lecanopsis rhyzophylla</i> (Sur la manière de vivre du), V. Signoret	XXXVI
Lépidoptérologiques (Recherches et observations), P. Mabille	489
Lépidoptères nouveaux ou peu connus (Description de quelques), H. de Peyerimhoff	7, 499
Lépidoptères nuisant au cotonnier (Note sur les), A. Ioanovich-Bey	LXXVII
<i>Leptoneta convexa</i> (Note sur la), H. Lucas	LXXIV
<i>Leptoneta</i> (gen. nov.) 477, <i>convexa</i> 479, <i>infusata</i> 481, <i>microphthalma</i> , E. Simon	480
<i>Leptopteurus</i> (genus) 424, <i>Olivieri</i> , Desbrochers des Loges	425
<i>Limnoria xylophaga</i> (Note sur la), H. Lucas	LVIII
<i>Limulus Polyphemus</i> (Observations sur les œufs et les jeunes du), H. Lucas	XLV
<i>Linyphia bucculenta</i> , <i>clathrata</i> , <i>tenebricola</i> , <i>tenuis</i> , <i>triangularis</i> (Note sur les), H. Lucas	LIII
<i>Linyphia Proserpina</i> 475, <i>Sancti-Vincenti</i> , E. Simon	476
<i>Liophlæus atricornis</i> , <i>geminatus</i> , <i>nubilus</i> , <i>opacus</i> (Remarques synonymiques sur les), L. Bedel	L
<i>Litargus coloratus</i> (sp. nov.), A. Grouvelle	XIV
<i>Lithocolletis cerisolella</i> 201, <i>tristorella</i> , H. de Peyerimhoff	202
<i>Luperus flavipes</i> , <i>geniculatus</i> , <i>megalophthalmus</i> (Notes sur les), Desbrochers des Loges	431
<i>Lycosa amentata</i> , <i>monticola</i> , <i>nemoralis</i> , <i>sylvicola</i> , <i>tarsata</i> (Note sur les), H. Lucas	LIV
Lygæides, A. Puton	509

M.

<i>Machærites cristatus</i> (sp. nov.), de Sauley	XIX
<i>Mononychus quadrifossulatus</i> , <i>tangerinus</i> , A. Chevrolat	412
<i>Macrolenes</i> (genus) 64, III, <i>Bellieri</i> 112, 114, <i>ruficollis</i> , Éd. Lefèvre	112 et 113
<i>Melanophora atra</i> , <i>subterranea</i> (Note sur les), H. Lucas	LIII
<i>Melanotus sublucens</i> (sp. nov.), Abeille de Perrin	XLI

<i>Meta segmentata</i> (Note sur la), H. Lucas.	LIV
<i>Myrmecophila acervorum</i> rencontrées dans des fourmilières (Note sur des), Javét.	LI

N.

Nécrologie.	5, 297, 541, 543, 547, XXIX, XL, LXXXIV, XCI, XCIII
<i>Nemastomidæ</i> (Famille des), E. Simon.	266
<i>Nemophila Reaumurella</i> (sp. nov.), H. de Peyerimhoff.	13
<i>Nemotois inauratellus</i> , H. de Peyerimhoff.	14
<i>Neophædîmus</i> (genus) 277, 280, <i>Auzouxi</i> mâle 280, XXXIII, fe- melle.	281, XXXIII
<i>Nepticula ilicivora</i> (sp. nov.), H. de Peyerimhoff.	206
<i>Nyctalops</i> (genus) 487, <i>crassiuscula</i> , <i>tenuicaudata</i> , E. Simon.	487

O.

<i>Ochodæus chrysomelinus</i> (Note sur l'), Poujade.	XLIX
<i>Ocyale mirabilis</i> (Note sur l'), H. Lucas.	LIV
<i>Œcanthus pellucens</i> (Note sur l'), Maurice Girard.	LXXIX
<i>Œcophora hirticruralis</i> , H. de Peyerimhoff.	46
<i>Œdipoda cærulescens</i> et <i>germanica</i> (Note sur les), Maurice Gi- rard.	LXXX
<i>Orchestes iota</i> et <i>rusci</i> (Note sur les), Ch. Brisout de Barne- ville.	XLI
<i>Opilionidæ</i> (Famille des), E. Simon.	226
<i>Otiocéphala</i> (genus) 61, 317, <i>forcipifera</i> 318, <i>opaca</i> , Éd. Le- fèvre.	318, 319, 385
<i>Otiorrhynchus gossipiipes</i> (sp. nov.), A. Chevrolat.	440

P.

<i>Pachetra leucophæa</i> (Note sur les organes locomoteurs de la), J. Fallou, Th. Goossens, J. Künckel, Al. Laboulbène, P. Ma- bille.	LVI, LVII et LVIII
--	--------------------

<i>Pachygnatha Listeri</i> (Note sur le), H. Lucas	LIII
<i>Pachymerus lineola</i> (Note sur le), A. Chevrolat.	VII
<i>Paipalephorus</i> (genus) 435, 437, <i>mucoresus</i> , H. Jekel.	439
<i>Paipalesomus</i> (genus) 436, 440, <i>dealbatus</i> , H. Jekel.	441
<i>Papilio Hospiton</i> , <i>Machaon</i> (Note sur la coloration des chrysalides appartenant aux), J. Fallou, P. Mabille.	LV
<i>Pelopæus spirifex</i> qui approvisionne ses larves d'Aranéides (Note sur le), H. Lucas	LXXXI
Pentatomides, A. Puton	508
<i>Peribleptus</i> (genus), 436, 442, <i>sculptus</i> , H. Jekel.	442
<i>Peribleptus</i> Sch., <i>Paipalesomus</i> Sch. et <i>Paipalephorus</i> (Note sur les genres), H. Jekel.	433
<i>Phalangium</i> (Observations sur les œufs des), J. Künckel.	XIV
<i>Phibalopteryx aquata</i> (Note relative à la), J. Fallou.	XIV
<i>Philodromus limbatus</i> (Note sur le), H. Lucas	LIV
<i>Phylolithum festivum</i> (Note sur le), H. Lucas.	LIII
<i>Pholicodes brevisculus</i> , <i>inauratus</i> , <i>lepidopterus</i> , <i>tristis</i> (Note synonymique sur les), Desbrochers des Loges	428
<i>Phryganea interrupta</i> (Note synonymique sur la), R. Mac-Lachlan.	18
<i>Phthoroblastis fraxinana</i> (sp. nov.), H. de Peyerimhoff	12
<i>Pieris rapæ</i> (Note sur une chrysalide appartenant à la), Poujade	LXXXIII
<i>Plæophagus scalptus</i> , <i>spadix</i> (Note synonymique sur les), Desbrochers des Loges	428
<i>Platyarsus ebeninus</i> (sp. nov.), A. Chevrolat.	441
<i>Polydesmus complanatus</i> (Note sur le), H. Lucas	LXXV
<i>Polydrosus arvernicus</i> et <i>melanostictus</i> (Note relative aux), A. Chevrolat.	XXIII
<i>Polydrosus juniperi</i> (sp. nov.), Desbrochers des Loges	421
<i>Polydrosus virens</i> Kiesenw. (Note sur le), Desbrochers des Loges	428
<i>Pristomychus</i> (Observations synonymiques sur les) 458, <i>angustatus</i> 459, <i>inæqualis</i> , Piochard de la Brûlerie	455
<i>Psalidium forcipatum</i> . A cette espèce doit être rapporté le <i>P. pactolum</i> Reiche, Desbrochers des Loges	427
<i>Pteromalus abieticola</i> , <i>multicolor</i> (Note sur les), J. Giraud.	IX et X
<i>Ptinus sexpunctatus</i> (Note sur la manière de vivre du), L. Bedel.	LI

Puce du chat (<i>Pulex felis</i>) (Métamorphoses de la)	267, œuf 267, larve 268, cocon et nymphe 274, insecte parfait, Al. Laboul- bène.	272
<i>Pulvinaria oxyacanthæ</i> (Note sur la), V. Signoret.		XXVII
<i>Pithyophagus lævior</i> (sp. nov.), Abeille de Perrin.		XLII

R.

<i>Raymondia curvinasus</i> (sp. nov.), Abeille de Perrin.		XLIA
Réduvides, A. Puton.		510
<i>Rhinochenus</i> Lucas (Note sur le genre) et sur les espèces qui le composent, A. Chevrolat.		VII
<i>Rhipidius quadriceps</i> (sp. nov.), Abeille de Perrin		XLIII

S.

<i>Sagra splendida</i> (Note sur les métamorphoses du), H. Lucas.		XCIII
<i>Saturnia Cynthia</i> , <i>pyri</i> (Note sur les mamelons présentés par les), Th. Goossens.		XLIV
<i>Scolia quadrimaculata</i> (Note sur la), Maurice Girard		LXXIX
<i>Scotolemon</i> (genus) 232, <i>Lespesi</i> , 233, 482, <i>Lucasi</i> 234, 483, <i>Piochardi</i> 236, <i>Querilhaci</i> 235, <i>terricola</i> , E. Simon.		237
<i>Scotolemon Lespesii</i> (Note sur le), H. Lucas		LXXV
<i>Segestria senoculata</i> (Note sur la), H. Lucas		LII
<i>Sitones biserialatus</i> , <i>chlorosoma</i> 420, <i>lineatus</i> 421, <i>niger</i> , <i>puncti- ticollis</i> 420, <i>tibialis</i> (Observations synonymiques sur les), Des- brochers des Loges		421
<i>Spermophagus interstitialis</i> (Note sur le), A. Chevrolat		VII
<i>Sphodrus parumstriatus</i> (sp. nov.), L. Fairmaire.		47
<i>Stomodes agrosicollis</i> (Note géographique sur le), Ch. Brisout de Barneville.		XLVII
<i>Strophosomus aureolus</i> , <i>cavus</i> 410, <i>puberulus</i> , A. Chevrolat		409
<i>Sympiezocera Laurasi</i> Lucas rencontré dans la forêt de Fontai- nebleau (Note sur le), Alb. Léveillé		XXXV, LII, LXVIII

T.

<i>Tainophthalmus</i> (genus) <i>Crotchi</i> , Desbrochers des Loges . . .	426
<i>Tanymechus metallinus</i> . A cette espèce doit être rapporté le <i>T.</i> <i>femorals</i> Desbr., L. Fairmaire.	48
<i>Tanymechus Zuberi</i> (sp. nov.), Desbrochers des Loges.	422
<i>Tartaridæ</i> (Famille des), E. Simon.	486
<i>Tegenaria civilis</i> (Note sur la), H. Lucas	LIII
<i>Terax mixtana</i> (Note sur le), H. de Peyerimhoff.	8
<i>Tetragnatha extensa</i> (Note sur la), H. Lucas.	LIV
<i>Tetranychus lintearius</i> (Note sur le), Al. Laboulbène	LXXVI
<i>Thanata formicina, oblonga</i> (Note sur les), H. Lucas	LIV
<i>Theridium bipunctatum, denticulatum, flavomaculatum, gutta-</i> <i>tum, lineatum, pictum, sisyphum, tinctum, truncatum, va-</i> <i>rians</i> (Note sur les), H. Lucas.	LIII
<i>Thomisus brevipes, sabulosus, vatus</i> (Note sur les), H. Lucas. . .	LIV
<i>Thylacites araneiformis, congener, insidiosus, persulcatus</i> (Notes synonymiques sur les), L. Fairmaire	48
<i>Thylacites emarginatus</i> (sp. nov.), Desbrochers des Loges. . .	422
<i>Timarcha sinuatocollis</i> (Note sur la), L. Reiche	XLVII
<i>Titubæa</i> (genus), 62, 115, <i>arabica</i> 118, 135, <i>flitarsis</i> 117, 133, <i>Illigeri</i> 117, 119, 385, <i>laticollis</i> 118, 132, <i>macropus</i> 117, 124, <i>nigriventris</i> 118, 136, <i>octopunctata</i> 119, 137, <i>octosignata</i> 118, 130, <i>Olivieri</i> 119, 130, <i>parviceps</i> 117, 120, <i>Paykulli</i> 118, 128, <i>Perrisi</i> 117, 134, <i>sexmaculata</i> 117, 121, <i>sexpunctata</i> 118, 125, <i>tredecimpunctata</i> , Éd. Lefèvre.	118, 129
<i>Trogoderma hieroglyphica</i> (sp. nov.), Abeille de Perrin.	XLII
<i>Trechus Abeillei</i> (sp. nov.), Pandellé.	XVIII
<i>Triarthron Mærkeli</i> (Note géographique sur le), Ch. Brisout de Barneville.	LXIII
<i>Trichonyx sulcicollis</i> (Note sur la manière de vivre du), L. Be- del.	LI
<i>Trochosa oblonga, ruricola, terricola</i> (Note sur les), H. Lucas.	LIV
<i>Tychius tuberculatus</i> (Note sur le), Ch. Brisout de Barneville. .	XIV

V.

<i>Vesperus Xatarti</i> (Note sur une ponte du), Al. Laboulbène, d'après Lichtenstein	v
Observations relatives à cette note, Grenier	v
<i>Vesperus Xatarti</i> (Note sur la description de la larvè du), H. Lucas	LXXXI
<i>Vinsonia</i> (gen. nov.) 33, <i>pulchella</i> , V. Signoret.	34

X.

<i>Xylocopa</i> ? (Bois pétrifié présentant des empreintes ayant l'as- pect de cellules cloisonnées formées par les larves d'un), A. Dubouchet	XLVI
<i>Xylophilus patricius</i> (sp. nov.), Abeille de Perrin	XLIII

Z.

<i>Zilla X-notata</i> (Note sur la), H. Lucas	LIV
---	-----



TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

DES

MÉMOIRES CONTENUS DANS CE VOLUME (1).

BÉDEL (Louis). Notes pour servir à l'étude des Carabiques.	397
— Supplément à la Révision du genre <i>Aulacochilus</i> Lacordaire et description de quatre espèces nouvelles.	403
— Bulletin bibliographique. Ouvrages offerts à la Société, échangés ou acquis sur les fonds Pierret en 1872.	xcvii
BRISOUT DE BARNEVILLE (Charles). Essai monographique du genre <i>Agathidium</i> Illig.	169
BRÛLERIE (Ch. Piochard DE LA). Notes pour servir à l'étude des Coléoptères cavernicoles, comprenant : I. Description d'un <i>Anophthalmus</i> et de sept <i>Adelops</i> nouveaux des Pyrénées. — II. Rectifications synonymiques : A. Sur le genre <i>Pris-tonychus</i> ; B. Sur le genre <i>Anophthalmus</i> . — III. Étude des variations de l' <i>Anophthalmus Cerberus</i> , suivie de remarques sur l'influence que peut avoir l'habitation des cavernes sur la variabilité des espèces. — IV. Les Insectes privés d'yeux sont-ils néanmoins capables d'être impressionnés par la lumière ? Comment peuvent-ils suppléer, pour les besoins de leur vie, à l'absence de l'organe de la vision ?	443
CARTEREAU (le docteur E.). Description et figure des nids de l' <i>Anthophora parietina</i> Linné. — Pl. 11.	207

(1) Pour les noms d'auteurs des communications du Bulletin, nous renvoyons à la Table des matières.

CHEVROLAT (Auguste). Description de plusieurs Coléoptères d'Espagne et de deux Curculionites du nord de l'Afrique. . . .	409
DESBROCHERS DES LOGES (J.). Monographie des <i>Balaninidæ</i> et <i>Anthonomidæ</i> , 1 ^{er} supplément.	413
— Notes synonymiques. Remarques diverses. Description de Coléoptères nouveaux, comprenant : A. Observations sur le genre <i>Sitones</i> ; — B. Diagnoses de quelques Brachycérides nouveaux ; — C. Description de deux genres nouveaux de Curculionides ; — D. Remarques synonymiques sur divers Curculionides ; — E. Description de deux Longicornes nouveaux ; — F. Notes sur les Galérucoïdes.	420
DESMAREST (Eugène). Note biographique sur Gougelet, membre fondateur de la Société entomologique de France.	511
— Note sur la vie et les travaux entomologiques d'Auguste Brullé, ancien Secrétaire de la Société entomologique de France.	513
— Bulletin des séances de la Société pendant l'année 1872. . . 1 à xcvi	
— Liste des Membres en 1872.	CXXIX
FAIRMAIRE (Léon). Diagnose et synonymies de divers Coléoptères : 1 ^o Description d'une nouvelle espèce de Coléoptère de la famille des Carabiques ; — 2 ^o Note sur la synonymie de quelques Coléoptères du Chili ; — 3 ^o Note sur la synonymie de quelques Curculionites.	47
GAULLE (Jules DE). Notice nécrologique sur Ernest Dollfus. . . .	5
GIRARD (Maurice). Ravages du <i>Dermestes lardarius</i> dans des grains cellulaires opérés suivant la méthode de M. L. Pasteur.	205
GIRAUD (le docteur J.). Note sur les mœurs de l' <i>Anthomyia spreta</i> Meig.	503
GRASLIN (A. DE). Notice nécrologique sur le docteur P. Rambur, membre fondateur de la Société entomologique de France.	297
JEKEL (Henri). Note sur les genres <i>Peribleptus</i> Sch., <i>Paipalesomus</i> Sch. et <i>Paipalephorus</i> Jekel.	433

LABOULBÈNE (le docteur Alexandre). Note sur l'apparition d'une très-grande quantité de Diptères noirs (<i>Bibio Marci</i> L.) à Paris, à la fin du mois d'avril et en mai 1872.	209
— Métamorphoses de la Puce du Chat (<i>Pulex felis</i> Bouché). — Planche 13	267
LEFÈVRE (Édouard). Monographie des Clytrides d'Europe et du bassin de la Méditerranée. — Planches 1, 2, 3 et 4. . .	49 et 313
LICHTENSTEIN (J.). Notice sur P.-G. Daube.	517
LUCAS (H.). Remarques sur une nouvelle espèce d' <i>Eurycantha</i> (<i>E. calcarata</i>), précédées de quelques observations synonymiques sur cette coupe générique de l'ordre des Orthoptères et de la famille des Phasmides. — Planches 8, 9 et 10. . .	19
— Un mot sur le <i>Charadodis squilla</i> de Saussure, Orthoptère coureur, de la famille des Mantides.	32
— Études sur quelques Coléoptères nouveaux du Thibet oriental. — Planche 14	275
— Table alphabétique et analytique des matières contenues dans le volume de 1872	CLV
— Table alphabétique par noms d'auteurs des mémoires contenus dans ce volume	CLXXI
MABILLE (Paul). Notice bibliographique sur les travaux du docteur P. Rambur	307
— Recherches et observations lépidoptérologiques, 1 ^{re} partie. — Planche 15	489
MAC-LACHLAN (Robert). Note sur la <i>Phryganca</i> (<i>Setodes</i>) <i>interrupta</i> Fab. (<i>Mystacida trifasciata</i> Thévenet).	18
PEYERIMHOFF (Henri DE). Description de quelques Lépidoptères nouveaux ou peu connus, 1 ^{re} partie. — Planche 5.	7
— Id., 2 ^e partie. — Planche 6.	199
PUTON (le docteur Auguste). <i>Genera Pentatomidarum, Coreidarum, Lygæidarum et Reduvidarum Europæ</i> , auctore Carolo Stål. Étude bibliographique.	507

RAGONOT (E.-L.). Note sur l'emploi des feuilles de laurier-cerise pour ramollir les insectes	212
SIGNORÉT (le docteur V.). Essai sur les Cochenilles ou Gallinsectes (Homoptères—Coccides) : 9 ^e partie (genres <i>Vinsonia</i> et <i>Ceroplastes</i>). — Planche. 7.	33
SIMON (Eugène). Notice sur les Arachnides cavernicoles et hypogés. — Planche 12.	215
— Notice complémentaire sur les Arachnides cavernicoles et hypogés. — Planche 16.	473
— Arachnides de Syrie, rapportés par M. Charles Piochard de la Brûlerie (Scorpions et Galéodes).	245



MEMBRES DU BUREAU pour l'année 1873 :

<i>Président</i>	MM.	CH. BRISOUT DE BARNEVILLE, rue de Vaugirard, 55, et à Saint-Germain-en-Laye, rue de Pontoise, 15.
<i>Vice-Président</i>	—	LEPRIEUR, rue Linné, 3, et à l'hôpital militaire de Vincennes.
<i>Secrétaire</i>	—	E. DESMAREST, rue Linné, 3.
<i>Secrétaire adjoint</i>	—	H. LUCAS, au Muséum, rue Cuvier, 57, et rue Monsieur-le-Prince, 10.
<i>Trésorier</i>	—	L. BUQUET, rue St-Placide, 52 (faub. St-Germain).
<i>Trésorier adjoint</i>	—	ÉM. RAGONOT, rue de Buffon, 27.
<i>Archiviste-Bibliothre</i> ...	—	J. FALLOU, rue Hautefeuille, 30.
<i>Archiviste adjoint</i>	—	LOUIS BEDEL, rue Garancière, 5.

COMMISSION ADMINISTRATIVE :

La Commission se compose du Secrétaire, du Trésorier, de l'Archiviste et de :

MM. BERCE, boulevard de Vaugirard, 132.
 — le docteur ALEXANDRE LABOULBÈNE, rue de Lille, 11.
 — ALBERT LÉVEILLÉ, boulevard Magenta, 152.
 — MAURICE SÉDILLOT, rue de l'Odéon, 20.

COMMISSION DE PUBLICATION :

La Commission se compose des Membres titulaires du Bureau et de :

MM. THÉODORE GOOSSENS, rue du Faubourg-Saint-Martin, 99.
 — JULES KUNCKEL, boulevard Saint-Michel, 133.
 — le D^r ALEXANDRE LABOULBÈNE, rue de Lille, 11.
 — LOUIS REICHE, rue du 29-Juillet, 10.
 — EUGÈNE SIMON, rue Cassette, 24.

COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE :

La Commission se compose des Membres titulaires du Bureau et de :

MM. LOUIS BEDEL, rue Garancière, 5.
 — ÉMILE RAGONOT, rue de Buffon, 27.
 — LOUIS REICHE, rue du 29-Juillet, 10.

SÉANCES PENDANT L'ANNÉE 1873

Quarante-deuxième de sa fondation

LES MERCREDIS	}	8	}	Janvier.		}	LES MERCREDIS	9	}	Juillet.
		22	}		23			}	Août.	
		12	}	Février.	13			}		
		26	}		27			}	Septembre.	
		12	}	Mars.	10			}		
		26	}		24			}	Octobre.	
		9	}	Avril.	8			}		
		23	}		22			}	Novembre.	
		14	}	Mai.	12			}		
		28	}		26			}	Décembre.	
		11	}	Juin.	10			}		
		25	}		24			}		

LES SÉANCES ONT LIEU A 7 HEURES 1/2 TRÈS-PRÉCISES DU SOIR,
 Mairie du 4^e arrondissement, place Baudoyer, près l'Hôtel-de-Ville.

BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ : rue Hautefeuille, 30.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT
DE LA
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Année 1873. — 42^e de sa fondation.

Le montant de la cotisation, pour les Membres de la Société, est par an, de :

24 fr. pour les Membres résidant à Paris;

26 fr. pour les Membres habitant tant en France qu'à l'étranger.

Les Membres *résidant* à Paris paient leur cotisation d'avance et par trimestre.

Les Membres *non résidant* à Paris doivent faire parvenir la leur au Trésorier de la Société, *sans frais, immédiatement après l'annonce de leur nomination*, et, pour les années suivantes, *dans le courant du mois de janvier*.

Les Membres de la Société ne reçoivent leurs *Annales* que par la Société. Les numéros auxquels ils ont droit sont envoyés francs de port, *jusqu'à résidence*, aux Membres non résidants (hors Paris et à l'étranger), après réception de leur cotisation de l'année courante.

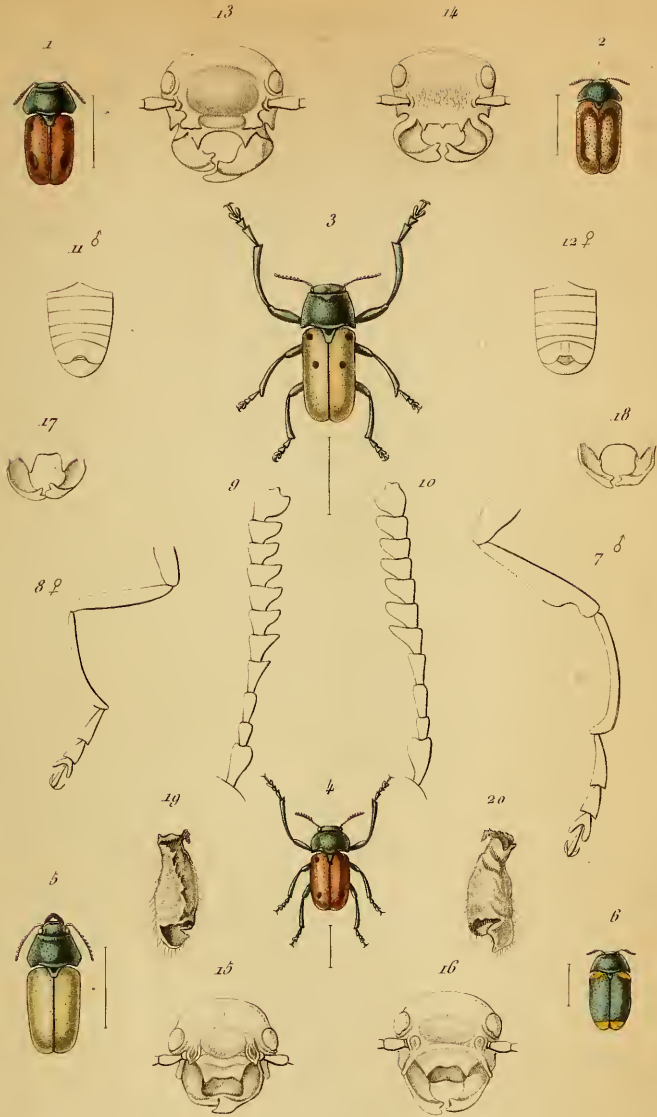
La Société correspond par l'entremise de son *Secrétaire*, de son *Trésorier* et de ses *Archivistes-Bibliothécaires*. Le premier a dans ses attributions la correspondance scientifique; le second, celle qui concerne le recouvrement des cotisations et l'envoi des numéros des *Annales*, et les derniers, ce qui regarde la Bibliothèque. Les lettres et paquets doivent être adressés, *francs de port*, à M. E. DESMAREST, *Secrétaire*, rue Linné, 3; à M. L. BUQUET, *Trésorier*, rue Saint-Placide, 52; et à M. J. FALLOU, *Archiviste-Bibliothécaire*, rue Hautefeuille, 30, à Paris.

Pour tout ce qui a rapport au Bulletin bi-mensuel, s'adresser au *Trésorier adjoint*, M. Émile RAGONOT, rue de Buffon, 27.

NOTA. Pour ne pas éprouver de retard dans l'envoi de leurs *Annales*, il est essentiel que MM. les Membres *français* et *étrangers* adressent, *dans le courant de janvier de chaque année*, le montant de leur cotisation au Trésorier de la Société, soit par un *mandat sur la poste aux lettres*, soit par la voie du commerce.

Tout Membre doit la cotisation de l'année dans laquelle il a été reçu, *quelle qu'en soit la date*, et reçoit, en conséquence, les *Annales* de ladite année.

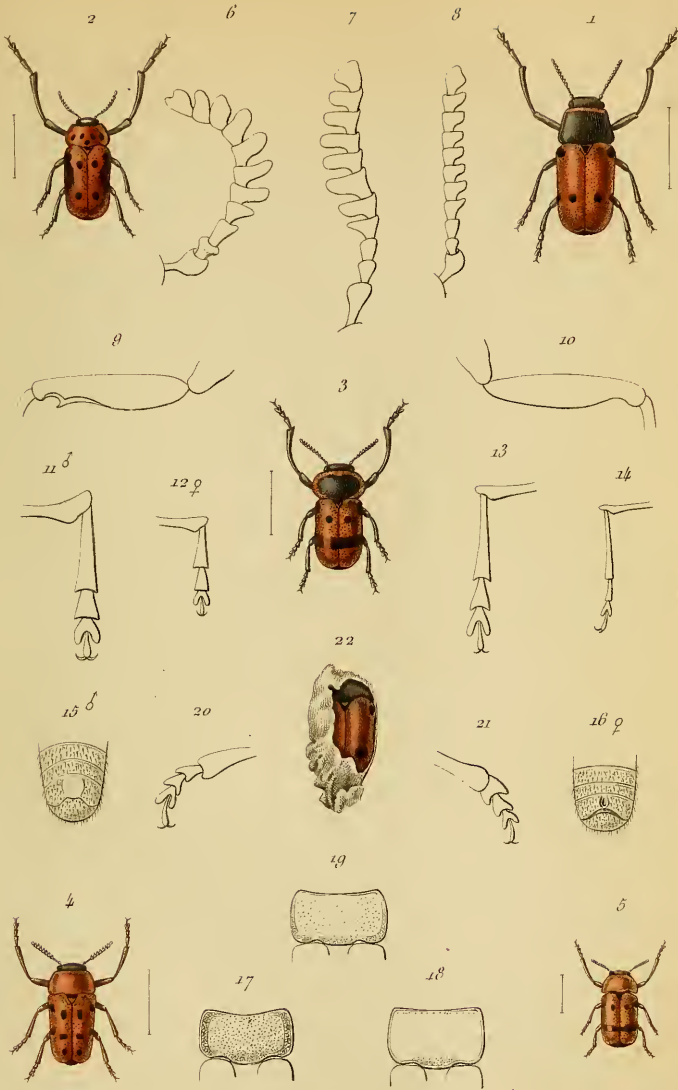
Chaque auteur d'un mémoire inséré dans les *Annales* (à l'exception du *Bulletin*) a droit à un tirage à part de 20 exemplaires (*texte et planches noires*). Au delà de ce nombre il doit en faire la demande. Le prix des tirages à part supplémentaires est de 5 centimes par feuille d'impression, de 10 centimes par planche noire et de 30 centimes par planche coloriée. L'auteur doit informer le Secrétaire ou le Trésorier de ses intentions à cet égard *en même temps qu'il envoie son travail*, et solder les dits tirages aussitôt après l'impression de son mémoire.



Lefèvre del.

Debray sc.

Clytrides. Pl. I.
6^{te} Labidostomis

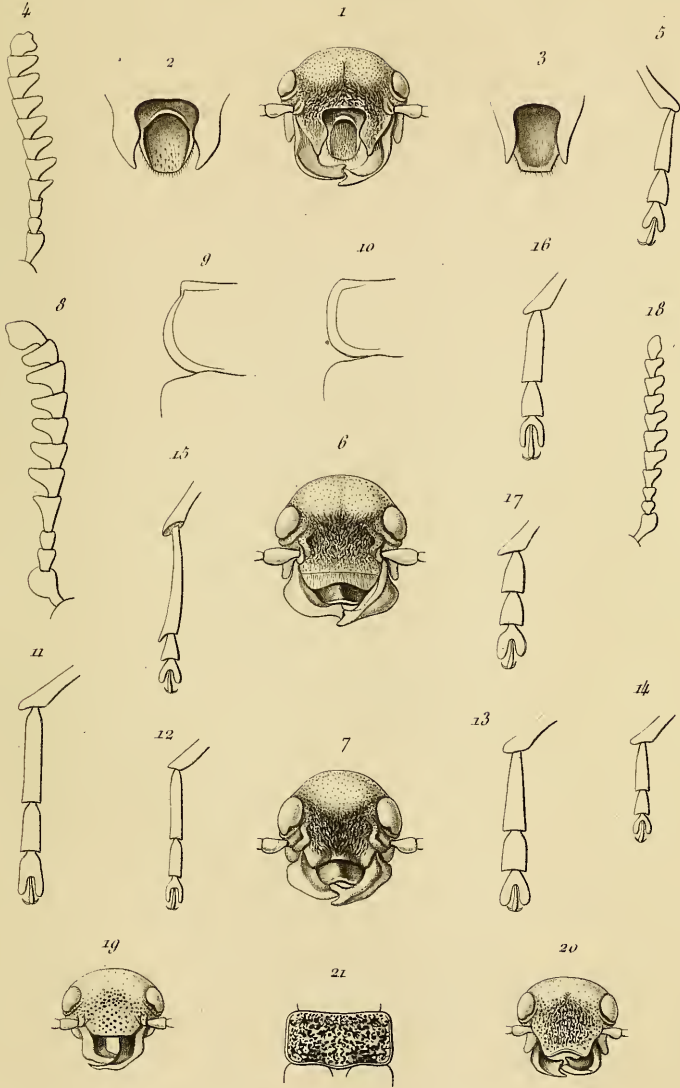


Lejèvre p^t

Debray sc.

Clytrides. Pl. II.

6^{es} *Macrolenes*. *Titubaea*. *Clytra*.

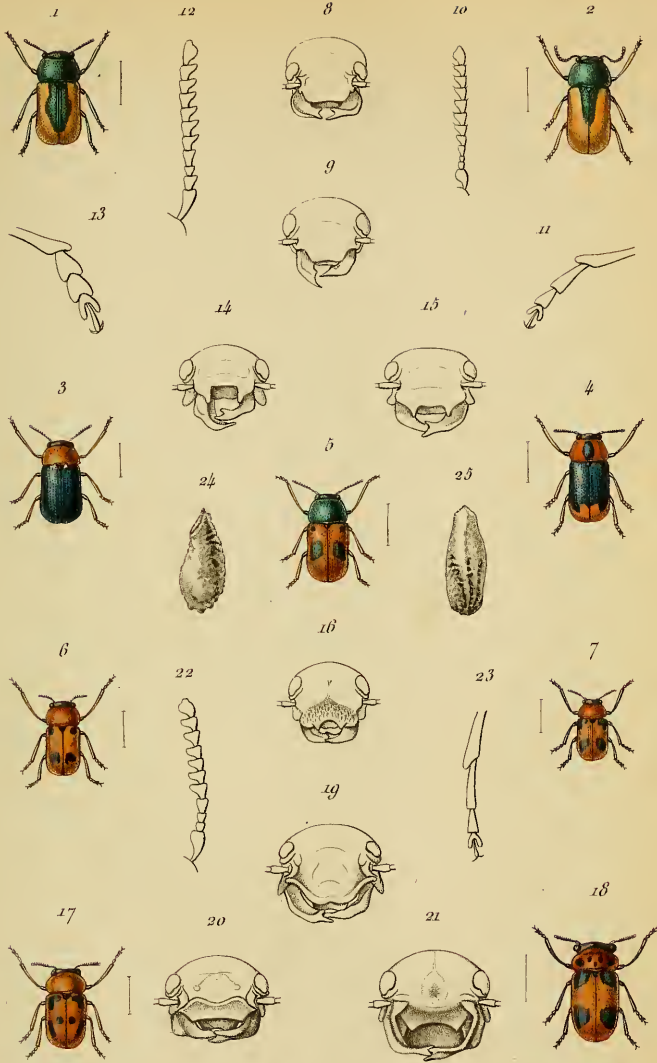


Lefèvre del.

Debray sc.

Clitellidae. Pl. III.

Genres *Barathraea* — *Lachnæa* — *Calyptorhina* — *Otiocephala*.



Lefèvre p^t.

Debray sc.

Chytrides PL. IV.

G^{res} Gynandrophthalma. Chilotoma. Ooptocephala.



de Peyerimhoff' pinx.

Debray sc.

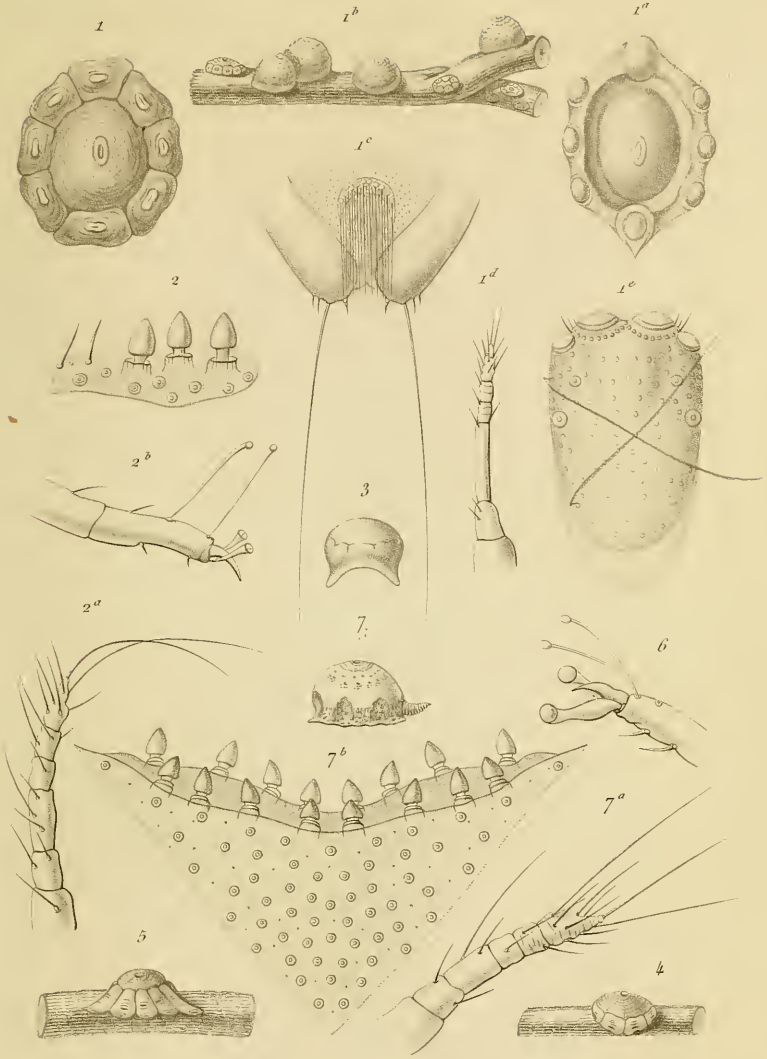
- | | |
|--|---|
| 1. <i>Teras Cyaneana</i> . | 5. <i>Phthoroblastis Fraxinana</i> . |
| 2. <i>id. Mixtana</i> , <i>Illw. Var. Provinciana</i> . | 6. <i>Nemophora Reaumurella</i> . |
| 3. <i>Grapholitha Pusillana</i> . | 7. <i>Celechia Squamulella</i> . |
| 4. <i>id. Pflugiana</i> , <i>Illw. Var. Alsaticana</i> . | 8. <i>Oecophora Hirtieruralis</i> , <i>Frey</i> . |



de Teyerimhoff p^t

Debraj sc

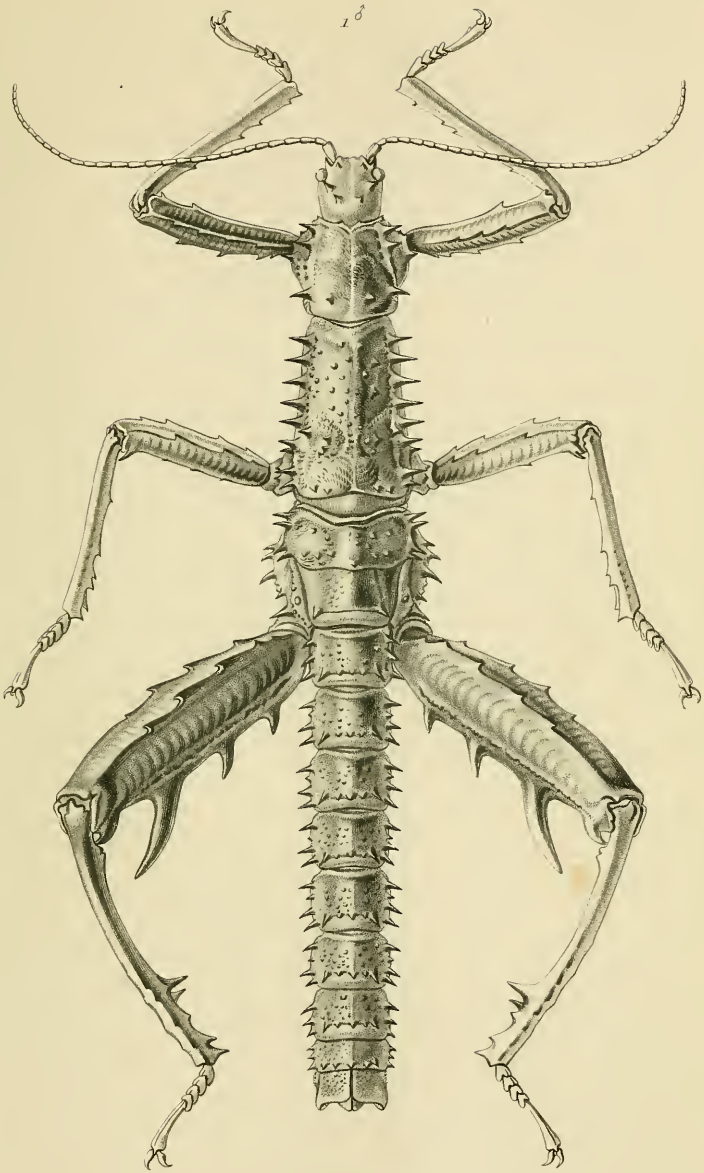
- | | |
|--|---------------------------------------|
| 9. <i>Coleophora cistorum</i> . | 11. <i>Lithocolletis cerisoella</i> . |
| 10. <i>Coriscium sulphurellum</i> , Hbn. | 12. <i>id. triflorella</i> . |
| " ab. <i>aurantiellum</i> . | 13. <i>Nepticula ilicivora</i> . |



Signoret del.

Debray sc.

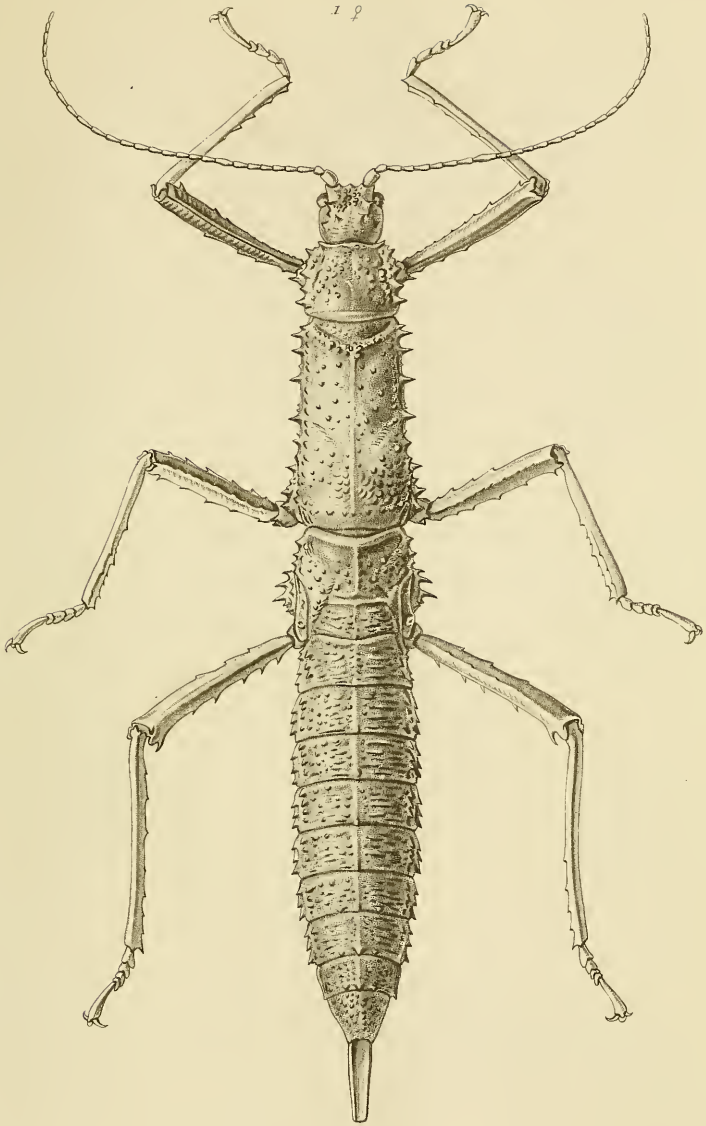
Coccides PL. IX.



Poujade del.

Debray sc^o

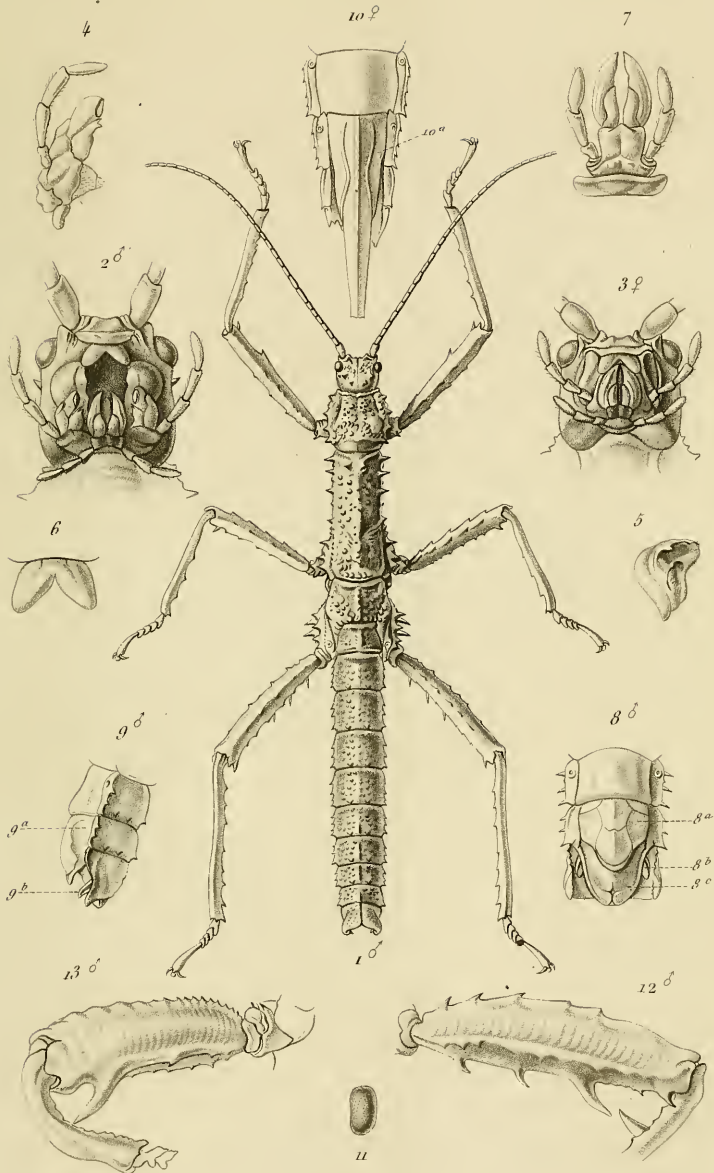
L. Eurycantha calcarata, Lucas.



Poujade del.

Debray sc.

1. *Eurycantha calcarata*, Lucas.



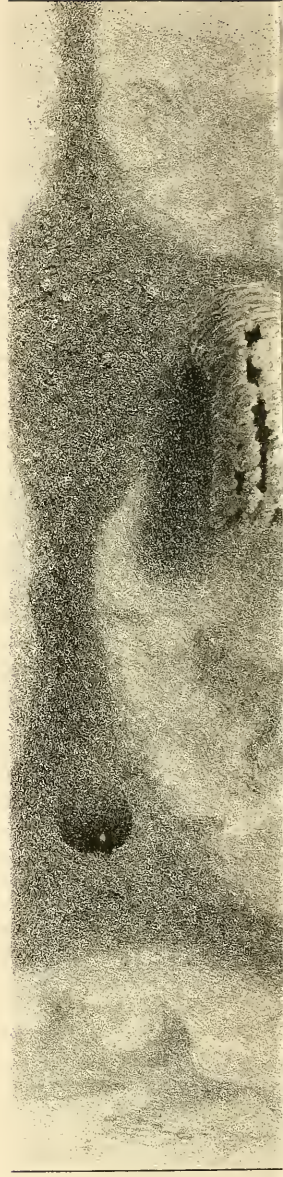
Poujade del.

Dobray sc.

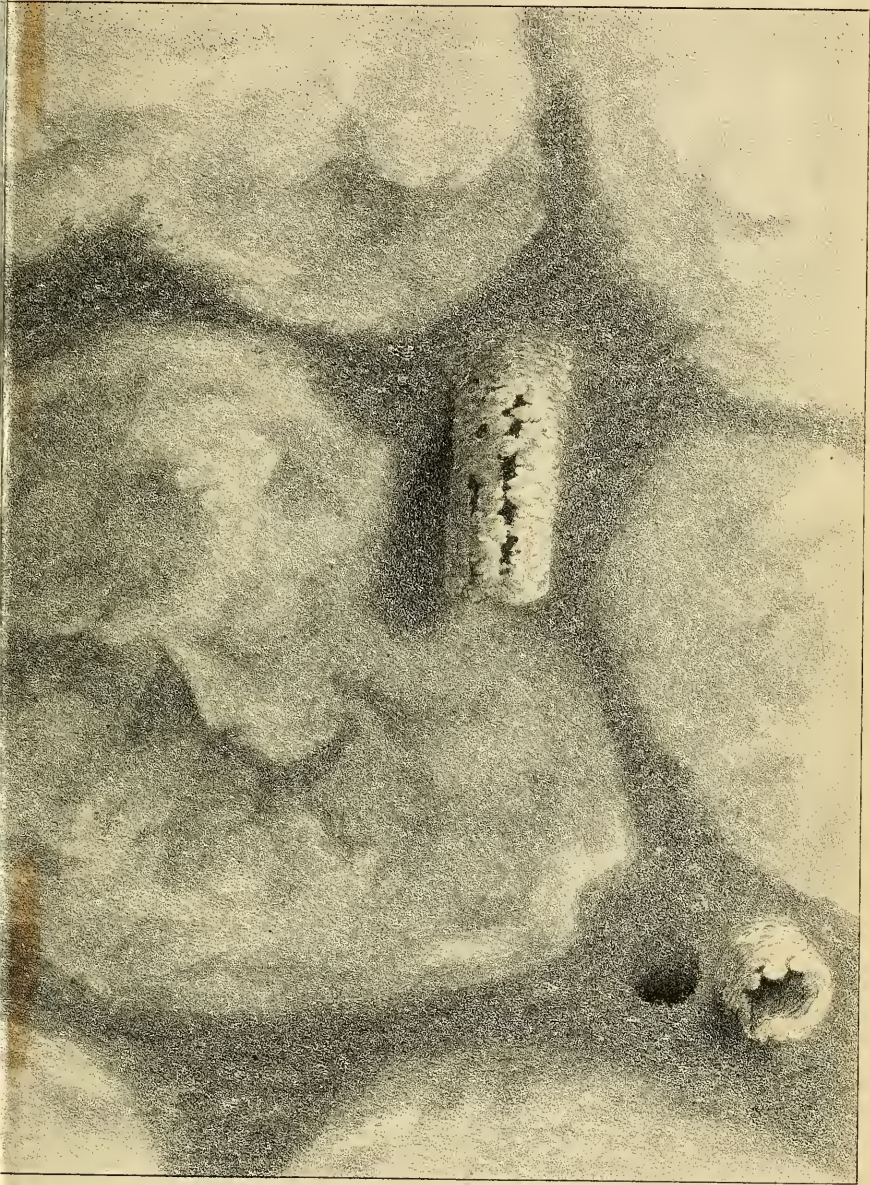
- 1. *Eurycantha calcarata* (Larve), Lucas.
- 2 à 11. *id.* (détails de l'insecte parfait), Lucas.
- 12. *id.* *horrida*, Boisd.
- 13. *id.* *australis*, Westw.



D^r Cartreau del.

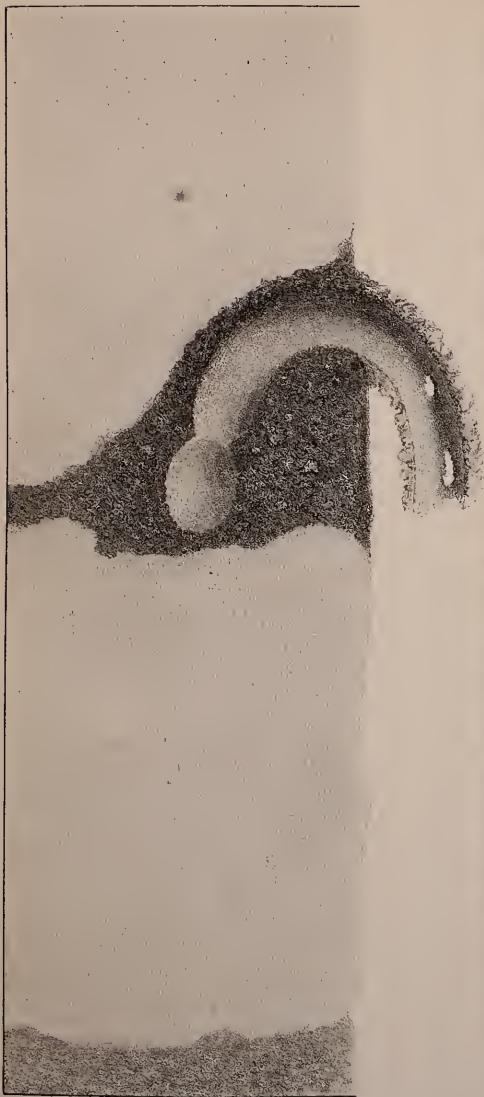


Nids de l'Anthop

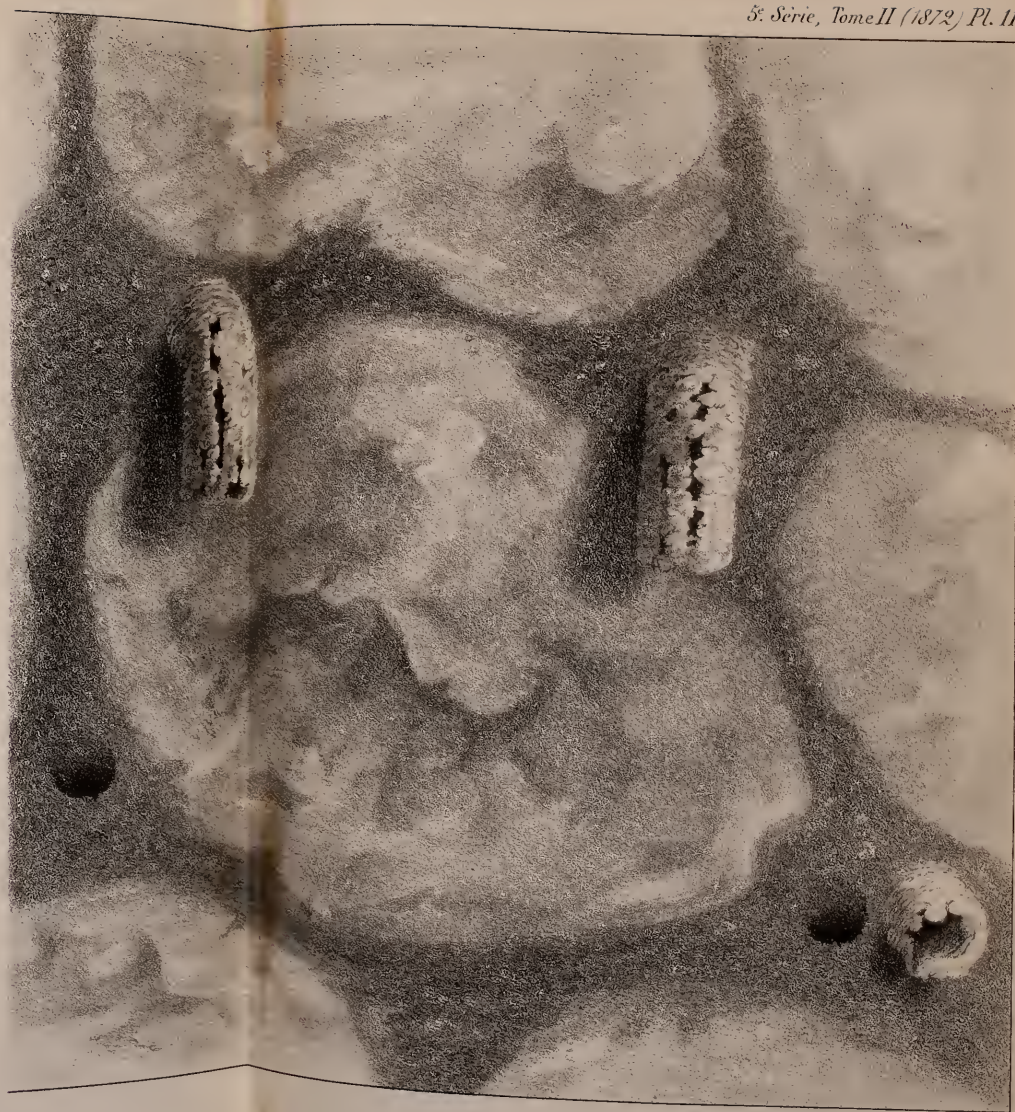


Duriez lith.

a parietina. Linné.



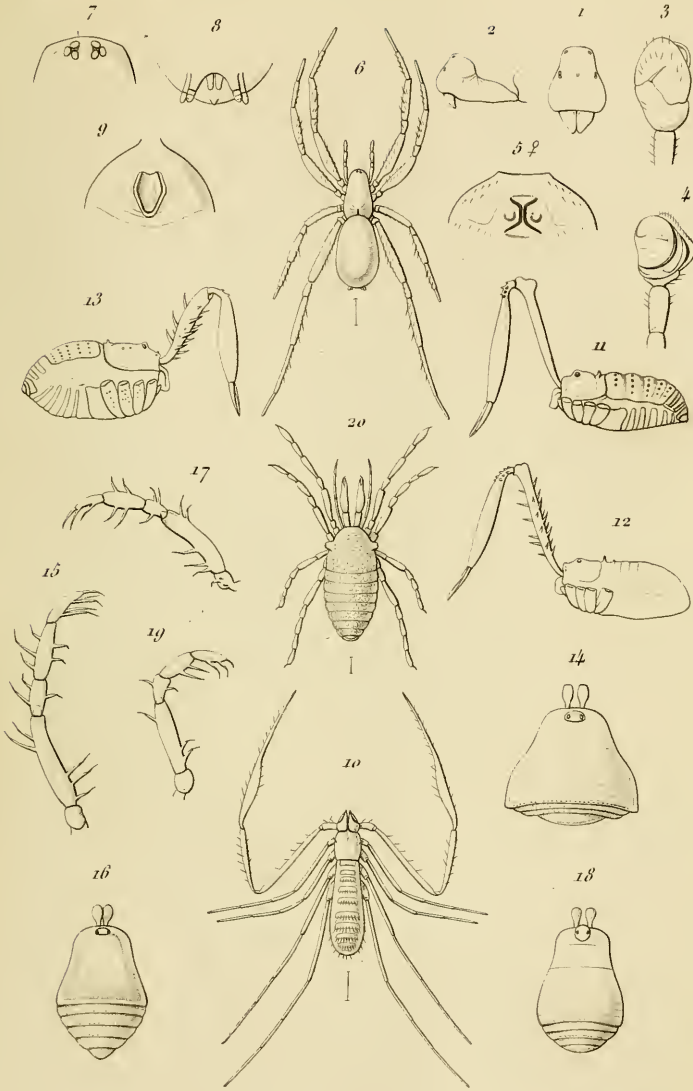
D^r Cartreau del.



Duriez lith.

Nids de l'*Anthophora parietina*. Linné.

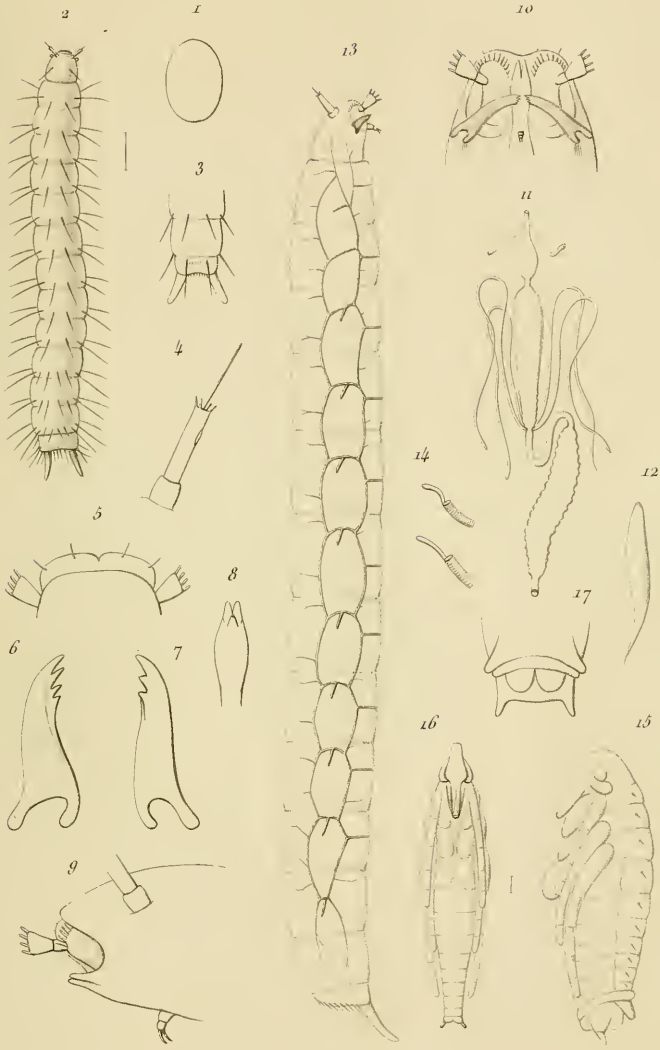




E. Simon del.

Debray sc.

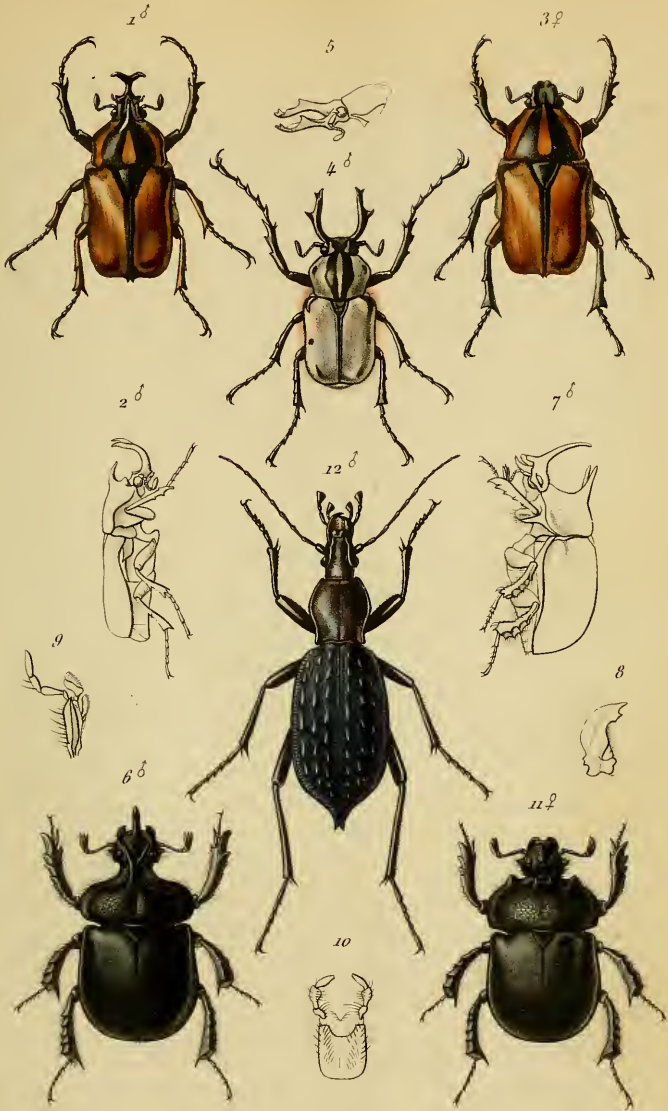
Arachnides cavernicoles.



D^r Laboulbène del

Debray sc.

Metamorphoses de la Puce du chat.



Poujade p^s.

Debray sc.

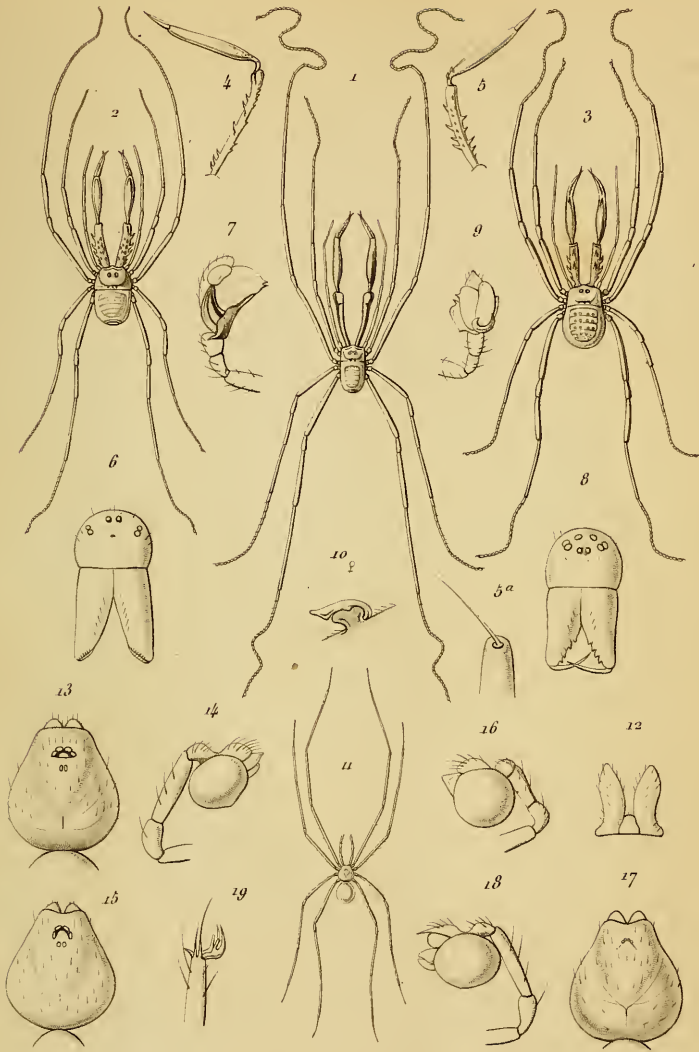
- 1 à 3, *Neophaedimus Auxouxi*, Lucas.
 4 et 5, *Dicranocephalus Adamsi*, Pascoe.
 6 à 11, *Enoplotrupes sinensis*, Lucas.
 12, *Coptolabrus pustulifer*, Lucas.



Poyade p^t

Debray sc.

- 1 et 2. *Boarmia buxicoloria*, P. Mab. 5. *Eupithecia pyrenivata*, P. Mab.
 3. *Eupithecia pauxillata*, Rbr. 6. *id. lentiscata*, P. Mab.
 4. *id. santolinata*, P. Mab. 7. *id. chloerata*, P. Mab.
 8. *Cerigo Amathusia*, Rbr.



E. Simon del.

Debray sc.

Arachnides cavernicoles





SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00843 4474

BHL